RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXV. LIV. 1 ET 2

216392

B.M.L.
LIBRARY
PROVISIONAL

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

MDCCCCIII

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de Mme E. BOUILLON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.

Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

OUVRAGES

relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.). Étude sur la langue Laze. Gr. in-8°. 8 fr.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *R*ig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *R*ig Véda. 3 vol. gr. in-8°. (T. Ier épuisé), les t. II, III. 30 fr.

— — — — Tome IV. Index. par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1903 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Eine sahidische Version der Dormitio Mariæ, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 2) Ein demotischer Papyrus in Innsbruck, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 3) Demotische Miscellen, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 4) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 5) Chapelle d'un Mnévis de Ramsès III, par Ahmed-Bey KAMAL. — 6) Studien zur koptischen Litteratur, von Adolf JACOBY. — 7) Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par É. CHASSINAT. — 8) La Pierre de Palerme, par Édouard NAVILLE. — 9) Deux Fragments des Annales de Salmanasar II, par Alfred BOISSIER. — 10) Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit (vom Ausgange des neuen Reiches bis zur römischen Kaiserzeit), par August KÖSTER. — 11) 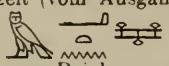 et 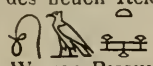 , par Fr. W. von BISSING. — 12) Eine Libationsformel aus dem neuen Reich, von Fr. W. von BISSING.

EINE SAHIDISCHE VERSION DER DORMITIO MARIÆ

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Die beiden Pergamentblätter, deren Text ich hier veröffentliche, befinden sich unter den Papyrusfragmenten, welche vor kurzem wieder durch die gütige Vermittlung Ludwig Borchardts in die Strassburger Papyrussammlung gelangt sind. Ich habe von den beiden Blättern noch vor ihrer Präparierung eine Abschrift genommen, und so habe ich noch manches deutlich lesen können, was gegenwärtig nur noch schwer zu erkennen ist. Andrerseits ist manche zuerst unlesbare Stelle erst jetzt für mich lesbar geworden.

Die Datierung der Handschrift, von welcher ich gute Lichtdrucke mitteile, ist sehr schwierig. CRUM teilte mir auf meine Anfrage freundlichst mit, dass er die Hs. für « spät » halten möchte, vielleicht 12-13 Jahrhundert, giebt aber auch diese Datierung nur unter allem Vorbehalt. Für eine relativ späte Datierung spricht auch die sehr schlechte Orthographie der Handschrift. Die Schrift ist stellenweise sehr verblasst, namentlich auf den Vorderseiten.

Beide Blätter bildeten eine Seite, von der Blatt I das obere[1], Blatt II das untere Stück darstellt. So folgt Z. 1 der Rs. von Blatt I auf die letzte Zeile der Vs. von Blatt II (ϣⲁⲣⲉⲡⲓⲕⲟⲩⲓ, etc.) und die letzte Zeile der ersten Kolumne von Blatt II Rs. setzt sich in der zweiten Kolumne Z. 1 fort (ϣⲁⲣⲉⲕⲓϧⲁⲣⲟⲩⲧⲟⲥ). Aber beiden Blätter passen nirgends aneinander und es bleibt fraglich, wie viele Zeilen in der Mitte fehlen.

1. Diese Beobachtung verdanke ich Pfarrer A. JACOBY, welcher den Text gemeinsem mit mir nachgeprüft hat.

Blatt I (0,12 × 0,135). — Kopt. 413

Vorderseite

[ϫ]οειc χ̅c̅

[ου]λοϭοc· εαϥταυ
[ο]ϥ· ⲛϭι απα ευϩο
[ⲇιοc] παρχη[ε]πιcκ
[οποc] ⲛτⲛοϭ ⲙπο
5 [λιc ϩ]ρωⲙε επⲙ
[αϩ ⲃ̅ π]ε ⲙⲛcα πϩ
[αϭιοc] ⲙ̣πετροc
[παπο]cτολοc
[εαϥ]ταυοϥ
10 ⲛⲛειcκ
οτc ⲛⲃ
τεθεοⲇ
[οκοc ⲙ] ⲙαρια
υτε ϩⲛ
15 εϩⲛκ.

(sic)
ⲣ̅ⲛτπρ̅ⲑ̅ⲉⲛοc του
ααⲃ ⲙαρια τεᵀπρ
εcⲃευε ... ε ⲛⲛου
οεϊϣ ⲛⲓⲙ ⲙπεⲙ
5 τοου εⲃολ ⲙπⲛου
τε τερωω ⲙπϭε
1 ⲛοc εⲛαⲇαⲙ αυω
τⲙααυ ⲙπρρο ⲛⲛ
ερρωου πεⲛϫοε
10 ⲓ̅c̅ π ⲓ̅c̅ πεχ̅c̅· ουρρ̅ο̅
ϭαρ ⲛτε πικοcⲙοc
εϥϣαⲛ ειρε ⲛουϣε
λεετ ⲙπεϥϣⲏρε
ϣαρε πεϥcτρατε
15 [υⲙα] τⲏρϥ cοουϩ
υλευκοφο
ρει ευραϣε
ϩϊ ⲙⲙ

Blatt II (0,09 × 0,11). — Kopt. 414

Vorderseite

x+1 ετεc
πεⲃοτ
[ϩⲛ ουειρ]ⲛⲛⲏ
υω

x+1 ουφοροc ⲛ
ⲃαcιλεικοⲛ (sic) ⲛεⲡ
αρχοc ⲛεcχολαc
sic
ϯκοc ⲙⲛτοπαρ
5 χⲏc ⲙⲛⲛⲛⲕοⲙ

1. Hier ein mir unbekanntes Lese (?) zeichen, welches einem ζ ähnlich ist.

[illegible]τρε
[illegible]ρογ
[illegible] ⲛ

sic
ⲟⲥ ⲙⲛⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲏ
ⲗⲁⲧⲏⲥ ϩⲁⲡⲁⲝ[1] ϩⲁ
ⲡⲗⲱⲥ ϣⲁϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲛ̄
ⲥⲓⲛⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲧ
ϩⲩⲡⲉⲣⲉϯ· ⲛⲉ ϩⲁ
ⲧⲟⲩⲛⲓ. ϩⲩⲓⲁ ϣⲁ

Blatt I. — Kopt. 413

Rückseite

ⲣⲉⲛⲓⲕⲟⲩⲓ ϩⲱⲱⲟⲩ ⲗⲉ
ⲩⲕⲟⲫⲟⲣⲏ· ⲙⲟⲟⲩ ⲕⲁ
ⲧⲁ ⲡⲉⲩⲁ.... ⲱⲙⲁ
ⲛⲥⲉⲉⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲧϣⲉⲗⲉ
ⲉⲧ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ̄
ϣⲁⲩⲧⲁϩⲟ ⲉⲧⲟⲩ (ⲣⲁ) ⲛϩⲉⲛ
ⲥⲓⲙⲓⲟⲛ· ⲛⲧⲉⲛⲥⲓⲅⲫ (ⲛⲟ)
ⲟⲣⲟⲥ ⲧⲁⲙⲁⲥⲉ ⲙⲡⲙⲁ
ⲙⲡⲉⲡⲣⲱⲧⲱⲣⲓⲟⲛ
ϣⲁⲣⲉ ⲡⲧⲏⲙⲟⲥ ⲧⲏ
ⲣ̄ϥ ϯⲙⲁ ⲙⲡⲣⲣⲟ̄ ⲡⲛⲩⲙ
ⲫⲓⲟⲥ· ⲙⲛⲧⲉϥϣⲉⲗⲉⲉ
ⲧ ⲉⲧⲉⲧⲉϥⲛϥ[2]ⲫⲏ
ⲧⲉ· ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲥⲕⲉⲙⲡ
ⲧⲱⲣ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲥⲉⲁ
ⲉϩⲉⲧⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣ
ϯⲛⲟⲛ· ϣⲁⲣⲉ ⲓ[illegible]
ⲉⲥⲏⲃⲓ ϣⲧⲟ[illegible]
ⲱϩ ⲙ̄ⲛⲛⲉ[illegible]
ⲛⲥⲉ[illegible]
[illegible]

ⲧⲟⲥ ⲕⲁⲑⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ[illegible]
..ⲩⲏⲗⲁⲥ ⲉⲩⲛⲟⲧⲙ[ⲉⲩ]
ⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲛⲉⲧ[illegible]
ⲧⲙⲉⲉⲣⲟⲩ· ϣⲁⲣⲉ[illegible]
ⲧⲟⲩⲣ..ⲏ.ϫⲱ[illegible]
ⲉⲩⲟⲣⲅⲁⲛⲟⲛ· ϣ[ⲁⲩ ⲡⲗⲁ]
ⲥⲥⲉ ⲛϩⲉⲛⲁⲕ[ⲟⲣⲉⲟⲥ]
ⲛϩⲛⲛⲁⲕⲱⲣ[ⲁ[illegible]
ⲛⲁⲕⲟⲩⲣⲉ..[illegible]
ϩⲛⲛⲁⲕ[illegible]
ⲟⲩⲛ ⲛⲉ[illegible]
ϩⲛ ϩⲉ[ⲛ][illegible]
ⲛⲕⲁⲧⲟⲥ[ⲟⲥ][illegible]
ϣⲁⲩⲉ[illegible][ⲑⲏ]
ⲣⲓⲟⲛ̄· (?)[illegible]
ⲛⲓ̈ⲟⲛ[illegible]
ⲉⲣⲁϣ[ⲉ]
[illegible]

1. Siehe die genaue Form in der Reproduction des Blattes.
2. Über dem ϥ ein undeutlicher Zeichenrest.

Blatt II. — Kopt. 414

Rückseite

x+1 ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ϣⲁ[illegible]
ⲁⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛⲑⲉⲣⲁⲧⲓ[ⲟⲛ]
ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲑⲉⲁⲧⲣⲓⲕⲟⲥ ⲑ
ⲩⲁϩⲣⲓϫⲉ ϣⲁⲩⲥⲱϥ
5 ⲧⲉ ⲛϩⲉⲛⲙⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉ
ⲧⲉⲑⲉⲱⲣⲓⲁ ϣⲁⲩⲧ
ⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛⲕ
ⲟⲩⲓⲉⲛⲛⲥⲩⲓⲟⲛ· ⲉⲧⲉⲛⲏ
ⲕⲓⲕⲟⲥ ⲛⲉ· ⲛⲥⲉⲉⲡⲉ ϩⲟ (sic)
10 ⲗ ⲛⲛⲉⲑⲉⲱⲣⲓ (?) .ⲛⲁⲓ
ⲧⲟⲩⲑⲁⲣⲓⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ
ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁⲙⲛϣⲉ ⲛⲕⲁⲗ
ⲱⲥ· ϣⲁⲣⲉⲕⲓⲑⲁⲣⲟⲩ (sic)

x+1 ϫⲓ[illegible]
ⲣⲁϣ[ⲉ][illegible]
ⲡϣ[illegible]
ⲛϩ[illegible]
5 ⲛ[illegible]
ⲁⲛ[illegible]
ⲡ[illegible]
ϩ[illegible]
ⲙ[illegible]

Wer diesen stark zerstörten Text mit der von Lagarde[1] veröffentlichten boheirischen Version der dormitio Mariæ vergleicht, wird leicht erkennen, dass die beiden koptischen Texte nur inhaltlich identisch sind, im Wortlaut weichen sie — auch abgesehen von den Dialektvarianten — ganz erheblich von einander ab. Es lassen sich nunmehr also mindestens zwei verschiedene Textrecensionen der Rede des Euhodios über den Tod der Maria im Koptischen nachweisen. Das im Einzelnen auszuführen, muss ich Berufeneren überlassen. Vor der Hand lag mir vor allem daran, den neuen Text so schnell und so gut als möglich zugänglich zu machen.

EIN DEMOTISCHER PAPYRUS IN INNSBRUCK

von

Wilhelm Spiegelberg

In einem Papyrus des Louvre (3268)[2], der zu den über alle Museum zerstreuten Papieren des Serapeums von Memphis gehört, bezieht sich die Verkäuferin *Sen-amun* auf eine Kaufurkunde, welche ihre Schwester in der in Ägypten geltenden Form der

1. *Ægyptiaca*, S. 38 ff. Vergleiche dazu Robinson, *Coptic apocryphal gospels*, S. 44 und 207. — Ich habe danach mehrfach den Text ergänzt.

2. Von Revillout, *Revue égypt.*, II/S. 91 (Tafel 28 ff.) leider nur in freier Umschrift publiziert.

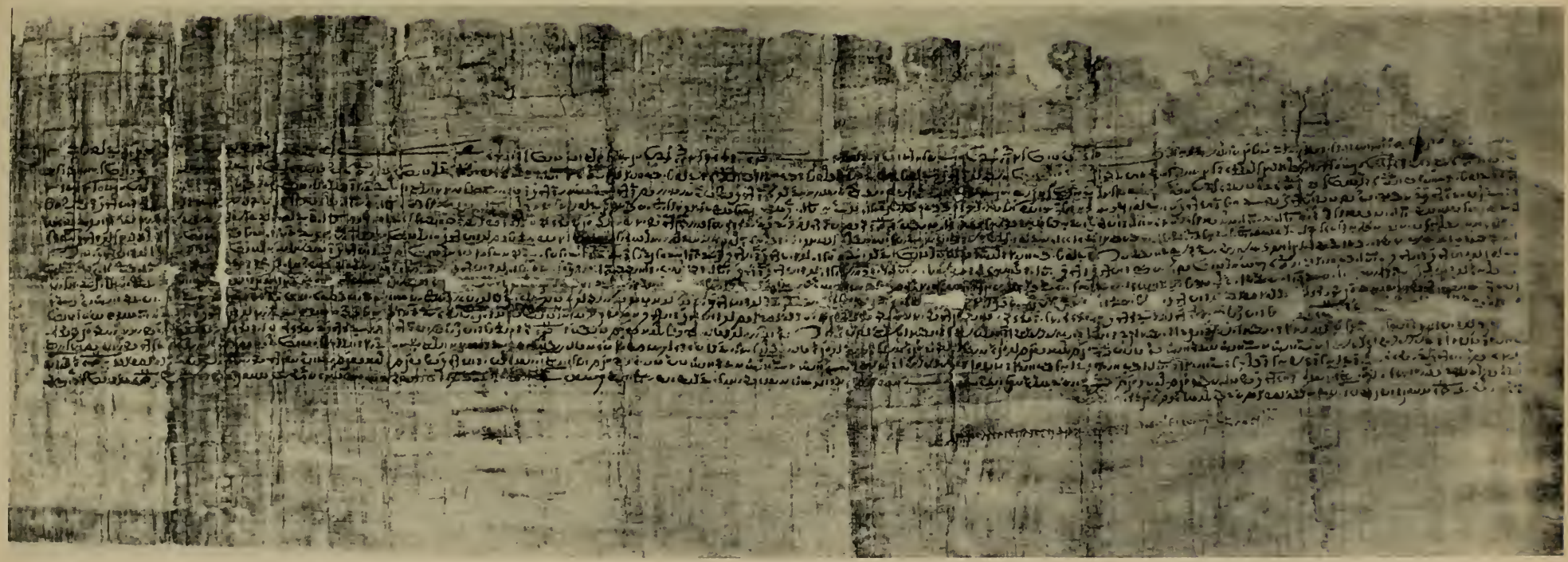

DEMOTISCHER PAPYRUS IN INNSBRUCK

doppelten Ausfertigung[1] (Kauf- und Traditionsurkunde) dem Käufer unter der Regierung Ptolemæus XIII Neos Dionysos und der Kleopatra-Tryphæna ausgestellt hat. Diese Urkunde hat mich ein glücklicher Zufall vor etwa 10 Jahren in dem Landes-Museum zu Innsbruck auffinden lassen, und ich möchte sie heute nach einer damals aufgenommenen Photographie zur Kenntniss bringen. Rechts ist ein erhebliches Stück verloren gegangen, aber von dem Protokoll bleibt doch noch so viel, dass die Datierung auf die Sammtregierung der oben erwähnten Herrscher ermöglicht wird.

Die Kontrahenten der Innsbrucker Kaufurkunde — um eine solche handelt es sich nach den einleitenden Formeln — sind 2 Frauen *Ta-onch* (*T'-ʿnḫ*) und *Sen-amun* (*Tȝ-šrj-(n)-'mn*), deren verwandtschaftliches Verhältniss die folgende Genealogie veranschaulichen mag, die ich unserer Urkunde entnehme :

A.[2] *Petosiris I* + *Tanëi* (f.) (*P-dj-ꜥs'r*) (*T'-nȝ-ʿ*)

A. *Ptaḥ-ma-chrow* + *Sen-amun I* (f.) (*Ptḥ-mȝʿ-ḫrw*) (*Tȝ-šrj-n-'mn*)

Ta-onch (f.) (*T'-ʿnḫ*) + A. Petosiris II (*Pȝ-dj-ꜥs(j)r*)

Sen-amun II (f.) *Neb-tiche* (f.) (*Nb-tḫj*)

Der Inhalt ist kurz folgender. *Ta-onch* verkauft ihrer Tochter *Sen-amun* ein Viertel von bestimmten Baulichkeiten mit Zubehör. Diese werden später bezeichnet als « 2 Häuser, aus Stein gebaut, bedacht, mit Thür und Fenster versehen im Anubisheiligtum an der Südseite des Dromos des Anubis auf seinem Berge (*tp-tw-f*), des grossen Gottes ». Durch das fehlende Stück ist das Verständniss des Zusammenhangs sehr erschwert, doch erkennt man deutlich, dass dieselben Örtlichkeiten geschildert sind wie im Pap. Louvre. So ist bei der Orientierung der beiden Häuser der Norden durch das Haus des *Apulȧ* (Apollon), Sohn des *Hrȧklits* (Heracleides) bezeichnet.

Die griechische Unterschrift — der Vermerk über die Eintragung in das Bezirksregister[3] — lautet nach der mir von WILCKEN gütigst mitgeteilten Umschrift :

Ἄρειος. Ἀναγέγραπται διὰ τοῦ ἐν τῶι Ἀνουβείωι (*sic*) γρα(φίου) Ἀθὺρ ιδ̄.

Dazu vergleicht WILCKEN[4] den folgenden Paralleltext des Pap. Louvre, 2411 :

Ἄρειος. Ἀναγέγραπται διὰ τοῦ ἐν τῶι Ἀνουβείωι (*sic*) γρα(φίου) Φαῶφι κθ̄.

Vielleicht taucht noch das fehlende Stück des Innsbrucker Papyrus und die zu-

1. Siehe SPIEGELBERG, *Demotische Papyrus Strassburg*, S. 7 ff.

2. A. = Archentaphiast .

3. S. MITTEIS, *Reichsrecht und Volksrecht*, S. 52.

4. Vgl. auch *Revue égypt.*, III, Tafel 7 (I) : ἔτους θ τῶι κα ἀναγεγρ(α) ἐν τῶι Ἀνουβιείωι διὸρ (??) und ähnlich *ibid.*

gehörige Traditionsurkunde in einer anderen Sammlung auf. Inzwischen aber wäre sehr zu wünschen, dass der erwähnte Papyrus des Louvre sowie die übrigen zugehörigen Urkunden in zuverlässiger Form veröffentlicht würden. Möchte diese kurze Notiz dazu den Anstoss geben!

DEMOTISCHE MISCELLEN[1]

VON

WILHELM SPIEGELBERG

XV. — Eine Formel der demotischen Kontrakte.
XVI. — Zur Personalbeschreibung in demotischen Kontrakten.
XVII. — Die Gruppe *Ḥr*.
XVIII. — Die Stadt *Sẖbw* in einem demotischen Texte.
XIX. — Ein Protokollpräscript der Samtherrschaft der Kleopatra III und des Ptolemæus XI Alexander I.
XX. — Die Gruppe *'ḥ* « Ochs », *'ḥ-t* « Kuh ».

XV. — EINE FORMEL DER DEMOTISCHEN KONTRAKTE

Meine vorläufige Übersetzung und Bearbeitung der Schemata der ägyptischen Verkaufs- und Traditionsurkunden[2] ist neuerdings von Wilcken in einer eingehenden Besprechung[3] ganz ausserordentlich gefördert worden. Zu meiner grossen Freude hat sich an fast allen Stellen eine Übereinstimmung des ägyptischen Textes mit dem griechischen ergeben. Dass ich diese Übereinstimmung heute noch verstärken kann, verdanke ich dem genannten Forscher, welcher meine Übertragung von Satz 6 mit Recht beanstandet hat und mir gleichzeitig durch den Text des Leid. P., der erst durch Wilckens neue Lesung benutzbar geworden ist, den Weg zum Verständniss der betreffenden demotischen Formel erschlossen hat. Eine Nachprüfung meiner Lesung und Übersetzung hat zu folgendem Ergebniss geführt.

Unter den von mir im folgenden[4] nach den Berliner und Strassburger Papyrus zusammengestellten Formeln der Ptolemäerzeit geben I-IX und XIII, XIV die Formel in der ersten Person Sgl., X-XII, in der ersten Person Pluralis[5]. Weiter aber giebt es innerhalb dieser zwei Gruppen erhebliche Varianten. Zunächst — und das ist für die richtige Auffassung der Formel entscheidend — wird das *'nwk mjt* häufig

---

1. S. *Recueil de Travaux*, XVI, S. 24 ff.; *Ä. Z.*, XXXVII, S. 18 ff.
2. SPIEGELBERG, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, S. 7 ff.
3. *Archiv für Papyruskunde*, II, S. 143.
4. I = *P. Strassb.*, 1; II = *ibid.*, 21; III = *ibid.*, 7; IV = *ibid.*, 6; V = *ibid.*, 44; VI = *P. Berlin*, 3119; VII = *ibid.*, 3090; VIII = *ibid.*, 5508 (= 3099 : 3100); IX = *ibid.*, 3146; X = *ibid.*, 3114; XI = *ibid.*, 9; XII = *P. Berlin*, 3097; XIII = *ibid.*, 5507; XIV = *ibid.*, 3096; XV = *P. Strassb.*, 8.
5. Daraus gewinnen wir die demotische Form 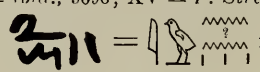 für ⲁⲛⲟⲛ.

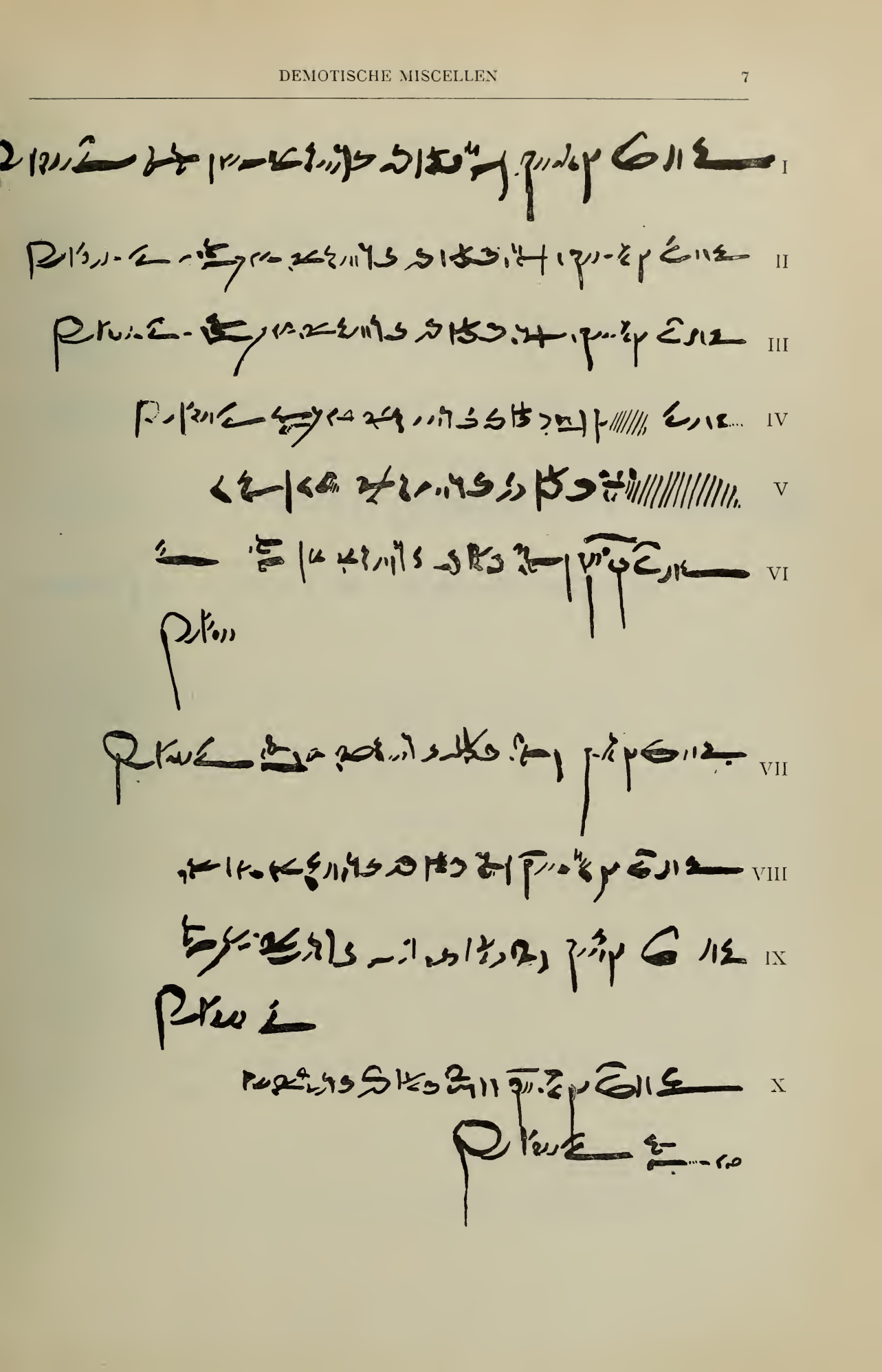
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

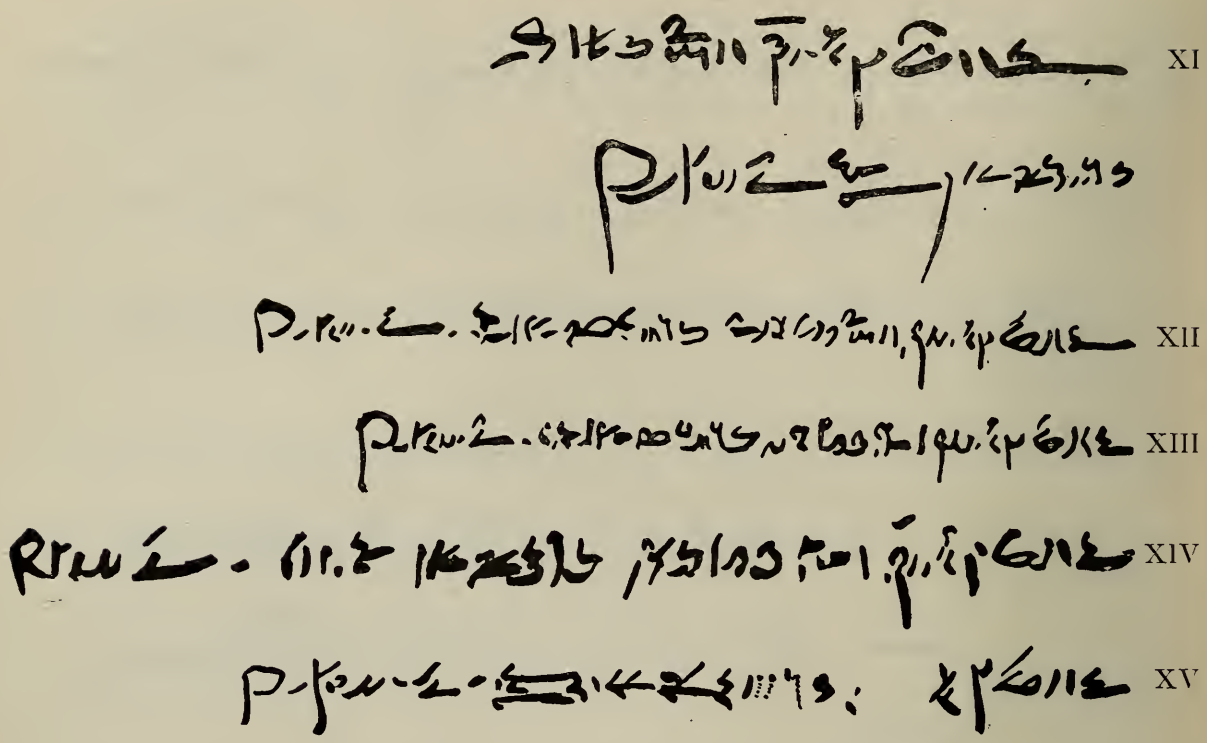

ausgelassen. Abgesehen von XV zitiere ich P. Berlin 3070, 3098, 3091, 3144, 3101 A + B[1]. Daraus folgt mit Notwendigkeit, dass die beiden Wörter grammatisch ein Zusatz sind, der nach Belieben weggelassen werden kann. Demnach ist meine Übersetzung — übrigens die früher übliche — grammatisch unmöglich. Zweifellos muss man, wie Griffith[2] das bereits richtig erkannt hat, das *rḫ* mit dem folgenden Infinitiv *'r(j) sḫj* verbinden. Es ist also, wenn ich zunächst von den beiden zwischenstehenden Wörtern absehe, zu übersetzen « noch soll irgend ein Mensch der Welt... darüber Macht haben können ausser dir von dem oben genannten Tage an ».

Was bedeuten nun die zwischenstehenden Wörter? Sie liegen in zwei Versionen vor. Die erste — lautet *'nwk mhw;-t(j)* « ego, familia mea » (XII–XIV). Damit erhalten wir die Übersetzung : « *Noch soll irgend ein Mensch der Welt — ich, meine*[3] *Familie — darüber Macht haben ausser dir von dem oben genannten Tage an.* » Was das heisst, lehrt die von Wilcken mitgeteilte Formel des Leidensis, welche der unserigen völlig entspricht οὐτ' ἐγὼ [ο]ὔτ' ἄλλος εκ το[ῦ ἐμ]οῦ γένους κυριεύσει αὐ[τῶν ἀπὸ τῆς <σήμερον> ἡμέ]ρας. Also ist zu übersetzen « (weder) ich (noch) meine Familie ».

Die andere Variante[4] bietet *'nwk m mjt*. Ich bin in meiner Arbeit noch der alten Annahme gefolgt dass in *m mjt* kopt. ⲙⲁⲧⲁⲁⲧ stecke. Das ist aus zwei Gründen

1. Bis auf das letzte Zitat und *Strassb.*, 8, sind es Traditionsurkunden.
2. *P.S.B.A.*, 1901, S. 296.
3. Dass man das Suffix der ersten Person Sgl. ergänzen muss — es liegt eine archaische defective Schreibung vor — ergiebt sich aus XII, wo zu dem ⲁⲛⲟⲛ *mhw:tn* gehört.
4. Schon in den unten besprochenen frühdemotischen Texten.

unmöglich. Einmal geht es palæographisch nicht an, denn es ist kaum anzunehmen, dass man die aus altem *w'* abgeleitete Form so unetymologisch geschrieben haben würde. Sodann aber spricht die Unveränderlichkeit des ⲧ (= ⲟ) am Ende, welches nach dem ⲁⲛⲟⲕ ebenso aussieht wie nach dem ⲁⲛⲟⲛ, zwingend dagegen. Im letzterem Falle müsste es die dem kopt. ⲙⲁⲩⲁⲁⲛ : ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲉⲛ entsprechende Form zeigen. Die richtige Umschrift und Erklärung hat bereits Griffith (a. O.) gegeben. *'nwk mjt* ist neuägyptisches « ich ebenso ». Im Zusammenhang kann das nur heissen : « *Noch soll irgend ein Mensch der Welt — einschliesslich meiner Person — darüber Macht haben ausser dir von dem obigen Tage an.* »

Diese Erklärung wird nun, wie ich erst nachträglich sehe, auch durch die frühdemotischen (Perserzeit) Texte gestützt, welche die letzte Formel in folgender Weise schreiben

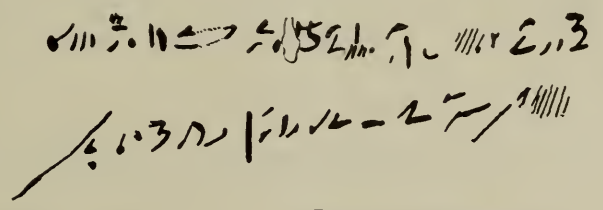

XVI[1]

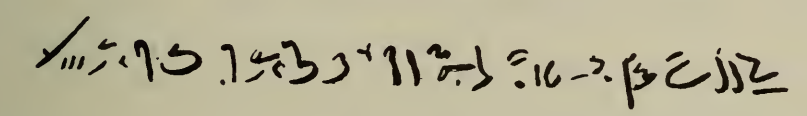

XVII[2]

XVIII[3]

XVI : *bn 'w rḫ rmt nbt n p; t; 'nwk mjtt*[4] *'r shi n(=m)-'mf rk bnr;-k tj n p; hrw nt ḥrj š;' dt.*

« Noch soll irgend ein Mensch der Welt — ich ebenfalls — darüber Macht haben ausser dir von dem obigen Tage an bis in Ewigkeit. »

XVII : *bn 'w rḫ rmt nbt n p; t; 'nwk mjtt 's*[5] *'r shi n(=m)-'mw bnr;-k tj p; hrw nt ḥrj š;' dt.*

« Noch soll irgend ein Mensch der Welt — ich ebenfalls also — darüber Macht haben ausser dir von dem obigen Tage an bis in Ewigkeit. »

XVIII : *bn 'w rmt nbt n p; t; 'nwk 's*[5] *m mjtt 'r shi n(=m) t;js pš t; 'ḥt nt ḥrj.*

« Noch soll irgend ein Mensch der Welt — ich also ebenfalls — über ihren Teil der Kuh Macht haben. »

1. *Corpus papyr.*, I, n° 1. — 2. *Ibid.*, n° 22. — 3. *Ibid.*, n° 23.

4. Für die Lesung der Gruppe , vgl. die Schreibung von ⲧⲁⲓⲉ in demselben Texte Z. 2 durch 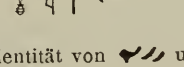 .

5. Siehe *Ä. Z.*, 1899, S. 39 ff. Unsere Stellen beweisen die Identität von 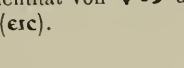 und schon in frühdemotischer Zeit. Beachte auch die wechselnde Stellung des *'s* (ⲉⲓⲥ).

Aus der römischen Kaiserzeit ist mir nur eine Stelle zugänglich *Pap. Berlin*, 6857, in welcher die beiden Wörter ausgelassen sind.

Da ich gerade von Kontraktformeln spreche, so möchte ich hier noch einmal auf meine Bemerkung in den Strassburger Papyrus, S. 8, Anm. 4, zurückkommen. Ich habe dort für eine Gruppe die Lesung *ḳnb-t* und die Bedeutung « gerichtliche Entscheidung » vorgeschlagen. In der folgenden Stelle *Pap. Lugd. I*, 348, 6/11 (ed. Krall) :

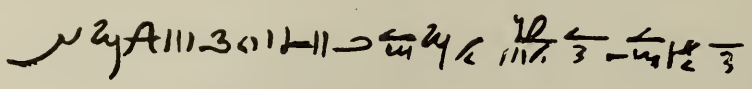

n; nb(w) n n; ḳnb-t nt 'w ḏm' p;ï

« Die Herrn der gerichtlichen Entscheidungen, das heisst Buch »

wird nun unsere Gruppe durch « Buch » ϫωωμε interpretiert. Daraufhin könnte man in der Kontraktformel *ḳnbt* als die schriftlich niedergelegten gerichtlichen Entscheidungen deuten.

XVI. — ZUR PERSONALBESCHREIBUNG IN DEMOTISCHEN KONTRAKTEN

In dem Text zu *Pap. Berlin*, 5507 (Verkaufsquittung) : 3098 (Traditionsurkunde), habe ich (S. 11) die folgende Personalbeschreibung einer Frau :

A : *P.B.*, 5507, 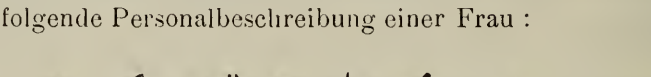

B : *P.B.*, 3098, 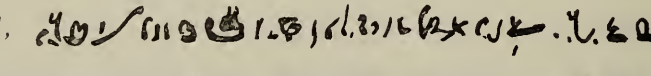

unübersetzt gelassen. Ich konnte zunächst nur soviel erkennen, dass eine Personalbeschreibung vorliege, die Lesung und Erklärung ist mir aber erst durch zwei demotische Papyrus der schönen Sammlung von Lord Amherst erschlossen worden, deren Veröffentlichung mir übertragen worden ist. Dort ist das Signalement einer Frau in der Verkaufsquittung :

C : 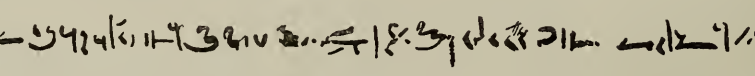

in der Traditionsurkunde D : 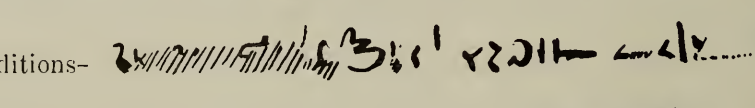

gegeben, während ein Mann in derselben Verkaufsquittung E : 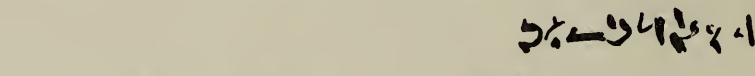

in der Traditionsurkunde F :

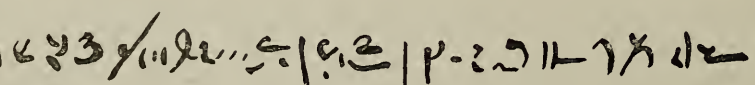

beschrieben wird.

Aus diesen Stellen ergiebt sich folgendes als Lesung :

I (A+B) : (*'ws*) *tn rnp-t XXXIII dnf s-ḥjm-t 'wn bj-t slm-t.*
II (C+D) : *tn rnp-t XL dnf s-ḥjm-t 'wn bj-t p;s msd snw wtf.*
III (E+F) : *tn rnp-t XXXV dnf rmt 'wn bj-t slm* (*d;d;*).

Die Übersetzung lautet :

I. « 33 Jahre alt[1], durchschnittlich, von Honigfarbe... »

II. « 40 Jahre alt, durchschnittlich, von Honigfarbe, ihre beiden Ohren sind durchstochen. »

III. « 35 Jahre alt, durchschnittlich, von Honigfarbe... »

Im folgenden sei eine Begründung und Erläuterung dieser Übertragungen gegeben, zu welchen ich zugleich auch als Bestätigung derselben die entsprechenden Wendungen der griechischen Kontrakte der Ptolemäerzeit stelle.

Zu *tn rnpt X*, vgl. meine *Demotischen Studien*, S. 18. Im Griechischen entspricht ὡς ἐτῶν *X dnf* ist zuletzt von Hess[2] besprochen worden. Die entsprechenden griechischen Wendungen σύμμετρος, καθήκουσα τάξις[3] und vor allem das Beispiel aus *Pa-Mont* 2/18 sprechen für die Bedeutung « symmetrisch, im Gleichgewicht ». Hier entspricht das Wort zweifellos dem griechischen μέσος, welches stets hinter der Altersbezeichnung und vor μελίχρως steht. Demnach hat *dnf* hier die Bedeutung « von mittlerer Statur », « durchschnittlich[4] ». Das μελίχρως drückt der Ägypter bei männlichen Individuen durch *rmt*[5] *'wn bj-t* (*ⲣⲉⲙ-ⲁⲩⲁⲛ-ⲉⲃⲓⲱ) bei Frauen durch *st-hjmt-'wn bjt* (*ⲥϩⲓⲙⲉ-ⲁⲩⲁⲛ-ⲉⲃⲓⲱ) « Mann (Frau) von Honigfarbe » aus[6].

Was heisst nun das *slm* in A, B, E, mit der Variante *slm d;d;* in F. Das mehrfache Vorkommen (in 6 Stellen 4 mal) spricht für die Bezeichnung einer normalen Beschaffenheit, und daher kann man nur zwischen dem τετανός und μακροπρόσωπος der griech. Texte schwanken. Ich kann mich nicht für das eine oder andere der beiden Wörter entscheiden. Auch die Variante *slm d;d;*, welche die Eigenschaft auf den Kopf bezieht, bringt keine Entscheidung. Man darf daraufhin nicht an μακροπρόσωπος denken, denn πρόσωπον würde genau genommen *ḥr* (ϩⲟ) entsprechen.

Der nächste Ausdruck C : D *p;s msd*[7] *snw wtf* (= *ⲡⲉⲥⲙⲁⲁϫⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟⲧϥ) ist klar. *Wtf* ist kopt. ⲟⲩⲱⲧϥ « perforare » und grammatisch Pseudoparticipium des uneigentlichen Nominalsatzes. Dazu vergleiche Grenfell-Hunt, *Greek pap.*, II, S. 31, II/1 : ὦς δεξιὸν τετρημένος. In dem Pap. Amherst findet sich noch zu einer anderen (männlichen) Person die folgende Beschreibung.

---

1. Var. « welche alt ist ».
2. *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette*, S. 58.
3. Ich ergänze die in der Rosettana auf *dnf* folgende Gruppe *n mtr* « richtig ».
4. Offenbar übersetzt der ägyptische Ausdruck den griechischen.
5. Diese Eigenschaftskonstruktion von *rmt* ist schon in einem Beispiel wie 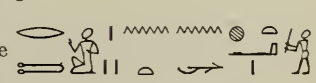 für das M. R. (*El-Bersheh*, I, 14/4) zu belegen.
6. Der Ausdruck soll das helle Braun der Hautfarbe bezeichnen. Die schwerfällige Konstruktion zeigt deutlich, dass der Ägypter auch hier aus dem Griechischen übersetzt hat.
7. Die Zeichen zwischen dem *d* und dem Determinativ des Fleisches sind mir unklar.

G (Verkaufsquittung) 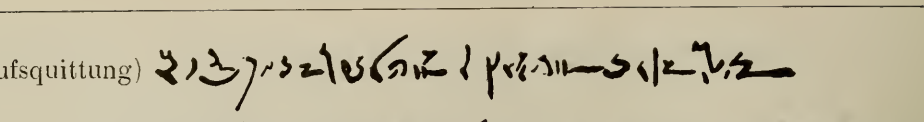

H (Traditionsurkunde) 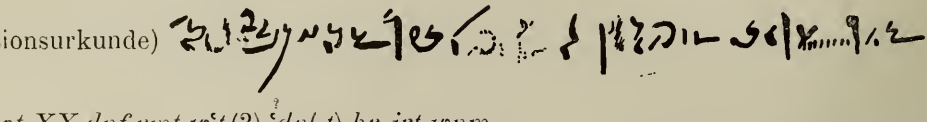

tn rnpt XX ḏnf rmt wʿt (?) *ʿḏn*(*-t*) *ḥr jrt wnm.*

« 20 Jahre alt, mittelgross, mit einer Narbe unter dem rechten Auge. »

Die ersten Ausdrücke sind schon oben besprochen worden, der letzte entspricht genau dem griechischen ουλὴ ὑπ' ὀφθαλμὸν δεξιόν[1]. Aus dieser Gleichung habe ich auch die Bedeutung von *ʿḏn*(*-t*) « Narbe » erschlossen. Ist meine Lesung richtig, so möchte ich *ʿḏn* auf denselben Stamm zurückführen, auf den kopt. ωϫπ « perdere, destruere » zurückgeht. Das *wʿt* würde *ʿḏn* zu einem Femininum machen und meine Lesung *ʿḏn* (*-t*) rechtfertigen. Vermutlich sind alle hier besprochenen Wendungen — ich habe in zwei Fällen schon darauf hingewiesen — aus dem Griechischen übersetzt worden.

XVII. — DIE GRUPPE

In dem Handbuch der Berliner Papyrussammlung[2] befindet sich S. 98 ff. eine kurze Characteristik der demotischen Schrift. Da der Abschnitt für weitere Kreise bestimmt ist, so halte ich es nicht für gerechtfertigt, die gesamte dort gegebene Darstellung einer fachwissenschaftlichen Kritik zu unterziehen. Ich möchte aber eine dort besprochene Gruppe herausgreifen, weil sie vielleicht gelegentlich dazu benuzt werden könnte, um den directen Zusammenhang der demotischen Schrift mit der hieroglyphischen zu erweisen. In soll der obere Strich dem Strich in entsprechen. Für jeden, der an der Ansicht festhält — und diese ist noch nicht ernsthaft angefochten worden, — dass die demotische Schrift sich aus der hieratischen Cursive[3] entwickelt hat, ist diese Erklärung unannehmbar. Die demotische Gruppe könnte nur dann auf zurükgehen wenn auch die hieratische Cursive diese Schreibung zeigte. Aber die betreffenden hieratischen Texte bieten Formen wie [4], [5], das heisst diejenigen Formen, in welchen man mühelos und sicher die Prototype der demotischen Gruppe erkennen wird. So zeigt uns also auch dieser Fall wieder, dass die hieratische Cursive — und nicht hieroglyphische Gruppen — die demotischen Formen geschaffen haben.

XVIII. — DIE STADT *SḪBW* IN EINEM DEMOTISCHEN TEXTE

In der Einleitung eines Briefes der Ptolemäerzeit[6] im Brit. Museum, Z. 2, wird

1. Z. B. Kenyon, *Pap. Br. Mus.*, II, S. 3.
2. Aus den Papyrus der Königlichen Museen von Adolf Erman und Fritz Krebs.
3. S. *Ä.Z.*, 1899, S. 18 ff. Verbessere in der gesperrt gedruckten Definition, S. 19 : « 4t. Jahrhundert » (*sic*).
4. *Hieratic inscript.*, Tafel XII, Rev./6.
5. Processakten des Brit. und Liverpooler Museums (*passim*) beides in dem n. pr. *Ḥrj*.
6. *Corpus papyrorum*, I.

folgender Gott 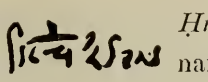 *Ḥr-ʾmn nb sẖb* « Horus-Amon, Herr von *sẖb* » genannt. Die hier genannte Stadt[1] ist natürlich mit der gleichnamigen Stadt des letopolischen Gaues identisch[2]. Der Nachweis der demotischen Schreibung macht Max Müllers[3] geistreichen Vorschlag *Sẖb* und *Sẖm* zu identifizieren, unannehmbar. Denn dass ein profaner Text für das sonst übliche *Sḫm* ein altes *Sẖb* eingesetzt hätte, will mir nicht möglich erscheinen.

XIX — EIN PROTOKOLLPRÆSCRIPT DER SAMTHERRSCHAFT DER KLEOPATRA III UND DES PTOLEMÆUS XI ALEXANDER I

In jüngster Zeit ist ein griechisches Papyrusfragment im Handel aufgetaucht, welches die griechische Fassung eines Protokolls enthält, welches bislang nur demotisch vorlag, und zwar in je einem Papyrus des Vatican und der New Yorker Sammlung[4] Nachdem ich durch die Güte des Herrn Divisionspfarrers Dr Pörtner in den Besitz einer Photographie der erstgenannten Urkunde gelangt bin, möchte ich es für zeitgemäss halten, eine neue Übersetzung des Protokolls vorzulegen. Möchte die Veröffentlichung des griechischen Textes nicht zu lange auf sich warten lassen!

« Im Jahre IX am 21 Tybi der Könige *Ḳluptrȧ* (Kleopatra) und Ptulmis (Ptolemaios) der mutterliebenden Götter, welche das Unheil (o. ä.) abwehren, (unter dem) Priester des *ʾAlgsȧntrs* (Alexandros), der Götter, die das Unheil (o. ä.) abwehren, und der Götter Brüder und des Gottes Wohlthäter und der vaterliebenden Götter und der glänzenden Götter und des Gottes, dessen Vater edel ist, und des mutterliebenden Gottes und des göttlichen Jünglings (*mnḫ ntr*), welcher seinen Vater liebt[5] und des Gottes Wohlthätes und der mutterliebenden Göttin und der mutterliebenden Götter, welche das Unheil (o. ä.) abwehren,

Und (unter) der Priesterin der Königin *Ḳluptrȧ* (Kleopatra) der Göttin Wohlthäter, der Mutterliebenden, welche das Unheil (o. ä.) abwehrt, welche das Gesetz liebt, die Herrin der...

Und des *ʾirupȧlu*[6] (ἱερούπωλος) der grossen Isis, der göttlichen Mutter,

Und (unter) der Priesterin der *ʾArsinȧ* (Arsinoe), der ihren Vater liebenden,

Und (unter) der Trägerin des Kranzes der Königin *Ḳluptrȧ* (Kleopatra) der Göttin Wohlthäter, der Mutterliebenden, welche das Unheil (o. ä) abwehrt, welche das Gesetz liebt, der Herrin der...

---

1. Über Revillouts (*Revue égypt.*, V/45, A 3) Vorschlag, aus dieser völlig klaren Gruppe Sais herauszulesen, ist kein Wort zu verlieren.

2. Erman, *Märchen Westcar*, I, S. 20; Brugsch, *Dict. géogr.*, 737.

3. *Orientalist. Litteraturzeitung*, 1901, S. 85.

4. *Revue égypt.*, III/S. 26. Eine noch ausführlichere Fassung mit Angabe der Namen der Kultbeamten liegt in dem von Revillout, *Chrest. demot.*, S. 401 ff., veröffentlichten Papyrus vor.

5. Θεὸς Φιλοπάτωρ νέος. *Mnḫ ntr* eignet vielleicht den unterägyptischen (memphitischen) Protokollen. Die oberägyptischen (*Strassburg*, nos 6 (*bis*), 7, 9, 43, 44) haben *ḥwn ntr*.

6. S. *Ä.Z.*, 1899, S. 38. Die hier vorliegende Schreibung determiniert *ʾiru-* (= ἱερο-) als selbstständiges Wort durch das Fremddeterminativ.

Und der Trägerin des Feuers[1] der Königin *Ḳluptrȧ* (Kleopatra) der Göttin Wohlthäter, der Mutterliebenden, welche das Unheil (o. ä.) abwehrt, welche das Gesetz liebt, der Herrin der. . . .

Und (unter) der Trägerin des goldenen Korbes (der) [*ʾAr*]*sinȧ* (Arsinoe) der Bruderliebenden.

Und (unter) der Trägerin des Kampfpreises vor *Bȧrnigȧ* (Berenike), der Wohlthäterin, die in Rakotis sind. »

XX. — DIE GRUPPE *ʾḤ* « OCHS » *ʾḤ-T* « KUH »

Über die Lesung der demotischen Gruppen[2] für die obigen Wörter herrscht heute wohl kein Zweifel, aber meines Wissens ist noch nirgends eine palæographische Erklärung gegeben worden. Sie wird wieder wie so oft durch die Formen der frühdemotischen Texte geliefert, welche in der Perserzeit folgende Formen zeigen :

I. *Pap. Berlin*, 3110, Z. 2[3] : .

II. *Thes. papyr.*, n° 23 (pl. XXIII), Z. 3 : .

Man sieht deutlich, dass II aus I verschliffen worden ist. I steht aber der bekannten hieratischen Form noch sehr nahe, welche die folgenden Formen der hieratischen Cursive veranschaulichen mögen :

4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

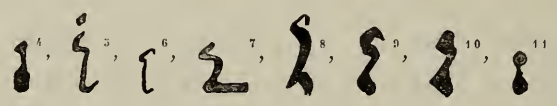

Danach ist die demotischer Gruppe aus

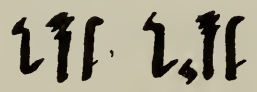

entstanden, indem und in der Cursive zu gleichen Strichen geworden sind. Die Verwandlung des in einen Strich ist ja auch aus der Gruppe *ḥnʿ* bekannt[12]. So lässt sich für die Entwicklung einer Form des Tierfell-determinativs diese Reihe aufstellen :

1. *Mnw* mit Determinativ des Feuers ist mit dem von Brugsch, *Wb.*, VI, S. 604, besprochenen Wort identisch. Das Demotische benutzt die Gruppe für ⲛⲁⲩ « sehen », was auf eine Vokalisation *mnȧw* führt.

2. S. die verschiedenen Formen der Gruppen in der Ptolemäer- und Kaiserzeit bei Hess, *Setna*, S. 51, und *Glossar zum Londoner gnost. Papyrus*, S. 3, ferner *Rosettana*, S. 64. An letzterer Stelle ist auch *ʾḥ* richtig von *ʿwt* — nicht *ʿꜣm!* — geschieden.

3. Die von mir im Begleittext (S. 4) nicht übersetzte Stelle ist so zu lesen *tꜣ(j)k ʾḥ-t st-ḥjmt bḥs* (= ⲃⲁϩⲥⲉ) *km skꜣ* « deine Kuh, Weibchen, Kalb, schwarz, welche (?) pflügt ». Im einzelnen s. meine Bemerkungen in der demnächst erscheinenden Bearbeitung der demot. Pap. Reinach.

4. *Pap. Abbott*, 2/10. — 5. *Ibid.*, 2/11. — 6. *Ibid.*, 4/13. — 7. Bergmann, *Pap. Wien*, 1/7. — 8. *Pap. Harris*, 4/8. — 9-10. *Ibid.*, Tafel 20. — 11. *Ibid.*, 20 *a*, 17.

12. S. *Recueil*, XVI, S. 24.

Auch das spätere ⌣ lässt sich aus Formen wie [1], [2] verstehen. Dagegen fehlt mir die Entwicklungsreihe für , dessen Entstehung aus dem hieratischen Zeichen man sich vorläufig etwa so erklären kann, dass das Zeichen später tiefer gesetzt[3] und von rechts nach links * gezogen wurde. Doch das verdient in weiterem Zusammenhange untersucht zu werden. Möchte uns bald durch eine Publikation der späthieratischer Cursivtexte das wichtigste Material für diese Fragen zugänglich werden. Vor der Hand müssen Vermutungen herhalten, wo uns einst klare Entwicklungreihen die volle Sicherheit geben werden.

Das ⌓ fem. steht in der frühdemotischen Gruppe noch richtig hinter dem Determinativ, während es später stets davor und auch dann steht, wenn das Masculinum « Ochs » gemeint ist. Ich glaube, die Erklärung für beide Absonderlichkeiten liegt darin, dass masc. und fem., wie das kopt. ⲉϩⲉ « Ochs », « Kuh » zeigt, in späterer Zeit gleich lauteten. Dieser lautliche Gleichklang führte zweifellos dazu, dass man die beiden ursprünglich verschiedenen Gruppen bald (nach der Perserzeit) promiscue gebrauchte. Schrieb man aber das Masculinum « Ochs » mit der « Kuhgruppe », so war das ⌓ des Femininums am Ende ein palæographischer Widersinn, und aus diesem Grunde dürfte sich das ⌓, da man es nicht fallen liess, vor das Determinativ gerettet haben. So schreibt die Ptolemäer- und Kaiserzeit eigentlich , wenn es erlaubt ist[4] hieroglyphisch zu transcribieren, kehrt also — aber sicher unbewusst wieder zu der alten Schreibung der hieratischen Texte zurück.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ XXIV. — M. Spiegelberg a montré fort bien que le nom ZAZAI, *le tétard, le têtu,* ou peut-être *le bouclé,* avait deux transcriptions différentes en grec, Σισόϊς-Σισύις, d'une part, Τιθώεις-Τιθόης-Τιτόης, de l'autre; le copte n'a point la série en T, mais il transcrit, comme nom commun et comme nom propre, ϫⲓϫⲱⲓ *T.* ϫⲓϭⲱⲓ *M.*, le grec ayant une transcription σισόη pour le nom commun[5]. Voyons ce qu'on peut ajouter à son étude.

Les deux séries de transcriptions sont parfaitement légitimes, car le z égyptien peut se résoudre en grec de la même manière que le צ sémitique, tantôt sur la dentale T, tantôt sur la sifflante S. Je crois pourtant que le T de Τιθόης est dû à une loi de pure phonétique grecque. Si, en effet, nous prenons les variantes les plus fréquentes de la forme du

1. *Pap. Turin*, 128, 7. — 2. *Pap. Harris*, 20 *a*, 17.

3. Wie die Gruppe für ⲣⲱⲙⲉ und .

4. Ich umschreibe hier nur zur Illustration meiner Ausführungen. Der demotische Schreiber hatte sicherlich keine Ahnung mehr von dem Ursprung seiner Gruppe, die ihm bereits Sigel geworden war.

5. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 45*-47*.

nom en Τ, nous verrons qu'elles contiennent presque toujours un θ à la seconde syllabe contre un τ à la première. Or, les transcriptions en Σ, Σισόϊς-Σισύις, et la transcription copte ϫιϫωι prouvent qu'aux bas temps de la langue, les deux sons correspondant aux deux z du terme antique étaient identiques; le θ ayant été employé pour exprimer la valeur particulière au , il résulte de l'observation précédente que la transcription régulière d'un mot tel que aurait été Θιθόης-Θιθώεις, et non Τιθόης-Τιθώεις. Mais on sait la répugnance que les Grecs éprouvaient à commencer deux syllabes de suite par un son tel que θ ou χ : ils ne voulaient point de formes comme θίθημι, θέθηπα, θεθνεώς, θιθάσσω, mais ils prononçaient et ils écrivaient τίθημι, τέθηπα, τεθνεώς, τιθάσσω, avec un τ au redoublement de la première syllabe contre le θ de la racine. L'analogie les poussa donc à traiter un mot tel que comme leurs redoublements des thèmes en θ initial, et, par suite, à écrire Τιθόης avec un Τ initial, au lieu de Θιθόης que la prononciation indigène exigeait. M. Spiegelberg nous fournit la preuve que le nom ainsi modifié pouvait devenir méconnaissable pour les Égyptiens de race, et leur sembler emprunter au grec. La forme du nom qui, pour l'orthographe, répondrait à la forme antique avec ses deux , , est rare. La forme la plus fréquente est que M. Spiegelberg transcrit et que je préférerais transcrire [1], ce qui nous donnerait un Τ à l'initiale au lieu du du nom antique; en ce cas, le nom démotique, ainsi qu'il arrive parfois, aurait été réécrit d'après le son qu'il avait pris en grec.

La prononciation Σισόϊς-Σισύις-ϫιϫωι nous montre, pour les dernières époques de la langue, un système vocalique ι + ω-ου-ο + ι répondant à une orthographe antique, et : les deux des orthographes antiques sont respectivement ι et o-ou-ô dans l'orthographe moderne, et seul le final a conservé sa valeur ι. Si nous prenons le thème d'où le nom propre dérive, nous trouvons qu'en copte on a ϫωϫ *M.* ϩι, [ⲁⲓ]ϫωϫ *T.* ⲡ, *caput, princeps, dux,* pour , où le premier est rendu ω, tandis que le second est tombé. Si nous passons de là au terme de même aspect extérieur, mais qui signifie *ennemi* , , le copte nous fournit un système vocalique différent, ϫⲁϫⲉ *T.* ⲡ, ϫⲁϫⲓ *M.* ϩι, ϫⲉϫⲓ *B.* ⲡ, qui fait au pluriel ϫιϫⲉⲉⲩ, ϫιϫⲉⲉⲩⲉ, ϫιϫⲉⲟⲩ *T.* Le groupe et ses dérivés répondent à trois vocalisations différentes :

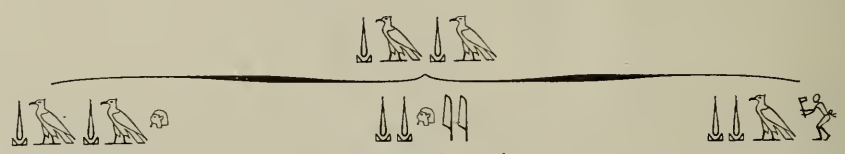

ϫωϫ — ϫιϫωι-σισόϊς-σισύις — ϫⲁϫⲉ-ϫⲁϫⲓ, pl. ϫιϫⲉⲟⲩ-ϫιϫⲉⲩⲉ.

Puisque l'orthographe hiéroglyphique nous montre deux A comme voyelles inhé-

1. J'aurai à revenir sur ce point, et à montrer que les deux valeurs et existent pour le signe démotique. M. Spiegelberg a une tendance à restreindre la polyphonie des signes démotiques qui me paraît l'avoir entraîné quelquefois trop loin.

rentes aux deux , la κοινή devait avoir à l'origine une prononciation identique ZAZA+ pour les trois mots, quelle que fût d'ailleurs la différence des sens.

, *tête*, avait un accent sur la première syllabe ZÁZA+, comme le prouve la place de la voyelle dans le dérivé copte ϫⲱϫ. Les variantes du mot lui donnent pour la syllabe atone une forme ĂOŬ et pour le tout une vocalisation ZÁZĂOŬ, d'où ϫⲱϫ dérive naturellement par ZÁZA͡OU-ZÁZE-*ZÓZĔ. La finale ĂOŬ s'est diphonguée en A͡OU, et la diphtongue résolue sur un Ĕ qui s'est amui tandis que l'Á tonique s'obscurcissait en Ó selon la tendance ordinaire en pareil cas : la présence de ω à la tonique au lieu de ο semble montrer, selon le principe de Steindorff[1], que l'obscurcissement s'est produit lorsque la première syllabe était encore ouverte, au temps où l'Ĕ final n'était pas tombé. Tous ces changements se retrouvent dans une autre transcription grecque d'un nom où notre mot entrait, qui est rendu Καθύτης et Κατῦτις[2]. Ici encore, le , au lieu d'être rendu par deux θ, l'a été par un θ et un τ, puis le θ a tourné au τ. L'A de la première syllabe s'est obscurci et a tourné à l'OU-ῦ, prédécesseur de l'O-ω. Enfin, au moment où le nom a été transcrit, la finale en E existait encore, comme le prouve le choix de la terminaison grecque en -ης pour la déclinaison : θῦτη[ε] est l'équivalent exact du *ϫⲟⲩϫⲉ-ϫⲱϫⲉ, qui a dû précéder ϫⲱϫ. Z+Z+I est un dérivé de ZAZAOU par l'adjonction de la flexion I d'état, et, comme cette flexion s'ajoute d'ordinaire telle quelle aux mots, l'ensemble de a dû se prononcer à un moment ZAZAOUI, mais avec quel accent? Les transcriptions récentes, Σισόϊς-Σισῦις, Τιθώεις-Τιθόης, ϫⲓϫⲱϊ-ϫⲓϭⲱϊ, montrent que, dans le dernier stage de la langue au moins, l'accent s'était reporté de la place qu'il occupait à la première syllabe, ZÁZĂOŬ dans le simple, sur la seconde syllabe, et qu'on a dû prononcer à un moment Z+ZA͡OUI : la flexion lourde I, venant s'ajouter à la diphtongue A͡OU, a attiré sur elle l'accent tonique, puis, quand la diphtongue A͡OU s'est résolue en O-ω, l'accent est demeuré sur cet ο-ω. Jusqu'à présent, tout s'explique régulièrement, mais il faut maintenant nous demander d'où provient la vocalisation en I, ϫⲓϫⲱ́ϊ de la première syllabe, contre la vocalisation en ω du copte ϫⲱ́ϫ et la vocalisation en A, ZÁZAOU, de la κοινή.

Si nous nous tournons vers le groupe Z+Z+, *ennemi*, ses transcriptions coptes nous montrent la même particularité que celles de ZÁZAOU, *caput*. La variante démotique lui reconnaît une finale en I, comme celle de ZAZÁOUI, soit , qui se retrouve dans le copte ϫⲁϫⲓ-ϫⲉϫⲓ-ϫⲁϫⲉ et qui est probablement de même nature, ZAZAI, *ennemi*, étant un nom d'agent dérivé de *ZAZA[3], la présence de cet ε-ι à la finale nous ramène, comme on l'a vu souvent déjà dans ces études, à un

1. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, § 32, p. 23 sqq.

2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 104. p. 16*. Spiegelberg pense que l'orthographe démotique « ist sicher nicht etymologisch ». Le mot est pourtant formé avec le terme , qui entre en composition dans quelques mots cités par Brugsch (*Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 1288-1289), , , peut-être, : GA-ZAZA signifierait *celui* qui a manqué de tête ou de cheveux, soit *l'écervelé*, soit *le chauve*.

3. Ϫⲁϫⲉ-ϫⲁϫⲓ rentre donc dans la catégorie, définie par Stern (*Koptische Grammatik*, § 126, p. 60-61), des mots, surtout des adjectifs, qui ont l'accent sur la première (SETHE, *Verbum*, t. I, § 21, p. 15).

hiatus AI, puis à une diphtongue ÂÎ de la κοινή qui se résout directement sur Æ-E-ϵ, indirectement sur ι par affaiblissement de A en E, ÂÎ-ÊÎ-I : la prononciation de la κοινή antérieure au copte est donc pour ce mot ZÁZAÍ avec deux accents, l'un sur la première syllabe du radical, l'autre sur la flexion en I, ce second accent subordonné au premier et disparaissant lorsque le procédé de diphtongaison eut accompli son œuvre dans ϫά́ϫε-ϫέϫι-ϫά́ϫι. Le mot ϫά́ϫε a donc retenu plus de traits de la vocalisation de la κοινή que ϫώϫ, du moins au singulier, car au pluriel il est devenu ϫιϫεεϩε-ϫιϫεεϩ-ϫιϫεοϩ *T.*, qui présente la même phrase vocalique I-OU-E que ϫιϫωι-Τιθόης; l'adjonction au thème ZAZAI de la flexion lourde du pluriel ⲟϩι-ⲟϩε-ϩε, et par chute de l'I, -ⲟϩ-ϩ, a produit le même changement de vocalisation interne que celle de la flexion d'état en I, et ϫιϫωι-ϫιϫωε [= Τιθόης] est complètement parallèle à ϫιϫεεϩε-ϫιϫεοϩ[1]. On rencontre du reste la même phrase vocalique dans des mots de formation analogue, dans les pluriels ⲙιτωοϩι *M.* ⲛι, *viæ, semitæ,* de ⲙωιτ *M.* ⲡι, ⲙοειτ *T.* ⲡ, ⲥιⲛωοϩι *M.* ϩⲁⲛ, *latrones,* de ⲥⲟⲛι *M.* ⲡ, ⲥⲟⲟⲛⲉ *T.*, ⲥⲁⲁⲛι *B.* ⲡ. Le phénomène est donc certain, mais la raison en est difficile à découvrir. M. Sethe, le seul qui s'en soit occupé à ma connaissance, lui attribue des causes diverses. En ce qui concerne ϫιϫωϊ, « c'est, dit-il, pour **D̲e̥ʒd̲ṓʒĕj,* forme » redoublée D̲ʒd̲ʒj; le premier ι remplace la voyelle auxiliaire *ĕ* après ϫ[2], » en d'autres termes la transformation de la première voyelle, Ĕ pour M. Sethe, Ă pour moi, en ι serait due à l'influence de la dentale sifflante ϫ. En ce qui concerne ⲙιτωοϩι[3], il suppose que le mot égyptien renfermait un ⲛ, qui se sera maintenu comme ι. Tout cela n'explique point la substitution du son I au son A de la κοινή. Le mieux est de ne rien nous expliquer pour le moment et de nous borner à constater le fait : dans les mots formés sur z+z, les transcriptions coptes et grecques nous ramènent, pour la κοινή, à une vocalisation en A, ZÁZAOU, *tête,* ZAZÁOUI, *tétu,* ZÁZAI, *ennemi,* qui aboutit aux bas temps à ϫωϫ, *caput,* Σισύι[ς], Σισόϊ[ς], Τιθόη[ς], ϫιϫωι, *tétu,* ϫⲁϫε, pl. ϫιϫεεϩε, *ennemi.*

§ XXV. — J'ai essayé de montrer ailleurs que l'E, résultant de la diphtongaison de A+I de la κοινή et même d'autres E de la langue postérieure, avait une prononciation analogue à celle de notre E ouvert; cette prononciation fut rendue tantôt E, tantôt Ê

1. Je ne m'inquiète pas, pour le moment, de la réduplication de l'ϵ que j'aurai l'occasion d'étudier plus tard.

2. Sethe, *Verbum*, t. I, § 96 *a*, p. 57, considère toutes ces formes comme secondaires : « Ist das *als* ι *erhalten* nur in den Pluralen ϫIcooϩe von ϫoϭIc : ϭωIc *Herr* und ⲙIτωοϩι *boh.* von ⲙoϭIτ : ⲙωIτ, *Weg* (æg. *mJtn*). Beide Formen sind aber augenscheinlich junge Bildungen da sie wie *Feminine* Plurale gebildet sind, und in ⲙιτωοϩι die Entstehung des Wortes gar nicht berucksichtigt ist. » Mais ⲙωιτ-ⲙοειτ n'équivaut pas à , comme le pense M. Sethe : il dérive d'une forme du mot sans finale qu'on trouve déjà à la XIXe dynastie , , et qui est fréquente dans les textes démotiques. Πωιτ équivaut exactement à MAϒIDOU, par chute de la finale et par obscurcissement de A en ω : ⲙιτωοϩι est à MAϒIT-ⲙωιτ, ce que ϫιϫωϊ-Σισύι[ς] est à ZAZAOUI. Je reviendrai plus tard sur les formes telles que ϫιcooϩe.

3. SETHE, *Verbum*, t. I, § 80 II 3, p. 49; cf. § 51, 1, p. 29.

par les Grecs, et elle tourna, par la suite, tantôt à l'ⲉ, tantôt à l'ⲏ[1]. Les transcriptions grecques de certains des noms propres recueillis par M. Spiegelberg apportent une confirmation nouvelle de cette manière de voir :

1° Voici d'abord la série des noms formés sur ce mot [hiéroglyphe], ⲥⲁⲛ-ⲥⲟⲛ, *frère,* que j'ai étudié précédemment. M. Spiegelberg en a classé les éléments selon le nombre de *dieux-frères* auquel chacun des termes correspond[2], et je ne puis mieux faire que de suivre sa classification dans cette étude.

A. *Deux dieux-frères.* — Ce sont dans l'ordre où il les a rangés, Σανσνώς-Σενσανσνώς, puis, avec l'article masculin ou féminin, Ψανσνώς-Τσανσνώς, puis les dérivés généalogiques de ceux-ci, Σενψανσνώς-Ψενσενψανσνώς, enfin les noms composés avec le pronom τα-, θα-, possessif Θαψονσναύς-ⲧⲁⲡⲥⲟⲛⲥⲛⲁⲩ et Τασνώς. La caractéristique de ces noms est la résolution presque constante d'ΑΟΥ dans σναύ, *deux,* sur ω, σνώ. J'avais déjà noté la résolution sur ⲟ dans le copte même, ⲥⲛⲁⲩ-ⲥⲛⲟ *T.* : l'égyptien d'époque grecque préfère la résolution sur ω, et cela doit tenir à quelque variante de prononciation, car si le son entendu avait été celui de l'ⲟ, rien n'eût empêché les Grecs d'Égypte d'employer la seconde déclinaison Ψανσνός, -οῦ, au lieu de la troisième Ψανσνώς, -ῶτος. C'est d'ailleurs un point sur lequel il y aura lieu de revenir.

B. *Trois dieux-frères.* — Ce sont pour le grec Χεμσνεύς, Σενχεμσνεύς, Σενχονσνεύς, Παχεντσνεύς, et pour le copte ϣⲉⲙ̄ⲛⲧⲥⲛⲏⲩ, ϫⲉⲙ̄ⲛⲧⲥⲛⲏⲩ, ϫ̄ⲙⲧⲥⲛⲏⲩ[3]. La différence entre l'orthographe du copte et celle de la transcription grecque est notable : où l'une a l'Ê long, ⲥⲛⲏⲩ pour le pluriel de ⲥⲟⲛ-ⲥⲁⲛ, l'autre a l'Ĕ bref, σνεύ.

C. *Quatre dieux-frères.* — Ici encore, la transcription grecque rend le pluriel de ⲥⲟⲛ-ⲥⲁⲛ par σνεύ, dans Φθοσνεύς et dans Σενφθονσνεύς.

D. *Le nombre des dieux-frères n'est pas mentionné*[4]. — L'égyptien d'époque grecque donne le nom féminin Τανσνεύς, tandis que celui de l'époque copte a le masculin ⲡⲁⲛⲉⲥⲛⲏⲩ, avec la substitution du ⲏ à l'ε dans le pluriel νσνεύ = ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ.

2° Une série moins nombreuse, mais plus important peut-être, comprend des noms qui ont pour élément final la forme démotique du verbe [hiéroglyphe] N+ϣ, *venir.* M. Spiegelberg y range, à bon droit, je pense, trois noms dont il n'a que la transcription grecque, Σαϊονῆις, Ἀτομνεύς et Τετνήου, qu'il interprète par ϣⲁϊⲟⲛⲏⲩ, *une grande fête vient,* Ⲧⲉⲧⲛⲏⲟⲩ, *Celle qui vient,* ATOM+ⲛⲏⲩ, *Atoumou vient*[5]. Dans deux des cas, un ⲏ répond à l'ϣ antique et à l'ⲏ copte, dans le troisième on a pour le son ϣ-ⲏ un ε, comme dans σνεύ pour ⲥⲛⲏⲩ.

3° Plusieurs noms contiennent comme dernier élément le mot [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] HAIOU, dont le copte ϩⲏⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, ϩⲏⲩ *T. B.* ⲡ, *utilitas,* est le dérivé. C'est d'abord Τορεύς, [hiéroglyphes][6], et son dérivé Ψεντορεύς à côté duquel les textes

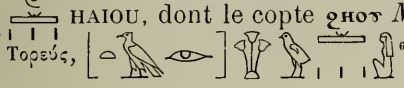

1. *Recueil de Travaux*, t. XXIII, p. 67-63; cf. t. XXIV, p. 158.
2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 35.
3. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 413, p. 37*. La variante Σενχεντσνέυ ne nous est connue que par une transcription de Révillout (ID., *ibid.*, n° 303 *b*, p. 43*).
4. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 301, p. 43*.
5. SPIEGELBERG, *Griechische und Demotische Eigennamen*, n° 233, p. 34*, n° 375, p. 53*, n° 445 *b*, p. 62*.
6. SPIEGELBERG, *Griechische und Demotische Eigennamen*, n° 388, p. 53*.

fournissent une autre forme Ψεντορῆις[1], enfin Ψεντασεύς, qu'on rencontre aussi sous les formes Ψεντασήου et Ψεντασῆς et qui répond à un nom démotique PSHENTAISIHÊOU[2]. On voit quelle variété de formes l'orthographe grecque possède pour le groupe antique : εύ, ήου, ῆι, contre le ϩⲏⲩ du copte.

4° J'ai montré, il y a longtemps, que le groupe démotique qui signifie *aller* et qu'on lisait, entre autres, ⲧⲟⲟⲧⲉ, est la déformation de l'hiératique , , qui s'écrit en hiéroglyphes , . Ce groupe entre en composition dans plusieurs noms que Spiegelberg a analysés très finement, ainsi dans TCHENHARÊOU, que le grec transcrit Σεναργηῦις, tandis que le nom simple est rendu Ἀργεύς, Ἀρεύς : il y reconnaît ce qu'il appelle, d'après l'école de Berlin, le pseudo-participe du verbe [3], ce que j'appellerai plus simplement, jusqu'à nouvel ordre, le qualitatif du verbe . Le verbe *aller* répond en copte à ⲉⲓ *T. M. B.* ⲓ *M. B.*, dont *ⲏⲟⲩ-ⲏⲩ, restitué par Spiegelberg, est le qualitatif naturel : si l'on se reporte aux chapitres précédents de cette étude, on verra que *ⲏⲟⲩ-ⲏⲩ remonte nécessairement à une forme antérieure, *AÏOU, dont l'A+I s'est diphtongué et résolu en Æ-E. Si l'on compare ces formes à celles que fournissent les textes hiéroglyphiques, on sera amené à croire que les deux orthographes principales que présente le verbe *aller, venir,* répondaient, dans la κοινή, chacune à l'une des formes grammaticales, , à AI-ⲉⲓ-ⲓ, dont et ses variantes étaient le qualitatif AIOU[AIOUT]-ÆOU-ⲏⲩ[4].

Σενθοτεύς, puis Θοτεύς sont deux autres noms du même genre, où le nom de Thot joue le même rôle que plus haut le nom d'Horus, ; mais le qualitatif de ⲉⲓ-ⲓ est écrit ici *ⲉⲩ au lieu de *ⲏⲟⲩ-ⲏⲩ[5].

5° Le nom Φθεύς répond à un groupe où M. Spiegelberg reconnaît avec toute raison , , soit le copte ⲑⲏⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, ⲧⲏⲩ *T.* ⲡ, *ventus :* à l'orthographe en ⲏ du copte correspond dans le grec une orthographe en ε, dont l'exactitude est confirmée par la transcription du mot magique [κηρι]ϫεⲩ du Papyrus gnostique de Leyde[6].

6° Plusieurs noms sont formés avec le mot *compagnon,* qui, au singulier, est transcrit ἀρέ, ἀρ-, ainsi Ταροϐάσθις, , Ταρεοῦς, « la *compagne* de Bastit », « la *compagne* d'Ouîti », Ταρεήσις, Ταριαῖος, Ταρῖπις[7]. Spiegelberg a reconnu le pluriel du même mot dans le nom démotique , qui est trans-

1. SPIEGELBERG, *Griechische und Demotische Eigennamen*, n° 453 *b*, p. 63*. La variante Ψεντορήειος me paraît provenir de l'iotacisme croissant : υ de Ψεντορεύς se sera prononcé ι. En revanche, je ne pense pas que l'o[E] de la seconde syllabe soit, comme le pense Spiegelberg, un « Überrest eines alten Partic. imperf. ». Il y a là une influence régressive de la diphtongue accentuée finale : l'E atone inhérent, soit à l'article féminin , soit au verbe de ϩⲏⲟⲩ, s'est mué en o par enharmonie avec l'EOU de ϩⲏⲩ.

2. SPIEGELBERG, *Griechische und Demotische Eigennamen*, n°s 445, 445 *a*, 445 *b*, p. 62*. La variante [ψεν]-τασῆς me paraît, comme la variante Ψεντορήειος de la note précédente, due à une faute d'iotacisme.

3. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 252, p. 37*.

4. Griffith a exprimé dubitativement la même idée (*The Old Coptic Horoscope*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 82, note 21). Je reviendrai prochainement, je l'espère, sur l'étude très ingénieuse qu'a consacrée à ces formes Sethe, *Verbum*, t. I, §§ 463-479, p. 284-290; les faits me paraissent être beaucoup plus simples qu'il ne le dit.

5. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Demotische Eigennamen*, n° 271, p. 39*, et n° 445 *b*, p. 62*.

6. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 405, p. 56*.

7. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 348, p. 49-50*.

crit en grec Πχεμτερήυς[1]. Ici l'orthographe de l'égyptien d'époque grecque ἐρήυ répond à celle du copte ⲉⲣⲏⲩ *M.* ⲉⲣⲏⲩ *T.*

J'ajouterai, pour ce qui concerne le verbe ⲛⲏⲩ, que l'horoscope de Goodwin lui donne la forme ⲛⲉⲟⲩ[2], qui répond aux orthographes grecques νεύ. Le même document emploie aussi pour le mot ⲁⲣⲏⲩ *M.* ⲁⲣⲏⲩ *T.*, *si*, voisin de forme de ⲉⲣⲏⲩ, l'orthographe ⲁⲣⲉⲟⲩ par l'ⲉ[3]. J'ai noté déjà par ailleurs le nombre relativement considérable de mots où il a un ⲉ contre ⲏ dans le copte[4].

Si on reprend les formes énumérées dans cette liste et qu'on les compare entre elles et avec le copte, voici le tableau qu'on obtient :

	ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE	COPTE
	Σνεύ	ⲥⲛⲏⲩ
	Νῆου, νῆι Νεύ, νέου	ⲛⲏⲩ
	Ἥου, ἦι Ἐύ	ϩⲏⲩ
	Ἠύ Ἐύ	»
	Θέυ, Δέυ	ⲑⲏⲟⲩ, ⲧⲏⲩ
	Ἐρήυ, ἀρέου	ⲉⲣⲏⲩ.

La prédominance de ε dans ce tableau tient certainement à l'influence de la terminaison grecque en -εύς; toutefois, pour que la comparaison ait pu être faite entre cette flexion grecque et la finale égyptienne, il a fallu au préalable que le son égyptien ne différât pas grandement de celui qu'on entendait dans la diphtongue ευ du grec. Les orthographes alternantes en ευ et ηυ de certaines transcriptions montrent d'autre part qu'on pouvait hésiter entre le son de l'ε grec et celui de l'η pour rendre le son égyptien. Ces observations nous ramènent, on le voit, à l'idée que d'autres considérations m'avaient suggérée d'un E égyptien mixte, qui se serait ensuite scindé en deux sons pour aboutir en copte à ⲉ ou à ⲏ, sans que le copte marquât toujours et partout la distinction entre les deux.

§ XXVI. — Il faut citer dans le même ordre d'idée la curieuse glose du *Papyrus gnostique de Leyde*, XXII, l. 6 : ϣϩⲉ-ϣϩⲏ. Le magicien a-t-il voulu différencier l'énonciation redoublée du nom divin? La chose est possible, mais la double orthographe n'en répond pas moins à un groupe hiéroglyphique unique . La prononciation en était SHAFAÍT, avec l'accent sur la finale, puisque la transcription n'a qu'une voyelle, la finale ⲉ-ⲏ résultant de la diphtongaison de A+Í : la voyelle de la pre-

1. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 403, p. 56*.
2. GRIFFITH, *The Old Coptic Horoscope*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 82, l. 21.
3. GRIFFITH, *The Old Coptic Horoscope*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 79, 84.
4. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 158, note 2.

mière syllabe nous est donnée, pour l'époque grecque, par la transcription Ἁρσαφής = HARSHAFÉ, du nom divin HARSHAFAÏ[T]. Si la différenciation ϣⲃⲉ-ϣⲃⲏ n'est pas pour marquer une variante de genre, telle que celles qu'on trouve dans d'autres conjurations magiques , etc., ce qui est peu probable, donné la forme du texte égyptien, il faut bien admettre que la résultante de la diphtongaison de A+I pouvait être rendue ⲉ ou ⲏ, c'est-à-dire par un son qui, sans être exactement ⲉ ou ⲏ, aboutissait presque indifféremment à la prononciation de l'une ou l'autre de ces lettres.

§ XXVII. — Spiegelberg dit à propos du nom ⲥⲉⲛⲡⲛⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ : « Dans -[ⲟ]ⲛⲑⲩⲣ- » pourrait se cacher ENTORET, *déesse,* que Steindorff a retrouvé dans ⲛⲓⲕⲉⲛⲧⲱⲣⲓ. Mais » comment doit-on expliquer ⲡⲛ[ⲟ][1]? » La forme démotique n'est point donnée sur la tablette à côté de la forme grecque, de sorte que le doute est toujours possible. Toutefois Spiegelberg a catalogué les formes Ψενοντῆρις[2] et Σενεντῆρις[3] qui me paraissent fournir une explication différente de la sienne.

Σενεντῆρις, qui est rendu , a pour variante Σενονδήρ[4], où l'article pluriel est rendu par ⲛⲟ à côté de ⲛⲉ, si bien que dans ⲥⲉⲛⲡⲛⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ, le groupe ⲛⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ, au lieu de renfermer le féminin ENTORET, selon la conjecture de Spiegelberg, renfermerait le pluriel : la présence de l'ⲩ, ici comme dans plusieurs des cas que j'ai cités plus haut[5], serait due à l'iotacisme qui commençait alors à prévaloir, et ⲛⲟⲛⲑⲩ̄ⲣⲓⲥ serait l'équivalent phonétique de ⲛⲟⲛⲧⲏ̄ⲣⲓⲥ-ⲛⲟⲛⲇⲏⲣ. L'o se trouve de même dans Πανομιεύς et Τανομιεύς[6] pour , et on pourrait être tenté d'expliquer sa présence par l'analogie de l'expression courante Σονθήρ du nom divin Ἀμωνρασονθήρ : je crois toutefois que nous avons ici un cas nouveau d'enharmonie. La première syllabe du mot N+T+R, *dieu,* contenait dans la κοινή un OU qui s'est préservé toujours au singulier, dans les noms Πινοῦτις, Σενπνούθης[7], Ψενπνούθης[8], et dans le copte ⲛⲟⲩⲧⲉ *T.* ⲛ. Que cet OU se fût maintenu d'abord au pluriel, cela est prouvé par la variante Ψενενουτῆρις[9] de Ψενοντῆρις. , pris absolument, sonnait au pluriel NOUTÉROU-NOUTÊRE-νουτῆρι avec l'accent sur la médiane entre T et R ; joint à l'article NE, l'adjonction en tête de cette syllabe entraînait dans la prononciation du groupe l'émission d'un accent second, NḖNOUTÉROU-νε̄́νουτήρι-NḖNOUTÉR. La syllabe atone, comprise entre ces deux accents, avait, nous l'avons vu[10], tendance : 1° à enharmoniser la syllabe accentuée qui la précédait, et 2° à disparaître, soit avant d'avoir influé sur cette syllabe, soit après avoir exercé son influence : NḖ-NOUTÉR devenait donc NṒ-NOUTÉR, puis NO-NTḖR et NE-NTÉR, ce qui ramenait le groupe à l'unité d'accent.

Reste le ⲡ qui précède le groupe ⲛⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ. Deux hypothèses se présentent : 1° il y

1. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 290, p. 40*.
2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 423 *a*, p. 60*.
3. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 265, p. 39*.
4. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 265 *a*, p. 39.
5. *Recueil de Travaux,* t. XXV, p. 20, notes 1 et 2.
6. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 163, p. 23*.
7. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n° 208, p. 31*.
8. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n°s 291-291 *a*, p. 41*.
9. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen,* n°s 436-436 *a*, p. 60*-61*.
10. *Recueil de Travaux,* t. XXIV, p. 84-87.

a une faute du scribe, et le nom était une de ces formes à double généalogie qui sont si nombreuses dans les listes de Spiegelberg, ⲥⲉⲡⲡⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ pour ⲥⲉⲡⲯⲉⲡⲡⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ; 2° ⲡⲡⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ est correct et répondrait à un *ⲡⲁⲛⲟⲛⲑⲏⲣ, qui serait parallèle à ⲡⲁⲡⲡⲟⲩⲧⲉ-ⲡⲁϕϯ : l'A du pronom possessif aurait disparu par jeu d'accent, l'accent second du nom propre étant sur la préformative ⲥⲉ, ⲥ̄ⲉⲡⲡⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ pour ⲥ̄ⲉⲡⲡⲁⲛⲟⲛⲑⲩⲣⲓⲟⲥ. C'est à cette seconde hypothèse que je me rallie, comme à la plus simple.

§ XXVIII. — Le nom Ⲥⲉⲯⲓⲥ[1], écrit aussi Ⲥⲁⲩⲯⲓⲥ[2], répond à l'égyptien , ; il est féminin, comme le prouve l'article , placé devant lui dans la forme démotique si bien que l'I final de Ⲥⲉⲯⲓ[ⲥ]-Ⲥⲁⲩⲯⲓ[ⲥ] est l'I ordinaire du féminin. La variante démotique signalée par Spiegelberg, où la syllabe Ⲥⲁⲩ est rendue par le nom , semble indiquer que le ⲁⲩ de Ⲥⲁⲩⲯⲓⲥ n'était pas une simple orthographe fautive de Ⲥⲉ, mais que la diphtongue AÏ s'y prononçait A+I, non pas É, si bien que Ⲥⲉⲯⲓ-SHEPSHI aurait été précédé d'une prononciation Ⲥⲁⲩⲯⲓ-SHAÏPSHI. C'est là, toutefois, une question d'intérêt plus général et que j'aborderai plus tard : pour le moment, je considère qu'à l'époque gréco-romaine, Ⲥⲉⲯⲓ-SHEPSHI est la prononciation courante du groupe SH+P+SIT, féminin de l'adjectif SH+P+S+. Jusqu'à quel point cette forme peut-elle nous servir à reconstituer la prononciation du nom de la reine , de la XVIIIe dynastie?

H+A+IT, le premier élément de ce nom, est composé des mêmes éléments que HAÎT, *le château*, et peut se comporter de façon analogue, c'est-à-dire perdre son T final et résoudre l'hiatus A-I qu'il renferme sur A pur, comme dans ϩⲁⲛⲥⲓⲛⲥⲉ, ⊗ ⲁⲧⲣⲓⲡⲉ, et ainsi de suite[3]. De fait, les transcriptions ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ et ϩⲁⲛⲁⲣⲟⲩϩⲓ du copte donnent cette transcription en A pour , et l'on pourrait lire le mot HASH+P+S+ÎTOU. D'autre part, certaines transcriptions grecques donnent une vocalisation en ε-ῃ, ainsi le nom du décan , qui est rendu ⲉⲧⲭⲉ, soit *ϩⲉⲭⲉ[4], ce qui permettrait de croire que le nom aura pu se prononcer HESH+P+S+ÎTOU. Le choix, pour la première syllabe, est donc, jusqu'à nouvel ordre, entre HA- et HÉ-.

L'adjectif SH+P+S, de même que les autres noms et adjectifs, prend au féminin pluriel la flexion ordinaire , soit OUÎTOU, avec l'OU final du pluriel répercuté entre le thème et la terminaison féminine -IT, mais, dans la κοινή ramesside, il est presque certain : 1° que l'OU final était tombé au féminin pluriel, 2° que le T s'y était amui, sauf dans un certain nombre de mots et de formes où l'harmonie de la phrase exigeait qu'il sonnât, si bien qu'un pluriel comme , prononcé jadis *SH+PSOUÎTOU, serait devenu SH+PSOUÎT, puis SH+PSOUÍ dans la prononciation courante.

L'accent d'un composé tel que , est nécessairement double : HAÎT avait son accent, et SH+PSOUÎTOU, le sien qui était sur la flexion lourde OUÎTOU. De même que dans Ἀμενεμῄς de et dans d'autres noms ainsi composés,

1. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 315, p. 45*.
2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 234, p. 34*-35*.
3. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XXIV. p. 84-87.
4. GRIFFITH, *The Old Coptic Horoscope*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 74.

l'égyptien a suivi la tendance qui le portait à rapprocher l'accent tonique du composé le plus près de la finale qu'il était possible : n'a plus eu qu'un accent second et la syllabe première de est devenue atone, c'est-à-dire qu'elle a pris un Ĕ au lieu de sa voyelle, ou qu'elle s'est enharmonisée avec la voyelle de l'une des syllabes accentuées qui l'entouraient. Si, d'une part, on se rappelle la tendance que la κοινή avait à sonner en A les syllabes qui portaient un accent second, MĂNAKHBIRÍA , NĂPKHOUROURÍA, , etc., et si, d'autre part, on considère la vocalisation que l'atone a prise dans le copte ϩᾰ-ⲡⲁ-ⲧⲟⲟⲩⲓ, ϩᾰ-ⲡⲁ-ⲣⲟⲩϩⲓ, on est porté à croire que le initial avait la prononciation HA-ϩⲁ, que l'atone s'enharmonisait avec ce HĂ-ϩⲁ initial pour devenir SHAP, et que le nom total se prononçait HĂSHAPSOUÍ[T]; HASHAPSOUI dut devenir plus tard HĂSHEPSOUÍ, puis, à l'époque gréco-romaine, HASHEPSI, *Ἀσεψις.

§ XXIX. — Un certain nombre des noms recueillis par Spiegelberg nous donnent les formes grammaticales différentes d'un même thème, substantif ou adjectif, au singulier masculin ou féminin ou au pluriel. Les voici recueillis et expliqués autant que possible :

A. — Ἁρπμοῦις[1] renferme, comme Spiegelberg l'a vu, le mot *lion*, μοῦι, muni de l'article masculin ϖμοῦι, correspondant au copte ⲙⲟⲩⲓ *T. M.* ⲡ, *leo :* ce mot μοῦι-ⲙⲟⲩⲓ, entrant comme premier élément dans le mot composé M+A-H+S, se réduit à μι, ainsi que le prouve la transcription Μῦσι, dans les noms Μῦσις et Ἁρμῦσις, Ἁρμιοῦσις, Ἁρμῆσις, ce dernier n'étant qu'une variante incorrecte, par iotacisme de Ἁρμῦσις, . Le nom Χεσφμοῖς nous donne la variante μόι à côté de μοῦι[3]. Le féminin ne nous est pas encore connu, et nous ne savons pas s'il était identique déjà au copte ⲙⲟⲩϩ *M.* ϯ, ⲙⲓⲉ, ⲙⲓϩ *M.* ϯ, *leœna.* En revanche, le pluriel se rencontre dans plusieurs transcriptions grecques, Νομιεύς, , Πανομιεύς ou Φανομιεύς, Τανομιεύς, dont Spiegelberg a réuni et expliqué les variantes Πανομγεύς, Τανομγεύς, Φανεμιεύς, Πανεμιήης[4] : cette dernière est encore incorrecte par iotacisme. L'ensemble de ces exemples nous fournit pour l'époque gréco-romaine les formes suivantes du mot :

M+A+I

SINGULIER	PLURIEL
Μοῦι, π-, μόι, φ-, en comp. Μι-.	Μιεύ, νε-, νο-.

Spiegelberg, se rattachant aux théories de l'école de Berlin, donne, pour les voca-

1. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 4*.
2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 19 *a*, p. 3*-5*.
3. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 42*.
4. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 163, p. 23*. Le sens du nom ne lui paraît pas clair, et il a peine à croire que Πανομιεύς puisse « *der der Löwen* bedeuten. Das ist schwerlich eine etymologische Schreibung. Schon der Name Νομιεύς, also *die Löwen* spricht dagegen. Denn was sollte der Name bedeuten? » Je crois que la question de sens des noms propres ne peut pas se résoudre par une simple négation; s'il suffisait d'ignorer la signification d'un nom pour pouvoir en contester la valeur, la tâche du philologue serait trop simplifiée. Nous avons en français le pluriel *Deslions* à côté du singulier *Lion*, *Lelion*, *Dulion*, employé comme nom propre : *Les-lions* est en égyptien le couple de dieux-lions, Shou-Tafnouit, et *Celui des Lions* est Celui qui appartient aux dieux-lions Shou-Tafnouit.

lisations du singulier *m°ĭ°j = ⲙⲟⲩⲓ qui devient *m°j, puis μι-; il se contente de remarquer que « le pluriel de *mĭj : ⲙⲟⲩⲓ commençait par une double consonance, ainsi » que le féminin ⲙⲓⲏ[1] ». En fait, les orthographes égyptiennes assurent au mot *lion* dans la κοινή la même finale ɪ qu'il a dans la langue saïto-grecque et dans le copte, tandis que l' nous fait présumer en toute vraisemblance un ᴀ, comme dans -ϥⲁⲓ, *porter*. Il y a donc à noter un exemple de plus de l'obscurcissement d'un ᴀ tonique en ᴏᴜ-ⲟⲩ : , prononcé ᴍᴀ́ɪ dans la κοινή, est devenu μοῦι-μόι dans la langue saïto-grecque, puis ⲙⲟⲩⲓ dans le copte. La forme atone μι- dérive naturellement de *ᴍᴀ́ɪ par cet affaiblissement d'ᴀ en ᴇ [ⲡⲁϊ-ⲡⲉϊ] que j'ai noté bien des fois *ᴍᴇ́ɪ-ᴍᴇ̂ɪ-ᴍɪ-. Il n'y a là rien d'étonnant, mais comment expliquer le féminin ⲙⲓⲏ, ⲙⲓⲉ, à côté de ⲙⲟⲩⲏ, et le pluriel μιεῦ? La double orthographe ⲙⲓⲉ-ⲙⲓⲏ du féminin nous ramène à cet ᴇ ambigu dont j'ai parlé à plusieurs reprises[2], soit à un féminin antérieur *ᴍɪᴇ provenant du féminin antique *ᴍᴀ́ɪ-ɪ́ᴛ par ᴍᴇ̂ɪ-ɪ́[ᴛ], ᴍᴇ̂ɪ-ɪ́, ᴍɪ-ɪ́. Les deux ɪ se trouvant en hiatus se sont dissimilés, et la finale a tourné à l'ᴇ́, peut-être sous l'influence de l'ᴇ contenu dans *ᴍᴇ́ɪ-ɪ́ᴛ, ᴍᴇ́ɪ-ɪ́, lorsque l'ᴀ de ᴍᴀɪ-ɪ́ᴛ s'est affaibli en ᴇ : ⲙⲟⲩⲏ aurait été, en ce cas, formé sur ⲙⲟⲩⲓ par analogie avec ⲙⲓⲉ-ⲙⲓⲏ. On verra ailleurs d'autres exemples de ce genre de dissimilation dans des circonstances analogues. Le pluriel μιεῦ-ᴍɪᴇᴏᴜ́ a été formé sur un singulier ⲙⲓⲉ-ⲙⲓⲏ : il a donc été à l'origine un pluriel féminin.

La variante νο-, de l'article pluriel νε-, a déjà été signalée au paragraphe XXVII de ces études[3] : elle est produite par enharmonie sur l'ᴏᴜ de μιεῦ.

B. — Le nom du léopard ou d'un grand félin analogue au léopard, ᴀ+ʙ+ɪ, se rencontre au masculin dans le nom Πεβῶς, au féminin dans le nom Ψεντεβῶς[4] : la forme est identique aux deux genres Εβῶ, π, τ. Si l'on la compare à l'orthographe hiéroglyphique du masculin et à ce que j'ai dit ailleurs de la résolution de ᴏᴜ+ɪ sur ᴏ, cette identité des deux genres s'explique aisément. , prononcé dans la κοινή ᴀʙᴏᴜɪ́, a diphtongué l'ᴏᴜ et l'ɪ, ᴀʙᴏᴜɪ, puis résolu la diphtongue sur ᴏᴜ-ᴏ, *ᴀʙᴏᴜ-ᴀʙᴏ, qui, par le même affaiblissement d'ᴀ en ᴇ qui transforma ᴀʙᴏᴜᴅᴏᴜ-Ἄβυδος en ⲉⲃⲱⲧ, aboutit à Εβῶ. Le féminin avait le double ɪ et le ᴛ final ᴀʙᴏᴜɪɪ́ᴛ, qui se ramenèrent par fusion des deux ɪ à ᴀʙᴏᴜɪ́ᴛ, puis par amuissement du ᴛ final à ᴀʙᴏᴜɪ : arrivé à ce point, l'ᴀʙᴏᴜɪ féminin suivit la même marche que l'ᴀʙᴏᴜɪ masculin et devint ᴀʙᴏᴜ, puis Εβῶ.

C'est un bon exemple de la marche des phénomènes qui, ramenant à une forme unique des formes différenciées à l'origine par des suffixes, ont contribué à affaiblir la distinction extérieure des genres dans le copte.

C. — Les noms dérivés de celui du pays de ᴋ+sʜ+, *l'Éthiopie*, sont, pris absolument, Κῦσις et Ἐκῦσις[5], au masculin Πεκῦσις et Πακῦσις[6], au féminin Δεκῦσις pour Τεκῦσις[7],

1. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 4* et 23*.
2. *Recueil de Travaux*, t. XXIII, p. 57-58; t. XXIV, p. 158; t. XXV, p. 18.
3. *Recueil de Travaux*, t. XXV, p. 22.
4. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 188, p. 26*.
5. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 128, p. 18*.
6. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 190, p. 26*-27*.
7. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 47, p. 9*-10*.

qui correspondent à , , , , , , en hiéroglyphes : le démotique nous donne également les formes en ou en initial, , , , tandis que le copte a ⲡⲉϭⲟϣ *T.*, ⲡⲓⲉⲑⲱϣ, ⲡⲓⲑⲱϣ *M.* pour le masculin, ⲉⲑⲟϣⲓ *M.* pour le féminin. Un hasard heureux nous a conservé une transcription assyrienne du nom du pays lui-même, au milieu du VIIe siècle, Kousou-Kousi. Nous avons donc une série de transcriptions qui couvrent dix siècles au moins d'histoire phonétique.

La forme de l'adjectif ou du nom ethnique se déduisant par l'adjonction de l' ⲓ, Πεκῦσι[ς], renferme nécessairement cet ⲓ final, qu'on rencontre d'ailleurs dans les variantes anciennes citées par Spiegelberg : le féminin Δεκῦσι[ς] le renferme également, mais dégagé et devenu final par la chute du ⲧ réglementaire, si bien qu'on a ici un exemple de plus du phénomène de confusion dont je parlais au paragraphe précédent. Cela dit, quelle pouvait être la vocalisation des noms de la κοινή qui répondaient à ces noms? La variante est instructive à cet égard, en ce qu'elle nous montre un ⲁ aux trois syllabes, soit Pakáshai, d'où Πεκῦσι[ς]-Pekoúshi dérive naturellement d'après les règles établies précédemment, par obscurcissement de l'ⲁ en ο à la tonique, puis par affaiblissement en é des deux ⲁ atones, Pekoúshei, le dernier se diphtonguant avec l'ⲓ final et se résolvant en ⲓ, Pekoúshi. De la même manière, se sera prononcé Takáshaït, qui devint Tekoúshei, puis Tekoúshi. Le fait important à noter, c'est qu'au moment où le nom fut transcrit, mettons à l'époque ptolémaïque, l'ⲓ final sonnait encore au masculin comme au féminin, ainsi que le prouve la transcription Πεκῦσις-Δεκῦσις. Il tomba à l'époque romaine, et, par la même occasion, l'ου ancien s'altéra en ο, ainsi qu'il résulte de la transcription Πεκώς, -ιος, qui nous rapproche du copte. En fait, on peut, grâce à ces faits, rétablir exactement l'évolution du nom de la κοινή ramesside au copte :

	Masculin	*Féminin*
Ramesside :	Pakáshai	Takáshaït
Bubastites-Éthiopiens :	Pekoúshei-Pekoúshi	Tekoúshei-Tekoúshi
Ptolémées :	Πεκῦσι[ς]	Δεκῦσι[ς]
Romains :	Πεκώς	»
Copte :	**Πεϭⲟϣ** *T.*	**[Τ]ⲉⲑⲟϣⲓ** *M.*

Le pluriel ⲉⲑⲁⲩϣ *M.* ⲉϭⲟⲟϣ *T.* nous ramène à un pluriel Kaúshaiou, Kaoushiou, Kaoushi[e], qui doit l'insertion de l'ου dans la tonique à une enharmonie régressive de la flexion ου du pluriel; Kaoushi[e] a perdu son ⲓ final, puis il est devenu [ⲉ]ⲑⲁⲩϣ en memphitique, mais [ⲉ]ϭⲟⲟϣ en thébain selon une loi que j'essaierai de formuler plus tard.

Voilà pour l'ethnique : est-il permis de rétablir de même la vocalisation du nom de pays d'où l'ethnique est dérivé? Spiegelberg fait remarquer qu'on rencontre à côté de Πεκῦσις un nom Πακῦσις, qui répond à une forme démotique et hiéroglyphique,

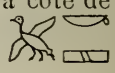

, où est le pronom possessif, *celui du pays d'Éthiopie*[1] : Κῦσι, qui équivaut à l'ethnique, équivaut donc aussi en certains cas au pays même. Si maintenant nous cherchons les variantes hiéroglyphiques, nous trouvons qu'il y en a parmi les plus anciennes où la voyelle tonique est exprimée par , soit KASH+. Sans nous inquiéter ici de savoir quel fut le genre de ce nom aux temps très anciens, les orthographes comme K+SH+T nous montrent qu'il était féminin aux époques dont nous étudions la vocalisation, ce qui justifie la finale en I-E qu'on trouve tant dans la transcription assyrienne KOUSI que dans la grecque Κῦσι[ς] de Παχῦσις. La vocalisation première de K+SH aurait donc eu un A à la tonique, KASH+, qui serait devenu KOUSH+ par obscurcissement de l'A en O, quel que soit d'ailleurs le mode par lequel cet obscurcissement s'est produit. Les transcriptions כוש de l'hébreu et KOUSOU-KOUSI de l'assyrien prouvent que l'obscurcissement était déjà un fait accompli à la fin du VIIIe siècle, et il y a là un indice précieux pour déterminer la date à laquelle on doit faire remonter ce phénomène. La κοινή aura probablement vocalisé *KASHAI[T]-KASHOUIT, puis par chute du T, KASHAI-KASHEI-KASHI; KOUSHI était courant déjà aux débuts de la période assyrienne sous la XXIVe et la XXVe dynastie, et Κῦσι[ς] se maintint chez les Égyptiens de l'époque grecque.

D. — Je reviendrai encore sur les transcriptions du mot , au singulier νοῦτι[ς] et νούθη[ς], au pluriel Ντηρι[ς], Νθηρ. Au singulier comme au pluriel, la substitution du θ au τ semble trahir une différence dialectale; le choix des terminaisons paraît de plus indiquer pour les formes en τ un dialecte préférant l'I à la finale, pour les formes en θ un dialecte préférant l'É, ⲡⲟⲩⲧⲓ et ⲡⲟⲩⲑⲉ[2]. La même différence se remarque au pluriel, et l'emploi de νθηρ dans le nom d'Amonrasonthêr pourrait nous induire à penser que les formes aspirées du mot appartenaient au dialecte thébain, ce que, d'ailleurs, confirmerait la présence de η-ε à la finale du singulier. Toutefois, ceci n'est qu'en passant. La question qui se pose à propos des transcriptions plurielles, νεντηρι[ς], νοντηρι[ς], c'est de savoir si on les employait ailleurs qu'en composition, ou si dans le langage courant on n'aimait pas mieux se servir de la forme complète NOUTÈRI-νενουτηρι[ς].

Un passage du Papyrus magique de Paris répond à cette question : on y cite ⲡⲧⲉⲣ ϩⲓⲙⲉ, *les dieux-femmes,* et ⲡⲧⲉⲣ ϩⲟⲟⲩⲡⲧ, *les dieux-mâles*[3]. L'orthographe ⲡⲧⲉⲣ suppose une prononciation ENTER avec une voyelle initiale qui répond à une tendance du bas-égyptien. Où les jeux d'accent avaient amené le voisinage immédiat de deux consonnes, la difficulté de prononcer ces deux consonnes obligeait la langue à rétablir devant elles à l'attaque un son auxiliaire, presque toujours un E : MARAÎT, une fois devenu ⲙⲣⲱ, ajoutait ⲉ devant ⲙ et se prononçait EMRÔ qu'on écrivait ⲉⲙⲣⲱ et plus rarement ⲉⲙⲣⲱ; NAKAÎTOU, devenu ⲡⲕⲁ, ⲡⲭⲁⲓ̈, ⲡⲕⲏ, se prononçait ENKA, ENKHAÏ, ENKÈ, qu'on écrivait ⲡⲕⲁ, ⲡⲭⲁⲓ, ⲉⲡⲭⲁⲓ; RAPAÎ, devenu ⲣⲡⲉ, se prononçait ERPE qu'on

1. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 27*.

2. Spiegelberg cite Ⲥⲉⲛⲡⲛⲟⲩⲑⲏⲥ (*Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 291, p. 41*) et Ⲡⲛⲟⲩⲧⲓⲥ (*ibid.*, n° 208, p. 31*-32*).

3. GRIFFITH, *The Old Coptic magical Texts of Paris*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 88. La glose de Griffith, « ⲡⲧⲉⲣ probably representing ⲡⲛⲧⲉⲣ », est inutile : le scribe, citant une formule ancienne, devait naturellement y conserver la forme antique où l'article n'était pas nécessaire.

écrivait ⲣ̅ⲡⲉ ou ⲉⲣⲡⲉ[1]. Ici NOUTÊROU, devenu ⲛⲧⲉⲣ-ⲛⲑⲏⲣ, se prononçait ENTER qu'on écrivait ⲛ̅ⲧⲉⲣ. La langue donc, après avoir rendu monosyllabiques par jeu d'accents certains mots dissyllabiques, tendait à les ramener au dissyllabisme sur un plan différent.

Un autre fait résulte de l'examen des variantes du pluriel du mot . La voyelle tonique y était longue et pourtant le grec la rend presque indifféremment par sa longue η ou par sa brève ε : le Papyrus de Paris donne, on vient de le voir, ⲛ̅ⲧⲉⲣ, et plus loin ⲛⲓⲛⲑⲉⲣ[2] avec ε, puis la même forme ⲛⲧⲉⲣ se rencontre au Papyrus gnostique de Londres, publié par Hess; d'autre part, nos noms propres ont la forme ⲛⲧⲏⲣⲓ[ⲥ] avec η, comme aussi ⲥⲟⲛⲑⲏⲣ, et d'autres transcriptions. Il y a ici, je crois, une preuve nouvelle à l'appui de l'opinion d'après laquelle l'égyptien antérieur au copte aurait possédé un E qui n'était ni ⲏ ni ⲉ, mais qui aboutissait aisément à l'un ou l'autre de ces deux sons[3].

E. — Le mot U+R, *grand*, si usité dans la langue ancienne, n'est demeuré chez les Coptes que dans le mot ⲟⲩⲏⲣ *T. M.*, *quot*, *quantus*, que j'ai eu occasion de lui rattacher ailleurs. Il n'a plus subsisté que dans des noms propres, qui nous le rendent au masculin Ἀροῆρις , Ὀσοροῆρις , Ποῆρις [4] et les composés de ces mots Σεναροῆρις[5], Σενποῆρις[6], Ψενποῆρις[7], Ταποῆρις[8], au féminin Ἐσουῆρις-Ἐσοῆρις-Σοῆρις[9], *Isis la Grande*, Θουῆρις[10], et peut-être Τεσουήρη[11], enfin, au pluriel Ψενεουῆρις, Ψεννουῆρις[12]. Enfin, on connaît la forme de Μεθύερ pour . La concordance de toutes les variantes nous montre que, dans la partie du mot exprimée par le syllabique , il y avait hiatus entre un OU initial et une autre voyelle qui plus tard se diphtongua avec cet OU. Ce qu'était cette voyelle, la présence de la tonalité Ⲏ-Ⲉ dans toutes les transcriptions du grec et dans le copte l'indique suffisamment. **H** peut, en effet, répondre soit à un A+I, soit à un A ou à un Ĕ allongés directement : ici il semble que ce soit plutôt à un A+I = Ai = Æ = Ⲏ. Si l'on se rappelle ce qui a été dit ailleurs sur l'influence régressive que la finale des mots égyptiens peut exercer sur la voyelle de la syllabe précédente, on sera porté à croire que l'I final qu'on voit dans Ποῆρις, comme dans Θουῆρις et dans *ⲛⲉⲟⲩῆⲣⲓⲥ, s'est répercuté sur la syllabe et en a déterminé la couleur. *Ⲟⲩῆⲣⲓ sera l'équivalent de OUAíRI, et, par suite, la vocalisation première de aura été OUARI : OUÈRI, à l'époque romaine, conservait un I final au masculin et au féminin comme au pluriel.

1. Ceci contre l'opinion de Spiegelberg (*Recueil de Travaux*, t. XXIV), qui voudrait plutôt attribuer la prononciation AR-ER au antique, mais j'aurai à revenir sur cette question.
2. GRIFFITH, *The Old Coptic magical Texts of Paris*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 93.
3. Cf. plus haut, § XXV, p. 19 du présent volume.
4. BRUGSCH, *Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen*, n° 46, p. 11.
5. BRUGSCH, *Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen*, p. 34.
6. BRUGSCH, *Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen*, p. 40.
7. BRUGSCH, *Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen*, n° 133, p. 16, et p. 36.
8. PARTHEY, *Eigennamen*, p. 115.
9. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 62-62 *a*, p. 11*.
10. PLUTARQUE, *De Iside et Osiride*, § 19.
11. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, N 13, p. 42.
12. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, n° 426, p. 39*.

CHAPELLE D'UN MNÉVIS DE RAMSÈS III

PAR

AHMED-BEY KAMAL

Dans mon ouvrage sur Héliopolis, publié en 1896 (p. 7-8), j'avais fait l'observation, après dix-huit mois de fouilles, qu'il était indispensable, avant de mettre en vente la plaine héliopolitaine, de n'en céder que les parcelles déjà sondées. Malheureusement aucune mesure de conservation n'a été prise à cet égard, si bien que non seulement la plaine a été vendue, mais aussi tous les endroits environnant la ville sacrée du Soleil. La conséquence de cette conduite a été que nous trouvons maintenant, dans ces terrains vendus aux particuliers, des monuments précieux qui auraient pu être conservés sur place, si le terrain était resté propriété de l'État.

Au mois d'avril 1902, un Grec, du nom d'Ambroise Jean, soupçonnant pouvoir trouver quelques monuments dans un terrain situé à Arabe-Abou-Tawil, au nord d'Héliopolis, passa un acte sous seing privé avec le propriétaire nommé El-Hag Mohamed Abou-Tawil, par lequel ce dernier l'autorisa à fouiller dans sa propriété, sous condition de partager la valeur des objets antiques qu'il pourrait y trouver dans la proportion d'un tiers au propriétaire et de deux tiers au Grec. Les fouilles exécutées par ce dernier mirent à jour le tombeau d'un taureau Mnévis[1], bâti par Ramsès III. Dès que les murs parurent, il vint directement me trouver chez moi et me donna le détail de sa découverte. Voyant l'importance de ce monument, et aidé par M. A. Barsanti, conservateur-restaurateur au Musée, j'obtins de M. le Directeur général l'achat de cette chapelle pour le prix de trente livres sterling.

Au nord d'Héliopolis, à deux kilomètres environ, existait un cimetière antique, qui renfermait des tombeaux destinés à recevoir les momies des taureaux Mnévis remontant à la XXe dynastie, et celles de leurs adorateurs à cette époque et aux temps postérieurs. Presque toutes les stèles funéraires[2] et les débris qu'on en a recueillis de ce cimetière sont ornés de représentations de Mnévis, qui est l'incarnation du soleil. L'an dernier, un tombeau de ce dieu local fut découvert et emporté à l'insu du Musée. Le tombeau de cette année a été fait de quatre assises, dont les trois supérieures sont couvertes de représentations et d'inscriptions, et la dernière reste en blanc. Il n'a qu'une seule porte ouvrant au sud vers la ville du Soleil et mesurant 1^{m} 20 de large. Cette porte était bouchée par une seule dalle. La chapelle elle-même a 5^{m} 86 de large sur 7^{m} 79 de long, et elle était couverte par dix dalles ne portant ni inscriptions ni repré-

1. Numéro d'inventaire 35736.

2. Cf. p. 194 de mon étude sur *Héliopolis*, la stèle de , blanchisseur au temple du Soleil.

sentations. Il fallut mettre ces dalles en pièces pour pouvoir dégager les murs de la chapelle. Ces murs étaient bâtis avec d'autres dalles cimentées et qui formaient des assises. Ces assises varient en hauteur selon la grandeur des dalles rajustées. Une partie des matériaux employés provient des salles du temple d'Héliopolis, déjà ruinées au temps de Ramsès III. On y reconnaît des fragments de corniches et de colonnes. L'extérieur, qui était brut, avait été revêtu d'une maçonnerie en briques crues, tandis que l'intérieur était orné de représentations mythologiques accompagnées de légendes explicatives. Ainsi la façade était ornée du disque ailé au-dessus de la porte, du dieu Anubis en forme de chacal accroupi sur le montant gauche, et du dieu de terreur Send, à tête de lion et à corps humain, tenant à la main gauche un couteau, figuré sur le montant droit.

Les inscriptions gravées au-dessus de la figure d'Anubis sont très mutilées. Nous en reproduisons ce qui reste visible :

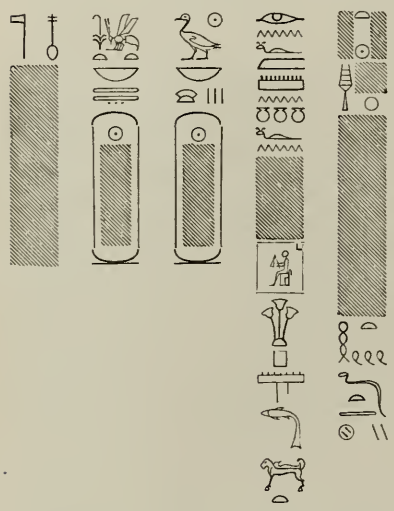

Celles qui ornent le dessus de la porte sont divisées en deux parties affrontées, réunies par le signe ☥, à gauche ⟹ : 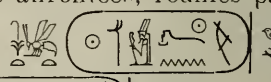 , à droite ⟸ : 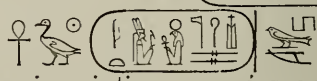 .

Quant aux inscriptions gravées au-dessus du dieu Send, elles sont en bon état, à l'exception d'une petite lacune au commencement de la dernière ligne qu'on pourra restituer. Nous les transcrivons ⟹ :

La paroi nord, opposée à la précédente, est ornée au sommet du disque ailé , planant au-dessus d'un naos dans lequel le taureau Mnévis est accroupi sur un lit léontocéphale, entouré d'Isis et de Nephthys. Elles le protègent de leurs bras étendus. Ce taureau, qui a devant lui, sur le même lit, le dieu Shou ailé, est orné de la figure d'épervier à ailes déployées, tenant entre les griffes le sceau, et du disque solaire posé entre ses deux cornes. Cette représentation est entourée d'inscriptions que nous donnons ci-après :

Au-dessus du taureau, une ligne horizontale ⟹ :

A droite et à gauche du taureau, deux lignes verticales, A ⟹, B ⟸ :

Au-dessous du taureau, une ligne horizontale ⟶ :

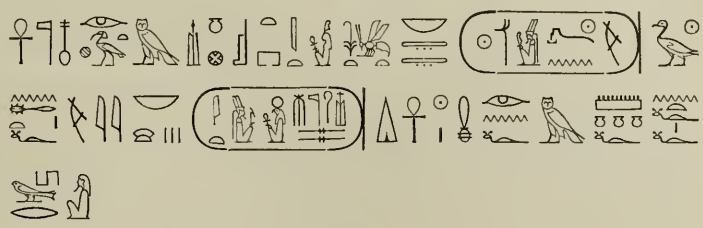

La paroi est renferme deux registres superposés et accompagnés de légendes mutilées. Le premier registre se compose de quatre tableaux, dont deux sont tournés à droite et deux à gauche. Le premier tableau à droite commence par la figure du roi, lequel est debout, vêtu de la shenti, coiffé du klaft orné d'uræus, et offrant aux dieux de Pou, représentés à tête d'épervier et à corps humain. La légende qui accompagne cette scène est ainsi conçue :

Le second tableau représente le roi debout, les bras pendants, mais tenant d'une main et de l'autre une aiguière qu'il présente à quatre Osiris, debout sur des coudées, et à Isis la grande . Les Osiris sont qualifiés : le second de , le troisième de et le quatrième de .

Le troisième tableau représente le roi debout devant cinq divinités auxquelles il offre les deux vases et une table chargée d'aliments funéraires. Les légendes accompagnant cette représentation sont incomplètes. Nous les citons ci-dessous :

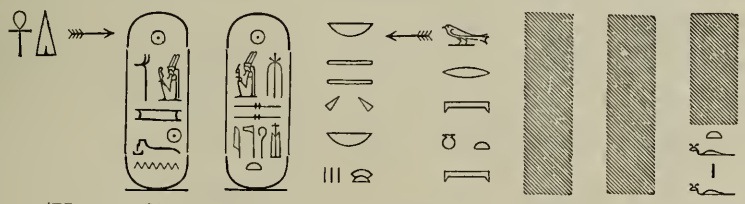

(Xopera?), Neith, Isis, Nephthys, dieu hiéracocéphale.

Enfin, le quatrième tableau représente également le roi offrant une table à deux pieds, chargée d'aliments funéraires aux dieux de l'Ouest (?), qui sont dessinés à tête de chacal et à corps humain. Les légendes expliquant ce tableau sont entièrement effacées ainsi que la face du roi et la tête du dernier dieu.

Le second registre comprend six tableaux qui représentent le roi debout sous le disque solaire, lequel est tantôt ainsi tracé , tantôt accompagné de ces signes : Dans le premier tableau à droite, on le voit vêtu de la shenti, coiffé et offrant à la déesse Neith. Voilà la légende qui explique cette représentation :

Le deuxième tableau montre le roi offrant au dieu Hapi à tête de cynocéphale et à corps humain. La légende expliquant cette scène est ainsi conçue :

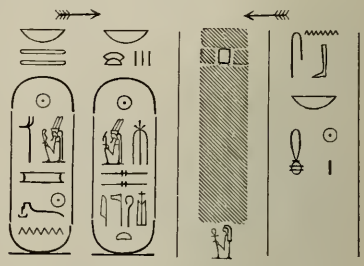

Le troisième tableau représente le roi dans la même attitude, mais offrant un vase, d'où sort un filet d'eau, à à tête d'épervier. Le quatrième tableau le représente aussi dans la même pose, mais offrant deux bouquets de fleurs de lotus à Anubis. Voici la légende qui accompagne cette représentation :

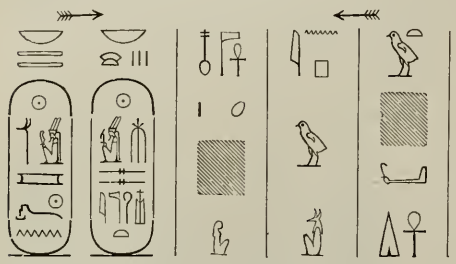

Enfin, on voit dans le cinquième tableau le roi offrant à un dieu de forme humaine, vêtu de la shenti, coiffé de et tenant le sceptre . La légende gravée au-dessus de cette représentation est la suivante :

Le sixième tableau montre le roi dans l'attitude d'adorer la déesse Isis. L'inscription gravée au-dessus de cette scène est ainsi conçue :

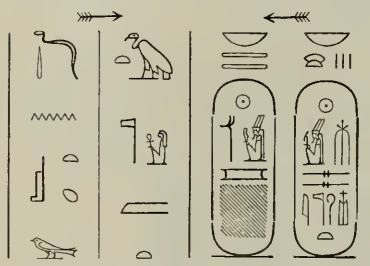

La paroi ouest est mieux conservée que la paroi opposée. Elle comprend deux registres superposés. Le premier renferme quatre tableaux, dont deux à droite sont tournés à gauche et deux à gauche dans le sens contraire.

Le premier tableau à droite représente le roi debout et offrant un vase de cette forme et une table d'offrandes à deux pieds à trois divinités barbues de la région du Nord. Voici la légende qui accompagne cette scène :

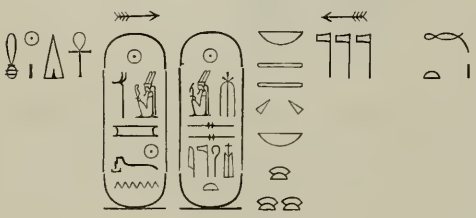

Le deuxième tableau le représente debout en adoration devant quatre divinités à tête de bœuf et à corps humain, et aussi devant la déesse Nout. La légende accompagnant cette scène est la suivante :

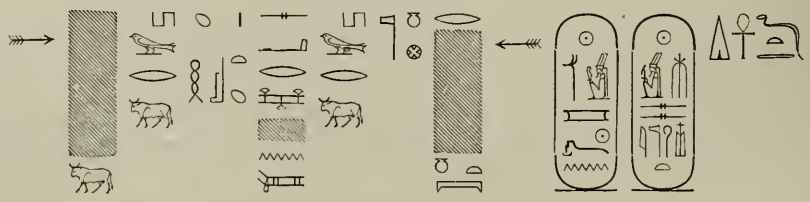

Le troisième tableau montre le roi debout et offrant ce vase , posé entre ses deux

mains, et une table chargée d'offrandes à quatre divinités, dont trois sont à tête de bœuf et à corps de momie, debout sur des coudées et tenant le sceptre ⲓ, et la quatrième à tête de vache et à corps de femme, avec ⲓ à la main, et cette coiffure ⲓ sur la tête. L'inscription gravée au-dessus de cette scène est ainsi conçue :

Enfin, le quatrième tableau le représente debout et offrant la coupe ▽ à trois divinités barbues de la région du Sud. Elles sont debout, vêtues de la shenti, coiffées du klaft et tenant le sceptre ⲓ. La légende expliquant cette représentation est la suivante :

Le deuxième registre comprend six tableaux suivis; en chacun, le roi est représenté debout, vêtu de la shenti, coiffé ou de ⲓ ou de ⲓ et surmonté du disque solaire, tantôt enroulé de deux uræus ⲓ, ⲓ, tantôt accompagné de ces signes: ⲓ ⲓ

Dans le premier tableau, on le voit debout, les bras pendants, devant la déesse Neith. L'inscription expliquant cette représentation est ainsi conçue :

Le deuxième tableau le représente debout, offrant avec la main gauche ▽ à un dieu ibiocéphale et laissant le bras droit presque pendant. Cette représentation est expliquée par cette légende :

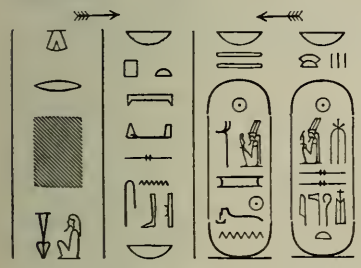

Le troisième tableau le représente devant le dieu hiéracocéphale, coiffé de la pschent et laissant les bras pendants. Il lui offre ▽ de la main gauche et tient le bras droit levé en signe de vénération. Cette scène est expliquée par la légende suivante :

Le quatrième tableau le montre offrant ⬭ à Douamoutef, représenté à tête de chacal et à corps humain. La légende accompagnant ce dessin est la suivante :

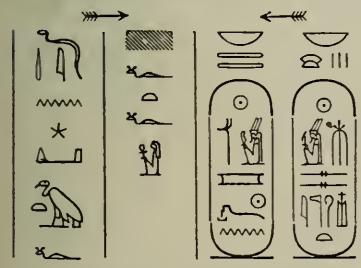

Enfin, dans le cinquième tableau, on le voit offrant ces deux vases ⲓⲓ à Amset, et accompagné de cette légende, gravée au-dessus :

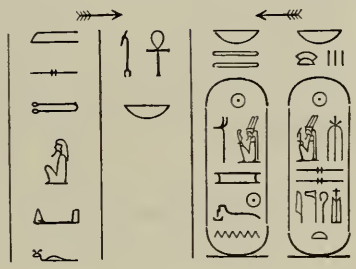

Dans le sixième tableau, il offre deux bouquets de fleurs de lotus à une déesse debout et tenant les bras pendants. Cette scène est expliquée par la légende suivante :

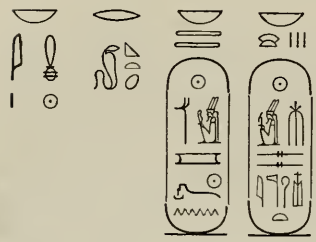

Je me permets de signaler ici que la déesse 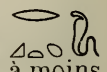 était, à ma connaissance, inconnue jusqu'à ce jour, à moins qu'elle soit une variante de .

Stèle funéraire en calcaire[1], arrondie par le sommet; haut. 0m 53, larg. 0m 33, pl. Au cintre on lit les légendes suivantes :

qui accompagnent une scène où l'on voit le taureau Mnévis debout sur un naos, environné de lotus et couronné du disque solaire. Devant lui a été taillé un autel portant un bouquet de fleurs. Le grand prêtre est représenté également debout dans l'attitude de lui brûler de l'encens.

Au bas de la stèle, un proscynème de six lignes verticales, rédigé en ces termes :

suit à droite la représentation du grand prêtre du Soleil, vêtu d'un pagne plissé, paré d'un collier, levant la droite en signe de prière et tenant de la gauche des tiges de lotus.

Sept canopes, savoir :

Quatre en albâtre[2], de 0m 45 de hauteur, en ont été ramassés à l'angle N. E. Ils sont munis de couvercles représentant les quatre têtes des génies funéraires, et portent les légendes suivantes :

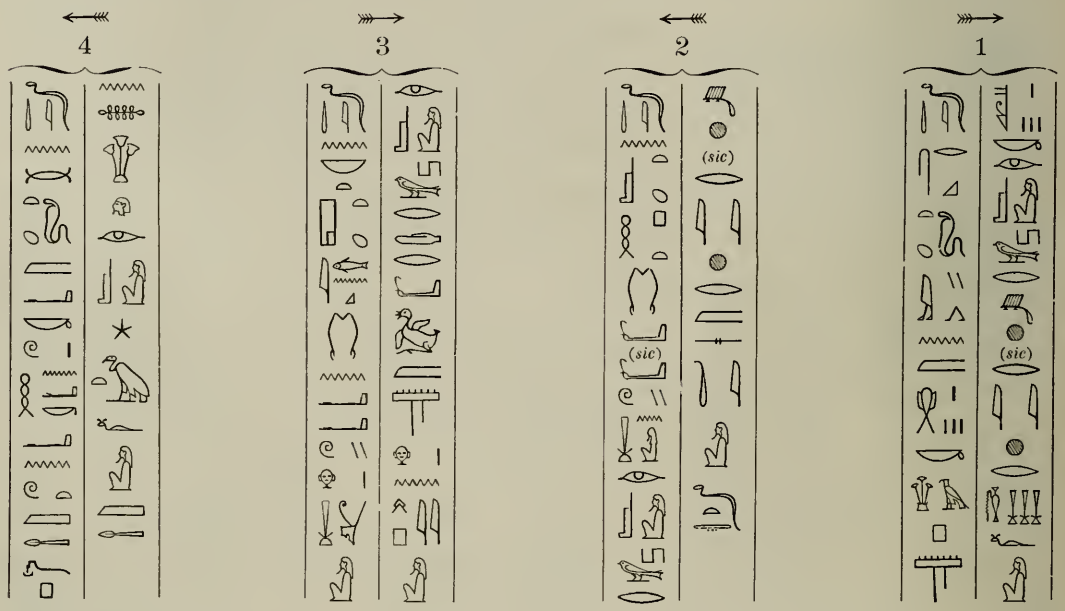

1. Numéro d'inventaire 35741.
2. Numéro d'inventaire 35737.

Un cinquième en calcaire, ayant la même forme et la même hauteur que les précédents et dépourvu d'inscriptions, a été recueilli avec trois autres pareils, trouvés cassés à l'angle N.-O.

Enfin, les deux qui restent[1] sont en calcaire et de 0m37 de hauteur. Ils sont oblongs, munis de couvercles et dépourvus d'inscriptions, et ont été placés à l'angle S.-O., avec deux autres de la même forme, trouvés brisés. A l'angle S.-E., une grande jarre en terre cuite a été trouvée en pièces. La momie du taureau était écrasée au milieu du tombeau et noyée dans l'eau. Les ossements en ont été ramassés et expédiés au Musée pour l'étude anthropologique. Des attaches en bronze ont été trouvées à côté d'elle, ce qui signifie qu'elle était dans un cercueil en bois et qu'elle avait été violée dans l'antiquité et mise en pièces par les voleurs. Le cercueil étant entièrement rongé, il n'en resta que les attaches déposées aujourd'hui au Musée.

Un petit goblet[2] de cette forme ▽ en calcaire, peint en bleu, ayant 0m07 de hauteur et sur lequel sont écrits à l'encre noire les cartouches de Ramsès III :

Un scarabée[3] en calcaire, sur lequel on lit ⟿ :

Deux grands scarabées en schiste.

Un dé en calcaire, peint en bleu, et quelques débris des divinités en petite forme, d'environ 7 et 9 centimètres de hauteur.

Monture des yeux en schiste[4].

Objets trouvés aux environs du tombeau :

Stèle funéraire en calcaire[5], arrondie par le sommet; haut. 0m48, larg. 0m30; ramassée au nord du tombeau et consacrée à perpétuer la mémoire d'un scribe d'offrandes au temple du Soleil, nommé .

Elle contient une seule scène faite en deux registres superposés. Dans le premier on voit le défunt debout, vêtu d'une shenti, coiffé d'un bonnet et levant les bras en adoration devant le taureau Mnévis, lequel est également debout sur un naos , environné de lotus et séparé du défunt par une table d'offrandes. La légende accompagnant cette représentation est ainsi conçue :

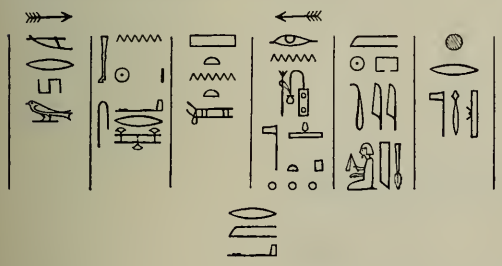

Dans le second registre on voit la défunte

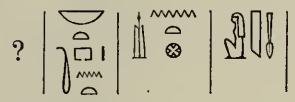

vêtue d'une robe longue et large, coiffée d'une grande perruque et levant les bras en prière à l'honneur du même taureau auquel elle présente une table d'offrandes. Cette dame est suivie de ses enfants, qui sont une fille et trois garçons représentés, paraît-il, à en juger d'après leurs tailles, suivant leur âge dans l'ordre suivant :

1. Numéro d'inventaire 35738. — 2. Numéro d'inventaire 35739. — 3. Numéro d'inventaire 35737. — 4. Numéro d'inventaire 35742. — 5. Numéro d'inventaire 35743.

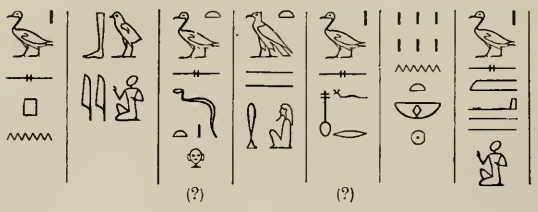

Ils sont debout, les bras levés en adoration, vêtus à la mode de leur époque, excepté le cadet que le graveur égyptien s'est plu à représenter tout nu, tel que la coutume d'alors exigeait pour les petits garçons.

Un cachet en calcaire[1], d'une forme rectangulaire, long de 0m 054 et large de 0m 028. Le poignet en a disparu, et la face écrite est encadrée et porte en démotique le nom d'un Égyptien :

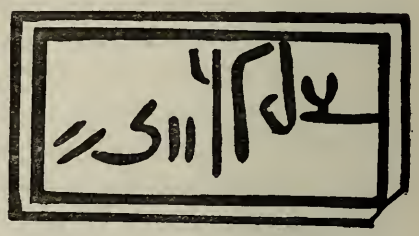

Les mêmes fouilles ont aussi mis à jour quelques fragments en calcaire, dont voici le détail :

1°

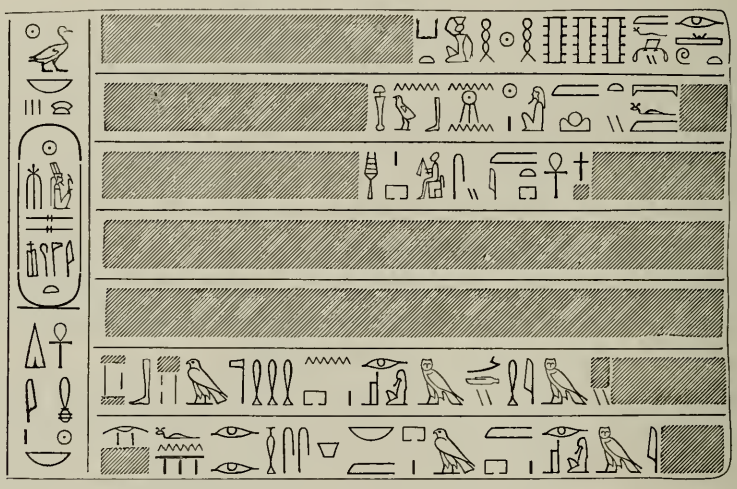

2°

1. Numéro d'entrée 35744.

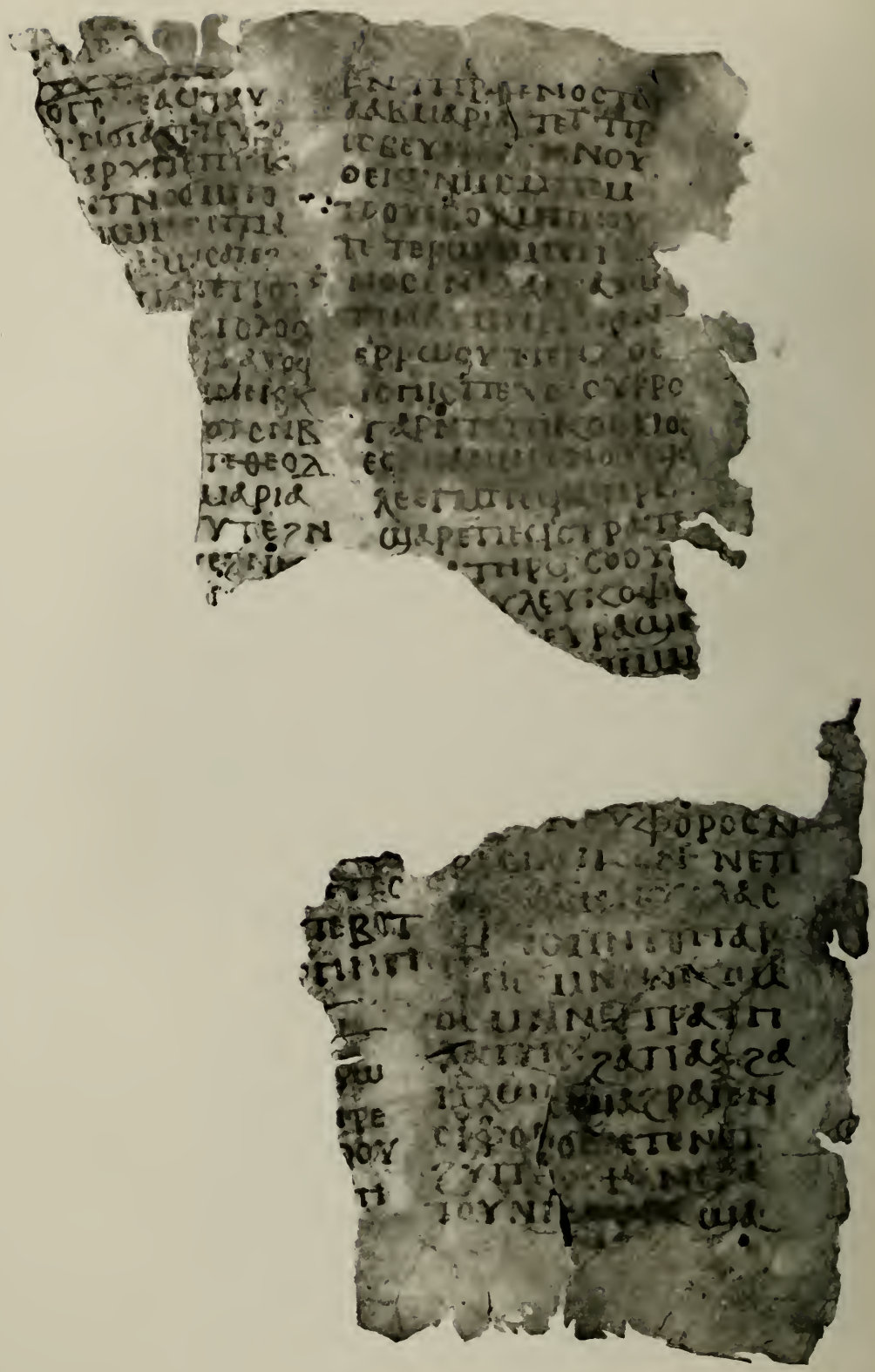

KOPT. PAP. STRASSBURG 413 + 414

VORDERSEITE

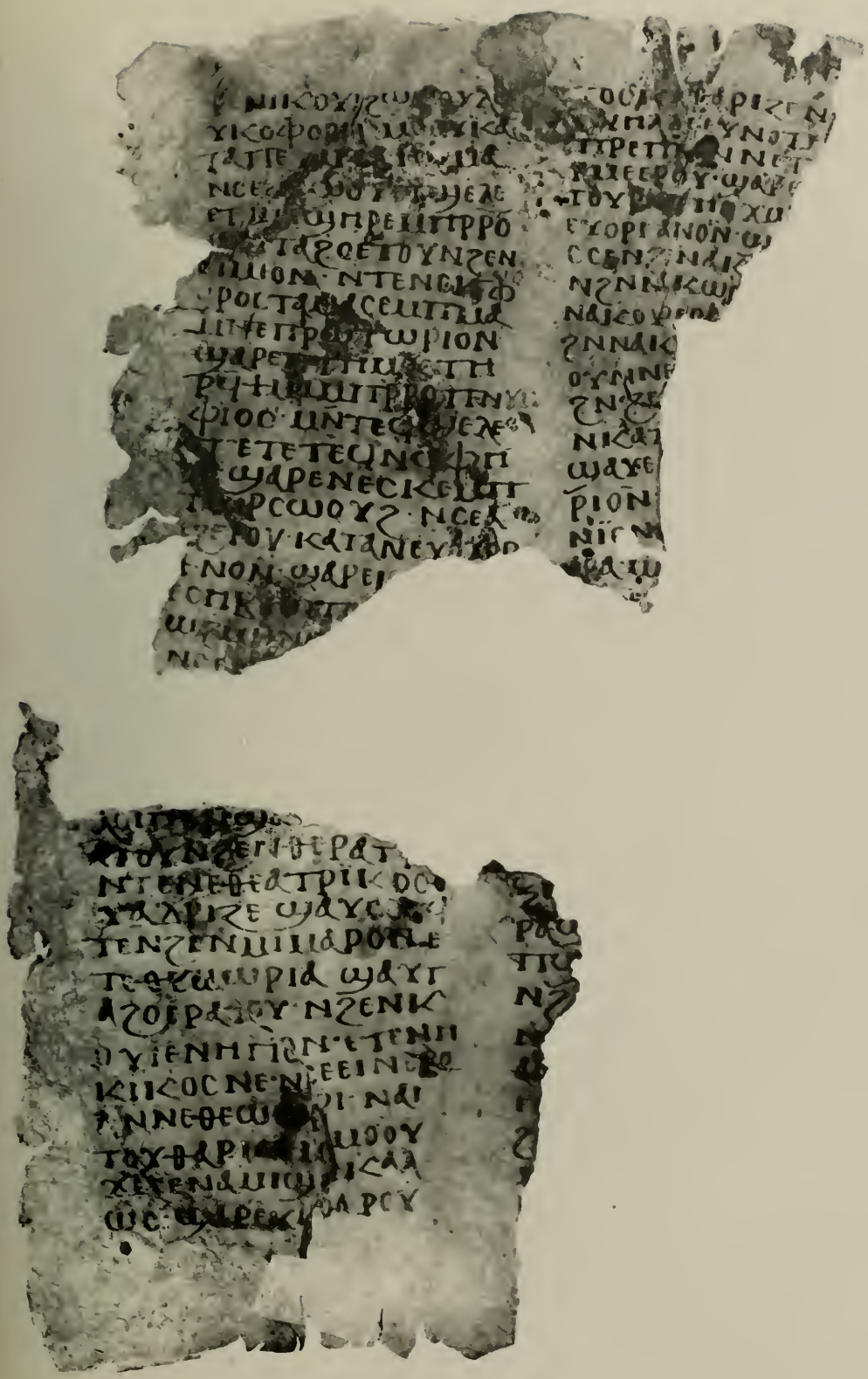

KOPT. PAP. STRASSBURG 413 + 414

RÜCKSEITE

3° Fragment d'une stèle funéraire représentant une femme flairant un bouquet de fleurs et tenant un rouleau à la main gauche. Devant elle, une autre femme mutilée. La légende écrite entre elles est ainsi conçue :

4° Fragment de stèle funéraire :

5° Fragment de stèle représentant au sommet deux bœufs, un grand et un autre petit. Le registre suivant représente un homme assis et levant les bras en signe d'adoration. Il est nommé : 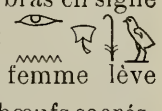 . Derrière lui, une femme lève aussi les bras pour adorer les bœufs sacrés, dessinés dans le premier registre.

6° Fragment de stèle arrondie, représentant la partie supérieure d'un bœuf couronné du disque solaire. L'inscription écrite au-dessus est la suivante : 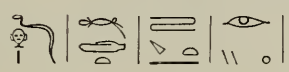

STUDIEN ZUR KOPTISCHEN LITTERATUR

VON

ADOLF JACOBY[1]

V

Die Tradition von der hebräischen Abfassung des Matthæusevangeliums in koptischen Quellen und die apokryphen koptischen Matthæusakten.

Es ist bekannt, dass seit den Tagen des Papias und auf dessen Zeugnis hin, in der Kirche die Tradition sich erhalten hat, dass Matthæus ein hebräisch abgefasstes Evangelium geschrieben habe. Die Spuren dieser Tradition auch in der koptischen Litteratur zu sammeln, ist der Zweck dieses Aufsatzes.

Der von mir schon mehrfach erwähnte und benutzte Traktat « die Mysterien des griechischen Alphabets[2] » bringt diese Tradition mit folgenden Worten :

ϥϫⲱ ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲥⲁⲡϣⲱⲓ· ⲙ̄ⲙⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲁⲑⲏⲧ ⲛ̄ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ϫⲉ ⲁⲗⲉϥ· ⲃⲉⲑ· ⲅⲁⲙⲉⲗ· ⲇⲁⲗⲉⲑ· ⲉⲓ· ⲟⲩ (*sic*)· ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛ̄ϣⲁⲩϩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ (*sic*) ϫⲉ ⲧⲥⲛ̄ⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲏⲓ· ⲉϥⲙⲉϩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ̄ ⲛⲉⲧϫⲟⲥⲉ· ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ· ⲧⲟⲩⲧⲉⲥⲧⲓⲛ ⲡⲙⲉϩⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥϩⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲩ· ⲛ̄ⲑⲉ ⲥⲭⲉⲇⲱⲛ ⲉϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϩⲛ̄ ⲧⲥⲛ̄ⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲕⲧⲏⲥⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓⲏⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ· ⲙ̄ⲛ ⲧϭⲓⲛϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲓⲥϩⲁⲓ ⲛⲁⲓ· ϥⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧϩⲏⲡ ϫⲓⲛ ⲧⲕⲁⲧⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ· ⲡⲁⲓ

1. Vgl. *Recueil*, t. XXIV, p. 36-44 und p. 194-197.
2. Vgl. *Muséon*, 1901, 384-387; *Recueil*, t. XXIV, *Studien zur koptischen Litteratur*, I, III.

ⲉⲧϩⲏⲛⲧϥ ⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲡ̀ⲥ̀ⲓ ⲛⲥⲁⲛⲁⲥ ⲉⲧϩⲉ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲭⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲁⲭⲁⲍ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲡ̀ⲧⲉⲓϩⲉ· ϫⲉ ⲁⲓϯⲛⲁⲕ ⲡ̀ⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ ⲡ̀ϣⲟⲕϩ ⲉⲓⲉ ⲉⲩϫⲓⲥⲉ ⲡⲓ ϫⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛⲉϥⲭⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲧⲉⲓϩⲉ· ϫⲉ ⲡ̀ϯⲛⲁⲡⲣⲁⲍⲉ ⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲥ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲡⲟⲩⲧⲉ· ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲛⲥⲁⲛⲁⲥ ⲡ̀ⲡ̅ϣ̅ⲛⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲉⲧϩⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲥ̅ⲥ̅ ϯⲛⲓⲧⲉⲛ ⲡ̀ⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ· ⲉⲓⲥⲉⲣⲛⲓⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲧⲡⲁⲣⲟ ⲛⲁⲱ̀ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲡ̀ⲟⲩϣⲛⲣⲉ· ⲡ̀ⲥⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲩⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲡⲟⲩⲏⲗ̅· ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ϣⲁⲧⲟⲩⲁⲣⲙⲉϥ ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲙⲙⲁⲛ· ⲧⲟⲩⲧⲉⲥⲧⲓⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲥϫⲟϥ ⲡ̀ⲥ̀ⲓ ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ· ⲡ̀ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ ϩⲡ̀ ⲟⲩⲙⲉ·

ⲡ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲩϩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ (*sic*) ⲛⲁⲛ ⲡ̀ϯⲥⲙⲏ ⲧⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲱϣⲉϧⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲥ̀ⲓ ⲡⲁⲕⲣⲓϧⲏⲥ ⲡ̀ϩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲧⲏⲥ· ⲙⲁⲑⲁⲓⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁϧ ⲡ̀ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ· ⲁϥⲕⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲉϥⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁϧ· ⲡ̀ⲧⲁⲥⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲡ̀ϩⲉⲣⲉⲟⲥ· ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲥⲁϩϥ̀ ⲡ̀ⲡⲉ ⲉϧⲟⲗϩⲡ̀ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡ̀ⲧⲁⲩⲭⲓ ϧⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ϩⲡ̀ ⲟⲓⲉⲗⲏⲙ̅· ⲡⲉⲛⲧⲁϩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ· ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲡ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ· ⲙ̅ⲡⲉⲛⲥⲱϥ ⲡ̀ⲧⲁⲥⲛⲉ ⲡ̀ⲑⲉⲗⲗⲁⲥ ⲉⲧⲉ ⲧⲟⲩⲉⲓⲉⲛⲓ ϫⲉ· ⲙ̅ⲡⲟⲩⲉⲣⲁⲕⲣⲓϧⲏⲥ ⲉⲧⲉⲓⲥⲙⲏ ⲡ̀ⲧⲉ ⲛⲥⲁⲛⲁⲥ· ⲡⲉϣ̅ϣ̅ⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲩ ⲉϫⲟⲟⲥ ⲡⲉ ϫⲉ ⲡ̀ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲡⲉⲙⲙⲁⲛ· ⲉⲙⲙⲁ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉϥⲡⲉⲙⲙⲁⲛ· ⲑⲉⲣⲙⲏⲛⲓⲁ ⲅⲁⲣ ⲡⲟⲩ ϫⲉ ⲡ̀ⲧⲟϥ· ⲧⲉⲣⲙⲏⲛⲓⲁ ϫⲉ ⲟⲛ ⲡⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ· ⲡ̀ⲑⲉ ⲉϫⲉϫⲱⲛ ⲉϫⲟⲟⲥ ⲉⲧⲉ ϧⲁⲑⲟⲩⲏⲗ̅ ϫⲉ ⲡⲓⲓ ⲙ̅ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ· ⲁⲩⲱ ⲅⲁⲙⲟⲩⲏⲗ̅ ⲉϣⲁⲩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲧⲁⲡⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲙ̅ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ· ⲡ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲙ̅ⲙⲁⲡⲟⲩⲏⲗ̅ ⲧⲟⲩⲧⲉⲥⲧⲓⲛ ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲧⲉ ⲡ̀ⲙⲙⲁⲛ·

ÜBERSETZUNG

Denn (γάρ) es spricht gar hoch gegen seinen Willen der gottlose Jude aus : Aleph, Beth, Gamel, Daleth, Ei, Ou sind es, welche man auszulegen (ἑρμηνεύω) pflegt : « Die Grundlegung des Hauses, indem es voll hoher Dinge ist; in ihm wird ein Zeichen geschehen », das ist (τοῦτ' ἐστιν) der sechste Buchstabe, den man Waw zu nennen pflegt. Wie ungefähr (σχεδόν) zu sagen ist : In der Grundlegung und der Erschaffung (κτίσις) des Hauses der Elemente (στοιχεῖον) der Welt (κόσμος) und dem Werden dieser Buchstaben, in ihnen liegt das Zeichen und das Geheimnis (μυστήριον), das seit der Grundlegung (καταβολή) der Welt (κόσμος) verborgen ist, um deswillen Jesaias Prophet war (προφητεύω) von Christus (Χς̅), indem er zu Achaz, dem König, also sprach : Ich gebe dir ein Zeichen, sei es unten oder oben. Jener aber (δέ) sprach also : Ich werde den Herrn, meinen Gott, nicht versuchen (πειράζω). Und es sprach Jesaias zu den Kindern Israel : Deshalb wird der Herr euch ein Zeichen geben. Siehe, die Jungfrau (πάρθενος) wird schwanger werden und einen Sohn gebären und man wird seinen Namen Emmanuel nennen, das man auszulegen pflegt : « Gott mit uns », das heisst (τοῦτ' ἐστιν) : « Der, den die Jungfrau (πάρθενος) gebären wird, der ist in Wahrheit Gott. »

Also nämlich (γάρ) hat er uns dieses Wort ausgelegt (ἑρμηνεύω) und die genauen (ἀκριβής) Ausleger (ἑρμηνεύτης) haben es ausgerufen (bestätigt). *Matthæus nämlich* (γάρ), *der heilige Evangelist* (εὐαγγελίστης) *hat sein heiliges Evangelium* (εὐαγγέλιον) *in der Sprache der Hebräer geschrieben und dieses schrieb er für die aus den Juden, welche die Taufe* (βάπτισμα) *in Jerusalem empfangen hatten. Die aber* (δέ) *übersetzten es* (ἑρμηνεύω), *da es das einzige*[1] *Evangelium* (εὐαγγέλιον) *war, darnach in die Sprache der Hellenen* (Ἕλλην), *das ist die der Iónier*. Sie waren nicht genau (ἀκριβής) in betreff dieses Wortes des Jesaias. Denn (γάρ) sie mussten sagen : « Gott ist mit uns »; « Emma » nämlich (γάρ) heisst « er ist mit uns »; die Auslegung (ἑρμηνεία) nämlich (γάρ) von « ou » ist « er »; die Auslegung (ἑρμηνεία) aber (δέ) von « El » ist « Gott »; also ungefähr

1. Hebbelynck überträgt zweifelnd hier ⲟⲩⲱⲧ im Sinn von « primitif » : « ceux-ci traduisirent ensuite cet évangile primitif (?). » ⲟⲩⲱⲧ heisst aber einzig; hier wohl gleich « damals noch einzig ».

(σχεδόν) muss man Bathuel übersetzen « Haus Gottes » und Gamuel pflegt man zu übertragen (ἑρμηνεύω) « die Erhebung (ἀνάστασις) Gottes ». Also wieder Emmanuel, das heisst (τοῦτ' ἐστιν) « Gott mit uns ».

Der Verfasser unsers Textes über die Mysterien des griechischen Alphabets nimmt also hier in einer Ausführung über den Namen des Messias, Emmanuel, Gelegenheit, über das Matthæusevangelium, das in K. I, 22, 23 die Stelle Jesaias, VII, 14 zitirt, und seine Entstehung eine alte Tradition zu äussern. Die Tradition findet ihre älteste Ausprägung bei Papias von Hierapolis, der nach Eusebius' *Kirchengeschichte,* III, 39, 16, berichtet haben soll : Ματθαῖος μὲν οὖν ἑβραΐδι διαλέκτῳ τὰ λόγια συνεγράψατο (bzw. συνετάξατο), ἡρμήνευσε δ' αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος. Es kann hier natürlich ganz gleichgültig bleiben, ob sich diese Nachricht auf unsern kanonischen Matthæus oder auf die sogennante Spruchsammlung (λόγια) bezieht[1]. Papias spricht von mehreren oder vielen Übersetzern; ob sich das nur auf die mündliche Predigt oder auf schriftliche Übertragungen bezieht, ist hier auch nicht zu erörtern. Jedenfalls ist diese Nachricht von den Vätern allgemein wiederholt worden und selbstverständlich auf unsern kanonichen Matthæus bezogen worden.

Unsere Nachricht in dem koptischen Text berührt sich am meisten mit Origenes. Auch sein Zeugnis findet sich bei Euseb., *H. e.*, VI, 25 : ὡς ἐν παραδόσει μαθὼν περὶ τῶν τεσσάρων εὐαγγελίων, ἃ καὶ μόνα ἀναντίῤῥητά ἐστιν ἐν τῇ ὑπὸ τὸν οὐρανὸν ἐκκλησίᾳ τοῦ θεοῦ, ὅτι πρῶτον μὲν γέγραπται τὸ κατὰ τόν ποτε τελώνην, ὕστερον δὲ ἀπόστολον Ἰησοῦ Χριστοῦ Ματθαῖον, ἐκδεδωκότα αὐτὸ τοῖς ἀπὸ Ἰουδαϊσμοῦ πιστεύσασι, γράμμασιν Ἑβραϊκοῖς συντεταγμένον : Origenes meldet also ausdrücklich, das Evangelium sei für die Judenchristen geschrieben, wozu der Kopte noch weiter aussagt « die die Taufe in Jerusalem empfangen haben ». Das entspricht etwa der Nachricht des *Hieronymus de vir. ill.,* III : « Matthæus, qui et Levi, ex publicano apostolus, primus in Judæa propter eos, qui ex circumcisione crediderant, evangelium, etc. » Dass das Evangelium in Jerusalem entstand, beziehungsweise wie der Kopte das ausdrückt, dass es für die Jerusalemer Juden bestimmt war, ist uns oftmals berichtet; so vom Verfasser der unter des Athanasius Namen überlieferten Synopsis s. scripturæ, in der Schrift de duodecim apostolis et LXX discipulis (Pseudo-Hippolyt), Euthymius Zingabenus, u. a. m.[2]. Was der Kopte von dem « einzigen Evangelium » sagt, das scheint den Worten des Origenes zu entsprechen, dass es von allen Evangelien zuerst entstand und dass Matthæus es als πρῶτος ἐν Ἱερουσαλὴμ συνεγράψατο (Pseudo-Hippolyt, bei Lagarde). Eigenthümlich ist die Nachricht, dass die Jerusalemer Juden es übersetzten; sie findet sich m. W. sonst nicht. Geht das zurück auf die Nachricht, dass Jakobus, der Bruder des Herrn nach dem Fleisch, der zuerst von den Aposteln in Jerusalem zum Bischof geweiht wurde, wie z. B. die Pseudo-Athanasianische Synopsis aussagt, das Evangelium übersetzte?

Dieselbe Tradition vom hebräischen Matthæusevangelium findet sich nun weiter in einer Reihe von Subscriptionen in Handschriften des Evangeliums Matthæus. Auch in griechischen und sonstigen orientalischen Hdd. findet sich die Notiz. Doch weisen

1. Vgl. zu diesen Fragen Holtzmann, *Lehrbuch der Einleitung in das Neue Testament*, 3. Aufl., 376 ff.
2. Vgl. dazu die Sammlung der Zeugnisse bei Gla, *Die Originalsprache des Matthæusevangeliums*, 77 ff.

die koptischen Subscriptionen weitere interessante Einzelheiten auf. Ich verzeichne die Stellen nach der trefflichen Ausgabe von Horner[1].

1) *Codex copt.-arab.*, Vatic., 9, aus dem Jahr 1205, p. 15[a] :

ⲉⲁⲩⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲁⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϧⲉⲛⲧⲁⲥⲛⲓ ⲡ̅ⲛⲓϩⲉϥⲣⲉⲟⲥ ϧⲉⲛⲫⲩⲗⲓⲥⲧⲓⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϩⲓⲱⲓϣ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲓ̅ⲗⲏⲙ̅· ⲓⲧⲁ ⲁϥⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲓⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̅ϫⲉⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁϥ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̅ϫⲉϥⲉⲇⲉⲟⲥ ϧⲉⲡⲁⲥⲡⲟⲗⲓⲥ ϧⲉⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲡ̅ⲣⲟⲩⲓⲧ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲟⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̅ⲕⲗⲁⲩⲇⲓⲟⲥ ⲉⲧⲉϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲣϣ̅ ⲡ̅ⲧⲉ ϯⲁⲛⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁϥ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ϧⲉⲛⲕⲉϫⲱⲙ ϫⲉϥⲟⲓ ⲛ̅ⲱ̅ϫ̅ ⲛ̅ⲥⲁϫⲓ·

« Dies Evangelium (εὐαγγέλιον) ward in der Sprache der Hebräer in Phylistim geschrieben und in Jerusalem gepredigt. Darnach (εἶτα) übersetzte es (ἑρμηνεύω) der heilige Johannes, der Sohn des Zebedæus, in Aspolis (Ephesus) im ersten Jahre der Herrschaft des Klaudios, welches das neunte Jahr der heiligen Himmelfahrt (ἀνάληψις) war. Und man fand in einem andern Buch, dass es enthält 2600 Worte. »

2) Auf p. 16[a] desselben *Codex :*

ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲡ̅ⲧⲉϥⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁϥ ⲙⲁⲑⲑⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲉϧⲟⲗ ϧⲉⲛⲡⲓϩ̅ ⲡ̅ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ· ⲁϥⲥϧⲛⲧ̅ϥ̅ ϧⲉⲛⲡⲕⲁϩⲓ ⲡ̅ϯⲡⲁⲗⲓⲥϯⲛⲏ ϧⲉⲛϯⲁⲥⲛⲓ ⲙ̅ⲙⲉⲧϩⲉϧⲣⲉⲟⲥ ⲡⲓⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁϩϯ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲓⲟⲩⲁⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϩⲓⲱⲓϣ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲓ̅ⲗⲏⲙ̅ ⲛⲉⲙⲧⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙⲧⲥⲓⲁⲱⲛ ⲛⲉⲙⲛⲓϩⲓⲛⲧⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲡⲏⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁϥ· ⲟⲩⲟϩ ⲧⲏⲡⲓ ⲡ̅ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ ⲡ̅ⲡⲓϣϯ ⲉⲧⲉⲛϧⲛⲧ̅ϥ̅ ϫⲏ̅ ⲡ̅ⲥⲛⲱⲥⲓⲥ ⲡⲉ· ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛ̅ⲛⲟⲛⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ·

« Das Evangelium (εὐαγγέλιον) des heiligen Matthæus, des Evangelisten (εὐαγγελίστης), eines aus den zwölf Aposteln (ἀπόστολος). Er schrieb es im Lande Palästina in der Sprache der Hebräer für die aus den Juden, welche glaubten. Und er predigte es in Jerusalem und Tyros und Sidon und Indien durch die Gnade des heiligen Geistes (πνα̅). Und die Zahl der grossen Kapitel (κεφάλειον) in ihm ist 68 Lesestücke (γνῶσις) und dieses sind alle Titel (νόημα). »

3) *Cod. copt.-arab.*, London, British Museum, Oriental. Mss. 1315, aus dem Jahr 1208, p. 12[b] :

ⲁⲩϫⲓⲙⲓϧⲉⲛⲛⲓⲕⲉ ϫⲱⲙ ⲡ̅ⲡⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ· ⲙⲁⲑⲑⲉⲟⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲡ̅ⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ϫⲉⲗⲉⲩⲓ ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲓⲧⲉⲗⲱⲛⲓⲟⲛ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲡ̅ⲟⲩⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̅ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ· ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲁⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲡ̅ϫⲉ ⲙⲁⲑⲑⲉⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲓⲟⲩⲁⲓⲁ ⲙ̅ⲙⲉⲧϩⲉϧⲣⲉⲟⲥ· ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ̅ ⲡ̅ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̅ⲧⲉ ⲡϫ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̅ⲟⲟϥ ⲟⲩⲉϧⲟⲗ ϧⲉⲛⲡϫⲟⲥ ⲡ̅ⲁϧⲣⲁⲁⲙ ⲛⲉⲙⲁⲩⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲉϧⲟⲗ ϧⲉⲛⲧⲫⲩⲗⲏ ⲡ̅ⲓⲟⲩⲁⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲁⲣϫ̅ ⲁϥⲉⲣⲥⲉⲛⲛⲟⲗⲟⲅⲓⲛ ⲙ̅ⲡⲥ̅ⲥ̅ ϣⲁⲉⲣⲏⲓ ⲉⲓⲱⲥⲏϥ ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁⲣⲉⲥⲱⲛ ⲡ̅ⲥⲱⲥ ⲛⲁϥ ⲡ̅ϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲁⲥⲙⲁⲥϥ ⲡ̅ⲓⲛⲥ̅ ⲡϫ̅ⲥ̅ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲙⲉⲧⲙⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲧⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ·

« Man fand in andern Büchern der Römer (d. h. in griechischen Büchern) : Matthæus, der eines Tages Levi hiess, der hinter dem Zollhaus (τελώνιον) sass, ward ein Apostel (ἀπόστολος) und Jünger (μαθητής), der dies Evangelium (εὐαγγέλιον) des Matthæus schrieb in Judäa im Hebräischen. Er offenbarte das Königreich Christi (χσ̅), indem er sagte, dass er aus dem Samen Abrahams und Davids und aus dem Stamme (φυλή) Juda nach (κατά) dem Fleisch (σάρξ) stamme. Er führte die Genealogie (γενεαλογέω) des

1. *The Coptic Version of the New Testament in the Northern Dialect*, Bd. I, xxxvii ff.

Herrn herab bis auf Joseph; nachdem ihm Maria die Jungfrau (παρθένος) verlobt war, gebar sie Jesus den Christus (Χσ) nach (κατά) dem Zeugnis des Gesetzes (νόμος) und der Propheten (προφήτης). »

4) Aus dem vorhergehenden p. 16ᵃ :

ⲫⲏ ⲉϩⲟⲧⲁϩ ⲙⲁⲑⲑⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲉϩⲟⲗ ϧⲉⲛⲡⲉⲓϩ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉⲗⲉⲧⲓ ⲡⲣⲉⲙϯⲕⲁⲗⲓⲗⲉⲁ ⲉϩⲟⲗ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ· ⲁⲩⲥϧⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϧⲉⲛϯⲁⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲧϩⲉⲃⲣⲉⲟⲥ ϧⲉⲛⲡⲕⲁϩⲓ ⲡ̀ϯⲡⲁⲗⲁⲥⲧⲓⲛⲏ ⲡⲓⲛ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁϩϯ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲁⲓ ϧⲉⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲡ̀ⲣⲟⲩⲓϯ ⲡ̀ⲧⲉ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̀ⲕⲗⲁⲩⲁⲓⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲙⲉⲛⲉⲡⲥⲁ ϯⲁⲡⲁⲗⲧⲙⲱⲩⲥ ⲡ̀ⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲉ̅ ⲡⲟ̅ ⲡⲣⲟⲙⲡⲓ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥϣⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲓ̅ⲗⲏⲙ̅ ⲡⲉⲙⲧⲩⲣⲟⲥ ⲡⲉⲙⲧⲥⲓⲁⲱⲛ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲡⲓϩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϥ ⲁϥϣⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲧⲡ ⲉⲡⲓϧⲁⲕⲓ ⲡ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲙⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲟⲙⲥⲟⲩ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ ⲉⲓⲗⲏⲙ̅ ⲁϥϣⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ· ⲓⲧⲁ ⲁϥⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ϫⲉ (ⲫⲏ ⲉϩⲟⲧⲁϩ) ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̀ⲍⲉϧⲉⲇⲉⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲡ̀ⲡⲓⲗⲁⲥ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲭⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲉϥⲁⲅⲱⲛ ⲉϧⲟⲗ ⲡ̀ⲥⲟⲩ ⲓϧ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲁϧⲟⲧ ⲡⲁⲟⲡⲓ ⲉⲣⲉⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉϩⲟⲧⲁϩ ϣⲱⲡⲓ ⲡⲉⲙⲁⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ·

« Der heilige Matthæus, der Evangelist (εὐαγγελίστης), einer von den 12 Aposteln (ἀπόστολος) und den man Levi nannte, der Galiläer aus der Stadt (πόλις) Nazareth, der schrieb sein Evangelium (εὐαγγέλιον) in der Sprache der Hebräer im Lande Palästina für die, welche glaubten aus den Juden, im ersten Jahr der Herrschaft des Königs Klaudios, nach der Aufnahme (ἀνάληψις) unsers Herrn Christus (Χσ) im 9. Jahre, und er predigte es in Jerusalem und Tyrus und Sidon. Und er kam zu den Indern und predigte es und ging hinein in die Orte der Menschenfresser und taufte sie. Und er kehrte zurück nach Jerusalem und predigte es daselbst. Darnach (εἶτα) übersetzte (ἑρμηνεύω) es der heilige Johannes, der Sohn des Zebedæus, in der Stadt (πόλις) der Zungen (= Ephesus). Und er endete seinen Kampf (ἀγών) am 12. Tage des Monats Paophi. Möge sein Segen mit uns allen sein. Amen. »

5) *Cod. copt. Evv.*, Alt-Cairo, Kirche des Al-Muʿallaḳah, aus dem Jahr 1272 hat am Ende des Matthæusevangeliums folgende Notiz :

ⲁⲩⲥϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛⲧⲁⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲧϩⲉⲃⲣⲉⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲡⲁⲗⲁⲥⲧⲓⲛⲏ ⲟⲩⲟϥ ⲁϥϣⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲓ̅ⲗⲏⲙ̅ ⲡⲉⲙⲡⲓⲣⲉⲛⲧⲟⲩ ϧⲉⲛϯⲙⲁϩϫ̅ ⲡ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙⲉⲛⲉⲡⲥⲁ ϯⲁⲡⲁⲗⲙⲱⲩⲥ ⲡ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲥⲱⲧⲏⲣ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ϫⲉ ⲓⲱⲁ̅ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̀ⲍⲉϧⲉⲇⲉⲟⲥ ϧⲉⲛⲑϧⲁⲕⲓ ⲡ̀ⲡⲓⲗⲁⲥ, ⲕⲉⲗ ⲡ̀ⲏ̅ ⲉⲩϯⲙⲁϯ ⲥⲩⲡ̅ ⲥⲁⲡⲥⲁ ϫⲏ̅·

« Er schrieb es (das Ev.) in der Sprache der Hebräer in Palästina und predigte es in Jerusalem und den Indien im 7. Jahr nach der Aufnahme (ἀνάληψις) unsers Heilands (σωτήρ). Und Johannes, der Sohn des Zebedæus, übersetzte (ἑρμηνεύω) es in der Stadt der Zungen; Kapitel 88, zusammen 293, im einzelnen 68. »

6) Dasselbe wie N° 4, aus einer koptisch-arab. Evangelienhd., London, British Museum, Parham 126, aus dem Jahr 1676. Doch statt ⲉⲡⲓϧⲁⲕⲓ ⲡ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲙⲣⲱⲙⲓ fährt der Text fort ⲉⲡⲓϧⲁⲕⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲱⲓϣ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲩⲉⲣⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲡ̀ϧⲏⲧ̅ⲥ̅ ⲉϥⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛⲡⲓⲉⲣⲟⲟⲩ ⲓϧ̅ ⲡⲁⲟⲡⲓ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲕⲟⲥ ϧⲉⲛⲁⲣⲑⲁⲅⲟⲛ ⲛⲉⲥⲁⲣⲓⲁ· ⲟⲩⲟϥ ⲁⲩⲉⲣⲙⲉⲛⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲓⲱⲁ̅ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̀ⲍⲉϧⲉⲇⲉⲟⲥ ϧⲉⲛϯϧⲁⲕⲓ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲓⲗⲁⲥ· ⲟⲩⲟϥ ⲡ̀ⲑⲟⲥ ⲉ̅ ϣⲟ ⲡⲉⲙⲭ̅ ⲡ̀ⲥⲁϫⲓ·

« Zu den Städten..... und er ward Märtyrer (μάρτυρος) daselbst, indem er am 12. Paophi gesteinigt wurde. Und er ward begraben in Arthagon Kesaria. Und es übertrug (ἑρμηνεύω) dieses Evangelium (εὐαγγέλιον) Johannes, der Sohn des Zebedæus, in der Stadt der Zungen und es enthält 2000 und 600 Worte. »

7) *Evangelien,* Copt.-arab. Ms., London, British Museum, Oriental 425, aus dem Jahr 1308, auf p. 71[b] :

ⲁϥⲥϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛⲧⲁⲥⲡⲓ ⲙ̅ⲙⲉⲧϩⲉⲃⲣⲉⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲡⲁⲗⲉⲥⲧⲓⲛⲏ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϩⲓⲱⲓϣ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲓ̅ⲗⲏⲙ̅ ⲙⲉⲙϩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ϯⲁⲛⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲡ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲛ̅ⲧ̅ⲍ̅ ⲡ̅ⲣⲟⲙⲡⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϧⲱⲗ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̅ϫⲉⲓⲱ̅ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̅ⲍⲉϧⲉⲁⲉⲟⲥ ϧⲉⲛⲟϧⲁⲕⲓ ⲡ̅ⲧⲉⲛⲓ̅ⲗⲁⲥ ,ⲕⲗ̅ ⲧ̅ⲕ̅ⲥ̅ ⲉⲩϯⲙⲁϯ ⲧⲡ̅ ⲥⲁⲡⲥⲁ ⲟ̅ⲥ̅·

« Er schrieb es (sein Evangelium) in der hebräischen Sprache in Palästina und predigte es in Jerusalem und Indien nach der Aufnahme (ἀνάληψις) unsers Heilands (σωτήρ) sieben Jahre. Und es übersetzte es Johannes, der Sohn des Zebedæus, in der Stadt der Zungen (Ephesus), 426 Kapitel (κεφάλειον), zusammen 350, im einzelnen 76. »

Die Quelle dieser Nachrichten ist uns allgemein in der Subscriptio 3 angegeben : es waren « andere römische Bücher », in denen man sie fand. Diese griechischen Quellen, denn um solche handelt es sich jedenfalls, waren die apokryphen Apostelakten des Matthæus. In diesen fand sich, wie das Synaxari noch zeigt, die Nachricht von der hebräischen Abfassung des Matthæus. Man vgl. daselbst zum 12. Tag des Monats Babeh[1], dem Todestag des Evangelisten (vgl. Subscriptio 4 « und er endete seinen Kampf [vgl. damit den Titel der äthiopischen, aus dem Koptischen geflossenen Apostelakten certamen apostolorum] am 12. Tag des Monats Paophi »), dass Matthæus in der Stadt der Wahrsager gepredigt, darnach die entfernten Länder zur Erkenntnis Gottes gebracht habe, nachdem er zuvor die Länder der Glückseligen besucht hatte. « Hiernach kam dieser Schüler nach Jerusalem und in das Land Juda *und schrieb sein Evangelium in hebräischer Sprache;* dann ging er wieder fort von ihnen in entfernte Länder, » etc. Dasselbe sagt die äthiopische Sammlung aus[2].

Das Synaxarium und die äthiopische Sammlung verlegen nun das Martyrium nach Parthien. Das hängt damit zusammen, dass die griechische Tradition mit der parthischen Matthæustradition verknüpft wurde[3]. Unsere koptischen Excerpte dagegen wissen von andern Legenden. Subscriptio 6 kennt das Martyrium des Matthæus am 12. Paophi durch Steinigung in den Städten des..... Es lautet jene Stelle ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲓϧⲁⲕⲓ ⲛ̅ⲛⲓϩⲱⲓϣ. Die Herausgeber, denen das ϩⲱⲓϣ mit Recht verstümmelt erschien, übersetzten mit Fragezeichen « of the Ethiopiens? » (ⲉⲑⲱϣ? امدن الشوب)[4]. Allein vom Tod des Matthæus in Äthiopien wissen wir nur wenig und spät. Es handelt sich vielmehr um « die Städte des Wahrsagens » ⲛⲓϧⲁⲕⲓ ⲛ̅ⲛⲓϩⲱⲓϣ, wobei ϩⲱⲓϣ, das sonst die Bedeutung « prædicare, proclamare, κηρύσσειν » hat, hier offenbar in der Be-

1. Vgl. Wüstenfeld, *Synaxari*, S. 65 ff.
2. Vgl. Lipsius, *Apokryphe Apostelgesch. und Apostelleg.*, II, 2, 128.
3. Vgl. Lipsius, *l. c.*, 119.
4. Vgl. Horner, *l. c.*, CVI.

deutung « Wahrsagen » gebraucht ist. Dass dem wirklich so ist, geht daraus hervor, dass allerdings die koptischen und äthiopischen Akten (jene nach dem arab. Synaxarium) den Matthæus im Wahrsagerlande, in Kahanat, predigen, die griechischen Texte ihn entsprechend im Menschenfresserland sterben lassen. Dass er durch Steinigung stirbt, ist eine Tradition, die sonst sich bei Simeon Logothetes (Pseudo-), ferner in der σύναξις zum 30. Juni und im Menologium des Basilius zum 30. Juni findet[1]. Der koptische Text beweist, dass es auch eine koptische Recension der Akten gab, die jene Todesart kannte.

Subscriptio 6 ist auch dadurch sehr merkwürdig, dass sie uns von dem Ort berichtet, an dem Matthæus begraben liegt. Sie nennt denselben Arthagon Kesaria. Diese Stätte ist sonst nur noch bekannt aus einer arabischen Evangeliensubscription, die Peter Kirsten im Jahr 1608 bekannt machte[2]. Sie heisst dort Arthakhanah Cæsarea und ist von Lipsius mit Karthago oder Karthagena verglichen worden[3]. Mir scheint in der That erstere Stadt den Vorzug zu verdienen, da Karthago mit Cæsarea im Zusammenhang auch sonst z. B. in den Philippakten vorkommt; auch passt die kopt. Form eher zu Karthago als zu Karthagena. Freilich hat jener arab. Text im Gegensatz zu dem koptischen als Todesstätte Beschberi, einen unbekannten Ort; auch hier wird Matthæus gesteinigt.

Eine ganz andere Recension wieder verrät die Subscriptio 4. Hiernach predigt er das Evangelium in Jerusalem, Tyrus, Sidon, Indien und kommt dann zu den Menschenfressern. Das ist ein Zug, der den koptischen und äthiopischen Akten vollständig abgeht; nur weiss der certamen apostolorum von einer « Predigt des Matthias » (d. i. aber Matthæus) im Lande der Menschenfresser zu erzählen[4]. Sie haben sonst die Menschenfresserstadt ganz umgestaltet in die Stadt Kahanat oder « der Wahrsager ». Von da kehrt er dann nach Jerusalem zurück und predigt sein Evangelium. Das entspricht der Nachricht des Synaxariums, wonach der Apostel aus dem Lande der Wahrsager nach Jerusalem zurückkehrt und dort sein Evangelium schreibt; dann zieht er wieder fort und stirbt in einem ungenannten (nach dem certamen apostolorum ist es Parthien) Lande. Anders Subscriptio 6, die in dem Wahrsagerland ihn sterben lässt[5]. Wo und wie der Apostel starb, geht allerdings aus dem Text leider nicht hervor. Aus dem « er endete seinen Kampf » möchte man auf das Martyrium schliessen; sonst könnte man an eine Kombination der Nachricht denken, dass der Apostel in Frieden starb (Pseudo-Epiphanius, Pseudo-Dorotheus und Pseudo-Hippolyt) mit jener Legende des Synaxariums von der Translation seiner Leiche nach Palästina.

Übereinstimmend berichten nun aber die Subscriptionen die hebräische Abfassung des Evangeliums in Palästina oder Phylistim, wie auch das arabische Excerpt bei

1. Vgl. Lipsius, *l. c.*, 126 f.
2. Peter Kirsten, *Vita evangelistarum quattuor.*
3. Vgl. Lipsius, *l. c.*, 130.
4. Vgl. Lipsius, *l. c.*, I, 617; *Erg.-H.*, 31.
5. Allerdings ist nach den « Akten des Andreas und Matthæus in der Stadt der Menschenfresser » Matthæus dort nicht gestorben, sondern errettet worden. Erst später wird er dann daselbst getötet Darauf nimmt des μαρτύριον Ματθαίου Bezug.

Kirsten meldet[1], speziell in Jerusalem und zwar für « die aus den Juden, welche glaubten ». Sie lassen dann den Apostel es predigen in Jerusalem, Tyrus und Sidon, endlich auch in Indien. Die Akten wissen von einer Thätigkeit des Apostels in Tyrus und Sidon sonst nichts. Doch erzählt Salomo von Bassorah in seinem Buch « die Biene[2] » die Schicksale der Apostel und erwähnt dabei vom Apostel Matthæus, dem Evangelisten aus Nazareth, aus dem Stamme Issaschar, dass er in Palästina, Tyrus und Sidon predigte und bis Gabbùlah kam. Gestorben und begraben sei er in Antiochien in Pisidien. Auch Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.*, I, 1, 16, lässt den Matthæus zuerst in Judäa und zuletzt in Äthiopien predigen, wo er dann auch stirbt. Ganz merkwürdig ist die Nachricht von der Wirksamkeit des Apostels in Indien. Wäre dies Indien Äthiopien, das ja gelegentlich Indien genannt wird, so würde man doch in den kopt. Texten vielleicht ⲉϣⲱϣ zu erwarten haben. Wahrscheinlich geht sie aber zurück auf jene Eusebiusnotiz, nach der Pantænos bei seiner Reise nach Indien auf Gemeinden getroffen sei, von Bartholomæus gegründet, und in ihnen habe er das Matthæusevangelium gefunden, das jener daselbst gepredigt habe, vgl. Eusebius, *Hist. eccl.*, V, 10. Diese Nachricht ist oftmals wiederholt worden; man vgl. nur die Zeugnisse bei Lipsius, *l. c.*, II, 2, 54 ff., vor allem 59 f. Jenes Indien ist οἱ Ἴνδοι οἱ καλούμενοι εὐδαίμονες genannt, von Rufinus, *Hist. eccl.*, X[I], 5, India citerior Æthiopiæ adhærens oder confinis, demnach also Arabia felix. Damit hängt m. E. die Notiz in unsern Subscriptionen zusammen und sie erzählen uns demnach von einer arabischen Wirksamkeit des Apostels, die auch in der von Peter Kirsten veröffentlichten Vita apostolorum[3] mit Indien gemeint sein wird. Man muss also mit den von O. v. Lemm gesammelten Zeugnissen über Indien in der kopt. Litteratur[4] vorsichtig sein. Übrigens sind jenen Zeugnissen die der Subscriptionen hinzuzufügen.

Die Nachricht von der Übersetzung des Evangeliums durch Johannes, den Sohn des Zebedæus, ins Griechische, ist weit verbreitet. Z. B. finden wir sie bei Theophylakt im Kommentar zum Matthæus prooem., in der Subscription zum *Codex Regioparisinus*, 103, u. a. Codd., ferner bei Pseudo-Hippolyt (bei Lagarde) und in der arabischen Vita des Kirsten. Wie mag sie entstanden sein? Vielleicht geht sie zurück auf jene Papiasnotiz, wonach der Presbyter Johannes der Gewährsmann des Bischofs von Hierapolis war. Presbyter und Apostel Johannes sind ja später in eine Person zusammengeflossen. Vielleicht sah man dann diesen Gewährsmann auch als den Übersetzer an. In keiner der Subscriptionen findet sich Jakobus, der Bruder des Herrn, als Übersetzer angegeben.

Die Meldung von der Zeit der Abfassung des Evangeliums, dass es im 1. Jahr des Klaudius, im 9. nach der Himmelfahrt des Herrn geschrieben sei, findet ihre Parallelen in einer Reihe von griech. Scholien und Notizen[5]. Da Klaudius im Jahr 41 zur Regierung kam, so setzt also unsere Nachricht voraus, dass Jesus im Jahre 33 den Tod erlitt

1. *L. c.*, 26 f.
2. Vgl. *Anecdota Oxoniensia*, Sem. Ser. I, P. II, p. 103-115.
3. *L. c.*, 28 f.
4. Vgl. *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, X, n° 5, S. 405-407, 434.
5. Gla, *l. c.*

und auffuhr, wie das etwa die von mir vor einiger Zeit besprochenen Chronotaxien des Lebens Jesu angeben[1]. Dieselbe Nachricht bringt auch die arabische Vita bei Kirsten[2]. Eine andere Mitteilung, die sich in Subscr. 5 und 7 findet, verlegt die Abfassung des Evangeliums in das 7. Jahr nach der Aufnahme, also 2. Jahre früher; aus welchem Grund? Auch ein arabischer Text jüngeren Datums in einer koptisch-arabischen Evangelienhandschrift, Rom, Vatic., 8, kennt dieses Datum : Matthæus schrieb sein Evangelium hebräisch (بالعبرانية) in Palästina (فلسطين), 7 Jahre nach der Auffahrt, und predigte es in Jerusalem und Indien (الهند). Das stimmt mit jenen 2 Notizen genau überein.

Die koptischen Subscriptionen zum Matthæus schöpfen wohl z. T. aus griech. Quellen wie N° 3 beweist. Andererseits aber ist das zweifellos, dass die leider so geringen Reste der koptischen Matthæusakten, die uns erhalten sind, namentlich auch das Synaxari und der certamen apostolorum, keineswegs die einzig bekannte Recension in koptischer Sprache darstellen. Die Subscriptionen sind also für die Bereicherung unserer Nachrichten über die apokryphen Matthæusakten wertvolle Quellen und verdienten gesammelt und eingehend gewürdigt zu werden.

VI

Die koptischen Markussubscriptionen und die Markusakten.

In der vorhergehenden Studie habe ich auf den Wert der koptischen Evangeliensubscriptionen aufmerksam gemacht, die uns über die in Ägypten verbreiteten und meist in den Akten verloren gegangenen Apostellegenden willkommenen Aufschluss geben. Analog der Besprechung der Subscriptionen des Matthæusevangeliums gebe ich nun auch die Markussubscriptionen.

1) *Evv. copt.-arab.*, Paris, Biblioth. Nat., Copte 16, aus dem Jahr 1196, p. 104 f. :

ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣϩⲙⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲁⲧⲉⲙⲓ ⲙ̅ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲉϣⲟⲩⲁϩ̅· ⲉϥⲉϫⲱ ⲛⲁⲓ ⲉϩ̅ⲟⲗ ⲡ̀ⲙⲓⲛ ⲉⲧⲉⲡⲉⲣϧⲁⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛⲉⲙⲡⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ· ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉϩ̅ⲟⲗ ϧⲉⲛⲡⲥⲁⲓ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲉⲕⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲉⲧⲁⲕⲧⲏϥ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ϧⲉⲛⲧⲁⲥⲡ ⲡ̀ⲧⲉⲣⲉⲙⲣⲱⲙⲏ ⲡⲟⲣⲑⲟⲇⲟϫⲟⲥ· ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲁⲣⲓⲑⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟ ⲉⲧⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲡ̀ϫⲉ ⲡⲉϥⲣⲩⲡⲟⲑⲉⲥⲓⲥ ⲟⲩⲡⲓϣϯ ⲙ̅ⲙⲏ ⲡ̀ⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩⲁⲓ ⲱ̅ⲗⲉ̅ ⲉϥⲉϯⲙⲁϯ ⲱ̅ⲓⲧ̅ ⲉϥⲫⲱⲣϫ ⲕ̅ⲏ̅ ⲡ̀ⲕ̅ⲗ̅. ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲉϥⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲱⲙⲏ ϧⲉⲛⲧⲁⲥⲡ ⲡ̀ⲡⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ⲉⲧⲉϯⲉϥⲣⲁⲡⲧⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲣⲓⲱϣ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̀ϫⲉ ⲡⲉⲡⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲁϩ̅ϧⲁ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲱⲙⲏ ⲓⲧⲁ ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̀ϫⲉ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲣⲓⲱϣ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲁⲕⲟϯ ⲛⲉⲙϫⲏⲙⲓ ⲛⲉⲙⲉ̅ ⲙ̅ϩ̅ⲁⲕⲓ ϧⲉⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̅ⲙⲁϩ̅ϫ̅ ϧⲉⲡⲟⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̀ⲕⲗⲁⲩⲇⲓⲟⲥ ⲙⲉⲛⲉⲡⲥⲁ ϯⲁⲡⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲡ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙ̅ⲙⲏ̅ ⲡ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ϧⲉⲛⲕⲉϫⲱⲙ ϫⲉ ⲁⲩⲥϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛϯⲁⲥⲡ ⲡ̀ⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲁⲣⲓⲑⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲉϥⲥⲁⲓ ⲁ̅ⲱ̅·

« Und er gab unserer Unkenntnis seinen heiligen Namen, dass er uns vergebe unsere Mängel und unsere Übertretungen (παράπτωμα). Frieden (εἰρήνη) durch die Schönheit deines (*sic*) Evangeliums (εὐαγγέλιον), das (lies ϥⲛ statt ⲛⲛ) du (*sic*) gegeben hast

1. Vgl. *Ein bisher unbeachteter apokr. Bericht über die Taufe Jesu*, S. 14 ff.
2. *L. c.*, 24 f.

dem Apostel (ἀπόστολος) Markus in der Sprache der orthodoxen (ὀρθόδοξος) Römer. Und seine Zahlen (ἀριθμός) seines Kapitels (*sic*), in dem sein Inhalt (ὑπόθεσις) gesammelt ist, sind 48 grosse Kapitel (κεφάλειον) und 235 kleine, zusammen 213, getrennt (dem Markus allein gehörig) 22 Kapitel (κεφάλειον). Er schrieb sein Evangelium (εὐαγγέλιον) in der Stadt (πόλις) Rom in der Sprache der Römer, welche die fränkische ist, und unser gepriesener Vater Abba Petrus predigte es in der Stadt (πόλις) Rom, darnach (εἶτα) schrieb Markus es nieder und predigte es in der Stadt (πόλις) Alexandria und Ägypten und der Pentapolis im 4. Jahre der Herrschaft des Klaudius, nach der Himmelfahrt (ἀνάληψις) unsers Heilands (σωτήρ) 12 Jahre. Und man fand in einem andern Buch, dass es geschrieben war in der Sprache der Assyrer; und seine Zahl (ἀριθμός) seiner Worte ist 1800. »

2) *Evv. copt.-arab.*, Rom, Vatic., 9, aus dem Jahr 1205, p. 143[b] f. :

ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁϩ̅ ⲡ̅ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲓ̅ⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡ̅ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ· ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲣⲱⲙⲏ ϯⲡⲓϣϯ ⲙ̅ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̅ⲙⲉⲧⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ⲉⲧⲉϯⲉⲫⲣⲁⲛⲓⲁ· ⲟⲩⲟϥ ⲉϥⲣⲓⲱϣϥ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̅ϫⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲱⲙⲏ· ⲓⲧⲁ ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̅ϫⲉ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲉϥⲣⲓⲱϣϥ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲣⲁⲕⲟϯ ⲛⲉⲙⲡⲉⲥⲱϣϥ ⲛⲉⲙϫⲏⲙⲓ ⲛⲉⲙϯⲡⲉⲛⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲉⲙϯⲁⲫⲣⲓⲕⲓⲁ ⲛⲉⲙⲡⲓⲉⲑⲁⲩϣ ⲟⲩⲟϥ ⲧⲏⲡⲓ ⲡ̅ⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩⲛⲟⲙⲁ ⲙ̅ⲏ̅ ⲡⲉ.

« Das Evangelium (εὐαγγέλιον) unsers heiligen Vaters, Apostels (ἀπόστολος) und Evangelisten (εὐαγγελίστης) und Märtyrers (μάρτυρος) Markus, eines aus den 70 Apostelschülern (μαθητής, ἀπόστολος). Er schrieb es in Rom, der grossen Stadt (πόλις), römisch, das ist fränkisch, indem es predigte unser verehrter Vater Petrus in der Stadt (πόλις) Rom. Darnach (εἶτα) schrieb es Markus nieder und predigte es in Alexandria und seinen Grenzen und Ägypten und der Pentapolis (πεντάπολις) und Afrikia und den Äthiopien. Und die Zahl der Kapitel nach (κατά) ihrem Inhalt (νόημα) ist 48. »

L. c., p. 231[a] :

ⲟⲩⲟϥ ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ϧⲉⲛⲕⲉϫⲱⲙ ϫⲉ ⲁϥⲥϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛⲣⲁⲕⲟϯ ⲟⲩⲟϥ ⲡ̅ⲑⲟϥ ⲧ̅ ⲡ̅ϣⲟ ⲡ̅ⲥⲁϫⲓ·

Und man fand in einem andern Buch, dass er es schrieb in Alexandrien und dass es 3000 Worte enthält. »

3) *Evv. copt.-arab.*, London, British Mus., Oriental 1315, aus dem Jahr 1208, p. 138 f.

Zunächst gleich 1). Dann folgt am Schluss von Markus :

ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲡ̅ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲡ̅ⲧⲥⲟⲡ ⲡ̅ϧⲁⲣⲛⲁϧⲁⲥ ⲡⲉ· ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲓ̅ⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ· ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ· ⲁⲩⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲉϥⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϧⲉⲛⲣⲱⲙⲏ ϯⲡⲓϣϯ ⲙ̅ⲡⲟⲗⲓⲥ ϧⲉⲛϯⲁⲥⲓ ⲡ̅ⲡⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ⲉⲧⲉϯⲉⲫⲣⲁⲛⲓⲁ ϧⲉⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̅ⲙⲁϩ̅ⲁ̅ ⲡ̅ⲧⲉⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̅ⲕⲗⲁⲩⲁⲓⲟⲥ ⲙⲉⲡⲉⲛⲥⲁϯⲁⲡⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲡ̅ⲧⲉⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙ̅ⲙⲏ̅ ⲡ̅ⲣⲟⲙⲡⲓ· ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲣⲓⲱϣϥ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲡ̅ϫⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲡⲁⲓϫⲱϫ ⲡ̅ⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ϧⲉⲛⲣⲱⲙⲏ· ⲓⲧⲁ ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲟⲛ ⲡ̅ϫⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲟⲩⲟϥ ⲉϥⲣⲓⲱϣϥ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲁⲕⲟϯ ⲛⲉⲙⲡⲉⲥⲱϣϥ ⲛⲉⲙϫⲏⲙⲓ ⲧⲓⲣⲉ ⲛⲉⲙϯⲗⲏⲃⲓ ⲛⲉⲙϯⲁⲫⲣⲓⲕⲓⲁ ⲛⲉⲙϯⲡⲉⲛⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲉⲙⲡⲓⲉⲑⲁⲩϣ ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲙ̅ⲧⲟⲡ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲣⲁⲕⲟϯ ⲡ̅ⲁⲗⲕⲉ ⲙ̅ⲫⲁⲣⲙⲟⲩϯ· ⲁⲩϫⲓⲙⲓ

ϧⲉⲛⲡⲓⲕⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ⲡ̀ⲡⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲁϥϫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϧⲉⲛ ϯⲅⲁⲗⲗⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲣⲱϣϥ ⲙ̀ⲡⲛ̅ⲭ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲡ̀ϩⲟϥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲡ̀ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ· ϩⲟⲧⲉ ⲉⲧⲁϥ ⲉⲡⲱⲙⲥ ⲡ̀ⲧⲉⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣϩⲏⲧⲥ ⲉϩⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̅ⲗ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲡ̀ⲣⲱϣϥ ⲡ̀ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲓϕⲏⲟⲩⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲱⲕ ϫⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡ̀ϫⲉⲗ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲏ ⲡ̀ⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲡⲟⲩⲡⲁⲥⲭⲁ ⲉⲑⲉ̀ⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϭⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲡ̀ⲟⲩⲉⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϭⲉⲗϭⲟⲗϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲣⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ ⲡ̀ϯⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲡ̀ⲧⲉⲡⲱⲛϩ ⲡ̀ⲙⲏⲛ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ·

« Der heilige (ἅγιος) Markus, der Apostel (ἀπόστολος) und Evangelist (εὐαγγελίστης) und Märtyrer (μάρτυρος), war der Sohn der Schwester des Barnabas. Er war einer von den 70 Schülern (μαθητής). Er ward Schüler (μαθητής) des Petrus und schrieb sein Evangelium (εὐαγγέλιον) in Rom, der grossen Stadt (πόλις), in der Sprache der Römer, im Fränkischen, im 4. Jahr der Herrschaft des Klaudius, nach der Auffahrt (ἀνάληψις) unsers Heilands (σωτήρ) 12 Jahre. Und es predigte es unser gepriesener Vater Petrus, das Haupt der Apostel (ἀπόστολος), in Rom. Darnach (εἶτα) schrieb es nieder unser Vater Markus und predigte es in der Stadt (πόλις) Alexandria und ihren Grenzen und in ganz Ägypten und Lybien und Afrikia und der Pentapolis und den Äthiopien und er starb in Alexandria am letzten Pharmuti. Man fand in andern Schriften (γραφή) der Römer: Markus, der Schüler (μαθητής) des Petrus war, schrieb das Evangelium in Agallia und predigte Christus, dass er ein vollkommener (τέλειος) Mensch war, als (ὅτε) er zur Taufe des Johannes kam und er ungefähr 30 Jahre alt ward und predigen sollte das Himmelreich. Als er aber (δέ) die 30 Jahre vollendet hatte, ward er selbst durch seine eigene Seele (ψυχή = Willen) ein Passah (πάσχα) für (wegen) die Welt (κόσμος) und lief wie ein Lamm und ward geschlachtet und brachte gute Botschaft von der Auferstehung (ἀνάστασις) des Lebens für die, welche an ihn glauben. »

Das arabische Synaxarium der koptischen Kirche berichtet zum 30. Bermuda: « An diesem Tage erlitt den Märtyrertod der heilige Markus, der Evangelist und Apostel, der erste Patriarch von Alexandrien. Der Name seines Vaters war Aristobulos aus dem Districte von Pentapolis und seine Mutter Namens Maria ist diejenige, welche in der Apostelgeschichte erwähnt wird; der Name dieses Apostels war zuerst Johannes, wie die Schrift sagt, dass die Apostel in dem Hause der Maria, der Mutter des Johannes genannt Markus, zu beten pflegten. Diese Frau war sehr begabt und unterrichtete ihren Sohn Markus im Griechischen, Fränkischen und Hebräischen, und nachdem er erwachsen war, nahm ihn Barnabas mit sich zur Verkündigung des Evangeliums. Als er in Begleitung des Paulus umherzog und sah, wie sie Schläge und Verachtung zu erdulden hatten, verliess er sie in Pamphylien und kehrte nach Jerusalem zurück. Als nun die Apostel wieder nach Jerusalem kamen, und erzählten von der Bekehrung der Heiden und welche Wunder Gott durch sie verrichtet habe, bereute er, was er unbesonnen gethan hatte und bat, mit ihnen wieder gehen zu dürfen; aber Paulus wollte ihn nicht mitnehmen, weil er sie verlassen hatte. Da nahm ihn Barnabas mit sich, weil er sein Verwandter war und nachdem Barnabas zur seligen Ruhe eingegangen war, begab er sich zu Petrus nach Rom. Dann ging er auf Geheiss des Messias und der Apostel nach Alexandrien und verkündete das Evangelium dort und in den Städten von Afrika, in

Barka und Pentapolis. » Den Schluss bildet das Martyrium des Markus in Alexandrien[1].

Die Subscriptionen schöpfen wieder aus verschiedenen Quellen, wie sie selbst angeben. Sie wissen zunächst, dass Markus der Neffe des Barṇabas war und einer der 70 Apostel. Er schrieb sein Evangelium in Rom und zwar fränkisch d. h. lateinisch. Darauf geht offenbar die Notiz des Synaxariums zurück, die Mutter habe den Sohn Fränkisch gelehrt. In der That berichtet Prokopius Chartophylax in seinem Enkomium auf Markus, er habe mit Petrus die Italer gläubig gemacht und für sie das Evangelium geschrieben. Dass er in Rom lateinisch predigte, sagt die Unterschrift in vielen Peschittohdd. und die Philoxeniana am Rand, und einige Hdd. (Tischendorff 325) sagen gar, er habe lateinisch geschrieben. In Venedig behauptete man lange, das lateinische Autographon zu besitzen, in Wirklichkeit ein Stück der Vulgata[2]. Vgl. auch Subscriptio 1 die orthodoxen Römer. Nach der sonstigen Tradition berichten die Subscriptionen auch, dass Markus niederschrieb, was Petrus in Rom predigte.

Daneben kennen nun allerdings die Unterschriften auch die andere Tradition, dass das Evangelium in Alexandrien geschrieben sei (vgl. Subscr. 2). Diese Nachricht ist sonst ganz vereinzelt, findet sie sich doch nur bei Chrysostomus (Hom., I, in Matth., *Opera,* VII, 6, ed. Montfaucon), wonach Markus das Evangelium nicht in Italien (Rom), sondern in Ägypten abgefasst habe[3]. Was allerdings die ganz merkwürdige Nachricht besagen soll, die am Ende der 1. Subscr. steht, nach der Markus das Evangelium in der Sprache des Assyrer schrieb, ist mir unklar. Es muss sich doch wohl um eine *syrische* Übersetzung handeln, die man auf Markus als Autor direkt zurückführte. Ich kann allerdings im Augenblick diese eigentümliche Tradition weiter nicht nachweisen. Es wäre möglich, dass dies zusammenhängt mit jener Mitteilung des Synaxari, dass Markus hebräisch lernte. Nestle[4] macht auf Gualtperius aufmerksam : « Syri Marcum esse N^{i}T^{i} paraphrasten ex avita traditione constanter affirmant. »

Noch eigenartiger aber ist auf den ersten Blick die Mitteilung der 3. Subscription, die man in « andern Schriften der Römer » fand, Markus habe sein Evangelium in Agallia geschrieben. Die Herausgeber[5] dachten an Galiläa « or possible a version of ⲙⲉⲧⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ⲉⲧⲉϯⲁϕⲣⲁⲛⲓⲁ ». Das Erstere ist ganz ausgeschlossen, denn von einer solchen Tradition wissen wir nichts, auch ist die Entstehung von Agallia aus Galiläa nicht leicht wahrscheinlich zu machen. Aber auch eine Version jenes andern Ausdrucks ist es nur mittelbar. Die Akten des Markus lösen uns das Rätsel : Ἀγαλλία ist Aquileja. Lateinische Handschriften und zwar nur solche, zuerst im 10. Jahrhundert, berichten von der Reise des Petrus nach Rom, den Markus begleitet. Petrus schickt den Markus nach Aquileja, um dort zu predigen, und hier schreibt er dann sein Evangelium : « Evangelium quoque ibidem domini proprio fertur edidisse stilo. » Damit hängt dann auch

1. Vgl. Lipsius, *l. c.*, II, 2, 342-343.
2. Vgl. z. B. Meyer, *Krit.-exeg. Komm. z. N. T. Ev. d. Mark.*, von J. Weiss, 8. Aufl., S. 11; *Real-Encyclopædie für prot. Theol. u. Kirche*, 2. Aufl., Art. *Marcus*.
3. Vgl. Lipsius, *l. c.*, II, 2, 322.
4. Vgl. *Real-Encyclopædie*. Art. *Bibelübersetzungen*, 3. Aufl., syrische 169. Derselbe auch in Hastings *Dictionary of the Bible*, IV, 645.
5. Vgl. Horner, *l. c.*, LXXVIII.

jene Erzählung von dem lateinischen Autographon in Venedig zusammen. An die Legende von Aquileja schliesst dann in den Hdd. die alexandrinische Legende an. Was aber unsere koptische Notiz wertvoll macht, das ist, dass sie beweist, dass man in Ägypten auch die Recension von Aquileja kannte. Da uns diese Legende nur lateinisch erhalten ist, so muss wohl auch der Kopte sie in dieser Sprache gelesen haben. Die « andern Bücher der Römer » dürften also mindestens zum Teil lateinische Bücher in Wirklichkeit gewesen sein.

Als Missionsgebiete des Markus sind angegeben : Alexandria (1, 2, 3) und die Grenzen d. h. das weitere Gebiet der Stadt (2, 3), Ägypten (1, 2, 3), Pentapolis (1, 2, 3), Afrikia (2, 3), Äthiopien (2, 3), Libyen (3).

Dieses ganze Gebiet von Ägypten im weiteren Sinn kennt auch die syrische Doctrina apostolorum als Missionsgebiet des Markus, wenn sie erzählt, dass « das grosse Alexandria, die Thebais, des ganze Innerägypten, die Gegend von Pelusium und das Gebiet bis hin zu den Grenzen von Indien die apostolische Handauflegung zur Priesterweihe von dem Evangelisten Markus empfing ». Indien ist natürlich Äthiopien, in den koptischen Texten richtig ⲉⲑⲁⲩϣ (vgl. damit die vorhergehende Notiz S. 44). Libyen ist in den Akten des Markus ausdrücklich erwähnt, ebenso in den Menäen und sonst. Die « Umgebung » von Alexandria findet sich in griech. Texten ebenfalls öfters, so bei Dorotheus und Pseudo-Epiphanius ἐν Ἀλεξανδρεῦσι καὶ πάσῃ τῇ περιχώρῳ αὐτῶν. Afrikia steht in der Form Afrika im Synaxarium. Eine Stadt Afrikia kommt auch in der Philippuslegende vor[1]; doch hier wohl entstellt aus Phrygia. Oben ist es die arabische Provinz Afrikia. So muss also auch in dem Synaxarium gelesen werden.

Nach unsern Texten (1, 3) schrieb Markus sein Evangelium im 4. Jahr des Klaudius, im 12. der Himmelfahrtsära. Nach der *Chronik* des Eusebius trifft Markus bereits im 5. Jahr des Klaudius in Alexandria ein, nach der *Kirchengeschichte*, II, 16, 1, im 3. Jahr dieses Kaisers. Nach den Menäen predigt er zu des Tiberius Zeiten, nach Eutychios (Annalen) im 9. Jahre des Klaudius. Übereinstimmung zeigt aber wieder die arabische Vita bei Kirsten, nach der Markus im 4. Jahr des Klaudius nach Rom kommt und dort sein Evangelium schreibt. Diese Vita weist auch nach Ägypten (vgl. den vorhergehenden Aufsatz). Dasselbe haben auch manche griechische Subscriptionen.

Über den Tod des Apostels weiss uns nur 3 zu berichten. 2 und 3 nennen ihn Märtyrer, um so auffallender ist der Ausdruck ⲁϥⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϧⲉⲛⲣⲁⲕⲟϯ « er entschlief in Alexandria ». Soll das seinen Märtyrertod bezeichnen? Wenn nicht, dann könnte man an Isidor, *De Vita et Obitu Sanctorum,* denken, der berichtet : « Mortuus est octavo Neronis anno placida quiete sepultus. » Der Todestag, der letzte d. h. 30. Pharmuti, entspricht genau dem Datum der Akten und des certamen apostolorum.

Auch hier zeigt sich wieder, wie selbst die kleinen, unscheinbaren Notizen der Subscriptionen uns ungeahnten Aufschluss über die in Ägypten bekannten und gelesenen Apostelakten und Legenden zu geben vermögen. Es sei darum noch einmal die Mahnung, sie zu beachten und zu sammeln, wiederholt.

1. Vgl. Lipsius, *l. c.*, II, 2, 48.

TEXTES PROVENANT DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

(Suite)

PAR

É. CHASSINAT

CLVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 417 (inv. 421-402), 4129. — Apis de l'an IV de Darius.

Dans le cintre, Apis allant à droite; devant lui, un personnage agenouillé près d'une table d'offrandes. Toute cette partie est peinte en rouge et en noir.

Au-dessous, une inscription de huit lignes :

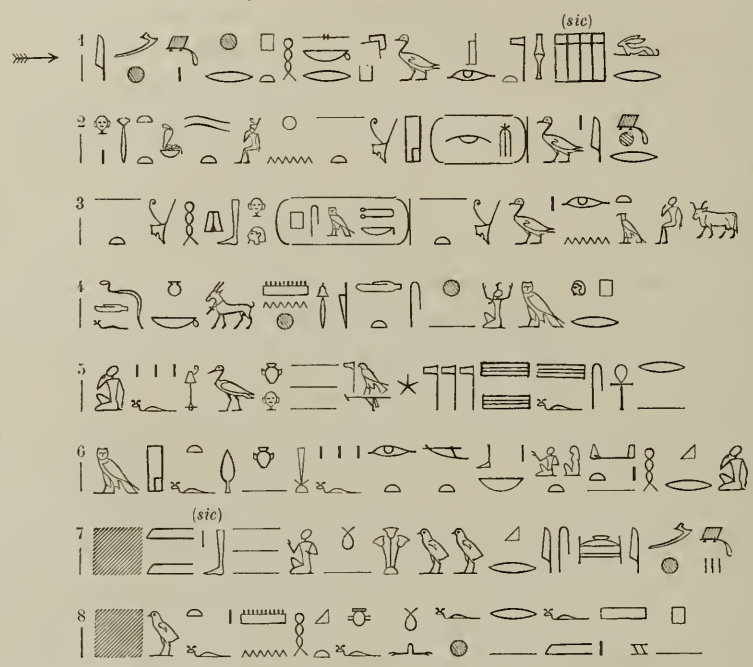

CLVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée, repeints noirs sur les figures du premier registre. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 420 (4041). R. 537.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table supportant des vases, près de laquelle un homme se tient debout.

Deuxième registre. —

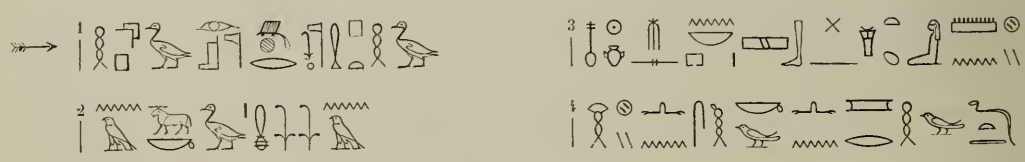

CLVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 421 (inv. 421-397). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Apis allant à droite. Devant lui, le [1] [2] en adoration, , le front ceint d'une bandelette rouge.

Deuxième registre. — [1]

[2] [3]

CLIX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 18. — N° 423, R. 538 (inv. 421-404), 4122.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage en adoration, , la tête ceinte d'une bandelette.

Deuxième registre. —

[1] [2] (sic)

CLX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 165. — N° 424, R. 539 (inv. 421-407).

Premier registre. — Apis, , allant vers la droite; devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. — [1]

[2] [4]

[3] [5]

Au revers, une inscription en caractères cursifs, dont il ne reste que des traces peu lisibles.

CLXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre. — Calcaire. H., 0m 145. — N° 425 (inv. 421-...), 4005.

Dans le cintre, le disque ailé. Le disque est peint en rouge, les ailes sont noires.

Premier registre. — Apis allant à droite; derrière lui, Isis ptérophore étend ses ailes; la déesse tient une plume rouge dans chaque main.

Deuxième registre. —

[1] [4] (sic)

[2] (sic) [5]

[3] (sic) [6]

CLXII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 71. — N° 427.

Au sommet, le signe du ciel et le disque ailé planant au-dessous.

Premier registre. — A droite, debout sur une estrade. Devant lui, quatre personnages en adoration : 1° le ; 2° ; 3° le ; 4° le (sic). Derrière le dieu, Ptah-momie debout : .

Deuxième registre. —

CLXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 75. — N° 428.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite. Devant lui et derrière lui, un homme et une femme en adoration. Table d'offrandes.

Deuxième registre. —

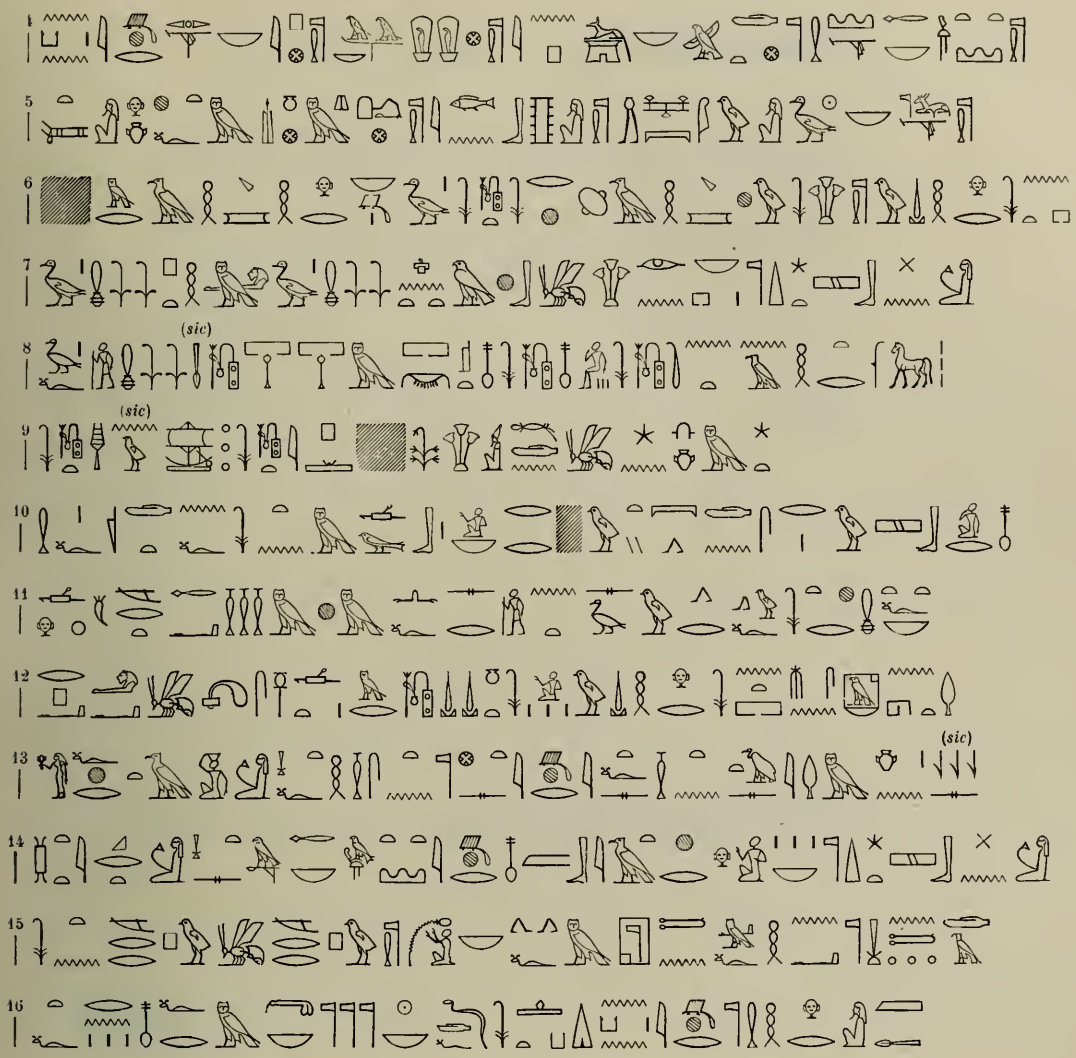

CLXIV. — Stèle brisée au sommet. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 440 (inv. 421-623).

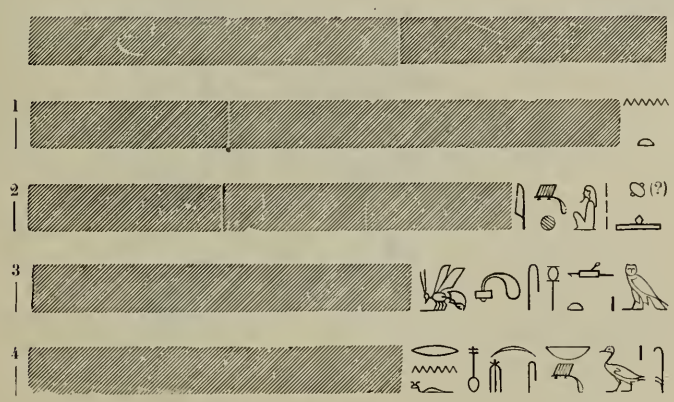

CLXV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 16. — N° 441 (inv. 421-624), AM. 42. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Le cintre ne porte pas de représentations. Inscription en colonnes :

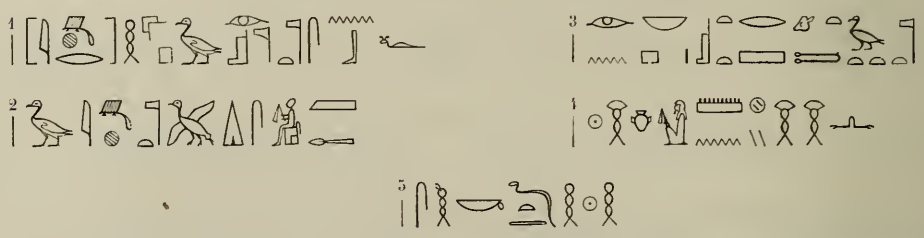

CLXVI. — Stèle brisée au sommet. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 13. — N° 442 (inv. 421-662), 4075.

La partie cintrée du sommet de la stèle et le premier registre sont détruits.

Deuxième registre. — Inscription de cinq colonnes :

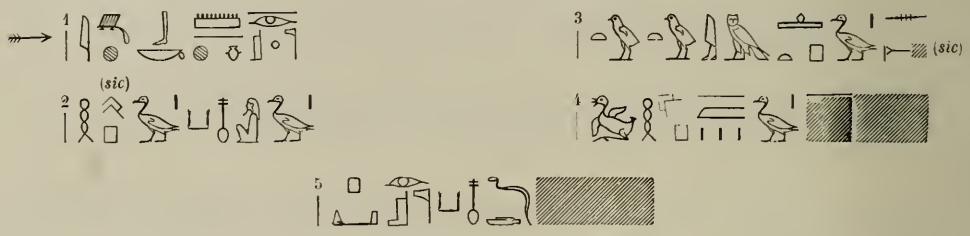

Sur la tranche droite de la stèle, l'inscription suivante, tracée à l'encre noire.

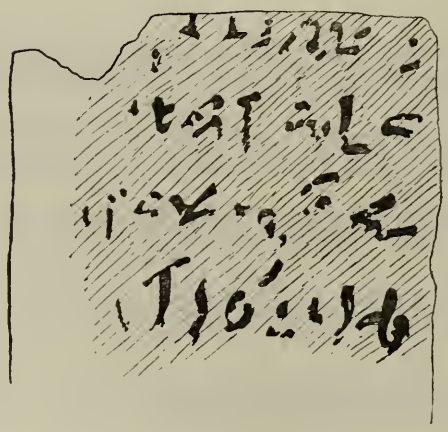

CLXVII. — Stèle brisée au sommet. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 443 (inv. 421-652), 4037. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

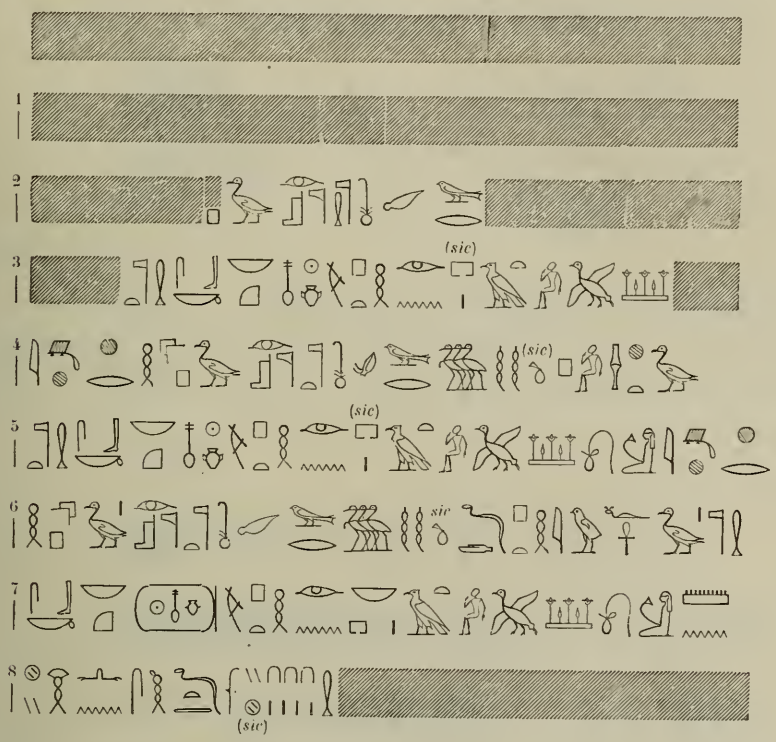

CLXVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 16. — N° 444. R. 547 (inv. 421-593), 8017. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Légèrement brisé au sommet; quelques restes de la scène d'adoration ordinaire subsistent encore.

Deuxième registre. —

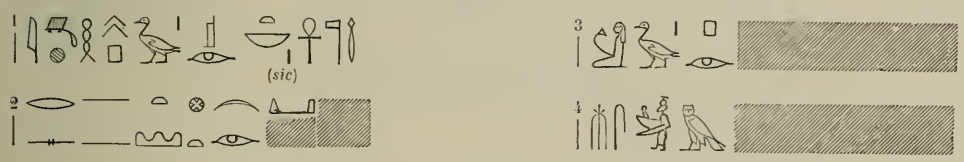

CLXIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 445 (inv. 421-660). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Apis allant vers la droite: devant lui, le 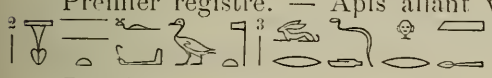 en adoration, .

Deuxième registre. —

CLXX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 23. — N° 446 (inv. 421-701), 3999. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, nommé : .

Deuxième registre. —

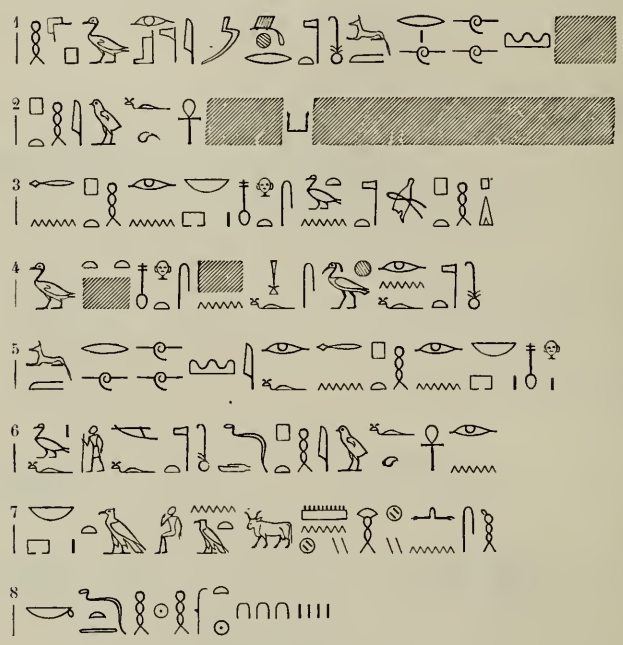

CLXXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 447 (inv. 421-676), 4000. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

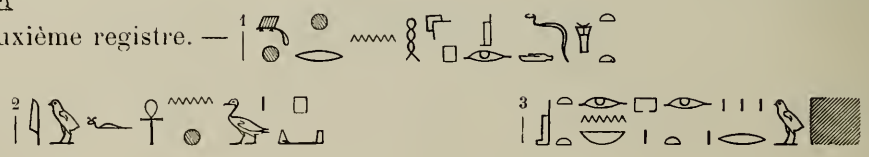

CLXXII. — Stèle cintrée. Inscription très grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 14. — N° 448 (inv. 421-647), 198.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, un personnage agenouillé. Cette scène, tracée à l'encre noire, est à demi effacée.

Deuxième registre. —

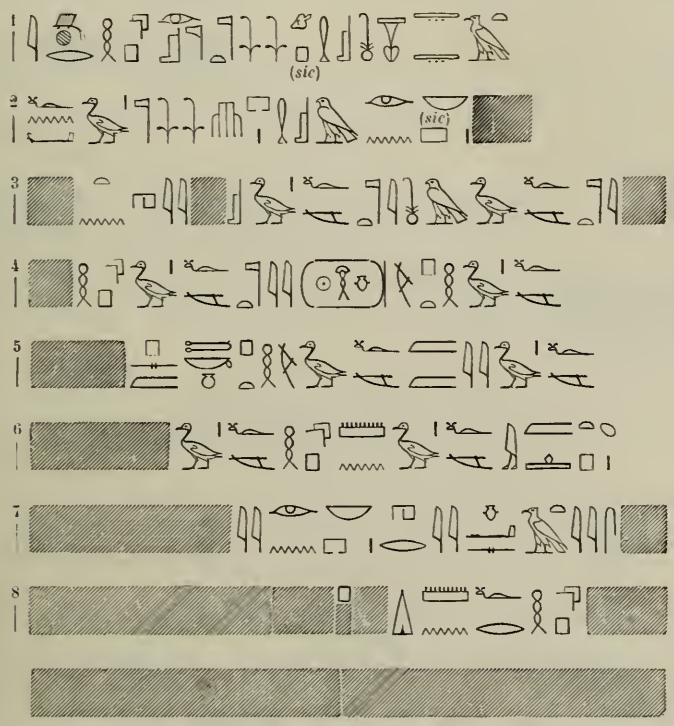

CLXXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 13. — N° 449, R. 549 (inv. 421-570).

Premier registre. — Apis, , allant à droite. Debout devant lui, un personnage offre l'encens.

Deuxième registre. — Inscription en colonnes :

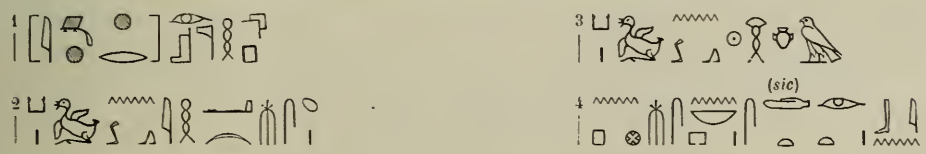

Au revers, une courte inscription en hiéroglyphes cursifs tracés à l'encre noire, dont on ne peut plus lire que quelques signes.

CLXXIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 464, R. 555, S. 4085, inv. 421-613.

Premier registre. — allant à droite; devant lui, un personnage agenouillé.

Deuxième registre. —

CLXXV. — Stèle brisée au sommet et au bas[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 46. — N° 455. R. 533.

Premier registre. — A gauche, deux divinités, un dieu et une déesse, — Hapi et Ouadjit? — dont il ne reste que la partie inférieure du corps. Devant eux, une table d'offrandes et un personnage également mutilé, derrière lequel on lit les restes d'une légende : .

Deuxième registre. —

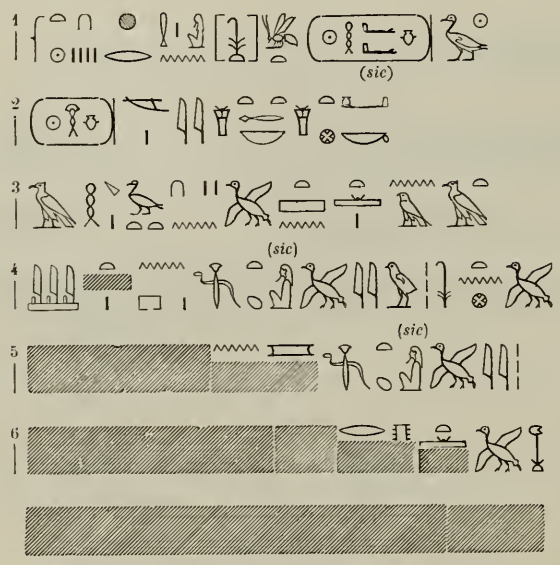

CLXXVI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire, H., 0m 145. — N° 470 (inv. 421-697), 4120. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Dans le cintre, le disque ailé, surmonté du signe du ciel.

Premier registre. — Le bœuf Apis, coiffé du disque, allant à droite; devant lui, et l' en adoration, .

Deuxième registre. —

1. Publiée dans Révillout, *Melanges sur la Métrologie, l'Économie politique*, etc., p. 415.

CLXXVII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 155. — N° 471 (4125). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Le bœuf Apis, allant à droite, coiffé du disque; devant lui, un personnage faisant le de la main droite sur une table d'offrandes et tenant de la gauche.

Deuxième registre. — Inscription en colonnes :

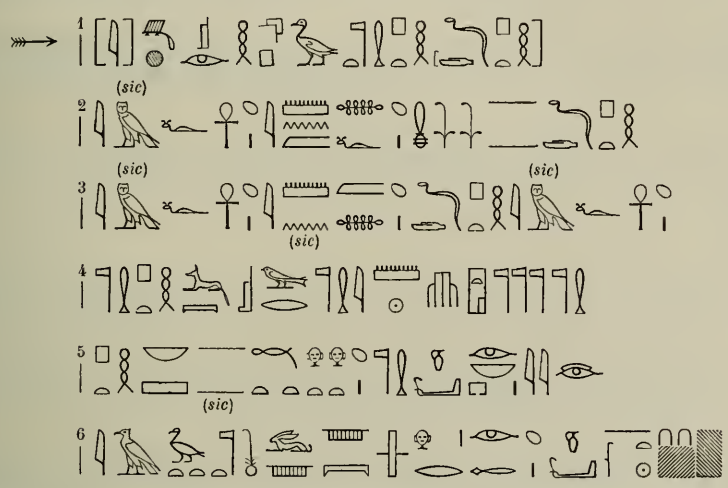

CLXXVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 472 (inv. 421-598). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Apis allant à droite : lég. ; derrière lui, une autre légende à demi effacée : . Devant lui, une table d'offrandes et une courte inscription en deux colonnes : .

Deuxième registre. — Inscription de cinq colonnes :

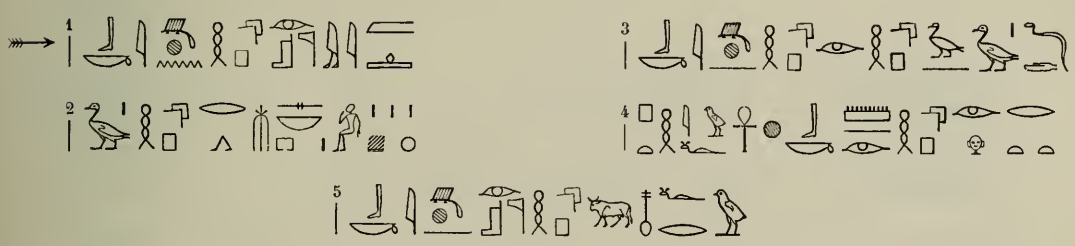

Le revers de cette stèle était couvert d'une inscription en caractères démotico-hiératiques, dont il ne reste plus que quelques traces : le reste a été détruit par le salpêtre.

CLXXIX. — Stèle brisée au sommet. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 335. — N° 473 (inv. 421-620). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Détruit.

Deuxième registre. —

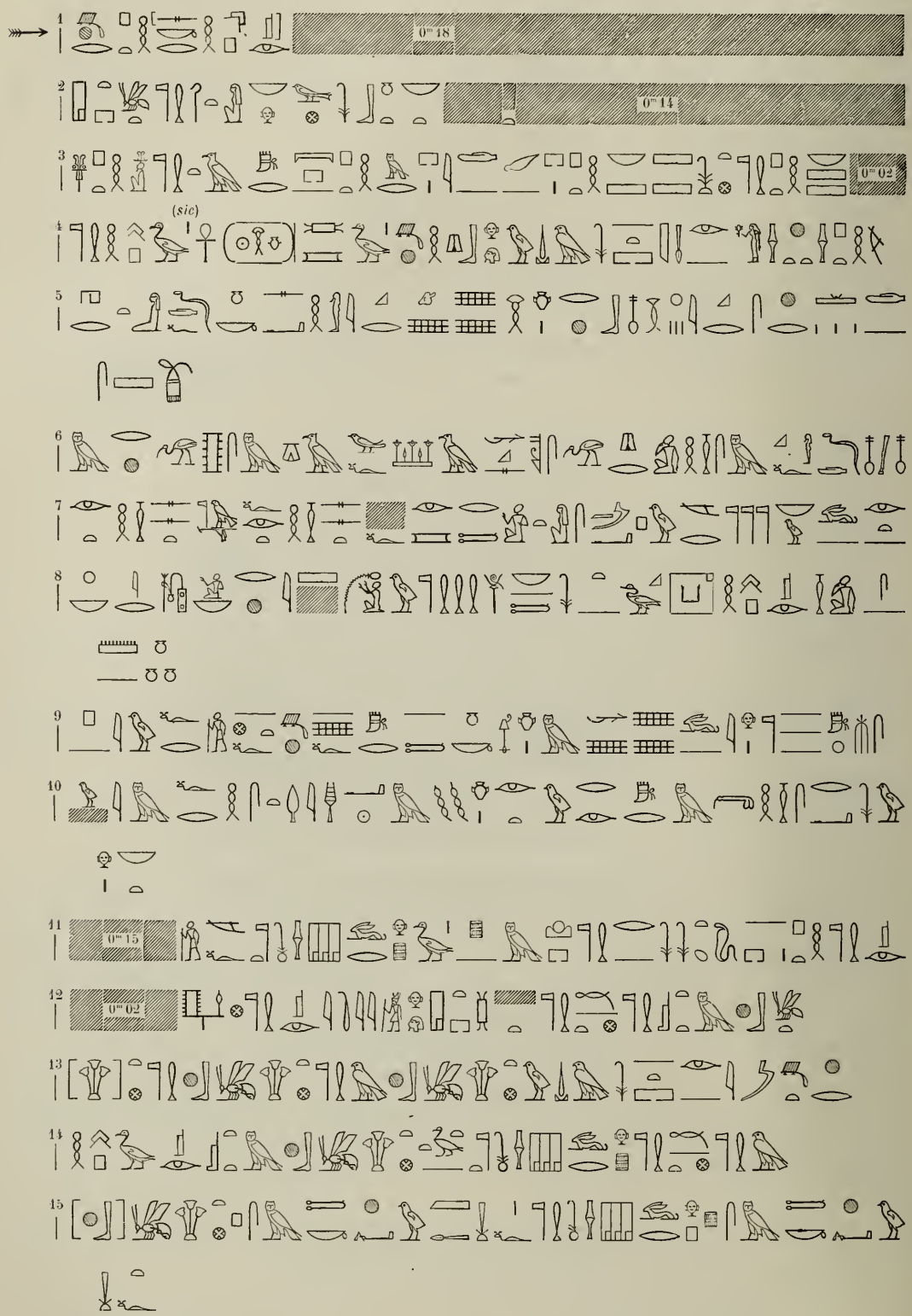

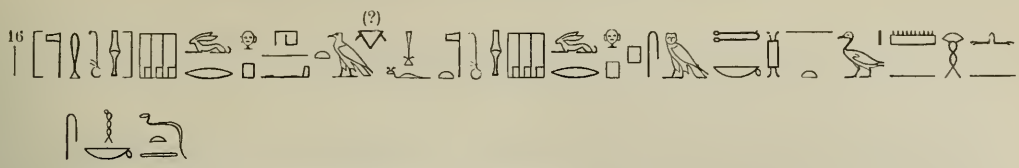

Au-dessous, deux lignes d'hiéroglyphes gravés sans ordre apparent :

CLXXX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. — N° 474 (inv. 421-704). — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Premier registre. — Apis debout près d'une table d'offrandes ; devant lui, un homme agenouillé, .

Deuxième registre. —

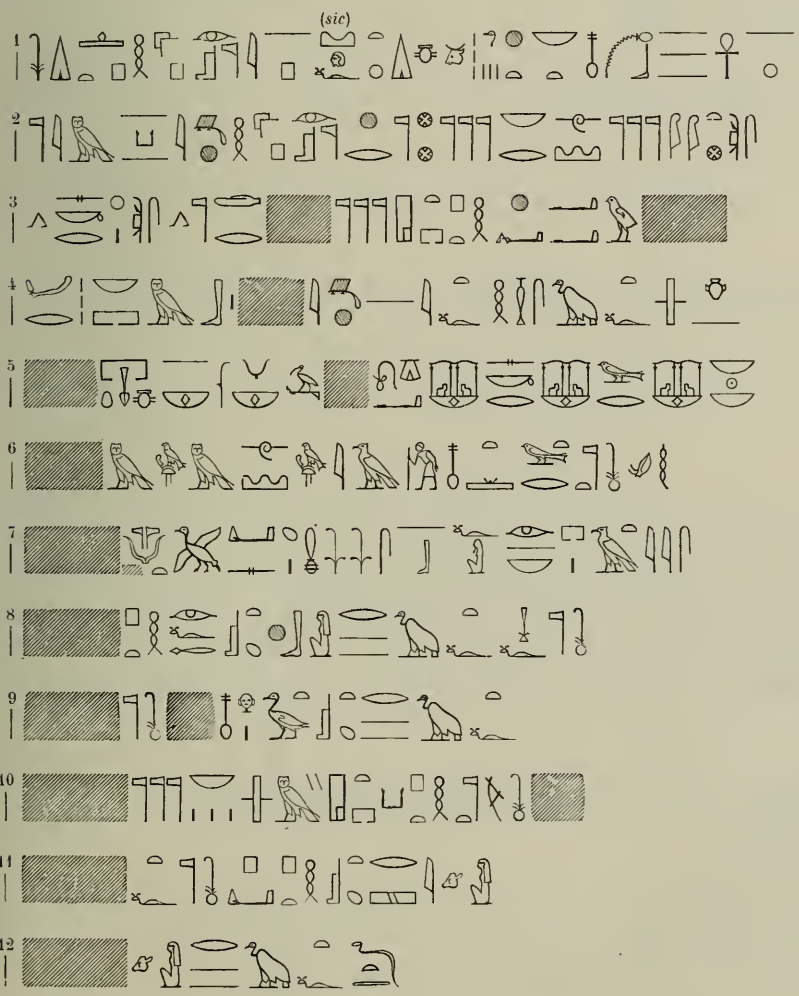

CLXXXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 23. — N° 481. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage levant le bras droit et tenant un de la gauche.

Deuxième registre. —

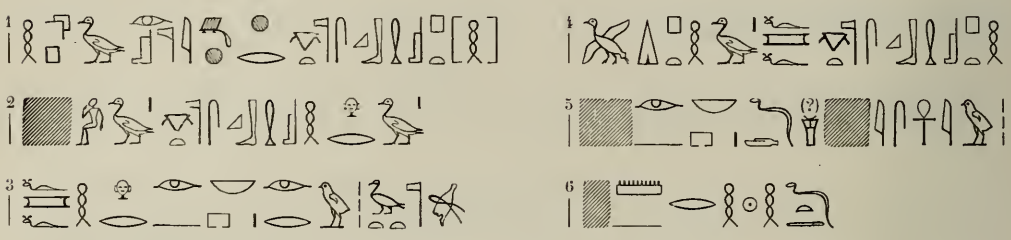

CLXXXII. — Stèle cintrée, très grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 10. — N° 502, R. 566 (inv. 421-606).

Premier registre. — Apis debout devant une table d'offrandes; devant lui, un homme en adoration, .

Deuxième registre. — L'inscription suivante a, seule, été gravée : (sic) .

(Sera continué.)

NOTE SUR LA LECTURE D'UN NOM PROPRE

EN USAGE SOUS LE MOYEN-EMPIRE

PAR

É. Chassinat

Les monuments découverts dans la nécropole de Meïr ont fait connaître d'une façon à peu près complète l'onomastique particulière à la principauté de Cusæ sous les XIIe et XIIIe dynasties. A côté de noms d'un usage commun à cette époque dans toutes les localités de la Moyenne et de la Haute Égypte, on en remarque quelques autres, d'un type uniforme, visiblement locaux, qui n'ont pu être complètement déchiffrés par suite du manque de données précises sur la valeur phonétique d'un des signes qui entrent dans leur composition, et qui prend des aspects assez variés : , , , . Ces noms se présentent de la façon suivante : , , , etc.; le plus répandu est (var.).

L'étude des inscriptions qui décorent les fragments de cercueils en bois que j'ai rapportés en 1899 de mes fouilles à Méïr m'a mis en état de résoudre cette petite difficulté de transcription, qui puise tout son intérêt dans ce fait que les noms auxquels je

fais allusion ici ont été portés par plusieurs sires de Cusæ[1]. Je reproduirai, dans ce qui suit, les principaux de ces documents qui me paraissent être de nature à éclairer la question.

I. — Grand côté d'un sarcophage. Face intérieure : (sic). La face extérieure du même panneau donne également le nom du mort, mais orthographié, cette fois, sans que les éléments phonétiques du syllabique entrent en jeu, .

II. — Petit côté du même sarcophage. Face extérieure : .

Le même. Face intérieure : (sic).

III. — Fragment de petit côté d'un sarcophage : . Sur l'autre face de ce débris, le nom est écrit : (les trois signes engagés entre crochets ont été grattés dans l'antiquité).

IV. — Fragment de petit côté d'un sarcophage : . Le nom est donné comme variante de .

Je rappellerai également qu'une stèle du Musée du Louvre, C 187, fournit un exemple du même nom : [2], qui a été lu KHNOUM-HOTEP par E. de Rougé[3] et M. P. Pierret[4], interprétation qui ne peut être maintenue, pas plus du reste qu'une autre, plus récente, SAFT (?)[5], comme l'établit ce qui précède.

Il ressort de la comparaison de ces différents textes que le phonème et ses diverses variantes, issues d'une même forme cursive interprétée différemment soit par erreur, soit par fantaisie, représentaient un son KHOU. Un des textes cités, cependant, est de nature à faire hésiter entre les lectures *oukh* et *khou*. Mais il me paraît certain que nous avons affaire là à une manifestation du phénomène souvent observé pour les racines formées d'une seule consonne, dans lesquelles la voyelle finale est répétée en tête du mot, ce qui impliquerait l'existence d'une forme plus complète, . Dans l'un des cas, il y aurait eu chute de l'OU final, tandis que dans l'autre la voyelle initiale n'aurait pas été écrite, tout en subsistant, néanmoins, dans la prononciation courante.

On peut induire, du sens évident de ces noms : OUKH REPOSE, LE SERVITEUR D'OUKH, OUKH EST DANS MÎR[6], comparables aux classiques , , , sans grande chance d'erreur, qu'il existait à Cusæ, conjointement à l'Hathor

1. É. CHASSINAT, *Notes prises à Meïr*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XXII, p. 73 sqq.
2. P. PIERRET, *Recueil d'Inscriptions inédites du Musée du Louvre*, 2e partie, p. 44; E. GAYET, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. XXXIX.
3. E. DE ROUGÉ, *Notice des Monuments*, p. 146.
4. P. PIERRET, *op. cit.*, p. 44.
5. J. CLÉDAT, *Notes archéologiques et philologiques*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. I, p. 21.
6. Je verrais volontiers dans l'origine du nom moderne du village de Meïr, مير.

locale, une divinité appelée , dont l'hiéroglyphe et ses dérivés représentaient l'emblème ou le fétiche adoré aux temps primitifs. Il est probable que de nouvelles recherches pratiquées dans le cimetière de Meïr et surtout — mais le pourra-t-on jamais? — dans la moderne Kousiéh, qui recouvre les ruines de la cité de Cusæ, donneraient raison à l'hypothèse que je fais en passant.

Le Vésinet, août 1902.

LA PIERRE DE PALERME[1]

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

La pierre de Palerme est un fragment de dalle, d'une sorte de porphyre noir très dur. Ce morceau, qui a 43 centimètres de haut et une largeur maximum de 25, n'est complet d'aucun côté. Nulle part le bord n'a subsisté. Il semble que la dalle ait été brisée déjà dans l'antiquité, parce qu'on voulait l'employer à un usage quelconque. Cet usage a presque effacé les caractères sur l'une des faces.

M. Pellegrini, qui le premier a publié cet intéressant document, nous dit qu'il a cherché en vain à avoir quelques renseignements sur la provenance. Tout ce qu'il a pu savoir, c'est qu'il avait été donné au Musée de Palerme, en 1877, par un généreux collectionneur, qui lui-même le tenait de son père.

Cependant, avant 1877, le monument n'était pas inconnu, puisque vers 1865 Amari en envoyait un estampage à E. de Rougé, qui le cite à diverses reprises dans son mémoire sur *Les six premières dynasties de Manéthon*. Plusieurs égyptologues, Rossi, Eisenlohr, Wiedemann, ont vu la pierre depuis qu'elle est au Musée; mais ce n'est qu'en 1895 que M. Pellegrini entreprit d'en faire une copie qu'il publia aussitôt avec un commentaire[2], mettant ainsi cette inscription si curieuse à la disposition des égyptologues[3]. C'est la copie de M. Pellegrini, que j'ai collationnée sur l'original pendant un séjour à Palerme au printemps de 1899; et ici je ne puis que féliciter à nouveau M. Pellegrini de la manière remarquable dont il s'est acquitté de cette tâche pénible. Il faut avoir vu la pierre, pour se faire une idée de la patience et de l'attention nécessaires pour déchiffrer l'inscription du revers, ce que M. Pellegrini appelle la face B, là où le frottement a fait à peu près disparaître les caractères petits, et gravés peu pro-

1. Lu au Congrès des Orientalistes de Hambourg, le 9 septembre 1902.

2. *Nota sopra un' iscrizione egizia del Museo di Palermo*, Palerme, 1895.

3. La publication de M. Pellegrini a fait l'objet d'un article dans la *Revue critique* (1899, I, p. 1), de M. Maspero, qui est revenu sur la pierre de Palerme, à propos d'Hiéraconpolis (*l. l.*, 1901, I, p. 383). M. Spiegelberg a parlé aussi de ce document (*Zeitschrift*, t. XXXV, p. 10), et moi-même j'en ai fait une étude sommaire (*Recueil*, t. XXI, p. 112 et suiv.). Au mois de mars 1902, M. Schæfer a présenté à l'Académie de Berlin une interprétation complète de la pierre de Palerme. N'ayant eu connaissance du travail de M. Schæfer que la veille du jour où j'ai lu celui-ci au Congrès de Hambourg, je n'ai pu en faire aucun usage, sauf sur un point de détail qu'on trouvera mentionné en note.

A

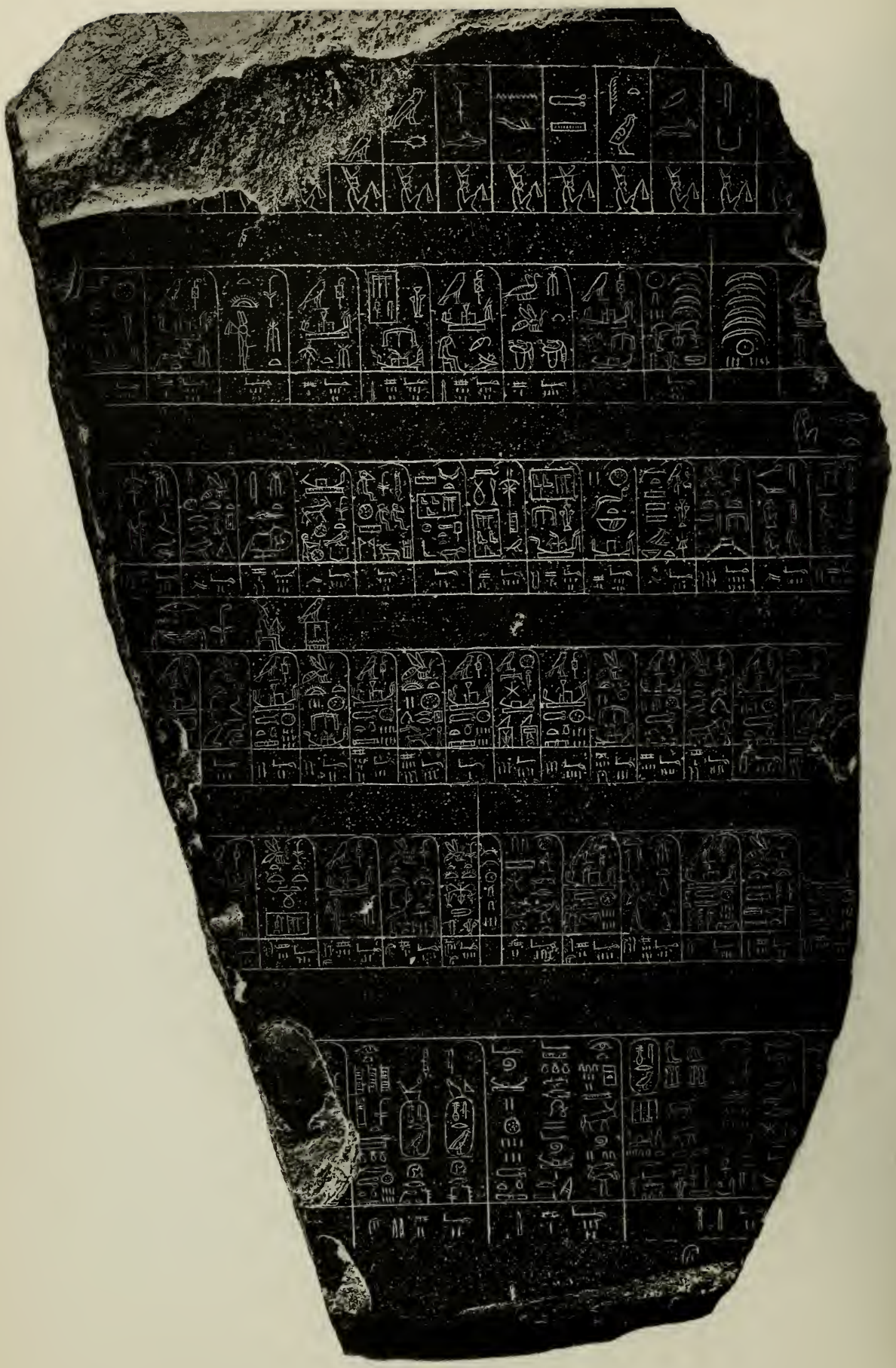

B

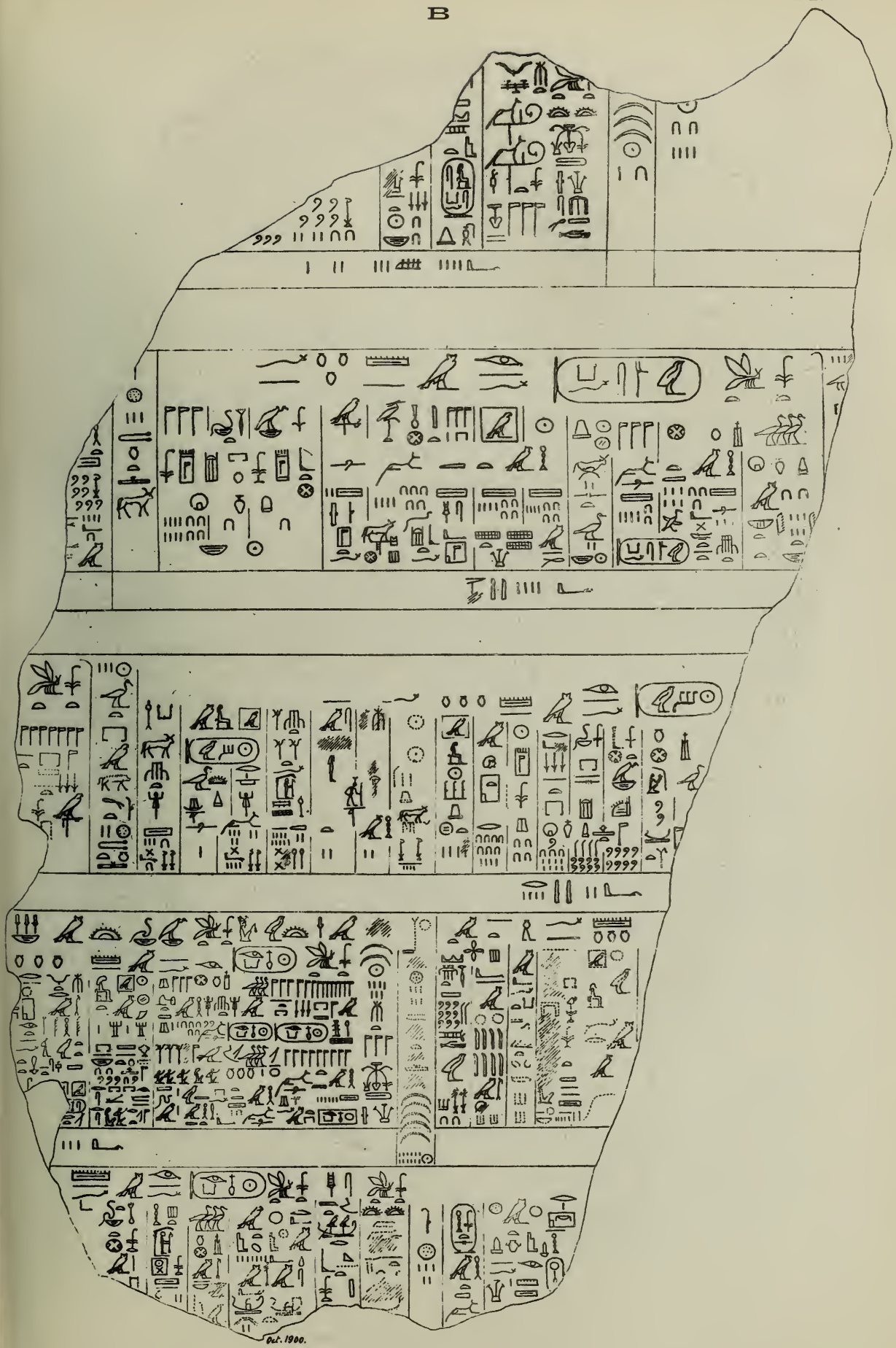

fondément. Fort heureusement, la face A, celle qui porte l'inscription relative aux plus anciens rois n'a pas souffert; elle est d'une lecture aisée, et, en passant sur la pierre un peu de lait de chaux, M. Salinas a réussi à en faire une excellente photographie, que je dois à son obligeance, et qui est reproduite ici un peu réduite.

Sur la face B, la photographie ne rend que les deux registres supérieurs. Pour les suivants, il faut une copie faite d'après l'original éclairé suivant différents angles.

La planche imprimée ici est la copie de M. Pellegrini, avec les corrections et additions que m'a suggérées l'étude de l'original, et que je lui avais communiquées. Eisenlohr avait proposé à M. Pellegrini quelques corrections, dont la plupart ne m'ont pas paru justifiées.

Les deux faces de la pierre ne sont pas tout à fait semblables.

La face A porte six registres, séparés par une bande qui est presque toujours vide. Le registre supérieur est divisé en rectangles égaux, coupés aux premiers tiers de leur hauteur par une ligne horizontale, laquelle détache de chaque rectangle un petit carré. Chaque division rectangulaire contient deux ou trois signes hiéroglyphiques, , , et le petit carré qui est au-dessous, un roi assis, revêtu de la couronne du Nord. M. Spiegelberg a interprété ces groupes comme étant des noms de rois de la Basse-Égypte. On verra plus loin que nous ne pouvons nous ranger à cette interprétation.

Entre le premier registre et le second, est une bande vide, mais qui ne l'était probablement pas complètement. A en juger par les registres suivants, il devait y avoir à l'un des bouts, si ce n'est aux deux, une inscription horizontale en gros caractères donnant un nom de roi ou de reine.

Les registres 2-5 sont disposés d'une manière parfaitement semblable. Les divisions ne sont pas absolument rectangulaires, car elles sont faites non à l'aide d'une barre verticale, mais d'une palme. Comme dans les registres supérieurs, une ligne horizontale sépare un morceau de la division, lequel renferme toujours une indication de mesure, en coudées et fractions.

Deux fois, au second et au cinquième registre, la palme est remplacée par une barre verticale qui coupe aussi la bande horizontale du sommet. Cela veut dire qu'il y a là un changement, que la série des faits ou des dates marquées dans les compartiments recommence à nouveau, par exemple à cause d'un changement de règne.

Le registre 6 est différent des précédents. Il paraît s'appliquer uniquement au roi Snefrou. Chaque compartiment, formé par une palme, est plus étendu, il se compose de trois ou quatre colonnes, mais il n'y a cependant qu'une mesure pour chacun.

Sur la face B, l'inscription est beaucoup plus détaillée. Chacun des trois registres supérieurs ne parle que d'un seul roi. La division est surmontée d'un titre général, *Le roi a fait ses monuments à....* et les divinités sont énumérées au-dessous avec les dons qu'il leur a faits. Chacune de ces grandes divisions n'a qu'une mesure. Dans les deux registres inférieurs, nous avons quatre divisions incomplètes, dont les trois dernières concernent le roi Neferarkara, qui, d'après le papyrus de l'Ancien-Empire dont je possède une bonne partie, est le roi . Les quatre rois cités par la pierre se suivent dans l'ordre donné par la table d'Abydos.

Nous commencerons l'étude du document par la face A, laissant de côté pour le moment le registre supérieur.

Au second registre et au cinquième, nous trouvons une de ces barres verticales qui, tracée par-dessus la palme, ou à côté, traverse non seulement la bande à inscriptions, mais aussi la bande vide qui est au-dessus. Une séparation analogue se trouve deux fois sur la face B. Trois fois sur quatre, la séparation est accompagnée d'une double indication de mois et de jours :

a)

b)

c)

d)

De ces quatre citations que nous appellerons *a b c d* pour plus de commodité, il faut rapprocher celle-ci tirée de Déir el-Bahari, et qui, étant plus complète que les autres, nous en donnera l'intelligence. Là aussi, la phrase est séparée du texte qui précède par une palme, comme sur la pierre de Palerme : 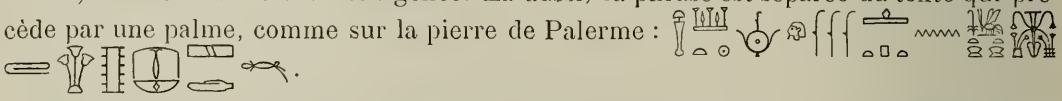 .

La ressemblance avec les citations de la pierre de Palerme est complète. Ici l'indication du jour est non seulement double, mais triple, la qualification de s'y trouve comme dans *b* et *c*, comme dans *a*, *b* et *d*, 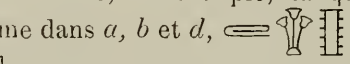 comme dans les quatre citations; et enfin 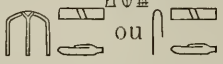 ou se trouve dans *c*, et, ainsi que nous le verrons, à la suite de *a*.

Si nous recourons à Déir el-Bahari, les sculptures nous enseignent que l'acte de 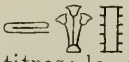 est le dernier acte de l'intronisation. On vient de donner à la reine tous ses titres; les dieux lui ont mis sur la tête les deux couronnes; la reine, alors, fait le tour, probablement plusieurs fois, de la salle[1] , où elle a reçu chaque couronne. La fête où se passe cet acte final, c'est la fête *Sched* ou *Sesched*. Nous pouvons donc conclure de cela que ces quatre indications de la pierre de Palerme sont celles d'un changement de règne, de l'intronisation d'un nouveau roi. Si nous considérons en particulier les deux exemples tirés de la face B, il semble évident que nous avons là l'avènement de Shepseskaf et celui de Neferarkara. La constatation de ce fait nous conduira à des déductions importantes.

Auparavant il faut remarquer que sur la face A, quoique le compartiment formé par la palme de l'année soit coupé en deux par une barre verticale, et qu'il y ait un

1. « salle », « grande salle », « salle de fête ». Voyez *Déir el-Bahari*, t. III, pl. 64; *Festival*, pl. 23; Petrie, *Royal Tombs*, t. II, pl. III. Dans les inscriptions ptolémaïques, ce mot s'écrit 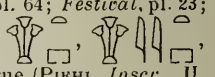 , Brugsch, *Lex.*, *Suppl.*, p. 776. On trouve aussi avec un sens tout analogue (Piehl, *Inscr.*, II, *Comm.*, p. 23).

texte de chaque côté de la barre, il n'y a qu'une seule indication de mesure dans la bande inférieure. De même aussi, dans les grandes divisions de la face B, on ne voit jamais qu'une mesure. Celle-ci s'applique donc à quelque chose qui doit être annuel, qui ne se produit qu'une fois dans l'année. Ceci me fait croire que nous avons là l'indication de la hauteur de l'inondation prise à un nilomètre, qui doit être celui d'Héliopolis ou de Babylone. C'est là, j'en conviens, une pure conjecture, une hypothèse dont je ne saurais donner aucune preuve; mais je crois que c'est l'explication la plus plausible, surtout si l'on considère que cette mesure ne va jamais au-dessus de huit coudées et trois doigts, ce qui arrive une seule fois, lors de la fête Sed.

De ce que nous avons reconnu que les quatre grandes coupures indiquent un changement de règne, nous pouvons conclure que dans les registres 2 à 5 nous n'avons qu'un petit nombre de règnes. Nous ignorons complètement quelle était la dimension de la pierre, et combien nous en avons perdu; mais, dans ce que nous avons conservé, il ne semble pas que nous ayons plus de six règnes. Il est vrai que si nous avions toute la pierre, nous y verrions probablement un beaucoup plus grand nombre de règnes.

Une seconde conclusion à tirer, c'est que, à cette époque reculée, les Égyptiens avaient déjà deux années. L'inscription de Déir el-Bahari nous enseigne que le premier Thoth, le premier jour de l'année et le commencement des saisons[1] tombent sur le même jour; il s'agit probablement d'une réforme du calendrier, car la triple indication du mois et du jour est en réalité une seule date. Sur la pierre de Palerme, les deux indications doivent aussi se rapporter au même jour, car, prenant l'exemple *a* qui est parfaitement distinct, et l'exemple *d* qui l'est suffisamment, s'il s'agissait de jours différents, on n'aurait pas mentionné le sixième mois avant le quatrième, ou le cinquième avant le second. C'est donc le même jour exprimé différemment, suivant qu'il appartient à une année ou à l'autre. Je laisse à mes savants confrères qui s'occupent plus spécialement du calendrier et de la chronologie, de rechercher quelle était la nature de ces deux années. Était-ce l'année vague de 365 jours et l'année fixe de 365 1/4, ou une année solaire et une année lunaire, autant de questions que je me borne à poser sans y répondre?

Enfin, point très important à signaler. Nous avons, par ce document, la preuve qu'en Égypte, en particulier à Héliopolis d'où doit provenir ce document, il y avait une chronologie qui n'était pas rattachée au règne du souverain. Les noms des rois sur la face A étaient inscrits dans la bande qui est presque toujours blanche. Nous n'en avons conservé qu'un seul, celui dont le nom de double est . Au-dessus est une reine ou une déesse. Nulle part nous ne trouvons d'indication du nombre d'années du souverain, pas même sur la face B beaucoup plus détaillée; tandis qu'on reconnaît des fêtes périodiques, même, je crois, des cycles ou des périodes, en un mot une manière de mesurer le temps différente de celle que les inscriptions présentent d'ordinaire.

Revenons à la citation que nous avons appelée *a* au second registre. Le compartiment suivant en fait encore partie quoiqu'il soit séparé de la division précédente par

1. Brugsch, *Matériaux*, p. 46; *Thesaurus*, p. 388.

une palme. Cela me semble indiqué par le fait qu'il n'y a qu'une mesure pour les trois divisions, mesure qui est en général indiquée au milieu. Ainsi, à la suite de , nous devons lire *Sches*[1] *Hor, fête Sched.* La lecture du dernier groupe me paraît bien indiquée : reg. 5, , reg. 6, , reg. 6, , , l'oiseau se lit *sched.* C'est le nom de la fête finale de l'intronisation, fête qu'on pourrait traduire par : « fête de l'élévation ».

Mais qu'est-ce que ? Il est à remarquer d'abord que, de même que d'autres indications de temps, de fête ou d'époque, le groupe est déterminé par une barque. Cette barque de se retrouve sur plusieurs objets découverts par M. Petrie à Abydos[2]; en particulier, sur deux tablettes d'ivoire. Chacune porte du côté droit la palme de l'année, et immédiatement au-dessous , ainsi une date exactement semblable à celles de la pierre de Palerme. Cela prouve que cette mesure du temps, ou cette indication, était encore en usage sous les dynasties de l'époque thinite.

Dans un travail précédent, j'ai interprété le groupe *Sches Hor* comme indiquant un certain jour, une fête, un anniversaire, peut-être celui qui commence une nouvelle période; ou même un mois spécial. Tout ce que nous pouvons dire jusqu'à présent, c'est que ce groupe a rapport au temps, c'est une mesure ou une date, et il est à remarquer que, dans les trois registres où nous avons les *Sches Hor*, ceux-ci se succèdent toujours de deux en deux divisions.

Ainsi nous traduirions ces trois divisions : *Le 7e jour du 6e mois, le 13e du 4e mois, union du Nord et du Sud, on fait le tour de la grande salle, jour de Sches Hor, fête Sched. — 6 coudées.*

L'année suivante, nous lisons : « naissance des deux Rekhti[3] ». M. Pellegrini lit *ter-ti* et traduit « le due gemelle ». Je crois que nous avons ici les deux pleureuses dont il est question dans le chapitre 1er du *Livre des Morts.* Ces deux pleureuses sont Isis et Nephthys. La naissance de ces divinités est mentionnée dans les textes des Pyramides, *Pépi,* l. 78 : « il te donne des parfums dont s'oignent les dieux, quand les deux pleureuses sont nées ». La hauteur du Nil, cette année-là, est de quatre coudées et une palme.

« Sches Hor. » Je ne puis pas déchiffrer le nom du dieu assis, que je crois être Sep, une forme d'Osiris. — 5 coudées, 5 palmes, 1 doigt.

« Salle Ha, grande salle, qui a nom *Sankh nouterou*[4], fête de la barque *Maati.* » Le nom de cette barque, à double épervier, nous est donné au dernier registre de la face B. Il en est question aussi dans les textes des Pyramides, une fois il est dit que c'est une barque de Sokaris[5], une autre fois que Pépi II passe dans sa barque Maati le jour de [6], d'après Brugsch le verbe veut dire ou « achever » ou « re-

1. Je conserve la lecture *Sches*, qui me paraît être celle des textes des Pyramides.
2. *R. T.*, I, pl. XVII, 27, 25.
3. Peut-être faut-il lire *rekhti biti.*
4. Le nom spécial de la salle est inscrit à l'intérieur comme pour les , voir registre suivant.
5. *Pépi*, l. 641.
6. *Pépi II*, l. 171.

nouveler », par conséquent la fête de Maati peut être la fête de l'achèvement, ou du renouvellement.

Au registre suivant, cette fête est mentionnée une seconde fois, mais dans une autre salle qui s'appelle « la salle des trônes divins », et enfin nous la trouvons une troisième et une quatrième fois au quatrième registre, précédée de ces mots « couronne du Nord », ou « lever du Nord », ou encore « fête du Nord », c'est-à-dire, à notre sens, fête spécialement célébrée dans la Basse-Égypte, de même que nous avons « fête de la Haute-Égypte », et « fête célébrée dans le Sud et du Nord », c'est-à-dire dans tout le pays. Nous aurions donc, au quatrième registre, « fête du Nord, seconde fois, fête de la barque Maati », et plus loin, « fête du Nord, troisième fois, fête de la barque Maati ». Il semble que la première fois doit être celle qui est célébrée dans la salle des trônes divins. Voici donc une fête qui n'est pas annuelle, et qui se célèbre à des intervalles de plusieurs années, comptées indépendamment du roi qui est sur le trône.

La division suivante, c'est « Sches Hor, naissance d'Ouast », une déesse qu'on trouve mentionnée dans les plus anciens tombeaux de l'époque des Pyramides[1]. Nous connaissons deux de ses prêtres, qui le sont en même temps d'autres divinités.

Vient ensuite « fête du Sud, la naissance de Min, 5 coudées »; et après, « Sches Hor, naissance d'Anubis ». Cette fête se trouvait déjà dans le même registre, avant la fête Sched, la cassure de la pierre en a emporté une partie.

La dernière division de ce registre qui nous ait été conservée, c'est : « première fois, fête T'et ». Le signe est-il idéographique, est-ce le nom d'un certain serpent, comme par exemple le serpent du chapitre CXLIX du *Livre des Morts*, qui a tout à fait cette apparence, ou au contraire devons-nous lire ? C'est là une question qui n'est pas encore résolue d'une manière définitive. Il est possible que soit le singulier du groupe , qui se rencontre déjà dans l'Ancien-Empire. Brugsch, Piehl et Lefébure ont donné diverses interprétations de ce groupe qui est polyphone, et qui souvent se lit *T'eser*[2]. Au registre suivant, on voit une seconde célébration de la même fête.

Dans ce registre, il y a lieu de remarquer que tout paraît concerner les dieux. Il n'est pas question de fondations de villes, d'édifices ni de commémorations de guerres telles que la destruction des Anou. Sauf la fête *Sched*, dont l'institution peut fort bien avoir été attribuée aux dieux, et peut-être la fête *T'et*, dont nous ignorons le sens et le caractère, il ne se trouve dans ce registre rien de proprement humain. Cela me ferait croire que, de même que le Papyrus de Turin, les annales de Palerme commençaient par des dates relatives aux dieux ou aux mânes, auxquels les souverains historiques devaient avoir succédé.

C'est peut-être l'apparition des dynasties historiques que nous voyons dans le registre suivant, où, au-dessous des signes (?) qui désignent une femme ou une

1. Mariette, *Mastabas*, 70-77.
2. Brugsch, *Thesaurus*, p. 347; *Rech.*, pl. X, 2.

déesse, nous voyons d'abord la fondation[1] de , du sanctuaire de Memphis. Hérodote, qui nous dit qu'il s'est entretenu avec les prêtres de cette ville, nous dit que Ménès fut le fondateur de Memphis et du sanctuaire d'Héphaistos, c'est-à-dire de Phtah, qui fut agrandi et embelli par ses successeurs. Nous pouvons donc, sur la foi d'Hérodote, supposer qu'il s'agit ici du règne de Ménès, et, ce qui donnerait une certaine vraisemblance à cette hypothèse, ce sont les divisions qui suivent. C'est d'abord « la destruction des Anou », cet anniversaire qui remonte à une si haute antiquité, et que les les rois de la XVIIIe dynastie rappelaient sur les murs des temples par la représentation symbolique du roi frappant de sa massue un groupe de prisonniers qu'il tient par les cheveux. Plus tard, en particulier sous la XIXe dynastie, ces prisonniers sont représentés comme appartenant à diverses races, on y voit des Asiatiques; mais dans les plus anciennes représentations ne paraissent que des Anou. Je crois que la fête de la destruction des Anou commémore l'établissement définitif de la race conquérante, qui subjugua l'ancienne population africaine, et qui ne tarda pas à se fondre avec elle.

Après la destruction des Anou, une fête du Sud et du Nord, la fête *Sed*, dont l'antiquité est aussi très grande, et qu'on a tort de considérer comme une période trentenaire.

L'année suivante, je lis ceci : « A l'ouest, au nord et à l'est, division (litt. « séparation[2] ») des domaines à tous les *Rekhi*. » Je transcris l'oiseau *rekhi*. Il semblerait qu'il s'agit d'un partage de terrains aux Rekhi qui sont peut-être les conquérants; car, quand on voit le rôle qu'ils jouent au couronnement de la reine Hatshepsou, il faut en conclure qu'ils étaient une classe privilégiée, quelque chose comme les Macédoniens dans l'empire d'Alexandre. Si les Rekhi viennent du Sud, on comprend qu'il ne soit pas parlé de répartition de terrains de ce côté-là, puisqu'il s'agissait d'un pays qu'ils possédaient déjà. Ces trois divisions, destruction des Anou, fête Sed et division des terrains, pourraient fort bien s'appliquer à Ménès.

Après une seconde célébration de la fête T'et, pendant trois années de suite il se passa quelque chose dans « la salle des trônes » ou « des sièges divins ». C'est d'abord la fête de la barque Maati, puis la délimitation[3] par la déesse Seschait de la « grande porte », c'est-à-dire de ce qui doit être la salle d'entrée de l'édifice, celle où, la palette de Hiéraconpolis nous l'apprend, on verra les ennemis décapités. Je traduis ainsi la troisième division : « A l'entrée du terrain ou du lac du temple des trônes divins, on perce de flèches l'hippopotame. » veut dire la face, le devant, ce qui, dans tout objet, apparaît d'abord aux yeux. Au chapitre CLI du *Livre des Morts*, est opposé à « le derrière de la tête[4] ». La face d'un édifice ou d'une localité, ce qu'on voit d'abord, c'est souvent l'entrée , le commencement de l'entrée de l'Ament, est-il dit au *Livre de l'Hadès*[5]. Ainsi, à l'entrée du du domaine, ou du terrain sacré, ou même du lac, , on perce de flèches l'hippopotame. Il s'agit proba-

1. Comme dans une inscription d'Abydos, me paraît ici l'équivalent de la forme complète .
2. Je lis .
3. Voir cette cérémonie accomplie par la déesse, DÜMICHEN, *Baugeschichte*, pl. 44, 50, 56; *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 120.
4. ERMAN, *Zaubersprüche*, p. 45.
5. JÉQUIER, p. 38.

blement d'une cérémonie symbolique, comme celle du sacrifice de l'hippopotame de pâte, dans le temple d'Edfou[1]. Cet animal nous ramène à Ménès, qui, dit la légende rapportée par les chroniques, périt emporté par le monstre.

L'année suivante, nous trouvons la fondation d'Héracléopolis. Le nom de la ville est écrit d'une manière assez rare *souten hounou;* au-dessous de ce nom se voient les éléments dont se compose le sanctuaire : le terrain sacré, sur lequel se placent les deux étendards qui devaient être à l'entrée du dromos au bout duquel est le naos; entre deux le dieu Arsaphès sous forme de bélier. C'est de la même manière qu'est représenté le sanctuaire de Neith[2], dont la fondation est attribuée à Aha sur une tablette d'ébène découverte par M. Petrie à Abydos[3].

Vient ensuite une barque, qui n'est pas celle de Sches Hor et qui doit être, comme cette dernière, l'indication d'un jour spécial. Il s'agit peut-être de la fondation de deux villes, dont l'une s'écrit avec et une antilope (?) que Brugsch[4] aussi ne sait comment transcrire et qu'il considère comme étant , dans le voisinage de Latopolis; ce qui ne se comprendrait guère dans le document de Palerme. Quant à la seconde , nous ne savons pas non plus où la placer.

Suit la naissance de la déesse , qui se trouve dans un tombeau de l'Ancien-Empire[5].

« Fête du Nord, première fois, course d'Apis. » Nous retrouvons cette fête une seconde fois, désignée encore comme fête du Nord. Le culte d'Apis, l'animal qui résidait à Memphis, devait naturellement être plutôt un culte de la Basse-Égypte. Cependant, avant la seconde célébration de la fête de la course, nous trouvons une autre fête qui se rapporte au même dieu, qui est une fête du Sud et du Nord, et qui est appelée . Le déterminatif doit-il se lire aussi ou *nem*, ou peut-être ? Je ne saurais le dire avec certitude, quoique j'incline vers cette dernière lecture. Il est probable que nous avons là deux fêtes différentes, l'une du pays du Nord, l'autre du pays tout entier. Le déterminatif, à lui seul, nous l'indique. Dans le premier cas, l'Apis est représenté à la course; dans le second, il marche à une allure normale. A propos de ces fêtes, se pose la question de savoir si elles sont en rapport avec la période d'Apis, laquelle, suivant Lepsius, est une période lunaire de vingt-cinq ans. C'est une question à laquelle il n'est pas encore possible de répondre.

L'avant-dernière division contient ces mots : « naissance de Seschait et de Mafet ». Cette dernière déesse est mentionnée dans les tombeaux de l'Ancien-Empire[6] et dans les textes des Pyramides. Le Page Renouf[7] l'appelle « the lynx goddess », elle protège le défunt contre les démons et les serpents.

1. *Mythe d'Horus*, pl. XI.
2. Naville, *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 120.
3. *R. T.*, pl. III *a*.
4. *Dictionnaire géographique*, p. 135, 673.
5. Voir Mariette, *Mastabas*, p. 229. Le passage et le nom de la déesse m'ont été indiqués par le travail de M. Schæfer (p. 21) et par une communication verbale que M. Loret a eu l'obligeance de me faire, d'après un travail en cours de publication.
6. Mariette, *Mastabas*, p. 112, 415.
7. *Book of the Dead*, p. 82.

Nous n'avons conservé qu'une partie de la dernière division qui était une fête du Sud, et une naissance, peut-être celle de Min, dont l'anniversaire serait revenu comme au registre précédent celui de la naissance d'Anubis.

Les dernières divisions du quatrième registre, depuis la troisième fête de Maati, sont surmontées par le commencement du nom et des titres du roi dont le nom de double est . Le nom se trouve avec deux autres sur l'épaule d'une petite statue considérée à juste titre comme l'une des plus anciennes du Musée du Caire, et je crois avec M. Maspero que le roi doit être rangé dans la IIIe dynastie. Sur la pierre de Palerme, il ne semble pas qu'il y ait aucun rapport immédiat entre le nom du roi et ce qui est écrit au-dessous. Les fêtes et les anniversaires se succèdent; à ce moment-là, le roi Nouteren était sur le trône, mais rien n'est rattaché à ses années de règne. Ainsi cette chronologie, ce calendrier sont indépendants du comput des années du règne du souverain. C'est une chronologie ou astronomique ou religieuse, mais non historique.

Avec le quatrième registre, nous rentrons dans les anniversaires appelés *Sches Hor*, dont, chose curieuse, nous n'avions aucun au troisième registre, et qui ici se succèdent régulièrement de deux en deux divisions comme au second. Cette fois-ci, ils sont tous numérotés . J'ai dit dans un autre travail que ce mot , qui veut dire *compte, nombre, quantité*, faisait ici les fonctions de ou , qui sert à former les nombres ordinaux.

Devons-nous traduire le mot simplement par *fois*? Je ne le crois pas, il me semble qu'il représente ici une mesure du temps. Je rappelle ici l'expression [1], sur laquelle on a tant écrit, sans arriver à en déterminer le sens exact; le mot [2] en copte ⲁⲥⲫⲟⲩⲓ qui veut certainement dire une année, le groupe que Brugsch traduisait autrefois la première année de la tetraeteris[3], et qu'on traduit volontiers : « la première fois », quoique souvent cela ne donne aucun sens. J'insiste en particulier sur les [4] en rapport avec la fête Sed, dans les inscriptions de Ramsès II à Silsilis. Je ferai remarquer à ce sujet que nous avons, à une place où elle ressemble fort à une date dans la représentation de la fête Sed à Soleb[5], cette expression , dont on peut rapprocher cette autre de la fête de Bubaste : elle te (donne) « des Hebtu de douze chacune », sans qu'on nous dise ce que sont ces douze, tandis que sous Pépi la de la fête Sed tombait sur sa dix-huitième année. Autant qu'on peut en juger, vu l'état de la pierre, toutes les dates de la face B de la pierre sont données en , pour plusieurs d'entre elles cela ne fait pas de doute. Sur un monument découvert par M. Petrie à Abydos, nous trouvons aussi une date indiquée de la même manière [6]. Il semble donc bien que doive être pris ici comme une mesure du temps, et nous

1. Brugsch, *Thesaurus*, p. 250 et suiv.
2. Brugsch, *l. l.*, p. 251.
3. Brugsch, *Matériaux*, p. 73 et suiv.
4. Champollion, *Monuments*, II, pl. 115, 116. 118.
5. Lepsius, *Denkmäler*, III, 83.
6. *Abydos*, I, pl. XI.

pourrions donc regarder Sches Hor ou comme une période dont les *sop* seraient les divisions, ou, ainsi que nous le disions plus haut, comme un anniversaire, un jour, ou un mois qui tomberait sur un moment déterminé de la *sop*.

Ce qui reste du registre commence à la troisième *sop* et s'arrête à la dixième. En dehors du groupe Sches Hor et de la numérotation, il n'y a rien d'autre dans ces divisions, tandis que dans les divisions intermédiaires nous trouvons des indications d'anniversaires. C'est d'abord une fête du Sud, la fondation du sanctuaire de . Il est bien possible que soit ici une variante de , et que ce soit le même roi que celui de la bande horizontale.

Après la quatrième sop, vient une fête du Midi et du Nord, dont nous avons déjà parlé, « l'arrivée » ou « l'apparition d'Apis vivant ».

Après la cinquième sop, fête du Nord, seconde fois, fête de la barque Maati.

Après la sixième sop, première fois, Horus de la nuit (dans) les deux , domaines ou terrains, celui du Sud et celui de Schem-Ra. J'ai expliqué ailleurs que les deux signes qui surmontent les rectangles sont des hoyaux dont on a négligé de graver la corde.

Septième sop, puis fête du Nord, seconde fois, course d'Apis.

Huitième sop, puis fête du Nord, troisième fois, fête de Maati.

Neuvième sop, puis fête du Nord . Que veut dire ce groupe ? Est-ce un verbe signifiant renouveler, renouveler la fête T'et au Sud et au Nord, le vautour étant ici le signe du Nord? S'agit-il au contraire d'une fête Mat'et? Les deux explications me paraissent possibles.

Au registre suivant, nous retrouvons les Sches Hor de deux en deux ans, sauf l'interruption à l'occasion de ce que nous avons appelé un changement de règne.

On commence par la sixième sop. Puis vient : fête du Sud et du Nord, la construction du *Mennetert*, l'asile ou le lieu de repos du dieu, un nom qui est formé comme celui de Memphis.

A la septième et à la huitième sop, nous trouvons cette expression = , dont je ne puis donner aucune explication.

Puis vient la naissance de Khasekhemoui. Le roi est représenté portant le diadème du Sud, et tenant d'une main un fléau et de l'autre un instrument qui ressemble à une clepsydre. Devant lui sont deux signes jusqu'à présent illisibles. Les inscriptions de Hiéraconpolis nous apprennent que Khasekhemoui, qui, à mon sens, s'appelait d'abord Khasekhem, mit sous son sceptre les deux pays; de là cette phrase qui se trouve sur ses cylindres : « les deux dieux sont réunis en lui », et aussi les figures d'Horus et de Set surmontant son nom de double. J'ai dit ailleurs qu'il n'était pas impossible que Khasekhemoui fût le roi Miebidos, par lequel commence la liste de Sakkarah qu'on peut prendre pour type des listes de la Basse-Égypte. On fête la naissance de Khasekhemoui comme on fête celle des dieux; cela se comprend, s'il a joué un aussi grand rôle dans l'histoire du pays.

Suit une division difficile à interpréter : « quatrième fois, arrivée de Sched à la salle de Douat'ef ». Sched apparaît dans une inscription d'Edfou comme l'un des

noms de Sothis[1]. Il faut remarquer que cette division de « l'arrivée de Sched » précède la coupure du changement de règne, et qui est celle de la fête Sched. Par exception, nous n'avons à cette coupure qu'une seule date : « le 23e jour du second mois, fête du Midi et du Nord, union du Nord et du Sud, on fait le tour de la grande salle ». Dans les autres exemples, on trouve en général ici : fête Sched.

La division suivante est encore une fête du Midi et du Nord; c'est « l'introduction du roi dans le Sennout ». Cette localité revint plusieurs fois dans les inscriptions de la face B. Brugsch connaît un endroit de ce nom dans le nome Panopolite; mais ici il doit être question d'un édifice de Memphis. D'après le déterminatif, il y avait à l'entrée deux monuments qui pourraient être des obélisques. est l'introduction par les dieux qui tiennent le roi par la main, comme cela se voit dans un grand nombre de temples généralement à l'entrée.

« Sches Hor, naissance de Min. » Point de numérotation; il est possible que cela veuille dire que la série recommence, la précédente n'aurait donc été que jusqu'à huit.

Puis vient une fête du Midi et du Nord, « la fondation de la salle de la flamme des dieux[2] ». Le registre finit par Sches Hor, mais il n'est pas possible de voir quelle était la fête indiquée, ni quelle était la numérotation.

Nous arrivons ainsi au bout de ces quatre registres fort semblables entre eux, mais qui diffèrent beaucoup des suivants. Les divisions sont courtes, et ne renferment que de brèves indications sur ce qui se passa dans le cours de chacune d'elles. On ne trouve pas de cartouche, nous n'avons que des noms de : celui de peut être et . Ce qui est caractéristique de ces registres, c'est la fréquente mention du groupe , qui ne reparaît plus depuis lors. Il semble donc, à en croire la pierre de Palerme, que les Sches Hor s'arrêtent au roi Snefrou. Les *Schesou Hor* ou *Hor Schesou* sont des êtres qui jouent un rôle dans les inscriptions et que cite le Papyrus de Turin. Ce dernier document nous parle de Schesou Hor à deux reprises[3]. Une fois leur temps doit avoir dépassé 13,420 ans, l'autre chiffre est encore plus élevé. Le temple de Dendérah les mentionne dans une inscription célèbre[4], qui dit que le plan du temple fut trouvé, du temps du roi Pépi, écrit sur une peau « en écriture ancienne du temps des Schesou Hor ». Comme une inscription tout à fait semblable parle aussi du plan découvert cette fois par Thoutmès III, « en écriture ancienne du temps de Chéops », plusieurs auteurs[5] en ont conclu que peut-être l'époque de Chéops était comprise dans ce que les Égyptiens appelaient les temps des suivants d'Horus. Nous n'irions pas aussi bas que l'époque de Chéops, mais nous serions enclin à croire que les premières dynasties, jusqu'au roi Snefrou, c'est-à-dire en somme l'époque thinite, appartenaient encore au temps des Schesou Hor; c'est, comme on le voit non seulement par les annales de Palerme, mais aussi par les monuments d'Abydos, l'époque où l'on emploie ce groupe comme date, ou comme mesure du temps.

1. *Mythe d'Horus*, III, 5.
2. Ou peut-être du « rafraichissement » des dieux. Le signe est indistinct.
3. Wiedemann, *Geschichte*, p. 160.
4. Dümichen, *Bauurk.*, pl. 15, p. 15.
5. Chabas, *Zeitschrift*, 1865, p. 93; Piehl, *Sphinx*, VI, p. 15.

Il est certain que la IIIe dynastie marque un grand changement dans l'histoire de l'Empire égyptien. C'est la fin de l'époque thinite. La capitale et le pouvoir se transportent à Memphis. Le cartouche est adopté pour les noms royaux. Ce changement s'est-il fait au commencement de la dynastie, ou à l'époque de Snefrou? Nous ne pouvons le dire. D'après le document de Palerme, ce serait ce dernier roi qui aurait inauguré le nouvel état de choses; mais nous ne pouvons l'affirmer. La pierre est trop mutilée, nous ne savons ce qui manque à droite et à gauche.

Avant de passer à ce qui nous est dit de Snefrou, revenons au sommet de la pierre, à cette ligne composée de compartiments égaux, au bas de chacun desquels est un roi portant la coiffure rouge. Cette dernière circonstance a conduit M. Spiegelberg et d'autres à considérer ces noms comme étant ceux des rois de la Basse-Égypte. La solution de cette question embarrassante se trouve, à notre sens, dans un des tombeaux les plus anciens de Sakkarah[1], celui de qui a parmi ses domaines . Ce nom est le troisième du registre. Nous aurions ainsi une suite de des rois de la Basse-Égypte. On remarquera les ressemblances entre les noms de ces domaines ou propriétés et ceux des rois de la Haute-Égypte, tels que nous les connaissons par les cylindres. Ainsi nous avons un , qui est commun aux deux régions. De nombreux domaines du Midi renferment dans leur nom le signe , dont la valeur doit être autre que la valeur phonétique habituelle. A côté de de la pierre, on peut placer , des cylindres quoiqu'il ne soit pas aussi certain que ce dernier mot soit un nom de domaine.

Il est naturel qu'une liste de ce genre se trouve dans un document comme celui de Palerme, qui, la face B nous le prouve, était surtout destiné à donner le catalogue des offrandes et des largesses du roi aux temples de la Basse-Égypte, et qui pouvait contenir le relevé des domaines sur lesquels ces offrandes et ces redevances étaient prélevées.

Nous arrivons donc au règne de Snefrou, où les renseignements sont déjà bien plus détaillés. On comprend que les prêtres d'Héliopolis devaient être mieux informés de ce qui s'était passé sous son règne que sous ses prédécesseurs de l'époque thinite. Chaque division se compose de trois ou quatre colonnes; mais, comme il n'y a qu'une mesure entre chaque palme formant la division, il faut supposer que tout ce qui est relaté dans la division remonte à la même année. Ainsi que nous le disions plus haut, nous voyons apparaître le cartouche, qui n'existe pas sur les monuments d'Abydos, on peut donc en conclure que l'usage de cette marque du nom royal date de l'établissement du pouvoir à Memphis.

Nous trouvons en premier lieu le groupe , dont le sens n'est pas bien établi, qui paraît vouloir dire ici « construire », « élever », et ailleurs « couper » ou « amener ». , avec ce singulier déterminatif, veut dire un chaland, nous le savons par les monuments d'Abydos[2]. Je traduis donc : « Construire le chaland Douataoui de

1. Mariette, *Mastabas*, p. 70. Le signe au-dessous du est en partie détruit, mais il ressemble beaucoup à celui de la pierre de Palerme, lequel, à mon sens, est un couteau.

2. Naville, *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 117.

100 coudées, 16 palmes (?), barques royales, 60. On s'empare[1] du pays des Nègres, on ramène 7,000 prisonniers vivants, bœufs et moutons, 200,000. On bâtit au pays du Sud et du Nord les demeures de Snefrou, on amène 40 barques, on construit (?) en bois d'acacia. »

Ainsi Snefrou aurait fait une campagne heureuse contre les Nègres, de laquelle il aurait rapporté beaucoup de butin.

« On fait 65 demeures. 122 bœufs gras[2]. On construit en bois d'acacia[3] le chaland Douataoui de 100 coudées, deux chalands de 100 coudées. Septième sop. » Nous rentrons dans la numérotation par ⊚ que nous avions dans les registres précédents, seulement ici elles se succèdent à chaque division.

« On élève la terrasse[4] du sud de Snefrou, dont l'entrée est au sud, et la terrasse du nord de Snefrou, dont l'entrée est au nord. On fait les portes du palais royal en acacia. Huitième sop. »

Voilà tout ce qui nous reste du règne de Snefrou, qui est loin d'être aussi détaillé que les suivants.

Telle serait donc la traduction de la face A, laissant de côté le premier registre :

2e reg. Sches Hor, naissance d'Anubis.

7e jour du 6e mois, 13e jour du 4e mois, union du Nord et du Sud, on fait le tour de la grande salle, Sches Hor, fête Sched. — 6 coudées.

Naissance des deux Rekhti. — 4 coudées, 1 palme.

Sches Hor, Sep (?). — 5 coudées, 5 palmes, 1 doigt.

Salle *Sankh nouterou*, fête de la barque Maati. — 5 coudées, 5 palmes, 1 doigt.

Sches Hor, naissance d'Ouast. — 5 coudées, 1 palme.

Fête du Sud, naissance de Min. — 5 coudées.

Sches Hor, naissance d'Anubis. — 6 coudées, 1 palme.

Première fois, fête T'et. — 4 coudées, 1 spithame.

3e reg. Fondation de Haka Phtah (Memphis). — 3 coudées, 1 palme, 2 doigts.

Destruction des Anou. — 4 coudées, 1 spithame.

Fête du Sud et du Nord, fête Sed. — 8 coudées, 3 doigts.

A l'ouest, au nord et à l'est, division des terrains à tous les Rekhi. — 3 coudées, 1 spithame.

Seconde fois, fête T'et. — 5 coudées, 2 palmes.

Salle des trônes divins, fête de la barque Maati. — 5 coudées, 1 palme, 2 doigts.

A l'entrée du lac (du domaine) de la salle des trônes divins, on perce de flèches l'hippopotame. — 2 coudées.

Fondation d'Héracléopolis. — 5 coudées.

---

1. Je lis .

2. Je lis , Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, *Supplément*, p. 627.

3. M. Loret a bien voulu me communiquer que ses dernières recherches lui avaient prouvé que le était le *sapin*.

4. Je crois que ⊿ est l'abrégé du mot .

..... (?) deux villes. — 4 coudées, 1 spithame.
Naissance de Sed. — 6 coudées, 1 palme, 2 doigts.
Fête du Nord, première fois, course d'Apis. — 2 coudées, 1 spithame.
Naissance de Seschait et de Mafet. — 3 coudées, 5 palmes, 2 doigts.

4e reg. Sches Hor, troisième sop.
Fête du Sud, on trace les fondations du temple de Horen. — 2 coudées, 4 palmes, 2 doigts.
Sches Hor, quatrième sop. — 4 coudées, 2 doigts.
Fête du Sud et du Nord, apparition d'Apis vivant. — 4 coudées, 1 palme, 2 doigts.
Sches Hor, cinquième sop. — 4 coudées, 4 palmes.
Fête du Nord, seconde fois, fête de la barque Maati. — 3 coudées, 4 palmes, 2 doigts.
Sches Hor, sixième sop. — 4 coudées, 3 doigts.
Première fois, Horus de la nuit, domaine du Sud, domaine de Schem-Ra. — 4 coudées, 3 doigts.
Sches Hor, septième sop. — 1 coudée.
Fête du Nord, seconde fois, course d'Apis. — 3 coudées, 4 palmes, 3 doigts.
Sches Hor, huitième sop. — 3 coudées, 5 palmes, 2 doigts.
Fête du Nord, troisième fois, fête de la barque Maati. — 2 coudées, 2 doigts.
Sches Hor, neuvième sop. — 2 coudées, 2 doigts.
Fête du Nord, au Sud et au Nord, fête de Mat'et (?). — 3 coudées.
Sches Hor.....

5e reg. Sches Hor, sixième sop. — 2 coudées, 4 palmes, 1 doigt 1/2.
Fête du Sud et du Nord, on bâtit en pierre Mennetert. — 2 coudées, 3 palmes, 1 doigt.
Sches Hor, septième sop, Noubaou. — 3 coudées 2/3.
Naissance de ... Khasekhemoui. — 2 coudées, 6 palmes, 2 doigts 1/2.
Sches Hor, huitième sop, Noubaou. — 4 coudées, 2 palmes, 1 doigt 2/3.
Quatrième fois on amène Sched au mur (salle) de Douat'ef.
Le 23e jour du 2e mois, fête du Sud et du Nord, union du Sud et du Nord, on fait le tour de la grande salle. — 4 coudées, 2 palmes, 2 doigts 2/3.
Fête du Sud et du Nord, introduction du roi dans le Sennout. — 4 coudées, 1 palme 2/3.
Sches Hor, naissance de Min. — 4 coudées, 3 palmes, 2 doigts 2/3.
Fête du Sud et du Nord, on trace les fondations du temple de la flamme des dieux (peut-être du rafraîchissement). — 3 coudées, 4 palmes, 2 doigts.
Sches Hor..... — 3 coudées.

6e reg. On construit le chaland Douataoui de 100 coudées, 16 palmes (?), barques royales, 60. On s'empare du pays des Nègres, on ramène 7,000 prisonniers vivants, hommes et femmes, bœufs et moutons, 200,000. On bâtit, au pays du Sud et du Nord, les demeures de Snefrou, on amène 40 barques, on construit (?) en bois d'acacia. — 1 coudée, 2 doigts.
On fait 35 demeures; 122 bœufs gras; on construit en bois d'acacia le chaland Douataoui de 100 coudées, deux chalands de 100 coudées. Septième sop. — 5 coudées, 1 palme, 1 doigt.
On élève la terrasse du sud de Snefrou, dont l'entrée est au sud, et la terrasse du nord de Snefrou, dont l'entrée est au nord. On fait les portes du palais royal en acacia véritable. Huitième sop. — 2 coudées, 2 palmes, 2 doigts 2/3.

Sur la face B, nous trouvons un texte du genre du grand Papyrus Harris, une liste de donations que divers rois font aux temples qu'ils ont élevés.

Le premier registre concerne le roi Schepseskaf et son avènement au trône, la double indication des jours et des mois n'est pas complète : « ... le 24e jour, fête du Sud et du Nord, union du Sud et du Nord, tour de la grande salle, naissance des deux Apouatou, le roi sert les dieux des deux pays réunis. » A Déir el-Bahari, nous avons une phrase analogue à celle-ci : après qu'il a été parlé du sceau, on lit ces mots . Ce qui s'appelle, sur le monument de Palerme, *Sches*, est à Déir el-Bahari *deb*, mais il s'agit évidemment de la même cérémonie. Je croirais que ce qui reste de la ligne suivante devait être le mot , le jardin qui appartenait à la pyramide de Schepseskaf, dont le nom était . Plus loin, il est parlé du Midi et du Nord, et de ou , un édifice mentionné à plusieurs reprises dans les tombes de l'Ancien-Empire, qui devait être un édifice à colonnes et qui, sans doute, était à Memphis. Il est probable que, ce dont il faut donner vingt tous les jours, c'est cet assortiment de trois genres d'offrandes qui se nomme .

Nous passons de là à une grande division qui se rapporte au roi Ouserkaf. On remarquera qu'ici comme dans les lignes suivantes, les premiers dieux qui ont part aux libéralités royales sont ceux d'Héliopolis. Cela indique d'une manière assez claire que les annales de Palerme sont d'origine héliopolitaine. Cela explique aussi pourquoi elles sont beaucoup plus détaillées depuis le règne de Snefrou. Il est plus que douteux qu'il y eût des annales à l'époque thinite, et les prêtres du Delta ne devaient guère connaître les souverains de ces temps reculés que par tradition, et peut-être par quelques rares monuments.

L'année où le Nil s'élève à la hauteur de quatre coudées, deux doigts et demi, « le roi Ouserkaf a fait ses constructions à ». Ce titre général précède les noms des diverses divinités qui ont participé à ses largesses.

C'est d'abord , « les esprits d'Héliopolis », puis les dieux de , le sanctuaire d'un genre particulier sur la nature duquel nous ne tarderons pas à être renseignés par les fouilles d'Abousir, et qui se composait d'une pyramide devant laquelle était une table d'offrandes colossale. Plusieurs rois de l'Ancien-Empire ont fait élever un édifice pareil.

A ces dieux on donne d'abord vingt assortiments d'offrandes, tous les sixièmes et les trentièmes (?) jours du mois. Puis on leur assigne des terrains cultivés, mesurés en ce que, avec Brugsch[1], je considère comme des aroures , l'un en reçoit trente-six, un autre vingt-quatre. La fraction des aroures paraît être , qui pourrait être la coudée carrée. Il y a là le nom d'une localité, formé avec le cartouche d'Ouserkaf, mais qu'il ne m'a pas été possible de déchiffrer. Les divinités reçoivent aussi deux bœufs sacrifiés et deux oies tous les jours.

1. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 372.

La même année, le roi fait des présents aussi à Ra, Hathor, aux dieux de *Pamakherou* et de *Bah* et à Horus. Brugsch indique plusieurs localités qui portent un nom formé de *makherou*. Il est probable qu'il s'agit ici du lieu de de [ ], qui était dans le seizième nome de la Basse-Égypte le nome Hermopolitain, voisin de du même nome, une ville dont mes fouilles de 1892 m'ont permis de déterminer l'emplacement à Bakliéh près de Mansourah. Il est curieux de trouver mentionnées dans des textes de l'Ancien-Empire des villes que nous ne connaissons guère que par les textes ptolémaïques.

Je ne crois pas qu'il faille traduire par le dieu du nome Libyque, car, dans les inscriptions des mastabas, ce signe sert de variante au signe et souvent aussi à Horus. C'est ce dieu dont je crois qu'il s'agit ici. Mais nous voyons paraître encore une autre divinité, « le taureau de Pe ». Le taureau est celui du nome Xoïte; quant à , si nous voulions donner à ce nom un sens défini, la ville qu'il représente se trouverait assez loin. Prenons-le donc dans le sens général de « ville », « grande ville », qui, dans ce cas-ci, peut être la ville de Xoïs.

Il est difficile de démêler à qui s'adressent les générosités du roi. C'est d'abord deux fois 24 aroures, dont il est dit qu'elles sont « dans les domaines du pays du Nord ». Puis viennent 54 aroures et 2 aroures. Au-dessus, sont ces mots : « ériger son sanctuaire et son sarcophage; le taureau de Pe, bâtir son sanctuaire ». Je ne sais guère à quelle divinité se rapportent ces mots.

A la division suivante de la même année, nous trouvons « Nekhebt, du sanctuaire du Sud, Ouat'it, du tabernacle, et les dieux du sanctuaire du Sud ». Il leur accorde, tous les jours, aux deux premiers dix collections d'offrandes, et aux derniers quarante-huit. Voilà tout ce qu'a fait Ouserkaf dans cette année.

Suit une date : le troisième . Interprétant comme précédemment, comme la marque du nombre ordinal, nous aurions : la troisième sop du taureau ou d'Apis; mais je crois qu'il y a lieu de donner au mot un autre sens.

Nous lisons dans une inscription d'Ouadi Maghara[2] : . Chose curieuse dans le Papyrus de Keki, que j'ai déjà cité, on trouve en gros caractères hiéroglyphiques une rubrique identique, mais avec une date différente, dont malheureusement il manque le sommet . Ici, a son sens original, « nombre », « dénombrement », et je traduirais donc : « année sop, dénombrement des bœufs et de tout le bétail du Nord et du Sud ». Sur la pierre, nous n'aurions que le dénombrement des bœufs. La dernière division indique un nombre considérable d'aroures.

Les deux registres suivants sont du même genre que celui-ci, mais ils sont encore plus détaillés, et, comme le scribe n'avait pas bien calculé la place qu'il avait à sa disposition, il a diminué les lettres; cela, ajouté au mauvais état de la pierre, rend en maint endroit la lecture du texte très difficile. Aussi nous n'essaierons pas de donner

1. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 252.
2. Lepsius, *Denkmäler*, II, 116.

une traduction suivie, nous nous bornerons à signaler ce qui est important. C'est le successeur d'Ouserkaf, Sahoura, dont il est parlé. Il fait des largesses d'abord aux dieux d'On, qui ont deux cents prêtres et une barque, puis il donne huit cents portions d'offrandes à l'édifice de Nekheb, appelé *Abti*[1]. Ce lieu est mentionné sur les cylindres d'Abydos[2]. C'est un lieu de dépôt ou un trésor. A Déir el-Bahari, c'est l'endroit où sont emmagasinés les métaux précieux comptés par Thoth[3].

Parmi les divinités qui suivent, nous voyons Ra de Sennout et Hathor de . l'un de ces sanctuaires qui, d'après les mentions qu'on en avait trouvées, paraissait appartenir à une époque plus récente.

De nouveau, nous rencontrons le bœuf de Xoïs, puis le nome d'Héliopolis et le dieu « Khentaaoutef du Mur-Blanc ». Khentaaoutef, d'après le déterminatif, est une forme de Phtah. Son nom se trouve dans plusieurs mastabas[4], là on nous dit qu'il réside à . Ici sa demeure, c'est le Mur-Blanc, le nom bien connu de la citadelle de Memphis. On remarquera que le déterminatif n'est pas celui d'une ville, mais celui d'un terrain ou domaine.

Vient ensuite Hathor de la pyramide de Sahoura, , et de deux autres localités , la porte de l'Est, une région du nome Héroopolitain, et , qui peut être ou la région de Canope ou encore Xoïs.

Une autre divinité est le taureau blanc de , le nome qui, d'après Brugsch, serait celui de Tanis, et que j'appellerais plutôt Sethroïtique. Cette division se termine par ces mots : « troisième jour, création, ou découverte, de la maison d'Horus et de Set, dernière année, seconde sop ». Je lis l'oiseau *kemt*, et quant au porc, je crois qu'il faut le considérer comme l'emblème de Set, d'après ce que nous lisons au chapitre CXII du *Livre des Morts*. Mais ici il ne serait pas un animal impur, puisqu'il serait associé à Horus.

La division suivante devait encore s'appliquer au roi Sahoura, de même que la première du registre 4, de laquelle il ne reste que la fin. Nous voyons que le roi y fit des constructions où il employa ce qui était venu de Pount. C'est d'abord du *mafkat*, de la malachite, de l'*anti* dont on indique 80,000 mesures, de l'electros en anneaux, de l'émeraude et de la topaze. Il est intéressant de trouver déjà, à cette époque reculée, des rapports commerciaux avec le pays de Pount.

A la fin de cette division, nous trouvons un changement de règne. Il y a d'abord un chiffre de sop assez effacé, qui paraît être la sixième, puis la double indication de mois et de jours, « le cinquième mois, le douzième jour, et le second mois, le septième jour, naissance des dieux, union des deux pays, tour de la grande salle ». C'est l'avènement du roi Neferarkara ou Keki, comme nous l'apprend le papyrus. La pierre nous donne une partie de ses titres et . On peut rapprocher ces titres du nom du roi .

1. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 18.
2. *R. T.*, I, pl. 27, 77.
3. *Déir el-Bahari*, III, pl. 79.
4. Mariette, *Mastabas*, p. 113, 415.

C'est Neferarkara, dont il est question dans la fin du quatrième registre et dans le cinquième. Les divisions deviennent toujours plus détaillées. On voit qu'à mesure qu'on descend, les prêtres sont mieux au fait de l'histoire des rois; mais la pierre est en si mauvais état, et les signes tellement pressés qu'en maint endroit on peut difficilement démêler la suite.

On remarquera au dernier registre le nom Souhetes, ou Soutenhetes. Il n'est pas possible de savoir si c'est là un autre nom du roi Keki, ou la mention d'un roi précédent cité à propos d'un monument ou d'un temple.

Après une date a lieu une fête du Sud et du Nord, dont nous ne distinguons pas le commencement. A cette fête, « on arrête la barque Maati vers l'angle sud ». Comme dans la division précédente, c'est aux dieux d'Héliopolis et de Memphis que le roi fait des largesses.

La face B de la pierre de Palerme est moins importante que la face A. Elle nous a, cependant, fait connaître que le document était d'origine héliopolitaine. C'est un fragment des annales religieuses rédigées probablement par les prêtres de cette ville, annales dont la chronologie n'est pas rattachée directement au règne des souverains, du moins dans toute la première partie, et qui paraît reposer sur des périodes ou des cycles qui ne dépendent pas des règnes en cours.

Plus on descend dans l'échelle historique, plus les annales sont détaillées. C'est ce qui me porte à croire que la rédaction doit être à peu près contemporaine des derniers rois dont il était fait mention dans le document, et que nous ne connaissons pas. La pierre de Palerme doit remonter à la Ve ou VIe dynastie. Il est d'autant plus regrettable qu'elle nous soit arrivée en aussi mauvais état, et que nous en ayons conservé une aussi petite partie.

DEUX FRAGMENTS DES ANNALES DE SALMANASAR II

PAR

ALFRED BOISSIER

J'ai fait l'acquisition, il y a quelque temps, de deux morceaux de brique, dont l'un, de couleur grisâtre ($0^m 10$ de longueur sur $0^m 07$ de largeur), renferme sur ses deux faces le récit des expéditions de Salmanasar II. L'une des faces, bien conservée, comprend vingt-cinq lignes, malheureusement fort écourtées, qui méritent d'être reproduites ici, l'autre est dans un état assez défectueux et renferme vingt et une lignes; il n'y a pas lieu de s'attrister là-dessus. Ce lambeau épigraphique, dont la provenance m'est inconnue, n'en a pas moins sa valeur, car il appartenait à un document considérable, qui circule peut-être actuellement dans les bazars d'Asie, ou dort dans quelque armoire des musées d'Europe. Il est bon de ne pas perdre de vue ce monu-

ment dont le contenu ne différait pas sensiblement de celui des textes déjà connus de Salmanasar II[1]. Ci-joint la photographie de ce petit monument :

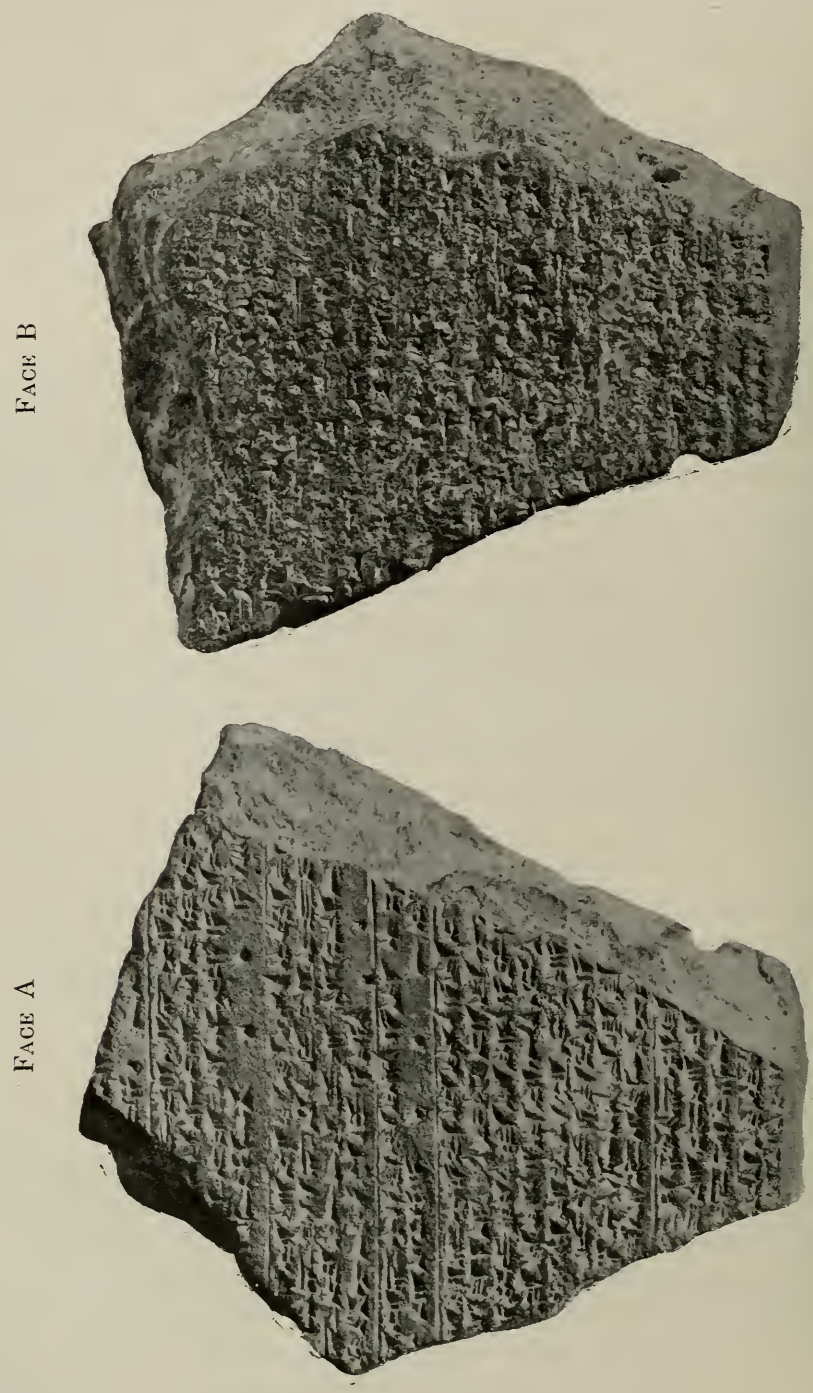

DEUX FRAGMENTS DES ANNALES DE SALMANASAR II

1. Les caractères cunéiformes, tels qu'ils sont donnés ici, ne rendent pas l'image exacte de l'écriture assyrienne à l'époque de Salmanasar II.

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

TRANSCRIPTION

1 .....
2 .....
3 ..... *ištu âl Ni-nu-a at* .....
4 ..... *tam-rat šadi ú-ba-na-at šadi-e* .....
5 ..... *šadi ú-ba-an šadi-e a-si-bi* .....
6 ..... *ṣabê-šu a-su* .....
7 ..... *ištu âl Aššur at-tu-muš mât Kul-la* .....
8 ..... *[alâni]-ni ša Ni-ig-di-ra mât I-da* .....
9 ..... *ir-ka-bu ina tam-di ú-ri-du ina* .....
10 ..... *tiduki-šu-nu ina qabal tam-di a-duk* .....
11 ..... *ištu âl Ni-nu-a at-tu-muš a-na šad Kaš-* .....
12 ..... *Šub-ri-a-a ina âli* .....
13 ..... *ištu âl Ni-nu-a at-tu-muš a-na âl* .....
14 ..... *ḫu-ma Gi-am-mu bêl ali-šu-nu id* .....
15 ..... *nâr Pa-li-ḫi*[1] *at-tu-muš nâr Puratta* .....
16 ..... *at-tu-muš a-na âl Ḫal-man aq-te* .....
17 ..... *muš ana âl Qar-qa-ra aq-te-rib* .....
18 ..... *di tam-di a-na idâtê* .....
19 ..... *VC ṣabê ti-du-ki-šu* .....
20 ..... *šu-zu-ub napšâte-šu-nu e* .....
21 ..... *ša Ḫa-bi-ni âl Til* .....
22 ..... *aš-ru-up ištu âl* .....
23 ..... *epuš-(uš) alâni-(ni)* .....
24 ..... *Marduk-šum-iddin šarru* .....
25 ..... *ur gi-mil* .....

TRADUCTION

1 .....
2 .....
3 ..... de Ninive je partis .....
4 ..... la montagne, les sommets de la montagne .....
5 ..... la montagne, le sommet de la montagne je cernai .....
6 ..... ses guerriers j'enlevai .....
7 ..... d'Assour[2] je partis, la montagne Kullar .....
8 ..... les villes de Nigdira de Ida .....
9 ..... ils montèrent, vers la mer ils descendirent .....
10 ..... au milieu de la mer je tuai leurs combattants .....

1. Remarquez cette lecture *Paliḫi* pour *Baliḫi*, que je ne me souviens pas avoir rencontrée ailleurs.
2. Remarquez que c'est de cette ville que le roi part, fait qui n'est pas accentué ailleurs.

11 ..... de Ninive je partis vers le mont Kaš-.....
12 ..... de Šoup(b)ri dans la ville.....
13 ..... de Ninive je partis vers la ville .....
14 ..... et Giammou leur tyran ils .....
15 ..... du Baliḫ je partis, l'Euphrate je .....
16 ..... je partis, vers la ville de Ḫalman je m'approchai .....
17 ..... je partis, vers la ville de Qarqar je m'approchai .....
18 ..... de la mer, sur leurs forces ils .....
19 ..... 500 guerriers .....
20 ..... salut de leurs vies ils .....
21 ..... de Ḫabini, la ville de Til .....
22 ..... je brûlai, de la ville de .....
23 ..... je fis, les villes .....
24 ..... Mardouk-šoum-iddin, roi de .....
25 ..... la vengeance .....

Pour comparer notre texte à ceux déjà connus, il suffit de consulter les annales de l'obélisque de Nimroud, dont la ligne 45 correspond à la ligne 3 du texte en question. On pourrait avec de la patience retrouver le fil du récit des annales sur l'autre face, et peut-être qu'il s'agit là des événements racontés avec une certaine ampleur dans Balawat (col. VI) et qui eurent lieu peu avant et après le septième passage de l'Euphrate par Salmanasar; la ligne 14 de notre texte serait à comparer à la ligne 6 de Balawat (col. VI).

Le second document, dont la provenance m'est également inconnue (0m 07 de longueur sur 0m 05 de largeur), se rapporte également à Salmanasar II. Cette mince plaque d'argile rougeâtre n'a conservé d'écriture que sur une face, et, vu le peu d'intérêt de cette pièce, je n'en donne ici que la transcription; au reste, ces deux documents seraient restés dans l'ombre, que le mal n'en serait pas grand, mais les documents historiques ont toujours un intérêt particulier, et il ne faut rien laisser échapper de ce qui touche aux vieilles chroniques d'Assyrie.

1 ..... *pân kakkê* .....
2 ..... *ti-šu um-da* .....
3 ..... *ib âlu Pi-it-ru* .....
4 ..... *ša Tukulti-abil-Ešarra* .....
5 ..... *bat* (?) *ina ta-ia-ar-ti* .....
6 ..... *mâtu Al-zi a-di mâtu Su-uḫ-*[*me*][1] .....
7 ..... *ištu mâtu Da-ia-e-ni* .....
8 ..... *mâtu U-ra-ar-da-a* .....
9 ..... *kil-ma bit-ḫal-lu-šu* .....
10 ..... *i-ia id-ka-a* .....

1. La leçon *Lu-uḫ-me*, donnée par Amiaud-Scheil, est due à une inadvertance sans doute.

11 ..... *ut taḫâzi-šu e-kim-šu* .....
12 ..... [*ša*] *ištu pa-an kakkê-ia* .....
13 ..... *da-še-ru mât kil* .....
14 ..... *ti-šu a* .....
15 ..... *meš* (?) .....

Comme l'on voit, nous sommes ici en présence d'une version des annales de Salmanasar plus concise que les autres, et, pour la comparaison de ces divers documents entre eux, je ne saurais mieux faire que de renvoyer au travail si utile d'Amiaud-Scheil[1]. Il est inutile d'ajouter que les deux fragments communiqués ici appartiennent chacun à un monument différent.

DIE ÄGYPTISCHE PFLANZENSÄULE DER SPÄTZEIT

(vom Ausgange des neuen Reiches bis zur römischen Kaiserzeit)

VON

AUGUST KÖSTER

EINFÜHRUNG

Noch bis vor kurzem wurden bei der Betrachtung und Beschreibung der ägyptischen Säulen- und Kapitellformen die Bezeichnungen Lotos- und Papyrussäulen sehr willkürlich gebraucht und verwechselt, und nicht selten half man sich auf die bequemste Art und Weise, indem man einfach alles als Lotossäule erklärte[2]. Durch die grundlegende Arbeit von Ludwig Borchardt[3] ist dieser Unsicherheit in der Bezeichnung ein Ende gemacht, und in die Beurteilung der ägyptischen Säulen System und Methode gebracht worden, so dass wir jetzt imstande sind, in jedem einzelnen Falle und für jede Form der Pflanzensäule den Urtypus, sowie namentlich auch das Vorbild, soweit es dem Pflanzenreiche Ägyptens entnommen ist, zu erkennen und nachzuweisen[4]. Mag man nun der Schlussfolgerung Borchardts, oder vielmehr der von ihm aufgestellten Theorie der ägyptischen Pflanzensäule zustimmen oder nicht, seine scharfsinnigen Ausführungen über die Herleitung der verschiedenen Formen können in ihren Hauptzügen wohl kaum bestritten werden[5], um so weniger, als Borchardt, um vor allen Dingen eine

1. *Inscriptions de Salmanasar II, roi d'Assyrie*, Paris, 1890.
2. GOODYEAR, *The Grammar of the Lotus;* RIEGEL, *Stilfragen*
3. BORCHARDT, *Die ägyptische Pflanzensäule.*
4. Die Pflanze, welche für die sogenannte Liliensäule das Vorbild lieferte, hat man allerdings bis jetzt noch nicht mit Sicherheit identificieren können, doch ist dies für Architekturfragen ohne Bedeutung, da hier der Künstler die bereits in stilisierter Form vorhandene Wappenpflanze von Ober-Ägypten zum Muster nahm, die uns bereits im alten Reiche auf Darstellungen des Königs Mer-en-reʿ-Pepi bei Assuan begegnet, [L., *D.*, II, 116 *b;* BORCHARDT, a. a. O., p. 18, Fig. 29], und die sich in dieser heraldischen Form durch die ganze ägyptische Kunst verfolgen lässt. Auf diese Wappenpflanze gehen die als Lilienkapitelle bezeichneten Säulenformen zurück. Über die Versuche, das Urbild derselben botanisch zu bestimmen, vergl. unten p. 11 f.
5. Vergl. NAVILLE, *Sphinx*, II, p. 225 ff.

Grundlage zu schaffen, bestrebt war, namentlich die älteren Säulentypen[1] zu analysieren, und, von den ältesten Beispielen ausgehend, das Wesen der Form zu erfassen. Die ursprünglichen und durch äussere Verhältnisse irgend welcher Art am wenigsten beeinflussten Formen sind zu solchen stilkritischen Betrachtungen naturgemäss am geeignetsten, und mit Recht lässt Borchardt die Säulen der Spätzeit, soweit irgend möglich, ausser Acht.

Nachdem nun die Idee der ägyptischen Säule, die Art und Weise ihrer Durchbildung und ihr Verhältnis zu ihren Vorbildern in der Pflanzenwelt klar geworden ist, ist eine eingehende Betrachtung der späten Säule insofern gerechtfertigt, als es gilt, zu untersuchen, was nach Jahrtausenden von den ursprünglichen Formen der Säule, verstanden oder unverstanden, noch übrig geblieben ist, und was daraus geworden, als Perser, Griechen und Römer in Ägypten eindrangen und die Herrschaft an sich rissen, als von allen Seiten auf die uralte Kultur Einflüsse der mannigfachsten Art einwirkten, die nach mancher Hinsicht tief in die wirtschaftlichen und religiösen Verhältnisse des Landes einschnitten und vieles umgestaltend für die ganze Folgezeit Ägypten ein anderes Gepräge aufdrückten[2].

Was insbesondere die Säulen- und Kapitellformen der Zeit vom Ausgange des neuen Reiches bis zur römischen Kaiserzeit angeht, so deutet schon die gewöhnliche Bezeichnung dieser späten Formen als Ptolemäersäule oder Ptolemäerkapitell[3] darauf hin, dass in der Zeit nach der Eroberung Ägyptens durch Alexander die Säulen einen Typus aufweisen, der sich wesentlich von demjenigen der früheren Epochen unterscheidet, und der es noch heute selbst dem Touristen ermöglicht, einen Bau ohne weiteres als der Ptolemäer- oder der Kaiserzeit, die ja durchaus als Fortsetzung der vorigen Epoche anzusehen ist[4], angehörig zu erkennen.

Auf den ersten Blick scheint es der Natur der Sache ganz angemessen zu sein, dass mit der griechischen Herrschaft, oder vielmehr mit dem Eindringen einer fremden, in ihrer Art höher und weiter entwickelten Kultur in Ägypten nun auch die architektonischen Formen beeinflusst und umgebildet werden, umsomehr, als es von jetzt an Hellenen sind, die an der Spitze der Verwaltung stehen, und Hellenen, die den Tempelbau teilweise anordnen, meistens die nötigen Ausgaben bestreiten, stets aber die Bauthätigkeit begünstigen und in irgend einer Weise unterstützen. Die Ptolemäerkapitelle weisen nun in der That eine gewisse Anpassung an das von den Griechen mitgebrachte korinthische Kapitell auf und scheinen nach dem Princip des letzteren

1. Borchardt, a. a. O., p. 2.
2. Lumbroso, *L' Egitto dei Greci e dei Romani*, p. 64 ff.
3. Die Bezeichnungen « Ptolemäersäule » und « Ptolemäerkapitell » könnten aus mehreren Gründen, namentlich wenn man das Endergebnis unserer Untersuchungen in Betracht zieht, als ungerechtfertigt erscheinen; wenn wir sie trotzdem beibehalten, so geschieht es einmal der Deutlichkeit wegen, da mit dem Begriff « Ptolemäersäule » stets eine gewisse und bestimmte Vorstellung verbunden wird, und zwar gerade die, um die es sich hier handelt und auch nur handeln kann, nämlich die Vorstellung einer Pflanzensäule mit plastisch ausgeführtem Kapitell. Zweitens stammen alle Kapitelle dieser Art die wir bis jetzt kennen fast ausnahmslos aus der Ptolemäerzeit oder der darauf folgenden römischen Periode, und geben den Bauwerken dieser Epochen ihren eigenartigen Charakter, der in der Bezeichnung « Ptolemäerbauten » seinen Ausdruck findet. Man wird also gut thun, diese Benennung einstweilen beizubehalten.
4. J. Grafton Milne, *A History of Egypt under Roman rule*, p. 1 ff.

umgemodelt zu sein. Bei beiden finden wir nämlich als Grundidee des Kapitells die Umkleidung eines « Kalathos » mit plastischen Pflanzenformen. In wie weit, und ob überhaupt dies merkwürdige Zusammentreffen auf eine Beeinflussung der ägyptischen durch die griechische Säule zurückzuführen ist, lässt sich jedoch erst erkennen, nachdem wir die Formen der Ptolemäerkapitelle einer genauen Betrachtung unterzogen und ihre Stellung in der ägyptischen Kunstgeschichte durch Vergleichung mit Erzeugnissen anderer Kunstzweige festgelegt haben. Wir werden daher in der Weise vorgehen müssen, dass wir die Abweichungen der Ptolemäersäulen von dem Typus der älteren Zeit zunächst allgemein ins Auge fassen und die einzelnen Kapitelle, wie sie uns in der Lagiden- und Kaiserzeit entgegen treten, analysieren. Zum Schluss soll dann versucht werden, die Entwickelung der späten Säule zu erklären, ihr Verhältnis zur griechischen Säule oder ihre Abhängigkeit von ihr festzustellen und ihre Entstehung zeitlich zu bestimmen.

I. — EIGENHEITEN DER PTOLEMÄERSÄULEN

Die Ptolemäersäulen schliessen sich ihrem allgemeinen Aussehen und Umriss nach ziemlich eng an die älteren Säulenformen an. Basis und Stamm, sowie die Verhältnisse der einzelnen Teile zu einander bleiben sich im wesentlichen gleich, und die den Pflanzen nachgebildeten Umrisse der Kapitelle, vorzugsweise die sogenannte Kelchform, sind im grossen und ganzen gewahrt. Was der Ptolemäersäule ihr besonderes Gepräge giebt, und wodurch wir sie auf den ersten Blick von den Säulentypen aller Zeiten unterscheiden, das ist die plastische Ausführung des Kapitells nach Art des korinthischen. Zugleich mit dieser Umkleidung des Kalathos findet stets ein Herabrücken[1] der Halsbänder statt, so dass die Stengel der umkleidenden Pflanzen noch am oberen Teile des Schaftes sichtbar bleiben.

Für die Pflanzenmotive, die zum Schmucke des Kapitells herangezogen wurden, konnten getreu der uralten ägyptischen Tradition zunächst natürlich nur Lotos und Papyrus in Betracht kommen, die in ihren Formen allerdings bald gänzlich verwilderten, in besseren, verständnisvoll gearbeiteten Kapitellen jedoch noch deutlich genug charakterisiert sind. An dem bei Prisse d'Avennes[2], Architektur, Tf. 58, Fig. 2, wiedergegebenen Kapitell erkennt man unter den Pflanzen, die den Kalathos umgeben die grosse Lotosblume, und ihr zur Seite je eine Papyrusknospe. Bei Fig. 1 derselben Tafel ist dagegen die mittlere Lotosblume von zwei Papyrusdolden begleitet, die ihrerseits wieder je eine Papyrusknospe zur Seite haben[3]. Diese Pflanzenmotive werden mit der Zeit mehr und mehr schematisiert. Bei den soeben angeführten Beispielen sehen wir z. B. die inneren Blumenblätter der Lotosblüte auch bereits schematisch, palmettenartig dargestellt. Was schliesslich daraus geworden, zeigen uns die Kapitelle

1. Das Herabrücken der Halsbänder findet sich bei den späten Säulen fast ausnahmslos. Eine Säule der Nektanebos-Halle auf Philæ zeigt diese Eigentümlichkeit nicht, vergl. auch Borchardt, a. a. O., p. 42.
2. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien.*
3. Vergl. Mariette-Bey, *Voyage dans la Haute-Égypte,* II, Tf. 56.

bei Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 61, Fig. 1-6, oder L., *D.*, I, 107 *e*. Ohne weiteres würde man kaum Lotos darin erkennen, doch beweist die stufenweise Ausbildung dieser palmettenartigen Wiedergabe der inneren Blätter, dass thatsächlich Lotos gemeint ist. Seinen Höhepunkt erreicht die Verbildung bei einem Kapitell der West-Colonnade auf Philæ[1]. Hier wird es in der That schwierig, diese unnatürlichen Formen noch als Lotos anzusprechen, und was für pflanzliche Gebilde an derselben West-Colonnade an dem Kapitell bei Lyons, a. a. O., Tf. 41 (in der Mitte)[2] gemeint sind, ist kaum zu entscheiden. Der betreffende Künstler hat wohl keine bestimmte Pflanze vor Augen gehabt, sondern sich aus Blätter- und Blütenteilen verschiedener Pflanzen ein Phantasiegebilde geschaffen, oder vielmehr die wirklichen Pflanzen überhaupt nicht beobachtet, sondern die Motive, wie er sie bei anderen Säulen vorfand, in beliebiger Anordnung und Zusammenstellung verwertet. Dass die Eigentümlichkeiten anderer Pflanzen auf Lotos übertragen worden sind, lehren uns z. B. die Kapitelle der Nektanebos-Halle auf Philæ[3]. Die den Kalathos umkleidenden Pflanzen sind schematisierte Lotosblüten, deren Entwickelung bis zu diesem Stadium der Verbildung wir bereits verfolgt haben. Eigenartig ist besonders die Behandlung der Stengel und Blattrippen, die hier kantig gebildet sind, was auf Beeinflussung durch Papyrus[4] oder eine Schilfart[5] hinzuweisen scheint. Auch bei der Schematisierung des Lotos, wie wir sie bei dem Kapitell der West-Colonnade auf Philæ (Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 59, Fig. 1) angetroffen haben, könnte man an ein Zusammenfliessen der Lotosblüte mit *Arundo Donax*[6] denken. Jedenfalls ist es bei den Säulen der Ptolemäerzeit nicht immer möglich, die einzelnen ornamentalen Motive auf bestimmte botanische Vorbilder zurückzuführen. In der Kaiserzeit dagegen, als man mit Vorliebe ausser Lotos und Papyrus auch andere Pflanzenformen zur Umkleidung des Kalathos heranzog[7], macht sich wieder ein Streben nach Naturwahrheit bemerkbar. So giebt uns z. B. Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 61, Fig. 9, ein Papyruskapitell, bei dem Palmzweige, Weinranken und Trauben in ganz gefälliger Anordnung zur Darstellung gekommen sind. Wie gedankenlos man jedoch damals arbeitete, und wie sehr die ursprüngliche Idee der ägyptischen Säule bereits geschwunden war, so dass man ohne Sinn und Verstand beliebige Formen zusammen stellte, lernen wir noch besser aus der Behandlung des Halses. In der üblichen Weise, d. h. die Stengel bis zum herabgerückten Halsband herunterzuziehen, mochte man nicht vorgehen, da ja nur wenige Stengel vorhanden sind und die Ornamentierung des Halses gar zu dürftig ausgefallen wäre[8]; man half sich, indem man unter die Papyrusdolde ein Stück eines Palmenstammes setzte, dem

1. H. G. Lyons, *Report on the Island and Temples of Philæ*, Tf. 40 (zweite Säule von rechts), auch bei Prisse d'Avennes, a. a. O., Tf. 59, 1.
2. Auch Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 61, Fig. 7.
3. Lyons, a. a. O., Tf. 4; Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 47.
4. Franz Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 77.
5. Wœnig, a. a. O., p. 133.
6. Wœnig, a. a. O., p. 131, Fig. 74.
7. Auch in der römischen Architektur macht sich zu dieser Zeit das Bestreben nach Steigerung der Formen geltend durch reichere Ausbildung des korinthischen Kapitells mit figürlichem und anderem Schmuck.
8. Vergl. Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 36, F.

Beschauer oder Beurteiler die Wahl lassend, eine Palmen- oder Papyrussäule darin zu erkennen.

Dasjenige, was die Pflanzensäulen der Ptolemäerzeit gegenüber den älteren Säulen Neues und Eigenartiges aufzuweisen haben, besteht also darin, dass die Kapitelle mit plastischen Blatt- und Blütenmotiven umgeben und die Halsbänder herabgerückt werden. Die früheren, in buntem Farbenschmuck prangenden Kapitelle weisen bereits einen ähnlichen Schmuck auf, auch sie sind von Blättern und Stengeln umgeben, und die ganze Neuerung scheint darin zu bestehen, dass die früher aufgemalten Blatt- und Blütenformen jetzt plastisch wiedergegeben werden. Bei eingehender Betrachtung wird es jedoch klar, dass diese plastisch durchgebildeten Motive nicht an Stelle der früher aufgemalten Stengel und Blätter getreten sind, sondern dass sie sich aus einer ganz anderen Idee heraus entwickelt haben. Was man früher dem Doldenkapitell aufmalte[1], waren die Papyruskopfblätter[2] und die feinen einzelnen Strahlen der Dolde mit ihren Blüten, ganz der Natur des offenen Papyrusblütenstandes angemessen und zum Verständnis der Auffassung des Kapitells als offene Dolde beitragend. Diese Kopfblätter, Stengel und Blüten der einzelnen Strahlen plastisch wiederzugeben, oder doch durch plastische Ausarbeitung die Wirkung der Farben zu erhöhen, hatte man bereits zur Zeit der XVIII. Dynastie versucht, wie wir aus Säulen Amenophis' III. und Twet-ănch-amun aus Luksor erkennen[3]. Mehrfach wurde dieser Versuch wiederholt, wie z. B. durch Ramses III. in Medinet-Habu oder bei den Kapitellen in Karnak, wo wir die plastische Behandlung der langen Stiele und kleinen Blüten sehr sorgfältig und peinlich durchgeführt finden[4]. Diese Versuche das Kapitell plastisch zu gestalten, waren jedoch von vornherein verfehlt wegen der Kleinheit und Zierlichkeit des Musters, das im Verhältnis zur Grösse des ganzen Kapitells, und dazu noch in bedeutender Höhe, nicht genügend zur Wirkung kommen konnte, in grösseren Dimensionen aber nicht gebildet werden durfte, weil eben die Einzelstrahlen der Dolde geméint waren und als solche verstanden werden sollten. Als dies im Laufe des weiteren Verfalls der Architektur nicht mehr beabsichtigt wurde, bot sich an der glatten Fläche des Papyruskapitells ein zu geeigneter Platz für Namensschilder und dergleichen, als dass man ihn sich hätte entgehen lassen; auch lag es wenig im Sinne der Richtung, hier plastisch zu werden, während am Stamm, namentlich bei den geschlossenen Bündelsäulen, alles glatt geschliffen wurde.

Erst nach dem Ausgange des neuen Reiches kommt man auf die plastische Durchbildung der Kapitelle zurück und lässt das später so sehr verbreitete und beliebte Ptolemäerkapitell entstehen, doch nicht so, dass die früheren Versuche wieder aufgenommen wurden, sondern man gelangte auf einem anderen Wege zum Ziel.

Die Formen und Elemente, aus welchen sich die plastischen Motive entwickelten und bildeten, finden sich in gewissem Sinne bereits bei den älteren Säulen, und zwar

1. L., *D.*, II, 81.
2. L., *D.*, II, 81.
3. Borchardt, a. a. O., p. 41.
4. Mariette-Bey, II, Tf. 41.

ursprünglich bei den Bündelsäulen. Es sind die sogenannten Zwischenstengel[1], welche zwischen die einzelnen Schäfte gelegt, in ihrem unteren Ende von den Halsbändern festgehalten und unter denselben noch etwas abwärts geführt werden, in ihrem oberen Teile jedoch das Kapitell plastisch umgeben und der ganzen Umschnürung und Verbindung grösseren Halt zu geben scheinen[2]. Diese Zwischenstengel, die ja eigentlich nur für Bündelsäulen eine gewisse Berechtigung haben, finden sich bereits in der XII. Dynastie auf Einzelsäulen übertragen (Fig. 1), da sie aber zwischen Schäften nirgends Raum finden, sind sie mitten auf den Blütenblättern angebracht. So lange man nicht den Zweck verfolgt, den Kalathos durch diese Formen reicher zu gestalten, hat diese Art und Weise der Verwendung naturgemäss etwas Widerstrebendes; sie scheint deshalb auch nicht gerade häufig gewesen zu sein, und beim Papyrusdoldenkapitell sah man vorläufig davon ab. Als jedoch die offene Papyrussäule als Bündel gebildet wurde, waren die Zwischenstengel auch hier nicht unberechtigt. Vor allen Dingen war jedoch die Aufgabe und Bedeutung derselben eine ganz andere geworden : sie sollten nicht mehr den leeren Raum zwischen zwei Stengeln ausfüllen oder grössere Festigkeit der Umschnürung versinnbildlichen, sondern sie wurden die Träger der ganzen Umwandlung aller Kapitelle. In ihrer Weiterbildung liegen die Eigenheiten des Ptolemäerstils, und sie finden sich deshalb in der Lagiden- und in der Kaiserzeit bei allen Säulen. Die ersten Anfänge dieser Neuerung sind nicht mehr nachzuweisen, doch lässt sich die Entwickelung der Zwischenstengel an den uns erhaltenen Kapitellen noch ziemlich gut verfolgen und erkennen, dass die plastischen Gebilde, die späterhin den ganzen Kalathos in den mannigfaltigsten Variationen umkleiden, thatsächlich die

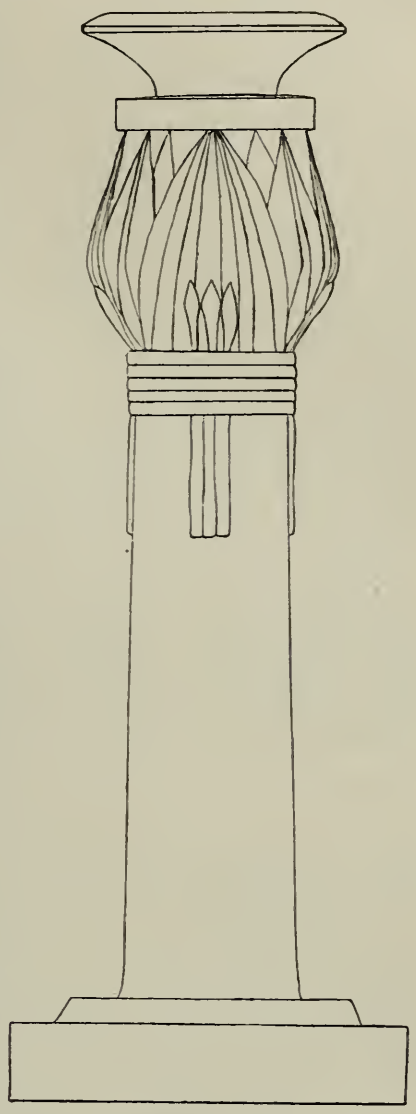

Fig. 1. — Opfertisch in Form einer Lotossäule (Kalkstein). XII. Dyn. Nach Petrie, *Kahun*, Tf. XVI.

1. Borchardt, a. a. O., p. 7.

2. Man könnte geneigt sein, anzunehmen, dass bei der Entstehung dieser Zwischenstengel der *horror vacui* eine gewisse Rolle gespielt habe, da zwischen den Einzelschäften unter den Halsbändern ein leerer Raum blieb; allerdings fehlen bei den ältesten Säulen diese Zwischenstengel ohne dass man sie vermisst. — Foucart, *Histoire de l'ordre lotiforme*, p. 280 ff., möchte — wenn ich seine kurze Ausführung über diese Frage recht verstehe — sogar die Entstehung des ganzen Ptolemäerstils auf das Bestreben zurück führen, die Lücken zwischen den einzelnen Dolden auszufüllen.

früheren Zwischenstengel sind[1]. Betrachten wir z. B. daraufhin ein Kapitell vom Isis-Tempel auf Philæ[2]. Wir haben hier eine Bündelsäule vor uns, deren Kapitell aus vier nebeneinander liegenden offenen Papyrusdolden besteht, deren einzelne Stengel deutlich sichtbar sind; auch die bekannten Kopfblätter fehlen nicht. Zwischen je zwei von diesen Säulenschäften sind nun die drei Zwischenstengel eingeschoben, die jedoch im Vergleich zu ihrer bescheidenen Grösse bei den älteren Säulen beträchtlich in die Breite gegangen sind. Die zwei kleinen seitlichen zeigen noch, ganz wie früher, Papyrusknospen mit Kopfblättern, der mittlere Stengel dagegen trägt eine Blüte und sogar eine Lotosblüte[3], die durch die spitze Form der Blätter als *Nymphæa cærulea* charakterisiert ist. Das Kapitell, das Prisse d'Avennes auf derselben Tafel (Arch., 58, Fig. 1) giebt, ist bereits etwas reicher ausgestaltet. Wie beim vorigen sind auch hier die Zwischenstengel aus zwei Papyrusknospen mit Lotosblüte dazwischen gebildet, werden jedoch an beiden Seiten durch je zwei weitere Stengel, deren einer eine Papyrusdolde, der andere eine Knospe trägt, vermehrt. Diese Ausgestaltung geht nun weiter fort. An dem Kapitell bei Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 60, Fig. 1, finden sich schon 3 Stengel als Lotosblüten gebildet, dazwischen noch 4 Knospen; die danebenstehende Abbildung (Tf. 60, Fig. 2) zeigt ein Kapitell mit noch weiter durchgeführter Gliederung[4]. Die mittlere Lotosblüte hat noch an Ausdehnung zugenommen : neben ihr stehen beiderseits je eine Papyrusdolde, die ihrerseits wieder von kleineren Lotosblüten eingefasst werden, und letztere haben gar noch je eine Knospe zur Seite[5]. Die Anordnung ist bereits etwas kompliziert geworden, doch es ist noch System darin, und die Zusammensetzung des Säulenbündels aus vier Schäften mit Dolden lässt sich noch erkennen. Bei weiterer Entwickelung, z. B. Prisse d'Avennes, Tf. 61, Fig. 4 und 6, sind die einzelnen Säulenschäfte nicht mehr betont, da am Halse alle Stengel gleichwertig behandelt sind.

Diese Ausbildung der ursprünglichen Zwischenstengel zum plastischen Kapitellschmuck wurde dann von der Bündelsäule auf die Einzelsäule übertragen. Ein Kapitell von Philæ (Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 59, Fig. 2) lässt dies z. B. noch deutlich nachklingen. Es hat die Form der einfachen geöffneten Papyrusdolde, ist aber als aus vier Teilen bestehend aufgefasst und behandelt. Bezeichnet werden diese Teile durch vier Lotosblüten mit Papyrusknospen zur Seite. Wie später bei den Bündelsäulen die Teilung nicht mehr berücksichtigt wurde, so natürlich auch nicht bei den Einzelsäulen, die sich dann so gestalten wie wir es z. B. Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 61, Fig. 2 und 5, sehen; hier haben wir nur noch den von gleichwertig behandelten plastischen Pflanzenmotiven umkleideten Kalathos vor uns.

---

1. Foucart, a. a. O., p. 278, hat schon darauf hingewiesen, dass der mittlere Zwischenstengel reicher ausgebildet wird und dazu dient, die Verbindungsstelle der einzelnen Dolden zu verdecken.

2. Lyons, *Report*, Tf. 18; Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 58, Fig. 2. Vergl. auch die Säulen des Tempels von Der el-Medinet, Photographie des ägyptologischen Instituts zu Strassburg, N° 274.

3. Bei Papyrussäulen findet sich in älterer Zeit als Zwischenstengel nur Papyrus, nie Lotos verwendet, und zwar ausschliesslich Knospen. Vergl. Borchardt, p. 33.

4. Vergl. die Kapitelle des Tempels von Esneh, Mariette-Bey, a. a. O., II, Tf. 66, und Photogr. d. äg. Inst. Strassb., N° 294.

5. Vergl. das Kapitell des Tempels von Ombos, Mariette-Bey, a. a. O., II, Tf. 75.

Im Stamm und Basis schliessen sich die Ptolemäersäulen eng an die früheren Säulenformen an[1]. Bei den Bündelsäulen werden nicht die einzelnen Schäfte wiedergegeben, sondern die in der Ramessidenkunst übliche vollständige Abdrehung und Glättung der Schäfte wird beibehalten. Eine Ausnahme von dieser Bildung zeigen uns einige offene Papyrus-Bündelsäulen des Tempels von Medamût, bei denen man aber nicht annehmen darf, der betreffende Architekt hätte bewusster Weise nach Analogie der älteren profilierten Bündelsäulen diese Formen geschaffen. Es kann sich hier nur um eine Nachahmung der vorhandenen älteren Säulen mit geschlossenem Kapitell[2] handeln, denn die Auffassung und die Idee der Bündelsäule sind so sehr missverstanden, dass wir ohne weiteres annehmen müssen, der Künstler habe die Zusammensetzung einer Bündelsäule, deren Ursprung und Bedeutung, nicht gekannt. Das Kapitell besteht aus vier grossen Papyrusdolden, vier Säulenschäfte müssten wir also erwarten; statt dessen giebt der Künstler zwölf Stengel, die oben die Blüten und Knospen des Kapitellschmuckes tragen. Wir haben also eigentlich keine Bündelsäule vor uns, bei der die einzelnen Schäfte des Bündels wiedergegeben sind, sondern eine Bündelsäule, bei der die sonst bis zum Halsband herabreichenden früheren Zwischenstengel bis zur Basis heruntergeführt werden[3].

Dass die spätere Ptolemäer- und namentlich die Kaiserzeit mehrfach die alt-ägyptischen Formen nicht verstand und daher schematisch wiedergab, kann nicht befremden. Man betrachte z. B. die Papyrusfussblätter einiger Säulen von Philæ[4]. Dass Fussblätter gemeint sind, unterliegt keinem Zweifel, was ist jedoch daraus geworden?

---

1. Vergl. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, I, p. 573.

2. Fünf Säulen des Tempels von Medamût sind uns überhaupt nur erhalten, davon sind zwei, die zu beiden Seiten der Thür (Borchardt, p. 37, Fig. 60), mit Ptolemäerkapitell gebildet und stammen aus sehr später Zeit. Die beiden seitlichen sowie die alleinstehende Bündelsäule zeigen das geschlossene Kapitell und stammen, wie Steindorff (*Bädeker*, p. 260) mit Recht annimmt, aus der älteren Anlage. Sie entsprechen in ihrer ganzen Auffassung und Durchbildung den Säulen der XVIII. Dynastie; man vergleiche z. B. die geschlossenen Papyrussäulen aus Luksor (Borchardt, p. 33, Fig. 56), die Verhältnisse der einzelnen Teile der Säule zu einander, den etwas schweren Abacus, die Bildung der Zwischensteugel — überall herrscht eine so unverkennbare Ähnlichkeit, dass man diese geschlossenen Säulen von Medamût der ursprünglichen Anlage des Tempels unter Amenophis II. (Steindorff, bei *Bädeker*, p. 260) zuweisen und annehmen muss, dass sie bei der Wiederherstellung des Tempels unter Ptolemäus IX. Euergetes II. und Ptolemäus XIII. Neos Dionysos wiederbenutzt wurden. Auf der von Borchardt aufgenommenen Photographie von Medamût glaube ich sogar zu erkennen, dass bei den Säulen mit geschlossenem Kapitell die Kanten der Papyrusschäfte wiedergegeben sind (vergl. Borchardt, p. 32). Ist dies der Fall, so ist damit zur Genüge bewiesen, dass die Säulen aus der älteren Anlage stammen, denn eine Betonung der Papyruskanten ist bei den späten Säulen nirgends nachzuweisen und für die Zeit Euergetes' II. geradezu ausgeschlossen, für Amenophis II. jedoch durchaus gerechtfertigt.

3. Dass diese Säulen durch die vorhandenen, aus dem alten Tempel stammenden, als profilierte Bündel gebildeten Säulen beeinflusst sind, ist nicht zu verkennen. Die ägyptische Auffassung der Säule als freie Endigung war jedoch nicht mehr bekannt, und hier haben wir thatsächlich ein Beispiel, das Borchardt's Theorie zu widersprechen scheint. Wenn der Architekt bei der Zusammensetzung dieser Säulen sich überhaupt etwas gedacht hat — und das ist doch wohl kaum zu bezweifeln — so müssen wir annehmen, er habe, was Lepsius und Semper von der Idee der ägyptischen Säule aller Zeiten annehmen, die Säule als einen festen Kern aufgefasst, der von Lotosstengeln, die oben mit ihren Blüten und Knospen das Kapitell umgeben, bekleidet ist. Für diese Auffassung seitens des Architekten spricht auch die Thatsache, dass die Säulen *mehrfach* umschnürt sind. Ob diese Art und Weise der Umschnürung auch sonst vorkam. lässt sich nicht mehr entscheiden; ebenso wenig können wir feststellen, ob diese Auffassung der Säule als umkleideten Pfeiler in später Zeit allgemein war. Doch selbst wenn dies der Fall gewesen sein sollte, dürfen wir daraus durchaus nicht auf die ältere ursprüngliche Auffassung zurückschliessen; es wird auch durch diese Säulen die von Borchardt aufgestellte Theorie der ägyptischen Pflanzensäule in keiner Weise erschüttert.

4. L., *D.*, I, 107, *e;* Borchardt, a. a. O., p. 42, Fig. 68.

Ein geometrisches Ornament, das mit organischen Formen nicht die geringste Ähnlichkeit mehr aufweist.

II. — BESCHREIBUNG DER EINZELNEN SÄULEN

a) Die Papyrussäule.

Unter den mannigfachen Kapitellformen, die uns in reicher Auswahl in der Ptolemäer- und Kaiserzeit entgegen treten, ist das Papyruskapitell eins der verbreitetsten und findet sich in unzähligen Variationen wiederholt, jedoch sind alle Kapitelle dieser Art der offenen Papyrusdolde nachgebildet, die geschlossene Papyrussäule kommt seit dem Ausgange des neuen Reiches nicht mehr vor[1]. Dafür erfährt diese Gruppe jedoch nach der anderen Seite eine Bereicherung, und zwar durch die offene Papyrus-Bündelsäule, die sich früher nicht findet und ausschliesslich der Zeit des Ptolemäerstils anzugehören scheint. Das Problem, mehrere Doldenkapitelle zu einem Bündel zusammen zu fügen, hat an sich etwas Widerstrebendes, da die Kelche, nach allen Seiten ausladend, notwendig eine unnatürliche Form annehmen müssen, wenn sie gegen einander gepresst werden. Es ist deshalb um so bewunderungswürdiger, mit welchem Geschick der ägyptische Künstler sich mit dieser Schwierigkeit abzufinden wusste. Das neue Kapitell besteht aus vier — später aus mehreren — neben einander liegenden Papyrusdolden, die sich an einander schmiegen und harmonisch verbinden, sodass eine Form entsteht, die kaum den Eindruck des Zusammengesetzten macht[2]. Der Künstler wird dadurch in seinem Bestreben bedeutend unterstützt, dass er die Verbindungsstellen der Dolden durch die plastischen Pflanzenformen verdecken kann, und so eine unschöne Ecke, die immerhin entstehen musste, dem Auge verborgen bleibt. Die älteren Typen der Papyrussäule hat Borchardt[3] in erschöpfender Weise behandelt und die Umkleidung des Kalathos und ihre Entstehung ist bereits oben besprochen worden.

b) Die Liliensäule.

Eine Säulenart, die so recht eigentlich der Ptolemäerzeit angehört, wenigstens in einwandsfreien Beispielen in früheren Epochen nicht nachweisbar ist, ist die sogenannte Liliensäule. Über die Berechtigung dieser Bezeichnung, sowie über die Pflanze die hier zu Grunde liegt, vergl. Borchardt, p. 18 ff. Dass eine gewisse Ähnlichkeit mit einer schematisierten Lilienblüte, oder doch mit der sogenannten heraldischen Lilie, wie sie uns geläufig, vorhanden ist, lässt sich nicht verkennen, ob aber wirklich eine

1. Die Beispiele, die man gegen diese Behauptung angeführt hat, gehören früheren Epochen an. Die geschlossenen Säulen von Medamût, die Borchardt (p. 36) für die Ptolemäerzeit in Anspruch nehmen möchte, wurden bereits besprochen und mit Steindorff der XVIII. Dynastie zugewiesen. Foucart (*Histoire de l'ordre lotiforme*, p. 275 ff.) setzt ferner die Säulen von Aschmunên in die Ptolemäerzeit, doch sind diese aus stilkritischen Gründen gleichfalls als einer früheren Epoche angehörig zu betrachten. Vergl. *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, 1901, p. 141 f.

2. L., *D.*, I, 108, IV, VII; Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 58.

3. Borchardt, a. a. O., p. 25 ff.

Lilie oder überhaupt eine bestimmte Pflanze der oberägyptischen Wappenpflanze, die ihrerseits wieder das Vorbild für unsere Säulenkapitelle abgab, zu Grunde liegt, ist doch wohl zu bezweifeln. Wir müssen vielmehr annehmen, dass wir es hier mit einer rein ornamentalen Form zu thun haben. Abgesehen davon, dass Liliaceen in Ägypten nicht vorkommen, ist es auffallend, dass weiter garnichts von der Pflanze dargestellt wird und bekannt gewesen zu sein scheint, als die zwei charakteristischen, sich nach aussen volutenartig aufrollenden Blütenblätter mit dem Kolben dazwischen und den tropfenförmigen Anhängseln an der Aussenseite. Was gelegentlich diesen Formen hinzugefügt wird, ist anderen Pflanzen entlehnt. Der Schaft wird in der Darstellung des Zeichens « Vereinigung » ohne jedes charakteristische Merkmal wiedergegeben; wo er als Säulenstamm auftritt, erhält er die Fussblätter von *Cyperus papyrus*[1]. Eigene Kelchblätter besitzt unsere Wappenpflanze gleichfalls nicht; der Gebrauch ist hier schwankend, oftmals überträgt man wieder vom Papyrus die Kopfblätter auf die Lilie[2], manchmal auch den Kelch der Lotosblüte[3], oder man fügt gar einen beliebigen, meist ausgezackten Hüllkelch hinzu[4]. Giebt man der Lilie Blätter zur Seite, was übrigens selten der Fall ist, so muss die Lotospflanze wieder aushelfen[5], und werden Lilienknospen verlangt, so hilft man sich, indem man eine knospenartige Normalform wählt, die der Lotosknospe am nächsten kommt, jedoch ebenso gut für Papyrus gehalten werden kann. Die Darstellung von Knospen sucht der Künstler jedoch gewöhnlich zu vermeiden. Bei den bekannten Bouquetsäulen z. B., bei denen mehrere Kapitelle verschiedener Art übereinander stehen, sind neben den Papyrus- und Lotosblüten meistens Knospen angegeben, bei der Lilie nie; hier finden sich teils figürliche Darstellungen, teils andere raumfüllende ornamentale Formen[5]. Auffallend ist auch, dass die Lilie, die doch in Ägypten sehr häufig gewesen sein müsste, wenn wir sie als das botanische Urbild unserer heraldischen Form annehmen, um eben als Wappenpflanze die Landschaft zu charakterisieren, uns als lebende Pflanze in keiner einzigen ägyptischen Darstellung vorgeführt wird. Papyrus und Lotos finden sich überall, in zahllosen Variationen, sowohl als Pflanze wie als Ornament, die Lilie nur ornamental, und zwar in den ältesten Darstellungen bereits schematisiert[6].

Aus dieser Thatsache, sowie aus der ganzen Art und Weise, wie die Lilie in Verbindung mit anderen Formen auftritt, namentlich auch aus dem Umstande, dass sie weder eigene Blätter noch Knospen, weder Kelch noch Stamm besitzt, sondern alles von Lotos und Papyrus entlehnt, scheint sich zu ergeben, dass wir es hier mit einer

1. Karnak, Relief-Darstellungen an den Pfeilern Thutmosis' III. Prisse d'Avennes, II, Tf. 14.
2. Ebendaselbst; auch bei Holzsäulen, Prisse d'Avennes, II, Tf. 17 und 18.
3. Prisse d'Avennes, II, Tf. 56, 57.
4. Petrie, *Tell el-Amarna*, Tf. XVIII, Fig. 365.
5. Die Ausbildung der palmettenartigen Lilienform, bei der die ursprüngliche Blüte nur die Bedeutung eines Kelches behält, sucht L. v. Sybel (*Kritik des ägyptischen Ornaments*, p. 25) wohl mit Recht in Asien.
6. Bemerkenswert ist ferner, dass sich bei der Lilienform das sogenannte tropfenförmige « Anhängsel » bilden konnte. Aus einem organischen Vorbilde heraus ist diese rein dekorative Motiv sicher nicht entstanden, wenn Goodyear (*The Grammar of the Lotus*, p. 109 ff.) auch Lotosknospen darin erblicken möchte. Riegl (*Stilfragen*, p. 59 ff.), der im übrigen nach Goodyear's Vorgang die ganze Lilie als Lotosblüte in « halber Vollansicht » erklärt, führt die Entstehung der « Anhängsel » auf dekorativ künstlerische Gesichtspunkte zurück.

rein ornamentalen Form zu thun haben, deren Entstehung jenseits aller Geschichte liegt[1], und die sich auf eine botanische Pflanzenart nicht zurückführen lässt[2].

Säulen, deren Kapitelle der Lilienform der oberägyptischen Wappenpflanze nachgebildet sind, kommen, ausser bei Holzsäulen und in Darstellungen, bis zum Ausgange des neuen Reiches nicht vor, sondern werden monumental erst in jüngerer Zeit üblich.

Von allen Säulentypen bevorzugt die Ptolemäerzeit die Bündelsäule; die Einzelsäule wird immer seltener, so dass z. B. die einfache Lotossäule in der Ptolemäerperiode, wie wir später sehen werden, kaum mehr nachweisbar ist. Auch das Lilienkapitell ist in dieser Epoche oder in der Kaiserzeit, die noch mehr durch Steigerung der Formen zu wirken suchte, bei Einzelsäulen wohl kaum mehr gebräuchlich gewesen. Borchardt ist allerdings der Meinung, dass sich das Lilienkapitell ausschliesslich auf Bündelsäulen beschränkte, doch ist diese Ansicht nicht haltbar. Ein durchaus einwandsfreies Beispiel einer Einzelsäule mit Lilienkapitell ist uns in einer Säule der Nektanebos-Halle auf Philæ erhalten[4]. Das Kapitell hat die Form einer Blüte, die, natürlich geöffnet, aus vier Blättern besteht, deren Spitzen volutenartig aufgerollt und plastisch behandelt sind. Unter jeder Volute hängt das bekannte tropfenförmige Anhängsel. Die Blätter selbst sind wie *Nymphæa lotos* mit Längsstreifen versehen und in ihrem unteren Teile von Papyrus-Kopfblättern, die schwach vertieft zur Darstellung gebracht sind, umgeben. Zwischen den einzelnen Blütenblättern wird je ein Kolben sichtbar; aus dem Innern der Blume scheint ein doldenförmiger Kalathos, dem Papyrus-Kalathos nicht unähnlich, herauszuwachsen, der den Abakus, oder in diesem Falle das darüber befindliche Hathor-Kapitell trägt. Unter dem Kapitell befinden sich die üblichen fünf Halsbänder, und zwar merkwürdigerweise noch nicht herabgerückt. Dadurch wird dies Kapitell besonders interessant, und da auch die plastische Durchbildung noch sehr massvoll gehalten ist, könnten wir hierin eine Art Übergangsform vom alten zum neuen Stil erkennen. An späteren Bauten findet sich die Liliensäule nur als Bündel: die Form des Einzelkapitells begegnet uns jedoch mehrfach in der Kleinkunst. Durch die Güte des Herrn Prof. Spiegelberg ist mir z. B. ein Fayence-Kapitell des Museums zu Bologna bekannt geworden, das eine einfache Lilie darstellt und genau dem Kapitell der Nektanebos-Halle gleicht. Herr Prof. Petrie, von dem die photographische Aufnahme herrührt, ist geneigt, das Stück der XXVI. Dynastie zuzuweisen. Die Berliner Sammlung bewahrt ein ähnliches Fayence-Kapitellchen (Ausführliches Verzeichnis, p. 289, N° 6610), das gleichfalls der saitischen Zeit angehören dürfte.

Die Lilien-Bündelkapitelle sind nach Analogie der Papyrus-Bündelsäulen gebildet. Vier Lilien der Art wie sie uns die Einzelsäule auf Philæ oder die Fayence-Kapi-

1. Bereits im alten Reiche findet sich die Lilienform fertig durchgebildet.

2. Wann diese Form, die auch in Asien sehr beliebt gewesen zu sein scheint, zuerst in der babylonischen Kunst auftritt, oder ob sie nicht gar Asien ihre Entstehung verdankt, lässt sich einstweilen noch nicht mit Sicherheit entscheiden.

3. Borchardt, a. a. O., p. 23.

4. Lyons, *Report*, Tf. 3 und 4. Auch bei Durm, *Baukunst der Griechen*, p. 285, ist dies Kapitell abgebildet, die Bezeichnung « Theben » sowie die Datierung beruhen jedoch offenbar auf einem Irrtume, da die Abbildung, wie mir der Herr Verfasser freundlichst mitteilt, einer älteren Publication entnommen ist, die noch Philæ der XVIII. Dynastie zuweist.

tellchen zeigen, sind so nebeneinander gesetzt, dass die Seitenvoluten je zweier Blüten zu einer verschmelzen, das ganze Kapitell also acht Voluten aufweist, die sammt den darunter befindlichen Anhängseln sorgfältig herausgearbeitet sind und von den früheren Zwischenstengeln, die hier Lilienblüten tragen, plastisch umgeben werden. Das schönste Beispiel eines Lilien-Bündelkapitells ist ohne Zweifel ein Kapitell der Nektanebos-Halle auf Philæ[1]. Das ganze Kapitell ist mit grossem Schwung gearbeitet und in seinen Verhältnissen und Linien fein empfunden. Mit Mässigung ist nur ein Zwischenstengel ausgebildet, dessen elegante Lilienblüte sich harmonisch zwischen die Hauptblumen legt. Die einzelnen Voluten sind lebensvoll und organisch gebildet, so dass das Kapitell zu dem Schönsten gehört, was die spätere ägyptische Kunst in dieser Art hervorgebracht hat[2].

Was den plastischen Pflanzenschmuck der Lilienkapitelle anbetrifft, so finden sich meistens drei Zwischenstengel ausgebildet, denen manchmal wieder kleinere beigegeben werden[3]. Bei den Papyrussäulen trafen wir unter den Pflanzenmotiven die den Kalathos umgeben zunächst ausser Papyrus die Lotosblüte an, später sogar Palmenzweige, Reben und sonstige Pflanzen. Am Lilienkapitell finden sich ausschliesslich Lilien; auch ist das gänzliche Fehlen von Knospen bemerkenswert. Dass in ganz später Zeit als Füllornament manchmal andere Pflanzenformen Verwendung finden, konnte natürlich nicht ausbleiben; so finden sich z. B. bei einer Säule im westlichen Säulengange auf Philæ[4] zwischen den Lilien, gleichsam um den Raum zu füllen, Trauben und dergleichen Motive[5].

Einen eigenen Stamm und eigene Basis besitzt die Liliensäule nicht, sondern entlehnt sie von der Papyrussäule, wie die Fussblätter über der Basis anzeigen.

c) *Die Lotossäule.*

Bei der Betrachtung der Lotossäule, wie sie in der Ptolemäerzeit üblich war, sind wir nur auf spärliches Material angewiesen. Dass die Lotossäule längst nicht in dem Masse angewendet wurde und beliebt war, wie die Papyrussäule, lässt sich durch alle Perioden der ägyptischen Architektur verfolgen und mit einiger Sicherheit nachweisen. In der Ptolemäerzeit springt dies ganz besonders in die Augen. An den Bauten der ersten Ptolemäer treffen wir nur noch hier und da vereinzelt die Lotossäule, die bald gänzlich von der Papyrus- und Liliensäule verdrängt wird.

Ehe wir auf die nähere Betrachtung des späten Lotoskapitells eingehen, wird es nötig sein, einen Rückblick auf die Formen früherer Zeiten zu werfen. Borchardt

1. Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 25, und Lyons, *Report*, Tf. 3.
2. Ein ähnliches Kapitell im westlichen Säulengang auf Philæ (Lyons, *Report*, Tf. 36).
3. Vergl. Mariette-Bey, Tf. 69, 76 (Ombos), Tf. 80 (Béché), auch Edfu, Photogr. d. äg. Inst. Strassburg, N°s 205, 208.
4. Lyons, *Report*, Tf. 40.
5. Owen Jones, *Grammatik der Ornamente*. Tf. VI (Tf. III, der ägypt. Ornam.), N° 7, giebt ein Lilienkapitell vom Tempel der Oase zu Theben, das der Übergangsstufe zum neuen Stil anzugehören scheint. Die Blätter und Tropfen sind bereits plastisch behandelt, sonst ist es jedoch noch nach dem alten Schema gebildet: die Halsbänder sind noch nicht herabgerückt und Zwischenstengel sind nicht vorhanden, dagegen finden sich Papyruskopfblätter.

unterscheidet in seiner Abhandlung[1] sehr richtig das geschlossene und offene Lotoskapitell. Der Säule mit geschlossenem Kapitell scheint er jedoch in so fern nicht ganz gerecht zu werden, als er alle diese Formen als Bündelsäulen betrachtet. Bei eingehender Vergleichung der uns überkommenen Exemplare ergiebt sich jedoch, dass wir hier eine Teilung machen und zwei Arten unterscheiden müssen, nämlich die Lotosbündelsäule und die *einfache* Lotossäule mit geschlossenem Kapitell. Letztere besteht aus einem Schaft, der oben eine leise geöffnete Knospe als Kapitell trägt. Eine solche Säule aus dem alten Reiche wird uns in einer Abbildung im Grabe des Raʿ-sc heps zu Sakkara[2] vorgeführt. An eine Bündelsäule ist hier nicht zu denken, denn die den Stamm umgebenden Ringe sind nicht als umschnürende Bänder aufzufassen, sondern es sind lediglich farbige Streifen, wie der Vergleich mit den Halsbändern, die unter dem Kapitell deutlich gekennzeichnet sind, darthut. Noch deutlicher charakterisiert finden wir diese Art Säulen abgebildet im Grabe des Kej zu Bersche[3]. Der Stamm ist auch hier einfach, und nicht als Bündel aufzufassen. Wäre letzteres der Fall, so hätte der Zeichner dies sicher durch eine senkrechte Linie, wie es sonst bei Bündelsäulen geschieht, angedeutet[4]. Das beste Beispiel von einfachen Lotossäulen giebt uns ein erst kürzlich ins Berliner Museum gelangtes Relief aus einem Grabe der V. Dynastie zu Memphis (Fig. 2). Die vier Kapitelle sind in ihren Formen durchaus der Natur nachgebildet und durch die gestreiften Kelchblätter in feiner Weise als *Nymphæa lotos* gekennzeichnet; an Bündelsäulen ist auf keinen Fall zu denken.

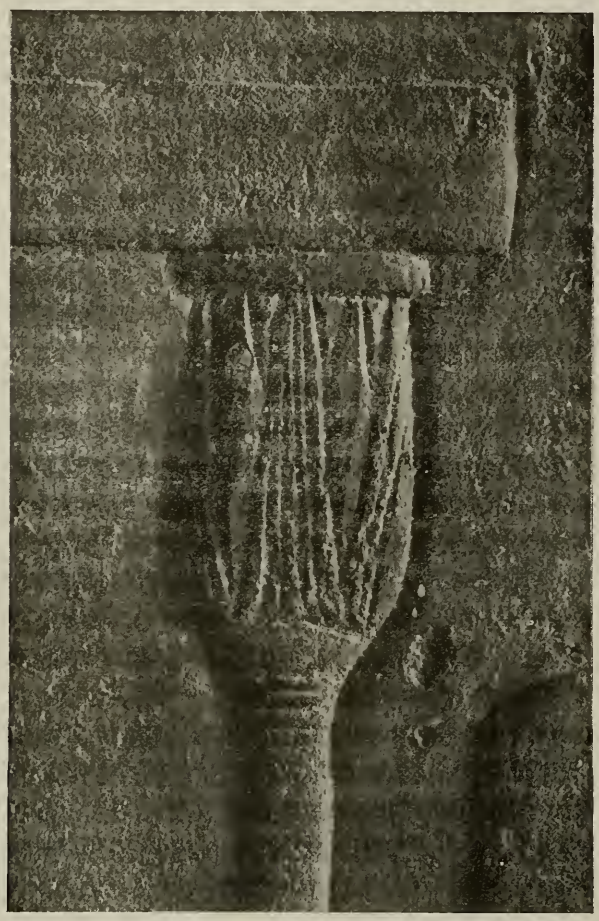

Fig. 2. — Säulenkapitell von einem Relief aus einem Grabe des alten Reiches bei Memphis (V. Dyn.). Original im Berl. Museum, N° 14642. Eigene Aufnahme.

1. Borchardt, a. a. O., p. 5 ff.

2. L., *D.*, II, 61. Bei Perrot et Chipiez, a. a. O., I, p. 540, findet sich diese Säule gleichfalls wiedergegeben, jedoch ist diese Abbildung mangelhaft, die Halsbänder sind nicht deutlich gegeben, so dass sie sich wenig von den farbigen Ringen unterscheiden und man letztere infolgedessen gleichfalls für umschnürende Bänder halten könnte.

3. Prisse d'Avennes, Arch., Tf. 20, auch Borchardt, a. a. O., p. 8, Fig. 11.

4. L., *D.*, I, Tf. 57.

Die Kapitelle der angeführten Säulen sind als leise geöffnete Knospe gebildet, und was die Darstellungen uns gelehrt haben, wird durch wirkliche Säulen bestätigt. Ein von Petrie gefundener, der XII. Dynastie angehörender Opfertisch (Fig. 1) ist genau einer Säule nachgebildet, und wenn das Kapitell auch nicht gerade fein und sorgfältig ausgeführt ist, so kann doch keine Frage sein, was hier gemeint ist. Schon die Bildung des Schaftes bürgt dafür, dass wir hier eine Einzelsäule vor uns haben, denn zur Zeit der XII. Dynastie wurden die Bündelsäulen noch als solche gebildet, und die spätere Abrundung und Abschleifung des Stammes war noch nicht üblich[1].

Im neuen Reiche ist diese Art der Lotossäule anscheinend nicht mehr gebräuchlich gewesen[2], erst die Spätzeit nimmt sie wieder auf, wenn auch nur vereinzelt. L., *D.*, I, 107, giebt uns die Abbildung eines Kapitelles von Philæ aus dem Tempel der Isis, das jetzt nicht mehr vorhanden zu sein scheint[3] und ursprünglich auch wohl nur in wenigen Exemplaren Verwendung gefunden haben mochte. Der Organismus dieser Einzelsäule mit geschlossenem Lotoskapitell wird uns am besten klar, wenn wir zum Vergleich ein Modellkapitell heranziehen, das sich im Berliner Museum befindet (Fig. 3). Dies Miniaturkapitell ist von harmonischer, fast eleganter Form, gefühlvoll und lebenswahr gearbeitet und unmittelbar der Natur nachgebildet. Es ist sicher früher anzusetzen als das Kapitell von Philæ, gehört jedoch unzweifelhaft der Zeit nach dem Ausgange des neuen Reiches an, da es mit anderen Modellen von Ptolemäerkapitellen zusammen gefunden wurde. Der Kelch der Blüte wird durch vier nebeneinander liegende Blätter wiedergegeben, die allerdings etwas spitzig sind, jedoch wegen der Streifung als *Nymphæa lotos* angesprochen werden müssen. Hinter diesen Kelchblättern und von ihnen teilweise verdeckt, liegen vier Blütenblätter, hinter denen nochmals acht Blütenblätter sichtbar werden. Die Ansatzstelle der Blätter lässt erkennen, dass der Säulenschaft als Stengel der Knospe aufzufassen ist. Je drei Zwischenstengel mit Lotosknospen, denen an jeder Seite ein Lotosblatt hinzugefügt ist, liegen plastisch auf den Kelchblättern auf. Um ihnen Raum zu schaffen, sind letztere etwas unterhöhlt, jedoch massvoll und nicht so stark, dass sie den Eindruck der Knospe stören. Das angeführte Kapitell von Philæ ist als Verbildung dieses Modellkapitelles anzusehen, die Unterhöhlung ist missverstanden und so sehr übertrieben, dass die

Fig. 3. — Modell eines Lotoskapitells. Original im Berl. Museum. Eigene Aufnahme.

1. Borchardt, a. a. O., p. 34.
2. Borchardt, a. a. O., p. 8.
3. Lyons, *Report* giebt dieses Kapitell nicht, und in Lepsius' Notizen fand sich gleichfalls keine nähere Angabe darüber. Vergl. Lepsius, Text, IV, p. 149.

ganze Form naturwidrig wird, und man in ihr kaum die Urform der Knospe wieder zu erkennen vermag. Die Blätter, obwohl in ihrer mehr ovalen Form den Blättern der *Nymphæa lotos* mehr entsprechend, sind durch die eigenartige Andeutung des Fruchtknotens (?) unorganisch wiedergegeben. Durch die Aushöhlung der Kelchblätter bedingt, sehen wir schon bei dem Berliner Modell ein leises Herabrücken der Halsbänder, beim Kapitell von Philæ findet sich diese Eigentümlichkeit in verstärktem Maasse wieder.

Die Untersuchung und Vergleichung der Lotossäulen hat uns also gezeigt, dass die Einzelsäule mit geschlossenem Lotoskapitell gleichfalls in Ägypten üblich war, im neuen Reiche allerdings ausser Gebrauch gekommen zu sein scheint, jedoch in der Spätzeit wieder aufgenommen wurde[1].

Die Lotos-Bündelsäule mit geschlossenem Kapitell fand nach dem Ausgange des mittlern Reiches keine Verwendung mehr, während die Lotos-Bündelsäule mit offenem Kapitell in der Spätzeit eine reiche Ausgestaltung erfährt. In derselben Weise, wie wir es bei den Papyrus- und Liliensäulen kennen gelernt haben, setzt man vier offene Lotosblüten neben einander, die allerdings nicht im entferntesten so harmonisch mit einander verbunden sind wie die Papyrusdolden oder Lilienblüten. Zwischen den vier Lotosblüten finden wir wieder die Zwischenstengel, die jedoch je nach der mehr oder weniger reichen Ausgestaltung durch Hinzufügung von stetig kleiner werdenden Stengeln mit Blüten oder Knospen bedeutend vermehrt werden; so weist z. B. das bei Prisse d'Avennes, Tf. 24, Fig. 1 (Borchardt, p. 11, Fig. 17) abgebildete Kapitell im ganzen 32 Lotosblüten und 96 Lotosknospen auf, die nicht nur zwischen, sondern auch auf den Blättern angebracht sind.

Ein eigenartiges Kapitell, das nur bedingungsweise zu den Lotoskapitellen gerechnet werden kann, giebt Prisse d'Avennes, Tf. 24, Fig. 2. Äusserlich hat es zunächst ganz und gar das Aussehen und die Form des einfachen Papyrusdoldenkapitells. Rings um den Kalathos legen sich nun acht Lotosblätter, die merkwürdigerweise so lang sind, dass sie bis zum oberen Rande des Kapitells reichen und es gänzlich bedecken. Hinter ihnen liegt ein Kranz von nochmals acht, und hinter diesem wieder einer von sechszehn Blättern, deren Spitzen sichtbar sind. Jedes der äusseren Blätter hat seinen eigenen Stengel, der bis zu den heruntergerückten Halsbändern sichtbar bleibt. Auf diesen Blättern liegen je drei sehr bescheidene Knospen, deren Stengel unter den Halsbändern noch eine Strecke sichtbar bleiben, bis sie durch ein zweites Halsband, das jedoch nur aus einem Ringe besteht, verdeckt werden. Dass dies Motiv mehrfach vorkam, lehrt uns die « Variante » des Halsschmuckes, die Prisse d'Avennes auf derselben Tafel giebt. Wie das in Frage stehende Kapitell mit den anderen Typen in Einklang zu bringen ist, lässt sich schwer entscheiden, da man es als Lotos-, aber auch als Papyruskapitell auffassen kann.

1. Durch den Nachweis der Lotos-Einzelsäule wird Borchardt's Theorie der freien Endigung nicht unbedeutend gestützt.

d) Die Palmensäule.

Die Palmensäule wurde ihrer schlanken gefälligen Form wegen in der späteren ägyptischen Architektur sehr beliebt und vielfach angewendet. Während wir die anderen Säulen der Spätzeit nur bis Nektanebos II. zurück verfolgen können, haben wir von der Palmensäule bereits aus dem Anfang der saitischen Zeit sichere Kunde ihrer häufigen Verwendung. So berichtet uns Herodot[1], dass die prächtige Halle vom Grabdenkmal des Königs Amasis zu Sais mit Palmensäulen ausgestattet war, auch finden wir auf Abbildungen aus jener Zeit diese Säulen mehrfach wiedergegeben[2]. In der Ptolemäerzeit begegnen sie uns dann in den verschiedensten Variationen, namentlich auf Philæ. Als Ptolemäos II. gelegentlich der grossen Spiele in der Burg zu Alexandrien jenes bekannte Prachtzelt erbauen liess, und, getreu der Politik der Lagiden-Dynastie, auch den ägyptischen Baustil heranzog[3], bevorzugte er die Palmensäule.

Die Abweichung von dem Typus, wie er uns im mittleren Reiche entgegen tritt[4], ist bei der Palmensäule nur gering, und besteht zunächst nur darin, dass vom Halsband an einer Seite eine Art Schleife herabhängt, deren Entstehung und Bedeutung uns einstweilen noch dunkel ist.

Ist diese Neuerung auch nur gering und wenig einschneidend, so ist sie doch deshalb von besonderem Interesse, weil sie nachweislich während der XXVI. Dynastie aufgekommen ist und von den Ptolemäern beibehalten wurde[5]. Die Kaiserzeit erst bringt grössere Veränderungen, allerdings nicht zum Vorteil der Säule. Den einzelnen Palmenzweigen, die natürlich plastisch ausgearbeitet werden, giebt man jetzt Früchte bei, die wohl in den Einzelheiten sorgfältig und genau durchgeführt sind, den monumentalen Eindruck der Säule aber keineswegs erhöhen. Die Eigentümlichkeiten, die die anderen Ptolemäersäulen aufweisen, übertragen sich auf die Palmensäulen erst verhältnismässig spät, so z. B. das Herabrücken der Halsbänder. Die feine Empfindung der XXVI. Dynastie hatte diese Änderung nicht zugelassen, denn dadurch, dass über ihnen noch ein Stück des Palmenstammes sichtbar wird, kommt das Sinnlose[6] und Unmotivierte der Halsbänder recht zum Ausdruck. Als man aber später ohne alles Verständnis die Formen der einen Säulenart auf die andere übertrug, rückte man die Hals-

---

1. Herodot, II, 169 : Καὶ γὰρ τὸ τοῦ Ἀμάσιος σῆμα ἑκαστέρω μέν ἐστι τοῦ μεγάρου ἢ τὸ τοῦ Ἀπρίεω καὶ τῶν τούτου προπατόρων, ἔστι μέντοι καὶ τοῦτο ἐν τῇ αὐλῇ τοῦ ἱροῦ, παστὰς λιθίνη μεγάλη καὶ ἠσκημένη στύλοισί τε φοίνικας τὰ δένδρεα μεμιμημένοισι καὶ τῇ ἄλλῃ δαπάνῃ. Vergl. Wiedemann, Herodots zweites Buch, p. 582.
2. L., *D.*, III, 272.
3. *Athenäos*, V, 25 : Τῶν δὲ κιόνων οἱ μὲν τέσσαρες ὡμοίωντο φοίνιξιν, οἱ δ' ἀνὰ μέσον θύρσων εἶχον φαντασίαν.
4. Borchardt, a. a. O., p. 46 ff.; L., *D.*, I, 117.
5. Nach Fertigstellung des Satzes schreibt mir Herr Prof. Spiegelberg aus Cairo, dass neuerdings in der Grabkapelle des Königs Unas aus der V. Dynastie eine Palmensäule mit dieser Schleife gefunden ist. Also hat die saitische Zeit auch hier auf das alte Reich zurückgegriffen.
6. Was ich an anderem Orte (*Zeitschrift f. ägypt. Sprache*, 1901, p. 139) über die Berechtigung der Halsbänder für die Einzelsäule und besonders für die Palmensäule gesagt habe, halte ich aufrecht; berechtigt sind die Bänder danach aber nur, wenn sie den obersten Teil der Säule zusammenhalten; rückt man sie herab, so werden sie natürlich sinnlos, da sie an der Stelle ihren ursprünglichen Zweck, die Spaltung des Stammes zu verhindern und ihn in seinem oberen Teile zu verstärken, nicht erfüllen können.

bänder auch bei den Palmensäulen herab, jedoch geschah dies noch später als die Aufnahme der Früchte unter die Schmuckformen der Kapitelle. Die Kapitelle von Edfu[1] zeigen bereits am unteren Ende der Palmenwedel die Datteltrauben, während die Halsbänder noch unmittelbar unter dem Kapitell erscheinen.

Schaft und Basis der Palmensäule werden in der Ptolemäerzeit zunächst den alten guten Beispielen nachgebildet, später treten entlehnte Elemente hinzu wie z. B. die Papyrusfussblätter, oder die den Säulenschaft umgebenden guirlandenartigen Bänder[2], die sich wie die bereits erwähnte Schleife nur an der Palmensäule finden.

Ob der ganze Stamm jemals durch Andeutung der charakteristischen Schuppen dem ursprünglichen Vorbilde nachgebildet wurde, lässt sich aus den erhaltenen Säulen[3], sowie aus den Abbildungen nicht belegen, ist jedoch nicht durchaus unwahrscheinlich, namentlich für die Kaiserzeit, in der man sehr viel naturalistischer arbeitete und durch Steigerung der Formen zu wirken bestrebt war. Herodot sagt in der bereits angeführten Beschreibung der Grabhalle des Amasis : φοίνικας τὰ δένδρεα μεμιμημένοισι[4]; sollte sich das nur auf die Kapitelle beziehen?

Dass wenigstens bei Holzsäulen der ganze Schaft als Palmstamm gebildet wurde, scheint mir durchaus wahrscheinlich. So wurde von Victor Place in Chorsabad, das in gewisser Weise ja bei der Betrachtung der ägyptischen Architektur herangezogen werden kann, ein Stück eines Säulenschaftes gefunden, das noch durch einen teilweise erhaltenen Überzug von Goldblech in Form von Schuppen deutlich als Stamm eines goldenen Palmbaumes zu erkennen war[5]. In derselben Weise waren vielleicht auch die Palmsäulen in dem Prachtzelte des Ptolemäos Philadelphos gearbeitet[6]. In späteren Darstellungen, namentlich in pompeianischen Wandmalereien, begegnen uns häufig Säulen, die als Palmstämme charakterisiert sind.

III. — VERHÄLTNIS DER ÄGYPTISCHEN UND GRIECHISCH-RÖMISCHEN SÄULEN ZU EINANDER

Bei der Betrachtung und Charakterisierung der späten Säulenformen, oder der sogenannten Ptolemäersäule, haben wir unser Hauptaugenmerk darauf gerichtet, sie zu analysieren und nachzuweisen, dass sie nur als eine Weiterbildung alter Formen anzusehen sind. Wir haben gesehen, dass diese Kapitelle, obwohl sie uns in der Ptolemäer- und Kaiserzeit in fast unzähligen Variationen entgegen treten, im Grunde ge-

1. Photogr. d. äg. Inst. Strassb.
2. Borchardt, p. 49, Fig. 78.
3. Petrie, *Egyptian decoratio Art*, p. 78 : *There is not a single exemple of columns copied from a palm stem.*
4. Selbst wenn die Bezeichnung τὰ δένδρεα fehlte (Cobet streicht sie), müssten wir an Palmenbäume und nicht nur an die Krone oder einzelne Zweige denken, da bei den älteren Schriftstellern unter φοίνιξ der ganze Baum zu verstehen ist, wie Herodot, IV, 172 : ὀπωρίζειν τοὺς φοίνικας unter φοίνικας nicht die Früchte sondern die Bäume zu verstehen sind. Ὀπωρίζειν ist dann als « abernten » zu fassen.
5. Vergl. dazu *Athen.*, XII, 9 : Ἦν δ' ἐν τῷ κοιτῶνι [der Perserkönige] καὶ λιθοκόλλητος ἄμπελος χρυσῆ ὑπὲρ τῆς κλίνης; XII, 55 : Τὰς δὲ χρυσᾶς πλατάνους καὶ τὴν χρυσῆν ἄμπελον, ὑφ' ἣν οἱ Περσῶν βασιλεῖς ἐχρημάτιζον πολλάκις καθήμενοι, σμαραγδίνους βότρυς ἐχούσας καὶ τῶν Ἰνδικῶν ἀνθράκων, κτλ.
6. Schreiber, *Wiener Brunnenreliefs*, p. 75.

nommen doch alle nach einem Schema, nach einem Princip gebildet und ausgestaltet wurden, dass man Formen, die sich dieser Idee nicht ohne weiteres anbequemen liessen, fallen liess, wie z. B. die geschlossenen Kapitelle. Vor allen Dingen haben wir gesehen, dass die Kapitelle, oder vielmehr die ganzen Säulen bis in ihre einzelnen Teile, in Auffassung wie Ornamentierung rein ägyptisch und durchaus vom Griechentum unbeeinflusst sich entwickelten. Nur gelegentlich in späten Exemplaren, die meist der Kaiserzeit angehören, macht sich ein gewisser Einfluss des Hellenismus geltend. Dass in der ersten Zeit der griechischen Herrschaft die hellenischen Formen, sowie jegliche Beeinflussung der hellenischen Architektur von den Ägyptern durchaus abgelehnt wurde, ist nicht zu verwundern. Schon der Kultus der Ägypter, dem griechischen in keiner Weise vergleichbar[1], beanspruchte und forderte seinen Bedürfnissen entsprechende Tempel und Kultstätten, die in Anlage und Ausbau von vornherein grundverschieden von den hellenischen sein mussten. Vor allen Dingen kam aber der konservative Charakter der Ägypter hinzu, der nicht gestattete, von den heimischen Ideen abzuweichen[2].

Aus der Natur des Landes hat sich der Charakter, sowie der Staat und die Religion des Ägypters entwickelt und ein Produkt dieser Faktoren sind wieder die Erzeugnisse der Kunst. Um die ganze Schönheit eines ägyptischen Tempels zu fassen und zu verstehen[3], müssen wir aus den Anschauungen des Ägypters heraus und mit seinen Augen an einen solchen Bau herantreten und in ihm das Abbild der Welt erkennen, um zu empfinden, dass wir auch hier das Werk eines genialen Geistes, die Verkörperung eines göttlichen Gedankens vor uns haben. Der Ägypter sah seine Tempel als das Höchste an, was die Architektur als Kunst hervorzubringen im stande sei. Dass man nun das, was die Väter seit Jahrtausenden als das Schönste geschätzt hatten, einfach bei Seite geworfen und begierig nach den Formen der Eindringlinge, der Hellenen, gegriffen hätte, wäre selbst bei einem weniger konservativ gerichteten Volke, als es die Ägypter waren, sehr zu verwundern gewesen. Bei den ägyptischen Tempelbauten, bei denen nach wie vor die Priesterschaft das entscheidende Wort zu sprechen hatte[4], war es geradezu ausgeschlossen, umsomehr als der Dynastenwechsel in das sociale Leben des ägyptischen Volkes, namentlich der südlicheren Gegenden, nicht so tief eingriff als es auf den ersten Blick scheinen möchte[5]. Wie der gotische Stil für die Südländer der barbarische war, so für die Ägypter der klassische. In einer ganz anderen Umgebung, von anders gearteten Völkern ausgestaltet, konnte der hellenische Tempel mit seinen Formen den Ägyptern nicht als das erscheinen[6], als was wir gewohnt sind ihn zu betrachten, als der Inbegriff der Harmonie, der Schönheit, der organischen Zusammengehörigkeit; und die einzelnen Formen, einer anderen Flora als Urbild nachgebildet, aus anderen Ideen entstanden, mussten seinem künstlerischen Gefühl noch

1. Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, p. 140 ff.
2. Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, p. 61 ff.
3. Vergl. Adamy, *Architektonik des orientalischen Altertums*, p. 145 f.
4. Mahaffy, *A History of Egypt*, p. 85; Brugsch-Bey, a. a. O., p. 753 f.
5. J. P. Mahaffy, *Greek life and thought*, p. 172.
6. Göller, *Zur Æsthetik der Architektur*, p. 16 f.

weniger Genüge leisten. So ist es denn ganz natürlich und der Lage der Dinge entsprechend, dass auch die Pflanzensäule, die der Ägypter als schön ansah, obgleich sie nicht den Gegensatz von Last und Stütze ausdrückte[1] und jenes Gefüht statischer Notwendigkeit erweckte, das wir als Grundbedingung der Schönheit fordern, in ihrer Gesamtauffassung sowohl als in ihren einzelnen Formelementen, von der griechischen Säule durchaus unbeeinflusst geblieben ist, und dass die Neuerungen, die nach dem Ausgange des neuen Reiches eindrangen, ohne Ausnachme rein ägyptisch sind und aus rein ägyptischen Elementen früherer Zeiten sich entwickelt haben[2].

Die wenigen Beispiele, wo bei der Ptolemäersäule unverkennbar griechische Elemente nachweisbar sind, stammen aus der Kaiserzeit und sind von anderem Gesichtspunkte aus zu beurteilen[3]. In der Kaiserzeit waren nicht nur die politischen Verhältnisse verändert, sondern auch in der Kunst standen sich Ägypten und Griechenland nicht mehr so schroff gegenüber[4]. In allen Kunstzweigen, in der Malerei sowohl als namentlich in der Plastik, war eine Verbindung hergestellt[5], die allerdings des allzu grossen Gegensatzes wegen zu einer Verschmelzung niemals werden konnte[6]. In der Architektur macht sich diese Richtung auch bemerkbar, insofern es an Versuchen nicht fehlte, die Formen und die Idee der klassischen Säule auf die ägyptische zu übertragen. Im langen Säulengange auf Philæ[7] findet sich z. B. eine Säule, bei der griechisch-römische Formen in sehr bescheidenem Maasse Verwendung gefunden haben; das Kapitell wird in seinem unteren Teile durch eine Perlenschnur[8] zusammen gehalten und darüber mit einem Kranz akanthusartiger Blätter umgeben, die in ihrer Form unägyptisch sind und unter griechischem Einfluss zu Alexandria entstanden sein dürften. Owen Jones[9] giebt ein Papyrus-Bündelkapitell, bei dem fremde Elemente etwas reicher benutzt sind. Zwischen je zwei der vier grossen Papyrusdolden ist eine Lotosblüte gelegt, darunter wird das ganze Kapitell von zwei Reihen akanthusartiger Blätter umgeben, aus denen in der Mitte, zwischen den Lotosblüten, durchaus unägyptisch, Geisblattranken hervorwachsen. Die Halsbänder fehlen gänzlich, der Blattkranz wird nur durch einen ringförmigen Wulst vom Stamm getrennt, der in seiner Form und Anordnung an das korinthische Kapitell erinnert. Abakus und Schaft der Säule sind ägyptisch.

Es könnten noch einige derartige Versuche angeführt werden, die uns aber nur bestätigen, dass von der eigentlich ägyptischen Kunst die griechischen Formen ab-

1. Borchardt, a. a. O., 53 ff.
2. Göller, *Zur Æsthetik der Architektur*, p. 150.
3. Holm, *Griechische Geschichte*, IV, p. 402.
4. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 196; Göller, *Entstehung der architektonischen Stilformen*, p. 50.
5. Grafton Milne, *A History of Egypt*, V, p. 128.
6. Mahaffy, *Greek life and thought*, p. 181.
7. L., *D.*, I, 107 *c*; Lyons, *Report*, p. 37, Säule rechts, p. 38, Säule links.
8. Dass die Perlenschnur, sogar in derselben Form wie sie hier auftritt, in der ägyptischen Kunst vorkommt, soll nicht bestritten werden (vergl. Petrie, *Illahun*, Tf. XXIX, 26), aber die Art und Weise, wie die Perlenschnur hier bei der Säule architektonisch verwendet wird, ist unägyptisch. (Vergl. Bötticher, *Tektonik der Hellenen*, Tf. 27 ff.)
9. Owen Jones, a. a. O., Tf. VI, 17.

gelehnt wurden und selbst in später Zeit, als die einheimische Kunst trotz ihrer Widerstandsfähigkeit den Einwirkungen des Auslandes nicht mehr standzuhalten vermochte[1], nur in sehr bescheidenem Maasse Verwendung fanden. Die Architektur in Alexandrien scheint allerdings eine Ausnahme gemacht zu haben, doch können wir die Bauweise, wie sie in jener Stadt, nicht sich entwickelte, sondern, der Politik des Herrscherhauses entsprechend, auf höheren Befehl entwickelt wurde, kaum zur ägyptischen Kunst rechnen. Überhaupt müssen wir im Gegensatz zur Pharaonenzeit diese späten Erzeugnisse der ägyptischen Kunst von ganz anderem Gesichtspunkte aus betrachten. Die ganze ägyptische Kunstentwickelung von Alexander dem Grossen an ist ebenso künstlich, weil von den griechischen Machthabern gewollt und begünstigt, wie die der Sprache und Wissenschaft. Eine echte, vom Volke getragene und vertandene Kunst, wie es die der alten Zeit war, existiert nicht mehr.

Ebenso wie man versuchte, die Religionen der beiden Völker zu verschmelzen, suchte man auch in der Kunst, namentlich auch in der Architektur[2], beiden Stilarten gerecht zu werden. Wie unendlich schwierig es war, ja, wie die späteren Versuche bewiesen haben, geradezu unmöglich, die ägyptische Säule mit der griechischen zu verschmelzen, lernen wir schon daraus, dass man selbst in Alexandrien erst spät diesen Versuch machte. Über die Anlage des von Ptolemäos Soter, dem Gründer[3] von Alexandrien, erbauten Serapeion wissen wir freilich nichts Bestimmtes, doch daraus, dass Obelisken[4] Verwendung gefunden hatten, und viele Räume für Kultzwecke eingebaut waren, scheint hervorzugehen, dass die ägyptische Bauweise mitberücksichtigt worden ist, im übrigen aber der griechische Stil überwog[5]; daher haben wir griechische Säulen anzunehmen, wo uns nicht das Gegenteil überliefert wird, da gerade griechische Säulen in Alexandrien in Menge gefunden sind[6].

Auch unter Ptolemäos Philopator war man wohl bestrebt, die beiden Stile nebeneinander zur Anwendung zu bringen, aber die Säulen waren entweder griechisch oder ägyptisch. So berichtet uns Kallixenos von Rhodos bei Athenäos[7] von der Einrichtung

1. Lumbroso, *L' Egitto dei Greci e dei Romani*, p. 71 f.
2. Lafaye, a. a. O., p. 175, 196.
3. *Orientalische Litteraturzeitung*, 1902, p. 109.
4. *Ps. Kall.*, I, 33. Aus welcher Zeit diese Obelisken stammen, lässt sich nicht entscheiden, da das Serapeion öfter umgebaut worden ist.
5. Lafaye, a. a. O., p. 175.
6. Néroutzos-Bey, *L'ancienne Alexandrie*, p. 7, 72.
7. *Athenäos*, V, 39 : Οἱ γὰρ γεγονότες αὐτόθι κίονες ἀνήγοντο στρογγύλοι, διαλλάττοντες τοῖς σπονδύλοις, τοῦ μὲν μέλανος, τοῦ δὲ λευκοῦ παράλληλα τιθεμένων· εἰσὶ δ' αὐτῶν καὶ αἱ κεφαλαὶ τῷ σχήματι περιφερεῖς, ὧν ἡ μὲν ὅλη περιγραφὴ παραπλησία ῥόδοις ἐπὶ μικρὸν ἀναπεπταμένοις ἐστίν· περὶ δὲ τὸν προσαγορευόμενον κάλαθον οὐχ ἕλικες, καθάπερ ἐπὶ τῶν Ἑλληνικῶν, καὶ φύλλα τραχέα περίκειται, λωτῶν δὲ ποταμίων κάλυκες καὶ φοινίκων ἀρτιβλάστων καρπός· ἔστι δ' ὅτε καὶ πλειόνων ἄλλων ἀνθέων γέγλυπται γένη· τὸ δ' ὑπὸ τὴν ῥίζαν, ὃ δὴ τῷ συνάπτοντι πρὸς τὴν κεφαλὴν ἐπίκειται σπονδύλῳ, κιβωρίων ἄνθεσι καὶ φύλλοις ὡσανεὶ καταπεπλεγμένοις ὁμοίαν εἶχε τὴν διάθεσιν· τοὺς μὲν οὖν κίονας οὕτως Αἰγύπτιοι κατασκευάζουσι καὶ τοὺς τοίχους δὲ λευκαῖς τε καὶ μελαίναις διαποικίλλουσι πλινθίσιν, ἐνίοτε δὲ καὶ τοῖς ἀπὸ τῆς ἀλαβαστίτιδος προσαγορευομένης πέτρας. Die σπονδύλοι sind hier offenbar die Halsbänder, die nach ägyptischer Art in dunkelen und hellen Farbentönen gehalten sind. Nach dem Umriss, der geöffneten Rosen ähnlich war, zu urteilen, wäre auf Lotoskapitelle zu schliessen, die anstatt von Ranken und Akanthus (φύλλα τραχέα) von Lotos und Palmenmotiven umgeben waren. Zwischen dem unteren Teile des Kapitells (ὑπὸ τὴν ῥίζαν) und den Halsbändern war offenbar ein Zwischenraum, die Halsbänder also herabgerückt. Der Hals scheint gleichfalls mit Pflanzenformen verziert gewesen zu sein, wie es in geringem Maasse bei einzelnen späten Säulen sich findet (vergl. Borchardt, a. a. O., p. 15, Fig. 27), es liegen hier in derselben Art Blumen und Knospen an dem umschnürenden Halsband nach dem Kapitell zu (πρὸς τὴν κεφαλήν).

des Nilschiffes und beschreibt uns dessen ägyptische Säulen etwas ausführlicher. Dass es dem griechischen Architekten hier gelungen sei, den ägyptischen Stil in seiner Eigenart zu erfassen und wiederzugeben, ist wohl kaum anzunehmen; von griechischen Formen waren jedoch die Kapitelle auf jeden Fall frei, wie besonders bemerkt wird.

Einige Exemplare von Säulen sind noch zu erwähnen, die zeigen, dass der Künstler nicht nur eine Übertragung der griechischen Formenelemente auf die ägyptische Säule, oder umgekehrt anstrebte, sondern direkt auf eine innigere Durchdringung und Verschmelzung der beiden Stile abzielte. In einzelnen Beispielen ist die Lösung nicht gerade ungeschickt zu nennen, aber sie zeigt doch die Unmöglichkeit, aus so gänzlich verschiedenen und entgegengesetzten Elementen eine einheitliche, harmonisch in sich abgeschlossene, einen höheren Gedanken verkörpernde Form zu schaffen.

Die neusten Ausgrabungen der Sieglinschen Expedition unter Leitung des Herrn Prof. Schreiber haben in Alexandrien einige Kapitelle zu Tage gefördert, die allerdings sinnlos und missverstanden, aber doch nicht ohne Geschmack und Harmonie aus griechischen und ägyptischen Elementen komponiert sind, und namentlich für den Ort, für den sie geschaffen, für die Katakombe von Kom-el-Chougafa, in der uns überall griechisch-römische mit ägyptischen Formen verbunden entgegentreten[1], durchaus angebracht waren. Auf Tf. I der vorläufigen Publikation dieser Katakombe erblicken wir im Pronaos zwei Säulen von eigenartiger Auffassung. Die Basis, aus einem achtkantigen, in Höhe der dreistufigen Treppe aufgeführten Unterbau mit darauf liegendem Torus, ist wohl auf römischen Einfluss zurückzuführen[2]. Der Schaft, ohne Kanelierung, verjüngt sich ziemlich stark und ist in seinem unteren Teile von Papyrusblättern umgeben, die jedoch als solche wohl kaum mehr verstanden, sondern als rein geometrisches Ornament gebildet sind[3]. Von einer Schwellung des Stammes, wie wir sie der Papyrusfussblätter wegen erwarten, ist keine Spur. Ungleich interessanter ist die Behandlung oder vielmehr Komposition des Kapitells. Dem allgemeinen Umriss nach könnte man zunächst im Zweifel sein, ob das Kapitell als ägyptisches oder als korinthisches anzusprechen ist; bei genauerer Analysierung wird man es allerdings als im wesentlichen ägyptisch erkennen, aber zwischen Papyrus- und Lilienkapitell schwanken. Der Kalathos hat die Form der Papyrusdolde, doch vier Voluten mit dem tropfenförmigen Anhängsel, offenbar der Liliensäule entnommen, wachsen an ihm empor und geben dem ganzen Kapitell sein Gepräge. An eine Einzelsäule mit Lilienkapitell in der Art, wie wir sie z. B. aus der bei Durm wiedergegebenen Abbildung kennen gelernt haben[4], kann schon deshalb nicht gedacht werden, weil die vier Voluten nicht als Blätter, die sich in ihrem unteren Teile berühren, aufgefasst sind, sondern entfernt von einander nicht nur den kaum sichtbaren Kolben der Lilie, son-

1. Vergl. die von Fr. v. Bissing besorgte Publikation : *Les Bas-Reliefs de Kom-el-Chougafa*, Tf. 4, Serapis als römischer Legionssoldat.

2. Eine ähnliche, nur etwas reicher ausgestaltete Basis wurde in Medinet-el-Fayum gefunden. Der untere Teil ist hier jedoch vierkantig, von beträchtlicher Höhe, der Torus reicher gegliedert. Die Basis hat allem Anschein nach eine römische Säule getragen. Photographie des Berliner Museums, N° 1895.

3. Nach der angeführten Abbildung zu urteilen scheinen die Papyrusfussblätter plastisch wiedergegeben zu sein.

4. Durm, *Baukunst der Griechen*, p. 285, *b*.

dern ein selbständiges ornamentartiges Pflanzengebilde zwischen sich nehmen, das wieder der griechisch-römischen Kunst angehört. Auf einem verhältnismässig massigen Stengel erhebt sich eine Art Palmette, aus der sich zwei Ranken bis an den oberen Rand des Kapitells emporwinden und sich dort volutenartig aufrollen. Im unteren Teile des Kapitells liegen nach ägyptischer Art zwischen den letztgenannten Formen und auf den lilienblattähnlichen Voluten die drei bekannten Zwischenstengel, merkwürdigerweise hier aus einer Papyrusdolde in der Mitte mit zwei Knospen zur Seite bestehend. Die Halsbänder sind heruntergerückt und lassen den plastisch behandelten Hals sichtbar bleiben.

Dass die ägyptischen Säulenmotive später auch auf Pilaster übertragen wurden, sehen wir zuerst in einer Nische von Kom-el-Chougafa. Die Pfeiler zeigen eine Basis ohne charakteristische Form und Papyrusfussblätter, im oberen Teile Halsbänder und ein Kapitell mit Palmetten, Knospen und schematisiertem Lotos, die nach Art eines Reihenornamentes angeordnet sind, bekleidet. Der Architrav zeigt das griechische Kyma, über dem wieder die ägyptische Sonne mit Uräen sichtbar wird. Dass hier mit ägyptischen Formen gänzlich Missbrauch getrieben ist, leuchtet ohne weiteres ein. Losgelöst vom urprünglichen Zusammenhang haben die Formen nicht die geringste Bedeutung mehr und sind nur als schmückendes Ornament lose auf den tektonischen Teil, auf den Kern aufgeklebt, ohne wie in früheren Perioden, in irgend einem inneren Zusammenhang mit ihm zu stehen.

Ein anderes, noch nicht publiciertes Kapitell[1] derselben Katakombe geht noch weiter in dem Bestreben der Vereinigung beider Stile. Die vier grossen Eckvoluten sind nach Art der Kapitelle von Epidauros gebildet; zwischen ihnen finden sich übereinander zwei Palmetten, denen zur Seite zwei Akanthusranken emporsteigen, um über den Palmetten mit ihren Voluten sich einander zu nähern. Darüber, wo beim korinthischen Kapitell gewöhnlich eine geöffnete Blume angebracht ist, finden wir die ägyptische geflügelte Sonnenscheibe. Den unteren Teil des Kapitells umgiebt ein Kranz von Papyrusdolden. Ebenso wie die ägyptischen Formen auf Pilaster übertragen werden, so auch auf Halbsäulen, die der ägyptischen Architektur ursprünglich fremd, und mit der Idee der ägyptischen Säule als frei aufstrebende Pflanze unvereinbar sind. Obgleich von diesen ägyptisierten Halbsäulen nur wenige erhalten sind, scheinen sie doch verbreitet gewesen zu sein, da sie sich bis nach Nubien nachweissen lassen. Am Peristyl zu Naga[2] finden sich z. B. Halbsäulen mit Kapitellen, die denen von Kom-el-Chougafa nicht allzu fern stehen.

Alle diese Kapitelle, bei denen man zunächst griechische Elemente in geringem Maasse verwendete, und später bewusster Weise eine Verschmelzung der griechisch-römischen mit der ägyptischen Säule anstrebte, müssen sammt und sonders als mehr oder weniger verunglückte Versuche bezeichnet werden[3]. Dass die ägyptische Architektur,

1. Herr Prof. Schreiber, Leipzig, war so liebenswürdig, mir die Photographie dieses Kapitells zu überlassen und die Benutzung für diese Arbeit ausdrücklich zu gestatten.

2. Caillaud, *Voyage à Méroé*, Tf. XXV, XXX : « ... elle [la colonne] est surmontée d'un chapiteau, dont le style, ainsi que celui du fût, est gréco-égyptien. »

3. Vergl. Adamy, *Architektonik der Römer*, p. 193.

so lange wir sie als nationale Kunst bezeichnen dürfen, jede Beeinflussung durch die Griechen ablehnte, haben wir bereits erwähnt, desgleichen ist aber auch, wenigstens so weit es sich um die Form und Ornamentierung der Säule handelt, die römische Architektur unabhängig von der ägyptischen Weise. Die einzelnen Versuche, die beiden Stile zu verschmelzen, sind eben Versuche geblieben, und haben deshalb auch auf die spätere römische Kunst nicht nachgewirkt. Selbst die kampanischen Architekten, die mit einer frischen Formenfreudigkeit die mannigfaltigsten, zum Teil nicht ohne Geschmack zusammengesetzten Kapitelle geschaffen und im Erfinden von neuen Phantasieformen Erstaunliches leisteten[1], lehnten sich an die Formen und Motive der klassischen Säulen an und benutzten in keiner Weise irgendwie ägyptische Vorbilder. Es ist dies um so auffallender, als sonst die Entwickelung der späten Kunst in Alexandrien, dem geistigen Mittelpunkte des Ptolemäerreiches, von der weittragendsten Bedeutung geworden ist; hat doch die alexandrinische Kunst auf die ganze römische Kunstentwickelung einen ungeheuren Einfluss ausgeübt[2], einen Einfluss dessen wir uns immer mehr bewusst werden, je tiefer wir in das Verständnis der alexandrinischen Kunst eindringen. Nicht ausschliesslich von Griechenland kam die hellenische Kultur und Kunst zu den Römern, sondern zum Teil über Alexandrien[3], « der Lehrerin aller Hellenen und Barbaren », nachdem hier dem Ganzen unter Mitwirkung der altägyptischen Kunst ein eigenartiges Gepräge aufgedrückt worden war[4]. Während wir in anderen Zweigen der römischen Kunst, namentlich im Kunsthandwerk und der Kleinkunst, manche Motive und Formen auf ägyptischen Einfluss zurück führen können und müssen, weisen die römischen Säulen auch nicht eine einzige ägyptische Form auf, und vollends die aus beiden Elementen zusammengesetzten Säulen fanden auf römischem Boden gar keine Aufnahme. Dass manche Züge der ägyptischen Bauweise in römische Bauten übergingen, brachte schon die Überführung des orientalischen Kulte, namentlich des Isisdienstes, nach Rom mit sich[5], für die Säulen solcher ägyptisierenden Templel nahm man jedoch rein römische Formen, wie z. B. in Pompei der Isistempel korinthische Säulen aufwies[6]. Wollte man aber ausnahmsweise ägyptische Säulen, so nahm man den reinen Stil, ja nicht einmal den Stil jener Zeit, d. h. die sogenannte Ptolemäersäule, sondern man suchte in der klassischen Periode der ägyptischen Kunst, in der XVIII. Dynastie, seine Vorbilder. Das in Rom, hinter der Kirche S. Maria sopra Minerva gefundene Papyrusdoldenkapitell (Fig. 4)[7], das jedenfalls vom dortigen Isistempel[8] stammt, zeigt durchaus das Profil, wie es die gute Zeit der ägyptischen Kunst liebte. Die Papyruskopfblätter sind allerdings vergrössert und reichen bis zum oberen Rande des Kapitells, was bei ägyptischen Beispielen nie der Fall ist, doch mag da die herrschende Gewohnheit, den Kalathos ganz mit Blättern zu um-

1. Overbeck, *Pompei*, p. 519.
2. Schreiber, *Die Wiener Brunnenreliefs*, p. 91.
3. Helbig, *Untersuchungen über kampanische Wandmalerei*, p. 137.
4. Durm, *Baukunst der Griechen*, p. 12.
5. Lafaye, a. a. O., p. 198.
6. Vergl. *Corp. inscr. græc.*, N° 6002.
7. *Annali*, 1852, Tf. V, p. 348.
8. Lafaye, a. a. O., p. 218.

kleiden ausschlaggebend gewesen sein. Der Abakus, klein und niedrig, der untere Teil des Schaftes, soweit er erhalten ist (Fig. 5), mit Papyrusfussblättern und zarter Schwellung, sind ganz und gar den besten Vorbildern abgelauscht[1].

Während die wirklichen Säulen der römischen Architektur von ägyptischen Formen sich frei hielten, begegnen uns dagegen in der kampanischen oder pompeianischen Wandmalerei mehrfach dargestellte Säulen, die ägyptische, oder doch aus ägyptischen Formen entstandene Elemente aufweisen[2]. Befremdliches hat diese Erscheinung nicht im ge-

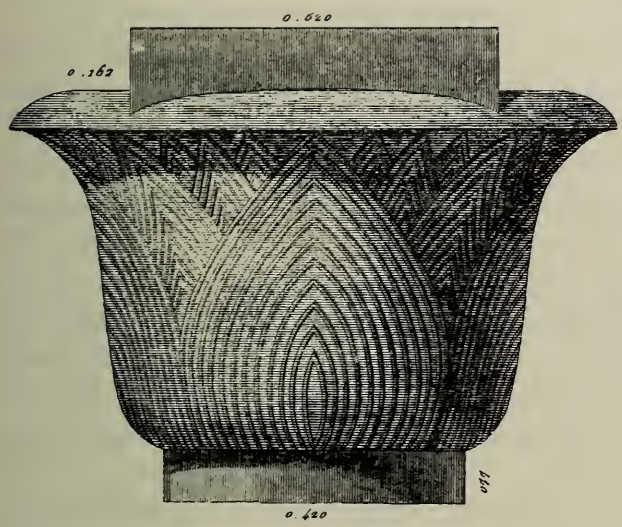

Fig. 4.

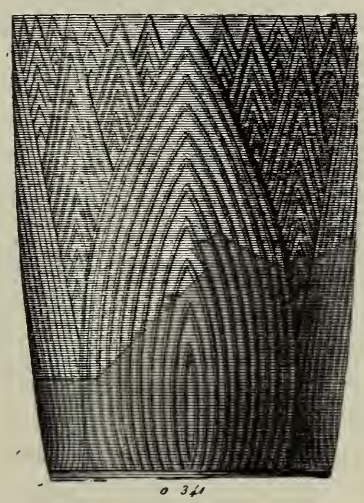

Fig. 5.

Kapitell und unterer Teil des Schaftes einer Papyrussäule, wahrscheinlich vom Isistempel zu Rom. Original (Marmor) zu Rom hinter der Kirche S. M. sopra Minerva. Nach *Annali*, 1852, Tf. V.

ringsten, denn die unteritalische Wandmalerei, in hohem Grade von Alexandrien abhängig[3], bietet uns so viel ägyptische Motive, dass wir auch in der Architekturmalerei des sogenannten « zweiten Stils » diese Beeinflussung erwarten müssen[4]. Das Palmenkapitell[5] findet in bescheidenem Maasse in der Dekorationsmalerei Verwendung, und Palmensäulen, d. h. Säulen, die durch schuppenartige Ansätze am Stamm doch wohl als Palmenstämme charakterisiert werden sollen, kommen in späterer Zeit recht

1. Man könnte geneigt sein anzunehmen, dass diese Säule in Ägypten, etwa zur Zeit der Amenophis-Kunst entstanden und später nach Rom gebracht sei, was ja an und für sich nicht unmöglich wäre, da auch aus Ägypten viele Kunsterzeugnisse aller Perioden nach Rom geschleppt wurden (Lafaye, a. a. O., p. 177, vergl. auch W. Wunderer, *Manibiæ Alexandrinæ*). Doch ist dem entgegen zu halten, dass die Dimensionen der Säule für Ägypten zu gering wären (Höhe des Kapitells 0,526 m., oberer Durchmesser der Säule 0,420 m., grösste Breite des Kapitells 0,844 m.); vor allen Dingen spricht aber das Material, der Marmor dagegen. Wir haben es hier also thatsächlich mit einer nach ägyptischem Muster in Rom gearbeiteten Säule zu thun. Matz-Duhn (*Antike Bildwerke in Rom*, III, N° 3439) bezeichnen es als « Lotoskapitell » und bringen es in ungerechtfertigter Weise mit der viel massigeren Säule mit den Isispriestern (Durchmesser, 0,91 m.) in Verbindung.

2. Mau, *Geschichte der dekorativen Wandmalerei in Pompei*, Tf. V ff.

3. Schreiber, *Athenische Mitteilungen*, 1888, p. 399; Helbig, a. a. O., p. 138.

4. Schreiber, *Wiener Brunnenreliefs*, p. 64, Anm. 16 *a*.

5. Mau, a. a. O., Tf. IX; Mazois, *Les Ruines de Pompéi*, IV, Tf. XXVI.

häufig vor. Eigenartig ist allerdings bei diesen Stämmen, dass sie ein korinthisches Kapitell tragen[1].

Fassen wir nun noch einmal kurz zusammen, was uns die Untersuchung gelehrt hat betreffs der Vereinigung und Verschmelzung der ägyptischen mit der griechisch-römischen Säule. Die ägyptische Kunst, namentlich die ägyptische Architektur fuhr unter den Ptolemäern fort, sich der überlieferten Formen nach rein ägyptischer Idee und Auffassung zu bedienen[2], namentlich ist die Ptolemäersäule durchaus ägyptisch und eine Beeinflussung durch die klassische Säule muss durchaus abgelehnt werden, mit Ausnahme von einigen vereinzelten Fällen aus verhältnismässig später Zeit.

Von Seiten der Griechen herrscht bereits früh das Bestreben, den ägyptischen Stil gelegentlich zu verwenden, und in Alexandrien wird der Versuch gemacht einen Ausgleich, eine Verschmelzung der Säulenformen herbeizuführen, der jedoch Säulen, namentlich Kapitelle zeitigt, die nicht gerade unschön sind, aber doch als gedankenlos und unorganisch bezeichnet werden müssen und deshalb auch in keiner Weise irgend welche Bedeutung erlangt haben.

In Rom selbst werden die klassischen Säulen bevorzugt, selbst an Tempeln ägyptisierenden Stils für ägyptische Gottheiten. Wo man ausnahmsweise ägyptische Säulen wählte, ging man auf die rein ägyptischen Formen alter Zeit zurück. Nur in der phantasiereichen Scheinarchitektur, wie sie uns die kampanische Wandmalerei vorführt, erblicken wir die kühnsten Verbindungen von griechisch-römischen und ägyptischen Elementen.

Für die wirkliche Architektur ist also ein Ausgleich der beiden Stile von den Ägyptern garnicht beabsichtigt, von den alexandrinischen Griechen wohl versucht, jedoch wegen des allzu grossen Gegensatzes nie erreicht worden, und die Säulen-Architektur späterer Zeiten ist von der ägyptischen Säule durchaus unbeeinflusst geblieben.

IV. — DIE ENTSTEHUNG DES SOGENANNTEN PTOLEMÄERSTILS

Bei der Besprechung und eingehenden Betrachtung der einzelnen Säulen und Kapitelle, wie sie in der Spätzeit üblich waren, haben wir namentlich die Abweichungen von den Formen früherer Zeiten berücksichtigt und erkannt, dass die Eigentümlichkeiten des sogenannten Ptolemäerstils nicht so durchgreifend sind, als es auf den ersten Blick scheinen möchte, und dass von einem besonderen Stil eigentlich kaum die Rede

1. An den Säulen der kampanischen Wandmalereien, besonders aber der zu Rom in der Nähe der Farnesina und auf dem Palatin entdeckten finden sich an der Basis blattartige Ansätze, die sich am Stamme mehrfach wiederholen (Schwechten, *Wanddekorationen aus den Kaiserpalästen auf dem Palatin zu Rom;* Mau, *Geschichte der dekorativen Wandmalerei in Pompei*, Tf. IX). Mau, a. a. O., p. 148, hat dieses Motiv mit den Fussblättern der ägyptischen Papyrussäulen in Verbindung gebracht, doch liegt dieser Art von Säulen wohl ein ganz anderes Vorbild — der Thyrsosstab — zu Grunde, wie ich demnächst an anderem Orte weiter auszuführen gedenke.

2. Auch einzelne Gottheiten hatten sich bis in die römische Zeit, namentlich bei der Landbevölkerung, in ihrer ursprünglichen ägyptischen Gestalt rein erhalten, ohne mit griechischen Göttern identificiert oder verschmolzen zu werden. Vergl. J. Grafton Milne, *A History of Egypt under Roman rule*, p. 129 ff.

sein kann, da die übrigen Teile des Tempels nicht in gleichem Maasse verändert werden, sondern der Tempel nach wie vor, den Forderungen des Kultus entsprechend, nach altägyptischer Art gebaut wurde. Immerhin waren die Umwandlungen, die die Säulen oder vielmehr die Kapitelle erfuhren, einschneidend genug, um die Fragen aufwerfen zu lassen, welches die Ursachen und Gründe dieser Entwickelung waren, und ob wir überhaupt die Ptolemäer für die Erfindung und Ausbildung der in Frage stehenden Kapitelle in Anspruch nehmen dürfen oder nicht vielmehr in anderer Zeit ihren Ursprung zu suchen haben.

Der Politik der Ptolemäer entspricht es durchaus nicht, ja läuft es direkt zuwider, dass durch irgend welchen Einfluss von ihrer Seite eine Neuerung in der Architektur und eine Umbildung der altüberkommenen Säulenformen bewirkt, oder auch nur begünstigt worden wäre. Im Gegenteil, als Nachfolger[1] der Pharaonen knüpften sie an diese an[2]. Sie wurden das Haupt der ägyptischen Priesterschaft, wie jene es gewesen waren, und suchten den alten Überlieferungen gerecht zu werden[3]. Sie würden es ihren Baumeistern wenig Dank gewusst haben, wenn sie von dem Stil, wie er von den letzten Dynastien geübt worden war, abgewichen wären. Man könnte trotzdem geneigt sein anzunehmen, dass die ägyptischen Baumeister aus eigener Initiative, angeregt durch das Vorbild des korinthischen Kapitells, das sie an den Griechenbauten zu Alexandrien kennen gelernt hatten, den Grundgedanken desselben auf ihre Kapitelle angewandt und nun gleichfalls den Kelch plastisch bearbeitet hätten, indem sie den griechischen Akanthus durch Lotos, Papyrus und andere, ihrer Kunst geläufige Pflanzenformen ersetzten. Dem ist jedoch entgegenzuhalten, dass eine solche Übertragung, die an sich sehr wohl möglich wäre, immerhin eine geraume Zeit in Anspruch nehmen dürfte, und sicher hätte es lange gedauert, bis solche Versuche allgemein Aufnahme gefunden hätten. Von einer Übergangsperiode ist jedoch nirgends eine Spur zu finden, sondern das sogenannte Ptolemäerkapitell tritt uns vollkommen ausgebildet, in seinen reichsten Formen bereits bei den ersten Bauten der Lagiden entgegen, und zwar zu gleicher Zeit sowohl im Norden als im Süden des Reiches. So unvermittelt und plötzlich kann kein neuer Stil entstehen und sich ausbreiten. Die ganze Auffassung, Komposition und Ausführung der Kapitelle, die uns als die frühesten entgegen treten, ist eine so vollendete und zeugt von einem so hohen Grad der Beherrschung von Formen, die bislang in der ägyptischen Plastik nicht gebräuchlich gewesen waren, dass wir gezwungen sind, eine lange Zeit der vorangegangenen Entwickelung anzunehmen.

Merkwürdig ist auch die Thatsache, dass die Tempel in Nubien, die zur Zeit der

1. Lumbroso, *L'Économie politique*, p. 176 ff.

2. Eine ganz ähnliche Erscheinung macht sich unter der libysch-äthiopischen Fremdherrschaft geltend, wo die fremden Dynastien gleichfalls geflissentlich die alten Traditionen aufrecht halten und so eine archaisierende Richtung ins Leben rufen.

3. Ptolemäos II. Philadelphos, der durch die bekannte ἀπόμοιρα die bisherigen Einkünfte der Priester und die Abgaben an die Heiligtümer der Krone gesichert hatte und nun seinerseits als Schutzherr und Erbauer der Tempel auftritt, hatte sich in den besonderen Schutz der Isis gestellt, und ihr zu Ehren wurden von ihm und seinen Nachfolgern die zahlreichen Tempelbauten auf Philæ aufgeführt in ägyptischen Formen, von ägyptischen Architekten und unter Aufsicht ägyptischer Priester. Mahaffy, *A History of Egypt*, p. 81 ff.

ersten Ptolemäer begonnen wurden, die Eigentümlichkeiten der Ptolemäersäulen gleichfalls aufweisen, z. B. der Tempel bei Dehôt[1].

So wenig sich erklären lässt, dass die plastisch ausgearbeiteten Kapitelle sich plötzlich über ganz Ägypten verbreiteten und ausschliesslich zur Verwendung kamen, so wenig lässt sich annehmen, dass selbst der Fürst des Nachbarstaates[2] diesen Stil zu gleicher Zeit übernahm. Auch hier drängt sich uns wieder die Überzeugung auf, dass die in Frage stehenden Kapitellformen bereits lange vor dem Eindringen der Griechen in Ägypten üblich gewesen sein müssen und zu der Zeit, als die Bauthätigkeit der Ptolemäer begann, bereits auf der Höhe ihrer Entwickelung standen, dass die Ptolemäerzeit also bei der Umwandlung des Kapitells nicht in Frage kommen kann, so gerne man diese auch auf das Vorbild und den Einfluss des korinthischen Kapitells zurückführen möchte.

Unterstützt wird diese Ansicht durch die Säulen der Nektanebos-Halle auf Philæ. Dass ein Bau, der kurz vor Begründung der Lagidenherrschaft aufgeführt wurde, bereits Ptolemäersäulen aufweist, würde allein nicht beweisen, dass diese bereits unter den vorhergehenden Dynastien üblich gewesen wären, da ja vielfach die Ausarbeitung der Kapitelle erst viele Jahre, ja selbst Jahrhunderte nach Beginn des Baues vollendet wurde und die Säulen der Nektanebos-Halle auch die Namensschilder Ptolemäos' II. tragen[3]. Dazu muss jedoch bemerkt werden, dass eine spätere plastische Ausführung nur dann möglich ist, wenn die Säule von Anfang an daraufhin gearbeitet wurde. Dies ist aber bei den erwähnten Säulen der Fall. In ihrem ganzen Aussehen machen sie schon einen durchaus harmonischen Eindruck und lassen den Gedanken an eine spätere Abänderung des Planes garnicht aufkommen. Die senkrechten Inschriften entsprechen in ihrer Anordnung der tieferen Stellung der Halsbänder, und dass letztere nach Art des älteren Stils ursprünglich unmittelbar unter dem Kapitell beabsichtigt waren, ist geradezu ausgeschlossen, wie aus der Betrachtung unvollendeter Kapitelle dieser Art (Fig. 6) zur Genüge hervorgeht.

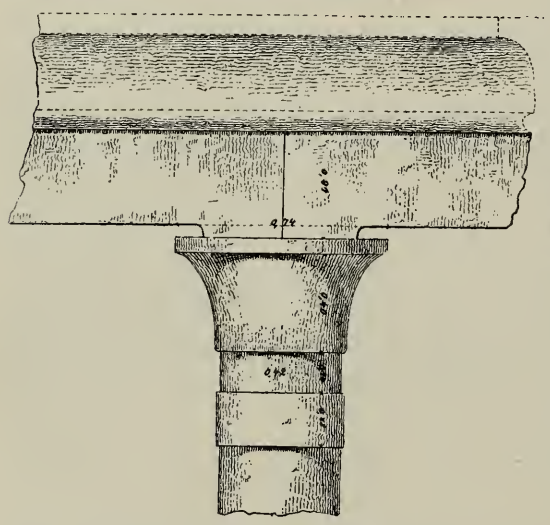

Fig. 6. — Säulenkapitell aus Gizeh, Grab 81. XXVI. Dyn. Nach L., *D.*, I, 27.

1. Gau, *Neuentdeckte Denkmäler von Nubien*, Tf. 4.
2. Nubien gehörte nicht zum Reiche der Ptolemäer, und der erwähnte Tempel wurde von Ergamenes II. aufgeführt, der nach den neusten Forschungen ein Zeitgenosse Ptolemäos' IV. war. Mahaffy, *The Empire of the Ptolemies*, p. 273.
3. Lyons, *Report*, Text, p. 22.

Zur Zeit Nektanebos' II. war also die Umbildung des Kapitells bereits vollendet und der Ptolemäerstil vollkommen ausgebildet[1].

Es fragt sich nun, wann dieser Stil entstanden ist. Bei Nektanebos Bau tritt er zuerst datierbar auf, dürfen wir aber ihm oder seiner Zeit die Erfindung des Stils oder seine Ausbildung und Ausgestaltung zuschreiben? Schon Foucart[2] weist daraufhin, dass diese Epoche durchaus ungeeignet war und in keiner Weise die Vorbedingungen gab die Kunst in andere Bahnen zu lenken. Naville, der sich um die Erforschung dieser Periode besonders verdient gemacht hat[3], bemerkt allerdings mit Recht, dass die Macht der XXX. Dynastie zeitweise nicht unbedeutend gewesen sein dürfte und die Kunst ihrer Zeit manch gutes Stück hervorgebracht hat[4]. Doch haben wir hier wohl nur ein Weiterleben der saitischen Kunstrichtung anzunehmen; für die Entwickelung eines neuen Stils war diese kurze, dazu von Kriegen angefüllte Zeit wohl kaum geeignet, am allerwenigsten für die Ausbildung eines neuen Architekturstils, wenn auch einzelne Bauten von den Herrschern der XXX. Dynastie aufgeführt wurden. Nur eine Zeit des Friedens und der Blüte kann hier in Betracht kommen; eine Zeit, da der Reichtum des Landes gestattete, grosse Bauten zu errichten, da überall Kunst und Wissenschaft neu aufblüten, haben wir als Entstehungszeit des sogenannten Ptolemäerstils anzusehen.

Die Periode von Sais, die Zeit der XXVI. Dynastie, vereinigt in sich alle diese Bedingungen[5], und in dieser Epoche entstand meines Erachtens der neue Stil[6].

Als Psammetich der Dodekarchie ein Ende gemacht hatte, indem er sich mit Hülfe fremdländischer Söldner zum Alleinherrscher emporgeschwungen hatte, war die sociale Lage Ägyptens die denkbar elendeste. Jahrhunderte hindurch hatte das Land unsäglich gelitten, sowohl durch die räuberischen Einfälle und Bedrückungen von Seiten fremder Völker, als durch die immer währenden Bürgerkriege. Psammetich hielt mit fester Hand die einzelnen Fürsten nieder und machte den ewigen Fehden derselben ein Ende. Die Felder, die teilweise jahrelang brach gelegen hatten, konnten in Ruhe wieder bestellt, Deiche und Dämme wieder aufgerichtet und dadurch die Ertragfähigkeit des Bodens erhöht werden; in einem Lande von so fabelhafter Fruchtbarkeit wie Ägypten genügen einige Jahre der Ruhe, um den Wohlstand neu zu begründen[7].

Um dauernd dem Lande den Frieden und sich den Thron erhalten zu können, musste Psammetich sich auf seine griechischen und karischen Söldner stützen; dazu kam noch seine persönliche Vorliebe für hellenische Kultur und hellenisches Wesen,

1. Dass die Anlage der Halle auf Philæ von Nektanebos herrührt, ist übrigens noch keineswegs ausgemacht, da bereits unter Amasis auf Philæ gebaut wurde [*Ä. Z.*, 1885, p. 13; auch Mahaffy, *A History of Egypt*, p. 83, Anm. 3]. Haben wir den Bau des Amasis in dieser Halle zu erkennen, so rührt wenigstens die Anordnung der Halsbänder bereits aus jener Zeit.
2. Foucart, a. a. O., p. 282.
3. Naville, *Goshen and the shrine of Saft-el-Henneh.*
4. Naville, *Sphinx*, I, p. 11.
5. Maspero, *Histoire de l'Orient*, III, p. 503, 541.
6. Vergl. Foucart, a. a. O., p. 282.
7. Maspero, *Histoire de l'Orient*, III, p. 495.

und beides zusammen bewirkte, dass er die alten Traditionen der Pharaonen durchbrach und den Fremden das Land öffnete, ja sogar versuchte, eine Verschmelzung der Ägypter mit ausländischen Volksstämmen herbeizuführen[1]. Schon dadurch zeigte er, dass er weniger konservativ war, als seine Vorgänger, die allerdings von der Priesterschaft abhängig gewesen waren. Die ganzen Umwälzungen, die die neue Herrschaft mit sich brachte, namentlich auch die Verlegung der Residenz nach Sais und die damit verbundenen neuen Religionsanschauungen[2], waren von ungeheurer Bedeutung für die inneren Verhältnisse des Landes und übten auf die ägyptische Kunst einen nicht zu unterschätzenden Einfluss aus.

Von den Kunstwerken der saitischen Periode oder der XXVI. Dynastie ist nur wenig erhalten geblieben, doch lässt sich nicht verkennen, eine wie regsame Kunstthätigkeit sich bald entfaltete, wenn man in Betracht zieht, in wie kurzer Zeit Saïs zu einer der grössten und schönsten Städte des Landes ausgebaut wurde[3]. Im ganzen Nilthal geben die Trümmer Kunde, in wie grossem Masse gebaut wurde. Die auf uns gekommenen Reste der Kunstthätigkeit dieser Periode sind allerdings spärlich genug, doch genügen sie, um erkennen zu lassen, wie und in welchem Stil man arbeitete. In der zwischen der Ramessiden- und der Saitenzeit liegenden Periode war die eigentliche Kunstentwickelung durch das Vorherrschen des archaisierenden Hofstils unterbunden. Jetzt durfte sich der Künstler freier bewegen, und was war wohl natürlicher, als dass er vor allen Dingen zu den schönen Formen früherer Zeiten, die ein Auge von feinem Geschmack und Kunstverständnis bald herausgefunden hatte, zurückkehrte. Nicht mit Unrecht hat man deshalb die Epoche der XXVI. Dynastie als die ägyptische Renaissance bezeichnet. Es war eine Renaissance auf allen Gebieten; auch die Wissenschaft kehrte zurück und schöpfte aus den Schriften früherer Jahrhunderte[4], und namentlich die Werke der Skulptur und Kleinkunst jener Periode gehören zu den besten, die die ägyptische Kunst im Laufe ihres Jahrtausende langen Bestehens hervorgebracht hat[5].

Über die Architektur der XXVI. Dynastie sind wir einstweilen aus Mangel an erhaltenen Denkmälern weniger gut unterrichtet, doch ist zweifellos, dass sich seit Psammetich I bis auf den letzten Herrscher seines Hauses eine grossartige Bauthättigkeit[6] entfaltete, dass auch hier das Bestreben der Künstler hervortrat, zu den alten reinen Formen zurückzukehren and zugleich ihrer eigenen Phantasie Genüge zu leisten, die nicht mehr « durch geheiligte Überlieferung und durch die mächtige Hand der Priesterschaft von jedem Aufschwunge zurückgehalten wurde[7] ».

Die Bedingungen für die Entstehung eines neuen Stils oder vielmehr für die Ent-

1. Wiedemann, *Ægypt. Geschichte*, p. 615 ff.
2. Wiedemann, a. a. O., p. 610.
3. Herodot, II, 169-170.
4. Brugsch, *Gesch. Ægyptens*, p. 739.
5. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, III, p. 502.
6. Herodot, II, 153; Maspero, a. a. O., III, p. 541.
7. Etwas Eigenartiges, Neues und dem ägyptischen Stil älterer Zeiten durchaus Unbekanntes wiesen vor allen Dingen die Gräberbauten der saitischen Epoche auf. Wenn diese Abweichungen auch teilweise durch äussere Verhältnisse bedingt waren, so darf man doch in gewissem Sinne auch auf Änderungen bei anderen Bauten schliessen. Perrot et Chipiez, a. a. O., I, 314 ff.

wickelung und Durchbildung der neuen Säulenkapitelle waren also in jeder Weise gegeben und günstig, und gerade die Umwandlung der Formen, wie sie stattfand und wie sie uns als Resultat in den Kapitellen der Lagidenbauten vorliegt, ist der ganzen Richtung der XXVI. Dynastie durchaus entsprechend.

So lässt sich für die Halsbänder der Säulen, deren veränderte Anordnung wir oben bei Betrachtung der Ptolemäersäulen kennen gelernt haben, mit einiger Wahrscheinlichkeit noch der Grund nachweisen, der den ägyptischen Künstler veranlasste, diese Halsbänder nicht direkt unter dem Kapitell anzubringen, sondern herabzurücken. Man begnügte sich nämlich nicht damit, die Formen der alten Zeit einfach nachzubilden, sondern suchte ihre Bedeutung und ihren Sinn, der längst dem Bewusstsein entschwunden war, wieder zu ergründen und aus dem ursprünglichen Gedanken heraus die Formen neu zu beleben. Man lernte die Säule wieder verstehen und auffassen als das, was sie ursprünglich sein wollte, als freie Endigung, als aufstrebende Pflanze oder Pflanzenbündel, und dementsprechend wollte man sie wieder charakterisieren[1]. Den ganzen Stamm wieder als Stengel oder als Bündel zu bilden oder zu ornamentieren, ging nicht gut an, da man die zur Aufnahme von bildlichen Darstellungen und Namensschildern so sehr geeignete glattgeschliffene Fläche des Säulenschaftes nicht entbehren mochte; den Ausweg fand man, indem man die Halsbänder herabrückte und zwischen ihnen und dem Kapitelle sehen liess, was gemeint sei.

Das Kapitell selbst bot nun der Phantasie des Künstlers die reichste Gelegenheit, sich zu bethätigen, und gerade dass man es jetzt plastisch behandelte, liegt durchaus im Sinne der ganzen saitischen Kunstrichtung, die das Bestreben zeigt, überall plastisch zu werden und durch die sorgfältigste und peinlichste Arbeit zu glänzen. Dies Bestreben ging so weit, dass man sogar den Kalkstein verliess und die härtesten Gesteinsarten bevorzugte, die man durch eine staunenswerte Technik in grandioser Weise zu bearbeiten verstand[2].

Die direkten Belege dafür, dass die Entstehung der Ptolemäersäulen bis in die XXVI. Dynastie hinaufreicht, sind spärlich[3], doch lassen sich in dieser Epoche Spuren der sogenannten « Ptolemäersäulen » mit ziemlicher Sicherheit nachweisen, allerdings wenig augenfällig, so dass sie bislang kaum beachtet wurden.

Die geringste Abweichung vom alten Stil haben wir an den Palmensäulen der nachalexandrinischen Zeit wargenommen; sie besteht darin, dass unter den Halsbändern ein schleifenartiges breites Band herabhängt. Wenn auch gering, so ist diese Abänderung oder vielmehr Zuthat doch um so interessanter, da ihr erstes Auftreten zweifellos in die Zeit der XXVI. Dynastie fällt[4]. Die weitere Ausgestaltung der Palmensäule, die das Bestreben nach Steigerung der Formen zum Ausdruck bringt, aber doch als unorganisch und stilwidrig bezeichnet werden muss, gehört erst der

1. Vielleicht haben wir auch darin die Reaktion der saitischen Kunst gegen die Impressionskunst der Ramessidenzeit zu erkennen.

2. Maspero, a. a. O., III, p. 503.

3. Kapitelle von Pflanzensäulen die sicher der saitischer Zeit angehören, sind, soweit mir bekannt geworden, bis jetzt nicht gefunden worden.

4. L., *D.*, III, 272. Vergl. oben p. 18, Anm. 5.

Zeit der römischen Herrschaft an. Wir haben in der Palmensäule also ein sicheres Beispiel, dass eine Form, die die XXVI. Dynastie geschaffen hatte, von den Ptolemäern ohne weiteres übernommen und beibehalten wurde, bis sie in römischer Zeit verwilderte.

Noch lehrreicher in Bezug auf die Entstehungszeit des Ptolemäerstils sind die Säulen aus dem Grabe 81 zu Gizeh (Fig. 6)[1]. Diese Säulen sind nie vollendet worden; die weitere Bearbeitung sollte, wie es üblich war, später an Ort und Stelle erfolgen, ist jedoch unterblieben. Der unfertige Zustand der Säulen lässt indessen keinen Zweifel aufkommen, wie sie gedacht waren und wie sie ausgeführt werden sollten. Ob die Kapitelle plastisch behandelt werden sollten, ist allerdings nicht zu erkennen, jedoch ist es vollkommen klar, wie die Halsbänder angebracht worden wären, da man gerade an der Stelle, wo sich bei den Ptolemäerkapitellen die Halsbänder finden, etwas unterhalb des Kapitells, den Werkzoll für sie stehen gelassen hat. Die Anlage des Grabes, mithin auch die erste Bearbeitung der Säulen, stammt jedoch aus der saitischen Zeit[2], und es geht daraus hervor, dass das Herabrücken der Halsbänder, ein Hauptmerkmal der Ptolemäersäulen, durch das sich diese von den Säulen aller früheren Perioden unterscheiden, thatsächlich bereits während der Herrschaft der Könige von Saïs üblich war.

Auch die Form der Lotossäule, wie sie uns in der griechisch-römischen Zeit, wenn auch nur in verhältnismässig wenigen Beispielen, entgegentritt, bietet uns ein wichtiges Glied in der Kette der Beweise für den saitischen Ursprung der sogenannten Ptolemäerkapitelle.

Wie bereits Borchardt[3] erkannte, kommt die Lotossäule mit geschlossenem Kapitell im neuen Reiche nicht mehr vor, in der Spätzeit dagegen finden wir sie plötzlich wieder. Diese Thatsache liesse sich nicht erklären, wenn wir die Kapitelle der Spätzeit als unter der Dynastie der Lagiden entstanden annehmen wollten, da die Ptolemäer in allen Gebieten unmittelbar an die letzten Pharaonen, als deren Nachfolger sie sich betrachten und gelten wollen, anknüpfen und eine Berücksichtigung der Formen des mittleren Reiches nirgends stattfindet. Das geschlossene Lotoskapitell muss daher unmittelbar vor ihnen gebräuchlich gewesen sein. Das bereits besprochene Modellkapitell des Berliner Museums (Fig. 3) kann uns auch nach dieser Seite hin viel lehren. Dass es der Spätzeit angehört, wurde bereits erwähnt; vergleichen wir aber das geschlossene Lotoskapitell von Philæ[4] mit ihm, so liegt es auf der Hand, dass ein längerer Zeitraum darüber hingegangen sein muss, bis aus den geradezu klassischen Formen des Modellkapitells solch eine missverstandene und sinnlose Verbildung entstehen konnte, wie wir sie in dem Kapitell von Philæ vor uns haben. Dazu kommt noch, dass das Berliner Kapitell von solcher Eleganz ist und so harmonisch durchgebildet, dass ich es schon allein deswegen unbedingt für die XXVI. Dynastie in

1. L., *D.*, I, 27. Giebt auch die Gesamtansicht des Grabes.
2. Lepsius, Text, I, p. 96 f.
3. Borchardt, a. a. O., p. 8.
4. L., *D.*, I, 107.

Anspruch nehmen möchte. Die Saitenzeit geht bei der Wahl ihrer Vorbilder nicht zum geringsten Teil auf die XII. Dynastie zurück; sollte es nun Zufall sein, dass wir gerade für die XII. Dynastie solche geschlossenen Lotoskapitelle nachweisen können (Fig. 1). Selbst die eigenartige Lage der Zwischenstengel, die nicht zwischen, sondern auf den einzelnen Blättern liegen, findet sich am Kapitell des Opfertisches aus Kahun bereits in gleicher Weise wie am Berliner Modell. Es ist demnach anzunehmen, dass das geschlossene Lotoskapitell in der saitischen Epoche aus der XII. Dynastie herübergenommen und weiter ausgebildet, unter den Ptolemäern ohne Verständnis wiederholt und verdorben wurde.

Auch das Motiv, einen Kalathos mit plastischen Pflanzenformen zu umkleiden, lässt sich wenigstens in Spuren bis in die Zeit der Psammetiche zurück verfolgen, doch sind wir genötigt wegen des Mangels an Bauten oder architektonischen Fragmenten aus jener Periode uns auf die Erzeugnisse der Kleinkunst zu stützen.

Die bekannten Pilgerflaschen, die sogenannten « Neujahrsflaschen », die in grosser Zahl aus der XXVI. Dynastie auf uns gekommen und in fast jeder Sammlung anzutreffen sind, bieten uns den besten Beweis dafür. Hals und Ausguss dieser Flaschen sind gewöhnlich in Form eines Säulenkapitells und zwar eines Papyrusdoldenkapitells gebildet. Dieser kalathosförmige Ausguss ist nun häufig ganz in der Art der Ptolemäerkapitelle mit plastisch herausgearbeiteten Pflanzenformen verziert. Einen solchen Flaschenhals publiciert z. B. Wallis[1], der ihn mit Sicherheit der XXVI. Dynastie zuweist.

Um den Kalathos herum sind in gleichen Abständen von einander mehrere Lotosblüten gelegt; die Stengel werden etwas am Halse heruntergeführt und durch ein *herabgerücktes* Halsband, das aus mehreren Streifen besteht, zusammengehalten. Ein ähnliches Stück befindet sich im Besitze des Herrn Dr v. Bissing, das er, wie mir Herr Prof. Spiegelberg freundlichst mitteilt, gleichfalls der XXVI. Dynastie zuweist.

Dass diese Flaschenhälse nicht als Blume[2] gedacht sind, sondern dass sie thatsächlich ein Kapitell darstellen sollen, möchten schon die Halsbänder darthun, auch hat sich dieser plastische Lotos- und Papyrusschmuck nicht etwa in der Kleinkunst herausgebildet und entwickelt, was an sich schon gegen alle Regeln der Kunstentwickelung wäre, sondern am wirklichen Säulenkapitell. Bei Betrachtung der Eigenheiten der späten Säule haben wir die Idee und Entstehung sowie die Weiterentwickelung des plastischen Blumenschmuckes am Kalathos kennen gelernt, und nachgewiesen, dass es die ursprünglichen Zwischenstengel sind, die an Ausdehnung zunehmen, vermehrt werden und schliesslich so überwiegen, dass sie das ganze Kapitell umkleiden und verhüllen. Die Grundformen dieser plastischen Elemente waren bei den Säulen also bereits lange vorhanden; anderswo, wie hier z. B. bei den Flaschenhälsen, war die Möglichkeit der Entstehung dieser Formen in solcher Weise nicht ohne Weiteres gegeben. Wir müssen deshalb annehmen, dass diese Art und Weise der

1. Henry Wallis, *Egyptian ceramic Art*, 1898, Taf. XXVI, Fig. 6. Text, p. 73.
2. Ausführl. Verzeichnis des Berl. Museums, N° 9480; Wallis, a. a. O., p. 73, sagt dagegen : « The neck of a vase composed of a lotus-capital colonette... »

plastischen Ornamentierung von den wirklichen Säulen erst auf ähnliche Formen, wie hier auf die Pilgerflaschen, übertragen worden ist. Daraus geht wieder hervor, dass die Ptolemäersäulen, d. h. die Säulen mit aussculpiertem Kapitellschmuck und herunter gerückten Halsbändern, vor Entstehung der in Frage stehenden Flaschen, also mindestens bereits in der saïtischen Zeit üblich waren.

Aus der Zeit zwischen der XXVI. Dynastie und der Lagidenherrschaft sind uns mit Ausnahme der bereits erwähnten Nektanebos-Halle auf Philæ keine Bauten erhalten, die uns über die Frage der Entstehung des Ptolemäerkapitells Aufschluss geben könnten, ausser dem Tempel in der grossen Oase zu El-Kargeh[1], der unter der Regierung des Darius Hystaspes errichtet wurde. Dies Bauwerk ist um so interessanter, als es eine Art Provinzialkunst repräsentiert, die noch nicht auf der Höhe der zeitgenössischen Kunst stand, im Allgemeinen mit rohen unvollendeten Formen[2] arbeitet, aber doch bereits in einigen Säulen die Neuerung der plastischen Durchbildung des Kapitells anwendet. Welche Art von Kapitell gemeint sei, ist schwer zu entscheiden; doch wohl Papyrusdoldenkapitelle, nach dem Umriss zu urteilen. Der Tempel ist nie ganz vollendet worden, und namentlich sind die Säulen nur oberflächlich bearbeitet und die Kapitelle nur nach einer Seite sorgfältiger ausgeführt[3]; immerhin ist aber nicht zu verkennen, dass der Versuch gemacht wurde, die Kapitelle plastisch zu behandeln, und somit dem Princip nach hier bereits « Ptolemäersäulen » vorliegen[4].

Mit ziemlicher Sicherheit lassen sich also die Neuerungen, die das Ptolemäerkapitell im Gegensatze zu den älteren Säulenformen aufweist, bis in die Zeit der XXVI. Dynastie zurück verfolgen; dieser Periode haben wir demnach auch die Erfindung oder vielmehr Ausgestaltung der sogenannten Ptolemäersäule zuzuschreiben. Dass eine frühere Epoche für diese Errungenschaft der Architektur nicht in Frage kommen kann, wird ohne weiteres klar, wenn wir auch nur flüchtig die Geschichte der vorhergehenden Dynastien, von der Ramessidenzeit an, durchlaufen und uns deren künstlerisches Leben und Bestreben vor Augen führen[5]. Von grösseren Bauten, durch die überhaupt erst die Möglichkeit gegeben wäre für die Entstehung eines neuen Stils, hören wir aus dieser Zeit wenig oder garnichts; erst der unmittelbare Vorgänger der Psammetiche, Taharka, scheint wieder eine umfangreichere Bauthätigkeit entfaltet zu haben, die jedoch mit derjenigen der XXVI. Dynastie in keiner Weise verglichen werden kann.

Durch die eingehende Betrachtung und Analysierung der Ptolemäersäulen haben wir, um die Ergebniss kurz zusammen zufassen, zunächst die Überzeugung gewonnen, dass die Ptolemäerzeit, auch nach dieser Seite hin durchaus ägyptisch, in keiner Weise von aussen beeinflusst, die Säulenformen, die sich aus rein ägyptischen Motiven entwickelt hatten, in derselben Art weiter bildete, und auch im weiteren

1. Cailliaud, *Voyage à l'oasis de Thèbes*, Taf. XVII ff.; Hoskins, *Visit to the great oasis*, 14 ff.
2. Brugsch, *Reise nach der grossen Oase el-Kargeh*, p. 16.
3. Brugsch, a. a. O., p. 16.
4. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, I, p. 58.
5. Wiedemann, *Ægypt. Geschichte*, p. 527 ff., p. 595 f.; Kugler, a. a. O., p. 51 f.

Verlaufe der ägyptischen Tempelarchitektur jede Beeinflussung von griechisch-römischer Seite ablehnte. Desgleichen haben wir erkannt, dass die Säulen der Spätzeit ihrerseits wiederum nicht imstande waren, nachhaltig auf die klassischen Säulenformen einzuwirken und ihnen ihr Gepräge aufzudrücken, sondern dass beide Formen rein nebeneinander herliefen, so lange überhaupt die ägyptische Architektur sich einiger Selbständigkeit erfreute. Vor allen Dingen aber hat sich uns zum Schluss die Überzeugung aufgedrängt, dass wir nicht der Ptolemäerzeit die Entstehung der nach ihr benannten Säulen- und Kapitellformen verdanken, dass die Lagiden auch auf diesem Gebiete durchaus nichts Neues geschaffen haben, sondern dass die sogenannten Ptolemäersäulen eine Errungenschaft der XXVI. Dynastie sind, der Periode von Sais, deren Bedeutung für das Wiederaufblühen der Pharaonenkunst uns immer mehr zum Bewusstsein kommt und im Laufe der Zeit durch Grabungen an geeignetem Ort unzweifelhaft dargethan werden wird.

ET

PAR

FR. W. VON BISSING

On sait depuis longtemps que les Égyptiens possédaient deux mots différents signifiant d'une manière générale le chemin, mais je ne me rappelle pas avoir lu qu'on ait jamais établi la différence entre ces deux mots. Or, 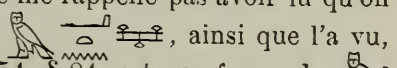 , ainsi que l'a vu, après Brugsch, Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 54, § 84, est une forme du préfixe, et de 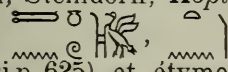 , « s'élever », « se faire grand » (BRUGSCH, *Wörterb.*, 1549, voir aussi p. 625), et, étymologiquement, signifie la voie élevée, la digue (en arabe *gisr*). Au contraire, 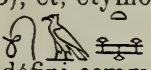 me semble être plutôt un sentier (en arabe *darb*), ou aussi un mot moins défini comme l'arabe *sikkeh*. On doit se souvenir qu'en Égypte les digues, s'élevant au-dessus des terres cultivées et inondées, sont, pendant une grande partie de l'année, les seules voies de communication. Le mot 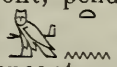 a donc pris plus tard le sens de « voie », et on ne s'étonnera pas de le rencontrer dans le récit de la bataille de Mageddo, lorsqu'il s'agit des routes que peuvent prendre les corps d'armée égyptiens. D'autre part, le dieu d'Abydos, 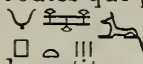 , n'ouvrait certainement pas aux âmes des défunts des voies, mais bien de petits sentiers par où l'âme s'échappait dans l'autre monde.

EINE LIBATIONSFORMEL AUS DEM NEUEN REICH

VON

FR. W. VON BISSING

Im XXIII Band dieser *Zeitschrift* habe ich auf S. 41, Anm. 1, versprochen den von Virey aus der *Tombe des Vignes* herausgegebenen Text des neuen Reichs nachzu-

tragen. Auch heute ist er noch die einzige mir bekannte Libationsformel aus dem neuen Reich; sie hat nach Vergleichung des Originals folgende Gestalt :

Überschrift :

I₁

I

II₁

II

III

IV

V (VI)

VII

VII₂ (sic)

Neu ist zunächst die Überschrift : « machen Libationen und Räucherung », wozu man die Bilder auf den Situlen vergleiche. Die Überschrift im Grab des Psametichos (*Rec. de Trav.*, t. XXIII, p. 41, 2) lautete nur .

Bei der Anordnung der Strophen fällt die regelmässige Umstellung der parallelen Glieder bei I und II auf. Das zweimalige an Stelle des alten erklärt sich wohl als missverstandenes (nach Analogie von bei *Ḥeri-ḥotp*), *Rec. de Trav.*, t. XXIII, p. 40, indem der Schreiber dieses als Form fasste. Er wird also auch im I Kolon als Verbum gefasst haben : « Mögest Du dies spenden, o Osiris, Fürst von Theben Sennofr! Mögest Du dies spenden! Mögest Du hervorgehen vor Horus, mögest Du hervorgehen vor Deinem Sohn. Ich bin gekommen, ich habe das Horusauge gebracht, damit Dein Herz darunter sich erfrische. Ich bringe es zu Dir (für !) unter die Füsse, unter Deine Sandalen. Empfange (?) für Dich die Flüssigkeit, die aus Dir hervorgegangen ist, auf dass ruhe Dein Herz (hier liegt Contamination von V und VI vor, wobei durch Weglassen des ein völliger Widersinn entstanden ist). »

Die beiden letzten Zeilen entziehen sich der Interpretation. Vielleicht meinte der Schreiber : « Es geht für Dich heraus das Untere », « es geht für Dich heraus das Obere. » Aber im zweiten Glied fehlt und man mag ihm kaum zutrauen, dass er in « verbesserte » und dann das zweite Glied hinzuerfand.

Lehrreich ist, dass der Text völlig isoliert auch formell dasteht. Man hat den Eindruck als habe der Schreiber sich die alte Formel irgendwo hervorgesucht und so gut er konnte durch « Conjecturen » verständlich gemacht. Zu unserem Verständnis der Formel scheint er mir nichts beizutragen.

CHALON-SUR-SAÔNE. IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairis. Gr. in-8°. 7 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

FUTUH EL-HABACHA des conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle, par l'Iman Muhammad Ahmad dit Gragne, version française de la chronique arabe du Chahab ad-Din Ahmad. Publication commencée par A. d'Abbadie, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. Paulitschke, de l'Université de Vienne. In-8°. 20 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 4 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur le pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 2 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 100 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie Étude sur le Papyrus Abbott. In-4° (Epuisé)

MASPERO (G.). De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. (Épuisé)

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à XI complets. 342 fr.
Tous les fascicules, à l'exception des 1er, 2e, 3e du t. Ier et 2e du t. II, se vendent séparément.

— — Table analytique des dix premiers volumes, par E. Ernault. Gr. in-8°. 18 fr.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology. Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ ʿeqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes. 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. VON). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE. IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXV. LIV. 3 ET 4

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

MDCCCCIII

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de Mme E. BOUILLON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.

Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

OUVRAGES

relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.). Étude sur la langue Laze. Gr. in-8°. 8 fr.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *R*ig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *R*ig Véda. 3 vol. gr. in-8°. (T. Ier épuisé), les t. II, III. 30 fr.

— — — — Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatâ*t* et Ameretâ*t*. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

MDCCCCIII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME NEUVIÈME

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

MDCCCCIII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1903 Fascicules III et IV

CONTENU : 13) Musée égyptien de Toulouse, par Charles PALANQUE. — 14) Métathèses apparentes en égyptien, par P. LACAU. — 15) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 16) Sur quelques représentations de vases égyptiens, par P. LACAU. — 17) Pots à fleurs égyptiens, par Fr. VON BISSING. — 18) Table d'offrandes imitant une tombe royale de l'époque archaïque, par Fr. VON BISSING. — 19) Les Statues de Biahmou, par Fr. VON BISSING. — 20) A propos du Culte de l'obélisque, par Fr. VON BISSING. — 21) Der Stabkultus bei den Ægyptern, von W. SPIEGELBERG. — 22) Die Tefnachthosstele des Museum von Athen, von W. SPIEGELBERG. — 23) Les plus anciens Monuments égyptiens, par Éd. NAVILLE. — 24) Mélanges assyriologiques, par Fr. MARTIN.

MUSÉE ÉGYPTIEN DE TOULOUSE

PAR

CHARLES PALANQUE

La série des monuments égyptiens du Musée Saint-Raymond de Toulouse, conservée dans les bâtiments de l'ancienne Collégiale, comprend quelques figurines ayant appartenu à l'ancienne Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et au cardinal de Bernis, archevêque d'Alby; plusieurs morceaux de sculptures rapportés d'Égypte par le général Dugua[1] au retour de l'expédition française; quelques stèles et tableaux funéraires achetés par le département, en 1835, sur l'avis de la Société archéologique du Midi, et surtout la précieuse collection du comte de Clarac, qui fait la valeur réelle du dépôt par l'intelligence du choix, la conservation et la beauté des exemplaires. Dans la description que l'on va lire de ces objets, nous avons conservé les numéros donnés dans le *Catalogue des Musées archéologiques de Toulouse*, par M. Roschach, édition de 1892.

N° 608. — Groupe en grès statuaire.

Homme et femme assis, les bras enlacés derrière l'épaule; un enfant, la tresse caractéristique sur l'oreille, entièrement nu, presse un oiseau sur sa poitrine et se tient entre eux. Les deux personnages principaux sont vêtus d'une longue robe collante : la chevelure, ou plutôt la longue perruque, est teintée de noir, les colliers sont rehaussés de vert, et les yeux animés de blanc gypseux; les chairs sont rouges. La femme tient un bouton de lotus dans la main droite.

Sur la robe des deux personnages, court une légende hiéroglyphique, gravée au trait, placée verticalement et peinte en bleu. L'inscription gravée sur le personnage barbu est très mutilée. Quelques caractères seuls peuvent s'y distinguer. Voici ce qu'on

1. Dugua (Charles-François-Joseph) commandait la division Kléber à la bataille des Pyramides, et eut le commandement du Caire pendant l'expédition de Syrie.

lit : . Le texte est bien mieux conservé sur la robe de la femme. On y lit : .

Une fillette se tient debout entre les deux personnages : . Sur les côtés du siège, un jeune homme en marche, portant la fleur de lotus : .

Comme les personnages principaux, ces figures sont teintées en rouge pour les chairs, avec la chevelure noire. (Collection du général Dugua.)

***

N° 609. — Tête royale en granit rose. Haut., 0m 27. Coiffée de la couronne rouge; l'uræus royale est brisée, ainsi que la partie supérieure de la coiffure.

Les traits rappellent beaucoup ceux d'Amenhotpou III. Les oreilles sont saillantes; les lèvres sourient, ce qui donne au visage une expression à la fois douce et mystérieuse. L'œil gauche seul a conservé les incrustations d'émail entouré de bronze qui donnaient la vie au regard. Serait à comparer avec une tête du même souverain, figurant dans les collections du Musée Britannique[1]. (Cabinet du général Dugua.)

N° 610. — Horus enfant. Marbre de 0m 25.

Le jeune dieu, accroupi, est complètement nu; sur son épaule retombe la longue tresse de cheveux, telle que la portaient les enfants. De sa main gauche, il caresse un de ses pieds; le bras droit est brisé, mais on distingue encore près de la lèvre la trace du doigt qui s'y appuyait.

Ce marbre, de style égyptien, se ressent beaucoup de l'influence hellénique.

(Rapporté d'Égypte par le général Dugua.)

***

BRONZES

N° 612. — Petit temple votif en bronze, avec incrustations et dorures. Haut., 0m 15.

Quatre piliers soutiennent la toiture plate de ce temple, dont la forme est celle d'une pyramide tronquée. La façade principale, entièrement ouverte, laisse voir l'image du dieu Amon en marche, les bras collés au corps, coiffé du disque solaire et des longues plumes d'autruche. Cette figure porte des traces de dorure. A droite et à gauche, deux sphinx, tournés vers le dieu, sont en posture d'adoration. Une muraille, élevée jusqu'aux deux tiers de la hauteur des piliers, ferme les côtés latéraux et le derrière du temple. Elle présente des bas-reliefs : au milieu, la barque sacrée du soleil, sur laquelle le dieu est accroupi, coiffé du disque et tenant dans chaque main les sceptres

1. Cf. Flinders Petrie, *History of Egypt*, t. II, p. 188; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. II, p. 298.

uas; de chaque côté, Amon entre deux animaux symboliques, portant sur la tête les couronnes de la Haute et de la Basse-Égypte. Sur la frise supérieure du monument est un alignement de vipères sacrées, coiffées du disque solaire. Sur la partie inférieure, une inscription hiéroglyphique, profondément gravée en creux, avec incrustations de gypse et de pâte rouge[1].

Au-dessus du toit, une forte bélière indique que ce petit monument pouvait être suspendu.

Cet objet a été rapporté d'Égypte par le baron Denon et a fait partie de la collection Clarac.

***

N° 613. — La déesse *Neith*. Bronze de 0m 16, de style élancé. — Époque grecque.

La déesse de Saïs est debout, en marche, coiffée de la couronne de la Basse-Égypte. Les bras sont collés le long du corps, et une tunique étroite moule ses membres.

N° 614. — *Sekhet* à tête de lionne; socle antique. Bronze. Haut., 0m 145.

La déesse est debout, en marche, les bras collés le long du corps; elle est revêtue d'une robe étroite et porte sur le front le disque solaire. Une étoffe lui sert de coiffure et retombe sur les épaules.

a. Tête de chatte; socle antique. Haut., 0m 08.

La déesse porte son fils dans ses bras; l'enfant est nu, coiffé de deux longues plumes sortant d'un lotus. Elle est vêtue d'une robe collante et tient dans sa main droite un sistre, un seau en bronze est suspendu à son bras gauche; sur sa poitrine, une tête de lionne, entourée d'ornements et de franges.

b. Tête de chatte. Haut., 0m 095.

La déesse tient de sa main gauche une égide à tête de lionne.

c. Tête de chatte. Haut., 0m 075.

Au bras gauche, le seau aux libations; dans les mains, l'égide symbolique.

N° 615. — *Osiris*. Haut., 0m 034.

Coiffé de l'atef orné des plumes d'autruche et des cornes, l'uræus dressée sur le front. Barbe tressée; dans les mains, le sceptre *uas* et le fouet. Statuette momiforme.

(Collection Clarac.)

a. Idem. Haut., 0m 13.

b. Idem. Haut., 0m 145. Statuette patinée de vert; socle antique.

c. Idem. Haut., 0m 10. Statuette : le dieu tient ses attributs.

d. Idem. Haùt., 0m 08. Statue momiforme; travail très fin.

e. Idem. Haut., 0m 09. Patine verte : la couronne *atef* est de proportions exagérées.

f. Idem. Haut., 0m 075. Statuette avec bélière.

g. Idem. Style trapu. Bélière. Haut., 0m 095.

h. Idem. Même style. Haut., 0m 63. — Deux bélières.

---

1. Cet objet étant placé dans une vitrine mal éclairée, il ne nous a pas été possible d'en relever l'inscription.

*
* *

N° 616. — *Isis*. Bronze, 0m 14; d'un travail très soigné. Les yeux sont émaillés.

La déesse est coiffée d'une pintade, surmontée du signe hiéroglyphique ⊓ de son nom, du disque solaire et des cornes. Elle tient sur ses genoux Horus enfant, qu'elle se dispose à allaiter. Son siège est décoré de piliers à nervures, d'imbrications et de vipères sacrées, gravées au trait.

a. Haut., 0m 10. Même attitude. Le siège a disparu. Coiffée du disque et des cornes, la vipère dressée sur le front.

b. Haut., 0m 11. Même attitude, même style.

Ces trois statuettes proviennent de la collection Clarac.

N° 617. — *Horus enfant*. Statuette. Haut., 0m 95.

Le fils d'Isis est représenté nu, les jambes légèrement ployées, la vipère au front, la tresse pendante et le doigt à la bouche.

a. Même attitude, même style. Haut., 0m 085.

b. Haut., 0m 08. Le dieu a les bras pendants le long du corps; des anneaux ornent ses bras et ses jambes.

c. *Horus en marche* (haut., 0m 09), coiffé de la double couronne, la main à la bouche et la tresse sur l'épaule.

N° 618. — *Horus accroupi*. Jolie statuette. Haut., 0m 13. Il porte le doigt à la bouche, et il est coiffé de la couronne blanche, ornée des plumes, des cornes et des uræus.

N° 619. — Le dieu *Thot* à tête d'ibis, les bras levés. Statuette. Haut., 0m 055.

N° 620. — *Triade thébaine*, Amon, Maut et Khonsou. Bronze. Haut., 0m 065.

N° 621. — *Tête d'Hathor*. Haut., 0m 06. Manche de sistre. Bronze à double face identique, ornée d'oreilles de vache et surmontée d'un naos.

N° 622. — *Apis*. Haut., 0m 065. Le bœuf Apis porte entre ses cornes le disque solaire, et la vipère sacrée sur le front.

a, b. Haut., 0m 06 et 0m 04. Mêmes attributs.

N° 623. — *Tête royale*. Haut., 0m 045. Portant le pschent et la vipère sacrée.

N° 624. — *Personnage agenouillé*. Haut., 0m 11. Le torse est nu; une étoffe rayée ceint les reins; la tête est coiffée du *claft*.

N° 625. — *Personnage agenouillé*. Haut., 0m 045. Il tient une tablette chargée d'offrandes.

N° 626. — *Tête d'ibis*, destinée à être placée sur le corps de l'oiseau en albâtre, suivant un usage fréquent en Égypte.

*
* *

TERRES ÉMAILLÉES

N° 627. — *Ptah embryon*. Figurine en terre émaillée verte, de 0m 10 de hauteur. — Époque saïte.

Le dieu est nu, difforme, trapu, les jambes arquées. Il porte un collier de perles, et ses mains tiennent deux serpents à la hauteur de la poitrine; un scarabée surmonte sa tête. Derrière lui, une petite figure, drapée, avec le croissant sur la tête, le disque et l'uræus au front.

a. Bès. Figurine, pâte d'émail vert. Haut., 0m 05. Bonnet collant; riche pectoral. Au revers, une invocation hiéroglyphique, gravée en creux.

b. Émail vert. Haut., 0m 05. Le dieu est nu, sans attributs.

c. Terre émaillée. Haut., 0m 75. Attitude habituelle; les coudes du dieu sont supportés par les deux déesses Isis et Nephthys; deux éperviers reposent sur ses épaules, le scarabée couronne sa tête. Au revers, une déesse ailée est gravée en creux.

***

N° 628. — Amulettes en forme de divinités; quelques-unes sont d'une très grande finesse. Parmi les principales :

a. Amon, le dieu principal de la triade thébaine.

b. Maut, déesse de la triade thébaine. 1° Type coiffé de la double couronne; 2° type coiffé du vautour emblématique, et caractère hiéroglyphique de son nom.

c. Khonsou, troisième personnage de la triade divine de Thèbes, coiffé du disque lunaire. — Émail vert.

d. Khnoumou, à tête de bélier.

e. Ptah, dieu de Memphis. 1° Type à l'état d'embryon; 2° adulte, momiforme.

f. Horus, à tête d'épervier et coiffé du disque solaire.

g. Râ, dieu solaire. 1° Coiffé du disque; 2° siégeant sur un trône; 3° type en marche.

h. Sekhet, à tête de lionne.

i. Osiris, avec ses attributs ordinaires.

k. Isis, type du trône. 1° Coiffée du ⊓, signe de son nom; 2° coiffée du disque et des cornes de vache.

l. Nephthys, déesse portant sur la tête le signe hiéroglyphique caractéristique de son nom.

m. Thot, dieu à tête d'ibis.

n. Bès, type difforme.

***

N° 629. — Pâte d'émail vert et bleu. 1° Triade divine d'Abydos; 2° triade formée d'Isis, Horus et Nephthys, adossés à un naos. Ces deux objets sont munis d'une bélière.

***

N° 630. — *Ouz'a* ou *Œil mystique.*

Les yeux mystiques, en égyptien 𓂀 *Ouz'a,* sont, à proprement parler, les yeux du dieu Râ, considéré comme dieu suprême : l'œil droit est le soleil, l'œil gauche est la lune. L'œil isolé de la figure divine à laquelle il appartenait devenait l'œil d'Horus,

divinité qui avait son existence indépendante et jouait un certain rôle dans la légende osirienne. Il avait pleuré en maintes circonstances; menacé par Sit, il n'échappait à un danger que pour tomber dans un autre, mais sortait toujours victorieux de chaque épreuve : aussi les vivants et les morts avaient-ils l'habitude de se mettre sous sa protection. On le consacrait en récitant sur lui certaines prières, le chapitre CXL du *Livre des Morts*, par exemple, puis on l'attachait au poignet de l'individu, à son cou, sur sa poitrine, ou bien avec d'autres amulettes, dans la cavité du ventre, après l'extraction des intestins. On le fabriquait en toutes matières, et quelques-uns sont d'une extrême finesse :

a, b. Cornaline et pâte bleue. Découpure à jour; incrustation d'émail blanc et noir.

c. Œil droit, en bois rouge, incrusté d'émail et de basalte.

N° 632. — Symboles religieux, amulettes figurant des attributs divins.

a. Basalte noir, d'un travail extrêmement fin; disque surmonté de deux plumes d'autruche.

b. Basalte vert, plumes d'autruche adossées.

c. Basalte noir, quatre plumes d'autruche en bouquet.

d. Basalte noir, plume d'autruche droite.

N°s 634 et 636. — Amulettes *uadji* en forme de colonnes terminées par un chapiteau à fleur de lotus. Pâtes diverses, verre zoné bleu et blanc.

Les colonnettes sont l'image exacte du signe hiéroglyphique qui veut dire *vert, être florissant*. On les plaçait au cou du défunt, et le *Livre des Morts* ne nous donne pas moins de deux formules différentes pour les consacrer (chap. CLIX et CLX). Régulièrement elles devaient être en feldspath vert; la couleur répondait alors au sens du mot. On en a cependant en toutes sortes de substances, bleues, jaunes ou rouges.

a 636. Pâte verte.

N° 633. — Amulettes *tat*, émail vert et bleu, pâte de verre, terre émaillée, cornaline, lapis-lazuli. Les dimensions varient entre 0^m^ 08 et 0^m^ 02.

Le *tat* ou *dad* semble être un autel à quatre degrés. C'est un emblème religieux. Il sert de colonne dans les chapelles qui, sur les peintures des momies, renferment les statues des dieux, et il paraît *soutenir* les statues divines derrière lesquelles il est placé. Cet emploi est en harmonie avec les idées de stabilité et de conservation que donne le texte de l'inscription de Rosette au mot hiéroglyphique représenté par le *tat*. C'est l'insigne habituel du dieu Ptah, et on le suspendait au cou des dieux et des animaux sacrés. Osiris, dans une de ses formes de *résident de l'Amenti*, est coiffé de la partie supérieure du *tat* surmonté du disque et de la double plume[1].

N° 635. — Amulettes et symboles empruntés aux formes du corps humain.

a. Profil de femme, tourné à droite: plaque en pâte d'émail d'un bleu céleste; l'œil est fardé, ce qui lui donne une dimension exagérée.

1. Voir, sur le symbolisme du *tat*, Th. DEVÉRIA. *Papyrus de Neb-Qed*, p. 6.

b. Deux doigts en basalte noir.

c. Deux pieds en marche, tournés à droite; plaque d'émail bleu.

d. Main fermée, en pâte rouge.

N° 636. — Amulettes et symboles figurant des objets inanimés.

b. Angle aigu en basalte noir.

c. Angle droit en basalte noir.

d. Petits vases du signe hiéroglyphique du *cœur*, de dimensions exiguës, en pâte dure, cornaline, lapis-lazuli, émail bleu et vert, pâte de verre.

N° 637. — Amulettes en forme d'animaux sacrés. Terre émaillée, émail bleu, jaspe, basalte, cornaline.

a. Éperviers. — Lapis-lazuli, émail bleu et vert.

L'épervier est l'oiseau d'Horus, lequel symbolise la renaissance de la divinité sous la forme du soleil levant. Le dieu Râ est souvent représenté avec une tête d'épervier coiffée du disque. Dans le protocole pharaonique, l'épervier est toujours employé comme signe d'un des titres du Pharaon[1].

b. Vautours. — Basalte noir.

Le vautour est le symbole de la maternité; il sert à écrire le mot *mère*, ainsi que le nom de la déesse thébaine *Maut;* la déesse Nekhabit, symbolisant la région du Sud, est représentée sous la forme d'un vautour. Il sert à désigner, placée sur la corbeille, la souveraineté du Sud.

k. Urœus, terre verte.

« Ce serpent, dit Horapollon (liv. I), a la queue repliée sous le reste du corps : les » Égyptiens l'appellent *ârâ,* οὐραῖον, et les Grecs βασιλίσκον, et son image en or » est placée sur la tête des dieux. » Il exprime, placée sur une corbeille, la royauté du Nord, et il est l'ornement habituel de la coiffure divine et de la coiffure royale.

f. Béliers, terre émaillée.

Symbole d'ardeur génésiaque, de puissance créatrice, consacré à Amon thébain, dans sa forme de Khnoumou; caractérisait également les divinités nilotiques. Parmi les dieux criocéphales, on cite encore Osiris de Mendès, le bélier Bakis, cité par Macrobe, etc.

g. Bœuf lié par les pieds (pierre dure), pour le sacrifice.

c. Lions accroupis, terre émaillée verte.

Emblème du courage royal, surtout sous la XVIIIe dynastie; employé également dans les colliers, dont le roi récompensait la valeur militaire. Au *Livre des Morts*, les deux lions désignent les deux divinités cosmiques, Shou et Tafnout.

h. Chattes, émail vert, émail bleu, cornaline. Ces petits animaux sont toujours représentés assis sur leur train de derrière, les oreilles droites, et sont d'une rare élégance. La déesse *Sekhet* porte souvent une tête de chatte.

---

1. *Le titre « Horus d'or » dans le protocole pharaonique*, par A. Moret, *Recueil de Travaux*, t. XXIII, 1901.

l. Grenouille.

Emblème de la déesse *Hikit*, commère du dieu Khnoumou, assistant les accouchées[1] : suivant une légende thinite relative à la création du monde, ces deux divinités sont « les deux *berceaux d'Abydos*[2] ». A Déir el-Bahari, Hikit assiste aux scènes de la naissance.

d. Lion et taureau, soudés par le milieu du corps, le taureau portant le disque solaire entre ses cornes. Emblèmes du courage et de la force du principe mâle.

e. Taureaux. — Le taureau servait à symboliser le rôle du mâle dans l'acte de la génération.

i. Cynocéphales. — Le cynocéphale figure souvent sur les monuments égyptiens. Il était consacré à Thot-Lunus. Sur la balance du jugement de l'âme, figuré au *Livre des Morts*, on voit ce singe accroupi. Le génie funéraire Hapi est représenté avec une tête de cynocéphale. Enfin, le cynocéphale était consacré à l'adoration du soleil levant.

k. Scarabées. — Le scarabée a comme emblème une immense portée religieuse. Comme signe hiéroglyphique, il signifie *devenir, prendre forme, engendrer,* au passif *être venu, exister.*

Dans les momies même les plus pauvres, on le trouve placé à la place du cœur. Comme bijou, il était employé comme bague et comme cachet. Comme objet funéraire, il porte gravé l'un des chapitres du cœur, chapitres XXX ou LXIV du *Livre des Morts.* Cet insecte était admirablement choisi pour symboliser la grande loi de la transformation telle que la comprenaient les sages de l'ancienne Égypte.

***

N° 638. — Tableaux funéraires en forme de stèles, en bois peint, à faîte arrondi, chargées de figures et de légendes, grossièrement tracées au pinceau. Ils sont d'un travail excessivement grossier, et contiennent un proscynème à Osiris, pour qu'il soit favorable au double du défunt, et lui accorde les offrandes funéraires.

1° Stèle funéraire en bois peint, de 0m 35 × 0m 20. Le défunt s'adresse au dieu Osiris, suivi des quatre génies funéraires. La légende du disque est, comme d'habitude (→) : 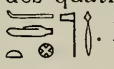 . Le proscynème comprend quatre lignes écrites de droite à gauche (→) : 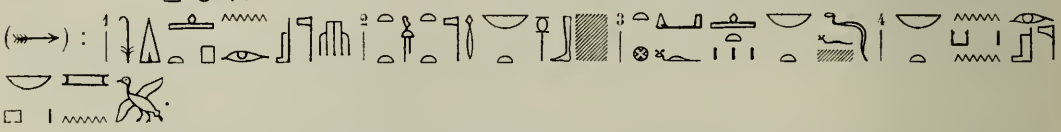

2° Stèle en bois, de 0m 45 × 0m 30, placée sur ses supports. Au sommet, le disque ailé. Le défunt s'adresse à Osiris, Isis, Nephthys et Horus à tête d'épervier. Au-dessous du disque ailé, le chacal accroupi devant l'uræus. Le proscynème comprend trois lignes

1. G. Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne :* Conte de Khoufoui et des Magiciens, p. 77 et suiv.
2. Louvre, *Stèle C 3*, l. 15, 16.

tracées de droite à gauche (→) :

N° 638bis. — Stèle cintrée en bois peint. Écriture peu lisible. Date approximative. XIIe dynastie. Dans le haut, un proscynème en deux lignes tracées de droite à gauche (→) : 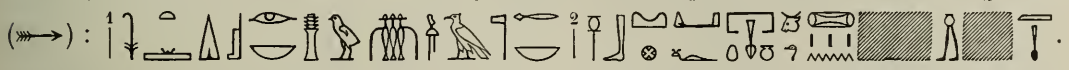

L'offrande lui est présentée par son fils, dont la légende comporte deux lignes verticales tracées de droite à gauche (→) : 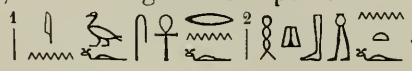 .

*
* *

PAPYRUS

N° 639. — Fragments de rituels funéraires.

a. Texte et vignette à l'encre noire. Larg., 0m 56; haut., 0m 08. Vingt-cinq colonnes de textes, contenant la *confession négative*.

b. Fragment de livre découvert par M. Caillaud à Thèbes; texte et vignettes aux deux encres noire et rouge.

c. Encre rouge et noire, vignettes exécutées d'une façon cursive; trois registres. Haut., 0m 20; larg., 0m 90. La barque sacrée du soleil, où s'effectue le dernier voyage de l'âme, précédée du grand serpent Apophis.

d. Haut., 0m 12; larg., 0m 64. Vignette. Déesse assise sous un naos recevant des offrandes placées sur une table : une jeune fille s'éloigne de la table d'oblation.

e. Vignette à l'encre noire. L'âme humaine sous sa forme *ba* prend son vol.

f. Haut., 0m 37 × 0m 20. Fragment de texte hiératique, dix-neuf lignes. Donné par M. Drovetti, ancien consul général de France en Égypte. L'écriture hiératique assez fine ne paraît pas être de la belle époque. Le papyrus est en bon état. C'est un fragment du *Livre des Respirations*, qui fera l'objet d'une étude spéciale.

N° 640. — Peinture funéraire sur toile; travail commun. Haut., 0m 67; larg., 0m 27. Six registres. Scarabée ailé, disque solaire, déesse accroupie; âme humaine sous forme de *ba*, s'élevant au-dessus de la momie placée sur un lit funéraire et que gardent Isis et Nephthys, les deux pleureuses, et deux chacals Anubis, Sekhet, Isis et les génies funéraires.

N° 641. — Boîte de momie, à deux couvercles, en bois peint, provenant de Thèbes. Long., 2m.

Les deux couvercles rentrant l'un dans l'autre sont richement décorés, et dessinent la forme humaine; la tête en relief, peinte en rouge, a les yeux émaillés et cernés de bleu. Les invocations funèbres et les attributs ordinaires des morts sont peints sur les deux boîtes. Le fond est garni par une grande figure à tête d'épervier tenant le sceptre. Le possesseur avait nom : 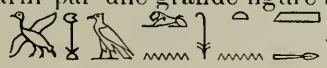 .

Sans numéro. — Fragment de sarcophage en carton pâte, provenant de Thèbes, et rapporté par Caillaud, représentant deux captifs asiatiques enchaînés dos à dos, au type sémite très accusé.

N° 642. — Boîte de momie, bois peint. Long., 1m 72.

Couvercle : disque solaire entre les deux vipères sacrées portant le signe *tat*, surmonté des cornes d'Amon, du disque solaire, des plumes d'autruche et des uræus portant le disque.

Fond rouge, grande figure de Nephthys ailée, tenant deux plumes.

Cette boîte à momie n'est pas la principale; c'est celle qui, contenant le défunt, était enfermée dans un coffre d'un bois plus épais, formant l'enveloppe supérieure.

***

N° 644. — Série de figurines funéraires en terre cuite, terre émaillée, pierre calcaire, bois peint.

On les nommait *ouashbati,* les *répondants* à cause de la fonction qu'elles remplissaient dans l'autre monde : elles devaient répondre à l'appel du nom du défunt et se présenter à sa place, pour exécuter les corvées qu'Osiris avait le droit d'exiger de lui. Les formules diverses qu'on trouve écrites sur elles ne laissent aucun doute à ce sujet : « Je suis X..., serviteur d'Osiris », etc. La plupart s'adressent aux statuettes elles-mêmes et les conjurent de venir fidèlement à l'aide du défunt. Cette idée développée a fini par devenir le chapitre VI du *Livre des Morts,* qu'on gravait le plus souvent en entier sur les statuettes. Pour rendre leur service plus efficace, on les déposait en grand nombre, par milliers même, dans le tombeau, tantôt jetées au hasard, tantôt posées en rangs serrés contre le sarcophage, parfois placées avec la momie elle-même, parfois encore dans des boîtes spéciales, grandes ou petites. Au début, elles ne furent qu'une dégénérescence des statues de calcaire qui servaient de support au double, aussi avaient-elles le costume de l'homme vivant; plus tard on leur mit en main les insignes de leurs travaux dans la vie d'outre-tombe. A la basse époque, elles sont simplement momiformes.

Parmi celles de la collection du musée qui nous occupe, deux méritent une mention spéciale. Elles portent les cartouches suivants : , qui sont les noms du roi Séti Ier, père de Ramsès II, souverain de la XIXe dynastie. Ces deux statuettes funéraires sont en bois, on les faisait à cette époque, fréquemment en cette matière.

Le même cartouche-prénom se remarque dans la vitrine des menus objets, en cornaline rouge. (*Il n'est pas numéroté.*)

***

Boîte à canopes. Inscription bleue, fond blanc, coffre en bois à couvercle bombé, avec quatre colonnes à chaque coin (*sans numéro*). L'inscription de cinq colonnes verticales se déroule de droite à gauche (→) :

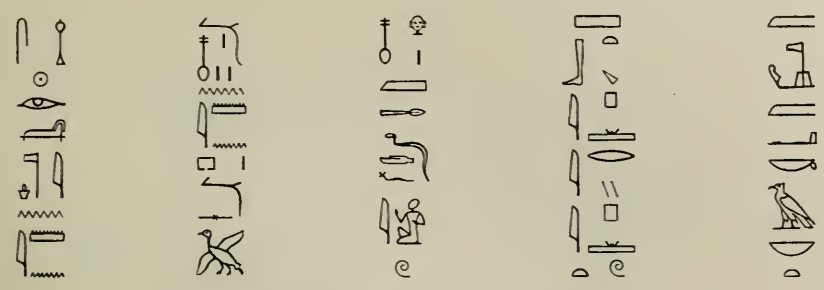

N° 643. — Treize vases canopes, consacrés aux quatre génies funéraires.

Ces vases, dont deux sont en grès, et les autres, en albâtre oriental, servaient à renfermer les viscères des corps embaumés, placés sous la protection des quatre génies funéraires, fils d'Osiris.

a, b, c, d, e. Vases à tête humaine, renfermant l'estomac et gardé par *Amset.*

f, g, h. Les vases à tête de cynocéphale, consacrés à *Hapi*, contenaient les intestins.

i, k. Dans le troisième vase, *Tiaoumoutef*, génie à tête de chacal, gardait les poumons.

l, m. Enfin, le foie était placé dans le quatrième vase sous la protection de *Kebh-senouf*, génie à tête d'épervier.

n, o, p. Deux couvercles en albâtre de vases canopes à tête humaine: un troisième à tête de cynocéphale.

***

N° 649. — Petite palette de scribe à quatre godets, en terre émaillée, sans inscription.

***

Objet indéterminé, grandeur naturelle, en terre émaillée verte, figurant parmi les objets exposés dans la vitrine n° 630. *Sans numéro spécial.*

Sur la face opposée on lit : III. A.

***

N° 645. — Stèles inscrites et figurées.

Ces monuments épigraphiques sont de petite taille et se recommandent par la variété de leur forme. Ils sont tous en pierre calcaire blanche. La gravure n'est pas toujours parfaite, et la lecture est assez difficile. Quelques inscriptions sont colorées en vert pâle. On pourrait leur assigner la date de la XIIe dynastie.

N° 605 (ancien n° 1186). — Stèle cintrée, $0^m 22 \times 0^m 32$. On voit dans le cintre le chacal accroupi sur un naos entre les deux yeux mystiques, puis, dans le champ, neuf lignes de texte, grossièrement gravées, tracées de droite à gauche (⟶). Le monument est brisé dans sa partie inférieure. Le chacal a au-dessus du dos la légende suivante, tracée de droite à gauche : (sic).

Voici le texte du proscynème :

N° 605 *i* (ancien n° 1173). — 0m 57 × 0m 39. Gravure en creux : Osiris et Isis reçoivent les prières de six personnages vêtus de la peau de panthère. L'un d'eux a la tête rasée, les autres portent perruque. On lit au-dessus d'Osiris la légende A, et au-dessus d'Isis la légende B, tracées de droite à gauche (⟿), puis au-dessus des personnages la légende C, tracée de gauche à droite (⟾) et qui contient les noms des orants :

N° 645 (n° 1181 ancien). — Voici le schème de cette stèle dont les personnages et les légendes sont tournés vers la gauche (⟿) :

Sur le côté droit de la pierre, se lit l'inscription suivante, qu'on ne retrouve pas à gauche :

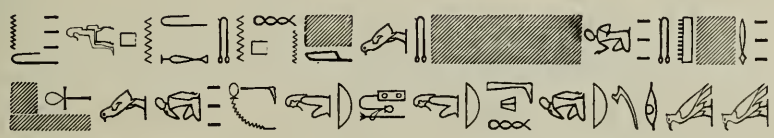

N° 645. — Stèle cintrée, $0^m 42 \times 0^m 30$. — Au sommet, le disque ailé. Deux femmes, debout, font un proscynème à Horus à tête d'épervier, coiffé du disque. — Teintée de jaune et de rouge.

Le disque a, comme d'habitude, la légende (⟿) : 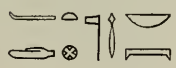 , tracée de droite

à gauche. Le proscynème placé au-dessus des personnages commence à gauche, au-dessus de la figure divine, par deux lignes tracées de droite à gauche (→) et se continue par cinq lignes tracées de gauche à droite (←) :

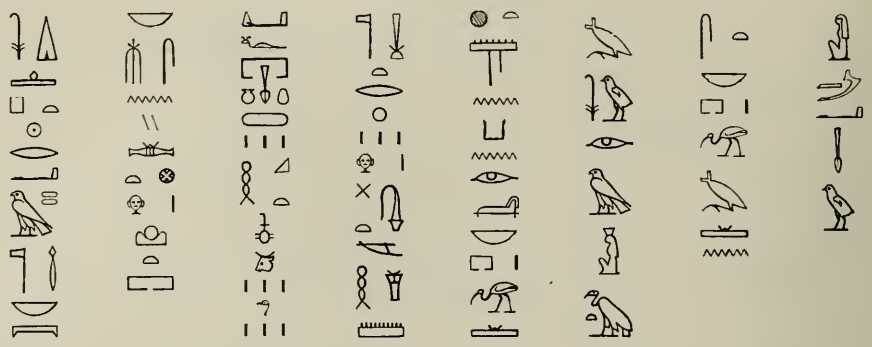

N° 645 *a*. — 0m 39 × 0m 21. Dans le cintre, l'anneau du temps entre les deux yeux, ; au-dessous, Osiris assis devant une table chargée d'offrandes. Le proscynème comprend cinq lignes tracées de droite à gauche (→) : . — Première époque thébaine.

N° 645 *b*. — Stèle en forme de naos mesurant 0m 30 × 0m 49. Dans le haut, un proscynème de quatre lignes tracées de droite à gauche (→) : , et ce nom se termine verticalement derrière le personnage, comme on le voit ci-dessous :

Scène figurée : le défunt entre Isis et Nephthys.

Il reçoit l'offrande de sa famille, dont la légende commence par trois lignes verticales (→) à côté

de lui et se termine au bas de la stèle en quatre lignes horizontales (←) :

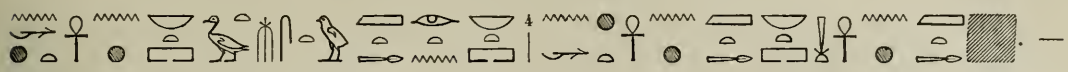

XIIe dynastie.

N° 645 *b'*. — 0^m 43 × 0^m 26. Scène d'adoration et d'offrandes. Dans le cintre, , et au-dessous, un proscynème en quatre lignes horizontales tracées de droite à gauche (⟶) :

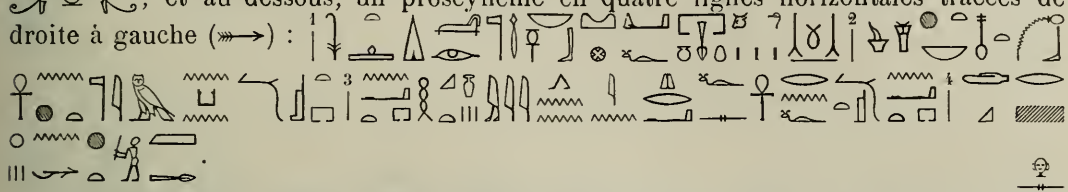

On voit dans le tableau un homme et une femme agenouillés, se faisant face, puis une table d'offrandes, et entre les deux : 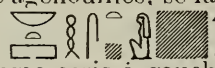 , puis on voit un homme à gauche agenouillé, un homme assis à gauche, et une femme à gauche agenouillée, entre lesquels se lit la légende verticale en deux lignes tracées de droite à gauche :

N° 605 *i*. — Stèle cintrée en calcaire, 0^m 40 × 0^m 30. Caractères gravés en creux. Le monument est brisé à sa partie inférieure. Dans le haut, on voit des scènes d'offrandes à Osiris. Isis est debout derrière le dieu, tenant en main le signe ☥, et levant l'autre bras, dans l'attitude du *ša*. Le défunt est agenouillé devant eux, adorant, à droite. Au-dessus du tableau, on lit en A et B les légendes d'Osiris et d'Isis, en C la prière et le nom du mort (⟶) :

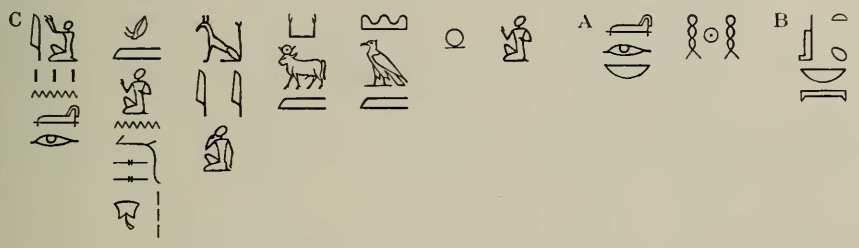

Une table d'offrandes est entre le mort et les dieux. Au second registre, une série de personnages de la famille agenouillée :

Dans la partie mutilée du monument, on voit seize personnages agenouillés placés sur deux rangs :

Puis quatre autres femmes. Enfin, au dernier registre, on a les légendes et les figures suivantes (⟶) :

Un homme et une femme agenouillés. Trois femmes agenouillées.

N° 645 *f* (n° 1175 ancien). — Stèle en calcaire. Gravure en creux. Dans le cintre, le disque solaire, et, au-dessous, la barque sacrée, portant Osiris sous un naos, et le chacal assis. Texte horizontal et vertical. Au bas : deux figures debout, dans l'attitude de la supplication.

Dans l'intérieur du naos, on lit : ; au-dessus de la barque : . Le proscynème est tracé de droite à gauche (⟶) :

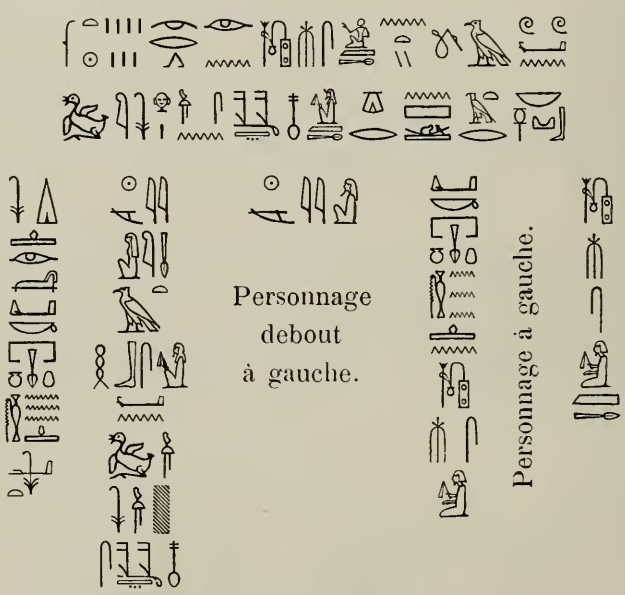

Le proscynème vertical est tracé de droite à gauche (⟶); les autres légendes verticales sont tracées de gauche à droite (⟵).

N° 645 *h* (n° 1174 ancien). — $0^m 56 \times 0^m 38$. Stèle cintrée en calcaire, brisée à sa partie inférieure. Le défunt, derrière une table d'offrandes, s'adresse aux dieux de l'*Amenti*.

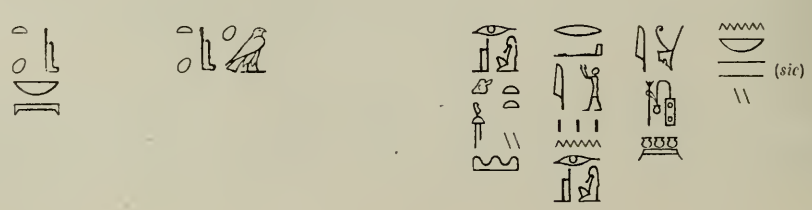

Isis debout, à droite. | Horus, coiffé du pschent, debout, à droite. | Osiris momiforme debout, à droite. | Table d'offrandes. | Le défunt adorant, debout, à gauche.

Le registre de la famille est tracé de droite à gauche (⟿) :

Homme à genoux, à droite. | Femme à genoux, à droite. | Femme id. | Femme id. | Jeune garçon debout, à droite.

Fillette debout, à droite. | Homme à genoux, à droite. | Trois femmes à genoux, à droite.

Le monument est brisé à sa partie inférieure. Chaque personnage tient une fleur de lotus.

Sans numéro (ancien n° 1189 *l* du catalogue Roschach). — Stèle cintrée. Hiéroglyphes teintés en couleur verte. Le texte est divisé en plusieurs registres.

Au sommet :

Sous cette représentation, on voit trois proscynèmes au nom de trois personnages. Celui de gauche est tracé de droite à gauche (⟿), tandis que les deux autres sont tracés de gauche à droite (⟾) :

Personnage agenouillé, à droite. Table d'offrandes. Personnage agenouillé, à droite. Table d'offrandes. Personnage agenouillé, à droite.

Personnage agenouillé. Id. Id.

Les personnages de ce registre sont tournés vers la droite, ainsi que leurs légendes (⟹), et il en est de même des personnages représentés dans le dernier registre que voici :

Personnage agenouillé. Id. Id.

N° 1190 ancien. — Stèle centrée en pierre calcaire. La partie supérieure est mutilée, mais on y voit des traces du disque ailé. Au-dessous, l'œil symbolique et le chacal. Deux personnages font une offrande à Osiris, et le proscynème, de trois lignes, est tracé de droite à gauche (⟹) : 1 2 3 (?) . Entre les deux personnages, on lit à droite le nom tracé de droite à gauche (⟹) : ; à gauche, la légende du dieu, tracée de gauche à droite (⟸) :

Quelques-unes de ces stèles ont été étudiées, il y a près de soixante ans, par Dulaurier, dans la *Revue archéologique du Midi de la France*. En terminant, nous tenons à adresser nos remerciements à MM. les Membres de la Société archéologique du Midi de la France, aux conservateurs des musées de Toulouse, et particulièrement à M. E. Cartaillac, membre de la Commission de conservation des musées, pour les facilités qu'ils ont bien voulu nous accorder en vue d'accomplir notre travail.

MÉTATHÈSES APPARENTES EN ÉGYPTIEN

PAR

PIERRE LACAU

Les métathèses sont très fréquentes en égyptien à toutes les époques. On en a relevé de nombreux exemples parfaitement sûrs[1]. Mais l'étude de ce phénomène, assez complexe dans toutes les langues au seul point de vue phonétique[2], présente en égyptien une difficulté spéciale qui tient à la nature du système graphique employé.

On a constaté depuis longtemps que les scribes changent très facilement l'ordre naturel des signes pour obtenir un meilleur groupement : pour , pour [3]. Le désir de placer les lettres d'une manière plus agréable suffit à déformer complètement l'aspect extérieur d'un groupe, sa lecture restant d'ailleurs identique. Dès lors, quand nous rencontrons un mot sous une double orthographe, nous devons nécessairement nous demander si nous ne sommes pas en présence d'un changement purement graphique, avant d'admettre que le déplacement des signes correspond à une métathèse réelle. C'est une question préalable qui s'impose.

Je voudrais précisément examiner aujourd'hui toute une série de métathèses qui me semblent purement apparentes et sans portée phonétique.

Je rappelle comment on peut s'expliquer très naturellement le sentiment qui guidait les scribes. Toute ligne verticale ou horizontale[4] formait un espace nettement limité par deux traits équidistants. Pour remplir cet espace d'une manière qui ne fut pas choquante, on devait naturellement chercher à équilibrer aussi exactement que possible les vides et les pleins, les noirs et les blancs. C'était à la fois économiser la place et éviter des trous dans l'ensemble de la ligne. Il faut nécessairement oublier ici nos systèmes graphiques modernes, composés de deux ou trois douzaines de lettres presque amorphes et d'égale importance, à peu près, comme apparence extérieure. Les signes hiéroglyphiques, au contraire, constituent un ensemble de formes extrêmement différentes les unes des autres et en même temps très fixes, puisqu'elles sont la représentation d'objets déterminés. Pour faire tenir côte à côte dans une ligne des figures aussi précises et aussi opposées, on modifia de bonne heure leurs proportions relatives. La

1. Consulter MASPERO, *Æg. Zeit.*, 1882, p. 131; ERMAN, *Æg. Zeit.*, XXIX, p. 38, et *Æg. Gram.* (1902), § 78; Max MÜLLER, *Æg. Zeit.*, XXXII, p. 27 et sqq. — Mais c'est M. Sethe qui le premier a cherché à grouper les faits d'une manière systématique. Dans le volume I de son *Verbum*, consacré à la phonétique, il a examiné les différentes métathèses auxquelles chaque consonne pouvait être soumise. Je m'appuie naturellement ici sur les matériaux considérables qu'il a réunis. Toutes les références que j'ajoute aux formes qu'il a citées ont pour but de mieux montrer la fréquence du phénomène sous l'Ancien-Empire et d'écarter absolument l'hypothèse qu'on aurait affaire à de simples erreurs de scribes.

2. On sait que la métathèse et la dissimilation sont en linguistique les phénomènes qui semblent les plus capricieux et les plus difficiles à réduire en lois.

3. ERMAN, *Æg. Gram.* (1894), § 7. Dans la seconde édition (1902), M. Erman semble abandonner cette explication pour les deux exemples cités ici. Cf. §§ 7 et 78.

4. Peu importe en ce moment laquelle des deux directions a dû précéder l'autre (cf. ERMAN, *Æg. Gram.* (1902), § 5) : il y a eu, je crois, des groupements artificiels différents, qui étaient plus spécialement nécessaires dans chacun de ces deux cas.

silhouette générale de l'hiéroglyphe détermina seule l'espace qui lui était réservé dans la ligne, et l'on obtint pratiquement quatre types de signes ramenés à des dimensions fixes.

1° De grands signes *carrés* occupant toute la hauteur de la ligne ou toute sa largeur suivant qu'elle était horizontale ou verticale.

Ex. : , , , . On a et .

2° Des signes *verticaux* occupant toute la hauteur dans une ligne horizontale, mais seulement la moitié[1] de la largeur dans une ligne verticale.

Ex. : , , , . On a , mais .

3° Des signes *horizontaux* occupant toute la largeur dans une ligne verticale, mais seulement la moitié de la hauteur dans une ligne horizontale.

Ex. : , , , , , , , , , . On a , mais .

4° De petits signes *carrés* occupant à peu près un espace égal au quart des grands signes carrés (n° 1).

Ex. : , , , , . On a et .

La même division s'applique également en gros à tous les signes *syllabiques* du système hiéroglyphique[2]. Ces proportions relatives données aux signes (elles sont très peu fixes d'ailleurs) permettaient d'obtenir facilement ce qu'on a appelé « la carrure du groupe », fait bien connu, qui a frappé dès le début des études égyptiennes[3].

Mais, ce progrès une fois réalisé, il arrive encore très souvent que telle ou telle racine est représentée par des signes qui, placés les uns à la suite des autres dans leur ordre naturel, donnent un ensemble désagréable, laissent entre eux des blancs et ne forment pas un groupe carré.

Pour éviter cet inconvénient, on avait recours à différents déplacements de signes que nous allons examiner.

I

Les petits signes carrés, placés après un oiseau, en ligne verticale aussi bien qu'en ligne horizontale, laissent un espace blanc désagréable, surtout quand ils sont suivis eux-mêmes d'un autre signe vertical ou carré, avec lequel ils ne peuvent pas former un groupe.

1. Le , nous le verrons plus loin, a été originellement un petit signe carré appartenant au quatrième de nos groupes, .

2. Je ne sais dans quelle classe ranger : les scribes semblent avoir hésité. Il est bien clair que cette division, donnée sous une forme aussi précise, demeure purement théorique et ne doit être à nos yeux qu'un procédé commode pour nous représenter les faits. Les scribes ne l'ont probablement jamais suivie qu'inconsciemment : elle n'avait rien d'absolu pour eux, et des combinaisons de signes tout à fait différentes se rencontrent constamment. Par exemple : , ou , ou , etc.

3. Cf. Erman, *Æg. Gram.* (1902), § 7.

Par exemple, dans ou bien dans , le laisse à côté de lui un blanc considérable.

D'autre part, entre la tête et les pattes de presque tous les oiseaux, il y a un espace vide : on y loge précisément le petit signe qui doit suivre l'oiseau, et il se trouve ainsi placé avant lui.

Ainsi s'expliquent les orthographes suivantes, dont la plupart sont connues depuis longtemps :

pour dans la terminaison des duels.

pour dans la terminaison des pluriels féminins. La forme est si fréquente dans les textes et était devenue si habituelle aux scribes, qu'on a hésité longtemps sur la véritable lecture du pluriel féminin[1].

Mir., 84, 128 et *passim* = *Mir.*, 126.

= [2].

Mir., 43, 70, 80, 126, 127, 128, 129, etc. = *Pépi II*, 123 et *passim*.

Téti, 323 (Lange) = *Unas*, 510.

Pépi I, 415 = *Mir.*, 595 = *Pépi II*, 1201.

Mir., 660 = *Pépi I*, 671.

[3] *Pépi II*, 841 = *Pépi I*, 167.

Leps., *Denkm.*, II, 44, *b* (2e rangée de la liste d'offrandes) = qui est la forme habituelle = ωϩτ.

(avec un *sic*) *Pépi I*, 361 ; cf. *Pépi I*, 362.

Leps., *Denkm.*, II, 130 (Beni-Hassan). Nom propre. Dans la même planche on a la forme normale : .

Pépi II, 704 = *Mir.*, 250.

Unas, 493 = *Unas*, 587, forme habituelle.

1. Voir encore dans Sethe (*Verbum*, I, § 297) une longue série d'exemples d'un placé devant un ou devant un .

2. Cf. Sethe, *Æg. Zeit.*, XXX, p. 113, où il explique par cette graphie une erreur de lecture très curieuse.

3. Ce mot est donné par M. Max Müller, *Æg. Zeit.*, XXXII, p. 33, comme exemple de groupement purement calligraphique. Mais il cite *Mir.*, 626, où le passage n'est pas clair.

Æg. Zeit., 1874, p. 112 = , forme habituelle[1].

D'une manière générale, *tous les petits signes carrés peuvent se trouver placés avant l'oiseau qui les précèdent.* Dans les exemples cités plus haut, le procédé est parfaitement clair.

J'explique de même la forme , *Ptah-hotep*, I, pl. XXVI[2]. Le sens est discutable[3], mais la lecture ne peut être que *. Nous avons l'hiéroglyphe représentant la racine trilitère *s̓q* : il est suivi seulement des deux dernières radicales qui précisent la lecture du signe, comme dans . Ces deux lettres sont ensuite groupées calligraphiquement.

La question se pose également de savoir si nous n'avons pas la même orthographe dans le mot (*Mir.*, 252 et *passim*) qu'on transcrit habituellement *ḥq̓* (Erman, *Æg. Gram.* (1902), § 35). Le signe représenterait une racine *ḥ̓q*[5], identique à la forme plus récente .

La graphie , Leps., *Denkm.*, II, 121 (Beni-Hassan, XIIe dyn.), n'est pas une preuve absolue : elle est trop tardive. A cette époque, le se rencontre écrit au milieu des mots sans avoir de signification étymologique[6]; de plus on peut toujours supposer qu'il s'agit d'une métathèse réelle du d'abord final, passant au milieu du mot[7]. Il faudrait des doubles formes contemporaines. La variante *Pépi II*, 594 = *Téti*, 62[8], est-elle une preuve suffisante en faveur d'une voyelle finale? Nous ignorons le vocalisme de après chute de . Le copte ϩⲕⲟ est la forme de l'infinitif. Un substantif *ϩⲱⲕⲉ = faim demeure possible anciennement; ce vocalisme expliquerait également bien le tombé; cf. ⲛⲟⲩϥⲉ = . La variante = pour un des dieux de la coudée est trop récente. (Brugsch, *Kalend. Inschr.*, p. 117.) La question est donc à examiner.

II

Un autre groupement de signes reposant sur un principe différent donne lieu à toute une série de métathèses également apparentes.

M. Maspero a remarqué, depuis longtemps, que les deux lettres et subissent

1. Cité par Sethe (*Verbum*, I, § 87), qui ne dit pas s'il s'agit ou non d'une métathèse réelle.
2. Davies, *The Mastaba of Ptah-hotep* (1900).
3. N'est-ce pas un nom de métier en final, formé sur la racine *, dont le sens s'applique assez bien au travail représenté?
4. C'est la lecture adoptée par Max Müller, *Æg. Zeit.*, XXXII, p. 32, puis par Griffith, dans Davies, *Ptah-hotep*, I, p. 10. Il s'agit naturellement d'un nom du crocodile distinct de .
5. M. Max Müller, le premier, a proposé cette lecture, *Æg. Zeit.*, XXXII, p. 31-32. Mais il explique le placé à la fin du mot par son principe des « Nachgesetzte Ergänzungen », dont je remets l'examen à un autre moment.
6. Sethe, *Verbum*, I, § 74.
7. Nous verrons ailleurs dans d'autres racines des difficultés de même ordre.
8. Maspero, *Inscrip. des Pyramides de Saqqarah*, p. 96, note 5.

très facilement la métathèse avec les consonnes voisines[1]. M. Sethe a de nouveau insisté sur ce point[2]. Ce phénomène est surtout fréquent dans les inscriptions de l'Ancien-Empire. On a, par exemple :

, etc.

Il s'agit uniquement ici, nous le verrons, de métathèses qui se reproduisent avec régularité dans le même mot, qui le déforment d'une manière toujours identique et dont les exemples sont extrêmement nombreux. Ce qui nous force à écarter immédiatement l'hypothèse qu'elles pourraient se ramener simplement à des erreurs répétées des scribes, à de pures fautes d'orthographe. Il y a certainement là quelque chose de voulu et de conscient.

Dès lors, deux hypothèses sont possibles : 1° ou bien il s'agit de réelles métathèses phonétiques[3]; 2° ou bien ce sont des groupements de lettres d'origine calligraphique. Je voudrais montrer que cette dernière hypothèse est la vraie.

M. Maspero a déjà fait remarquer[4] que « au moins dans les textes tracés en colonnes, tout signe placé plus bas que la tête de l'oiseau qui l'accompagne est considéré comme étant derrière lui. *sibou* et non *bisou*, *oubnou* et non *bounou*, *out* et non *tou* ».

De même, M. Max Müller a signalé la forme , *Pépi II*, 1192; *Mir.*, 755, 783, etc., qui est pour [5]. Le signe est placé nettement sous le bec de l'oiseau.

Je crois qu'il suffit de généraliser ces observations pour expliquer un très grand nombre de faits restés obscurs jusqu'ici, mais qui, groupés, s'éclairent singulièrement. Nous allons voir que *tout signe vertical syllabique ou alphabétique peut se trouver écrit devant l'oiseau qui le précède naturellement, tout en se lisant après lui.*

Un groupe était désagréable : on plaça le sous le = , absolument de la même façon que l'on a mis sous = ou sous = . Ensuite, quand on a recopié, le signe a repris sa grandeur normale, tout en conservant sa place nouvelle. Du reste, il n'est peut-être pas indispensable de supposer que tous les signes ont commencé par être placé sous le bec de l'oiseau. Ils ont pu être mis directement devant lui, ce qui, dans beaucoup de cas, suffisait à éviter un blanc et à donner un meilleur ensemble[6]. Quoi qu'il en soit de la disposition primitive, le fait matériel est

1. Maspero, *Æg. Zeit.*, 1882, p. 131.
2. Sethe, *Verbum*, I, §§ 253, 277.
3. M. Sethe penche nettement vers cette opinion, *Verbum*, I, §§ 253, 277. Il croit qu'il faut écarter l'hypothès de l'origine calligraphique pour la majorité des exemples qu'il cite. « In den meisten anderen Beispielen kann aber von kalligraphischen Gründen keine Rede sein. »
4. *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, XI, p. 307.
5. *Æg. Zeit.*, XXIX, p. 97, et XXXII, p. 33, note 1.
6. Ceci est une simple question de statistique, mais pour laquelle un élément de vérification indispensable me fait défaut. Il faudrait constamment pouvoir constater sur le monument lui-même quelle est la *grandeur* exacte du signe déplacé et sa *position* précise par rapport à l'oiseau qui le suit. Je néglige forcément ce travail. Dans les Pyramides, les signes semblent avoir repris déjà presque partout leur hauteur normale, mais la disposition des deux lettres côte à côte dans la largeur de la ligne demeure assez fréquente pour bien montrer que la métathèse est en rapport avec la position des signes. Je n'ai fait que très peu de vérifications dans *Unas* : la question est à reprendre.

sûr. C'est parce que le signe est vertical qu'il peut former groupe avec l'oiseau, et c'est ce qui explique la fréquence du phénomène pour les deux lettres [hieroglyph] et [hieroglyph]. Nous allons passer en revue une série d'exemples dans lesquels il me semble clair que la métathèse est purement apparente et due non pas à la nature du son représenté, mais uniquement à la forme du signe qui le représente. Ce qui supprime du même coup un grand nombre de difficultés phonétiques.

1° *Syllabique passant devant* [hieroglyph].

Je commence par les signes *syllabiques*. Avec ceux-ci, il faudrait le plus souvent supposer qu'une consonne passe par-dessus deux autres, si l'on admettait comme réelle la métathèse exprimée par l'écriture.

[hieroglyphs] (nom propre), Leps., *Denkm.*, II, 3, 4, 5 = [hieroglyphs], forme ancienne. Dans le tombeau de ce personnage nous trouvons une seule fois cette dernière orthographe. *Ibid.*, pl. 5.

[hieroglyphs], nom de domaines, Leps., *Denkm.*, II, 76 *b*, 80 *b*.

[hieroglyphs] *Mir.*, 296 = [hieroglyphs] *Pépi I*, 185 = [hieroglyphs] *Pépi II*, 898. Nom d'une divinité.

[hieroglyphs] Leps., *Denkm.*, II, 137 *a*. Nom propre formé avec le nom divin précédent.

C'est M. Spiegelberg qui a reconnu la vraie lecture [hieroglyphs] de ce mot (*Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 27). Il explique le [hieroglyph] initial en rappelant le procédé d'orthographe archaïque qui consiste à faire suivre un signe syllabique de sa lecture alphabétique[1]. Il faut, dans ce cas, supposer que [hieroglyph] a la lecture [hieroglyphs]. Or, les mots qui précèdent sont évidemment des dérivés en [hieroglyph] préfixe de la racine [hieroglyphs][2]. Le signe [hieroglyph] a pour lecture [hieroglyphs] et non [hieroglyphs]. Il est vrai qu'un syllabique semble pouvoir prendre également la lecture de ses dérivés en [hieroglyph][3]. Mais nous n'avons nulle part le signe [hieroglyph] remplaçant [hieroglyphs]. La graphie [hieroglyphs] est simplement comparable à [hieroglyphs], où [hieroglyph] n'a que la valeur [hieroglyphs].

[hieroglyphs] Mariette, *Mastabas*, 141 = [hieroglyphs] *ibid.*, 170, 231.

[hieroglyphs] *Mir.*, 202, 204, 205 et sqq. = [hieroglyphs] *Pépi II*, 673, 674, 675 et sqq. Ce groupement s'est conservé à l'époque classique et a donné lieu à de curieuses méprises.

[hieroglyphs] *Pépi I*, 170; *Unas*, 599 (= [hieroglyphs] *Pépi II*, 964) — pour [hieroglyphs] *Pépi II*, 673.

---

1. Il renvoie à Erman, *Æg. Zeit.*, XXIX, 38.
2. Cf. [hieroglyphs] *Unas*, 421 = [hieroglyphs] *Téti*, 241.
3. Griffith, *A Collect. of Hieroglyphs*, p. 6. Nous retrouverons ce fait plus loin. Il est très possible en lui-même, mais demande confirmation.

(après chute de) *Pépi I*, 167 (= *Mir.*, 322); *Pépi II*, 841, 949, 673 — pour *Pépi II*, 674, 675, 676 et sqq.[1]

Pépi I, 73 (2 fois) — pour *Pépi I*, 72; *Mir.*, 331[2].

(massue) *Téti*, 145. C'est le nom même du signe .

Musée du Caire, sans numéro. (Fond d'une fausse porte qui semble se raccorder avec les deux montants n°s 1386-1387. IIIe ou IVe dynastie.) Nom d'un vase dans une liste d'offrandes (au milieu d'autres vases). Il est évidemment identique au vase (*Pépi I*, 610), qui servait pour les libations. Ici il ne peut être question de métathèse réelle, ni de lecture suivant un syllabique.

(un titre) *Beni-Hassan* (Newberry), II, 44 = *ibid.*, II, 53.

Inscr. d'*Una*, l. 15 = *ibid.*, l. 46. Cette explication supprime toutes les difficultés. Il ne faut nullement corriger en : il s'agit d'un procédé archaïque d'orthographe et non d'une faute.

2° *Avec* , *même procédé.*

= . Déjà vu plus haut. Cf. (sic) *Mir.*, 783, qui provient de la forme [3]. Cf. = , un même nom propre sur la même stèle : Musée du Caire, *Cat. gén.*, n° 1398.

Pépi II, 981 — pour *Pépi I*, 630. a la valeur . Il y avait plusieurs façons d'indiquer cette lecture. Ou bien la première radicale est seule écrite en avant du signe[4] : on a qui, par groupement, devient . Ou bien on écrit la première radicale avant le signe et la dernière après lui, on a ainsi qui devient par déplacement du signe vertical .

Leps., *Denkm.*, II, 37 *b*, 49 *b*; *Pépi I*, 711 = *Pépi II*, 1359, et cf. *Mir.*, 169, 710.

1. Voir la note de M. Maspero sur *Pépi II*, 841, *Inscript. des Pyramides*, p. 403. « Le mot est écrit par le syllabique placé en avant, comme c'est assez souvent le cas à cette époque, , », etc.

2. La lecture du mot a été donnée par Max Müller, *Rec. de Trav.*, IX, p. 25. Il rapproche également cette orthographe de celle des mots où la lecture suit le syllabique. Ce principe d'orthographe demanderait un examen spécial. Je ferai simplement observer pour le moment qu'un grand nombre des exemples cités en sa faveur sont précisément de ceux dans lesquels la place du syllabique en avant du mot peut avoir une origine calligraphique et n'être pas du tout primitive. Voir les autres formes de cette racine dans Sethe, *Verbum*, I, § 482. — *Téti*, 245, est sans doute une simple faute d'orthographe.

3. Max Müller, *Æg. Zeit.*, XXIX, p. 97.

4. C'est là un procédé propre à l'orthographe archaïque. Cf. Erman, *Æg. Gram.* (1902), § 53 A. Les exemples en sont encore assez nombreux dans les Pyramides, *Pépi I*, 641, 642 (4 fois), 651; *Pépi II*, 977; *Téti*, 37, 38; *Mir.*, 610, 611; *Mir.*, 252.

Même explication pour toutes les orthographes bizarres en apparence de la racine [1].

Mir., 435. Cf. devenant .

Téti, 175, 233. Cf. devenant .

Téti, 30, 31, 32, 33, etc. Cf. [2].

Unas, 192. Cf. .

Téti, 342; *Pépi II*, 1193. La forme normale dont celle-ci dérive par groupement est extrêmement rare = *Unas*, 410; *Mir.*, 252[3]. La nouvelle orthographe a eu une fortune étonnante. Elle était, sans doute, beaucoup plus commode, car elle a fait disparaître l'ancienne d'une manière complète. Dans tout le cours de la langue égyptienne, ce mot qui revient perpétuellement est toujours écrit avec le placé derrière . Il n'y a ici aucune métathèse possible, et il devient inutile de recourir à l'hypothèse d'une orthographe archaïque consistant à placer derrière un signe la première lettre de la racine qu'il représente[4]. *Pépi I*, 272, et *Unas*, 546, s'expliquent comme .

. Nom propre. Petrie, *Medum*, pl. XXIV et XXVI. Le doit être ici la première lettre de la racine * *whm* (ce qui est intéressant pour la lecture du signe sur lequel nous avons peu de renseignements directs). On ne peut supposer un final, car le mot doit être à l'état construit (vocalisé *wĕhm-kŏ*; ou quelque chose d'analogue; cf. les noms propres de même formation).

Mir., 113; *Pépi I*, 84 = *Mir.*, 720 (même formule).

Pépi I, 602.

Rec. de Trav., XVII, p. 131, l. 13.

Dans ces trois derniers exemples, l'ensemble des faits est un peu différent. On a une racine trilitère écrite avec un syllabique pour les deux premières radicales et un signe alphabétique pour la troisième. Seule, la première lettre du syllabique est exprimée devant lui, *, il y a eu ensuite déplacement calligraphique.

---

1. Cf. Erman, *Æg. Zeit.*, XXIX, p. 38.

2. Les orthographes avec groupement des signes ont complètement supplanté dans ces trois cas les formes qui les ont précédés normalement, du moins je n'ai aucun exemple à citer de ces dernières : mais nous devons nous attendre à les retrouver. On a aussi très régulièrement *Mir.*, 111 et *passim*.

3. La racine est *wḏi* = وصى. Elle est devenue bilitère de très bonne heure : *Pépi I*, 279; Sethe, *Verbum*, I, § 367.

4. Erman, *Æg. Gram.* (1902), § 54. Il n'y a jamais eu peut-être de procédé d'orthographe semblable. Tous les exemples cités par M. Erman s'expliquent mieux autrement. Pour , voir plus haut. est à lire . Voir Lacau, *Rec. de Trav.*, XXIV, p. 93. doit dater d'une époque où le final était devenu . Pour et , voir plus haut.

Unas, 293, 470, etc. = *Pépi II*, 886. Voir plus bas, p. 153. Dans ce mot, le syllabique est toujours placé verticalement, justement parce qu'il forme à l'origine un ensemble avec le qui le suit. Plus tard il est placé aussi horizontalement : *Todt.* (Lepsius), ch. xv, l. 20.

Nous allons voir maintenant le même procédé de groupement appliqué aux signes *alphabétiques* verticaux. , , , peuvent passer devant l'oiseau qui les précède ordinairement.

placé devant l'oiseau qui le précède.

J'explique ainsi plusieurs mots très importants et tout à fait énigmatiques.

1. Le mot , pronom régime de la première personne du singulier, se présente sous la forme dans tout un groupe de chapitres faisant partie de la pyramide de Pépi I (l. 234-389). Ces textes étaient rédigés à la première personne : on a ensuite récrit en surcharge le pronom de la troisième, qu'on a enfin remplacé par le cartouche. Il en est résulté une série de confusions qu'on peut débrouiller clairement dans la très précieuse reproduction autographique de ces passages, donnée par MM. de Bissing et Borchardt[1]. On verra que le pronom régime de la première personne était partout écrit . Les exemples sont très nombreux[2] : il est donc tout à fait impossible de les considérer comme des distractions répétées du scribe.

Or, dans les Pyramides même (*Pépi I*, 515) et à toutes les époques de la langue égyptienne le pronom dont il s'agit est toujours écrit . D'autre part, on ne peut soupçonner ici aucun fait grammatical qui explique phonétiquement la coexistence de deux formes du pronom : il s'agit partout d'un même régime. Faut-il donc admettre que nous soyons en présence de la forme primitive du pronom qui ne serait devenu que plus tard à la suite d'une métathèse réelle[3]? La question est très importante au point de vue de l'origine du pronom égyptien comparée à celle des pronoms sémitiques.

Nous avons tout simplement une métathèse apparente, due au groupement calligraphique de placé devant . C'est une orthographe archaïque, conservée par un scribe qui copiait sans doute un très vieil exemplaire[4] : mais c'est seulement l'arrangement des signes qui varie, le mot lui-même reste identique. Ainsi, dès l'époque la plus ancienne à laquelle nous puissions remonter, le pronom régime de la première personne était déjà .

1. *Æg. Zeit.*, XXXVII, p. 103.

2. *Pépi I*, 257, 259, 274, 275, 279 (2 fois), 280, 289, 290, 296 (2 fois), 303, 313, 354, 355.

3. Sethe, *Verbum*, I, § 144 (1). — Schack-Schackenburg, *Ægyptologische Studien; Fünftes Heft*, p. 104. Il cite les deux formes à côté l'une de l'autre sans se prononcer.

4. Tous les exemples proviennent de textes gravés à la suite les uns des autres dans une même partie de la Pyramide (le couloir des herses), probablement par un même ouvrier. — Peut-être tous les textes religieux analogues étaient-ils rédigés primitivement à la première personne : c'était en effet le mort lui-même qui récitait la formule. L'emploi de la première personne serait une preuve d'antiquité relative. — Dans les Pyramides, il y a très peu de chapitres rédigés ainsi à la première personne, c'est ce qui explique la rareté du pronom sous sa forme normale.

2. Le verbe (*Pépi II*, 168)[1] se présente également dans les Pyramides sous la forme *Pépi II*, 811, 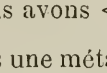 *Mir.*, 339 = *Pépi II*, 865. Au Moyen-Empire, nous avons 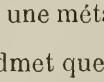 . Est-ce que 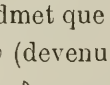 est l'état ancien de la racine, et avons-nous une métathèse réelle, 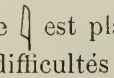 devenant 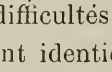 au Moyen-Empire? M. Sethe admet que ce verbe possède deux formes parallèles, 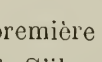 = *rwj* et 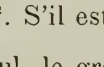 = *rw̌w* (devenu 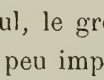 par métathèse).

L'hypothèse que 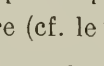 est placé devant 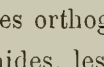 simplement dans un but calligraphique, supprime toutes les difficultés :

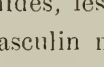 devient identique à 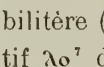 . Il s'agit d'un seul et même verbe à IIIe faible. Dans la première orthographe, le 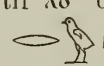 n'est pas écrit, ce qui est constant dans les racines à 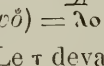 final[2]. S'il est écrit dans la seconde, c'est uniquement parce qu'il fait groupe avec 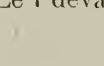 : seul, le groupement l'a préservé dans l'écriture[3] (peut-être en fait était-il déjà tombé, peu importe pour le moment). Au Moyen-Empire, ce 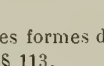 final est rétabli dans l'écriture (cf. le pronom 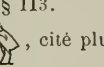 au Moyen et au Nouvel-Empire, réapparaissant à la place des orthographes 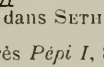 ou 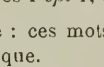 propres à l'Ancien-Empire[4]).

Dans les Pyramides, les formes des deux verbes coïncident dans tous leurs emplois[5]. L'infinitif masculin ne se rencontre pas encore à cette époque. Plus tard le radical a dû devenir bilitère (cf. Sethe, *Verbum*, I, § 395)[6].

Quant à l'infinitif ⲗⲟ[7] du copte, ne peut-on l'expliquer comme un factitif en *d* formé sur la racine 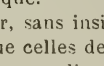 , alors qu'elle avait perdu son 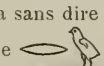 final = *ⲣⲱⲟⲩ? On aurait *ⲧⲗⲟⲩⲟ (= *dlw̌ŏ*) = ⲗⲟ. Le ⲟⲩ (*w*) tombe[8] : il n'y en a aucun exemple en copte dans cette position. Le ⲧ devant ⲗ ne subsiste pas dans les mots proprement égyptiens[9].

---

1. Voir toutes les autres formes de ce verbe dans Sethe, *Verbum*, I, § 397 (8).
2. Sethe, *Verbum*, I, § 113.
3. De même pour 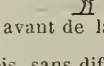 , cité plus haut, en face de la forme 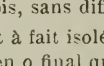 , très fréquente sous l'Ancien-Empire.
4. Voir des exemples dans Sethe, *Verbum*, II, §§ 34-36.
5. Par exemple, d'après *Pépi I*, 811, cf. à *Téti*, 386, 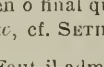 et 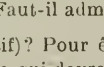 doivent être deux formes d'un même verbe : ces mots sont employés dans deux formules analogues, où le sens est précisé par un parallélisme identique.
6. On peut remarquer, sans insister, que, dans tout le groupe sémitique, les racines de la forme ʾ+ו+1 sont très fréquentes, et que celles de la forme ו+ʾ+1 sont tous tout à fait rares ou même inconnues. C'est une simple constatation : il va sans dire qu'on ne peut en tirer un argument ni même une présomption en faveur de l'antériorité d'une forme 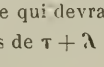 . Il est clair qu'il faut d'abord reconnaître quel est l'état le plus ancien d'une racine en égyptien avant de la comparer utilement au sémitique. La forme *rwj* une fois reconnue, on peut la rapprocher, je crois, sans difficulté de لوى.
7. Cet infinitif est tout à fait isolé, et sans explication en copte. Cf. Sethe, *Verbum*, II, § 661; cf. I, § 159 (*b*). Ce serait le seul infinitif en o final qui ne fût pas un factitif en *d* ou un intransitif avec chute de la finale 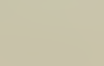 .
8. Pour la chute de *w*, cf. Sethe, *Verbum*, I, § 159 (*b*). Ou peut-être encore : ⲟⲟ : ⲧϩⲟ, formé sur ϩⲟⲟⲩ, Sethe, *Verbum*, II, 209. Faut-il admettre la correction de Sethe, *Verbum*, II, p. 466, ⲟⲟ : ⲧϩⲟ = (à cause du sens intransitif)? Pour être sûr que c'est bien un verbe intransitif (comme ϩⲕⲟ), il faudrait connaître la forme qualitative qui devrait être ici *ⲧⲟϩⲉⲣ (comme ϩⲟⲕⲉⲣ).
9. Les seuls exemples de ⲧ + ⲗ sont les suivants : ⲧⲗⲟⲙ : ⲟⲗⲟⲙ qui est emprunté = تلم, תלם. — ⲟⲗⲏ

La métathèse *i̯* + *u̯* devenant *u̯* + *i̯* se trouve supprimée.

3. *Unas*, 66 = *Pépi II*, 326 — *Téti*, 374; *Téti*, 376.

4. = . Ces deux orthographes se trouvent sur le même monument, pour désigner un même produit (le déterminatif est un vase), dans une liste d'offrandes qui est répétée sur chaque montant latéral d'une fausse porte (MAR., *Mast.*, p. 75[1]). Les signes sont ainsi disposés : et

placé devant l'oiseau qui le précède. Se rappeler que était à l'origine un petit signe .

1. *Mir.*, 65, 67, 126, 130 et *passim* = *Téti*, 288, 290. Déjà vu.

2. *Mir.*, 55; *Téti*, 241 = *Unas*, 421. Déjà vu.

3. *Unas*, 566 (2 fois) = *Pépi I*, 372; *Pépi I*, 451, 477; *Mir.*, 176 et *passim*. L'équivalent sémitique montre le à l'intérieur : ذَأَبَ.

4. Louvre, C 3, 5; GOLÉN., *Hamm.*, 12, 6 = [2].

placé devant l'oiseau qui le précède.

1. LEPS., *Denkm.*, II, pl. 3; *Unas*, 427; MAR., *Mast.*, 349 = *Téti*, 244. La première forme est de beaucoup la plus fréquente dans l'Ancien-Empire, ensuite elle disparaît. Copte ⲉⲓⲱϩⲉ : ⲓⲟϩⲓ. Le a toujours été à l'initiale. Le mot a été souvent cité sans explication satisfaisante.

(boh.) (*stillare*) appartient à cette classe de verbes vocalisés en ⲏ, qui semblent tous empruntés (SETHE, *Verbum*, § 663). Cf. l'arabe طَلَّ (?). Pour ⲧⲗⲏ (sah.), dans ⲏⲣⲡ ⲏⲧⲗⲏ, cf. l'arabe طَلَا — ⲧⲗⲱ, un seul exemple : ZOEGA, 443, en note. C'est une faute presque certaine : le texte porte ϩⲡⲟⲩⲧⲗⲱ ϭⲉ (*sic*, etc., en parallélisme avec ⲧⲱⲣⲧⲣ : *gradus scalæ;* il faut corriger ce mot inconnu en ϭⲗⲟⲟϭⲉ : *scala* — ⲧⲗⲟⲕⲗⲉⲕ *evellere*?), un seul exemple peu sûr dans PEYRON : le contexte qu'il cite demanderait plutôt *ϩⲗⲟⲕⲗⲉⲕ, cf. le sens de la racine ϩⲱⲗⲕ.

1. Mastaba de , Musée du Caire. *Catalogue général* (BORCHARDT), n° 1385. IIIe ou IVe dynastie.

2. Je laisse de côté, pour le moment, toute une série de métathèses de = , qui ne se rattachent pas, il me semble, à la même orthographe. Ex. : = le déterminatif est l'homme qui joue de la flûte), et , etc. Le donne lieu à des phénomènes spéciaux. Il faudra déterminer l'état premier de la racine et expliquer ensuite la double forme. Voir ces mots dans SETHE, *Verbum*, I, § 87.

2. *Mir.*, 331 = *Pépi II*, 850.

3. Leps., *Denkm.*, II, 63, 76, 104 *b*, et *Pépi I*, 609 = lier. Cf. *Pépi II*, 766 (verbe avec le même déterminatif)[1].

4. Mar., *Mast.*, 350 = Mar., *Mast.*, 346 = ⲟⲩⲱϩⲉ : ⲟⲩⲟϩⲓ.

5. *Mir.*, 198 = *Téti*, 141; *Unas*, 295.

6. Leps., *Zeichn.*, 370 = Düm., *Result.*, I, 8; *Unas*, 43.

7. Petrie, *Medum*, pl. XIII; Mar., *Mast.*, 79[2] (même liste de vases qu'à Medum); Leps., *Denkm.*, II, 28 = *Unas*, 513 = *Téti*, 326.

8. *Tombeau de Mera*, Daressy, *Mém. Instit. Égypt.*, p. 540 (un nom propre) = *ibid.*, p. 567.

9. *Téti*, 227, *Unas*, 492; Musée du Caire, *Cat. gén.*, n° 1776[3] = , forme habituelle.

10. Petrie, *Medum*, pl. XIII, un vase (?) rond = , un jeu (?), rond, Leps., *Denkm.*, II, pl. 61. — Ces deux objets sont probablement identiques.

placé devant l'oiseau qui le précède.

Sur la fréquence de cette métathèse apparente, voir plus haut, p. 142. J'explique ainsi[4] :

1. *Unas*, 1 = *Unas*, 347. Dans tout le reste de la langue, = ⲙⲟⲥⲉ : ⲙⲟⲥϯ. Sur le monument, la disposition est la suivante :

et

2. *Pépi I*, 375; *Unas*, 408, — au lieu de , forme habituelle. L'orthographe *Pépi II*, 179, 291-292, 300; *Téti*, 363, ne prouve rien pour la place primitive du . Le peut être défectif au milieu du mot comme à la fin. Au contraire, *Pépi I*, 169, ne s'explique que si le est final.

3. *Unas*, 91 (Lange), 141, etc. = Mar., *Mast.*, 167, 170 = , très fréquent à la même place dans la liste d'offrandes.

---

1. Ceci supprime au moins une des difficultés que présente tout l'ensemble des racines analogues. Cf. Max Müller, *Æg. Zeit.*, XXXII, p. 34.

2. Musée du Caire. *Catalogue général*, n° 1385. — Le vase qui sert de déterminatif a une petite anse à droite.

3. Fragment de peinture sur stuc provenant de Dachour. Ancien-Empire.

4. Pour tous les exemples qui suivent, voir Sethe, *Verbum*, I, § 277.

4. *Unas*, 219; *Mir.*, 496 = *Pépi I*, 262 et *passim*. Un des quatre génies funéraires. Dans *Mir.*, 663, , nous avons les deux formes côte à côte. On a employé la nouvelle orthographe sans oser supprimer l'ancienne que l'on ne comprenait plus. C'est exactement ce qui s'est produit dans les textes religieux postérieurs où les variantes sont introduites par la forme . On respectait toujours la leçon ancienne en cas de doute[1].

5. *Unas*, 65; Masp., *Trois années de Fouilles*, p. 206, case 11; Mar., *Mast.*, 216, 231, 244, — au lieu de Mar., *Mast.*, 167, 170.

Ces deux formes sont contemporaines. La première est de beaucoup la plus fréquente. C'est le nom du fard noir : nous en avons des exemples sans fin dans les listes d'offrandes. Sous l'Ancien-Empire, nous ne rencontrons presque jamais que ces deux orthographes[2]. Plus tard, nous trouvons une troisième forme ainsi écrite :

Hor-hotep, l. 609;

Masp., *Trois années de Fouilles*, p. 215, 218, 222, 233;

Leps., *Denkm.*, II, 131 (Beni-Hassan).

Ces trois formes désignent sans doute possible une même offrande, dont la place dans la liste est fixée d'une manière précise et rituelle. Doit-on admettre qu'il y a eu changement dans le nom de ce produit? Nullement. Dans les trois cas, nous avons affaire à un même mot qui s'est toujours lu . Voici comment :

représente la graphie calligraphique de d'après le principe de groupement que nous examinons en ce moment, et n'est pas autre chose qu'une orthographe avec défectif de [3]. Ces deux remarques suppriment, je crois, toutes les difficultés. Dès l'Ancien-Empire, nous avons pour le nom du fard noir[4] la forme Leps., *Denkm.*, II, pl. 37, l. 17 (IVe dynastie).

L'étymologie de ce mot, donnée depuis longtemps par Ebers, montre bien qu'il y a un à l'initiale : c'est un substantif en préfixe, formé sur la racine (cf. *Pépi II*, 324; Sethe, *Verbum*, I, § 305)[5]. L'orthographe date d'une

1. Sethe, *Verbum*, I, § 277 (3), compare ce fait à la conservation d'une lettre ancienne dans un mot après que cette lettre a changé de son : devenant Sethe, *Verbum*, I, 216. Nous avons affaire ici à une préoccupation un peu différente. Dans mon hypothèse il n'y a pas eu changement de son. Il s'agit d'un même mot sous une double graphie, dont l'une est archaïque.

2. Erman (*Æg. Gram.* (1902), § 78) cite = . Je ne connais pas d'exemple de cette seconde forme. En tout cas, dans l'Ancien-Empire, elle n'apparaît pas encore.

3. Cf. = *sḫmt*. Ce phénomène du défectif est, lui aussi, un simple procédé calligraphique.

4. Le mot est précédé du nom du fard vert, , ce qui supprime toute hésitation.

5. L'*iod* final n'est pas absolument sûr. Dans *Pépi II*, 324, peut représenter final + , pronom de la première personne. Cf. à côté *Pépi II*, 323 = . C'est un factitif en d'une racine * (cf. دمى) ou * (cf. دم).

époque (XIIe dyn.) où un primitif pouvait être représenté par un , cette dernière lettre ayant pris dans un très grand nombre de cas la valeur . Cf. SETHE, *Verbum*, I, § 305. Enfin, c'est, je crois, ce mot qui a donné le copte ⲥⲧⲏⲙ : ⲉⲥⲑⲏⲙ (avec un léger changement de sens). Le initial a dû tomber, parce qu'il était placé devant deux consonnes = *mśdémĕt*[1]. Quant au ⲑ, qui fait difficulté en boheïrique (cf. SETHE, *Verbum*, I, § 303 : dans ce dialecte, seul le devient ⲑ devant voyelle accentuée), il peut s'expliquer en admettant que le mot a été réemprunté au grec (à quelle époque?). On avait dans cette langue la forme στίμμι, dans laquelle le τ sonnait comme [2].

6. *Unas*, 220, 292, 470, 595, etc.[3] = *Mir.*, 263, 274, 276, etc., désigne une des deux barques du soleil, en parallélisme constant avec *Unas*, 293, 470, etc. = *Mir.*, 246, 262, etc. Sethe a fort bien remarqué que ces deux mots devaient être des substantifs en préfixe. Cette hypothèse nous donne une étymologie très satisfaisante.

En effet, (*Téti*, 222, 223, etc.), le nom de la barque du soleil levant est formé sur la racine connue (*Mir.*, 253), dont le sens est à préciser, mais qui se rapporte d'une manière certaine à la lumière du matin et à l'orient[4]. est à lire : il se trouve placé ici devant uniquement par groupement[5]. Cf. *Mir.*, 256.

Pour = , le nom de la barque du soleil couchant, une variante très importante de Hor-hotep[6] qui n'a pas encore été relevée, nous donnera l'étymologie. A la ligne 399 de l'édition, l'original présente pour ce mot l'orthographe suivante, dont je donne ici le fac-similé, fig. 1.

Il faut transcrire [7]. Nous avons un substantif en préfixe, formé sur une racine ou (— et étant confondus à cette époque, XIIe dyn.). Or, il existe une racine , rare et de sens

FIG. 1.

1. Quand il précède une seule consonne, il prend un ⲉ de soutien, cf. ⲉⲙⲥⲟⲟϩ. Il n'y a en copte aucun exemple de ⲙ devant deux consonnes de suite.

2. L'absence de la finale du féminin serait également beaucoup plus claire dans cette hypothèse.

3. Cette orthographe est de beaucoup la plus fréquente (comme plus haut en face de), et cela s'explique fort bien, puisque précisément elle représente une combinaison plus agréable à l'œil.

4. Cf. le dieu (*Téti*, 146), dont on dit souvent : (*ibid.*).

5. Cf. plus haut, p. 147. Nous avons une orthographe identique à . LEPSIUS, *Denkm.*, II, 73, 74.

6. MASPERO, *Trois années de Fouilles : Mémoires de la Mission française au Caire*. I, fasc. II, p. 161.

7. Le contexte indique bien qu'il s'agit de la barque du soleil : . Cf. le même passage dans *Téti*, 344. a-t-il originellement la valeur ou (cf. = ⲥⲓⲕⲉ)? Sans doute, ici, sa présence indique seulement que le était tombé devant . Dans les Pyramides, jamais n'apparaît dans le mot .

peu clair, mais qui désigne une action de la lumière et paraît se rapporter plus spécialement à la lumière du soir, au crépuscule[1].

Nous avons ainsi pour les deux barques des noms tout à fait en rapport avec leur rôle respectif dans la course du soleil.

Ces noms sont de la forme et , et jamais ils n'ont présenté de métathèse réelle. et sont placés devant par simple groupement.

L'hypothèse d'une double forme pour ces deux mots avec et sans initial ne me semble pas fondée[2]. Il n'y a dans les Pyramides qu'un seul exemple de l'orthographe *Mir.*, 294 (pas de correction dans Lange)[3]. Ce doit être simplement un oublié (faute d'orthographe). De même pour la forme *Mir.*, 657, où le texte porte : (= *Pépi I*, 670). Il devait y avoir ; un des deux a été oublié. On n'en peut pas conclure non plus que le était déjà tombé à cette époque. Mais plus tard il disparaît et l'on a constamment l'orthographe ; la chute doit sans doute être réelle. On avait probablement une vocalisation : *mšĕnktĕjet*. Un *m* devant un *š* suivi de voyelle non accentuée devait tomber[4].

---

1. Cette racine demanderait une étude spéciale. Il faut naturellement la distinguer immédiatement du mot bien connu , qui est dû à une mauvaise transcription de l'hiératique . Remarquons que la décomposition de en hiératique donne et non . L'erreur a pu d'ailleurs être facilitée par l'existence de cette seconde racine. Pour cette dernière, voir *Unas*, 223 et sqq. Cf. le même texte dans le sarcophage de (XIe dyn.), Musée du Caire, *Catal. général*, 28026. Le texte a été publié par Daressy, *Rec. de Trav.*, XIV, p. 166-168. Il faut supprimer la note 3. L'original que j'ai vérifié porte partout . Cf. *Rec. de Trav.*, VIII, p. 164. De même, *Unas*, 292 = *Hor-hotep*, 163, 164 : . Cf. la phrase citée par Brugsch dans son *Dict.*, p. 379 : , où le parallélisme des termes est identique. Remarquons que cette racine donnerait une excellente étymologie du mot bien connu, (*Pépi I*, 155) = « les astres qui ne *s'obscurcissent* pas ».

2. Sethe, *Verbum*, I, § 277, et Griffith, *A Collection of Hieroglyphs*, p. 31 : « in the neighbourhood of *s* on *š* seems curiously negligeable; cf. *šmkt't* spelt with *šk*. » Par doublets, on ne peut entendre que des formes contemporaines, or il s'agit ici de formes successives, on doit donc plutôt soupçonner un changement phonétique postérieur.

3. Voici toutes les formes que présentent ces deux mots dans les Pyramides : *Unas*, 220, 292, 470, 595, 606; *Téti*, 221, 222, 344; *Pépi I*, 177 (2 fois), 382, 570, 627, 670, 681; *Mirinrî*, 259; *Pépi II*, 763, 886, 889, 890, 1272. — *Mirinrî*, 263, 274, 276, 657; *Pépi II*, 887. — *Unas*, 293, 470, 595, 605; *Pépi I*, 177, 178, 179, 184, 405, 570 (Lange), 681; *Mirinrî*, 579; *Pépi II*, 763, 886, 889, 890, 897, 1185, 1272. — *Pépi I*, 670 (sans correction dans Lange). — *Pépi II*, 886; *Mirinrî*, 658. — *Mirinrî*, 256, 262, 273, 275. — *Téti*, 222, 223, 344. — *Téti*, 293. — *Mirinrî*, 294.

4. Cf. plus haut, = στίμμι, où les conditions de cette chute sont un peu différentes. Est-

L'orthographe tardive ne prouve pas qu'il y ait ici métathèse du . Quand eût pris la valeur , on remplaça ce dernier par le signe nouveau. On conserva le même ordre dans les lettres, tout en changeant la forme qui seule justifiait à l'origine cet ordre anormal. C'est ainsi qu'on a l'orthographe, (Fêtes d'Osiris, col. 122, *Rec. de Trav.*, V, p. 90), dans laquelle les deux n'indiquent nullement une troisième radicale redoublée, mais sont une transcription des deux anciens. Or, ces deux résultent d'une confusion dans l'hiératique, ainsi que M. Maspero l'a montré depuis longtemps. = *nm* a donné , le signe ressemblant à en hiératique.

7. *Pépi I*, 163; *Pépi II*, 855; *Mir.*, 325, est pour *Pépi II*, 854; *Mir.*, 325, forme habituelle. Le factitif montre que le était à l'initiale, car il tombe régulièrement après dans cette formation (Sethe, *Verbum*, I, § 178). Un factitif d'une racine aurait conservé le à la médiale. En copte ⲟⲩⲱϣϫ.

8. Leps., *Zeichn.*, 369, est pour Leps., *Denkm.*, II, 49, *b*, forme habituelle. Copte ⲟⲩⲉⲓⲥⲉ. Cf. وسى.

9. *Pépi I*, 164; Mar., *Mast.*, 70; Petrie, *Medum*, pl. XVI, XX, XXI; Saint-Pétersbourg, sarcoph. nos 766 et 767[1] = *Pépi I*, 290, 861 (328).

La forme (sic) *Pépi*, 569, me semble bien montrer qu'il ne peut s'agir d'une métathèse de passant par-dessus les deux consonnes et . On avait la graphie normale , et le a été placé ensuite sous l'oiseau.

III

Tout signe horizontal qui se trouve entre deux signes verticaux peut se placer sous ces deux derniers. On évite ainsi un blanc considérable[2]. Ce fait a été observé depuis longtemps.

Téti, 249; *Unas*, 520; *Pépi I*, 331, peut donner *Téti*, 329; *Mir.*, 102, 634, ces variantes se rencontrent à la même époque, au singulier comme au pluriel, et sans qu'on puisse remarquer qu'elles correspondent à aucune modification grammaticale.

---

ce que représente une lecture ? Et le signe a-t-il jamais pris cette dernière valeur, cf. plus haut, p. 144, note 3? Le fait aurait besoin d'être confirmé. — Il faudrait étudier toutes les orthographes récentes de ce mot pour voir si le est réellement tombé.

1. Golénischeff, *Inventaire de la Collection de l'Ermitage* — XXVIe dyn. L'orthographe de ces deux noms propres est un archaïsme. C'est un bel exemple de la minutie avec laquelle on copia l'Ancien-Empire sous les Saïtes. On s'appliqua à reproduire les textes anciens jusque dans la forme donnée aux signes et dans la disposition des groupes. Les textes de la XXVIe dynastie peuvent ainsi nous restituer des particularités spéciales aux plus anciennes époques. Il faudrait les examiner à ce point de vue.

2. Cette modification est surtout utile dans les lignes horizontales. Quand les textes étaient ensuite transcrits à nouveau, on conservait l'ordre nouveau des signes, tout en changeant leur place = . C'est ce que font d'ailleurs couramment les éditeurs modernes.

Beni-Hassan (Newberry), II, pl. VII (dernier registre à droite en bas) = *Todt.*, titre du chap. XVII.

donne Mar., *Mast.*, 298, 342, 301 (3 fois) = ⲁⲙⲣⲏϩⲉ : ⲙⲃ̀ⲣⲉϩⲓ. Il faut se rappeler que, à l'origine, le signe est vertical = . Cf. Petrie, *Royal Tombs*, frontispice, stèle de . Cette forme est encore très fréquente pendant tout l'Ancien-Empire. Tant qu'elle a existé, le groupement [1] était meilleur que . Quand le signe est devenu horizontal, on a eu un nouveau groupement = [2], qui, d'ailleurs, a seul subsisté.

donne *Rec.*, XI, 84, 5 (Moyen-Empire), et Mar., *Mast.*, 160. Dans les Pyramides, on ne trouve jamais cette racine écrite (cf. l'*Index* de Schack-Schackenburg). Cela n'a rien de surprenant si l'on se rappelle que le signe était à l'origine un petit signe carré, et non un signe vertical[3]. On a donc eu, d'abord, le groupement , dans lequel il n'y avait nul besoin de déplacement. Cf. *Pépi I*, 646; *Pépi II*, 966.

IV

La déformation apparente d'un mot peut aller beaucoup plus loin. La dernière consonne semble quelquefois passer par-dessus les deux premières : en face de . Le fait s'explique ainsi :

1° Dans . nous avons un signe horizontal entre deux signes verticaux : on peut donc le placer sous ces deux derniers (cf. plus haut, =). Nous avons ainsi devenant * .

2° Les deux signes et , ainsi mis en contact, donnent un groupement défectueux susceptible d'être modifié. On place le signe mince devant l'oiseau qui le précède (cf. =), et * devient .

Les deux procédés de groupement calligraphique étudiés plus haut se trouvent ainsi employés successivement dans le même mot[4]. Cette constatation nous permet de supprimer plusieurs métathèses très étranges tout à fait inexplicables phonétiquement.

1. [5] = [6]. Ces deux formes sont contemporaines et presque aussi fréquentes l'une que l'autre; nous en avons des exemples sans nombre dans les listes d'offrandes. Elles représentent un même mot, dont la lecture a toujours

1. Cf. aussi , Lepsius, *Denkm.*, II, 3, 4.
2. Ce qui supprime la difficulté soulevée par Sethe, *Verbum*, I, § 253.
3. Griffith, *A Collection of Hieroglyphs*, p. 12.
4. Ces deux modifications, théoriquement successives, ont dû se produire en fait presque au même moment et très anciennement. En tout cas, je n'ai pas rencontré un seul exemple du stade intermédiaire, * .
5. Mariette, *Mastabas*, 257 et *passim*.
6. Mariette, *Mastabas*, 273; Lepsius, *Ælt. Texte*, pl. 40, 41, etc. Cf. Sethe, *Verbum*, I, 253 (10).

été . L'état ancien de la racine est assuré par la comparaison avec « lune », qui est un dérivé certain de la même racine. Le déterminatif dans les deux mots montre qu'il s'agit d'un objet en forme de croissant : « le croissant de la lune » et « un fruit en forme de croissant = la caroube[1] ». Cf. en sémitique ורח, « lune »[2].

2. Düm., *Res.*, 13; Leps., *Denkm.*, II, 44[3] = *Téti*, 331 et *passim*. Cette métathèse a été signalée par Max Müller[4] sans explication.

Nous avons très certainement le groupement = * = . Les deux orthographes sont également contemporaines, et rien n'expliquerait une métathèse réelle.

3. (Louvre, A. 106) semble bien représenter, comme le croit Sethe[5], la forme χάμψαι (Hérodote, II, 69), dans laquelle la métathèse est réelle. Et pourtant il n'en est rien. Nous allons voir que la question est beaucoup plus compliquée qu'elle ne paraît.

En effet, au masculin, nous avons la même métathèse.

[6] Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. X, 4-5, et Griffith, *ibid.*, p. 40.

[7] Sarcophage d'Amamu, pl. XXVII, ligne 4 (XIIe dynastie).

Linteau de fausse porte au nom de , appartenant à M. de Bissing (déposé à la Glyptothèque de Munich). Ancien-Empire.

Saqqarah, mastaba de , VIe dynastie (découvert par M. Loret), paroi de gauche en entrant.

Faut-il admettre que soit la forme ancienne[8], devenue plus tard

1. Loret, *Rec. de Trav.*, XV, p. 122-124.

2. Cette même racine n'a laissé en sémitique qu'un seul dérivé, le mot « lune ». Les différentes langues de cette famille nous font remonter à une forme *wrḫ*. En héb. יָרֵחַ (*jarḫ*), en syr. ܝܪܚܐ (le *w* initial devient *j* dans ces deux langues), en assyrien *arḫu* (le *w* devient ʾ), en éthiopien ወርኅ (*wärḫ*); cf. Zimmern, *Verg. Gram. der Semit. Sprachen*, § 12, *b*. Ce mot désigne évidemment la lune considérée comme « un croissant », par opposition à شهر, cf. סהר qui désigne la lune considérée comme « un disque ».

3. Musée du Caire. Fausse porte de ; *Catal. général*, n° 1485, ; *ibid.*, n° 1491, .

4. *Æg. Zeit.*, XXXII, 34.

5. Sethe, *Verbum*, I, § 253 (10).

6. Cette orthographe présente une particularité spéciale. Le signe se trouve réintroduit dans l'ensemble des signes qui représentent sa lecture après que ceux-ci ont été groupés d'une manière calligraphique. C'est en effet un signe horizontal qui cadre bien avec le . Nous avons la même combinaison dans , *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 246, l. 292 du tombeau. Ce dernier exemple est un archaïsme saïte.

7. Le scribe a conservé l'ordre ancien des signes qui n'a plus de raison d'être ici, puisque n'est pas à côté de . On respectait l'orthographe ancienne sans en comprendre probablement la raison d'être. Cf. plus haut, la double forme et .

8. Il est extrêmement intéressant de rencontrer pareille habitude graphique déjà en usage sous la Ire dy-

= ⲙⲥⲁϩ (sah.-boh.)? Je crois que, dans tous ces exemples, la métathèse est uniquement apparente et due à un groupement.

Le pluriel énigmatique ⲉⲙⲥⲟⲟϩ[1] (sah.), dont je ne connais pas de tentative d'explication, me semble fournir une indication sur l'état premier du mot. Il ne peut s'agir d'un trilitère ordinaire *msḥ*. Le contraste entre ⲙⲥⲁϩ, pl. ⲉⲙⲥⲟⲟϩ, et ⲥⲛⲁϩ, pl. ⲥⲛⲁⲩϩ, dénonce une formation différente. Le redoublement de l'ⲟ ne peut provenir, il me semble, que de la chute d'une radicale faible ꜣ ou *i*. Dès lors, nous avons un quadrilitère, ce qui rend très probable une dérivation par 𓅱 préfixe sur une racine trilitère à troisième radicale faible. Voici l'ensemble des faits :

Au singulier, nous avons : 𓅱 𓂋 𓎛 𓈖 = ⲙⲥⲁϩ (sah.-boh.) qui est pour *ⲙⲥⲟϩ : l'ⲟ devient ⲁ devant ϩ[2]. Cet ⲟ est primitif, puisqu'il reparaît au pluriel. Le vocalisme du singulier *ⲙⲥⲟϩ est identique à celui que nous rencontrons dans ϩⲟⲩ = 𓎛 𓅱 𓅓, ϣⲟϣ, ⲟⲩⲟⲭ, ⲟⲭ, etc. Dans ces mots, la troisième radicale faible tombe sans laisser de traces. Nous avons de même ici *ⲙⲥⲟϩ = *msŏḥ*ꜣ.

Au pluriel la chute pure et simple de la troisième radicale est entravée par la finale 𓅱, et cette troisième radicale provoque le redoublement de la voyelle *ŏ* dans la syllabe précédente : ⲉⲙⲥⲟⲟϩ = *ĕmsŏḥꜣĕw* ou *ĕmsŏḥiĕw;* ce qui me semble confirmé par l'orthographe si curieuse et si rare 𓅱 𓅓 𓎛 𓎛 𓎛 𓅱 (*Livre des Morts*, cxxx, éd. Budge, p. 284, l. 1). L'*ŏ* bref, subsistant au pluriel, indique d'ailleurs une syllabe fermée, c'est-à-dire la présence d'une troisième radicale après 𓎛. Si ce dernier était réellement final, on aurait une voyelle longue, cf. : ϩⲧⲱⲣ, ⲛⲧⲏⲣ. Enfin, l'ⲟⲟ redoublé subsiste intact devant 𓎛 sans passer à ⲁ[3]. Cf. ⲟⲟϩ, ⲕⲟⲟϩ, ⲥⲟⲟϩⲉ.

Mais si le 𓅱 était placé à l'initiale dès l'origine, la métathèse 𓎛 𓅱 = 𓅱 𓂋 𓎛 devient très invraisemblable[4]. Nous avons tout simplement, comme dans 𓅱 𓂋 𓎛, un groupement extérieur de lettres qui n'a rien à faire avec la prononciation du mot :

𓅱 𓂋 𓎛 est devenu *𓅱 𓎛 (premier groupement), puis 𓎛 𓅱 (second groupement). Cette métathèse apparente est due uniquement à ce fait que le mot contient en médiale un 𓂋. Toutes les orthographes anciennes confirment l'existence de ce 𓂋. La forme *𓅱 𓅓 𓎛 𓈖 est très postérieure[5]. Si le 𓅓 avait été primitif, il n'y aurait pas eu lieu de grouper les signes.

---

nastie. Cette préoccupation esthétique indique forcément un long usage antérieur de l'écriture et semble même impliquer que les hiéroglyphes avaient depuis longtemps un emploi monumental et décoratif.

1. Cette forme est assurée par deux exemples dans le même texte. Zoega, 457.
2. Sethe, *Verbum*, I, § 40 (3).
3. Cf. Steindorff, *Kopt. Gram.*, § 39, *c*. Le fait est à étudier, mais il est sûr.
4. Il faudrait supposer deux métathèses successives, 𓅱 𓂋 𓎛 devenant 𓎛 𓅱 (localement), puis retour à *𓅱 𓅓 𓎛 = ⲙⲥⲁϩ.
5. Ces remarques rendent très vraisemblable une étymologie de ce mot proposé par M. Moret, *Rec. de Trav.*, XVII, p. 87, note 2. « Peut-être le nom du crocodile 𓅱 𓅓 𓎛 𓈖 n'est-il que la forme en 𓅱 préfixe du radical 𓎛 𓅓 interverti en 𓅓 𓎛. » Le sens convient : il s'agirait, bien entendu, de la racine 𓎛 𓅱 𓂋 𓁹, racine trilitère et contenant un 𓂋, laquelle n'a rien à faire originellement avec 𓎛 𓅓. Il y aurait ainsi dans ce mot une métathèse réelle (préhistorique) : *mḥos*ꜣ devenant *msoḥ*ꜣ.

Puisque, dans le masculin, la métathèse est purement apparente, il peut en être de même pour le féminin . Nous rencontrons ce mot comme nom propre à différentes époques et dans différentes localités, sous les orthographes suivantes :

PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. X, n° 3, et II, pl. XXV, n° 19[1]. — Abydos, Ire dynastie[2].

Louvre, statue A 106[3]. — Saqqarah, VIe dynastie. (Homme.)

Caire, sarcophage 28118[4]. — Assiout, Xe ou XIe dynastie. (Homme.)

Faut-il admettre qu'à Saqqarah, nous ayons une métathèse purement locale, ou que la métathèse ait eu lieu à Saqqarah plus tôt qu'à Assiout, ou bien encore qu'à Assiout on ait conservé l'orthographe ancienne, une fois la métathèse réalisée (ce serait une orthographe en retard sur la prononciation)?

Nous savons, d'autre part, que dans le féminin il y a eu, à un certain moment, une métathèse réelle parfaitement sûre. Elle est prouvée par la transcription du nom du crocodile que donne Hérodote (II, 69), χάμψαι[5]. Sethe a fort bien montré que c'est le pluriel d'une forme *ḥâmse*. Le ϣ est une épenthèse connue. Pour le = χ, cf. ασμαχ, Hérod., II, 30 = [6]. Pour le déplacement de la voyelle, cf. ϭϩⲟⲥ masc. = ϭⲁϩⲥⲉ fém.[7]. Le initial conservé ne fait pas difficulté. La règle est la suivante : initial subsiste toujours en sahidique; en boheïrique, il peut tomber, mais *uniquement quand il est placé devant une voyelle non accentuée*[8].

La métathèse étant indéniable, c'est-à-dire ayant passé effectivement par-dessus les deux consonnes précédentes, il s'agit de savoir si l'orthographe représente ce phénomène. Ce qui revient à se demander de quelle époque date cette métathèse. Je la crois récente et due uniquement à l'influence du ⲟ, article féminin placé

1. C'est certainement un nom propre. Cf. même planche, n° 20, un fragment de vase semblable portant le nom connu, . Est-ce un homme ou une femme?

2. On voit qu'à cette époque la prétendue métathèse n'existe pas encore au féminin, tandis qu'elle apparait dans le masculin .

3. Publiée par CAPART, *Recueil de Monuments égyptiens*, pl. VI-VII.

4. Deux sarcophages du Musée du Caire appartenant à ce personnage (*Catal. général*, nos 28118 et 28119). Il faut remarquer que ce nom n'est pas simplement le féminin du mot *crocodile*, SETHE, *Verbum*, I, § 253 (10), mais bien un adjectif en final, formé sur ce féminin. Dans le sarcophage 28119, l'orthographe est presque partout . Le nom s'applique d'ailleurs à un homme; c'est « l'individu du crocodile femelle ».

5. M. Piehl a fait ce rapprochement dans *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, XIII, p. 366-367. — SETHE, *Verbum*, I, § 253 (10).

6. LEPSIUS, *Æg. Zeit.*, 1865, p. 13.

7. Je ne parle que de la place de la voyelle. La nature de la voyelle n'est peut-être pas comparable. Dans ϭⲁϩⲥⲉ, le ⲟ peut être dû au ϩ qui suit. En outre, *ḥâmse* est une forme refaite sur le masculin et a pu conserver le vocalisme hystérogène de ce dernier.

8. Cette règle me semble certaine et explique seule la différence de traitement. La seule exception apparente serait : ⲟϥⲧ et ϩⲟϥⲧ, doublet boheïrique, SETHE, *Verbum*, I, § 250 (1). L'unique exemple de ϩⲟϥⲧ (*Ex.*, XXVII, 2) me semble douteux, et doit provenir d'une simple faute d'orthographe. Dans ϩⲁⲧⲣⲉ : ⲁⲑⲣⲉ, l'accent est sur ⲉ́, comme dans tous les mots de même formation.

au commencement du mot. *Tmăsḥe* deviendrait *tḥămse*[1]. Le même fait, dû à la même cause, se produit dans ⲑⲙⲕⲟ : ⲧϩⲉⲙⲕⲟ, formé sur ⲙⲕⲁϩ : ⲉⲙⲕⲁϩ[2].

M. Schäfer a cité récemment[3] un exemple analogue, qui semble prouver l'existence du phénomène dès le Moyen-Empire. Dans les stèles de cette époque, la formule bien connue, , présente souvent, à la place de ce dernier mot, la forme . M. Schäfer voit là une métathèse qu'il rapproche de χάμψαι. Mais si l'on se reporte aux stèles[4], on verra, il me semble, qu'aucun des exemples ne prouve nettement l'existence d'une métathèse. Il y a eu seulement confusion entre deux mots de son vaguement analogue, « cachette du Nil » et « provisions » qu'il apporte. Le sens de la formule a changé, et il faut traduire : « ce qu'apporte le Nil en fait de provisions ». Nulle part on ne rencontre une forme remplaçant dans la formule le mot ancien , tout en conservant sans doute possible le même sens. On n'a pas ici un même mot sous deux formes différentes, mais en réalité deux mots de sens différents[5]. On ne peut donc affirmer qu'il s'agit d'une métathèse d'origine purement phonétique.

Ainsi, rien ne nous permet de supposer que la forme de l'Ancien-Empire représente *ḥamse*. Elle est simplement un groupement graphique comme le masculin . *Ḥâmse* = χάμψαι est une métathèse réelle, mais tardive[6], qu'il faut rapprocher de ⲧϩⲉⲙⲕⲟ et que je ne connais pas encore sous sa forme hiéroglyphique.

4. Ne peut-on expliquer de la même manière le mot , sur lequel on a

---

1. Il est clair que le final dans tous les féminins ne passe pas forcément au commencement du mot sous l'influence de l'article : il faut que le vocalisme et le consonantisme du mot le permettent. Cf. reste ⲁⲙⲣⲏϩⲉ.

2. Voir d'autres métathèses du ϩ (toutes tardives), dues également à la présence d'un ⲧ (= *d*), dans Sethe, *Verbum*, I, § 253 (10). Ex. : ⲑⲡⲟ, de ⲡⲱϩ : ⲫⲟϩ. Dès lors, il faut placer la métathèse à une époque où le et le sonnaient de même et étaient en contact direct avec le mot sans voyelle intermédiaire. Il est permis de penser qu'Hérodote a emprunté χάμψαι à un dialecte de Haute-Égypte, qui, comme plus tard le sahidique, avait déjà confondu et , qui conservait (= χ) à l'initiale et avait pour finale du féminin un ⲉ (sonnant comme un η d'où le pluriel féminin χάμψαι). Nous ne savons pas du tout à quel moment s'est produit la distinction ⲉ (sah.) = ⲓ (boh.) pour la finale du féminin.

3. *Æg. Zeit.*, XXXVIII, p. 44. — M. Piehl avait déjà signalé ce fait, il l'explique d'ailleurs autrement (*Proceedings of the Soc. of. Bibl. Archæology*, XIII, p. 366).

4. Musée du Caire. *Catalogue général* (Lange et Schäfer), nos 20102, 20152, 20327, 20346, 20348, 20392.

5. Je ne puis discuter ici chacun des exemples cités dans la note précédente, on voudra bien s'y reporter. Dans les formules plus complètes, on trouve précisément l'énumération : , etc., qui vient après la formule précédente. Cf. de plus les nos 20313, 20556, qui donnent des variantes éclaircissant les autres exemples.

6. *Ḥămse* doit être une forme refaite sur le masculin *msaḥ*, mais refaite à quelle époque? La forme ancienne normale devrait être *mshō*, puis *ḥemsō*. Cf. = ϩϥⲱ = *ḥfōʒet* en face de = ϩⲟϥ. On aurait de même *mĕshōʒĕt* = *ḥĕmsōʒt* = *ḥĕmsō* (cf. ϩⲉⲃⲥⲱ). Je ne puis m'empêcher de rapprocher cette forme du nom géographique Ταχομψώ, dont l'étymologie est inconnue. Les graphies égyptiennes de ce nom sont toutes très récentes (cf. Brugsch, *Dict. géographique*, p. 841), et semblent représenter une étymologie populaire. . Pour = χ, cf. , *Denkm.*, V, 39. Les trois sons , , sont confondus à cette époque et dans cette région. Dans χομψω, au lieu de χεμψω (cette forme se trouve d'ailleurs dans Étienne de Byzance), nous avons une assimilation de voyelle qui est connue (Sethe, *Verbum*, I, § 3). Cf. Κοπτος = ⲕⲉⲡⲧⲱ. On aurait comme sens « celle du crocodile (femelle) ». C'est une pure hypothèse.

beaucoup discuté[1]? Il est très fréquent dans les scènes de récolte de l'Ancien-Empire, et toujours écrit d'une manière identique[2]. M. Maspero a démontré, je crois, que ce terme ne peut désigner que le lin. Il est certain que, sans la différence extérieure des deux mots qui fait difficulté au point de vue phonétique, on n'hésiterait pas à rapprocher de , qui désigne le lin à l'époque classique = ⲙⲁϩⲓ : ⲙⲁϩⲉ. Or, la difficulté est levée si l'on remarque que la forme peut provenir d'une simple disposition calligraphique. Elle peut représenter un mot devenu *, puis , ou bien un mot devenu . Je ne décide pas entre ces deux hypothèses, mais, dans les deux cas, le rapprochement avec devient possible. Remarquons qu'à Beni-Hassan (Leps., *Denkm.*, II, 127)[5], nous avons, au-dessus d'une scène de récolte identique à la récolte du sous l'Ancien-Empire, l'inscription suivante : . Le premier mot est obscur, mais ne peut représenter que .

V

Je résume ces observations qui m'ont entraîné à trop de digressions. Nous avons observé quatre principes de groupement calligraphique qui donnent lieu à des métathèses apparentes :

1° Tous les petits signes carrés peuvent se placer sous l'oiseau qui les précède, .

2° Tout signe vertical mince alphabétique ou syllabique peut se placer devant l'oiseau qui le précède, .

3° Tout signe horizontal entre deux signes verticaux peut se placer au-dessous d'eux, .

4° Les deux derniers procédés peuvent se trouver employés dans le même mot, .

1. Champollion, *Not.*, II, p. 452, y reconnaît le lin; Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ægypten* (1886), p. 185; Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 85 et 160 — Loret, *Flore pharaonique* (1887), p. 22 = graminée indéterminée; dans la seconde édition (1892), p. 48, c'est le chaume après qu'on a coupé l'épi. — Sethe, *Verbum*, II, § 683 (6), en fait de la *dourah*.

2. Mariette, *Mastabas*, 246, 287, 337 (2 fois), 346; Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 5, 106, 107 (5 fois); *El-Beršeh*, II, pl. VIII, 9.

3. Pour les orthographes de ce mot, , etc.; voir Brugsch, *Dict.*, p. 695, et *Dict. géogr.*, p. 1202.

4. Le fait que l'on ne trouve jamais de variantes sous l'Ancien-Empire n'est pas une preuve contre cette explication, car c'est surtout dans ces scènes sans cesse reproduites et copiées telles quelles, que l'orthographe devait s'immobiliser.

5. Cf. Newberry, *Beni-Hassan*, I, pl. XXIX, registre 2, partie de droite. L'inscription n'y est pas plus nette.

6. Le dans représente-t-il un à l'intérieur du mot? Ou bien est-il un déterminatif de son (= ⲙⲁϩⲉ, « coudée »)? Cf. Griffith, *A Collect. of Hieroglyphs*, p. 7 (7). Le vocalisme du copte n'indique rien pour l'état ancien de la racine. Cf. ⲁϩⲉ : ⲁϩⲓ, *vita* = . L'étymologie est à chercher. Celle donnée par Griffith (*ibid.*, p. 43) est très douteuse.

Il existe encore d'autres combinaisons analogues, dont je remets l'examen à plus tard. L'extension de ces orthographes calligraphiques et leur rôle en égyptien ont été, je crois, beaucoup plus grands, au moins aux anciennes époques, qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

Ces remarques ont leur importance pour l'histoire du développement du système graphique égyptien; elles sont indispensables pour se rendre compte de l'état le plus ancien d'un grand nombre de racines et pour aborder utilement l'étude de la métathèse des consonnes.

Le Caire, décembre 1902.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. Maspero

§ XXX. *Sur la chute de* T *à l'intérieur des mots.* — M. Sethe en distingue plusieurs cas : il me paraît que l'explication qu'il en donne n'est pas satisfaisante et qu'on peut les interpréter différemment.

A. — Le premier qu'il signale est défini par lui : « *1. Devant un R* *qui suit im-* » *médiatement le T*, dans les *noms :* *ître-w*, « cours d'eau », ⲉⲓⲟⲟⲣ : » ⲓⲟⲣ, ⲉⲓⲉⲣ- : ⲓⲉⲣ- (**jôtrĕw*), *mtr-t*, « midi », ⲙⲉⲉⲣⲉ : ⲙⲉⲣⲓ (**mêtrĕt*). La réplique » hébraïque du premier mot יְאֹר montre que la chute de *r* a dû se produire assez tôt, » tandis que les formes coptes ⲙⲛⲧⲣⲉ : ⲙⲉⲑⲣⲉ, « témoin » (**mêtrĕj*), ϩⲁⲧⲣⲉ : ⲁⲑⲣⲉ (**ḥâtrĕj*), » montrent qu'elle ne devait pas se produire nécessairement partout où le était suivi » d'un [1]. » Ce n'est qu'en partie l'opinion de Steindorff, à en juger par la manière dont il expose les faits dans sa Grammaire copte : « A l'intérieur des mots, disparaissent » quelquefois : *1*... *2*. Le *t* égyptien; par exemple, ⲉⲓⲟⲟⲣ, « cours d'eau », ég. **iotᵉr;* » ⲙⲉⲉⲣⲉ, « midi ». ég. **metrᵉt*[2]. » Steindorff paraît distinguer entre les deux mots, et voir dans le T de un T intervocalique, **iotᴱr*, dans celui de le T placé immédiatement devant la liquide R. Je crois que Steindorff a raison.

M. Sethe, en identifiant les deux cas, n'a pas tenu un compte suffisant des variantes que présentent les orthographes hiéroglyphiques des deux mots. Les variantes de , telles qu'elles sont dans le Dictionnaire de Brugsch, par exemple, présentent des formes telles que , [3], qui, intercalant le signe entre et , prouvent que, dans la prononciation, le T ne s'appuyait pas immédiatement sur le R, et par suite que nous n'avons pas un cas de dentale devant liquide. Ces variantes appartiennent au Nouvel-Empire, c'est-à-dire à l'époque de la κοινή, celle qui

1. Sethe, *Verbum*, t. I, p. 171, § 291, I 1.
2. Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 18, § 22.
3. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 146; *Supplément*, p. 164, où l'on a les variantes du mot dans ces deux sens de *cours d'eau* et de *mesure de distance*.

nous intéresse directement lorsqu'il s'agit d'expliquer les formes coptes. La prononciation schématique de est donc *iot^er*, comme le veut Steindorff, et non pas **jotrew*, comme le pense Sethe. Quant à la prononciation réelle, et, par conséquent, à la place de l'accent, elle ne peut être déterminée que si l'on recherche les cas analogues qui se rencontrent dans des groupes de langues bien connues, dans l'une ou l'autre des langues romanes, en français, par exemple. A+T+R+OU étant un mot à trois consonnes, avec voyelle finale, il y a des chances pour que l'accent tonique ait porté sur la syllabe médiale entre le T et le R. Or, voici ce qui se passe en pareil cas : *au*DÍ*re, su*DÁ*re, vi*DÉ*re, ca*DÉ*re* (pour *cådere*), *vo*TÁ*re, ma*TÚ*rum, ro*TÚ*ndum*, deviennent, par affaiblissement probable de T en D et de D en *đ, ouí*r (*ođí*r, *oí*r, *ouí*r), *suer, vëoir-voir, chëoir-choir, vouer, mëur-mûr, reont-rond*. Il est difficile de ne pas être frappé de l'analogie que présentent des dérivés tels que *mëur-mur* ou *vëoir-voir*, de *ma*TÚ*rum* et de *vi*DÉ*re*, avec des formes telles que ⲉⲓⲟⲟⲣ *T.* ⲓⲟⲣ-, -ⲓⲟⲣ *M.*, où, l'accent tonique étant sur l'O qui précède le ⲣ, comme celui de *mëúr* et de *vëoír* sur la voyelle ou la diphtongue qui précède R, on peut conclure de ⲉⲓⲟⲟ́ⲣ, ⲓⲟ́ⲣ à AT'ROU, aussi justement que de *mëúr* à *ma*TÚ*rum*. Il me paraît donc, données la forme du mot et les analogies que j'indique, que, l'accent tonique devant se trouver sur la syllabe = ⲟ-ⲟⲟ, cette syllabe devait se vocaliser en OÚ et se prononcer TOÚ. Pour la première syllabe, la variante de la forme pleine et les variantes de la forme mutilée me paraissent indiquer la présence d'un Ă derrière le I, si bien que la prononciation du groupe complet aurait été, dans la κοινή, IAT*oú*ROU et, avec chute de l'OU final, *Iatoúr*, d'où, par amuissement progressif du T médian, *Iad*oúr, *Iađ*oúr, *Iao*úr-*ië*oúr, puis l'O se substituant à l'OU, comme c'est le cas fréquemment, IÓR : le copte ajoute à l'attaque cet ⲉ qu'on rencontre souvent à cette place devant l'I, soit d'un dialecte à l'autre, soit dans le même dialecte, Ⲉⲓⲁ *T.* ⲡ, *vallis*, à côté de ⲓⲁ *T.* ⲡ, Ⲉⲓⲁⲁⲟⲩ *T.* ⲟⲩ, *linum*, à côté de ⲓⲁⲩ *M.* ⲟⲩ, Ⲉⲓⲱ *T.* ⲡ, ⲧ. Ⲉⲓⲁ-, *asinus*, ⲓⲱ *M. B.* ⲡⲓ, ϯ. ⲓⲁ- *T.*, Ⲉⲓⲱ-Ⲉⲓⲁ *T.*, *lavare*, ⲓⲱ *T. M.* ⲓⲁ *T.*, Ⲉⲓⲉⲃⲧ *T. M.* ⲡ, *Oriens*, et ⲓⲉⲃⲧ, etc., et il a fait ⲉⲓⲟⲟⲣ à côté de -ⲓⲟⲣ, ⲓⲟⲣ-, avec l'O simple ou redoublé.

Il n'est pas inutile pour l'histoire du mot de noter que la chute du T était déjà accomplie dans la κοινή, mais qu'au moins jusqu'à l'époque des Ramessides, les deux formes avec et sans T avaient continué de vivre côte à côte, en adaptant à chacune une nuance de sens différente. C'est du moins ce qui paraît résulter du passage du *Papyrus Hood*, où sont énumérés les mots qui s'appliquent aux cours d'eau : tout au début, on y lit , , et plus loin , pour désigner le fleuve et ses états[1]. C'est, ainsi que je l'ai dit en son temps, la même distinction que Peyron avait remarquée déjà entre ⲉⲓⲟⲟⲣ et ⲉⲓⲉⲣⲟ dans un passage cité par Zoega, ⲉⲓⲟⲟⲣ ⲙ̄ⲛ̄ ⲉⲓⲉⲣⲟ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲏⲅⲏ, *rivus et fluvius et fons*[2]. Toutefois, dès la XIIe dynastie, les Égyptiens avaient pris l'habitude de désigner le bras principal du Nil et le Nil entier par l'expression , *le grand cours d'eau*, et la langue courante avait trans-

1. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 5; cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 1112.
2. PEYRON, *Lexicon Linguæ Copticæ*, p. 40; cf. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 5, note 2.

porté dans cette locution le même amuissement du T qu'elle avait introduit dans le simple : au VIIe siècle avant Jésus-Christ, les Assyriens transcrivaient le nom qu'ils entendaient donner par les indigènes à leur fleuve d'Égypte, sans T médial et avec le signe particulier qui correspond au υ, ce qui prouve qu'il faut comprendre ici , *le grand fleuve,* et non seulement , . C'est la locution que les Coptes ont rendue par ⲉⲓⲉⲣⲟ, ⲓⲉⲣⲟ *T.* ⲓⲉⲣⲣⲟ *B.* ⲡ, ⲓⲁⲣⲟ, ⲓⲁⲣⲱ *M.* ϥ[1]. On peut déduire de cet ensemble de faits que la forme AToûROU-IAToûROU a donné naissance à la forme IAoûROU-IAoûR au plus tard entre la première et la seconde époque thébaine, que, pendant une partie au moins de la seconde époque thébaine, elle demeura comme doublet de IAoûROU avec le sens spécial de *fleuve, Nil,* mais qu'elle disparut même avec ce sens restreint au cours de la seconde période thébaine, et qu'au VIIe siècle avant notre ère elle était déjà remplacée dans tous ses emplois par son dérivé IAoûROU-IAoûR, et qu'elle n'était plus connue que par les vieux textes de la langue religieuse et de la langue littéraire.

La forme M+T+R+IT doit se ranger dans une série différente de celle à laquelle appartient IAToûROU, celle des racines de trois lettres qui reçoivent une flexion finale, féminin, pluriel ou duel : celle-ci, étant lourde, déplace l'accent et, par suite, rend atone la syllabe médiane. Ainsi, N+F+R, qui était au masculin NOUFÍROU avec l'accent sur la médiane entre F et R, devient au féminin NOFRÍT avec l'accent sur la finale, ⲛⲟϥⲣⲉ *T.* ⲧ, ⲛⲟϥⲣⲓ *M.* ϯ. *utilitas :* sans qu'il soit nécessaire de rechercher le mécanisme de cette opération, il suffit d'en constater la réalité. M+T+RIT semble signifier l'heure du *milieu* et être le féminin d'un masculin *M+T+ROU, mais l'étymologie importe peu, et c'est le fait du féminin qui seul a de la valeur. portait l'accent sur la finale RÍT et, par conséquent, présentait une vocalisation analogue à celle de , soit *METRÍT ou *METRÉT, comme NOFRÍT-ⲛⲟϥⲣⲓ-ⲛⲟϥⲣⲉ. Ici encore, ce qui se passe dans les langues romanes nous fournit l'explication du phénomène qu'on remarque dans l'égyptien. La dentale devant une liquide s'y efface par développement d'une spirante intermédiaire, FRA*tr*EM-FRA*dr*E-FRE*ðr*E-FRÈ*r*E, CLAU*der*E-CLO*dr*E-CLO*ðr*E-CLO*r*E, et ainsi de suite; *MA*tr*ÍT-ME*tr*ÍT égyptien a donné par la même voie ME*ðr*IT-ME*ðr*I-ⲙⲉⲣⲓ *M.* et ⲙⲉⲉⲣⲉ *T.* La chute du T, ou plutôt son effacement, s'est donc produite ici dans les conditions que Sethe indiquait au contact immédiat de R. J'ajoute que l'examen de quelques formes où le T n'a point disparu, ⲙⲓⲧⲣⲉ : ⲙⲉⲧⲣⲉ, ϩⲁⲧⲣⲉ-ⲁϣⲣⲉ, justifie le rapprochement que j'ai fait avec le procédé usité dans les langues romaines : le memphitique, en effet, montre le ϣ devant le ⲣ où le thébain a le ⲧ, c'est-à-dire qu'il est pour ces mots au point où le vieux français en était avec sa forme *fradre-fraðre.*

Un troisième mot ⲡⲱⲱⲣⲉ *T.* ϥⲱⲣ *M.*, *somniare,* me paraît présenter un exemple d'un T effacé devant un R dans des conditions analogues à celles où *MATRÍT-METRÍT est devenu ⲙⲉⲣⲓ-ⲙⲉⲉⲣⲉ. Brugsch l'avait rattaché à l'ancien égyptien √P+T+R, *voir,* mais Sethe déclare « qu'il n'a rien de commun avec ce mot[2] ». Il ne

1. STERN, *Koptische Grammatik,* p. 91-92, § 194.
2. SETHE, *Verbum,* t. I, p. 142, § 242 : « Das kopt. ⲡⲱⲱⲣⲉ : ϥⲱⲣⲓ « traümen » hat nichts mit *ptr* zu thun. » Cf. t. III, p. 70, où M. Sethe corrige avec raison en ϥⲱⲣ le ϥⲱⲣⲓ du passage que je viens de citer.

fournit aucune raison à l'appui de son affirmation : quant à moi, il me semble qu'une expression telle que [1] admet un doublet , qui répond au copte ⲡⲉⲣⲉⲣⲁⲥⲟⲩ, ⲡⲉⲉⲣⲉⲣⲁⲥⲟⲩ *T.* ⲫⲉⲣⲣⲁⲥⲟⲩⲓ *M.*, où ⲡⲉⲉⲣⲉ, ⲫⲉⲣⲓ, est l'équivalent de la forme , , , que Brugsch a signalée[2]. La finale en ⲉ de ⲡⲱⲱⲣⲉ nous ramène à une forme infinitive en ⲧ final , qui, vocalisée en ⲓ-ⲉ, produit dans le verbe le même jeu d'accent qu'au féminin de l'adjectif : *POU*tá*ROU devient *POUTRIT-POUTRÉT, comme NOUF*í*ROU devient NOF*r*IT-NOF*r*ET et par amuissement du ⲧ final *POUTRI-POUTRE, comme ⲛⲟϥⲣⲓ-ⲛⲟϥⲣⲉ. Le ⲧ de *POUTRE-POTRE s'est effacé au contact de la dentale, et *POTRE est devenu ⲡⲱⲱⲣⲉ, comme *MATRE-METRE est devenu ⲙⲉⲣⲓ-ⲙⲉⲉⲣⲉ. Le memphitique ⲫⲱⲣ dérive très probablement d'une forme en ⲓ final, un *ⲫⲱⲣⲓ parallèle à ⲡⲱⲱⲣⲉ qui ne s'est pas retrouvé encore : j'ai eu déjà l'occasion d'étudier des formes de ce genre, et je renvoie à l'explication que j'en ai donnée[3].

D'autres formes de la racine √P+T+R avaient également perdu le ⲧ médian : je citerai le groupe dérivé de *voir*, , *le champ de bataille*[4] et *les braves*. Il n'a laissé aucune trace en copte, à moins qu'on ne veuille en rapprocher le ⲫⲉⲣⲓ *M.* ⲛⲓ, *splendidi*, ⲫⲉⲣⲓⲱⲟⲩ, ⲉϥⲫⲟⲣⲓ *M.*, *splendidus*, ⲉϥⲡⲉⲣⲓⲱⲟⲩ, ⲉϥⲡⲣⲓⲱⲟⲩ *T.*, *splendidus*, qui dérive, je crois, de ⲡⲉⲓⲣⲉ *T.* ⲫⲓⲣⲓ *M.* La vocalisation a dû s'en régler sur celle de ⲡⲱⲱⲣⲉ-ⲫⲱⲣ; il a en effet, comme ce mot, un suffixe lourd, le , ⲓ, des noms d'agent, qui, déplaçant l'accent tonique, amène *POUTá*ROU à *POUTROUÍ-POUTRÍ, puis, par effacement du ⲧ, *POURÍ[É]-PORÉ-PHORÍ.

B. — Le second et le troisième cas que M. Sethe signale ne rentrent pas dans cette catégorie[5]. Il le reconnaît pour le n° 3 ⲣⲁϩⲉ, et, si l'explication qu'il donne de la forme de ce mot me paraît être inexacte, comme elle appartient à un autre ordre d'idées que celui que j'étudie, je ne la discuterai pas en ce moment. En ce qui concerne le second, M. Sethe, en partie à la suite de Stern[6], le définit comme il suit : « En boh., [le » *t* tombe] *à la terminaison féminine devant les suffixes*, quand il est précédé d'une » consonne : ϭⲁⲥϥ « le lever » = *sah.* ϫⲁⲥⲧϥ̄, *ég.* **tăstĕf*[7], tandis qu'au contraire il s'est » maintenu devant une voyelle : ϥⲓⲧϥ̄ « le porter » de **fĕ̆itĕf*, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧϥ « l'aimer » de » **mĕrjítĕf*, ⲥⲉⲙⲛⲏⲧϥ̄ « l'établir » de **sĕmnétĕf*. Le *t* ⌓ du féminin n'est tombé dans » les deux dialectes à la fois que dans les formes ⲁⲁϥ : ⲁⲓϥ « le faire », de **iårtĕf*, et » ⲧⲁⲁϥ : ⲧⲏⲓϥ « le donner » de **dăjtĕf*, qui, toutes deux, avaient déjà perdu le *t* dans le » nouvel égyptien. »

Et d'abord, les faits sont-ils bien tels que M. Sethe les expose? Le ⲧ, dont il con-

1. *Stèle du Songe*, l. 7; cf. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 871-872.
2. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 484.
3. *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 161, et ailleurs. La règle de Steindorff nous ramène également à une forme dissyllabique ⲫⲱⲣⲓ pour ⲫⲱⲣ.
4. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 491.
5. SETHE, *Verbum*, t. I, p. 172, § 291, 2-3.
6. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 166-167, §§ 340-341.
7. SETHE, *Verbum*, t. II, p. 263, § 601.

state la présence dans ϥιτϥ, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧϥ, ⲥⲉⲙⲛⲏⲧϥ, est pour lui uniquement le T ⲁ de l'infinitif à forme féminine , qui aurait été conservé à la forme construite par la présence des pronoms suffixes. Dans les cas où ce T ⲁ était prononcé encore, M. Sethe remarque que les manuscrits de l'époque néo-égyptienne l'indiquent par l'adjonction des signes ⲁⲉ à la suite du mot, mais cette indication, dit-il, n'est pas indispensable, et il n'est pas rare de rencontrer dans les mêmes manuscrits des mots écrits avec ou sans cette finale, ainsi ḤW[-T]K, *An. III*, pl. III, l. 13 = ḤW-T-K, *An. V*, pl. VIII, l. 5-6, FꜢ-T-F, *Orb. XIII*, l. 1, et FꜢ[-T]-F, *Orb. VI*, l. 3, FꜢ[-T]-S, *Orb. X*, l. 6', etc. Que ce ⲁ, ⲁⲉ, soit écrit ou non, M. Sethe le rétablit dans la prononciation. Je crois que, ici comme ailleurs, M. Sethe n'a pas tenu un compte suffisant des orthographes hiéroglyphiques dont la forme contrariait ses idées : en les notant et en les rapprochant des formes diverses du dialecte memphite, il aurait pu arriver à des résultats différents. En premier lieu, est-il certain que l'orthographe ⲁⲉ (ou ⲁ\\) équivale, dès cette époque, à un T simple? Je ne veux pas ici entreprendre une discussion qui m'entraînerait à exposer toute la question des voyelles finales : je me bornerai à dire que, pour prononcer une combinaison telle que -TF, il fallait une voyelle, fût-ce une voyelle auxiliaire, et que c'est pour rendre cet élément indispensable de la prononciation que les scribes employèrent, non pas le T simple, mais le groupe ⲁⲉ qui exprimait ailleurs la terminaison passive. Que ce ⲁⲉ sonnât déjà TOU ou par affaiblissement d'OU en E, TE, il est difficile à dire, bien que certains indices me portent à croire que l'OU final s'est maintenu assez tard dans la κοινή : quelque son qu'il eût d'ailleurs, ce n'était pas celui d'un T simple, mais celui d'un T suivi d'une voyelle, si bien que , forme construite de *FAÏ, *porter*, ayant la même forme extérieure que le passif du même verbe, se prononçait comme celui-ci au moins pour la finale *FAÏTOUF-FAÏTEF. L'identité établie de la sorte par les scribes entre le ⲁⲉ du passif et le ⲁⲉ de la forme construite du verbe (j'ajouterai : et des substantifs,) me paraît bien prouver que pour eux le ⲁⲉ de construction était un T *suivi d'une voyelle*, et différait, par conséquent, du T de l'infinitif qui était un T précédé d'une voyelle[2]. Il en résulterait, je crois, que l'amuissement du T final féminin avait été total pour les verbes, comme on sait qu'il l'avait été pour les noms substantifs ou adjectifs, et que des formes telles que *l'aimer* devaient se prononcer, à un moment donné, *MARÍF-MERÍF-MAÏF-MEÏF. Il faut noter d'autre part que, dans le même temps, la forme passive en ⲁⲉ, qui avait été courante aux époques anciennes, tendait à disparaître, ce qui lui est arrivé en copte, et que, par suite, des formes telles que *MAROUTOU-F devenaient disponibles dans la langue : on pouvait donc employer les formes construites en ⲁⲉ sans craindre

1. SETHE, *Verbum*, t. II, p. 260-263, §§ 595-601.

2. Les seules exceptions à cette règle sont celles que l'on constate dans des mots tels que ⲙⲉⲣⲓⲧ, où le T final est bien le T féminin, mais engagé dans la flexion des noms d'agent et ayant perdu conscience de son origine : partout où il n'y a pas une raison de ce genre, le T féminin des noms est tombé, même dans ⲧⲟⲩ, ⲧⲟⲟⲩ, *manus*, où le T copte répond à la finale ⲁⲉ, comme il a été dit.

qu'elles ne fussent confondues avec les formes passives, si bien que signifiait désormais *il l'aime* comme son dérivé memphitique ⲉϥⲙⲉⲛⲣⲓⲧϥ. Que cette forme en ⲟ ⲉ se soit répandue, même dans des cas où elle n'était pas suivie des pronoms suffixes, quiconque a étudié les papyrus de la XXe dynastie le sait de reste, et je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'ouvrage de M. Sethe pour les exemples, mais la forme nue subsista, et c'est à elle, je crois, que nous devons rapporter les exemples non moins nombreux dans ces mêmes papyrus où la finale ⲟ ⲉ est absente, , , . Il faut admettre, en présence du nombre de ces variantes, qu'elles sont aussi légitimes que les formes en ⲟ ⲉ, et qu'il y a eu, pour l'état construit comme pour beaucoup de formes grammaticales, une époque de transition où les pronoms régimes pouvaient indifféremment se joindre au thème nu de l'infinitif privé de son ⲧ final , ou au thème développé en ⲟ ⲉ ⲧⲟⲩ-ⲧⲉ, . Dans les deux cas, le verbe avait certainement au début le reste vocalique de la flexion -ⲓⲧ, -ⲉⲧ, et l'on prononçait ⲁⲛⲓⲫ-ⲉⲛⲓⲫ-ⲉⲛⲉϥ comme ⲁⲛⲓϥ *T.*, *duc eum*, et ⲟ ⲉ ⲁⲛⲓⲧⲟⲩⲫ-ⲁⲛⲓⲧⲉϥ comme ⲁⲛⲓⲧϥ *T.* ⲁⲛⲓⲧϥ *M.*, *duc eum*. La κοινή renfermait à côté l'une de l'autre les deux formations, qui, plus tard, se sont spécialisées chacune dans un dialecte différent du copte.

Il n'y a donc pas lieu, je crois, de considérer l'absence du ⲧ en memphitique comme un fait de phonétique : le ϭⲁϩϥ memphite n'est pas arrivé au copte avec un ⲧ qui serait tombé, mais il dérive directement d'une forme de la κοινή ⲧⲁϩⲓⲫ, où le ⲧ infinitif avait disparu, et qui existait parallèlement à un ⲧⲁϩⲓⲧⲟⲩⲫ-ⲧⲁϩⲓⲧⲉⲫ-ⲧⲁϩⲧⲉⲫ, d'où dérive le thébain ϫⲁϩⲧϥ.

C. — Le dernier des cas signalés par M. Sethe, celui où un ⲧ, se rencontrant avec un ϭ, s'assimile à lui, et qui avait été indiqué par Peyron, pourrait également s'appliquer au ⲧ mis en contact direct avec ϫ : à côté de ⲁⲧϭⲡⲉ, ⲁϭⲡⲉ *M.*, *sine, absque*, le thébain donne ⲁϫⲡ̄, ⲁϫⲉⲡ, et les trois dialectes ⲉϫⲡ *T. B.* ⲉϫⲉⲡ *M. B.*, où le ⲧ de la négation ⲁⲧ- s'est assimilé au ϫ, comme avec le ϭ de ϭⲣⲏⲡ dans ⲁϭⲣⲏⲡ *T. M.* ⲧ, *sterilis*, pour ⲁⲧϭⲣⲏⲡ *M.* Il faut ajouter à cette série le thébain ⲁⲡⲁϫⲏⲙ, ἄμωμος, *immaculatus*, formé de la préformante ⲁ-, ⲁⲡ-, et de ⲁⲧϫⲏⲙ *T.*, *immaculatus*[1], si ce n'est pas une faute de copiste.

§ XXXI. — Le fragment du Papyrus gnostique de Leyden, que M. Hess a trouvé au British Museum et publié en fac-similé[2], contient dans ses transcriptions grecques nombre de formes curieuses, dont les unes confirment certaines des observations antérieures, dont les autres nous mettent sur la voie de faits nouveaux.

L'ⲁ, par lequel nous débuterons, y prédomine encore presque partout. C'est ainsi que l'on a :

ⲁ au lieu de ⲉ dans ⲁⲙⲓⲥⲉ du groupe (XVII, 3) : , dont la présence a été méconnue par M. Hess, a ici la forme ⲁ des dialectes de la Moyenne-Égypte et du thébain ancien, au lieu de ⲉ du copte courant, thébain et memphitique.

1. Peyron, *Lexicon Linguæ Copticæ*, p. 381.
2. Hess, *Der Gnostische Papyrus von London*, Freiburg, 1892, in-4°, XII-17 p. et XII pl.

ⲁϧⲟⲩ rend le nom de la ville osirienne (VIII, 8), tandis que le copte donne ⲉϧⲟⲩ avec l'ⲉ. ⲁϧⲟⲩ est donc une forme moyenne entre la forme antique *ABOUDOU que les transcriptions grecques nous ont conservée dans Ἄβυδος, et la forme du copte. Au IIe siècle après Jésus-Christ, l'OU antique de la tonique s'était déjà transformée en O, mais l'A persistait à la première syllabe. L'altération d'A en E, dans ce mot, se place donc entre le IIe et le Ve siècle après Jésus-Christ.

A en hiatus avec I tantôt se maintient comme dans ⲙⲁϊ, transcription de , formule impérative (VIII, 15), tantôt se diphtongue avec I, et la diphtongue se résoud en A dans le nom 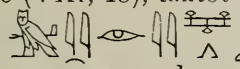 transcrit ⲙⲁⲣⲓϧⲁⲗ (VII, 34, VIII, 2) = *MA+ARI-BAL, ou en I — *MAI-MEI-MI — dans 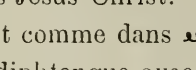 (XVII, 3) ⲑⲁⲣⲙⲓⲑⲁⲧ, et dans 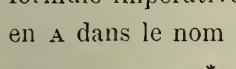 ⲙⲓⲣⲓⲡⲟⲣⲉ (X, 30). En ce qui concerne les pronoms PAI, TAI, etc., la manière de procéder du scribe ne nous permet pas de décider s'ils étaient ou non soumis en certains cas à la diphtongaison. Ainsi 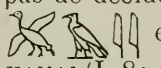 est transcrit ⲡⲁⲉⲓ dans *PAI-ALOU (VII, 10), *cet enfant*, mais ⲡⲁ dans *PAI-HANAI (I, 8; cf. I, 9, VI, 35) et dans ⲙⲡⲁ (I, 9, 18); *ici* est transcrit ⲧⲁϊ (*Leyd.* X, 20), mais *celle-ci* est transcrit ⲧⲁ (VIII, 13). Il y a chance pour que nous ayons là seulement une orthographe abrégée : le scribe aura transcrit la voyelle qui affectait le P pour indiquer qu'on prononçait P*a*I et non PEI ou P*i*. Ce qui me ferait pencher pour cette hypothèse, c'est une bizarrerie d'orthographe que M. Hess n'a pas remarquée ou du moins qu'il n'a pas signalée dans son excellente introduction. Au-dessus du groupe de 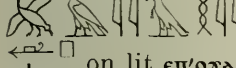 , on lit ⲁⲡ et non ⲡⲁ (I, 8), comme ailleurs au-dessus des groupes 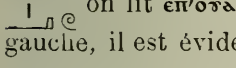 on lit ⲉⲡ'ⲟⲩⲁⲉ (IX, 1) : si l'on se souvient que le démotique se lit de droite à gauche, il est évident que le scribe a écrit ces deux transcriptions et d'autres dans le sens où il écrivait l'égyptien, et que ⲁⲡ est pour lui ⲡⲁ, ⲉⲡ'ⲟⲩⲁⲉ, simplement ⲟⲩⲁⲉ ⲡⲉ.

A en hiatus avec I et maintenu est rendu tantôt ⲁϊ, tantôt ⲁⲉⲓ, et M. Hess a noté divers exemples de cette seconde orthographe : ⲡⲁⲉⲓ (I, 19, VII, 10) = ⲡⲁⲓ , ϩⲁⲉⲓ (je rends par ϩ le signe dont se sert le scribe pour marquer l'aspirée) = ϩⲁϊ 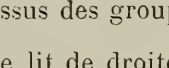 (VII, 33), ϧⲁⲉⲓ (XXI, 1) à côté de 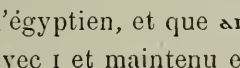 ⲛϧⲁⲓ (IX, 21), ⲁⲣⲁⲉⲓ (IX, 3) pour *ⲁⲣⲁⲓ = ⲉⲣⲟⲓ, ⲉⲣⲱ. Je ne crois pas qu'ici ⲉⲓ soit une orthographe itaciste pour I : l'ⲉ est cet E dont j'ai déjà signalé l'apparition en pareille place. Toutefois il faudrait avoir un plus grand nombre d'exemples que nous n'en possédons pour décider si cette opinion est fondée.

Enfin, ⲡⲓⲁⲧⲓⲁⲧⲉ 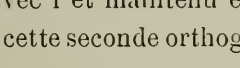 (VIII, 1), ⲥⲡⲁⲧ *lèvres* (IX, 16, 27), ϧⲁⲗ (VII, 34, VIII, 2), ϩⲡⲁⲉ (IX, 13) 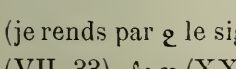 , ⲥⲁⲧⲉ (IX, 11) *fovea*, montrent la prédominance de l'A dans des mots où le copte préfère O, ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ-ⲥϕⲟⲧⲟⲩ, ϩⲡⲟ-ϩⲡⲁⲩ, ϣⲱⲧⲉ-ϣⲱϯ. L'ⲉ final de ϩⲡⲁⲉ, ⲟⲩⲁⲉ, dérive d'un ⲉ OU antique, HNAOU, OUÂOU , comme celui de ⲡⲉ = 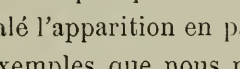 ; cf. ⲓⲁⲧⲉ = 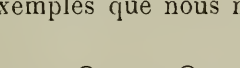 avec I I I = ⲉ, contre 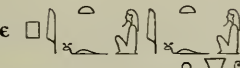 ⲓⲁⲧ.

En revanche, O alterne avec A. 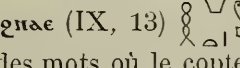 est transcrit RA dans 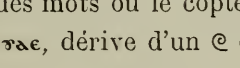 ⲣⲁⲙϣⲁⲟⲩ (VIII, 13, 16), et RO dans ⲡⲁϩⲱⲣⲟϥ (II, 10); il l'emporte sur A dans

ϊωϩ = (VIII, 2) et dans ϣωϊ = (II, 2, 18, X, 28), dans ϩτορ = (I, 10, 17), dans ⲕⲟ *taureau* (cf. la transcription assyrienne ⲕⲟû du taureau dans le nom propre du roi qu'Hérodote transcrit Néchaô; ⲕⲟû est pour ⲕⲁⲟⲩ-ⲕⲁô qui devient ⲕⲟ, *ⲕⲱ-ϫⲱ), et ⲕⲟ *élevé* (VII, 33).

Le transcripteur emploie ⲉ où le copte ou les autres transcriptions ont tantôt ⲉ, tantôt ⲏ; il a ainsi ⲛϩⲉⲧ (II, 4), où le copte a ϩⲏ (cf. ϩⲏⲧⲥ *summitas, vertex*, qui a conservé la forme en ⲧ de ⲛϩⲉⲧ démotique); ⲛⲧⲉⲣ dans ⲥⲁⲣⲓⲛⲧⲉⲣ (VII, 21) à côté de Σονθήρ; ⲣⲉ *soleil* pour ⲣⲏ, dans ⲃⲁⲙⲡⲣⲉ (VII, 21) et dans ⲙⲓⲣⲓⲡⲟⲣⲉ (X, 30). Pour le verbe *aller*, il emploie, à côté de la transcription ⲓ, du copte, ⲥⲓⲥⲓϩⲱⲧ (VII, 16) pour , la transcription ⲁⲟⲩ (VIII, 4) et surtout ⲉⲩ, ⲓⲁⲉⲩ (VIII, 32) pour . Ici encore on remarque cette indifférence de transcription qui m'a induit à penser que, vers les premiers Césars et les derniers Ptolémées, l'égyptien possédait un ⲉ spécial résolu par la suite tantôt sur *ĕ* (ε), tantôt sur ⲉ̀ (η). La règle de Steindorff sur l'allongement trouve toutefois son application dans ⲕⲏⲣⲓⲇⲉⲩ, ⲕⲉⲛⲧⲉⲩ (VII, 28), où le même groupe (ⲅⲁⲓ-ⲅⲁⲓ-ⲅⲁⲉ) est ⲕⲏ en syllabe ouverte, ⲕⲉ en syllabe fermée : on distinguait donc entre les ⲉ à l'occasion.

Je m'arrête là, des formes comme ⲟⲩⲁⲛⲧⲱ (I, 28) , ⲕⲟⲙⲧⲱ (VII, 6), ⲧⲟⲟⲩ dans (IX, 6) ⲛⲉⲃⲧⲟⲟⲩ, s'expliquant d'elles-mêmes. Il suffit d'avoir montré pour le moment l'accord qui existe entre les données de ces transcriptions et celles que m'avaient fournies mes études antérieures. M. Hess a noté que le Papyrus gnostique est peut-être originaire d'Oxyrrhynque et appartient par conséquent, en ce qui concerne la prononciation figurée des transcriptions, aux dialectes de la Moyenne-Égypte. J'y contredis d'autant moins qu'à mes yeux ces dialectes sont ceux qui ont conservé la vocalisation la plus rapprochée de celle de la κοινή ramesside. L'étude du peu de documents que nous possédions de ce qu'on appelait alors le bachmourique m'avait conduit à cette conception, il y a plus de trente ans, et les critiques d'alors me reprochaient d'attacher trop d'importance à ce qu'ils disaient être un patois grossier formé d'un mélange de thébain et de memphitique : l'examen des documents qui sont venus s'ajouter à ceux-là depuis une vingtaine d'années m'a confirmé dans mon idée première.

§ XXXII. — *De certaines voyelles accessoires et transitoires du copte, et si elles existaient dans l'égyptien antérieur au copte.* — Le copte présente souvent à la fin, au milieu, ou au commencement des mots, des groupes de deux ou même de trois consonnes consécutives : il développe alors, pour les prononcer, un son accessoire ou transitoire, qui souvent se renforce et finit par devenir une voyelle indépendante. Il importe d'autant plus d'étudier ce phénomène que la façon dont il a été interprété par les philologues de l'école de Berlin les a entraînés à des conclusions que je crois erronées, tant en ce qui concerne la formation du copte lui-même que la restitution phonétique et la conception linguistique de l'ancien égyptien[1].

1. On verra ces idées exposées très clairement par Sethe, *Verbum*, t. I, p. 8-10, §§ 8-12.

A. — Pour mieux faire comprendre la série de phénomènes que je reconnais, je commencerai par examiner divers groupes de consonnes qui se rencontrent au début des mots et que je qualifierai d'artificiels, parce qu'ils résultent de la juxtaposition de particules ou de préfixes grammaticaux et de mots indépendants : je prendrai successivement les groupes qui contiennent l'article pluriel ⲛⲉ *les*, la particule de relation ⲛ *de*, et le thème ⲣ- *faire* qui sert à former tant de verbes.

L'article pluriel ⲛⲉ dérive de l'égyptien antique *NAI, par diphtongaison de A et de I, puis résolution de la diphtongue AÏ sur Æ-E, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire[1]. Préfixé aux substantifs, il s'écrit en thébain, soit ⲛⲉ sous sa forme pleine, ⲛⲉϩⲛⲟⲩ, ⲛⲉⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ, ⲛⲉϩⲏⲧⲉ, ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ, ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, soit ⲛ̄ sous sa forme abrégée, ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ, ⲛ̄ϣⲉⲉⲣⲉ, et alors il s'assimile à certaines lettres telles que ⲙ, ⲛ, ϩ, ⲣ, ⲗ, ⲙ̄ⲡⲏⲧⲉ pour ⲛ̄ⲡⲏⲧⲉ, ⲙ̄ⲙⲉⲗⲟⲥ pour ⲛ̄ⲙⲉⲗⲟⲥ, ϩ̄ϩⲣⲣⲉ pour ⲛ̄ϩⲣⲣⲉ, ⲣⲣⲱⲙⲉ pour ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ, ⲗ̄ⲗⲁⲟⲥ pour ⲛ̄ⲗⲁⲟⲥ[2]. Tous les grammairiens admettent pour la combinaison formée par la forme ⲛ de l'article et la consonne du mot suivant une prononciation EN+X, ENRÔME ou ERRÔME pour ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ-ⲣⲣⲱⲙⲉ, ENSHÈRE pour ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ, et l'on marque la présence de cette voyelle initiale par un trait mené au-dessus de ⲛ, ou de ses remplaçants ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ-ⲣ̄ⲣⲱⲙⲉ, ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ, ⲛ̄ⲗⲁⲟⲥ-ⲗ̄ⲗⲁⲟⲥ, et ainsi de suite. Il ne me paraît pas qu'ici on puisse avoir le moindre doute sur la marche que la prononciation a suivie entre les deux termes extrêmes que nous en connaissons : *NAÏ-PAOUÎTOU est devenu *NEPÊOUE-ⲛⲉⲡⲏⲧⲉ, avec l'accent tonique sur PÉ-ⲡⲏ, soit NEPÉOUE; l'E atone de NE est tombé de la prononciation et a donné le groupe NPÉOUE, puis, comme ce groupe était d'énonciation pénible, un E prothétique s'est développé en tête du groupe, et l'on a dit ENPÉOUE, EMPÉOUE, EPPÉOUE. C'est le même phénomène qui de SPATHA a tiré en français *spede, spée,* puis *espée, épée.* Tous les groupes de consonnes ainsi formés avaient donc, au début, une voyelle entre la première consonne et la seconde, mais une voyelle atone : cette voyelle s'étant effacée par la rapidité de l'émission, il a fallu, pour la commodité de la parole, en rétablir une autre, également atone, qui s'est placée en premier son, à l'attaque du mot.

La particule de relation ⲛ subit les mêmes transformations que l'article pluriel : comme celui-ci, elle s'assimile aux lettres ⲙ, ⲛ, ϩ, ⲣ, ⲗ, et comme celui-ci, elle prend à l'attaque une voyelle prothétique qui aide à la prononcer, ⲛⲓⲙ ⲣ̄ⲣⲱⲙⲉ ou ⲛⲓⲙ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ, NIM ERRÔME-NIM ENRÔME, ⲡⲉⲙϩⲁⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, PHEMHAL EMPNOUTE. Il y a donc des chances pour que la marche du phénomène ait été la même, et, en effet, la particule ⲛ de l'égyptien antique avait une voyelle finale qui était exprimée par ⲓ ou ⲓⲓ à l'époque des Pyramides, et elle s'écrivait au singulier masculin, tantôt ⲛ, tantôt ⲛⲓ ou ⲛⲓⲓ prononcé *NI ou *NAI. Cette forme vocalisée devait se rencontrer encore dans la κοινή, et j'en ai donné ailleurs les exemples qui en subsistaient à l'état sporadique aux temps grecs et coptes, Μενέφθης = *MAINEPHTAH, Μανεθώθ-Μανεθώ = *MAINETHÔTH, ϩⲉⲛⲓⲡⲓ *M.* ⲡⲉⲛⲓⲡⲉ *T.*, *ferrum* = *BAINIPE-BENIPE,

1. *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 54-55, § VII de ces études.
2. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 41, § 67, et p. 108, § 228; cf. STEINDORFF, *Koptische Grammatik* p. 21-22, § 26.

ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ *T.* ⲧ, ϫⲉⲛⲉⲫⲱⲣ *M.* ⲡ, δῶμα, *tectum domus* = *ZAINEPÂROU-ZENEPÔR, et plusieurs autres[1]. Dans un groupe de mots tel que ⲡⲣⲁⲛ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲱⲛⲉ, l'original égyptien conservait encore dans la κοινή ramesside la prononciation *NI-NE avec une voyelle finale de la particule et sonnait à peu près PĂRINOU NE TAIISANAÏT. Comme la particule ainsi placée était nécessairement atone, elle perdit son E-I, comme l'article *NAI-NE l'avait fait, puis, afin d'aider à la facilité de l'émission, elle reprit un E initial; de NITÁIJSANAÍT, résulta NTÁSANAÍ, puis NTÁSÔNÉ et ᴱNTÁSÔNÉ.

Pour en finir avec ce qui concerne les groupes artificiels contenant un N initial, je devrais examiner ceux qui sont composés avec la négation ⲛ̀- proclitique. La marche du phénomène a dû y être la même que dans les cas précédents, car la négation paraît avoir eu quelque prononciation telle que *NI-NAÎ-NIOU, à en juger par les variantes de sa forme adjective qu'on trouve dans les textes des Pyramides au lieu de , et ainsi de suite : avant d'en arriver à sa prononciation ᴱN dans ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̀ϯⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲡⲁⲓϣⲁⲓ, la négation avait dû passer par les prononciations *NE-NI dans la κοινή, *NETOUI, puis *NTOUI-NTI, puis ᴱNTI. Toutefois, comme je risquerais de me voir entraîné trop loin par la nécessité d'expliquer la forme ⲁⲛ, je préfère ne pas insister, pour le moment, sur ce cas particulier.

L'examen des formes en ⲣ̄ exige une démonstration plus longue que celui des formes en ⲛ̀. Prenons en effet des formes telles que ⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ, ⲉⲣⲛⲟⲃⲉ *T.*, ⲉⲣⲛⲟⲃⲓ, ⲉⲣⲛⲟⲩⲃⲓ *M.*, ⲉⲗⲛⲁⲃⲓ, ⲉⲗⲛⲟⲃⲓ *B.*, *peccare*, ou ⲣ̄ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲣ̄ⲛⲟⲃⲣⲉ *T.* ⲉⲣⲛⲟϥⲣⲓ *M.*, *utilis esse, prodesse*, cette dernière qui répond par éléments à une combinaison . Il semble à première vue que la forme pleine ⲉⲣ doive venir directement de et que ⲣ̄, par conséquent, doive être un affaiblissement de ⲉⲣ : je crois que c'est le contraire qui a eu lieu, que ⲉⲣ est seulement l'orthographe pleine de ⲣ̄, c'est-à-dire ⲣ avec un E prothétique, qu'enfin ⲉⲣ-, ⲣ̄- vient de , non par apocope de la voyelle finale, mais par chute de la voyelle initiale d'abord, par effacement de la voyelle finale qui restait, puis par développement à l'attaque du mot d'un E prothétique.

Voyons en effet ce que devient en copte l'infinitif féminin du verbe *faire*. Et d'abord, où portait-il l'accent? La réponse à cette question nous est fournie par une des formes qui en dérivent, le ⲧⲣⲉ de la conjugaison copte. Les variantes de cette particule sont ⲑⲣⲟ *M.* et ⲧⲣⲉ *T. B.* à l'état absolu, avec les suffixes ⲑⲣⲉ- *M.* ⲧⲣⲉ- *T. B.* : elle est un causatif en du verbe [2]. M. Sethe, autant qu'on peut juger d'après les

1. Cette vocalisation particulière de la particule ⲛ infirme un des arguments invoqués par Sethe pour prouver que, dans ⲡⲉϧⲑⲁⲓ, ⲡⲉϩⲕⲟ, ⲡⲉⲥⲑⲏⲙ, l'E appartient au nom plutôt qu'à l'article : « Dies ⲉ wird... kaum anders zu erklären sein als in ⲛ̄ⲉϧⲑⲁⲓ [ⲛ̄ Genitivs exponent], ⲡⲓⲉϧⲑⲁⲓ, ⲡⲓⲉϩⲕⲟ (ZOEGA, 15), ⲡⲓⲉⲥⲑⲏⲙ. Es gehört also wohl nicht zum Artikel ⲡ, ⲧ, ⲛ, sondern zu dem folgenden Worte. » Dans ⲛ̄ⲉϧⲑⲁⲓ, ⲛⲉ pourrait être la vieille forme vocalisée de qui se serait maintenue pour la facilité de la prononciation. Cela n'empêche pas l'observation de M. Sethe d'être juste dans l'ensemble (*Verbum*, t. I, p. 9, § 9).

2. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 129-130, § 285 (cf. p. 104, § 230 *b*, et p. 114, § 249); SETHE, *Verbum*, t. II, p. 89, § 202, et p. 92, § 209, pour ne citer que les grammairiens les plus récents, le dérivent de ⲧ-, ⲑ-, , et de ⲉⲓⲣⲉ, ⲣⲉ-, ; STERN, *Koptische Grammatik*, p. 49, § 95, et p. 292, § 461, le dérive du causatif ⲧ-, ⲑ-, et de ⲣⲁ, *faire*.

divers passages où il parle de ⲟⲣⲟ-ⲟⲣⲉ-ⲧⲣⲉ, dérive cette forme de ⲧ-ⲟ, et de ⲉⲓⲣⲉ : ⲓⲣⲓ[1], si bien qu'elle serait une contraction de ⲧ[ⲟ]-ⲉⲓⲣⲉ, où la portion intermédiaire entre ⲧ-ⲟ et ⲣⲉ aurait disparu par suite d'un jeu d'accent, l'accent tonique se trouvant par là reporté sur -ⲣⲉ́, -ⲣⲟ́ : il semble donc placer l'évolution du temps en ⲟⲣⲉ-, ⲧⲣⲉ-, à l'époque copte. La façon dont ce temps revient dans tous les dialectes nous oblige au contraire à en reporter l'origine jusque dans la κοινή ramesside[2], et par conséquent à admettre qu'il y avait déjà, dans la langue antérieure au copte, un groupe dont les éléments phonétiques s'étaient fondus en une seule émission phonétique : les deux verbes DAÍT et IRAÍT-IRÍT avaient perdu leur T final, *DAÍ, IRAÍ, puis DAÍ se réduisant en composition à DA-ⲧⲁ[3], l'A se trouvant en contact avec l'I de *IRAÍ, les deux sons s'étaient diphtongués, puis résolus sur E en même temps que l'A+I d'*IRAÍ, et le groupe était devenu *TERÉ qui, ayant l'accent sur la finale, à cause de la flexion lourde de l'infinitif était devenu TRE-ⲟⲣⲉ-ⲧⲣⲉ, ou, dans un dialecte, par obscurcissement de l'A en O, *TEROÍ-TERO-ⲟⲣⲟ. Quoi qu'il en soit de cette explication, la forme ⲟⲣⲟ́-ⲟⲣⲉ́-ⲧⲣⲉ́ montre que, dans l'infinitif féminin de , l'accent était sur la finale *AIRAÍT-EIRAÍ-EIRÉ, par suite que dans le copte ⲉⲓⲣⲉ-ⲓⲣⲓ l'accent tonique était sur la finale ⲉⲓⲣⲉ́-ⲓⲣⲓ́. J'ai déjà eu souvent l'occasion d'indiquer que l'adjonction de flexions lourdes à la racine déplaçait l'accent tonique, et j'ai insisté notamment sur l'action qu'exerçait en cela la flexion féminine en ÍT qu'elle s'ajoutât au nom ou au verbe[4] : tandis que la forme nue avait l'accent sur la première, IÁROU-IÓROU, ÁROU-ÓROU, les formes développées telles que le reportaient sur la finale AIRAÍT--ⲉⲓⲣⲉ́-ⲓⲣⲓ́. J'ajoute qu'il en est ainsi pour la plupart des infinitifs féminins, contrairement à l'opinion exprimée par M. Sethe[1]; mais ceci fera bientôt l'objet d'un article spécial.

L'accent tonique étant sur la finale de , il était naturel que l'initiale tendît à disparaître toutes les fois que se suffixait à un autre mot : les formes impératives ⲙⲁⲣⲉ, subjonctives ⲧⲁⲣⲉ, conjonctives ou relatives ⲉϣⲁⲣⲉ, et ainsi de suite, ou même les simples formes de la conjugaison ⲁⲣⲉ *es*, ⲁⲣⲉⲧⲉⲛ *estis*, et leurs dérivés résultent en effet de la combinaison de ⲙⲁ , ⲧⲁ, ⲉϣⲁ-, ⲁ- avec devenu ⲣⲉ́. Plaçons maintenant le verbe devant les substantifs féminins ou masculins et les verbes auxquels il s'unit pour former des verbes composés, , ou , ou , et ainsi de suite : la constance avec laquelle ces formes se retrouvent dans tous les dialectes montre qu'elles remontent jusqu'à la κοινή. Au début, une forme telle que + comportait deux accents indépendants *AIRÉT + *BOKAÍT, tous les deux sur la finale, puisque les deux verbes prenaient la terminaison infinitive ⲁ ÍT.

1. SETHE, *Verbum*, t. II, p. 92, § 249 : « Boh. ⲟⲣⲟ, ⲟⲣⲉ-ⲟⲣⲓ (ⲟ steht in Boh. für ⲧ vor ⲣ nach STEINDORFF) von ⲉⲓⲣⲉ : ⲓⲣⲓ « thun » äg. *irj*. Die Form die in N. äg. *irj-f* geschrieben wird, hat den 1sten und 2ten Radikal verloren. »

2. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 142-153.

3. *Recueil de Travaux*, t. XXIII, p. 182-183; t. XXIV, p. 157. La forme *daí* demeurait encore à l'époque saïto-grecque dans quelques noms propres tels que Θοτορτάϊς et Ἀμυρταῖος; cf. SETHE, *Verbum*, t. I, p. 5, § 3.

4. SETHE, *Verbum*, t. I, p. 13, § 18 sqq., où l'accentuation ⲙⲉⲥⲧⲉ́, ϭⲁⲗⲉ́, ⲗⲁⲗⲉ́, ⲙⲁⲡⲉ́, est admise pour l'état construit, mais ⲙⲟ́ⲥⲧⲉ, ϭⲟ́ⲉⲓⲗⲉ-ϫⲱ́ⲓⲗⲓ, ⲗⲟⲟ́ⲗⲉ, ⲙⲟⲟ́ⲡⲉ-ⲙⲟ́ⲡⲓ, pour l'état absolu.

Lorsque les deux éléments dont elle se composait se réunirent en un seul mot, l'un des deux accents devint secondaire, et ce fut nécessairement celui de l'auxiliaire , si bien qu'on eut avec la résolution des diphtongues une prononciation telle qu'ERÉBOKÍ : la rapidité de la prononciation devant supprimer encore une partie de l'auxiliaire, ce ne fut pas naturellement la partie accentuée de ERÉ qui partit la première, mais l'initiale atone E, si bien qu'on eut RÉBOKÍ, puis la tendance à l'abréviation s'accentuant encore, l'accent second disparut et l'on eut RBOKÍ, lequel se trouvant trop malaisé à prononcer, une voyelle se développa à l'initiale comme dans les groupes déjà analysés en R, et un accent second reparut à l'attaque du mot ERBOKÍ, que l'on écrivit ερϧοκι *M. concipere*. De même, et durent passer par un stage *RÉNOFRÉ, RÉKHRÓOU, puis RNOFRÉ, RKHRÓOU avant d'aboutir à ERNOFRÉ, ERKHRÓOU, en copte ερηοφρι *M.* ρ̄ηοφρε *T.*, *prodesse*, ρ̄ϩροου *T.*, *vocem edere*.

B. — Après avoir analysé ainsi quelques groupes initiaux artificiels, passons à l'étude de groupes analogues qui soient naturels, c'est-à-dire dont les consonnes constitutives appartiennent toutes au thème du mot.

Et d'abord quelques noms de villes nous fourniront un point de repère certain, par exemple celui qui s'écrit ⲙϧω en copte, Ὄμβος en grec, en égyptien. Les deux formes grecque et copte OMBOS et EMBÔ se couvrent l'une l'autre, et ne diffèrent que par la coloration de la voyelle accessoire : ou le copte a la voyelle neutre Ĕ, le grec avait noté dans la prononciation populaire un ŏ qui s'était développé enharmoniquement à l'ō de la finale accentuée BÔ, et qui a dû toujours se maintenir, puisque les Arabes l'ont entendu et qu'ils appellent encore le site de la ville Kom Ombo. La forme antique n'avait pas de voyelle initiale, mais le signe par lequel elle est écrite possédait une vocalisation intérieure en OU qui s'est maintenue dans le dérivé copte ⲛⲟⲩϧ *T. M.* ⲛⲟⲩϥ *T.* N, *aurum*, de : elle était un féminin formé sur ce thème NOUBOU, et la vocalisation complète en était dans la κοινή, *NOUBOUÍT-NOUBOUÍ avec l'accent sur la finale : j'ai montré ailleurs comment la finale OUÍ était devenue ô par diphtongaison de OU+Í et par résolution sur ŏ de la diphtongue[1]. Par rapidité de prononciation, la syllabe atone devint de NOU NE, *NEBOUÍT-NEBOUÍ, puis l'E s'amuit *NBOUÍ-NBŎ : que la voyelle ait disparu complètement entre N et B, cela est prouvé par la transformation de N en M qui n'aurait pu se produire si une voyelle, si faible fût-elle, avait encore séparé les deux consonnes. NBÔ, prononcé MBÔ, étant d'énonciation malaisée, une voyelle accessoire se développa devant M qui tantôt demeura neutre ⲙϧω EMBŎ, tantôt s'enharmonisa à la voyelle accentuée Ὄμβος. Le nom de la ville d'Apollinopolis Magna, ϩϧω, ⲁⲧϧω *M.*, a dû présenter un phénomène analogue, mais je ne l'examinerai pas dans le détail, la dérivation de en ayant été contestée récemment. Je me bornerai à remarquer que la voyelle accessoire s'y est manifestée sous trois formes : sous celle de l'A dans ⲁⲧϧω sans doute à une époque où l'A de la racine

1. *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 152-153. Par contre, dans l'ethnique , la résolution de la diphtongue avait eu lieu sur *í*, et l'on prononçait NOUBOUÍTI, NOUBÍTI, NBÍTI, NBÍT, puis ONBÍT-OMBÍT, dont le grec Ὀμβίτης est l'équivalent exact.

ZABá, TABá, TBâ, ne s'était pas encore obscurcie en O; sous celle de l'O, après que cet obscurcissement se fut produit à la finale, dans la prononciation populaire OTFOU-ODFOU que l'arabe local a conservée; enfin, sous celle de l'Ĕ dans ⲟⲃⲱ-ⲉⲧⲏⲃŏ. Le même fait s'est produit dans beaucoup d'autres noms de villes, Esnéh de , Ikhmîm ou Akhmîm, Ahnas ou Ehnas à côté de Hénassiéh, toujours avec tendance à enharmoniser la voyelle prothétique à la voyelle accentuée du nom : qui voudra fera aisément le catalogue des noms de ce genre.

Des noms de ville, passons aux noms communs ou aux verbes tels que ⲁ̅ⲣⲓⲥ, ⲁ̅ⲣⲱ, ⲁ̅ⲧⲟⲛ, ⲡ̅ⲕⲟⲧ-ⲡ̅ⲕⲟⲧⲕ, ⲣ̅ⲡⲉ, ϩⲕⲟ, et autres du même type. Rapprochons-les de leurs équivalents antiques, et d'abord prenons ⲁ̅ⲧⲟⲛ, puis ⲡ̅ⲕⲟⲧⲕ.

Ⲁ̅ⲧⲟⲛ, *quiescere*, se rencontre en copte sous plusieurs formes vocaliques : à l'état absolu, il a sa voyelle colorée entre ⲧ et ⲛ, ainsi ⲁ̅ⲧⲟⲛ *T. M.* ⲉⲙⲧⲟⲛ *M.* ⲉⲙⲧⲁⲛ *B.*, aux autres états il l'a entre ⲙ et ⲧ, parfois incolore à l'état construit ⲙⲉⲧⲛ̅ *T.*, parfois colorée en ⲟ à l'état pronominal ⲙⲟⲧⲛ̅ϩ-ⲙⲟⲧⲛⲉϩ et au qualitatif ⲙⲟⲧⲛ̅ *T.* ⲙⲟⲧⲉⲛ *M.* L'original égyptien n'en a pas été signalé à coup sûr, bien que je croie le reconnaître dans un mot que Brugsch avait noté déjà dans son *Dictionnaire*[1] : toutefois il n'est pas douteux qu'il n'ait dû s'écrire , avec un déterminatif variable peut-être , ou , ou , ou . Quoi qu'il en soit de cette forme, il est certain que dans la κοινή il avait au moins deux voyelles et probablement trois avec la finale : l'existence de la première est prouvée par la forme ⲙⲟⲧⲛ̅, ⲙⲟⲧⲛⲉ, ⲙⲉⲧⲛ̅, celle de la seconde par les formes ⲁ̅ⲧⲟⲛ, ⲉⲙⲧⲟⲛ, celle de la troisième par la forme ⲙⲟⲧⲛⲉϩ, mais on ne peut comprendre l'origine de cette série d'altérations si l'on ne sait quelle place l'accent tonique occupait sur le mot d'où elles dérivent toutes. Dans un mot comme MA+T+N+OU, l'accent est sur la syllabe médiane MAT-NOU : les scribes égyptiens, donnant au groupe final l'orthographe du mot , prononcé *TONOU (cf. ⲧⲱⲛ *T.*, *ubi*), considéraient que la syllabe ainsi écrite avait dans , , la même prononciation qu'à l'état libre, et ils rendaient de la sorte la prononciation MÂTŌNOU du verbe qui signifiait *reposer*. La forme absolue du copte ⲁ̅ⲧⲟⲛ qui a l'accent certainement sur O dérive donc nécessairement de la forme nue MATŌNOU de la κοινή : l'OU final est tombé selon la règle, MATŌN, la voyelle protonique s'est amuie par la rapidité de l'énonciation MTŌN, puis, pour faciliter la prononciation de MTŌN, la voyelle neutre s'est développée devant M, ⲁ̅ⲧⲟⲛ *T.* ⲉⲙⲧⲟⲛ *M.* Mais, à côté de la forme nue *MATŌNOU, il y a eu nécessairement l'infinitif féminin en -ÍT, *MATONOUÍT-MATONÍ[É]T et avec chute de -T, MATONI[E] : la flexion -ÍT, attirant l'accent sur la finale, selon la règle que j'ai indiquée, avait développé un accent second sur la première syllabe, si bien que MATŌNOU était devenu MÂTONÍT-MÂTONÍ[É], puis, par suppression de la voyelle prise entre les deux syllabes accentuées MÂTNÉ, lequel devint, par obscurcissement de l'A en O, *MŌTNÉ-ⲙⲟⲧⲛⲉϩ, d'où sont sortis par déplacement d'accent, puis, par chute de ⲉ, MŌTN-MÉTN, ⲙⲟⲧⲛϩ, ⲙⲉⲧⲛϩ où un E épenthétique s'est glissé entre T et N pour faciliter la prononciation ⲙⲟ̅ⲧⲛ̅-ⲙⲟ̅ⲧⲉⲛ.

1. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, *Supplément*, p. 583-587; cf. MASPERO, *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings*.

Ⲏⲕⲟⲧ, *procumbere, requiescere, mori,* se présente en copte sous plusieurs formes **ⲡ̄ⲕⲟⲧ, ⲉⲛⲕⲟⲧ** *M.*, et avec réduplication du **ⲕ** en troisième radicale, **ⲡ̄ⲕⲟⲧⲕ** *T.* Il est apparenté à une forme ramesside [1], qui, elle-même, est déduite de la forme trilitère à seconde radicale redoublée du verbe , par adjonction de la préformante , ici vocalisée [2]. Sans entrer dans l'examen des variantes radicales, on doit constater que l'orthographe prouve, ici comme ailleurs[3], l'existence d'une voyelle derrière le suffixe **ⲛ** ainsi employé : nous pouvons donc rétablir, à l'origine de **ⲡ̄ⲕⲟⲧ-ⲡ̄ⲕⲟⲧⲕ** dans la κοινή, des formes *NAKÁDOU-NAKÓDOU, *NAKÁDKOU-NAKÓDKOU, avec l'accent sur KÁD-KÓD. De *NAKÓDOU-NAKÓDKOU sont issues, d'abord par chute de la finale, puis par effacement de la voyelle atone, les formes *NKOD-NKODK, lesquelles étant difficiles à prononcer, ont développé un E accessoire à l'attaque du mot ᴱNKOD-ᴱNKODK, **ⲡ̄ⲕⲟⲧ-ⲉⲛⲕⲟⲧ** et **ⲡ̄ⲕⲟⲧⲕ**.

L'analyse détaillée de ces deux mots nous a montré le procédé phonétique qui a transformé les mots égyptiens à plusieurs voyelles en monosyllabes qui sont redevenus dissyllabes par la suite des temps. Nous pourrons donc insister moins longuement sur les autres mots cités. **Ϩⲕⲟ** *T. M.* **ϩⲕⲁ** *B.*, *famelicus esse, esurire,* avant de se prononcer ᴱHKO **ⲉϩⲕⲟ**[4] en copte, a passé par les formes *HKO, puis *HKOR-HOKÓROU-HAKÓROU-, dont le memphitique **ϩⲟⲕⲉⲣ** a conservé le dérivé trilitère[5]. **Ⲣ̄ⲡⲉ, ⲉⲣⲡⲉ** *T.* **ⲡ, ⲉⲣⲫⲉⲓ** *M.* **ⲡⲓ, ⲉⲗⲡⲏⲏⲓ** *B.* **ⲡ**, *templum,* dérive de l'égyptien R+P+R, devenu, dès l'époque ramesside, *RAPAÍ, puis *RPAÍ : la difficulté d'énonciation a développé un E initial, ᴱRPAÍ, puis les dialectes ont traité le groupe chacun selon ses habitudes phonétiques, le thébain résolvant la diphtongue AI sur E, **ⲣ̄ⲡⲉ-ⲉⲣⲡⲉ**, le memphitique aspirant le P et affaiblissant l'A en E, **ⲉⲣⲫⲉⲓ**, le bachmourique substituant L à R et élargissant A de la κοινή, **ⲉ** du memphitique en ÈÊ, **ⲉⲗⲡⲏⲏⲓ**. **Ⲡ̄ⲣⲓⲥ, ⲙ̄ⲣⲓⲥⲉ** *T.* **ⲡⲉ**, a développé en memphitique, outre son E qui est devenu voyelle indépendante, un B accessoire, **ⲙ̀ⲃⲣⲓⲥ, ⲉⲙⲃⲣⲓⲥ**, par le même procédé phonétique qui, du latin *cam[e]ra, num[e]rum, remem[o]rare, redim[e]re,* a déduit le français *chamBre, nomBre, rememBrer, reemBre*[6]. Le

1. *Papyrus Anastasi I*, pl. XXV, l. 7; cf. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 261.

2. Pour Sethe (*Verbum*, I, p. 218, § 357 et *passim*), « **ⲡ̄ⲕⲟⲧⲕ : ⲉⲛⲕⲟⲧ** (verstümmelt?) « einschlafen », n. äg. *nḳd[ḳ]d*, *ʾĕnḳŏdḳĕd* von *ḳdd* « schlafen » (II gem.) ». Plus loin (t. II, p. 305, § 687), il ajoute : « Mit dem kopt. **ⲡ̄ⲕⲟⲧⲕ : ⲛⲕⲟⲧ (ⲉⲛⲕⲟⲧ)** könnte es nur identifiziert werden, wenn man annimmt, dass der Schreiber sich verschrieben habe und * *nḳdḳd* habe schreiben wollen. » La correction ne me paraît pas nécessaire, puisque la forme existe par ailleurs. Ce thème en du *Papyrus Anastasi* a été construit sur elle et non sur la forme quadrilitère redoublée .

3. Par exemple, dans , var. de , en copte **ⲛⲁⲛⲉ, ⲛⲁⲛⲟⲩ**.

4. PEYRON, *Lexicon*, p. 47, et SETHE, *Verbum*, t. I, p. 9, § 9, **ⲡⲓⲉⲣⲕⲟ**, d'après ZOEGA, p. 15.

5. J'ai traité de ce mot dans le *Recueil de Travaux*, où il y aurait des détails à modifier. On trouvera les idées de Sethe sur la façon dont **ϩⲕⲟ** est dérivé de exposées dans le *Verbum*, t. I, p. 137, § 237, 1; t. II, p. 273, § 624, 3.

6. Cf., pour le même phénomène, outre *Rhampsès* pour *Ramsès* et *Khampsai* pour *Khamsai*, cités par Sethe (*Verbum*, t. I, p. 11, § 14), les autres exemples recueillis par Stern (*Koptische Grammatik*, p. 26, § 29),

sens que Peyron en donne, d'après les textes religieux, est γλεῦκος, *mustum*, et cette traduction a été adoptée généralement : toutefois la véritable signification nous est fournie par l'arabe d'Égypte qui a conservé le mot sous la forme مَرِيسَا *marísa* et l'emploie à désigner une sorte de bière analogue à la *bouza* des Nubiens. Le mot égyptien original, encore inconnu, devait sonner dans la κοινή, à peu près comme en arabe MARÍSA, MARÍSOU, avec l'accent sur la voyelle médiane : *MARÍSA devint MRÍS-MRÍSE, puis développa à l'initiale la voyelle accessoire EMRÍSE-EMRÍS, ⲙ̀ⲣⲓⲥ-ⲙ̀ⲣⲓⲥⲉ, et enfin le B accessoire entre M et R, EMBRÍS-EMBRÍS, ⲙ̀ⲃ̀ⲣⲓⲥ-ⲉⲙⲃ̀ⲣⲓⲥ. Enfin, ⲙ̀ⲣⲱ descend de *MARAÍT par le même procédé. J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer ailleurs la dérivation de ω final par obscurcissement d'A en ô et par résolution sur ô de la diphtongue OI[1]. La rapidité de la prononciation réduisit *MARÔ-MERÔ à *MRÔ, puis la difficulté d'énonciation ramena un E à l'attaque, ⲙ̀ⲣⲱ, ⲉⲙⲣⲱ *T.* ⲧ, *portus*, tandis qu'un ⲡ-ⲃ̀ se développait comme dans ⲙ̀ⲣⲓⲥ-ⲉⲙⲃ̀ⲣⲓⲥ entre M et R, ⲉⲙⲃ̀ⲣⲱ *M.* ⲉⲙⲡⲣⲱ *T.*

Je pourrais en rester là : je veux pourtant citer encore un groupe de mots où le phénomène a agi avec une vigueur remarquable, les noms propres commençant par le groupe , . Les orthographes des Pyramides nous montrent d'un côté que et ses variantes orthographiques n'étaient à l'origine qu'une combinaison de la particule et du pronom , en second lieu qu'il y avait une voyelle entre cet et le pronom, si bien que la locution totale devait se prononcer N+*voyelle*+SOU. Les noms propres tels que , , , avaient donc, à l'origine, deux voyelles dans l'élément , une après , et une seconde entre et , la voyelle de la particule et la voyelle du pronom , . A l'état ordinaire , avait, nous le savons, une vocalisation , , qui sonnait probablement *NAI, avec la prononciation pleine, mais qui, dans l'usage courant, devait se résoudre selon les façons diverses dont l'A en hiatus avec l'I se résolvait à l'ordinaire, sur E par la voie AÏ-AÉ-Æ dans le NE de Me*ne*PHTHÈS par exemple, sur I par la voie AI-EÏ-I dans le ⲛⲓ de ⲛ̀ⲉⲙⲡⲓ-ⲡⲉⲛⲡⲉ, sur A par la voie AÏ-ÁÏ-A, dans le NA de ϩⲁ-ⲡⲁ-ⲧⲟⲟⲩⲓ, ϩⲁ-ⲡⲁ-ⲣⲟⲩϩⲓ, ⲁ-ⲡⲁⲙⲉⲣⲓ[2]. La résolution suivie par *NAI dans la combinaison nous est fournie par la variante qui a fini par devenir l'orthographe presque constante du groupe dans la κοινή : est en effet le *signe de la langue* et *langue*, répondant au copte ⲗⲁⲥ *T. M.* ⲡ, ⲗⲉⲥ *B.*, *lingua*, se prononçait *NASOU avec tendance à l'E, NÉSE, puis l'OU final étant tombé, *NAS-NES, en copte ⲗⲁⲥ *T. M.* ⲗⲉⲥ *B.* ⲡ, *lingua*. , var. , avait donc dans la κοινή un A entre N et S, et la vocalisation y était la même que dans , , ⲛⲁⲥ, , ⲛⲁϥ, et ainsi de suite. Pour la finale, l'effacement de et les variantes de , avec , seul, montrent que

ⲉⲙⲡⲣⲱ *T.* ⲉⲙⲃ̀ⲣⲱ *M.* ⲧ, *portus*, ϩⲙⲡ *T.* ⲡ, *spica*, à côté de ϩⲁⲥ *T.* ϭⲉⲙⲥ *M.*, et ⲁ̀ⲡⲙϣⲁ *T. M.* ⲉⲙⲡϣⲁ *M.*, *dignus*, pour EMSHA, de , ce dernier avec doute. On en pourrait réunir d'autres, ⲁⲙⲃ̀ⲣⲉ *T. M.* à côté de ⲁⲙⲣⲉ, ⲡ, *pistor*, ϩⲁⲙϣⲉ, ⲁⲙϣⲉ *T.* ⲡ, *faber lignarius*, ϩⲁⲙⲡϣⲉ *T.*

1. *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 150, 153.

2. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 90, § 192; cf., sur ces différentes résolutions, le *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 159.

l'ou final s'était effacé au moins en composition et qu'il était réduit au son très léger que le signe \\ semble avoir exprimé à cette époque en pareille position. Le tout paraît s'être prononcé NASĬ-NASĔ et NAS, Nasisouamánou-Nasamánou. Nasiminou-Nasmínou. Or, dans un mot tel que Nasimínou, où il y a deux accents, un accent tonique sur MÍ et un accent second sur NÁ, lorsque la contre-finale disparaît et que les deux syllabes accentuées sont placées en contact direct l'une avec l'autre, l'accent second s'efface bientôt et l'accent tonique subsiste seul, Násimínou-Násmínou-Nasmínou. La rapidité de la prononciation use bientôt la voyelle atone : Nasmínou-Nasmíni devient Nsmínou-Nsmíni, puis la difficulté de prononcer le groupe Nsm agissant à son tour, en premier lieu N s'assimile à S, Smíni-Σμῖνις, et un E accessoire se développe à l'attaque du groupe Esmíni-'Εσμῖνις[1]. De la même façon, le nom où, dès le VIIe siècle avant notre ère, le nom divin était réduit à la forme très abrégée de Bindídi-Bendéde, comme le prouvent les transcriptions assyriennes d'Assourbanabal pour le nom de la ville de . passe de *Nasibainebdídi à *Nasbindídi, puis à *Nsbindídi-Nsbendéde, puis à Sbendéde, qui, par changement de B en M, devient Smendéde-Σμενδής, ou, développant un E accessoire à l'attaque, Esbendédi-'Εσβενδήτις. Il arrive même quelquefois que cet E accessoire n'a point paru suffisant et qu'une seconde voyelle s'est développée entre S et la première consonne du nom : ce serait le cas du nom 'Ασενέθ, si, comme il est possible[2], ce nom dérive de Nasinít, devenu *Nsnít-Nsnét, puis Snét, Esnét-Asnath-Asnéth, et enfin Asenéth.

Je pourrais multiplier les exemples. Ceux-là suffiront pour montrer que, dans tous les cas où nous rencontrons, à l'attaque des mots dans le copte ou dans l'égyptien d'époque saïto-grecque, un groupe de deux ou plusieurs consonnes devant lesquelles une voyelle accessoire s'est développée, ce groupe comportait dans la langue antérieure une voyelle intercalaire qui a disparu dans la rapidité de la prononciation. A un ⲡ̅ⲥⲁϩ, ⲉⲙⲥⲁϩ *T. M.* ⲡ, *crocodilus*, ⲡ̅ⲕⲁϩ *T. M.* ⲉⲙⲕⲁϩ *M.* ⲉⲙⲕⲉϩ *B.*, *affligi*, *afflictio*, ⲡ̅ⲡⲉ, ⲉⲙⲡⲉ *T. M.*, *non*, *donec*, ϧⲣⲏⲧⲉ, ⲉϧⲣⲏⲧⲉ, ⲉϧⲣⲁ *T.*, *granum*, ϫⲗⲟⲗ *M.* ⲉⲕⲗⲟⲗⲓ *T. M.*, *vas*, *urceus*, ⲉⲙϧⲟⲡ, ⲡ̅ϧⲟⲡ *M.*, *ira*, *irasci*, ⲡ̅ⲕⲁ, ⲉⲡⲕⲁ *T.* ⲛ̅ϫⲁⲓ, ⲛ̀ϫⲁⲓ *M.*, *res*, et ainsi de suite, la κοινή avait *Masouhou, Masahou, *Mâkahaî, ⲙⲟⲧⲕϩ *T.* ⲙⲟⲕϩ *T. M.*, *affligere*, *bou-poui et mbou-poui, *paraît, paraouítou, *qalalou-qararou, *bou-baóunou, boubón, *nakaît, nakaouítou. Il y a donc là un phénomène de date relativement récente, qui, par conséquent, doit être, jusqu'à nouvel ordre, distingué avec soin des faits de prothèse d'un , si fréquents dans l'égyptien d'époque beaucoup plus ancienne, et particulièrement dans les textes des Pyramides. Les voyelles accessoires qu'on rencontre à l'attaque des mots dans le copte ont été produites par une opération purement phonétique, dont le mécanisme est parfaitement clair : elles ont probablement commencé à paraître dans la κοινή, puisque les exemples en sont communs à tous les dialectes, mais elles n'ont acquis leur développement complet qu'à l'époque saïte et peut-être à l'époque copte. Il faut donc

1. Spiegelberg, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 10*, n° 61.
2. Sethe, *Verbum*, t. 1, p. 129, § 223, 1.

distinguer soigneusement entre cette voyelle d'origine tardive et le initial qu'on rencontre dans la langue que les textes des Pyramides nous ont révélée. J'ajoute que celui-ci marque à mes yeux un phénomène dont l'évolution s'était achevée dès un âge très ancien, peut-être dès avant la XIIe dynastie, très certainement avant la XVIIIe, c'est-à-dire avant l'éclosion de la κοινή : c'est là, toutefois, une question à laquelle je réserve une étude spéciale.

SUR QUELQUES REPRÉSENTATIONS DE VASES ÉGYPTIENS

PAR

PIERRE LACAU

Nous rencontrons dans les tableaux d'offrandes funéraires une forme de vase[1], dont toutes les variantes présentent des particularités curieuses et, je crois, inexpliquées. Je donne, comme type, un exemple emprunté à *Beni-Hassan*, IV, pl. XIX[2]. — Fig. 1.

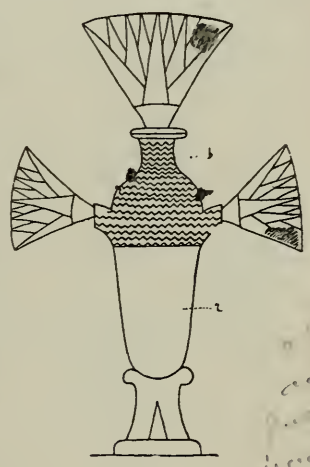

FIG. 1.

La partie inférieure de ce vase est peinte en rouge. La partie supérieure est peinte en bleu et traversée de lignes brisées régulières d'un bleu plus foncé. Cette différence de coloration entre les deux moitiés du vase a évidemment une signification précise et une importance spéciale aux yeux de l'artiste égyptien : elle se retrouve très régulièrement dans toutes les autres représentations que nous examinerons plus loin. M. Griffith (in *Beni-Hassan*, IV, p. 5) l'interprète de la manière suivante. La couleur bleue indique que le vase est en verre bleu : ce vase lui-même est contenu dans une coupe de terre cuite, qui cache sa partie inférieure et qui est peinte en rouge sur la figure[3]. Mais on ne voit guère à quoi servirait cette coupe. M. Griffith remarque que dans son hypothèse le vase de verre devrait être plus étroit que la coupe de terre cuite qui le contient : or, leur contour est représenté par une seule ligne continue.

Je crois que l'explication est beaucoup plus simple. Il s'agit d'un seul vase tout entier en terre cuite : la couleur bleue indique simplement qu'il contient de l'eau. Cette eau est représentée sous sa forme traditionnelle par la ligne ondulée, et elle est de couleur bleue comme d'habitude. Naturellement le liquide ne remplit pas le vase jusqu'en haut : les deux ouvertures latérales qui sont placées plus bas que l'ouverture supérieure montrent bien que c'est impossible. L'eau monte seulement jusqu'à la ligne

1. Elle figure parmi les vases qui se trouvent à côté de la table placée devant le mort assis, ou bien au milieu des offrandes qui sont représentées à l'intérieur des sarcophages à côté de la fausse porte (paroi de gauche).

2. NEWBERRY, *Beni-Hassan*, IV. On voudra bien se reporter à la planche citée où l'on trouvera un second exemple analogue. Cf. de même pl. XXVI, deux autres vases de même type. On peut discuter sur de pareilles reproductions comme sur l'original.

3. Ce qui serait le premier exemple de pareils vases au Moyen-Empire. L'existence de vases en verre à cette époque demeure parfaitement possible, mais nous allons voir que ceux qui figurent à Beni-Hassan ne prouvent rien dans ce sens : ils sont en terre cuite.

de séparation entre la partie rouge et la partie bleue, juste au niveau des deux tubulures placées sur les côtés. Comme la surface horizontale de l'eau ne serait pas visible en perspective réelle, on la relève en plan vertical, pour la rendre apparente, et c'est ce qui fait qu'elle semble monter jusqu'en haut. C'est un nouvel emploi du procédé de perspective conventionnelle, si familier aux Égyptiens[1]. On se reporte immédiatement aux exemples si curieux, mis en lumière par M. Borchardt (*Ægypt. Zeitschr.*, XXXI, p. 1 et sqq.), dans lesquels le dessinateur place au-dessus d'un objet toute sa décoration intérieure qui demeurerait cachée dans une représentation exacte. Il faut remarquer d'ailleurs une différence assez grande entre les deux procédés. Dans les figures signalées par M. Borchardt, nous avons affaire à une décoration réelle, placée dans un vase ouvert et destinée en principe à être vue au moins dans de certaines conditions. On comprend donc qu'il y ait un intérêt *esthétique* à ce que la totalité de cette décoration apparaisse effectivement, même quand la perspective réelle supprime momentanément la possibilité de la voir. Au contraire, dans l'exemple qui nous occupe ici, nous voyons représenté le contenu d'un vase fermé, qui, par définition même, devrait demeurer invisible. La convention est beaucoup plus hardie[2].

La couleur bleue ne peut représenter que de l'eau : on s'en convaincra facilement en examinant la figure suivante, tirée d'un sarcophage du Musée du Caire[3] (fig. 2). Ce vase est peint en rouge pointillé de rouge plus foncé, ce qui correspond à la couleur de la terre cuite dans les autres représentations du même sarcophage. Il me semble clair que la bande bleue (les traits ondulés sont ici verticaux), placée en travers au-dessous des deux tubulures latérales, ne peut pas figurer ici une partie d'un vase en verre bleu, dont le haut serait, comme le bas, recouvert d'une enveloppe de terre cuite : la forme même de la partie supérieure s'oppose à ce qu'elle puisse recevoir en revêtement. Nous avons affaire simplement à l'eau contenue dans le vase : elle apparaît en partie seulement au lieu d'occuper tout le haut de la figure.

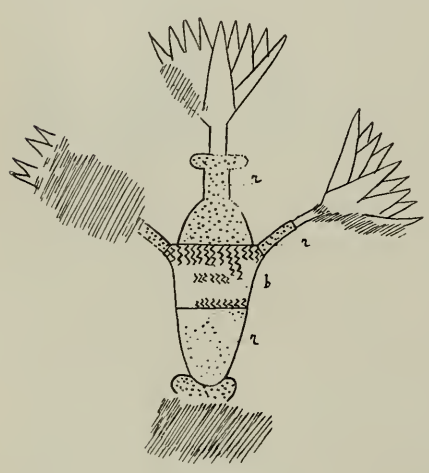

Fig. 2.

Un autre exemple présente un détail nouveau très important (fig. 3). Il est emprunté à un sarcophage publié par Lepsius (*Denkm.*, II, 98) et provenant de Gizéh (IVe dynastie?).

1. Pour ce relèvement de l'eau en plan vertical, cf. la scène si fréquente de la pêche au harpon dans les marais. Voir entre autres *Beni-Hassan*, IV, pl. XIII.

2. Il est fort difficile de s'imaginer exactement sous quelle influence psychologique on en est arrivé à modifier ainsi les données de l'œil. On peut dire cependant qu'il y avait un intérêt *pratique* à ce que le contenu du vase fût représenté. L'eau a ici une importance spéciale : elle est destinée à conserver fraîches les fleurs placées dans les ouvertures du vase. Le sort des deux représentations, par suite, se trouve lié. Si l'eau ne figure pas exactement représentée sous sa forme consacrée, son efficacité demeure douteuse, et les lotus du mort ne sont pas assurés d'une fraîcheur éternelle. Les serpents ou les lions trop exactement figurés pouvaient être nuisibles au mort; aussi les coupait-on en deux : de même si l'eau était négligée dans la représentation, elle restait sans pouvoir. La figurer était pour le moins une précaution utile.

3. Sarcophage de 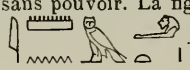 . Beršeh. Moyen-Empire. *Catalogue général*, n° 28092. Intérieur, côté gauche.

Le corps du vase est peint en blanc et tacheté de noir. L'eau est encore représentée par une bande horizontale peinte en bleu et rayé de lignes brisées, mais la base de cette bande bleue dépasse légèrement la largeur du vase. D'où provient cette particularité? Je crois qu'elle est destinée simplement à empêcher toute confusion : on exagère la convention et on rompt le contour du vase uniquement pour montrer qu'il s'agit de représenter non pas une couleur bleue appliquée comme décoration sur la surface de ce vase, mais bien son contenu même.

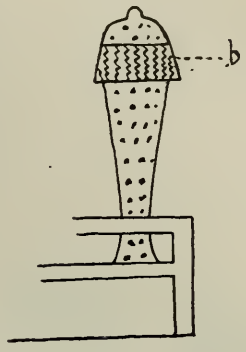

Fig. 3.

Dans une autre figure tirée du même sarcophage (fig. 4), nous trouvons encore une nouvelle convention : la partie bleue, formant une bande horizontale, dépasse la largeur du vase comme dans l'exemple précédent, mais elle est, en outre, divisée en deux moitiés par une bande verticale. Cette bande est peinte de la même couleur que le reste du vase : elle est évidemment de la même matière. Elle est placée là uniquement pour montrer qu'il y a continuité entre le haut et le bas de l'objet représenté et rappeler la présence d'une enveloppe recouvrant partout l'eau contenue à l'intérieur qui apparaît en bleu.

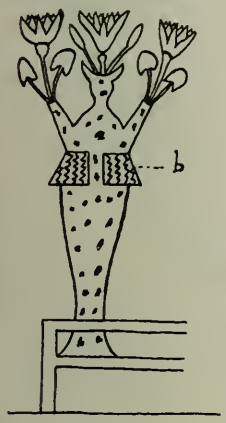

Fig. 4.

Ces deux détails nouveaux expliquent toute une série de formes très fréquentes dans lesquelles la partie bleue se trouve plus élargie encore et semble un objet étranger rajouté sur le vase (fig. 5[1]). Il y a eu sans doute méprise de la part des dessinateurs égyptiens qui ont schématisé la figure sans la comprendre, ce qui s'expliquerait facilement si, comme je le crois, le prototype de ces tableaux d'offrandes est très ancien.

Fig. 5.

Enfin, il me semble qu'un dernier type plus complexe encore peut dériver du même procédé de représentation. Dans Davies, *Deïr el-Gebrawi*[2], nous trouvons la série de formes que je reproduis ici (fig. 6, 7, 8, 9).

Fig. 6.

Fig. 7.

Le haut est en bleu : il est divisé par des bandes horizontales et verticales, dont la couleur, malheureusement, n'est pas indiquée sur les planches. Elles doivent être probablement (?) en rouge comme le reste du vase. Du moins sur la figure 9 on voit nettement que la bande verticale est de même matière que la partie inférieure (cf. plus haut, fig. 4). Ici, au lieu de supprimer conventionnellement tout le haut

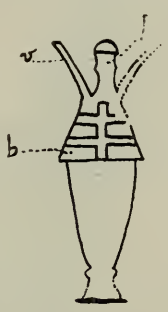

Fig. 8.

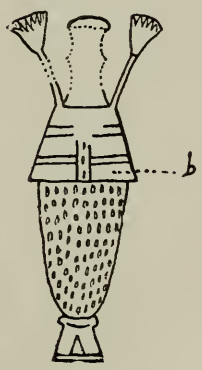

Fig. 9.

1. Tirée de Lepsius, *Denkm.*, II, 104, c. Ancien-Empire. Cf. de même Davies, *Ptah-hotep*, Pl. XXIV, XXVI, XXVII, XXX, XXXIV. On trouvera dans ces planches des variantes curieuses. Pas de couleurs.

2. Davies, *Deïr el-Gebrawi*, I (1902). La figure 6 est tirée de la planche IX (cf. pl. XII); la figure 7, de la planche VII; la figure 9, de la planche XVIII; la figure 8, de la planche XVII (cf. planche XIX).

du vase pour figurer son contenu en bleu, on en supprime seulement des morceaux rectangulaires, des tranches régulières, et l'eau apparaît (toujours relevée en plan vertical) à travers ces ouvertures imaginaires. Les petites bandes (rouges?) rappellent que la terre cuite continue jusqu'en haut.

J'ajouterai que la forme de vase, donnée par les figures 1, 2, 4 et 9, ne m'est connue que par des représentations funéraires[1]. Nous sommes sans doute en présence d'un type archaïque disparu de bonne heure et qui s'est conservé seulement dans des tableaux rituels. Ces tableaux ont dû se constituer très anciennement et ont été recopiés, tels quels indéfiniment.

L'usage de ces vases est nettement déterminé par leur forme : ils ne pouvaient servir qu'à garder des fleurs disposées dans les ouvertures comme le montrent les figures.

Le Caire, 10 janvier 1903.

POTS A FLEURS ÉGYPTIENS

PAR

Fr. W. von Bissing

Sur la planche, nous figurons, sous les numéros 1 et 2, deux vues d'un joli vase en faïence bleu vif, avec des ornements peints en noir, qui, d'un marchand du Caire, a passé dans la belle collection de M. Davis de Newport, l'amateur éclairé des antiquités égyptiennes. Notre figure reproduit, avec la gracieuse permission du possesseur, le vase à peu près à moitié de la grandeur naturelle.

Le ton de la faïence, la couleur des ornements végétaux sur le col et la panse du vase indiquent le Moyen-Empire, et plus probablement sa seconde moitié[2]. Mais, quels que soient les mérites de technique de ce charmant petit vase, ce qui lui donne une valeur très spéciale, c'est la forme. De la panse se détachent quatre goulots plus minces que le grand goulot du milieu; le contour de tous ces goulots affecte une forme irrégulière, légèrement ondulée. Ce type n'est pas commun, mais il y en a des exemples : au moment du déménagement, j'ai vu au Musée de Gizéh un vase très semblable en terre cuite brun jaunâtre, ressemblant, dans sa technique, absolument aux vases du Moyen-Empire trouvés à Dahchour[3]. Il est encore dans une des caisses de magasin dans ce moment.

Ce qui est peut-être plus curieux, c'est que la forme existait déjà à l'époque archaïque : le vase qu'on voit sur la planche à la figure 3 est, pour ainsi dire, l'aïeul des vases du Moyen-Empire[4]. Je n'ai pas à faire ici la preuve que c'est un des vases de la

1. M. de Bissing en a découvert deux exemplaires très intéressants qu'il publie dans l'article suivant. Ils portent quatre tubulures : dans les représentations que j'ai données plus haut, la perspective égyptienne en supprime deux.
2. Voir *Catalogue général du Musée du Caire*, Fayencegefässe, pl. X, XIII, etc.
3. Par exemple, Caire, 2309.
4. Caire, 11557. Haut., 0m 16.

3

1

2

POTS A FLEURS ÉGYPTIENS

1-2. Vase Davies. 3. Vase archaïque.

plus ancienne Égypte : les bateaux et autres peintures en rouge qu'on y voit sur un fond de terre cuite jaune en disent assez. J'ajouterai seulement que le pot a été fait sans tour de potier.

Je crois qu'il faut considérer comme des survivances de ce type très ancien les poteries du Moyen-Empire, trouvées par exemple à El-Kab où l'on voit rangés autour du cou du vase de faux goulots devenus simples ornements[1]. Mais quel était l'usage de ce type de vases?

M. Lacau, dans l'article qu'on vient de lire, nous dit : « Ce sont des pots à fleurs. » La forme se prête admirablement à cet emploi, surtout quand on pense qu'on mettait une tige de lotus dans chaque goulot, comme le font voir les représentations publiées par M. Lacau[2].

Il est intéressant de noter que les exemples peints de ces vases datent du Moyen-Empire, c'est-à-dire précisément de l'époque à laquelle je crois devoir attribuer le vase Davis et ses semblables. D'autre part, l'hypothèse de M. Lacau que le type lui-même est très ancien semble confirmée par le rapprochement que j'ai cru pouvoir faire entre le vase Davis et celui de l'époque archaïque.

J'ajouterai que l'explication des peintures de Béni-Hassan que M. Lacau a donnée me semble tout à fait convaincante : j'étais arrivé à une idée très semblable en comparant le vase Davis à celui de Béni-Hassan. Je suis heureux que sa connaissance plus profonde des tableaux des sarcophages lui ait permis de nous donner l'étude complète de ce type de pots à fleurs égyptiens.

TABLE D'OFFRANDES IMITANT UNE TOMBE ROYALE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

PAR

Fr. W. von Bissing

La table d'offrandes n° 7 du *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1902, p. 16, qui a été reproduite à la planche VII du Musée égyptien, est expliquée par M. Maspero comme « autel à libation aux côtés ornés de longues raies verticales à l'imitation d'une façade d'édifice ». M. Maspero renvoie avec justesse pour comparaison aux sarcophages du type de celui de Souphis-ony (Maspero-Steindorff, *Ægypt. Kunstgesch.*, p. 19, fig. 22), où on s'est habitué à reconnaître des reproductions plus ou moins exactes de la maison terrestre des anciens Égyptiens.

Mais nulle part nous ne voyons, ni dans les peintures murales, ni dans les modèles en terre cuite (Maspero, *l. c.*, p. 8-15, 319-320; *Verzeichnis der ägypt. Altest.*, Berlin, 1899, p. 97, f. 18; Budge, *History*, II, p. 143, 145, 147), ni encore dans les ruines des anciennes villes, une maison dont le décor correspondît à celui des sarcophages. Au lieu de toutes ces ouvertures qui se suivent tout autour du monument, les vraies maisons

1. Caire, 2884. Haut., 0m 24.
2. Comparez les dessins publiés par M. Lacau avec la figure *a* de la planche.

ne laissaient voir à l'extérieur qu'un haut mur de rempart, derrière lequel se cachait la maison elle-même qui donnait sur une cour. D'ordinaire elle n'avait qu'une grande porte et quelquefois une fenêtre plus haut dans le mur. Plus rarement, on avait percé la paroi de deux rangées de fenêtres à une certaine hauteur; mais certainement ces fenêtres ne faisaient pas le tour de la maison et ne descendaient jamais jusqu'au niveau du seuil de la porte. Il est intéressant de noter que MM. Perrot et Chipiez, dans leur reconstitution de la plus ancienne maison égyptienne, ont dû, précisément dans ce point, devenir infidèles à ce qu'ils prenaient pour la copie d'une de ces maisons, au sarcophage de Mycérinos (Erman, *Ægypten*, p. 245-246).

Sur un autre point encore, les auteurs de l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité* ont suivi une fausse piste. Mariette l'avait déjà observé (*Mastabas*, p. 72), M. Borchardt l'a redit en y ajoutant de nouvelles observations (*Ægypt. Zeitschr.*, t. XXXVI, p. 91 sqq.), l'auteur du présent article y a insisté (*Anthropologie*, 1898, p. 414, et dans Altmann, *Architektur der antiken Sarcophage*, p. 4 sqq., où l'auteur a très bien résumé les principaux faits de l'histoire du sarcophage en Égypte) : le décor de ces sarcophages n'a rien à faire avec la construction en bois, c'est au contraire le résultat pur et simple des constructions d'ouvertures et de recès en briques.

Ce sont donc des portes en briques toujours répétées, analogues, comme l'a déjà remarqué M. Maspero (*Kunstgesch.*, p. 21 et 22) et ainsi que l'a expliqué tout au long M. Borchardt (*Ægypt. Zeitschr.*, t. XXXVI, p. 98), à ces fausses portes de l'Ancien-Empire, par où le *kai* ( ) sortait pour jouir des offrandes (*kau*) qu'on déposait dans la chapelle. Or, M. Borchardt a aussi démontré que c'est par une suite de fausses portes toujours répétées que sont décorés les quatre côtés du tombeau en briques de Ménès; depuis un mastaba, près de Gizéh, découvert par M. Covington et fouillé par lui sous la direction de M. Quibell, nous a révélé exactement la même décoration. Ce ne sont donc pas des copies des maisons terrestres, mais bien des habitations des morts, ces sarcophages de l'Ancien-Empire[1]. Et il en est de même pour la table à libation.

Il faut observer ici un détail : M. Petrie a constaté que les offrandes apportées aux anciens rois étaient, une fois le tombeau fermé, déposées sur le tombeau même. Un passage de l'archéologie de M. Maspero (*Kunstgesch.*, p. 108) me fait croire qu'il en était de même à l'origine dans les nécropoles memphites. Ce n'est que successivement qu'on a bâti de petites chapelles avec des fausses portes à l'extérieur des tombes (Maspero, *l. c.*, p. 110-116), qui lentement se transformèrent en vrais temples funéraires, auxquels nous pensons d'ordinaire quand il est question de mastabas.

Cette coutume de faire la libation sur le tombeau me semble expliquer la forme insolite du monument n° 7 du Caire : ainsi on versait la libation sur la plate-forme d'où elle pénétrait à l'intérieur de la tombe qu'habitait le *kai*, ainsi on la versait sur la table en albâtre d'où elle s'échappait par la fente du bord bien visible sur la planche VII du Musée égyptien et coulait par terre.

1. Remarquez que les deux types de sarcophages, celui dont les deux faces principales sont ornées de « Prunkscheinthüren », et celui où l'on ne voit que de simples fausses portes répétées, se retrouvent aussi dans les mastabas : pour le type simple, cf. Quibell, *El-Kab*, pl. VII, VIII, XXIII, p. 3-4.

Ce monument, découvert à Memphis sous les fondations d'un temple de la XVIIIe dynastie, est donc, si je ne me trompe, un témoin important pour l'histoire des rites funéraires.

LES STATUES DE BIAHMOU

PAR

FR. W. VON BISSING

M. Petrie a reconnu, par un examen minutieux, que les prétendues pyramides d'Hérodote, II, 149, qui portaient, selon les indications de l'historien grec, des statues, n'étaient que les bases de colosses d'Aménémès III. Il en a donné une reconstruction dans *Hawara*, pl. XXVI. Ce n'est pas pour ôter rien au mérite du savant anglais, mais plutôt pour confirmer ses déductions que je voudrais attirer l'attention des égyptologues sur ce fait que, en 1844, M. le chevalier de Bunsen, dans son *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, II, pl. XIX et XX, a proposé une restauration presque identique pour les ruines de Biahmou, en se fondant sur les plans et coupes de Perring et, avant tout, sur les indications de Vansleb, de Pococke et de Paul Lucas (BUNSEN, *l. c.*, p. 234 sqq.). Bunsen lui-même devait ces témoignages en partie à l'érudition de Zoega, *De Usu et Origine Obeliscorum*, p. 395, 3. Comme les indications de Vansleb ont même échappé à Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 535, et qu'elles ne sont peut-être pas à la portée de tout le monde, je me permets de republier ici le passage de Zoega en entier : « Vocabulum harem seu herem, licet proprie accipiatur de pyramidibus, tamen ad varias praeterea aedificiorum ruinas videtur translatum, nec certum putari potest pyramidis indicium, ut nunc in Italia multa sunt rudera absque certa ratione templa appellata. Ad vicum Bijamuth dimidia leuca distantem a Fium oppido notavit Pocockius, pag. 57, tab. 22, duorum aedificiorum rudera, accolis Harem appellata, quae et ipse pyramides fuisse putat, singularis quidem constructionis, Nempe agnovisse sibi visus est murorum vestigia quibus includebantur quadrata spatia pedum circiter centenûm denûm, inque utriusque spatii medio loco vidit quadratam pilam 10 sectorum lapidum structionibus assurgentem; in uno autem ex iis spatiis angulum solidum e 5 ejusmodi lapidum ordinibus constantem, et obliquis faciebus convergentem. Inde arguit in utroque aedificio imam tantum basim continuatis lapidibus compactam fuisse, deinde angulis atque centro solida structura eductis, et vacuis spatiis relictis circa pilam, quae pro centro esset, grandes lapides transversim impositas desiisse in fastigium acuminatum. Sed ex Vanslebii itinerario, p. 240, scimus, unam ex iis pilis quas vidit Pocockius, superiori saeculo sustinuisse statuam colossalem e lapide granitico, capite pedibusque truncatam; et circa pilam stetisse aras sunisses quinque, forte inclusas septo quadrato, cuius quidem non meminit Vanslebius, uti nec alterius aedificii adjacentis. Ipsa autem pila forma erat quadrilaterata oblonga, lata, quâ parte maxime patebat, pedes 30, alta 25, ex 10 grandium lapidum ordinibus. Itaque hic non cogitandum videtur de pyramidibus, sed de septis ubi collocata erant deorum simulacra. »

En lisant ce passage, M. Petrie éprouvera le même plaisir que moi, tout en admirant le génie du grand Zoega[1].

A PROPOS DU CULTE DE L'OBÉLISQUE

PAR

FR. W. VON BISSING

M. Jean Capart (de Bruxelles) m'a communiqué, au sujet de ma note sur *Le Culte de l'obélisque* (*Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 106 seq.), un passage de l'étude de E. de Rougé sur les monuments du massif de Karnak, où l'illustre égyptologue a déjà mis le texte de Karnak, dont il ne donne cependant qu'une paraphrase, en rapport avec les scarabées montrant un personnage rendant hommage à l'obélisque. Mais ceux qui liront attentivement le passage en question (*Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 105) s'apercevront bientôt que l'explication des faits, telle que E. de Rougé l'a donnée, est assez différente de celle que j'avais cru devoir proposer. J'ai dit que je développerai mes idées dans le second volume de la publication du *Sanctuaire d'Abousir*. Si j'avais voulu donner une étude sur le sujet au lieu d'une simple note, je n'aurais certainement pas manqué à discuter les vues que Schiaparelli a émises au sujet de l'obélisque dans sa belle monographie, *Il significato simbolico delle piramidi Egiziane*, R. Acad. dei Lincei, 1884; j'aurais aussi dû, ainsi que me l'a fait justement remarquer M. Chassinat, me servir des scènes relatives au culte de l'obélisque, qui se voient à Edfou et dans d'autres temples de basse époque.

DER STABKULTUS BEI DEN ÆGYPTERN[2]

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Um wieder einmal an einem Beispiel die grosse Bedeutung theophorer Eigennamen für religionsgeschichtliche Fragen zu zeigen, beginne ich diese Untersuchung mit den Eigennamen, welche mich zu ihr angeregt haben.

Der Eigenname 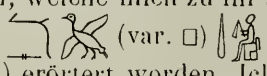 (var. □) *Ns-pꜣ-md(w)*[3] ist zuletzt von Max MÜLLER (*Ä. Z.*, 1893, S. 127) erörtert worden. Ich schliesse mich seinen vortrefflichen Ausführungen in allen Punkten an, soweit sie Phonetisches betreffen. Nur für die sach-

1. Pour le passage de Vansleb, voyez aussi MASPERO, *Histoire*, t. I, p. 513, 3.

2. Erst nachdem die wesentlichen Resultate dieser Studie gewonnen waren, ist mir der vortreffliche Aufsatz von GERLAND, *Scepter und Zauberstab* (Nord und Süd, 1902, S. 51 ff.), zu Gesicht gekommen. Er ist nicht nur für die hier behandelte Frage von grosser Bedeutung, sondern auch in mancher andern Hinsicht für den Ägyptologen lehrreich.

3. Vokalisiert etwa *Ens-p-mêteu*, assyrisch *Išpimâṭu*, griechisch 'Εσπμῆτις.

liche Erklärung muss ich einen andren Vorschlag machen. Die mit dem Präfix *Ns* « zugehörig » gebildeten Eigennamen sind stets mit einem Gottesbegriff im weitesten Sinn[1] zusammengesetzt, und daher muss *pꜣ md* ein solcher sein.

Ein weiterer Eigenname ist [2] *pꜣ-md-nḫtw* « der *md* ist stark », also wieder eine bekannte theophore Bildung. Ich erinnere nur an *'mn-nḫtw* « Amon ist stark ». Die artikellose Form liegt anscheinend in dem eines Ostracons zu Brüssel (Dyn. XIX-XX) vor.

Ein Gott des Namens *pꜣ md* existiert nun nicht. Wohl aber lässt sich mit der Übersetzung « der Stock, die Keule[3] » ein Gottesbegriff gewinnen. Wir erfahren nämlich mehrfach von heiligen « Stöcken » der Götter.

So wird im neuen Reich *Pap. Bologna 1086*, II/5 (ed. Lincke) « der heilige[4] Stock des Thot » erwähnt. Weit häufiger finden wir aber Erwähnungen in der « Spätzeit » und der Ptolemäerzeit. So wird mehrfach « der Stock des Chons » genannt, z. B. in Denderah [5], ferner in Edfu[6] « der Stock des Chons von Edfu ». Der « Stock der Hathor » wird in Denderah genannt[7]. Auch dem Horus war ein solcher Stab heilig. So heisst es einmal[8] von Horus « dein Stock ist in *Hꜣt-wr* » und Piehl, *I. H.*, II/88, heisst es von dem Horus von Edfu « der Herr der Stabes, um seinen Weg zu bahnen, der Herr der Keule, um seine Feinde niederzuwerfen ». Auch ein Amonname ist hier zu nennen « Amon, gross an Stärke[10], der Stock des Horus von Edfu ». *Vielleicht* wird an einer anderen Stelle[11] der heilige Stock des *Min* erwähnt. Auch die schwerlich correct publizierte Stelle des Sarcophages der Ankhnesneferabra (ed. Budge, XX) (lies) dürfte den heiligen Stock des 12t oberäg. Gaues erwähnen[12].

Am deutlichsten aber sind die Stellen, welche uns Stabpriester nennen. So werden

---

1. D. h. entweder einem Gottesnamen oder einem Kultobjekt wie dem Namen eines Tempels z. B. , *Rec.*, XVIII, 51, 52, und sonst.

2. Nach der folgenden hieratischen Inschrift in Hay, Mscr. 29, 844 A (Brit. Museum). So nach 2 ähnlichen Inschriften ergänzt. (Ramessidenzeit.)

3. S. Max Müller, a. O.

4. Beachte das Gottesdeterminativ.

5. Brugsch, *Wb.*, IV, 1687.

6. Piehl, *I. H.*, II, 40.

7. Brugsch, *l. c.*

8. Brugsch, *Thesaurus*, S. 609, Z. 64-65.

9. Piehl, *I. H.*, II/40.

10. So und nicht mit Piehl (*Ä. Z.*, 1885, S. 62) = πατήρ.

11. Pellegrini, *Statuette funerarie del Museo archeologico di Firenze*, S. 45, N° 261. Ich übersetze mit Vorbehalt « Priester der Bubastis (und) des Stabes des Min ». Aber möglicherweise ist für den Priestertitel verlesen.

12. Auch der Titel des alten Reiches « Stab des Apis » mag hier genannt werden.

auf einer Holzstele der Saitenzeit[1] mehrere « Priester des ehrwürdigen Stabes des Amon » genannt, wofür sich an anderer Stelle (Piehl, *I. H.*, III, Tafel 88, 89) die Variante (var. mit) findet. Der Titel des letopolitischen Hohenpriesters[3] lautet « Priester des Stabes ».

Was wir unter solchen « Stäben » zu verstehen haben, darüber belehren uns die folgenden Darstellungen in Mariette, *Denderah*, III, 63 *b* :

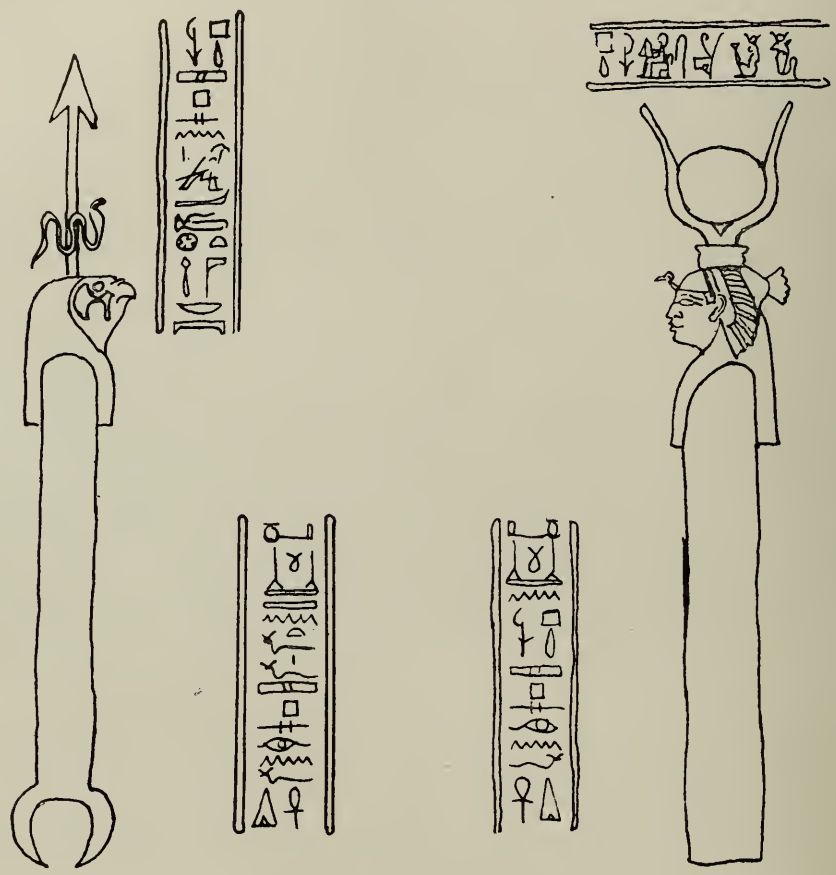

Wir sehen also, ein von dem Hathorkopf gekrönter Pflock heisst « der ehrwürdige Stock der Hathor » ein solcher mit dem Horuskopf « der ehrwürdige Stock des Horus von Edfu, des grossen Gottes, des Herrn des Himmels ». Ebenso dürfte nun auch der L., *D.*, II, 36, abgebildete Pfeiler mit dem Kopfe der Göttin Bubastis als « *der ehrwürdige Stock der Göttin Bubastis » zu erklären sein.

Wie sind nun diese Thatsachen zu deuten? Dass der « Stock » o. ä. hier überall als göttliches Wesen (im weitesten Sinne) gefasst ist, daran ist nicht zu zweifeln. Man könnte nun daran denken, dass der Stock als ein Attribut

1. *Recueil*, XIV, 59 und 65.

2. So ist zweifellos statt zu lesen. Auch S. 58 hat Bouriant in dem bekannten Namen *Ns-pꜣ-md(w)* für verlesen.

3. Brugsch, *Dict. géogr.*, S. 1377.

des Gottes gefasst wäre und als solches seinen Kult gehabt hätte, etwa wie das Sistrum[1], Scepter und Geissel[2], und manches Andere. Aber gegen diese Auffassung scheint mir die Darstellung des Tempels von Dendera zu sprechen, bei der man unwillkürlich den Eindruck hat, dass der Pflock als *Fetisch* der Gottheit aufgefasst ist. Gewiss steckt auch in den erwähnten göttlichen Attributen ein Stück Fetischismus, denn man denkt sich ja auch die Gottheit in dem Sistrum etc. wohnend, aber der Stock ist ein allgemeineres Abzeichen, von dem viele Götter Besitz ergriffen haben. Während das Sistrum nur der Hathor, Scepter und Geissel nur dem Osiris eignen, ist der Stock, einer Reihe von Göttern nachweislich (Thot, Horus, Hathor, Chons) heilig, vielleicht allen Göttern. Ich glaube also, dass nach ägyptischer Anschauung — freilich im Einzelnen bleibt das noch zu entwickeln — jede Gottheit sich in einem Stock manifestieren konnte, so dass der Gott selbst zum Stock wurde. Diese Auffassung wird vollends durch den Eigennamen *Ns-Ḥr(w)-pꜣ-md(w)*[3] bestätigt, der « Horus, dem Stock, gehörig » bedeutet. Horus ist also mit dem Stock so identifiziert, dass der Stock mit dem betreffenden Gott wesensgleich erscheint.

Hier liegen nun zweifellos Anschauungen vor, die « sich wie eine gleichartige, gemeinsame Humusschicht über die ganze Erde hinziehen » (Gerland), die wir am lebendigsten noch in Polynesien beobachten können[4]. So war auf den Markesas der mächtigste Gott ein Knochenstab mit Menschenhaaren, auf Samoa war es ein Bambusstab, der oben haarartig Kokosfasern trug. Gerland sieht in diesen Stäben wohl mit Recht « das direkte, wirkliche wenn gleich stark abbreviirte Bild eines Gottes, nicht blos einen Fetisch », und so werden wir auch den ägyptischen Stab als Abbreviation des betreffenden Götterbildes aufzufassen haben. Das stimmt vortrefflich zu den schon oben herangezogenen Darstellungen, in denen die Stäbe durch die aufgesetzten Kuh- (= Hathor), Widder- (= Ammon), Sperber- (= Horus) Köpfe differenziert sind. So werden auch die vielerörterten Zeichen und sowie manche andere Stäbe unter den zahlreichen ägyptischen Stabsorten als Stäbe zu erklären sein, auf denen der Kopf des betreffenden Gottes dargestellt ist. In dürfte dieser Kopf dem Anubis, in dem Set angehören[5].

Solche Stäbe, die mit Köpfen von Göttern oder denen ihrer heiligen Tiere, gelegentlich auch mit ihren ganzen Abbildern gekrönt sind, treffen wir besonders häufig bei den zahlreichen Königs — Beamten — und Priesterstatuen der Dyn. XVIII und XIX[6] an. Hier sind die Stäbe nicht etwa nur die « constructiven » Träger dieser Bilder, sondern sie sind die Träger des göttlicher Wesens, das in ihnen verkörpert ist. Sie sind also das wesentlichste Moment der Darstellung. Ganz ebenso steht es mit der

1. Z. B. *P. S. B. A.*, 1886, Tafel A (Januar), .
2. Z. B. Brugsch, *Dict. géogr.*, 1366, XIII, , etc.
3. *Recueil*, VII, 124.
4. Siehe Waitz-Gerland, *Anthropologie der Naturvölker*, V, 2, 184, VI, 391, und Gerland, a. O., S. 54 ff.
5. Vielleicht sind auch die Hathorpfeiler hierher zu ziehen.
6. Ältestes mir bekanntes Vorkommen an dem Torso von Mit Fares (Dyn. XII). Andere Beispiele siehe z. B. bei Maspero, *Histoire des Peuples de l'Orient classique*, II, S. 436, 453.

« Standarte » ’;-*t*, über welche LORET[1] kürzlich gehandelt hat. Auch da ist die Standarte der Fetisch, in dem sich jedesmal die betreffenden darauf stehenden Götterbilder, Abzeichen etc., incorporiert haben.

Ein Stab, welcher ein Gott war, musste eine besondere Kraft besitzen, und so war es nur natürlich, dass solche Stäbe auch die Rolle von Zauberstäben spielten. So wird der « starke » Stab, welchen die Bubastis von *Ter* dem Äthiopenkönig Nastesen gab[2], ein Zauberstab gewesen sein. Auch in der späten demotischen Litteratur möchte ich in dem « Stock des Thot[3] » oder dem « Stock des Horus, um seiner Herr zu werden[4] » Zauberstäbe sehen. Auch wird der gnostische Magier, wenn er den « grossen Gott... in dessen Hand sich der schöne Stock befindet[5] » anrief, an einen Zauberstab gedacht haben. Ein solcher war auch der bei einer « Beschwörung » gebrauchte 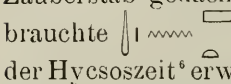 « Stab vom Lande (?) », der in einem Texte aus dem Ende der Hycsoszeit[6] erwähnt wird. Auch mit dem Horus namen 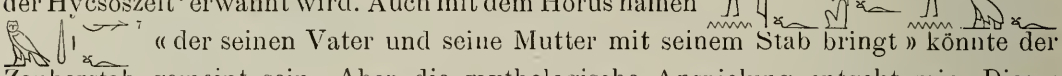 « der seinen Vater und seine Mutter mit seinem Stab bringt » könnte der Zauberstab gemeint sein. Aber die mythologische Anspielung entgeht mir. Dieser Zauberstab wird noch in der späteren Litteratur erwähnt. So berichtet Artapanos, dass der mit Thot identifizierte Moses durch den Zauberstab alle Wunder gethan habe. Zur Erinnerung an ihn werde in allen ägyptischen Tempeln, insbesondere in denen der Isis, ein Stab aufbewahrt[8].

Dieser Zauberstab heisst im alten Testament מטה, ein Nomen, welches allgemein « Stock, Stab » auch Scepter bezeichnet, und das man von נטה « ausstrecken » abzuleiten pflegt. Da diese Etymologie aber u. a. von *Nöldeke* angezweifelt wird, das Wort also keine zweifellose semitische Ableitung aufweist, so liegt es nach dem Vorstehenden nahe genug, מטה für ein Lehnwort aus dem Ägyptischen zu halten. Nach der oben angeführten assyrischen Transcription lautet das ägyptische Wort *mdw* etwa *mâde,* was durch hebräisches *מָדֶה genau transcribiert[9] sein würde. Ich glaube nicht, dass sich lautlich oder sachlich irgend ein Bedenken gegen diese Etymologie erheben lässt.

Mit den obigen Ausführungen ist das behandelte Thema noch keineswegs erschöpft. Es kam mir zunächst darauf an, auch für Ägypten das Vorhandensein des Stabgottes zu erweisen. Welche weitere Folgerungen sich daraus ergeben, zeigt der mehrfach herangezogene Aufsatz GERLANDS, der namentlich auch die religiöse Bedeutung der in Ägypten so beliebten Stöcke[10] klar legt. Ich will hier nur Einiges herausgreifen. Da der Stab die Verkörperung eines Gottes oder Schutzgeistes ist, so tritt der Träger unter

1. *Revue égyptologique*, X, S. 94 ff.
2. SCHÄFER, *Nastesen*, S. 114, Z. 33.
3. *Pap. Berlin*, 8278, 3/10, Text, S. 21.
4. *Pap. Insinger*, 9/6.
5. *Londoner gnost. Papyrus* (ed. Hess), 5/18, 7/13; *Leiden gnost.*, X, 6, 31.
6. ERMAN, *Mutter und Kind*, S. 25 ult.
7. *Todtenbuch*, ed. NAVILLE, 92, 4. Vgl. ERMAN, *Ä. Z.*, 1901, S. 147.
8. Siehe REITZENSTEIN, *Zwei religionsgeschichtliche Fragen*, S. 53 Anm.
9. Für die Wiedergabe des *d* durch מ in Lehnwörtern vgl. פוטיפרע = *Pȝ-dj-pȝ-Rʿ*.
10. Vgl. auch CHABAS, *Sur l'usage des bâtons de mains*, Lyon, 1875 (Extr. des *Mém. de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*).

den Schutz dieses Gottes, dessen Macht auf ihn übergehen konnte. Nach ägyptischer Anschauung ist nun der Pharao ein Gott auf Erden. Man könnte sich also recht wohl vorstellen, dass die Stäbe der Grossen[1] eine Verkörperung des göttlichen Herrschers sind, von dem die Beamten mit ihrer Würde auch ihren Stab bekommen. So würde es sich erklären, weshalb sich in Ägypten mit dem Namen von bestimmten Stäben wie *ḥrp, sḫm, ʾ(w)t* der Begriff von Herrschaft oder Amt verbindet. Vielleicht ist auch die Wendung *wḏ mdw* « befehlen » ursprünglich als term. techn. der « Stabübertragung » seitens des Pharao aufzufassen. Auch der alte Titel[2] « Stab der Menschen » könnte so seine Erklärung finden. Nachtigal berichtet von den Kanuri[3], dass bei ihnen die Adligen einen langen Stab führen, der oben in einen ovalen Knopf endigt. Durch diesen Stab, der ihnen von dem Scheich verliehen wurde, erhalten sie zugleich das Amt der Überwachung der Sitten. Wenn also ein Grosser « Stab der Menschen » genannt wird, so wird dadurch das Amt oder die Stellung bezeichnet, welche ihm die Führung des Stabes verleiht. Das stimmt auch gut zu der neuägyptischen Interpretation « dessen Stock über den Menschen ist ».

Für den Pharao aber bedeutete sein Stab oder seine Keule die Verkörperung seines göttlichen Wesens. So wird es erst verständlich, wie der Ausdruck *ḥn-f* « seine Keule[4] » den König bezeichnen kann. So versteht man auch erst recht die Sitte der Könige der ersten Dynastieen, Prunkkeulen in den alten Horustempel von Hierakonpolis zu weihen. Sie waren ein persönliches Abzeichen des Königs, welches ebenso eine Incorporation seines Wesens war wie etwa seine Statue. Am deutlichsten aber offenbart sich diese Bedeutung des königlichen Stabes in der Novelle von der Eroberung Joppes[5], in deren Mittelpunkt die Keule des Königs Thutmosis' III steht. Sie verkörpert in dem ägyptischen Lager die Person des abwesenden Königs, und erst daraus versteht man das lebhafte Verlangen des Fürsten von Joppe, diese Keule zu sehen, deren Besitz ihm in gewisser Hinsicht die Person des feindlichen Königs in die Hand geliefert hätte.

Im Anschluss an die obigen Ausführungen sei mir noch eine Vermutung über das oft behandelte *nṯr* « Gott » gestattet. Wenn man dieses Zeichen, wie es doch am wahrscheinlichsten ist, als Axt erklärt, so wird man darin wieder einen Fetisch[6] sehen dürfen. Auch in diesem Beil *nṯr* konnte sich ebenso wie in dem Stab *mdw* jeder Gott offenbaren. Nur muss der Beilfetisch eine solche Verbreitung gehabt haben, dass er dann zur Bezeichnung aller Götter gebraucht wurde, so dass nicht nur Beil und der betreffende Gott identisch wurden, was ja auch bei *mdw* der Fall war, sondern weiter auch die Identifizierung mit allen Göttern vollzogen wurde. Aber das nur als Vermutung.

---

1. Man beachte, das das stereotype Wortzeichen für der Grossen diesen mit dem Stab darstellt.
2. Siehe die Bemerkungen, *Recueil*, XXI, 46.
3. Nach Gerland, a. O., S. 55.
4. Piehl, *Sphinx*, II/35; Borchardt, *Ä. Z.*, 1899, S. 82.
5. Siehe die Übersetzung von Maspero. *Contes populaires*, S. 83 ff.
6. Vgl. dazu die mykenische Doppelaxt (Evans, *Journal hell. studies*, XXI, S. 106 ff.).

In dem neuerdings bekannt gewordenen Gott *Wḫ* hat schon CHASSINAT richtig einen Fetisch erkannt[1]. Vermutlich war es ein Wedel[2].

Ich möchte nicht schliessen, ohne nochmals zu betonen, dass dieser Aufsatz in erster Linie dazu bestimmt ist, den Stabkultus im alten Ägypten zu erweisen, der ja nur eine Einzelerscheinung des Fetischismus ist. Es wäre eine lohnende Aufgabe, einmal die zahlreichen Fetische[3] zu sammeln und zu besprechen, in denen sich die ägyptischen Götter offenbaren konnten. Erst dann wird auch dem Stabkultus die rechte Stelle innerhalb der religiösen Anschauungen der Ägypter zugewiesen werden können.

DIE TEFNACHTHOSSTELE DES MUSEUMS VON ATHEN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Wir verdanken Herrn D. MALLET[4] die erste Kenntniss der Stele, mit welcher sich die folgenden Ausführungen beschäftigen. Sie gelten in erster Linie den Inschriften, die bislang noch keine eingehende Bearbeitung gefunden haben. Dank der Güte des Herrn CAPART, konnte ich nach einer vortrefflichen Photographie arbeiten, welche demnächst in dem zweiten Band des von CAPART herausgegebenen Recueil erscheinen wird.

Der in dieser Stele genannte König ist, wie MALLET richtig gesehen hat, mit dem *Tf-nḫt* der Pianchistele identisch, in dem man seit DE ROUGÉ[5] den Τνεφάχθος Diodors (II, 45) erkannt hat. Der Name selbst ist ein theophorer mit zu ergänzendem Gottesnamen, wie schon SCHÄFER[6] richtig erkannt hat. Er ist also zu erklären « (Gott *x*) ist seine Schutz (*sic*)[7] ». Man wird daher den Namen bei Diodor in Τεφνάχθος verbessern dürfen, womit man eine genaue Transcription von *T*ꜣ(*j*)*f-nḫtw* (*ⲧⲉϥⲛⲁϣⲧⲉ) erhält.

Ich glaube mit MALLET und MASPERO[8], dass die Stele in die Zeit nach der äthiopischen Invasion zu setzen ist. Tefnachthos herrschte äusserlich wie ein ägyptischer König, stand aber unter der Oberhoheit des PIANCHI, wie später einige seiner Nachkommen es sich gefallen liessen, assyrische Vasallen zu werden. — Ich gebe zunächst die Beischriften :

---

1. *Recueil*, XXV, S. 62 ff. Die dort vorgeschlagene Lesung wird jetzt durch die in den *Annales du Service*, III, S. 250-258, veröffentlichten Inschriften bestätigt.

2. Vgl. QUIBELL. in *Annales*, III, 255 Anm.

3. Abgesehen von den schon in dieser Arbeit erwähnten sind vor allem der Pfeiler, die Säule und der Obelisk zu nennen.

4. *Recueil de Travaux*, XVIII, S. 4 ff.

5. *Mélanges d'Archéologie*, I, S. 87. — STEINDORFFS abweichende Ansicht ist mit Recht von SCHÄFER (*Ä. Z.*, 1895, S. 117, Anm. 3) zurückgewiesen worden.

6. *Ägyptiaca Festschrift für G. Ebers*, S. 93, Anm. 2.

7. Ich fasse *nḫtw* hier in dem auch sonst nachweisbaren Sinn des kopt. Derivates ⲛⲁϣⲧⲉ. Da *nḫtw* durch die trilingue Stele von Athribis (*Cairo*, N° 21089) auch in der Bedeutung « Asyl » nachzuweisen ist, so könnte man sehr wohl übersetzen « Gott N. ist sein (ihr) Asyl ».

8. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, III, S. 180.

a) Unter der geflügelten Sonnenscheibe : .

b) Vor *Atum* : darunter .

c) Über der kleinen Figur steht auf beiden Seiten deren Name .

d) Über dem König steht rechts :

e) Darunter : (*sic*).

f) Neben der Neit : .

g) Über dem Königs links :

h) Darunter : .

i) Über der kleinen Figur = *c*.

TRANSCRIPTION

1. « Er ist ein Grosser der Neit. » Vgl. dazu das n. propr., (*Serapeumstèle*, ed. Chassinat, 115, *Rec.*, XXII/175), var. und , *ibid.*, 7 (*Rec.*, XXI/60).

2. In der Photographie nicht ganz klar.

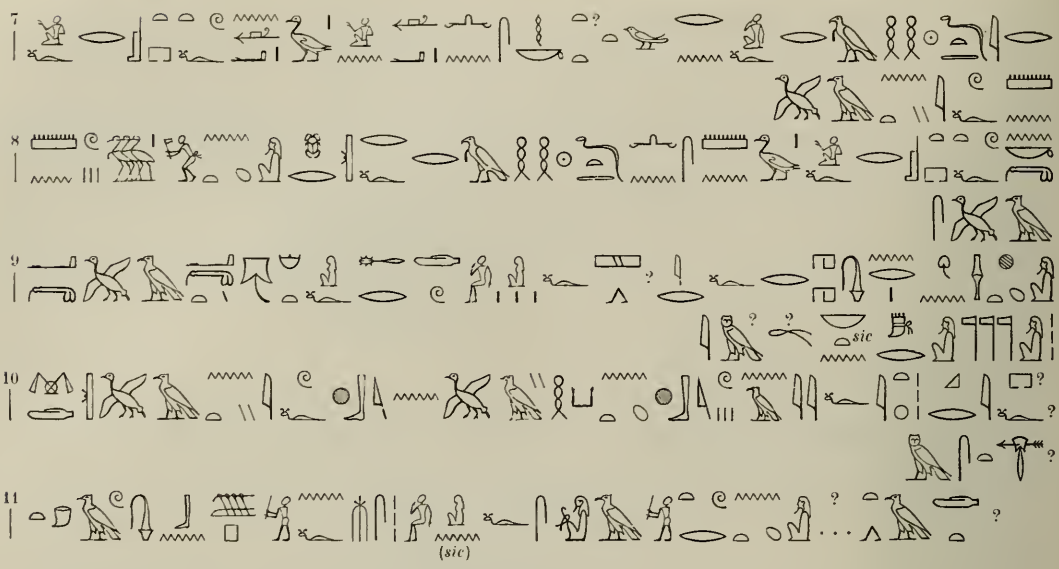

ÜBERSETZUNG

« Im Jahre VIII unter der Majestät des Königs von Ober- und Unterägypten, des Herrn der beiden Länder, des Horus ..... des Vereinigers der beiden Diademe ..... des Goldhorus *Rʿ-špss(w)* (Schepsesu-Reʿ), leiblichen Sohnes des Reʿ, der von ihm geliebt wird, geboren von Neit, der Gottesmutter.

» Erlassen wurde (?) (I) in glücklicher Zeit (?) ein königliches Decret (II) an die Stadt « Tempel des Ramses » vorn am Nil (III), um zu schenken 10 Aruren (IV) Ackerland in dem vom Wasser erreichten Land (V), Schwemmland, welches « die Insel » heisst, an das Haus der Neit, der Herrin von Sais, das unter dem Pastophoren (?) der Neit, *ʾʾrwḫ-ʿʾ-n-Njt* (*Ef-o-en-Neit*), Sohn des Oberpastophoren (?) vom Hause der Neit, der Herrin von Sais *ʾrï* (*Ere*) steht.

» Wer fest macht (dieses Decret), dessen Sohn soll fest sein auf seinem Sitz, einer nach dem anderen. Nicht soll sein Name in alle Ewigkeit vergehen. Wer sie aber wegnimmt, gegen den sollen die Geister der Neit sein in alle Ewigkeit. Nicht soll sein Sohn auf seinem Sitz befestigt sein, der Esel soll ihn beschlafen, seine Frau und seine Kinder (VI). Er soll der Flamme des Mundes der Sechmet verfallen und..... des Herrn des Alls (?) und der Götter insgesamt (VII). Wer diese Schenkung (VIII) der Neit vermindert, dessen Leute (? ʾst?) sollen seine Wohnung (?) zerstören durch Anlegen (?) von Feuer und nicht sollen ihn (VIII) seine Kinder[1] aufnehmen.

» Hüte dich (also) vor Neit (IX) ..... Unheil. »

KOMMENTAR

I. Die Lesung sowie die Konstruktion dieses Satzes sind schwierig. Zu der unsicheren Lesung *ʾwj* wurde ich durch folgende Stellen bestimmt.

1. Wörtlich heisst *ms(j)w-nf* « die ihm geboren sind ».

Champollion, *Notices*, I, S. 502 : « im Jahre VI. Befehl, erlassen von (?) der Majestät des Hofes an diesem Tage » und die Variante de Rougé, *I. H.*, 256 = de Morgan, *Catal.*, 118 *c*, 3. (verbessere ?)[1].

Man sieht also, es liegt in *ꜣwj wt* « einen Befehl erlassen » eine stehende Wendung der Kanzleisprache vor. Zwischen *ꜣwj* und *wt* schiebt sich nun, wenn ich recht verstehe, das ?. Ob das « es war eine schöne (glückliche) Zeit » übersetzt werden und etwa als ein « zur guten Stunde » gefasst werden darf, lasse ich dahingestellt[2].

Die Konstruktion des Ganzen ist durch den ähnlichen von Maspero (*Recueil*, XV, S. 84) veröffentlichten Text nahegelegt, wo sich folgendes Satzgerippe findet A *x* nomen templi B « A schenkt *x* Aruren Acker an den Tempel der unter[3] (*sic*) dem Beamten B steht. »

Ähnlich fasse ich die Konstruktion unseres Textes ? nomen loci *x* nomen templi A « Erlassen wurde (?) ... ein königlicher Befehl an die Stadt ... um *x* Aruren Acker zu schenken an das Haus der Neit, welches unter A steht. » Demnach dürfte eine Variante von *ḥnk* sein.

II. Zu *wt stnj* siehe Erman, *Ä. Z.*, 1891, S. 117.

III. Die Stadt ist nach dem Folgenden im saitischen Gau zu suchen.

IV. Die hieratische Form von ⲉⲥⲏⲧ (s. Sethe, *Ä. Z.*, XXXVIII, S. 145) entspricht ganz der der frühdemotischen Texte z. B. Pap. Strassburg 5.

V. Die Determinierung von *'db* durch das Wasser ist eine schöne Bestätigung der von Brugsch[4] für dieses Wort ermittelten Bedeutung « das von der Bewässerung erreichbare Land ». In diesem Sinne scheinen mir auch die folgenden Worte nur eine nähere Beschreibung dieses Ackers zu sein « ein Acker von Hinzufügung des Nils », wenn ich recht verstehe, also « Schwemmland ». Ein solches Ackerland wurde treffend *mꜣwt* « Insel » (ⲙⲟⲩⲉ : ⲙⲟⲩⲓ) genannt, womit Äcker bezeichnet wurden, « welche ringsum (als *Insel*) oder nur theilweise (als *Uferland*) vom Wasser bespült wurden[5] ».

VI. Die etwas seltsame Verwünschungsformel findet sich nicht selten gerade in den Texten vom Ausgange des neuen Reiches bis zur Saitenzeit. Da mir überhaupt eine Sammlung und Verarbeitung der Segens- und Fluchformeln sehr wünschenswert erscheint[6], so teile ich hier die betreffenden unveröffentlichten Texte in extenso mit.

---

1. De Morgan : , was schwerlich richtig ist.

2. Vgl. das der Nilinschriften von Karnak (Legrain, *Ä. Z.*, 1896, 116 ff., *passim*).

3. Ich sehe also in eine späte var. von (Erman, *Neuäg. Gram.*, § 125).

4. *Wb.*, V, S. 171, und *Sieben Jahre der Hungersnoth*, S. 136.

5. Brugsch, *Thesaurus*, S. 598.

6. Wer einmal unter den ägyptischen Bauern gelebt hat, wird leicht aus der heutigen Vulgärsprache verwandte Flüche beibringen können.

I

Sandsteinstele[1] des Ashmolean Museums zu Oxfords. Sie stammt aus der Oase Dachle und ist zusammen mit der im *Recueil*, XXI, S. 12 ff.[2] publizierten Stele von Capt. S. Lyons gefunden worden. Die mitgeteilte Photographie ermöglicht mir, mich in der Beschreibung der Darstellungen kurz zu fassen.

Über dem Horus steht :

eine Inschrift, die mir recht unklar ist.

Vor dem Gott ist ein Mann dargestellt, welcher in der rechten Hand Blumen (Lotus und Papyrus) in der linken einen Weinbecher hält. Auf dem Kopfe trägt er die Feder, das Abzeichen libyscher Häuptlinge[3]. Wie die folgende Inschrift :

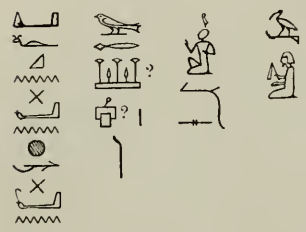

angiebt, war es der « grosse Fürst (ⲟⲩⲣⲟ) von *Šs* (Namens) *Ns-Tḥwtj* », dem Horus « Stärke und Sieg geben » sollte. Der Titel, dessen Lesung leider nicht ganz sicher ist, ist zweifellos militärisch. In seinem ersten Bestandteil ist er mit dem häufigen Titel *wr* ʿ; der libyschen Truppenführer identisch, der sich besonders oft in der Verbindung *wr* ʿ; *n*; *Mšwʾšʾ* « der grosse Fürst der *Mšʾwʾšʾ*-söldner » findet. Demnach möchte ich in dem folgenden *Šʾsʾ* ein dem *Mšwʾšʾ* entsprechendes Wort für eine Söldnertruppe sehen. Ist aber meine Lesung *šʾsʾ* richtig, dann liegt es nahe, darin eine Variante oder besser das Urbild der *šs* « Truppen » zu sehen. Wir hätten dann also wieder einen Fall vor uns, wo der Name einer libyschen Söldnertruppe verallgemeinert worden ist. Ebenso wie sich aus « M.-Söldner » der kopt. ⲙⲁⲧⲟⲓ zu Grunde liegende Begriff « Soldat » entwickelt hat, ist auch der *Šʾsʾ*-söldner allgemein ein « Soldat » geworden. Man versteht nun, weshalb in der Spätzeit sowohl für *mšʿ* wie für *šs* steht. Ich gebe im folgenden einen Transcriptionsversuch des hieratischen Textes in der Hoffnung, dass andere in der Lösung der zahlreichen Schwierigkeiten glücklicher sein mögen als ich. Zweifellos ist der Text vielfach durch orthographische Fehler entstellt.

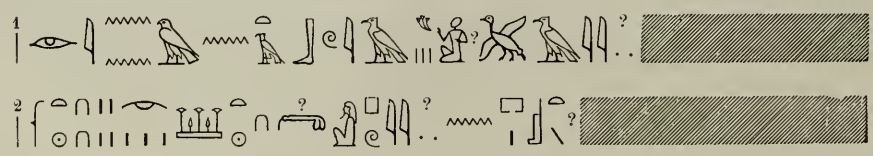

1. 15 × 32 engl. Zoll. 3 Zoll dick.
2. S. dort die näheren Fundnotizen.
3. Siehe Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, S. 430, wo die Litteratur zusammengestellt ist. Vgl. auch den Merneptahhymnus, Z. 10.
4. S. Brugsch, *Wb.*, VII, S. 1203; Griffith, *P.S.B.A.*, 1898, S. 299, 1900, S. 271; Piehl, *Ä. Z.*, 1880, S. 135.

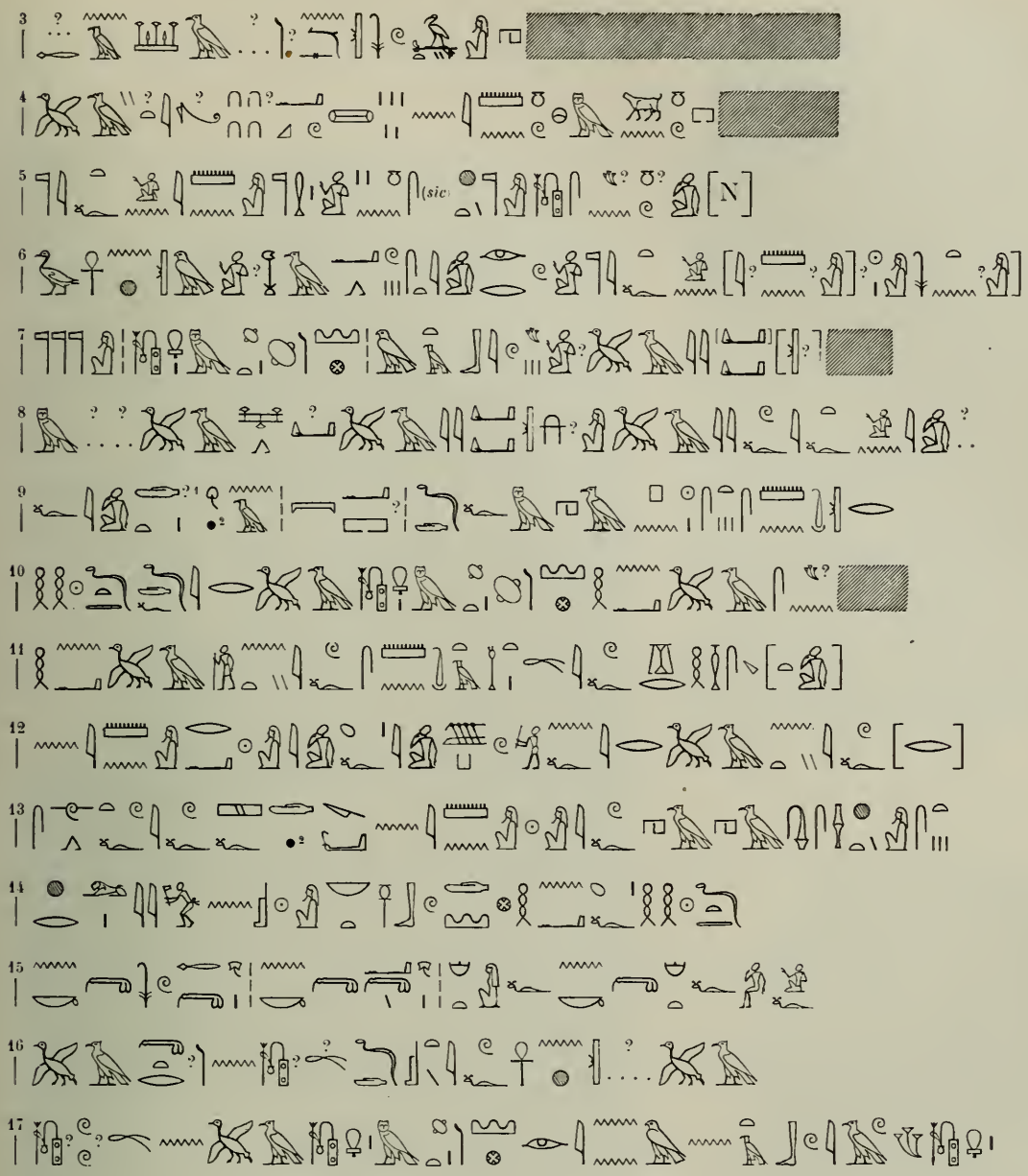

Der Text ist mir auch abgesehen von der starken Zerstörung im Anfang vielfach, sei es durch seine Schrift, sei es durch lexicalische oder grammatische Schwierigkeiten so dunkel, dass ich nur eine Inhaltsangabe wage.

Wenn wir, wie es aus epigraphischen Gründen sehr nahe liegt, den Text in die XXII^ste^ Dynastie setzen, so kann sich die Datierung nur auf Scheschonk III oder IV beziehen. Unter den übrigen Herrschern dieser Dynastie hat keiner 24 Jahre regiert. Also unter einem der beiden Herrscher stiftete — wenn ich recht verstehe der in der

1. Kaum .
2. Zu diesem Füllpunkt, vgl. *Ä. Z.*, 1899, S. 21, Anm. 5.

Oase Dachle kommandierende Söldnerführer *Ens-Thot* dem Horus durch ein Decret ein Opfer in Gegenwart (?) der Z. 5-7 genannten Beamten. Diese Opfer und Stiftungen sollen « bis in Ewigkeit fest » sein.

« Der Siegel (Contract) schreiber (?) in der Oase und der ..... und der Fürst, welcher dieses Decret befestigt, soll unter dem Segen des Amon-Re', stehen, sein Sohn soll ihn (bei sich) aufnehmen (?)[1]. Jeder (aber), welcher es (das Decret) beseitigen wird, soll dem Schwert des Amon-Re' verfallen sein und der Flamme der Sechmet, (sowie) dem Osiris, dem Herrn von Abydos mitsamt seinem Sohne in alle Ewigkeit. Der Esel soll ihn beschlafen, der Esel soll sein Weib beschlafen, sein Weib soll seine Kinder beschlafen ! »

Am Schluss sind vielleicht 2 « Zeugen » (?) genannt. Sie würden beweisen, dass die Stiftung ein Contract zwischen dem Söldnerführer und der Priesterschaft des Horus war.

Der auch in Zeile 1 genannte *Ḥr-n-t'-b''-w* fungierte dabei vielleicht als Notar. Darf man etwa die Schlussgruppen als « Siegelschreiber » fassen? Der Text bedarf jedenfalls noch sehr der Aufklärung.

II (Tafel)

Kalksteinstele des Museums zu Cairo, 0,32×0,15.
Oben ist (Chapochrates) dargestellt vor Hathor und Horus.

TRANSCRIPTION

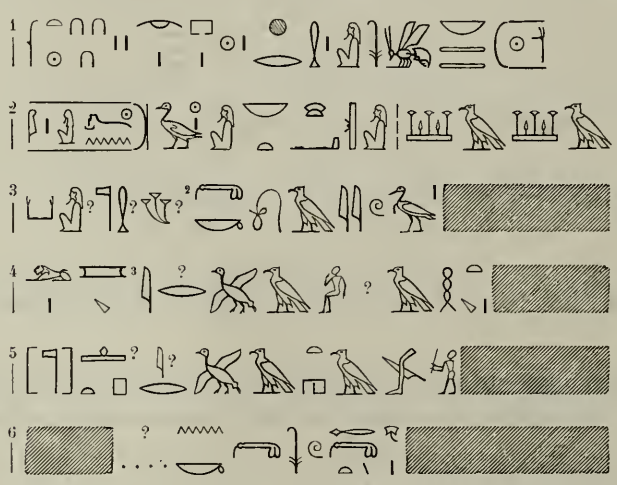

1. Vgl. Zeile 11 des Tefnachthostextes.
2. Steckt in dieser Gruppe etwa das Wort *ḫnk* « Schenkung » ?
3. Vgl. die libyschen Eigennamen und Dachlestele (*Recueil*, XXI, S. 15, Zeile 17) vielleicht auch *Recueil*, XVIII/51, Anm. 3.

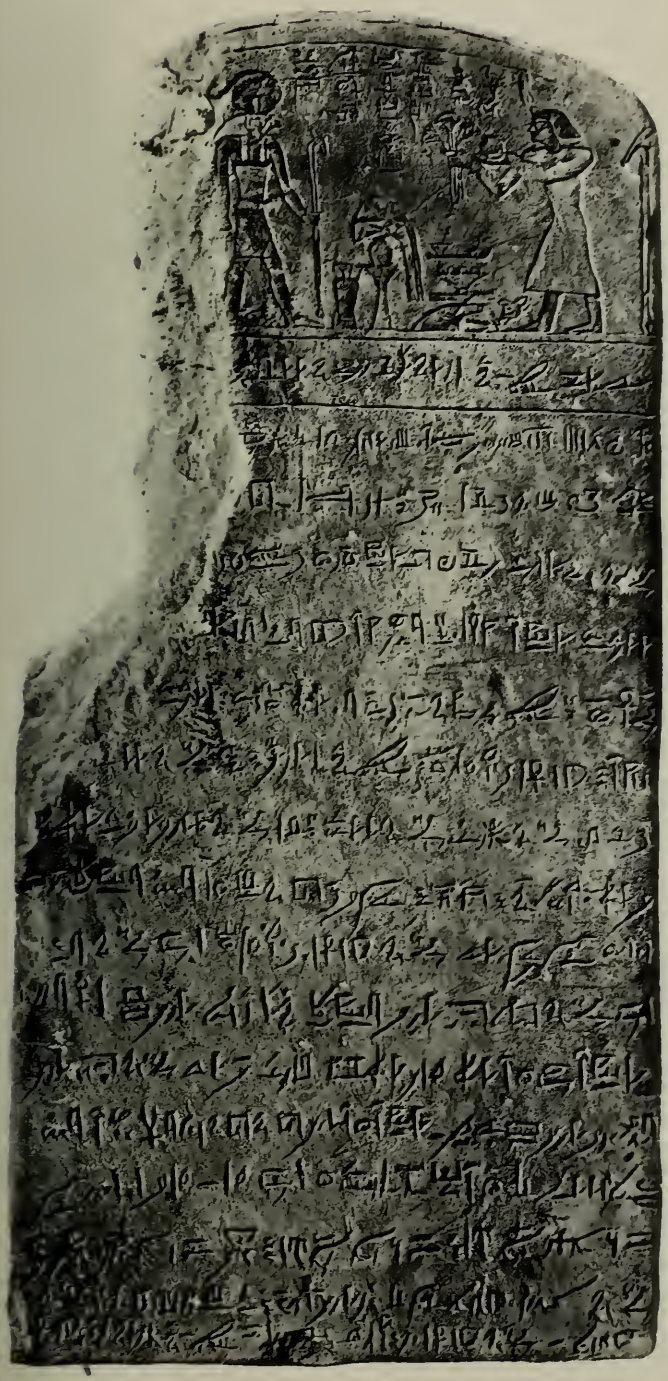

STELE IN OXFORD

STELE IN STRASSBURG

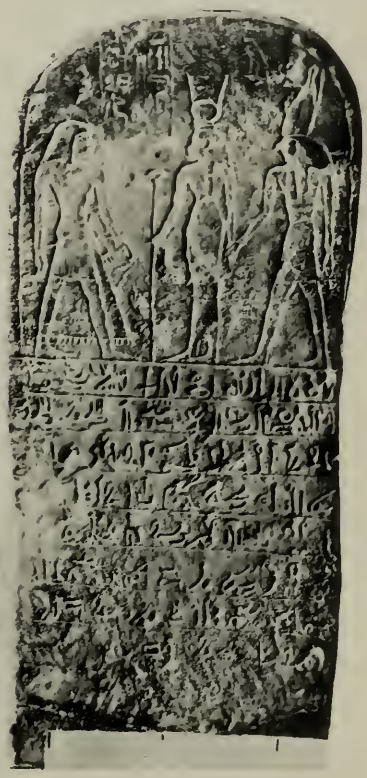

STELE IN KAIRO

Es handelt sich in diesem vom 1sten Tybi des Jahres 32 Scheschonks III datierten Text um eine Schenkungsurkunde.

III (Tafel)

Kalksteinstele im ägyptologischen Institut der Universität Strassburg (N° 1379)[1], 0,40 × 0,23.

Oben unter der geflügelten Sonnenscheibe sind 3 Gottheiten dargestellt, zwei nach links gewendet. Die erste ist , die zweite , die dritte nach links gewendete heisst .

Es sind also die beiden Götter von Mendes *Ḥt-mḥjt* (Ḥamḥôjet) und *B'-nb-Dd(w)* (Mendes) dargestellt und daneben *Spd(w)* (Sapd), der Gott von Phacusa.

Aus den zerstörten Zeilen über dem Adoranten vermag ich nichts herauszulesen.

Von Interesse ist das Zeichen[2] unter der geflügelten Sonnenscheibe .

TRANSCRIPTION

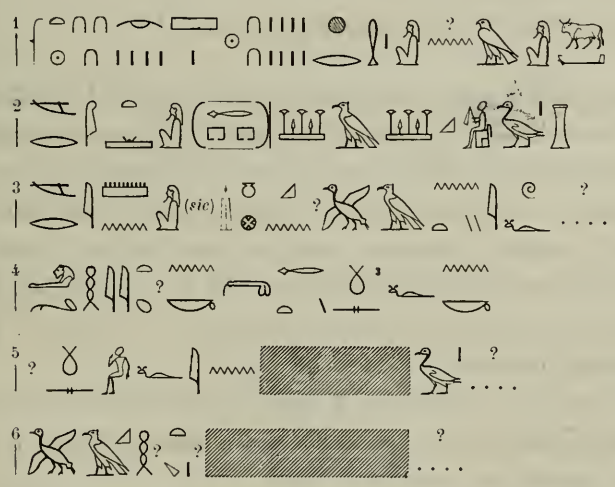

Die Stele ist vom 28sten Mesori des Jahres 30 des Königs Scheschonk III datiert. Den Inhalt des sehr fehlerhaften Textes — man beachte die Verunstaltung der uns beschäftigenden Formel — vermag ich nicht mit Sicherheit zu ermitteln. Vielleicht liegt ein Decret zu Gunsten der mendesischen Göttin *Ḥamḥôjet* vor.

1. Im Winter 1902/3 in Cairo gekauft.
2. Ist es etwa ein abgekürzter Widderkopf ähnlich dem, welcher unter den Äthiopen (s. Schäfer, Ä. Z., 1895 Anm.) beliebt war?
3. Ich brauche wohl kaum zu bemerken, dass hier das Wort *ḥbs* « Ehefrau » gemeint ist, dessen volle Schreibung oben unter II, Z. 7, vorliegt.

IV

Ich habe unsere Wendung ferner in folgendem hieratischen Graffito eines Steinbruchs des *Wadi Èn* in der thebanischen Wüste wiedergefunden

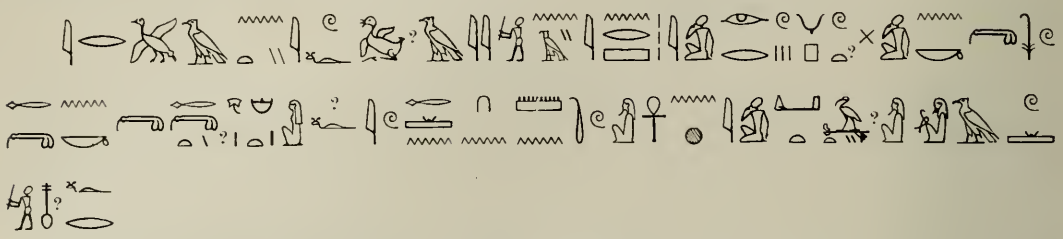

« Wer diese Steine wegnimmt, den soll man richten. Ihn soll ein Esel beschlafen, beschlafen soll ein Esel seine Frau. Und der Grosse der 10 des lebenden *Mont* soll den Thot als guten Schützer geben[1]. »

Ich denke mir, ein Steinmetz hatte mehrere Steine in dem dort befindlichen Steinbruch gebrochen, und sucht sie durch dieses Anathema zu schützen.

Nun verstehe ich auch ein Ostracon des Ramessums[2] : « Den Kuchenbäcker des Tempels *Wsr-mꜣʿt-ḫʿw* soll ein Esel beschlafen. »

Es ist also eine kräftige Verwünschung gegen den W.

VII. Für die übrigen Formeln verweise ich einstweilen auf Schäfer, *Ä. Z.*, 1895, S. 109, wo einige Parallelstellen gegeben sind. Die Texte sind meist durch Verkürzungen und orthographische Fehler stark entstellt, so dass nur eine systematische Sammlung der Varianten zu einem sicheren Verständniss führen kann. Ich habe oben einen Lösungsversuch gegeben, der aber stark problematisch ist. Dem Übelthäter soll das Haus von seinen Leuten angezündet werden, und die eigenen Kind sollen dem auf diese Weise obdachlos gewordenen Vater die Aufnahme verweigern[3]. Aber wie gesagt, das ist mehr geraten als übersetzt.

VIII. Das 𓈖 hier wie in *šsp nf* = I, Zeile 12 (S. 195) möchte ich als Vorläufer des koptischen ⲙⲙⲟ- auffassen, also *šsp nf* = ϣⲱⲡ ⲙ̄ⲙⲟϥ setzen. Ich denke darauf übrigens demnächst zurück zu kommen.

IX. Zu dem « hüte dich vor Neit », vgl. die von Maspero[4] bearbeitete Turiner Stele, wo zum Schluss noch einmal mit den Worten vor der erzürnten Göttin gewarnt wird.

1. Die Übersetzung des letzten Satzes ist sehr zweifelhaft.
2. Spiegelberg, *Hieratic Ostraca*, XIII, N° 114.
3. Siehe oben S. 196 (1, Zeile 12).
4. *Bibliothèque égypt.*, II (1893), S. 406 = *Recueil*, II, S. 118 ff.

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS ÉGYPTIENS

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

III

A la suite du second article que j'ai écrit sur les plus anciens monuments égyptiens, M. Petrie est revenu sur les principaux points auxquels je m'étais attaché, et où j'étais arrivé à des conclusions différentes des siennes; et il expose en termes plus affirmatifs que par le passé ses vues sur les questions controversées[1]. Aussi suis-je obligé de reprendre en détail les divers sujets sur lesquels porte le débat, en m'efforçant de compléter la démonstration que j'avais tentée.

Et d'abord quant à la nature des édifices d'Abydos, M. Petrie maintient que ce sont des tombes et non des temples élevés aux doubles des défunts, ce qu'il nomme des « chapelles ». Il en donne cinq raisons. D'abord les chapelles sont bâties à la lisière du désert, tandis que les tombes sont loin dans le désert. Mais je me permettrai de faire observer à M. Petrie que la plus belle « chapelle » de Thèbes, celle de Déir el-Bahari, est à un kilomètre dans le désert. La distance est-elle beaucoup plus grande d'Omm el-Gaab au bord du terrain cultivé? A en juger par la carte de M. Amélineau, ce n'est point le cas, et d'ailleurs fût-elle même de deux ou trois cents mètres plus grande, la position de Déir el-Bahari nous montre qu'une chapelle pouvait être assez loin de la lisière. Cet argument-là est donc très peu convaincant.

Il en est de même du second. Les chapelles sont à la surface du sol, tandis que les tombes sont souterraines. Mais, alors, la soi-disant tombe de Ménès n'est pas une tombe, car elle n'est pas souterraine. La partie inférieure des murs qui seule a été conservée formait une butte, et, à en juger par le dessin de M. de Morgan, les murs sont posés sur le sol.

Si nous étudions la nature des tombeaux de l'Ancien-Empire, nous reconnaîtrons toujours mieux que ce que MM. Amélineau et Petrie ont trouvé à Abydos, ce ne sont pas des tombes à proprement parler, en ce sens que ce ne sont pas les chambres ou les salles qui renfermaient les corps des rois dont ils ont découvert les noms. Ces chambres doivent se trouver ailleurs : ou dans le voisinage des édifices fouillés, peut-être à une grande profondeur au-dessous; ou à quelque distance, soit dans la montagne, soit dans quelque autre partie du désert. Ce qui a été mis à découvert à Omm el-Gaab, c'est seulement une partie de la tombe, non pas celle qui renfermait le corps du défunt, mais celle où l'on venait rendre un culte à son double et où se trouvaient les dépôts des offrandes qui lui étaient destinées, les magasins et les celliers nécessaires à son culte.

1. *Recueil de Travaux*, vol. XXIV, p. 214.

Les grandes fouilles que Mariette a faites dans la région des Pyramides lui ont permis d'établir d'une manière absolument certaine en quoi consistait la tombe de l'Ancien-Empire; c'est d'abord le mastaba « plongé plus ou moins profondément dans le sable », en second lieu le puits, qui avait quelquefois jusqu'à vingt-cinq mètres de profondeur et au fond duquel ouvrait la chambre funéraire où était cachée la momie. En haut, dans le mastaba étaient les chambres accessibles à la famille du défunt où l'on venait lui rendre un culte, et le *serdab* qui contenait ses images. Le mastaba n'est donc pas le tombeau proprement dit, ce n'est pas ce qui renferme le corps, c'est là qu'on célèbre le culte. Le plus grand mastaba connu jusqu'en l'année 1893 était celui de Ti, comprenant six chambres; mais cette année-là M. de Morgan découvrit celui de *Merruka,* qui compte trente-deux salles, dont vingt et une appartenant à l'un des défunts. Sur les murs on voit toutes les scènes qui concernent le *ka* du défunt, et dans la salle principale qui correspond à celles qu'à Omm el-Gaab M. Petrie considère comme les salles funéraires, voici ce qu'on voit : « vis-à-vis de la porte, un naos creusé dans la muraille renferme une statue du défunt... devant le naos sur un socle précédé de quatre marches est posée une table d'offrandes en albâtre[1]. » Ainsi cette salle a le caractère de « chapelle » aussi marqué que possible; on n'y trouve ni sarcophage ni aucune trace du corps du défunt, et ce qui complète l'analogie avec les salles d'Omm el-Gaab, c'est que, derrière, deux corridors desservent une série de chambres basses de plafond, absolument nues à l'intérieur. Afin qu'on n'ignore pas la destination de ces chambres, leur nom de magasin est écrit sur la porte. Il devait même y en avoir encore d'autres, puisque ceux-ci sont tous de la seconde catégorie ; ainsi, voici un premier cas où nous trouvons une chapelle pourvue de ses magasins.

Un second exemple, encore plus concluant, est celui de la chapelle du roi à Abousir[2]. M. Borchardt y a trouvé deux rangées de salles allongées disposées comme celles d'Omm el-Gaab, et qui portent le même nom que celles du mastaba de Merruka. Or, ici il n'y a pas de doute possible; l'édifice est bien une chapelle et non une tombe.

Mariette a le premier déterminé le caractère des temples situés sur la rive gauche du Nil à Thèbes. Il a montré que la conception de la tombe était la même, mais que les éléments en étaient séparés. En deçà de la vallée étaient les lieux de culte des rois défunts, ce qui correspond aux mastabas, les « chapelles »; dans la vallée même, le puits qui est là un long couloir plus ou moins horizontal, puis la chambre où était caché le sarcophage. Tel que nous connaissons Ramsès II, on peut s'attendre à ce que sa chapelle, son Memnonium, fût un grand édifice propre à éblouir les contemporains et la postérité. C'est bien là ce qu'est le Ramesséum avec ses pylônes et son grand colosse. Qu'on regarde le plan dressé par M. Petrie lui-même, et l'on est frappé d'emblée de l'existence de ces rangées considérables de chambres en briques, sans ornementation, disposées de la même manière que celles d'Omm el-Gaab, et qui ne peuvent être que des magasins tout semblables. M. Quibell les appelle des « store-houses », et il a

1. Daressy, *Revue archéologique*, 3e série, t. XXIX, p. 325.
2. *Mittheil. der Deutsch. Orient. Gesellsch.*, n° 14, p. 18.

trouvé au fond des fragments de jarres d'huile et de vin comme à Abydos[1]. Dans des proportions moindres, la chapelle de Merenphtah, découverte et décrite par M. Petrie[2] contient aussi des rangées de « brick store-chambers ». Celle de Taousert avait un grand nombre de petites chambres qui, c'est encore M. Petrie qui parle, « tenaient lieu des magasins en briques de Merenphtah ». Dans la chapelle d'Hathor à Déir el-Bahari[3], où étaient réunis les emblèmes de la déesse, chapelle qui, soit dit en passant, peut être appelée souterraine aussi bien que les tombeaux de Biban el-Molouk, puisqu'elle est creusée dans le rocher, les niches basses et sans ornement, pratiquées dans cet étroit espace, étaient en petit les dépôts d'offrandes ou d'objets sacrés; on pourrait en dire autant de la rangée de chambres pratiquées dans la colonnade de la terrasse du milieu.

Ainsi, à l'encontre de l'opinion de M. Petrie, il me semble que l'édifice affecté au culte du double, la chapelle, quand elle atteint de grandes proportions ou quand elle est affectée à un personnage royal, implique la présence de magasins de victuailles, ou de trésors, comme à Médinet-Habou.

Je ne reviens pas sur les citations que j'ai faites dans mon précédent mémoire. Il en ressort clairement qu'il y avait à Abydos deux genres d'édifices spécialement consacrés à ces anciens rois : des , des demeures, et des , des tombes; des demeures, c'est-à-dire des ou , la demeure du *ka*, sa chapelle où l'on rendait un culte au double du défunt, et les tombes où les défunts étaient renfermés.

Le mot , demeure, habitation, a des sens assez divers. La d'un dieu, c'est son temple; celle d'un roi, c'est son palais. Dans les inscriptions de l'Ancien-Empire, ce sont avec les , les endroits d'où l'on apporte aux morts le tribut en bétail et en produits du sol. Le signe , ainsi que l'a reconnu M. Maspero[4], représente une enceinte rectangulaire avec une porte. Mais je ne saurais considérer cette enceinte comme étant une forteresse. J'y vois bien plutôt un de ces grands enclos, comme il s'en trouve toujours dans les fermes égyptiennes et où l'on voit ici des tas d'orge et de blé, là dans un angle un enclos plus petit qui sert d'écurie ou d'étable, ailleurs aussi, les logements des ouvriers et même du propriétaire. serait donc bien plutôt une « isbah » qu'un château. Le [5], qui en général est occupé à faire marcher un bœuf ou à toute autre besogne peu relevée, me paraît être un premier ouvrier, un maître valet, comme on dit dans nos fermes, plutôt que « celui qui exerce l'autorité pleine et entière sur un château ou une maison seigneuriale ». Dans la phrase ordinaire : « Voici les provisions , je traduirais « apportées de ses fermes et de ses domaines du Nord et du Midi. » Comme , veut dire aussi des provisions, des victuailles, il semble que le groupe puisse avoir le sens de dépôt, magasin de provisions, puisqu'on le trouve en variante dans la phrase que nous

1. *The Ramesseum*, pl. I, p. 4.
2. *Six Temples*, p. 12 et 13.
3. *Deir el-Bahari*, IV, pl. CV.
4. *Proceedings*, XII, p. 235 et suiv.
5. Lepsius, *Denkmäler*, II, 62, 63, 76; Petrie, *Ramesseum*, pl. XXXI.

venons de citer, [1]. C'est comme s'il y avait eu là un jeu de mots. Aussi les femmes qui portent des corbeilles ont-elles souvent le groupe [2] dans leur nom, et même c'est quelquefois leur désignation générale.

On remarquera que lorsqu'on parle des domaines du défunt, on ajoute presque toujours « ceux du Nord et du Sud »; quelquefois on énumère séparément ce qui vient du Sud et ce qui vient du Nord[3]. Nous verrons des traces de la même division dans les inscriptions des rois d'Abydos.

C'est une ayant le même caractère que celle des vieux rois que Séti Ier éleva à Abydos, avec toute la différence qu'il y a entre la civilisation de la XIXe dynastie et celle de la période thinite antérieure de près de deux mille ans. Tout récemment MM. Petrie et Caulfield ont changé le nom du temple d'Abydos et l'ont appelé le « temple des rois à Abydos », comme si cet édifice avait été élevé par Séti Ier pour « le culte collectif de ces anciens rois, ses ancêtres...[4] ». D'après M. Caulfield, il n'y a pas de doute que le temple était employé à un culte commémoratif des anciens rois.

Si nous demandons à ces deux savants les preuves de cette assertion qui ne laisse pas que de nous étonner, nous voyons que ces preuves se réduisent à une seule. A la suite de la découverte du téménos et d'un pylône donnant sur le désert, M. Petrie a trouvé qu'une ligne droite partant du pylône de l'ouest passait par le centre de la chapelle d'Amon, de la cour antérieure du temple et de l'entrée du côté de l'est, c'était donc l'axe de l'édifice. Prolongée dans le désert à une distance d'un mille et demi, cette ligne atteint la colline d'offrandes au sud des tombes royales. Voilà ce qui démontre que le temple d'Abydos était dédié aux anciens rois.

A supposer même que nous pussions regarder cette conclusion comme fondée, cela n'empêcherait nullement les édifices d'Omm el-Gaab d'être des chapelles. Parce que Séti Ier aurait élevé un sanctuaire à ses ancêtres, cela ne veut pas dire que ces ancêtres ne s'en soient pas élevé à eux-mêmes, et que chaque roi individuellement n'ait pas eu, avant Séti, sa chapelle rattachée à sa tombe. Mais il suffit d'ouvrir le volume d'inscriptions d'Abydos pour voir que la conclusion de M. Petrie ne peut se soutenir. A chaque instant, nous rencontrons une phrase indiquant en l'honneur de qui Séti Ier a construit cet édifice. Dans le sanctuaire du roi lui-même, on lit ces mots : « il a fait ses constructions aux pères, les dieux qui habitent la demeure de Menmara », et ceux-ci lui ont élevé un sanctuaire auprès de leurs Majestés. Les pères, Séti Ier nous l'explique, ce sont les dieux qui résident dans le temple, c'est-à-dire dont le temple est un lieu de culte. Ici encore il n'est pas difficile de trouver des textes à l'appui de cette assertion :

, pl. 13, *d*, 18, *a*.

» » pl. 13, *e*, 18, *e*, etc.

1. *Ramesseum*, pl. XXXI; Mariette, *Mastabas*, p. 06.
2. Lepsius, *Denkmäler*, II, 46, 50.
3. Lepsius, *Denkmäler*, II, 62-63.
4. *The Temple of the Kings*, p. 13.

, pl. 18, *a*.

» » pl. 14.

» 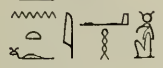 » »

» 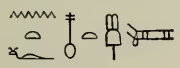 » »

» 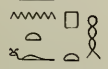 » pl. 18, 9.

» » pl. 14.

On pourrait encore en citer d'autres exemples. Les dieux auxquels le roi présente des offrandes sont habituellement qualifiés de (pl. 35, *a*, 36, *b*, 40, *a*, 47, *b*, etc.). Mais ce qui est encore plus catégorique, c'est la dédicace du corridor même où est la liste des rois[1] : 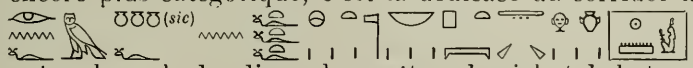 « Il a fait ses constructions aux pères le cycle des dieux, les maîtres du ciel et de la terre, qui résident dans la demeure de Menmara. » Les rois du Sud et du Nord auxquels Séti Ier fait une simple offrande ne sont point appelés des pères, et il n'est point dit d'eux non plus qu'ils résident dans la demeure de Menmara, tandis que dans le même couloir on verra une offrande du roi à son père Sokaris (pl. 62), à son père Harmachis (pl. 47) et à son père Amon (pl. 47), et l'on nous donne la liste des six grands dieux qui résident dans la demeure de Menmara. Si nous consultons l'inscription de la chambre des barques, nous voyons que Ramsès II nous dit[2] qu'il a fait cette construction « à Osiris, Isis, Horus, Sokaris, etc., au ka royal de Menmara, 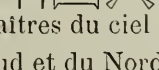 , « les dieux et les déesses qui résident dans la demeure de Menmara ». Il n'est pas question dans toute l'inscription des anciens rois, ni à propos de la construction de la chambre, ni à propos des barques ou des statues qu'elle renfermait; par conséquent, nous ne saurions rien trouver dans cette inscription qui justifie l'assertion de M. Petrie que « dans la chambre des barques on peut voir que les barques et les processions où elles figuraient étaient en l'honneur des ancêtres de Ramessu[3] ».

A des textes aussi nombreux et aussi positifs, on ne peut guère opposer cette ligne qui, partant de l'entrée de l'est, passerait par le milieu de la porte de la chambre d'Amon, par le pylône de l'ouest, et aboutirait à une colline d'offrandes au sud des tombes royales. Encore, si Amon était le grand dieu du temple, mais ce n'est nullement le cas. Il est, à Abydos, sur le même rang que Phtah ou Horus. Le grand dieu, celui qui est nommé le premier dans l'inscription de la chambre des barques et ailleurs, c'est Osiris. C'est lui seul dont la chambre a accès à la partie du temple construite derrière les sept sanctuaires, tandis que celle d'Amon est fermée de ce côté-là. M. Caulfield croit que, l'entrée de la chapelle d'Amon et le couloir qui y conduit étant légèrement plus larges que les autres, il y a lieu de conclure que c'était là la chapelle prin-

1. Pl. 42, *b*.
2. *The Temple of the Kings*, pl. XIX.
3. *The Temple of the Kings*, p. 14.

cipale de l'édifice. Mais, dans une construction aussi irrégulière, où, de l'avis de M. Caulfield lui-même, il n'y a aucune symétrie et pas même d'angles droits, on ne peut guère arguer d'une différence aussi peu sensible. En outre, le texte que nous avons déjà cité, du corridor des anciens rois, parlant de cette partie de l'édifice qui est une sorte d'aile à l'édifice principal, dit qu'elle est « en dehors du seigneur de *Ta-t'eser* », c'est-à-dire d'Osiris et non d'Amon, qui est appelé encore ici « Amon-Râ qui réside dans la demeure de Menmara ».

Le temple d'Abydos était dédié à Osiris, à tous les grands dieux et au double de Séti Ier, et il s'appelait la demeure de Menmara; c'est là ce qui ressort clairement de tous les textes. Il paraît vraisemblable que c'était un temple ayant une destination toute analogue à celui qu'Ousertesen III éleva dans le désert. M. Mac Iver, qui a découvert et fouillé ce dernier, en donne le plan, et l'on y voit, comme au Ramesséum, autour de la construction centrale en pierre, des rangées de petites chambres en briques, dont, nous dit M. Mac Iver, la destination est obscure, mais dont plusieurs au moins devaient servir de magasins.

Un fait sur lequel il y a lieu d'insister à nouveau, c'est l'absence de toute trace de sépulture dans ce que M. Petrie appelle la chambre funéraire « tomb-chamber » des édifices d'Omm el-Gaab. Ni ossements, ni sarcophage, ni rien qui indique qu'un défunt a reposé là. M. Petrie en cite bien un exemple, « un bras de momie portant de riches joyaux ». Examinons donc ce que M. Petrie nous raconte de la découverte de ce bras. Il était caché, enveloppé de ses bandelettes, dans un trou de mur, au haut de l'escalier conduisant dans la tombe du roi Den. Ainsi un bras caché dans un trou de mur, lequel n'est pas même celui de la chambre funéraire, un bras à côté duquel tout le monde, depuis Aménophis III jusqu'à et y compris la mission Amélineau, a passé sans le voir, voilà ce qui nous prouve que les édifices d'Omm el-Gaab étaient des tombes. Mais mes savants confrères auront, comme moi, quelque peine à être convaincus. Il s'agit d'un bras qu'un violateur de tombes, un pillard, a dissimulé dans un trou de mur, évidemment avec l'intention d'aller le chercher plus tard. Le bras n'a donc pas été trouvé en place. Rien ne nous prouve qu'il venait de la grande salle du roi Den; il est même très possible qu'il ait été pris à un tout autre endroit et que le voleur ne l'ait pas caché tout près du théâtre de ses exploits.

Il y a plus, rien ne prouve non plus que ce bras appartienne à l'époque des tombes thinites. C'est un bras de momie, « the arm of a mummy in its wrappings »; il a été pris à un corps embaumé et enveloppé de bandelettes, comme ceux de la période memphite. Jusqu'à présent, nous ne sommes pas certains que cet usage ait déjà été celui des rois des dynasties thinites; ce qui est certain, c'est qu'il ne régnait pas chez leurs contemporains dont nous avons conservé les sépultures à Abydos ou à Nagadah. En attendant que nous ayons trouvé des restes indubitables d'un de ces rois thinites, je ne crois pas qu'on puisse placer ce bras plus haut que les derniers rois de la IIIe dynastie, alors que Memphis avait supplanté Abydos.

Il est même possible qu'il faille le placer encore plus tard. M. Petrie divise le bracelet d'or et de turquoises entre Ména et son successeur immédiat; mais la repré-

sentation du double du roi sous la forme n'est nullement la propriété exclusive des anciennes dynasties. A Déir el-Bahari on le voit souvent sous cette forme; et, dans la fête d'Osorkon II à Bubastis[1], c'est sous cette apparence qu'on porte le double royal dans les processions. Quand nous rencontrons le groupe[2], il faut l'interpréter par *le ka royal*, et non le roi Ka, comme nous lisons *le roi* et non « le roi per aa ». Ce ne sont pas les rois thinites seuls dont les doubles ont eu des sanctuaires à Abydos, Séti Ier, nous l'avons vu, en avait un; il est vraisemblable que le temple d'Ousertesen III était élevé dans ce même but, en l'honneur de son double. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'une princesse ou même qu'une simple prêtresse attachée au culte d'un de ces *ka* eût possédé un bracelet comme celui qu'a trouvé M. Petrie. Je n'entends point porter ici un jugement définitif. Il se peut que ce bracelet remonte aux premières dynasties, il se peut aussi qu'il soit très postérieur; M. Petrie ne nous dit-il pas lui-même que, déjà du temps d'Aménophis III, la tombe de Den avait été pillée; mais, pour qu'on puisse faire remonter ce bras aussi haut que l'a fait le savant explorateur, il faut qu'on nous prouve qu'à Abydos Ména et ses successeurs immédiats se faisaient embaumer, et qu'on les enterrait à l'état de momies; or, à ma connaissance, cette preuve n'a pas encore été faite pour la période antérieure aux Memphites.

Toutes les considérations que nous venons de développer nous font croire toujours plus fermement que les édifices d'Omm el-Gaab sont des chapelles, et non des tombes proprement dites; celles-ci sont encore à trouver; si elles n'ont pas été détruites, elles peuvent être ou dans le voisinage immédiat des chapelles, peut-être à une profondeur plus ou moins grande au-dessous, ou dans l'une des vallées qui ouvrent sur la nécropole d'Abydos.

Ces chapelles ont un grand intérêt; elles nous montrent le passage de la construction en bois à la construction en pierre. L'architecture égyptienne a passé par une évolution semblable à celle qui a été reconnue pour l'architecture grecque; elle a commencé par la brique crue revêtue de bois, puis elle a passé de là à la pierre. Et ce qui indique bien que c'est par le bois qu'on a débuté, c'est que les constructeurs, ceux qui nous ont laissé des tablettes dans les tombes thinites, ce sont des *souten mabti*[3], « des porteurs de haches », « des charpentiers ». Il y avait dans l'Ancien-Empire plusieurs catégories de charpentiers royaux. Ce titre tomba en désuétude du moment que la construction en pierre prit le dessus.

M. Petrie nous dit que la tombe de Khasekhemui est la plus ancienne construction en pierre connue. A en juger par la pierre de Palerme, Khasekhemui ne doit pas être beaucoup plus ancien que Snefrou, il doit donc être de la IIIe dynastie. Or, dans le même document, la rubrique qui n'est séparée que par une seule de celle de Khasekhemui, est ainsi conçue : « on bâtit en pierre le lieu de repos divin ».

1. *Festival Hall*, pl. 2 et 10.
2. Petrie, *Abydos*, I, pl. 1 et 2.
3. Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 94 et 101.

Le [1] nous paraît être un lieu de repos. Nous avons vu, à propos du roi Aha, ce qu'était le *Mennebti,* le pavillon dans lequel il entrait. Et de fait si l'on regarde la tablette de Nagadah, la figure dans laquelle le nom *Mennebti* est inscrit représente assez bien une construction en bois vue d'après la perspective égyptienne où l'on met à côté l'un de l'autre deux objets qui devraient se recouvrir. Nous aurions là les poteaux ou les madriers des faces latérales et les poutres arc-boutées formant le toit. C'est donc peu avant Khasekhemui qu'on éleva en pierre un pavillon à un dieu. La tradition rapportée par Manéthon nous conduit à la même époque. Il nous dit que c'est Tosorthros, le second roi de la IIIe dynastie, une dynastie memphite, qui inventa la construction en pierres taillées, διὰ ξεστῶν λίθων οἰκοδομίαν.

C'est évidemment depuis lors que le charpentier royal prit le titre de charpentier constructeur . Dans un texte fort intéressant, malheureusement en mauvais état[2], un défunt du nom de , qui vivait sous le roi Mycérinus, nous décrit une faveur spéciale qui lui fut accordée par le roi. On lui construisit un mastaba en pierre qu'on fit venir de [3], et celui qui fut chargé du travail, ce fut le . Avec ce défunt, nous sommes en pleine IVe dynastie, c'est-à-dire dans une période historique connue. Peu avant, l'usage de revêtir les murs de panneaux de bois n'avait pas encore disparu. On apportait même du luxe, soit dans le choix du bois, soit dans les sculptures dont on le recouvrait. Les beaux bas-reliefs de sont des restes de l'ancienne tradition à laquelle on a ajouté la décoration ; celle-ci paraît provenir de l'influence memphite. Mariette nous dit que les plus anciens mastabas qu'il ait découverts sont en brique. Voici maintenant qu'on trouve à Sakkarah des jarres aux mêmes noms que ceux dont M. Petrie constate la présence de la « tombe » de Perabsen. Tout cela rapproche de plus en plus les monuments d'Abydos de ceux de la période historique connue, et nous montre mieux qu'ils appartiennent à la période thinite, c'est-à-dire aux deux premières dynasties et à une partie de la IIIe.

Ce qui me paraît en être la preuve la plus forte, c'est le nom du roi, que M. Petrie et M. Sethe[4] tiennent à lire *Narmer* et que je lis *Boethos.* M. Petrie soutient que ne peut pas être le déterminatif de ce mot , parce que, dans le Papyrus funéraire de Bruxelles et dans le Papyrus Burton, le mot a pour déterminatif , et qu'il veut dire « la hune » ou « la gabie ». A ce compte-là, un mot égyptien n'aurait jamais qu'un sens et qu'un déterminatif. Mais, sans parler du fait que dans d'autres papyrus le mot a pour déterminatif qui est celui des pointes, des outils à graver[5], rien n'empêche qu'il y ait un mot qui veut dire la hune, à côté d'un mot qui veut dire un ciseau. C'est une vérité élémentaire. Du reste, sans sortir de ce chapitre XCIX, de la description de la barque, M. Petrie aurait trouvé un autre mot qui est absolument dans le même cas. veut dire

1. *Recueil de Travaux*, vol. XXI, p. 110 et suiv.
2. Lepsius, *Denkmäler*, II, 37.
3. Doit être .
4. *Beiträge zur ältesten Geschichte Ægyptens.*
5. Brugsch, *Lexicon*, *Suppl.*, p. 859.

un câble, et cependant il suffit de regarder une liste d'offrandes quelconque pour y trouver dans le sens de « baume, huile », dont il y avait plusieurs variétés. Dira-t-on que, dans le second cas, n'est pas le déterminatif de , parce que, au chapitre XCIX, a le déterminatif et veut dire un câble?

est un ciseau à bois ou un outil à ciseler le métal[1]. Qu'il ne soit pas fait identiquement de la même manière sur la palette du roi thinite ou dans un cartouche gravé à l'époque de la XIXe dynastie, cela n'a rien d'étonnant. D'ailleurs, la forme que l'instrument a dans le cartouche ressemble singulièrement à celle qu'il a sur plusieurs cylindres. Aussi je ne vois nullement pourquoi, dès l'instant que nous savons que est un nom indépendant de [2], nous ne le lirions pas *Boethos*. D'ailleurs, nous retrouvons le même nom écrit avec un signe différent, mais de même valeur, sur la grande palette d'Hiéraconpolis. Je rappelle que, dans les textes des pyramides, le signe . c'est-à-dire une planche ou quelque chose d'analogue où l'on a planté deux , détermine les mots , , [3]. Or, c'est, me semble-t-il, la seule interprétation à donner au signe [4] qui se voit au bas de la palette de Hiéraconpolis. C'est le nom du roi, lequel est représenté sous la forme d'un buffle foulant aux pieds ses ennemis. C'est l'origine de ce que nous verrons à Déir el-Bahari, le roi sous la forme d'un taureau écrasant ses ennemis sous ses pieds[5]. Le signe tient la place de ce qui sera plus tard le cartouche. Ajoutons encore que M. Maspero a prouvé que la lecture du ciseau de sculpteur était , et il me semble que nous pouvons sans hésitation renoncer au nom de Narmer, et classer Boethos à sa place, au commencement de la IIe dynastie[6].

Le principe qui paraît être à la base du système de M. Petrie, c'est de voir partout des noms de rois dans les groupes gravés sur les cylindres ou les vases. Par exemple, pour M. Petrie, comme du reste pour M. Sethe, c'est une vérité bien établie que Aha est le roi Ménès. Mais la preuve de cette assertion existe uniquement dans ce groupe de la tablette de Nagadah, inscrit dans un signe représentant un pavillon et placé au-dessus de la représentation d'une porte ou d'une salle dans laquelle entre le roi Aha. Je me suis déjà étendu longuement sur l'interprétation de ce groupe, et je n'y reviens que pour faire observer que M. Petrie lui-même nous a fourni la meilleure preuve que n'était pas le prénom d'Aha. Comment expliquer ce groupe[7] autrement qu'en faisant de Narmer le roi Ménès, par analogie avec ce groupe-ci[8], lequel veut dire, d'après M. Petrie, que le prénom du roi , c'est Ath . est une expression formée exactement de la

1. Newberry, *Rekhmara*, pl. 17. — 2. *R. T.*, II, 13, 91. — 3. Schack-Schackenburg, *Index zu den Pyr.*, p. 20.

4. Le signe de la palette diffère légèrement du caractère fondu. Les deux petits côtés de la pièce de bois dans laquelle sont plantés les ciseaux ou les coins sont taillés en biseau et non à angle droit.

5. *Arch. Rep.*, 1895-1896, pl.; Lepsius, *Denkmäler*, III, 17.

6. M. Sethe déclare cette identification « impossible », parce que les monuments de ce roi sont beaucoup trop semblables à ceux de Ménès. M. Sethe me permettra de reprendre son raisonnement en le retournant dans l'autre sens. L'identification de Aha avec Ménès est impossible, « deshalb unmöglich », parce que les monuments de Aha sont trop semblables à ceux de Boethos, le premier roi de la IIe dynastie.

7. *R. T.*, II, 13, 93. — 8. *R. T.*, I, 18, 3.

même manière que le , « la station, le pavillon du roi ou de Boethos ». Le mot de roi, ou son nom, est toujours mentionné le premier, comme l'adjectif dans de la pierre de Palerme. S'agit-il d'un adjectif quelconque, il suit le substantif *men,* comme dans *Memphis* (ὅρμος τῶν ἀγαθῶν, Plutarque) ou . Je ne vois donc aucune raison de considérer Aha comme étant Ménès, plutôt que le Narmer de M. Petrie, si l'on prend comme un nom propre, ce que je ne saurais admettre.

Il y a d'ailleurs contre l'identification de Men avec Aha cet argument que je suis dans la nécessité de rappeler. Pour tous les rois, jusqu'à Ousertesen II, le nom de double et le nom de *nebti* sont les mêmes. C'est là une règle dont M. Petrie n'a pas tenu compte dans sa reconstitution des premières dynasties, et dont il conteste la valeur en citant le roi dont le nom de serait . Ce serait alors un second nom de *nebti,* car nous trouvons à plusieurs reprises : [1], suivant la règle indiquée. Mais je dois faire observer que pour M. Petrie n'est pas du tout le nom de *nebti,* c'est le prénom, le nom de cartouche que les scribes ont transcrit par erreur *kebh.* Par conséquent, il me semble qu'on ne peut guère citer cet exemple contre la règle.

Du reste, pour faire de un nom royal, il faut y voir une exception à un second usage : lorsque le groupe précède un nom de roi, il est lui-même précédé de . Nous en voyons de nombreux exemples à Abydos, et M. Sethe l'avait déjà signalé à propos de rois memphites[2]. Or, il n'en est point ainsi dans le cas de . Il est donc naturel de considérer ce groupe comme formant un seul nom *Sennebti,* celui du qui a dédié trois tablettes[3]; sur l'une il est appelé « le bon charpentier (architecte) » [4]; sur deux de ces tablettes on voit qu'il présente le genre d'offrandes ou de vases appelé . Le tombeau de Rahotep à Meydoum[5] nous donne une liste de ces offrandes, et je retrouve dans cette liste le [6] et que je crois être [7] et qu'offre Sennebti.

Quant à cette objection-ci : « Rien n'autorise en des âges aussi reculés la supposition qu'on aurait employé le titre royal comme partie d'un nom privé »; mes savants confrères conviendront avec moi qu'on ne peut voir là qu'une opinion personnelle des plus discutables. Il me semble, au contraire, que plus on recule dans les temps, plus on reconnaît la tendance à se rattacher à la personne royale, à faire ressortir les liens étroits qui unissent à elle ses subordonnés, lesquels ne désirent rien tant que d'être appelés son fils ou sa fille. Je ne comprends pas pourquoi des noms formés de , fréquents sous les Memphites, n'auraient pas été usités sous les Thinites, « par la raison que c'est un

1. *R. T.*, I, VIII, 9, 10, 14, etc.
2. *Zeitschrift*, vol. XXXV, p. 4.
3. *R. T.*, I, 17, 26, II, 12, 6; *Abydos,* I, 11, 11.
4. *R. T.*, II, 12, 6. Les lettres et sont interverties comme dans le nom du roi , *Königsbuchs*, II, 3 *d; Denkmäler,* II, 16, 17; Petrie, *Scarabs*, *c* 364.
5. Mariette, *Monuments*, pl. 19; Petrie, *Medum*, pl. XIII, XV.
6. Petrie, *l. l.*, pl. XV.
7. Petrie, *l. l.*, pl. XIII; *Abydos*, I, pl. XI.

âge trop reculé ». Pourquoi un charpentier ne pourrait-il pas s'appeler *Sennebti* aussi bien que [1]?

Reprenant par le commencement la classification de M. Petrie, nous avons d'abord le roi dont le prénom serait et dont la femme serait . M. Sethe a fait remarquer avec beaucoup de raison qu'en regard de , qui accompagne ne pouvait être que l'indication du *sud,* et non le mot *roi.* En effet, n'a jamais, que je sache, signifié mari et femme. M. Sethe croit cependant qu'on peut voir dans le nom d'un particulier; mais, alors, comment expliquer et ? L'explication me paraît fort simple : pour cela, il faut renoncer à voir partout des noms royaux sur ces jarres et sur ces vases où il serait naturel de trouver une indication sur la nature du contenu ou sur sa provenance. Reconstituant ces mots d'après les divers fragments, nous trouvons ces deux noms , *l'eau Ap du sud, l'eau Ba du nord,* du double royal. Ces vases en poterie grossière contenaient probablement de l'eau qui venait de canaux ou d'étangs appartenant à la maison du *ka* royal. L'un de ces étangs s'appelait et l'autre . Du reste, nous avons encore d'autres mentions de ces étangs ou de ces régions arrosées. Deux cylindres nous parlent de où étaient des pressoirs du roi Den, ainsi que nous le verrons plus bas[2].

J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser du groupe dont M. Petrie fait le roi Ka. Quant à sa soi-disant tombe, une petite chambre où l'on n'a trouvé que des jarres de poterie grossière avec des inscriptions qui le sont tout autant, sans aucune trace quelconque de sépulture, cela me paraît l'endroit où l'on apportait l'eau pour le culte du *ka* royal. Cette eau, comme tout ce qui tenait du culte, devait provenir d'une localité déterminée, et si ce n'était que de l'eau, on comprend qu'on la mît dans de la poterie tout ordinaire, et qu'on marquât grossièrement sur les vases dans quel bassin on l'avait puisée. Il me semble qu'il n'y a pas plus de conclusions à tirer du style de l'écriture que des inscriptions, lesquelles de nos jours un tonnelier ferait dans une cave au vernis ou à la craie. Quant à la nature de la poterie, elle variait suivant le contenu des vases. De nos jours encore, les « ballas » qui servent à porter de l'eau sont de la terre la plus grossière, de même que les pots des roues à chapelet. A cet égard, rien n'est changé depuis des siècles, ce ne sont pas des choses sur lesquelles les événements politiques ou même la civilisation exercent une influence quelconque; par conséquent, je ne vois aucune raison de croire que les jarres marquées au nom de soient préhistoriques.

M. Sethe diffère quelque peu de M. Petrie dans l'explication de . c'est *nebui,* à la place de *nebti,* et veut dire *le compagnon* ou *la compagne;* c'est le nom de la reine, comme l'a déjà proposé M. Griffith. Mais, pour ce qui est de la lecture *sma* comme si c'était le signe et non pas , je ne connais pas de cas où, dans le signe , la tige verticale ou, si l'on veut, le support du milieu traverse et dépasse la ligne horizontale du sommet, ni surtout où, comme dans les inscriptions d'Abydos,

1. Pourquoi aussi faut-il nécessairement que ce nom soit au bas de la tablette (Sethe), qui est occupé par le ? — Ne peut-il pas être aussi bien en haut, en face de celui du roi ?

2. *R. T.*, I, 23. Voir fig. 3.

cette ligne horizontale soit brisée en deux, les deux parties étant fixées à la tige à des hauteurs inégales; c'est là ce qui, dans des cas douteux, distingue de [1]. Or, pas une seule fois, dans les inscriptions d'Abydos, nous ne voyons le signe se terminer par une ligne horizontale unique, nous avons une tige verticale finissant en pointe, et près du sommet de laquelle sont fixés deux appendices à des hauteurs inégales. J'estime donc que la lecture *sma* ou *sam* doit être absolument écartée, et que ce que nous avons ici, c'est *nefer*. Les sont, à mon avis, l'expression d'un duel, deux vases de telle ou telle substance. Si l'on veut y voir un titre royal, alors il faut ajouter à la liste un roi [2] et aussi un roi [3]. Ce dernier groupe s'explique facilement, parce que nous trouvons l'expression sans les deux [4] (fig. 1). Sur la statue la plus archaïque du Musée du Caire[5], je lis ces mots où je ne puis voir, des signes placés à contresens : . Le titre de se retrouve dans les tombes de Gizéh[6] et à Béni-Hassan[7], . qui se lit écrit dans les pyramides ou [8] et qui est devenu plus tard [9] veut dire une secrétion, un liquide odorant, on l'a souvent appelé la rosée. Il s'agit donc d'une essence odoriférante, dont deux vases sont offerts au double du roi. Par conséquent, pas plus que l'an passé, je ne puis admettre que ou soient des noms de rois.

Avant de quitter le groupe dont nous venons de parler, remarquons qu'il nous donne à peu près l'intelligence de la tablette d'ivoire que M. Petrie attribue au roi Mersekha-Semempsès[10]. C'est l'indication fort semblable à celles de la pierre de Palerme d'une cérémonie où l'on offre de l'huile odoriférante à Thoth. Nous voyons d'abord le signe de l'année, puis le groupe de Sches-Hor, suivi d'une barque, pour lequel je dois renvoyer à mon travail sur la pierre de Palerme[11]. Suit l'indication du lieu où la fête se passe, « le palais des grands » (Griffith). Puis, Thoth sous la forme d'un cynocéphale, recevant le , et la barque déterminant le jour de fête. Cette fête a lieu sous le règne du roi que j'appellerai provisoirement, avec MM. Sethe et Petrie, Semempsès; c'est peut-

Fig. 1

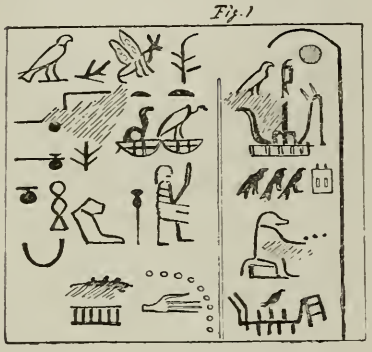

1. Petrie, *Scarabs*, pl. XIII, 10; pl. XXI, T.
2. *R. T.*, II, 17 : 135. Voyez aussi le prêtre : *mesenti* , , Schiaparelli, *Lib. fun.*, p. 69, et le duel , *Pépi I*, l. 569.
3. *R. T.*. II, 5 : 13, 14; 12 : 1.
4. *R. T.*, I, 17, 26.
5. *Musée égyptien*, p. 13.
6. Lepsius, *Denkmäler*, II, 89. c.
7. Newberry, *Beni-Hassan*, pl. I, p. 11.
8. *Ounas*, l. 433, 434, 565.
9. Moret, *Rituel*, p. 57.
10. *R. T.*, I, 26. Voyez fig. 1.
11. *Recueil de Travaux*, t. XXV, p. 68.

être lui qui fait la cérémonie de d'asperger de parfum le dieu Thoth. Nous savons par la statue de Gizéh que la maison de Thoth avait un prêtre chargé de cette sorte d'offrande.

La colonne de gauche commence ainsi : . C'est le même ordre que dans l'inscription de Gizéh; d'abord le nom de l'endroit, puis le titre *constructeur royal de* . Je crois que, malgré le déterminatif, nous devons traduire ce groupe par « l'escalier d'Horus ». Ce qui me paraît le prouver, c'est que nous retrouvons à peu près la même expression à propos d'autres rois, tels que Aha ou Den. Sur la seconde tablette du même constructeur , l'escalier d'Horus s'appelle « celui du roi Ka ». Je serais tenté de croire que ce terme *escalier d'Horus* s'applique d'une manière générale à ces constructions où je vois des chapelles, et M. Petrie des tombes. Dans la tablette de fête du dieu Thoth, Hemka fait le genre d'offrande appelé , mais je ne puis déterminer en quoi elle consiste, les deux signes étant indistincts. Sur la seconde tablette nous lisons . Ici, il faut de nouveau recourir à Meydoum[1]; dans la liste des offrandes nous voyons un certain nombre de bois; ce sont des meubles, tels que des coffres, des damiers; puis viennent des qui sont dans des vases (c'est ainsi, il me semble, qu'il faut lire le signe de la tablette) : « celui qui fait le compte des meubles et de cet autre genre d'offrandes ». Nous trouvons dans trois autres tablettes[2] la mention de dont il y a un chiffre élevé, 1300 ou davantage. Comme dans les trois cas la tablette mentionne la fondation d'un édifice, il paraît que ne veut pas dire un meuble, mais que c'est le , la mesure de longueur du terrain qu'on consacrait à l'édifice.

Revenant à , puisqu'il a été constructeur pour deux rois, il est évident que ces rois se sont succédé. Il y aurait grand avantage à déchiffrer complètement la seconde tablette du roi Ka, qui nous donne probablement le nom de du roi Ka, lequel n'est pas Sen. Il en est de même, comme nous le verrons, du roi Mersekha.

La liste de M. Petrie après Ménès continue par *Zer-Ta*, dont il fait Athothis, le Teta des listes. C'est dans sa « tombe » qu'était le lit funèbre sur lequel reposait Osiris. M. Petrie, d'après les indications de M. Quibell, voit dans le signe qu'il lit *zer*, le faisceau, la gerbe . Mais, si l'on regarde les objets où le signe est gravé le plus distinctement[3], il me semble qu'il faut bien plutôt y reconnaître le signe que nous retrouvons sur un autre cylindre (fig. 2), et qui représente une sorte de pavillon ou de dais reposant sur trois ou quatre colonnes, et sur les côtés duquel pend ce qui paraît être des étoffes. A Abydos, ces étoffes ne sont pas toujours représentées d'une manière complète. Ce signe se lit et il est très fréquent dans les textes des Pyramides. La déesse

Fig. 2.

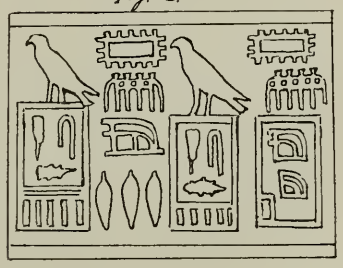

1. Petrie, *l. l.*, pl. XIII.
2. *R. T.*, I, 15-16, 18; II, 10, 2, 11, 2.
3. *R. T.*, II, pl. 1, 2, 4, pl. 6 *a*, 18.

était léontocéphale[1]. Très souvent, dans les textes des Pyramides, nous trouvons l'épithète de *Schesti,* appliquée à Horus. C'est ainsi que je lirais le nom du double d'Abydos; et, comme Schesti est le nom d'Horus, on peut se demander si nous avons là un roi ou un dieu, si cette chapelle était celle d'un des souverains de l'Égypte comme les autres ou si c'était celle d'Osiris, dans laquelle Horus aurait aussi été adoré. Je me borne à poser la question sans essayer d'y répondre.

Avec *Schesti,* nous trouvons plusieurs noms de localités, en particulier . Quant au nom de ou , nous n'avons aucune raison de le considérer comme le prénom du roi, pas plus que celui de qui se trouve sur le même cylindre, dans la même position. Par conséquent, je ne vois aucune preuve que Schesti soit le roi Teta, le successeur de Ménès.

Je n'en vois pas non plus qui établisse que soit le roi (I, p. 24). Quant au nom de double de ce roi, que M. Amélineau, quand il l'a découvert, a appelé le roi serpent, le signe doit être un signe idéographique, c'est un serpent qui a un nom propre. Le serpent qui me paraît ressembler le plus à celui du roi d'Abydos, c'est le reptile qui est représenté dans les vignettes du chapitre CXLIX du *Livre des Morts* et dont le nom est dont il est dit qu'il est le *taureau de Nut* et *Nebebka.* Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Qu'est-ce que qu'on trouve quelquefois à la suite du nom du double? Est-ce un nom de lieu ou de salle, comme qui est placé de la même manière? ou est-ce un titre, comme le veulent MM. Griffith et Sethe? Cela peut être l'un et l'autre.

Vient ensuite le roi Merneit, dont j'ai parlé longuement dans mon travail précédent. Je ne reviendrai pas sur les arguments que j'ai développés pour montrer que , pas plus que , *Meydoum,* n'est un nom de roi. Je me bornerai à insister sur l'un des faits que signale M. Petrie, c'est que le nom de Merneit ne se trouve sur aucun cylindre ou cachet, et que, lorsqu'on voit un nom de roi, c'est celui de Den. Comme ces cylindres diffèrent de ceux qu'on rencontre dans la « tombe » du roi Den, M. Petrie en conclut que les deux rois qui se sont succédé, « Merneit » et « Setui », ont eu tous deux, comme nom de double, Den. Mais, si Merneit est le nom d'un de ces sanctuaires, d'une de ces chapelles dédiées à Neith, il est clair que les noms de prêtres ou de domaines qui lui appartiennent ne sont pas les mêmes que ceux de la chapelle de Den. En effet, la chapelle de Neith paraît avoir eu un personnel de prêtres et une quantité de domaines considérable, à en juger par les cylindres. Il paraît évident que Den l'usurpa plus ou moins, si tant est qu'on puisse donner une importance véritable au fait que dans une même chapelle on trouve les noms de plusieurs rois; car ces monuments ont été si complètement bouleversés à plusieurs reprises qu'il est difficile de supposer que des objets comme des vases soient à leur place originelle. D'ailleurs, l'étude des cylindres nous révélera plusieurs noms ou titres communs aux deux chapelles, ainsi celui du vignoble joint au nom du roi Den. Ce peut être une offrande que Den apporte à Neith, du produit de cette vigne. N'oublions pas que ces inscriptions sont sur des chapeaux de

1. Lacau, *Recueil de Travaux,* vol. XXIV, p. 198. Le caractère fondu ne reproduit pas exactement ce signe tel qu'il est sur les cylindres, où du reste il varie de formes.

jarres ou d'amphores contenant du vin ou d'autres liquides, comme de l'huile, (*R. T.*, I, 21, 26), qu'il est difficile de prendre pour un nom propre.

Dans les cylindres de la chapelle de Neith, nous trouvons déjà des indications intéressantes, soit sur les prêtres qui y étaient attachés, soit sur les domaines qui en dépendaient; c'est le début de cette organisation que nous verrons si développée dans les tombes memphites. La lecture des inscriptions est fort difficile, et il s'y trouve encore beaucoup d'obscurités. Il y en a cependant quelques-unes qui me semblent pouvoir être interprétées.

Parmi les différentes salles ou chambres qui composaient l'édifice ou qui en dépendaient, il y avait d'abord le (*R. T.*, II, 22, 36) écrit quelquefois (I, 23, 40). On traduit en général cette expression par trésor. Il est bien probable que c'est dans cette chambre qu'étaient renfermés les objets les plus précieux. Dans ce cas, le contenant devait être ou des vases, ou des sacs, ou des caisses, car nous avons deux catégories de , d'abord (I, 24, 20) que je traduirai par le trésor ou le dépôt des vases. Le carré , s'il est exactement reproduit, pourrait être , mais je crois que les exemples que je vais citer ne laissent pas de doute sur ce que c'est le signe . Le nom de ces grands vases qui ont des formes diverses me paraît donné par un cylindre du roi « Mersekha » (I, 28, 73), , ce qui rappelle un mot rare de la Litanie du Soleil (p. 68), , le vase du ciel. Ainsi, toutes les fois que nous trouvons sur les cylindres ces grandes amphores, je lirais *t'enti* s'il y en a deux, *t'enou* s'il y en a plusieurs.

L'autre catégorie de *perhat'*, c'était (I, 22, 35) ou . Qu'étaient les ? étaient-ce des sacs ou des caisses? Je ne saurais pas le dire.

La chapelle contenait aussi la salle appelée *abti* (I, 22, 31. 28, 77) ou (I, 28, 77) *Hat abti*[1]. C'était l'endroit où le dieu Thoth faisait le compte des métaux précieux[2]. Aussi y avait-il à Hermopolis un sanctuaire qui portait ce nom[3]. L'*abti* est mentionné sur la pierre de Palerme. Thoth d'*abti* est souvent appelé ou [4]. Dans les tombes de l'Ancien-Empire, nous voyons plusieurs fois [5], le préposé à l'*abti* d'Horus, où il ne faut pas traduire *abti* par filet.

Nous connaissons deux des domaines qui devaient être la propriété du temple. L'un s'appelait (I, 21, 29; II, 19, 149, 153) et l'autre (I, 22, 30-34). Les deux domaines semblent avoir été, sous la surveillance d'un , un titre d'employé. Le domaine *ka ankh* avait un dépôt de vases (I, 21, 29). Sous le roi Den, dans le domaine de *ka ankh*, il y avait un , un oblateur chargé du vin, et un , un administrateur d'un vignoble, duquel je lis ainsi le nom : *Horshestu* (II, 20, 163). Nous connaissons un autre oblateur, également administrateur de vignoble, qui s'appelait (I, 21 : 24, 25).

1. Brugsch. *Dictionnaire*, p. 44; *Supplément*, p. 36. Voir fig. 2.
2. *Deir el-Bahari*, III, pl. 79.
3. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 85 et 751.
4. Lepsius, *Todtenbuch*, cix, l. 7.
5. Daressy, *Merruka*, p. 554 et 555; Davies, *Gebrani*, p. 1.

Un second domaine s'appelait . Ce nom se trouve sur la pierre de Palerme parmi les noms qu'on a voulu considérer comme des noms de rois de la Basse-Égypte. Ce domaine était important. Il était sous la surveillance d'un (32) et d'un (30). C'est probablement ce dernier qui avait à faire le compte du (30) du tribut ou de la redevance du domaine. Les diverses constructions sur le domaine sont l', le magasin que je considère comme étant un de ces grands magasins en plein air, comme il y en avait dans les fermes égyptiennes. Puis il y avait un *per t'enti* (33), un dépôt de vases où l'on mettait les choses précieuses; un *abti* (33), où l'on faisait le compte des objets précieux, et enfin une (I, 22, 33), salle où l'on frappait l'hippopotame ou le porc, c'est-à-dire où l'on faisait un sacrifice, peut-être du même genre que celui qui est décrit à Edfou dans lequel les sacrificateurs coupaient en morceaux un hippopotame en pâte[1]. Un nom de salle tout semblable se trouve sur un cylindre du roi Miébidos, mais avec cette variante (I, 26, 60) dont la traduction est incertaine. Le signe se lit *sek*, et veut dire frapper, mais il veut dire aussi consacrer une offrande[2], comme par exemple le pain blanc de forme triangulaire. Sur la pierre de Palerme, il est fait mention d'une maison d'Horus et du porc, un emblème de Set. Le nom du cylindre veut donc dire peut-être la maison où l'on consacre les vases au porc, c'est-à-dire à Set.

Dans plusieurs chapelles nous rencontrons ce titre que je crois qu'il faut lire . On sait que le titre de est très fréquent dans l'Ancien-Empire, chez les personnes attachées au culte des défunts. Sous le roi , ce titre est attaché à deux noms de domaines ou d'édifices dont la lecture est incertaine (I, 18, 5, 6). Dans la chapelle de Neith, il précède ou suit un groupe , dont je ne puis croire que la reproduction soit exacte. Ce groupe se retrouve aussi chez le roi Ousaphaïs (II, 18, 142-143), mais alors le prêtre est un simple . Peut-être faut-il rapprocher ce groupe de du roi (I, 18, 6) ou de , du roi Schesti (II, 15, 109).

Dans les tombes de l'Ancien-Empire[3], nous voyons souvent un pressoir au-dessous duquel est un grand vase destiné à recueillir le vin. Nous avons une représentation analogue, mais abrégée, sur deux cylindres (I, 23, 37 et 38)[4], le pressoir et le vase. L'un est le pressoir de l'Est, du roi Den, et l'autre le pressoir de l'Ouest. Tous deux sont situés dans la région appelée . Sur un autre cylindre (I, 23, 39), le signe représentant le pressoir lui-même a été supprimé, il ne reste que le vase de dessous[5] qui est identique de forme à ceux des autres cylindres. Nous traduirions ici : *le contrôleur du pressoir de Neith, du roi Den.*

Sur deux cylindres nous trouvons le mot (I, 23, 40-41), déterminé par une table d'offrandes. Je traduis ce mot par approvisionner, enrichir, comme si c'était

1. *Mythe d'Horus*, pl. XI.
2. Moret, *Rituel*, p. 158.
3. Lepsius, *Denkmäler*, II; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. 26 et 27.
4. Voir fig. 3, le pressoir de l'Ouest.
5. Voir fig. 4.

. Le premier cylindre nous donnait donc : approvisionner le et le second : celui qui approvisionne la chapelle et le grenier. [1] est le plan d'une chapelle comme celle de Nagadah. M. Spiegelberg l'a déjà fait ressortir. Il est temps d'abandonner cette traduction de « forteresse » qui n'a aucune raison d'être à cet

Fig. 3

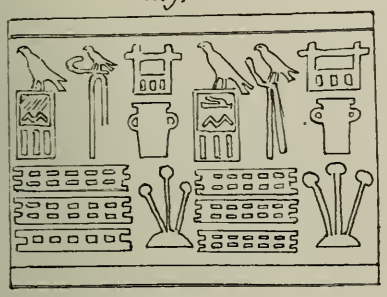

Fig. 4.

endroit. Nous retrouvons ce même plan de la chapelle (I, 28 : 77) sur un cylindre de Mersekha, qui indique la chapelle, l'édifice *Shest*, l'*abti* et les vases *T'enou* (fig. 2).

Pour arriver à un roi dont la détermination soit certaine, il faut descendre jusqu'à Ousaphaïs, dont je continue à lire le nom *Septi*. Je n'hésite pas à reconnaître que dans mon travail précédent j'ai fait erreur en contestant l'assimilation de Den avec Ousaphaïs. Il est essentiel de remarquer que ce roi, lorsqu'il a un titre, est toujours appelé et jamais , ce qui importe aussi pour la détermination des suivants. Nous avons quelques renseignements historiques sur ce prince. Il fit des constructions (I, 15). On le voit mesurant par grandes enjambées l'espace qui doit être occupé par sa ville ou ses édifices. Il proclame une fête Sed, c'est-à-dire une indiction trentenaire. Enfin, la petite tablette de M. Mac Gregor nous apprend qu'il fut victorieux d'une nation étrangère, sur laquelle je crois qu'il ne peut y avoir de doute, ce sont les Anou. La tablette de M. Mac Gregor est complétée par celle qu'a trouvée M. Petrie (I, 16 : 20), sur laquelle on lit ces mots[2] , etc., *on apporte les têtes des Anou*, dans un édifice auquel je ne sais quel nom donner; le plan en est compliqué; je l'appellerai, comme sur la palette de Hiéraconpolis, .

Sous le règne d'Ousaphaïs, nous voyons apparaître divers titres dont plusieurs se perdront plus tard. Ainsi nous avons le (I, 14 : 11; 16 : 19; 21 : 28; II, 20 : 157) sur le caractère duquel nous n'avons aucune donnée, puis celui qui revient très fréquemment . Pour ce titre, il me semble que nous en avons une explication toute trouvée dans les travaux où l'éminent égyptologue anglais, Le Page Renouf, a posé cette équation , par conséquent = *hotep*[3]. La tête a pour valeur *tep*

1. Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. 36; Champollion, II, p. 701. Voir fig. 2.

2. Le signe est fait ainsi , le vase qui devrait être au-dessus a été omis comme dans Mariette, *Mastabas*, p. 93. Dans les sculptures de l'Ancien-Empire, le et les jambes ne sont pas toujours contigus. Lepsius, *Denkmäler*, II, 6.

3. Voir la série d'articles sur le sujet, et la discussion entre Le Page Renouf et le prof. Piehl. *Le Page Renouf Life-Work*, II, p. 172-198.

et *hotep;* et ont la valeur *hotep* toutes les fois que ce sont des prépositions. L'explication du groupe serait donc l'équation de Renouf et de Dümichen[1] prise par le second terme = , et ce qui paraît le confirmer, c'est une inscription trouvée en même temps que les cylindres de Khasekhemui [2]. Si nous adoptons la lecture de Renouf et que nous considérions comme une variante de , l'interprétation du titre ne présente plus aucune difficulté. Le fonctionnaire *Hemka* était *le préposé aux kherpou,* aux oblateurs. Hemka était en même temps , préposé aux *t'enou,* aux grands vases, nous dirions à la cave ou au cellier, et aussi inspecteur du vignoble (I, 28 : 54 et *passim*). On pouvait être d'un vignoble (I, 26 : 63). Il est à remarquer que ce titre qui paraît pour la première fois sous Ousaphaïs a été conservé par les rois suivants, tels que Perabsen.

Le règne d'Ousaphaïs marque certainement un grand pas dans la civilisation. Constructions, fêtes d'indiction, conquêtes, développement de la hiérarchie administrative et sacerdotale, tout cela ne se voit qu'à un moindre degré dans les inscriptions des rois qui ont précédé et se trouvera chez les suivants.

Le successeur d'Ousaphaïs est un roi tout aussi connu, c'est le roi Miébidos, . Dans mon travail précédent, j'ai admis avec M. Maspero que était ici un déterminatif, comme on le voit à la suite du mot (I, 22 : 30) ou dans d'autres exemples s'appliquant au mot . Je crois maintenant qu'il faut, dans ce cas-ci, interpréter ce signe phonétiquement. De même que se lit , je crois que , employé idéographiquement, doit se lire *ap*. Nous retrouvons ainsi le et , les deux mots que nous avons rencontrés sur le vase du prétendu roi Ka. *ap* du Sud et *ba* ou *bi* du Nord. Ces deux mots reparaissent avec un déterminatif différent indiquant un bassin ou une étendue de terrain arrosé, *ap* sur deux tablettes d'Aha (II, 10 et 11) et sur un cylindre du roi Ka (I, 29 : 86)[3]. Merapbi ou Merbiap voudrait donc dire quelque chose comme ou qui est l'un des noms de Pépi II. Ce serait un nom de formation analogue à .

Le nom de double de Miébidos est que je lis *ad* ou *ant, arp*. Le mot a des sens divers; il signifie fendre, diviser, mais aussi mettre à part. Je crois que c'est le sens qu'il faut donner à ce mot dans cette phrase d'un cylindre de Khasekhemui (II, 23). doit vouloir dire « contrôle, compte[4] », contrôleur de toutes les choses mises à part, évidemment pour un culte, peut-être celui du roi, ou celui d'un dieu, si se rapporte au roi lui-même. Nous retrouvons ce mot avec le déterminatif qui, d'après M. Maspero[5], veut dire de la graisse de bœuf, de la graisse fine, dans un cylindre (II, 23 : 198) où je lirais « la maison de la redevance de ?

1. Dümichen, *Zeitschrift*. 1873, p. 112-116.
2. De Morgan, *Ethnographie*, p. 243.
3. Peut-être faut-il lire sur un fragment de Hiéraconpolis (II, 70 : 12).
4. Lepsius, *Denkmäler*, II, 56. C'est la lecture donnée par M. Crum (*Zeitschrift*, 1894, p. 65) et M. Spiegelberg (*ibid.*, 1898, p. 145) au signe .
5. *Études égyptiennes*, II, p. 258.

et de graisse fine ». On m'objectera que strictement on devrait lire , mais sur ces cylindres, l'ordre des signes n'est pas si régulier qu'il faille se laisser arrêter par cette inversion, d'autant plus que l'expression est l'expression usuelle pour désigner les redevances que les domaines du défunt apportent à son tombeau.

Quant au signe suivant, je n'hésite pas à le lire , le déterminatif du vin est en général deux vases accouplés, mais ici où il n'y en a qu'un, on n'a pas manqué d'indiquer de chaque côté du vase deux appendices qui sont les liens servant à l'attacher à l'autre; et il en a d'autres en haut qui servaient à le suspendre. Le signe , comme dans les cylindres de Sekhemab (II, 21 : 161, 165, etc.), est fait d'une manière parfaitement régulière, de même que dans celui de l'oblateur de où le graveur a même ajouté un , afin qu'on ne se trompât pas sur la lecture du signe.

Le sens de ce nom serait donc « celui qui met à part le vin » pour le culte du dieu d'Abydos, quelque chose comme « le divin échanson ». Ce serait un titre de prêtre ou, en tout cas, un titre indiquant un office à remplir dans le culte, qui est peut-être celui d'Osiris. Nous trouvons aussi la mention d'autres dieux sur un cylindre (I, 27 : 68) que je cite d'après une copie que M. le Dr Borchardt a eu la bonté de me fournir[1] et « le vin royal de la maison d'Horus et de la maison de Toum ».

A côté du nom d'Ousaphaïs, nous trouvons ce nom , dont M. Petrie fait le roi Semempsès, et dont le nom du double serait qu'il lit *Mersekha*, parce que sur un cylindre avec ce nom de double se trouve le groupe (I, 28 : 72). Il y a à cette identification plusieurs objections, dont l'une fondamentale; la règle que j'ai déjà citée à plusieurs reprises, c'est que jusqu'à Ousertesen Ier, dans tous les noms de rois bien et dûment reconnus comme tels, le nom du double et le nom de *nebti* sont identiques. Puis, pour faire de le Semempsès, il faut aussi contrevenir à une règle à laquelle M. Sethe[2] fait allusion, c'est que lorsque précède un nom de roi, il est lui-même précédé de . Les cylindres récemment découverts à Sakkarah ne font pas exception, nous y lisons [3]; enfin, pour que fût Semempsès, il faudrait que ce nom fût dans un cartouche, dans l'une des listes, et ne fût pas un nom de . A cette objection que j'ai déjà faite, M. Petrie se borne à répondre que « la figure de est un nom de , et elle apparaît comme telle dans la liste de Séti ». Pour ma part, je ne peux pas considérer le signe qui, évidemment, est l'homme qui frappe de la massue ou d'une autre arme, comme identique à un personnage en longue robe, portant un sceptre aussi long que lui et qui est représenté dans le septième cartouche de la liste de Séti. D'ailleurs, aucun des autres noms de double ou de *nebti* trouvés à Abydos ne figure sur la liste de Séti. En particulier, ce n'est pas le cas pour Perabsen. Ce roi, ayant une chapelle dans la localité, chapelle qui a fourni de nombreux monuments, doit certainement être mentionné sur la liste; mais, comme Perabsen n'est pas son nom de cartouche, nous n'avons pas encore réussi à

1. *Fouilles autour de la Pyramide d'Ounas*, I, p. 23.
2. *Zeitschrift*, XXXV, p. 4.
3. *Annales*, vol. III, p. 187.

l'identifier. Perabsen est bien écrit dans un cartouche, cela est vrai, mais sur une stèle d'un particulier de Memphis et non pas sur la liste officielle d'Abydos.

est, à mon sens, le signe , lequel, comme signe idéographique, peut avoir des lectures fort différentes. J'ai mentionné la lecture , mais il y en a une autre qui me paraît s'appliquer spécialement à ce cas ici, c'est la lecture [1]. Nous aurions ainsi le nom complet du roi Den Septi sur le fragment de vase publié par M. Sethe[2]. Je conviens cependant que cette lecture du signe a encore un caractère conjectural et demande de nouvelles preuves.

Si ce roi est Ousaphaïs, comme le constructeur a vécu sous son règne et sous celui de , ce dernier doit précéder Ousaphaïs. Ce serait l'Ouenephès de Manéthon, le de la liste. proclama un cycle d'indictions et avait des indictions d'offrandes .

Les listes et Manéthon sont d'accord pour placer deux rois entre Miébidos et Boethos. C'est ici que je voudrais intercaler un roi dont M. Petrie n'a pas tenu compte dans sa classification et dont les monuments ressemblent fort à ceux de Boethos, c'est le roi de Hiéraconpolis, dont le nom s'écrit par une fleur et un scorpion. M. Foucart[3] en a fait le roi *Qebhu* en lisant la fleur *qeb* et le scorpion *ouha* ou *bouha*. Cette dernière lecture me semble tout à fait probable, le nom de ce roi devait finir par *bouhou* ou *bouha*, à en juger par le Papyrus de Turin. La lecture *Qeb* de la fleur paraît moins bien établie; et il faut admettre que, pour le roi *Qebhou*, les scribes ont fait le contraire de ce qu'ils ont fait pour Boethos. L'analogie avec ce dernier nous ferait croire que les deux signes représentent les deux parties du nom du roi, la fleur *qeb* serait le nom du double, et *bouhou* ou *bouha* le prénom, mais ici les graveurs de la table auraient fondu les deux parties en un mot d'un usage habituel, suivant ce qu'on nomme l'étymologie populaire, tandis que, pour Boethos, ils ne donnaient que le prénom. Néanmoins je crois qu'il y a lieu, en raison de la lecture *bouha* du scorpion[4], de se ranger à la détermination de M. Foucart.

Je ne reviens plus sur la détermination du roi Boethos, le Narmer de M. Petrie. Il faut placer dans son voisinage immédiat, avant ou après, le roi Aha. Les monuments de ce dernier ont de grands rapports avec ceux des rois Ousaphaïs et Boethos. MM. Petrie et Sethe sont d'accord avec moi sur ce point. Je rappelle les principaux faits historiques de son règne que je signalais déjà l'an passé : la défaite des Nubiens (II, 11 : 1), la célébration de la cérémonie , le jour de la naissance d'Anubis; la fondation d'un sanctuaire à Neith, le jour de la naissance d'Amout. Le sanctuaire de Neith, j'en conviens aujourd'hui, ne peut pas être celui qui porte le nom de , lequel existait déjà sous Ousaphaïs, à moins qu'il ne s'agisse d'une reconstruction, d'un agrandissement de l'ancien édifice. Puis, c'est lui, vraisemblablement, qui fit faire ces deux grands chalands qui portent le nom de . On trouve souvent sur

1. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1642.
2. *Zeitschrift*, XXXV, p 3.
3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1901, p. 228.
4. Brugsch, *Dictionnaire, Supplément*, p. 442.

les cylindres d'Aha un groupe de trois oiseaux (DE MORGAN, *Ethn.*, p. 168, 184, etc.). Je ne sais s'il faut y voir un nom propre. M. Jéquier pense que c'est une partie du nom royal. MM. Griffith et Thompson pensent de même. M. Griffith lit ce groupe *rḫyt;* je crois qu'ici il peut y avoir une autre lecture [1]. Mais je ne saurais encore en proposer d'explication.

Je ferais donc d'Aha le roi Kaïechos, successeur de Boethos, à moins qu'on ne considère Aha comme le nom de double de *Qebh,* le roi dont le nom s'écrit par une fleur et un scorpion, ce qui me semblerait peu probable.

De tous les rois que M. Petrie place dans la Ire dynastie, il nous reste à parler de celui qu'il appelle Mersekha, et dont il fait Semempsès, Shemsu. Nous avons déjà dit pourquoi nous n'acceptions pas l'assimilation de à Semempsès. Quant au nom de , il y a, je crois, une autre lecture à proposer. Le fait que le complément ne manque jamais me semble indiquer que nous avons là l'instrument qui, dans le texte du Nouvel-Empire, se lit *khesef,* mais qui, dans ceux des Pyramides, se lit encore *khes.* Quant au signe , c'est un signe idéographique dont pour le moment je ne sais pas proposer d'autre lecture que *khet,* et qui est un mot indépendant du précédent, en particulier l'n'en fait pas partie. Dans les inscriptions très grossières qu'on trouve sur des vases, il arrive qu'on trouve seul et que a été omis (I, pl. 45). termine le nom de plusieurs vignobles, c'est un signe qui quelquefois a l'air de servir de déterminatif, ainsi nous avons et comme nom du vignoble du roi Ousaphaïs, pour le roi qui nous occupe maintenant, pour Miébidos, pour le roi Ka. Dans le nom d'un second vignoble de Den , le dernier signe a l'air de tenir la place de . Nous avons encore à trouver le sens de ce mot qui se trouve dans le nom du roi T'eser . J'ai peine à croire qu'il veuille dire « die Körperschaft der Götter » (SETHE), si l'on considère que dans le nom de Phiops Ier, a pour variante . Quand, à Abydos, le roi Séti Ier, pour une raison que nous ne connaissons pas, prend le nom de Phiops Ier, cette partie du nom est écrite . *Kheskhet* a peut-être écrit son nom sur deux cylindres dont la lecture est indistincte et où l'on voit (I, 28 : 73 et 74). Il semble que ce nom finit par un taureau . La longueur et la forme du nom nous engageraient plutôt à ne pas placer ce roi dans la Ire dynastie. Et puis le fait que ce roi se trouve à Ouadi Maghara doit le rapprocher de Snefrou[3].

Nous avons maintenant achevé la revue de ce que j'appellerais les anciens rois, et que M. Petrie a tous placés dans la Ire dynastie, ou dans la dynastie O. Les conclusions auxquelles j'arrive pour cette époque ancienne sont les suivantes, qui diffèrent peu de celles de l'an passé :

Il n'y a pas de rois pré-ménites ou pré-dynastiques à Abydos.

Le premier roi historique dont la détermination soit certaine, c'est Ousaphaïs, puis, avec le même degré de certitude, Miébidos et Boethos.

1. *Todtenbuch*, CIV, l. 5, var.
2. GAUTIER et JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, pl. 19. Voyez aussi *Le Page Renouf Life-Work*, II, p. 449.
3. WEILL, *Comptes rendus de l'Académie*, 1903, p. 160.

On peut, avec une certaine probabilité, classer Ka avant Ousaphaïs, le roi du scorpion à la place de *Qebh*, Kabouhou (DE ROUGÉ); et Aha après Boethos. Quant aux autres, Schesti, Tet (Nau) et Kheskhet, nous n'avons aucune donnée qui nous permette de les classer ici ou là: mais Khesket ne doit pas être antérieur à la seconde dynastie.

Ni *ka*, ni *t'eser*, ni *sma* (nefer), ni *merneit* ne sont des noms de rois.

Il en résulterait le tableau suivant où je mets en italiques les rois dont la place n'est que probable :

Ire dynastie

Ka	*Ouenephès*
DEN SEPTI	OUSAPHAÏS
AD ARP MERBI AP	MIÉBIDOS
—	—
...bouha	*Kebh. Kabouhou Biénéchès.*

IIe dynastie

OUHA (NAR) BET'U	BOETHOS
Aha	*Kaïechos.*

Nous arrivons maintenant aux rois qu'il faut évidemment placer plus tard, vers la fin de la IIe dynastie ou même au commencement de la IIIe. J'en viens d'abord à celui que je considère comme ayant porté successivement deux noms [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], et à la scène plusieurs fois répétée dans laquelle on prétend trouver le nom du roi Besch[1]. Je crois pouvoir affirmer d'une manière encore plus positive que l'an passé qu'il n'y a pas de roi *Besch* et que le nom qu'on a lu ainsi n'est nullement un nom royal. Que voyons-nous dans cette scène? D'abord le roi lui-même, représenté par son nom de double comme dans la tablette de Sennebti. Cet usage se perpétua, car, à Déir el-Bahari[2], on représente encore les étrangers se prosternant devant le nom de double de la reine Hatshepsou. On remarquera que, tandis qu'en général l'épervier n'a pas de coiffure, ici il a celle de l'Égypte du Midi pour bien marquer que celui qui porte ce nom n'est que roi du Midi.

Fig. 5

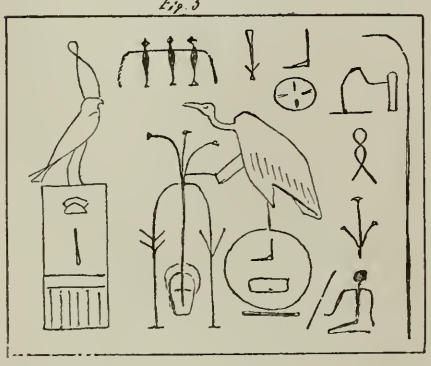

En face de lui est un vautour, la déesse de Hiéraconpolis, qui lui apporte l'anneau ⊙. Il est inutile de rappeler la multitude d'exemples dans lesquels, au-dessus du roi, on voit un vautour ou un épervier lui apportant le ⊙. Jamais on n'a songé à considérer ce signe comme étant un cartouche. Il y a deux ⊙ qui représentent, ou les deux hémisphères, ou les deux phases de la course du soleil, ou même les deux divisions du pays, le Nord

1. Voir fig. 5.
2. *Deir el-Bahari*, III, pl. 76.

et le Sud[1]. On peut donner à ces signes diverses interprétations. Quand ce n'est pas le vautour et l'épervier, c'est le vautour et la vipère qui tiennent le ☉. On voit déjà sur un fragment du roi Den la vipère au-dessus de ☉ (II, 7 : 12). Dans l'inscription de la pyramide de Sakkarah, aux deux angles il y a un ☉[2]. Quelquefois, au-dessous du ☉ que porte l'oiseau, on trouve ou [3], ou bien au-dessous de la déesse présentant le ☉ on lit . Tout cela n'est certes pas un nom royal, et rien ne peut faire croire que ☉ soit un cartouche. Ici, dans l'anneau se trouvent ces signes . Le déterminatif s'applique surtout aux terrains arrosés, mais aussi à toute espèce de terrains cultivés; c'est qui est le déterminatif habituel des terrains dont, d'après la pierre de Palerme, les rois de la Ve dynastie font donation aux dieux. Je considère comme étant , , , et de fait nous trouvons sur un cylindre du roi Ka . Une autre inscription d'Abydos (*Abydos*, I, 3) nous a donné cette indication : où est en relation avec le Nord. Il me paraît naturel de conclure de tout cela que le vautour apporte le pays du Nord. C'est l'oiseau qui fait le avec sa serre, qui soumet au roi le pays du Nord, réunit les deux pays. L'inscription qui accompagne la scène nous en donne la date, comme l'a fait ressortir M. Maspero : « l'année où il fit la guerre aux gens du Nord ».

Ce qui me paraît le meilleur commentaire de cette scène, c'est le changement dans le nom du roi qui, dès lors, réunit les deux divinités ou les deux emblèmes; au lieu de n'inscrire au sommet de son nom de *Ka* que l'épervier, il y met l'oiseau et le dieu Set, portant souvent, l'un et l'autre, la double couronne. Le roi deviendra au lieu de , et le plus souvent il y ajoutera cette phrase « les deux dieux sont réunis en lui ». Je crois qu'il ne peut pas y avoir de doute sur le sens de cette phrase. Cela me paraît sauter aux yeux (« augenfällig », Sethe); bien plutôt que l'idée de M. Sethe qu'il faut lire et non , et que est le nom propre du roi[4] qui est joint à celui du double, comme cela se voit dans le nom de *Chafra* que j'ai trouvé à Bubaste.

La scène du vase de Hiéraconpolis me paraît donc représenter d'une manière symbolique la réunion définitive des deux parties de l'Égypte sous le même sceptre, réunion qui occasionna le changement de nom du roi. Il faut croire que cette réunion qui devait être plus ancienne n'avait pas toujours été très solide, il est bien possible qu'elle ne se soit faite qu'à la longue, et qu'il y ait eu des révoltes des populations du Nord; car nous verrons un autre roi mentionner aussi dans son nom l'union des deux parties de l'Égypte.

M. Sethe trouve que mon interprétation de la scène d'Hiéraconpolis supporte à peine l'examen (« dürfte kaum die Probe bestehen ») pour deux raisons; sur un monu-

1. Voyez *Deir el-Bahari*, II, 36, 37; Lepsius, *Denkmäler*, III, 7, 8, 14, 17, etc., 20, 49, 51, 55.
2. Lepsius, *Auswahl*, pl. 7.
3. Mariette, *Abydos*, I, 30, 35.
4. Je cite sans commentaire la réflexion que cette découverte suggère à M. Sethe : « Wie Naville angesichts *dieses augenfälligen Thatbestandes* hat auf den Gedanken kommen können, dass der König mit dem Miebis identisch sein könnte, ist mir unverständlich. *Es ist das ein lehrreiches Gegenstück zu seiner Datierung der Namenseinsetzungen auf den Denkmälern der Hatschepsowet.*

ment qui rappelle son triomphe, le roi devrait avoir ses titres complets de « roi vainqueur ». A cela je répondrai que, dans un tableau symbolique comme celui-là, où l'on voit la déesse apportant en présent le pays du Nord, il serait assez étrange que le roi fût représenté comme en étant déjà possesseur. Que voudrait dire alors le don de la déesse? Puis, nous dit encore M. Sethe, les peuples du Nord que battit le roi n'étaient que des rebelles *śbiw;* pour parler le langage moderne, ce n'étaient pas des belligérants; ils étaient déjà soumis depuis Ménès. Voilà bien des suppositions, et je préfère m'en tenir au texte même qui nous montre que, l'année où le roi vainquit les peuples du Nord, la déesse fit le .

Dans mon travail précédent, j'ai émis l'hypothèse que Khasekhemui pourrait être Miébidos. Ce qui m'a conduit à cette supposition, c'est que Miébidos est très souvent qualifié de au lieu de ; Miébidos est le plus ancien roi cité sur la table de Sakkarah, et d'un autre côté Khasekhemui doit bien avoir joué un rôle important, puisque sa naissance est mentionnée sur la pierre de Palerme. Mais ce qui m'oblige aujourd'hui à abandonner cette hypothèse, c'est que, à consulter la pierre de Palerme, Khasekhemui ne peut pas avoir été de beaucoup antérieur à Snefrou, et ce qui le confirme, c'est que dans sa chapelle ont été trouvés les cylindres de Hepenmaat, la mère de Snefrou. Khasekhemui serait donc un roi de la IIIe dynastie. S'il en est ainsi, pour qu'un roi de cette époque se vante d'avoir réuni les deux dieux, emblèmes des deux parties de l'Égypte, il faut, je le répète, qu'avant lui cette union n'ait pas été très stable.

Nous avons encore d'autres rois de la IIIe dynastie; mais, avant d'en établir le classement, il faut attendre les découvertes ultérieures qui ont toute chance de se produire à Sakkarah ou à Gizéh. M. Maspero nous a déjà fait connaître les cylindres de trois rois découverts dans les souterrains de la pyramide d'Ounas[1]. Aussi n'ai-je plus que quelques mots à ajouter au sujet du roi . Ce roi est plus ancien que Khasekhemui; il doit figurer dans les listes, mais nous ne connaissons pas son prénom. M. Petrie cite un document fort intéressant au sujet de ce roi. C'est un cylindre qui prouverait que Perabsen a eu deux noms de double, Sekhemab qui serait le double d'Horus, et Perabsen celui de Set; en effet, ces deux cylindres se sont trouvés dans la même chapelle. Puisque nous avons pour le même personnage les deux dieux, les deux emblèmes séparés, il est naturel de lui attribuer aussi le nom qui les réunit, ou comme il paraît quelquefois à Sakkarah .

serait le nom de la chapelle de Perabsen, lequel nous parle aussi de son dépôt de provisions (II, 21 : 165). Nous avons l'empreinte du grand sceau de Sekhemab (II, 7). On remarquera qu'avec , aussi bien sur la statue du Caire que dans la chapelle d'Abydos, on voit paraître les rois et qui doivent donc être placés dans son voisinage immédiat.

Ainsi, pour le moment, tout ce que nous pouvons conclure, relativement à ces rois, c'est qu'il faut les placer tous deux dans la IIIe dynastie : Hotepsekhemui Sekhemab Perabsen, antérieurement à Khasekhemui qui est peut-être le dernier ou l'avant-dernier avant Snefrou.

1. *Annales*, vol. III, p. 187 et suiv.

APPENDICE

Avant de terminer, je voudrais revenir un instant sur la belle palette de Hiéraconpolis[1], et d'abord sur la destination de cet objet[2]. Il me paraît hors de question de supposer avec M. Petrie qu'elle servait à broyer des couleurs. On imagine difficilement un ustensile moins bien approprié à ce but. A quoi bon cette grande surface, non seulement inutile, mais où les sculptures auraient empêché l'opération. Celle-ci ne peut guère non plus avoir été exécutée dans le très petit espace circulaire placé au centre d'une des faces et dont la profondeur est très faible. Il me semble bien plus probable que cette palette était non un ustensile d'un emploi journalier, mais un objet ayant un caractère sacré et ayant rapport soit au roi, soit au dieu.

J'ai déjà dit dans un précédent article qu'à mon sens le cercle central devait contenir l'emblème d'un roi ou d'un dieu, et je ne puis m'empêcher de croire que cet emblème était du genre aniconique; c'était peut-être une pierre précieuse, ou un morceau de bois en forme de cône ou de pyramide, ou même quelque chose de phallique. Ce qui me ferait pencher pour cette explication, c'est le fait que ce cercle est entouré du cou des deux animaux qui en sont comme les gardiens, et que je considère comme étant des panthères, lesquelles, même dans les peintures des vases grecs, se distinguent par leurs longs cous. Ces animaux jouent autour de l'emblème le même rôle que dans les monuments crétois les lions ou les autres quadrupèdes qui sont placés de chaque côté du pilier sacré.

Je crois que nous pouvons signaler une autre analogie dans des monuments trouvés par M. de Sarzec, et décrits par M. Heuzey[3] en ces termes : « Que l'on se figure des plaques oblongues, dont la partie moyenne est occupée par une sorte de caisson creux, encadré d'une double baguette saillante et perforé au milieu d'un trou carré sans doute pour fixer le tenon d'encastrement d'un ex-voto, probablement d'une statuette. La première plaque de la nature de l'ardoise porte sept cases de caractères, contenant le nom de Naram-Sin... » Sans doute, la plaque de Hiéraconpolis n'a pas ce trou carré de la plaque babylonienne. On peut supposer néanmoins que ce cercle qui, ailleurs, est entouré d'une baguette contenait un emblème sacré dédié à l'occasion de la fête de la défaite des Anou que représentent les sculptures.

Je persiste à croire que la figure placée devant le roi sur la palette, et surmontée des signes , figure qui se retrouve sur les massues, quelquefois derrière le roi Boethos, est une femme, et que cette femme est la reine. Mes savants confrères ont, en général, repoussé cette idée, et MM. Maspero, Foucart, Piehl et Capart ont appelé cette figure un prêtre. M. Capart en particulier y voit un Anmoutef, comme on le rencontre si souvent à la XVIIIe dynastie, et surtout dans les niches de Déir el-Bahari. Je dois faire observer cependant la différence qu'il y a dans le costume. Le prêtre de Déir

1. Quibell, *Hieraconpolis*, I, pl. 29.
2. Capart, *La fête de frapper les Anou*. p. 3.
3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 345.

el-Bahari porte une peau de panthère dont il tient à la main l'une des griffes postérieures, les deux griffes antérieures sont, en général, bien marquées sur les épaules, et la queue pend entre les jambes du prêtre. Rien de cela ne se voit dans la figure de la palette. En outre, la chevelure est courte, sauf la longue boucle ou plutôt la tresse bouclée à l'extrémité, qui pend sur le côté du visage.

Il en est de même du prêtre *Sem*, auquel, à défaut de l'Anmoutef, M. Capart croit qu'on pourrait assimiler la figure de la palette. Dans l'excellente représentation de ce prêtre tirée de Béni-Hassan, on voit aussi l'homme tenant l'une des griffes postérieures de manière à ramener devant lui la partie inférieure de la peau qui lui enveloppe la ceinture; la queue pend entre les jambes, la chevelure ne descend pas au-dessous de l'épaule, et l'homme est barbu. La peau est retenue par deux cordons, traversant un passant; et, d'après le principe égyptien qui montre, à côté ou au-dessus d'un objet, ce que la position ne permet pas de voir, on a placé sur chacune des épaules un des cordons qui pendent le long du dos.

Revenons maintenant à la figure de la palette. La chevelure est celle d'une femme et non d'un homme; elle est beaucoup plus longue que celle du prêtre. Elle tombe jusqu'au milieu de l'avant-bras; la boucle qui passe devant l'épaule se sépare du reste de la chevelure, ce n'est pas une tresse indépendante partant du sommet de la tête et passant sur l'oreille comme celle de l'Anmoutef. La main appliquée sur la poitrine, sous le sein, que cette main soit simplement fermée ou qu'elle tienne quelque chose, c'est la pose habituelle des femmes dans les sculptures égyptiennes; les exemples en sont si nombreux qu'il est inutile de les citer. Je rappellerai seulement la reine, les filles royales, la prêtresse appelée la mère divine dans la fête Sed de Soleb ou de Bubaste. Le vêtement n'est pas une peau de panthère, car on n'y aperçoit ni tête, ni griffes, ni queue. C'est probablement une étoffe de laine épaisse ou une toison de brebis ou de chèvre. Ce qui pend devant les jambes de cette figure, ce n'est pas la queue, c'est une bande qui remonte sur la ceinture. Le vêtement est retenu par deux cordons qu'il faut se représenter pendant le long du dos, ces cordons se terminent par deux gros panaches dont les filaments sont réunis en une masse compacte. Il en est de même que pour les chapiteaux de papyrus, on connaît la fleur de ce souchet; les Égyptiens la représentaient comme une campane sur laquelle sont peints les filaments qui la composent. Un faisceau, composé de fils en grand nombre, était dessiné de la même manière.

Fig 6

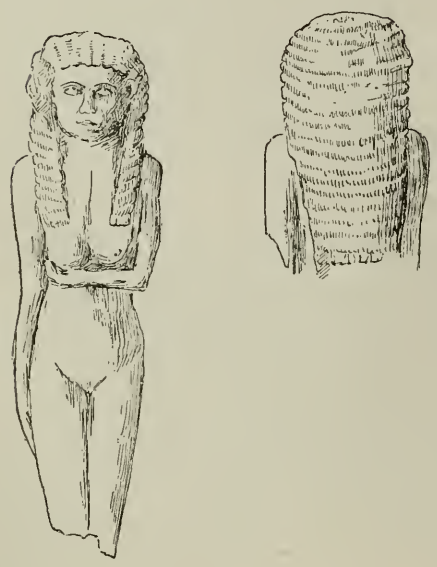

Mais ce qui me semble la meilleure preuve que cette figure est bien une femme, ce sont les figures féminines trouvées par M. Quibell à Hiéraconpolis. Voyez celle de la

planche IX[1] : c'est identiquement la même chevelure tombant jusqu'au milieu du bras et dont une boucle se sépare et passe devant l'épaule. L'une des mains est relevée sous le sein, l'autre pend le long de la jambe. Mettez cette figure en mouvement, faites-lui avancer la jambe gauche, et vous aurez la figure de la palette, avec cette différence que la figure d'ivoire paraît nue. Dans le tombeau de , la coiffure et la pose des femmes appelées sont aussi absolument semblables[2]. Tout cela me paraît indiquer que la figure de la palette est bien une femme. Le mot , est-ce un titre de prêtresse? Cette femme joue-t-elle un rôle analogue à celui de la dans la fête Sed? Je ne saurais l'affirmer. Je serais plutôt tenté d'y voir un nom propre. Nous trouvons en effet les noms de femme suivants : , , , , et d'autres analogues, dans l'Ancien et dans le Moyen-Empire. J'incline donc à croire que *Tit* est le nom de la reine, qui, dans les grandes fêtes, est appelée à jouer un rôle et est presque toujours associée au roi.

MÉLANGES ASSYRIOLOGIQUES

PAR

FRANÇOIS MARTIN

VIII. *Notes lexicographiques.* — I. *Ḫulu* = chemin. — Ce mot signifie « route », « chemin » :

1° Dans IV HARPER (n° 406), 83-1-18, 14, le scribe *Nabû-aḫê-irba* a écrit de temps en temps, au-dessous des idéogrammes, leur transcription syllabique en petits caractères. Il l'a fait en particulier au *verso*, l. 19, où, sous le signe *kas*, il a écrit *ḫu-u-li* :

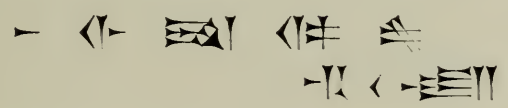

On pourrait penser d'abord qu'il a voulu empêcher le lecteur de donner au signe *kas* sa valeur habituelle *ḫarranu*, et lui faire entendre qu'il lui parlait non pas d'un chemin en général mais d'une espèce de chemin qui s'appelait *ḫulu*. Mais Harper remarque que le signe *kas* est écrit au-dessus d'une rature. Il est donc possible que le scribe ait transcrit *ḫu-u-li*, uniquement parce qu'il craignait que *kas* ne fût illisible. En tout cas, qu'il s'agisse du chemin en général, ou d'une espèce particulière de chemin, il importe peu.

2° Le sens de « chemin » nous permet d'expliquer d'une façon satisfaisante les passages des annales de Téglatphalasar Ier et d'Ashurnaṣirapal, où le mot *ḫulu* est employé.

a) Tégl., II, 7-10 : le conquérant fait franchir à ses chars et à ses troupes des

1. Fig. 6.
2. MARIETTE, *Mastabas*, p. 94.

montagnes d'un accès difficile : *ḫu-la a-na me-ti-iq narkabâti-ia u um-ma-na-ti-ia lu-ṭi-ib,* « je fis, dit-il, un chemin bon pour le passage de mes chars et de mes troupes ».

b) Ashurnaṣ., II, 96 : *ina alâni ša ši-di ḫu-li-a ša libbi* ^{šadû} *Kaš-ia-ri-alpê at-ta-ḫar,* etc., « dans les villes qui (se trouvaient) le long de mon chemin, dans le massif du Kašiari, je reçus des bœufs », etc. Cf. *ibid.*, III, 102.

c) Ashurnaṣ., III, 33-34 : *ina elippê ša e-pu-šu-ni elippê ša mašak taḫ-ši-e ša ina ḫu-li iš-tu 20 i-du-la-a-ni ina Ḫa-ri-di* ^{nâru} *Pu-rat-tu lu e-te-bir,* « sur les bateaux qu'ils avaient faits, bateaux en peau de mouton, qui, sur le chemin, au moyen de 20 (hommes) avançaient, à Ḫaridi je passai l'Euphrate ». Il s'agit probablement de bateaux que des hommes pouvaient porter ou traîner sur la terre ferme dans les passages difficiles.

II. *Ilku* = travail, corvée. — Dans IV Harper (n° 406), 83-1-18, 14, *recto,* l. 9, 10, pour prévenir toute équivoque, le scribe lui-même a transcrit *pa-an* devant *il-ki* par *pa-ar-ṣi.* On lit, en effet, l. 9, *pa-an il-ki* et, au-dessous de *pa-an,* mais en plus petits caractères, *pa-ar-ṣi :*

9

10 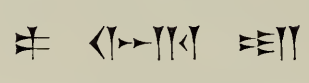

Ce procédé est familier à ce scribe, comme nous l'avons vu pour *ḫulu, supra.* Dans cette locution, nous avons donc en réalité *parṣi ilki* (*GARṢA* = *parṣu,* Brünnow, n° 5644), et non *pa-an ilki.* Voilà pourquoi sans doute le scribe de K. 525, *recto,* l. 18 (Harper, n° 252), cité par Delitzsch, *AHW.*, p. 70, *a,* emploie le signe pour *pânu,* immédiatement après avoir employé *pa-an* (*GARṢA*) devant *il-ki :*

18 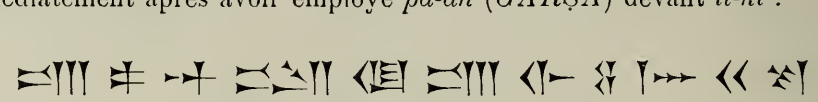

19 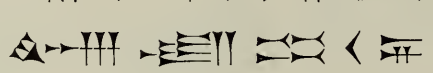

Cette différence d'écriture est un avertissement pour le lecteur. Le scribe se serait servi des mêmes signes s'il avait voulu lui faire lire le même mot dans les deux cas : il faut donc transcrire : *ištu* PARṢI *il-ki ištu* PÂN *ṣâbê* (pl.) *šarruti* (*te*) *iḫliqûni,* et non *ištu* PÂN *il-ki,* etc.

Les sens d'« ordre », de « domination », proposés par Delitzsch, *AHW.*, p. 70, pour *ilku,* ne paraissent donc pas admissibles ici, puisque le mot *parṣu* qui régit *ilku* signifie lui-même « ordre ». Il en est de même dans le passage du n° 406 où le scribe dit au roi : *pa-ar-ṣi il-ki ina arḫi an-ni-e ṭa-ba ṭa-ba qa-ri-tú a-na e-pa-še,* « l'ordre de l'ordre » ou « l'ordre de la domination est bon dans ce mois » n'aurait aucun sens. La difficulté est encore la même pour le n° 252 (K. 525) et pour la lettre des anciens de Kakzi (n° 346, Bu. 89-4-26, 9, *verso,* 3). Elle est plus grande encore pour celle de Bêl-upaq, K. 1239 (Harper, n° 219), qui annonce à son père qu'il prie pour lui et qu'il a fondé pour son père un *ilku* en l'honneur de l'Ezida, l. 6-9 : *il-ku a-na É-zi-da a-na eli abi-ia kun-na-ak.* A ses yeux, *il-ku* est évidemment un synonyme de *satukku,* un

mot qui sert à désigner une offrande ou une fondation pieuse; cf. Sennachérib, I, 62.

Le mot *il-ku* semble donc signifier, au moins dans certains cas : 1° « travail forcé », « corvée », équivalent de *dupšikku;* 2° plus spécialement « fondation pieuse » ou « corvée » imposée pour le service d'un temple. Pour le sens de « travail, corvée », on peut indiquer encore en dehors des lettres, Sp., II, 265, l. 74 (François Martin, *Textes religieux assyriens et babyloniens,* 1re série, Paris, 1903, p. 172) : *il-ku šá la ni-me-li a-ša-aṭ ap-ša-nu,* « travail sans profit (?), je porte le joug ».

III. *Muškînu.* — Ce mot a pour idéogrammes *MAŠ-KAK* et *MAŠ-EN-KAK* (*Cuneiforms Texts,* XIIe partie, pl. 16, col. *b*); il désigne donc le personnage dont il est si souvent question dans le Code d'Hammurabi, sous le nom de *MAŠ-EN-KAK,* et qui paraît occuper une place intermédiaire entre *awîlum,* « le citoyen », « l'homme libre », et *ardu,* « l'esclave ». Delitzsch (*AHW.*, p. 313, *a*) le traduit dubitativement par « pauvre », et Meissner (*Supplement,* p. 44, *a*), par « mendiant », sans émettre de doute. Cette traduction présente, me semble-t-il, de graves difficultés :

1° Si *muškînu* signifiait « pauvre homme », le mot *awîlum,* avec lequel il est mis en opposition, devrait signifier « homme riche », ce que personne ne voudrait soutenir. *Awîlum,* c'est « l'homme libre », « le citoyen ». Il peut être pauvre, assez pauvre pour vendre sa femme et ses enfants, *v. g.*, § 117 (Scheil, *Textes élamites-sémitiques,* 2e série, Paris, 1902, p. 59).

2° Par contre, le *muškînu* peut être riche. Ainsi, le Code suppose qu'il peut posséder des esclaves (§§ 15, 16, 175). Ainsi encore, tandis que le *muškînu* lésé reçoit des dommages-intérêts sensiblement inférieurs à ceux que reçoit l'*awîlum* dans les mêmes cas, le *muškînu* coupable ne bénéficie d'aucun adoucissement, excepté dans le cas de répudiation de l'épouse (§ 140) ou de coups sans fracture portés à un de ses égaux (§ 204), et il peut, par conséquent, encourir des amendes aussi élevées. Le contraire serait beaucoup plus naturel si ce *muškînu* était par définition « un pauvre homme ».

3° Il y a beaucoup de degrés et dans la richesse et dans la pauvreté. Si, en infligeant les amendes ou en déterminant les dommages-intérêts, le législateur avait eu en vue la fortune des délinquants, il aurait donné plus de souplesse à ses prescriptions, ou les aurait rédigées en termes plus généraux. Elles sont formulées avec une rigueur et une précision telles qu'elles ne peuvent s'appliquer pratiquement qu'à des individus appartenant à trois conditions sociales, à trois castes bien tranchées.

4° Toutes les fois que les dommages-intérêts assignés au *muškînu* et à l'*awîlu* sont évalués respectivement en argent, la proportion est de 1/2 à 1 environ (§§ 209 et 211), quelquefois un peu plus (§ 208). Il en est exactement de même dans les honoraires que l'*awîlu* et le *muškînu* doivent payer au chirurgien : le premier paye 10 sicles d'argent, le second 5 sicles (§§ 215 et 216).

Si nous comparons le *muškînu* à l'esclave *ardu,* la proportion est renversée. Le *muškînu* reçoit des dommages-intérêts et paye au chirurgien des honoraires de moitié au moins plus élevés que ceux qui sont attribués ou imposés à l'esclave ou au maître de l'esclave (§§ 212-217 et 221-223).

5° Dans une lettre adressée au roi (Harper, n° 340, *verso,* l. 9-11), Apil-Ištâr lui raconte que les Babyloniens murmurent contre des officiers royaux qui leur ont extorqué

des sommes considérables, et il cite leurs propres paroles : *mâré Bâbili muš-ki-e-nu-te ša me-me-e-ni šu-nu la aš-šu-u-ni.* Or, les Babyloniens ne peuvent pas se plaindre d'être traités comme des « mendiants », parce qu'on leur extorque des sommes importantes. Ils se plaignent plutôt d'être traités comme des gens de condition inférieure, riches ou pauvres, peu importe, mais taillables et corvéables à merci.

6° Le mot *muškînu* est le participe III², 1, de כָּאַן, qui a le sens de « rendre hommage », « offrir un présent en hommage » ; voir les passages cités par Delitzsch, *AHW.*, 313, *a*. Le *šukinnu* est « l'hommage » qu'on rend à un dieu ou à un suzerain par une offrande de présent, *v. g.* Nabonide, Constantinople, col. I, 15 : *100 biltu 21 mana kaspi... ša ina šu-kin-ni-e.* Si ce mot a pour synonymes *kitmusu, laban appi,* etc., c'est que, chez les Babyloniens comme dans notre vieux droit féodal, l'hommage était accompagné sans doute de signes extérieurs d'humilité et de dépendance, tels que la prostration ou le baisement de la terre devant le suzerain.

Pour tous ces motifs, je crois que le *muškînu* est le membre d'une caste à peu près à égale distance de celle des hommes libres ou citoyens et de celle des esclaves, et qui répond probablement à « l'homme lige » de la féodalité, ou plutôt au « serf ». Il a plus d'obligations et moins de droits que l'homme libre, mais plus de liberté que l'esclave.

La seconde partie de son idéogramme est *KAK* = *bânû* ou *EN-KAK* = *bêl bânû,* locution analogue à *mâr-bânû,* « le noble », « *vir ingenuus* ». Je ne serais pas éloigné de croire que la première, *MAŠ,* a ici le sens de « moitié », et que *MAŠ-EN-KAK* ou *MAŠ-KAK* signifiait originairement « un homme à demi libre ».

IV. *Aḫu* = bras. — On donne ordinairement à ce mot, avec Delitzsch, *AHW.*, p. 39, *b*, le sens de « côté ». Sans contester cette signification, comme signification secondaire, je crois pouvoir affirmer que le sens primitif de *aḫu* est « bras », que ce sens s'est maintenu dans certaines locutions, en particulier dans *aḫu nadû,* et que c'est du sens de « bras » qu'on est passé au sens de « côté », comme pour *idu* qui signifie originairement « main » et secondairement « côté ».

1° Le mot *aḫu* a pour idéogramme , *ID;* or, ce signe, comme on peut le voir dans les formes les plus archaïques reproduites par Thureau Dangin, *Recherches sur l'origine de l'Écriture cunéiforme*, Paris, 1898, n° 115, représentait originairement le bras droit, y compris la main, tout comme *KAB,* = *šumêlu,* représentait le bras gauche, voir *ibid.*, n° 116. Dans les deux signes, l'attache des bras à l'épaule est nettement marquée.

2° *ID* a encore pour valeurs *idu, kappu, êmuqu, qarnu.* Or, non seulement *idu* signifie primitivement « main », comme on le reconnaît généralement, mais il a gardé encore quelquefois ce sens en assyrien dans certaines locutions ; c'est pour s'être obstiné à lui donner exclusivement le sens secondaire de « côté » qu'on n'a pas pu expliquer ces locutions d'une manière satisfaisante. Telle est l'expression *dakû idu.* Sennachérib, dans le récit de la grande bataille qu'il livra à la coalition babylo-élamite, à Ḫalulê, après avoir longuement décrit le carnage, ajoute, VI, 6-9 : *sitti* ^{amilu} *rabûti-šu adi Nabû-šum-iškun apil Marduk-apil-iddin ša lapân taḫazi-ia iplaḫu id-ku-u i-da-šu-un bal-ṭu-su-un ina qabal tamḫari itmuḫa qâtâ-ai.* Delitzsch, *AHW.*, p. 217, *a*, très embarrassé par le sens de « abattre » qu'il donne à *dakû,* דכא, traduit *idkû idašun* par

« ils se blottirent », « sich duckten ». Que « abattre son côté » signifie « se cacher », ou même ait un sens quelconque, c'est fort peu probable. Mais Meissner a fort bien démontré, *ZA.*, XVII, p. 244, que *dakû* signifie « lever », « élever », et non « abattre ». Devrons-nous traduire : « ils levèrent leur côté »? Ce serait absurde. Reconnaissons à *idu* le sens de « bras » ou de « main », la phrase devient très claire : « Les autres officiers, avec Nabû-šum-iškun, fils de Marduk-apil-iddin, qui s'effrayèrent devant mon attaque, *levèrent leurs bras;* mes mains les saisirent vivants au milieu du combat. » — Ainsi, ces vaincus épouvantés lèvent les bras pour demander l'aman, et voilà pourquoi Sennachérib se contente de les faire prisonniers au lieu de les massacrer comme il avait fait de leurs compagnons d'armes (V, 67 — VI, 5).

Que *kappu* = *ID* signifie « main », je n'ai pas à le démontrer. Mais pourquoi *ID* a-t-il aussi les valeurs *êmuqu,* « force », et *qarnu,* « corne »? Précisément parce qu'il signifie primitivement bras, *aḫu* ou *idu.* Les Assyriens, comme les autres Sémites, Arabes, Araméens, Hébreux surtout, comme nous-mêmes, voyaient dans le bras le symbole de la force, de la puissance; voilà pourquoi chez eux le même signe *ID* signifie « bras » et « puissance », et cette figure est très naturelle. Si, au contraire, *ID* et par conséquent *idu* et *aḫu* avaient signifié originairement « côté », l'application du même signe au sens dérivé de « force » n'aurait pas de fondement, car les sens de « côté » et de « force » n'ont aucune relation.

Les sens de « côté » et de « corne » en ont moins encore s'il est possible. Si *ID* a pu être employé comme idéogramme de *qarnu,* « corne », « pointe », c'est bien parce qu'il représentait un objet pointu et donc le bras, y compris la main, qui est pour les Assyriens la pointe ou la corne du corps, comme le doigt *ubânu* est la pointe ou la corne de la main elle-même, *ŠÚ-SI,* et s'emploie avec le sens de « pic », de « cime » de montagne.

Donc le sens primitif de « bras » pour le signe *ID,* et par conséquent pour le mot assyrien *aḫu* dont il est l'idéogramme, paraît solidement établi.

2° Je crois pouvoir affirmer de plus que ce sens s'est maintenu en assyrien, en particulier dans la locution *aḫu nadû.* Lorsque les rois assyriens ou babyloniens vantent leur activité, ils disent volontiers : *ul egu aḫi ul addi,* Code d'Hammurabi, *verso,* col. XXIV, l. 16 (Scheil, *Textes élamites-sémitiques,* 2e série. Paris, 1902, p. 118); cf. Téglatphalasar, VIII, 20, etc. Le contexte, surtout le parallélisme de *egu,* a bien permis aux assyriologues d'entrevoir le sens approximativement exact : « Je ne me suis pas relâché », « Je n'ai pas été négligent », mais ils n'ont pas donné, que je sache, de traduction littérale satisfaisante. En réalité, il n'y en a pas de possible si on maintient ici le sens de « côté » pour *aḫu.* Delitzsch, *AHW.*, p. 39, *b*, propose avec un point d'interrogation « sich drücken »; j'avoue ne pas comprendre.

« Je n'ai pas jeté mon côté » n'est guère meilleur. Il faut sous-entendre « à terre », et l'emploi d'une pareille périphrase est au moins bizarre dans une langue où les mots qui expriment l'idée de « se reposer », « se coucher », ne manquent pas.

Substituez au mot « côté » le mot « bras », le nom du membre qui est l'instrument par excellence de l'activité humaine et la phrase devient claire, l'image est d'un pittoresque réalisme : « je n'ai pas jeté (laissé tomber) mon bras ». Quoi de plus expressif dans la bouche d'un homme qui veut dire son activité incessante? Il n'a pas jeté, laissé

tomber l'instrument de son activité. Ne disons-nous pas en français d'un homme paresseux ou découragé qu'il laisse tomber ses bras de découragement ou de fatigue?

3° Dans plusieurs passages consacrés à l'énumération de membres du corps, le mot *aḫu* vient immédiatement avant les mots qui désignent les jambes ou les pieds, *v. g.* Descente d'Ištâr, *recto*, 71, 72 : *muruṣ a-ḫi a*[*-na a-ḫi-*]*šu muruṣ šêpî a*[*-na šêpî*]*-šu;* III R. 65, 44-46, *b;* IV Harper (n° 348), Rm. 67, *recto*, 6, 7; V Harper (n° 460), K. 1250, *verso*, 6. Cette relation établie entre *aḫu* et *šêpu* est assez étrange si *aḫu* signifie « côté »; elle est toute naturelle s'il signifie « bras ». Or, ce sens ressort non seulement de la position du mot, mais encore de tout le contexte.

III R. 65, 44-46, *b*, il est question en effet des présages tirés de la conformation d'un *isbu*, c'est-à-dire d'un animal né avant terme ou dans des conditions défectueuses (voir Jensen, *KB.*, VI, p. 342), et en particulier de la position de ses *kursinnu :*

šumma is-bu ina a-ḫi-šu ša imitti kur-sin-ni a-ḫi-tum uš-qa-lal...
šumma is-bu ina irbi(*bi*)*-šu kur-sin-na-a-tum a-ḫa-a-tum uš-qa-lal...*
šumma is-bu ina iq-bi imitti-šu kur-sin-ni a-ḫi-tum uš-qa-lal

Je ne puis pas préciser le sens de *kursinnu*, mais, d'après le même texte, l. 39, *b*, le quadrupède a quatre *kursinnu*, ceux de devant et ceux de derrière. Ce mot désigne donc probablement une partie de la jambe, ou plutôt peut-être d'après la l. 46, une partie du pied. Donc, si le mot *aḫi*, l. 44, signifiait « côté », le scribe n'aurait pas dit *kursinni aḫitum*, « un *kursinnu* autre » que celui qui convient, mais simplement *kursinni*, car il n'est aucune partie de la jambe qui doive se placer au côté. La présence du qualificatif *aḫitu* prouve donc que ce qu'il y a d'anormal dans cet *isbu*, ce n'est pas que son *aḫu* droit soit pourvu d'un *kursinnu*, mais qu'il soit pourvu d'un *kursinnu* qui n'est pas le sien; donc, *aḫu* signifie ici « jambe »: littéralement « bras de quadrupède ».

De plus, à la ligne suivante, il y a évidemment un mot sous-entendu après *irbi*, « quatre » : « Si un *isbu* a d'autres *kursinnu* à ses quatre. » Quel peut être ce mot si ce n'est *aḫi*, la partie du corps nommée immédiatement au-dessus dans la ligne précédente, et comme un animal n'a pas quatre côtés, encore à ce point de vue *aḫu* ne peut désigner que « les jambes » de l'animal.

IV Harper (n° 348), Rm. 67, *recto*, 6-8, le scribe rappelle la plainte que le roi lui a adressée sur son état maladif : *a-ḫi-ia še-pi-ia la-mu-qa-a-a ù-ma-a ênê*²*-ia la a-pat-ti*, « mes *aḫu*, mes pieds, sont sans force; et encore : je ne puis pas ouvrir mes yeux ». — Mais on ne dit pas des côtés qu'ils sont sans force, on dit qu'ils sont douloureux; cela se dit très bien, au contraire, des bras comme des jambes. Ici encore, *aḫu* a donc le sens de « bras ».

Il en est de même dans V Harper (n° 460), K. 1250, *verso : a-ḫu ù šêpâ*² *siparri il-ta-kan-šu*, « on lui a mis des fers au bras et aux pieds ». On ne met pas de fers aux côtés.

La locution que nous avons ici répond absolument à celles où figurent les mots *išqâti* et *biriti*, « entraves », « fers » : *ina* ⁱˢ *ṣiṣṣi iš-qa-ti parzilli bi-ri-ti parzilli utammeḫa qâtâ u šêpâ*, V R. 3, 59, etc.; voir Delitzsch, *AHW.*, p. 147, *b*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Eine sahidische Version der Dormitio Mariæ, von Wilhelm Spiegelberg 1
Ein demotischer Papyrus in Innsbruck, von Wilhelm Spiegelberg 4
Demotische Miscellen, von Wilhelm Spiegelberg 6
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 15, 161
Chapelle d'un Mnévis de Ṛamsès III, par Ahmed-Bey Kamal 29
Studien zur koptischen Litteratur, von Adolf Jacoby 37
Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par É. Chassinat 50
Note sur la lecture d'un nom propre en usage sous le Moyen-Empire, par É. Chassinat 62
La Pierre de Palerme, par Édouard Naville 64
Deux Fragments des annales de Salmanasar II, par Alfred Boissier 81
Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit (vom Ausgange des neuen Reiches bis zur römischen Kaiserzeit), von August Köster 86
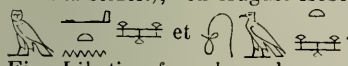 , par Fr. W. von Bissing 119
Eine Libationsformel aus dem neuen Reich, von Fr. W. von Bissing 119
Musée égyptien de Toulouse, par Charles Palanque 121
Métathèses apparentes en égyptien, par Pierre Lacau 139
Sur quelques représentations de vases égyptiens, par Pierre Lacau 177
Pots à fleurs égyptiens, par Fr. W. von Bissing 180
Table d'offrandes imitant une tombe royale de l'époque archaïque, par Fr. W. von Bissing 181
Les Statues de Biahmou, par Fr. W. von Bissing 183
A propos du Culte de l'obélisque, par Fr. W. von Bissing 184
Der Stabkultus bei den Ægyptern, von Wilhelm Spiegelberg 184
Die Tefnachthosstele des Museums von Athen, von Wilhelm Spiegelberg 190
Les plus anciens Monuments égyptiens, par Édouard Naville 199
Mélanges assyriologiques, par François Martin 225

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairis. Gr. in-8°. 7 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

FUTUH EL-HABACHA des conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle, par l'Iman Muhammad Ahmad dit Gragne, version française de la chronique arabe du Chahab ad-Din Ahmad. Publication commencée par A. d'Abbadie, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. Paulitschke, de l'Université de Vienne. In-8°. 20 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 4 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur le pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 2 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. 1 avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 100 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie Étude sur le Papyrus Abbott. In-4° (Epuisé)

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

MASPERO (G.). Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. (Épuisé)

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à XI complets. 342 fr.
Tous les fascicules, à l'exception des 1er, 2e, 3e du t. Ier et 2e du t. II, se vendent séparément.

— — Table analytique des dix premiers volumes, par E. Ernault. Gr. in-8°. 18 fr.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes. 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. VON). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

ṬARAFA IBN AL-'ABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr.